

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

Revue de l'Université de Bruxelles, tome 20, Bruxelles : Université libre de Bruxelles, 1968.

http://digistore.bib.ulb.ac.be/2012/DL2503255_1968_000.pdf

Cette œuvre littéraire est soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.

Elle a été publiée par l'**Université Libre de Bruxelles** et numérisée par les Archives & Bibliothèques de l'ULB.

Tout titulaire de droits sur l'œuvre ou sur une partie de l'œuvre ici reproduite qui s'opposerait à sa mise en ligne est invité à prendre contact avec la Digithèque de façon à régulariser la situation (email : [bibdir\(at\)ulb.ac.be](mailto:bibdir(at)ulb.ac.be)) .

Certaines illustrations de cet ouvrage n'ont pu être reproduites afin de se conformer à la législation belge en vigueur.

Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés mis à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>

370
ep.1



REVUE DE L'UNIVERSITÉ

de Bruxelles

NOUVELLE SÉRIE
(VINGTIÈME ANNÉE)



TOME XX (1967-1968)



TABLE DES MATIÈRES



RÉDACTION : 56, AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT, BRUXELLES 5
ADMINISTRATION : 31, AVENUE DES COCCINELLES, BRUXELLES 17

Table des matières du tome XX (1967-1968)

J. BALLIU, L'aliénation et les avatars de l'ontologie	403
M. BOUSSART-WEYEMBERGH, R. Budzinski, aquarelliste, graveur et écrivain injustement méconnu	420
A. BRUYNEEL, La cruauté matrimoniale dans le Droit des Pays de « Common Law »	107
J. DEFAY, La Belgique et l'Europe devant l'expansion scientifique et technologique	61
M. DEFRENNE, Pascal à la recherche d'une technique de la persuasion	318
M. DELCOURT, Du nouveau sur Juste Lipse	372
R. DE VLEESCHAUWER, La décolonisation hâtive est-elle un progrès ?	238
J. DIERICKX, De Hamlet à Gamlet. Réflexions sur deux films . . .	334
M. HOMÈS, Discours rectoral de rentrée le 4 octobre 1967 : « L'étudiant, cette énigme »	12
F. LEBLANC, Allocution présidentielle lors de la séance de rentrée de l'Université libre de Bruxelles le 4 octobre 1967	5
E. NOULET, « Album d'idées (1934), I-II	205, 291
Ch. PERELMAN, Droit, logique et argumentation	387
A. POUSSET, Le problème de la commande de l'entreprise, I-II	236, 348
Ph. ROBERTS-JONES, Eloge de René Magritte	231
M. SIMON, Christianisme antique et pensée païenne : rencontres et conflits	40
J. STORRER, Le programme nucléaire belge et le projet Vulcain	86
S. SULZBERGER, Adam Elsheimer un petit maître ?	100
J. TERRASSE, Notes sur le symbole dans la poésie de Verhaeren . . .	437
P. VAN BEVER, La révolution libérale de Piero Goberti	399
J. VAN MIEGHEM, La météorologie à l'heure des satellites artificiels	169
S. VERDIN, « Prose pour des Esseintes. » Exégèse	122
Thèses	457
Bibliographie	147, 275, 380, 464

3370
op 1



REVUE DE L'UNIVERSITÉ

de Bruxelles

NOUVELLE SÉRIE

(VINGTIÈME ANNÉE)

OCTOBRE 1967-JANVIER 1968



1-2

SOMMAIRE

F. LEBLANC, Allocution présidentielle lors de la séance de rentrée de l'Université libre de Bruxelles le 4 octobre 1967	5
M. HOMÈS, Discours rectoral de rentrée le 4 octobre 1967 « L'étudiant, cette énigme »	12
M. SIMON, Christianisme antique et pensée païenne : rencontres et conflits	40
J. DEFAY, La Belgique et l'Europe devant l'expansion scientifique et technologique	61
J. STORRER, Le programme nucléaire belge et le projet Vulcain	86
S. SULZBERGER, Adam Elsheimer un petit maître?	100
A. BRUYNEEL, La cruauté matrimoniale dans le Droit des Pays de « Common Law »	107
S. VERDIN, « Prose pour des Esseintes ». Exégèse	122
Bibliographie	147



RÉDACTION : 56, AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT, BRUXELLES 5
ADMINISTRATION : 31, AVENUE DES COCCINELLES, BRUXELLES 17

PUBLICATION BIMESTRIELLE



E

COMITÉ DE RÉDACTION

M^{lle} L. de BROUCKÈRE
(Faculté des Sciences)

M. J. BARTIER
(Faculté des Sciences sociales, politiques
et économiques)

M. P. BERTELSON
(Ecole des Sciences psychologiques
et pédagogiques)

M. C. DELVOYE
(Faculté de Philosophie et Lettres)

M. A. JAUMOTTE
(Faculté des Sciences appliquées)

M. R. PIRSON
(Faculté de Droit)

M. P. RIJLANT
(Faculté de Médecine)

M. E. JANSON
(Directeur)

M. E. JANSSENS
(Secrétaire)

La rédaction est établie à Bruxelles, 56, avenue Franklin Roosevelt.

L'administration est assurée par M. E. Janssens, 31, avenue des Coccinelles, Bruxelles 17.

Abonnements :

Les abonnements partent du 10 octobre.

Il y aura cinq numéros par an, espacés d'environ deux mois.

Abonnements annuels (5 numéros) . . . 250 francs

Prix de vente au numéro 70 francs

Numéro double 140 francs

Numéro triple 210 francs

Le prix de l'abonnement doit être versé au compte de chèques postaux n° 3118.71 de M. Janssens, 31, avenue des Coccinelles, Bruxelles 17.

Publiée avec l'appui du Ministère de l'Education nationale



REVUE DE L'UNIVERSITÉ

de Bruxelles

NOUVELLE SÉRIE
(VINGTIÈME ANNÉE)
OCTOBRE 1967-JANVIER 1968



RÉDACTION : 56, AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT, BRUXELLES 5
ADMINISTRATION : 31, AVENUE DES COCCINELLES, BRUXELLES 17

*Séance de rentrée de l'Université libre de Bruxelles
du 4 octobre 1967*

Allocution de M. Félix Leblanc,

**Président du Conseil d'Administration
de l'Université libre de Bruxelles**

EXCELLENCES,
MESSIEURS LES MINISTRES,
MESSIEURS LES SÉNATEURS,
MESSIEURS LES BOURGMESTRES,
MONSIEUR LE RECTEUR,
MESDAMES,
MESSIEURS,
CHERS COLLÈGUES,

Il m'est particulièrement agréable de pouvoir vous dire, en ouvrant cette séance, combien mes collègues et moi vous remercions d'avoir répondu à notre invitation et de vous associer ainsi à cette cérémonie qui consacre le début de notre 134^e année académique.

La sympathie que vous nous témoignez par votre présence constitue un précieux encouragement pour l'activité et le rayonnement de notre *Alma Mater*.

*
**

J'ai, hélas! comme chaque année, le pénible devoir de vous prier de vous associer aux deuils trop nombreux devant lesquels nous nous inclinons avec une profonde émotion.

Les docteurs *honoris causa* :

René Fabre, Doyen honoraire de la Faculté de Médecine de Paris;

Herman Teirlinck, Membre de l'Académie de Langue et de Littérature flamandes et de l'Académie des Beaux-Arts d'Anvers.

Les professeurs honoraires :

Eugène Dupréel, de la Faculté de Philosophie et Lettres, dont l'œuvre scientifique considérable, rayonnant par son pluralisme et son relativisme sociologique, lui a assuré un rôle prééminent dans l'étude et l'enseignement des sciences morales et sociales;

Victor Tourneur, de la Faculté de Philosophie et Lettres à laquelle il apporta le précieux concours de sa vaste érudition de numismate et de spécialiste des langues celtiques;

Lucien Vandepierre, de la Faculté des Sciences appliquées, qui eut un rôle important dans l'enseignement des disciplines du génie civil;

Le professeur agrégé à titre honorifique Théodore Ruysen, de la Faculté de Philosophie et Lettres, où il anima, jusqu'en 1934, un cours libre sur la philosophie française au XIX^e siècle;

Le chargé de cours honoraire José Drabs, de l'Ecole des Sciences psychologiques et pédagogiques où il fut un spécialiste de la psychotechnique et de l'ergologie.

Les professeurs en activité :

Jacques De Busscher, de la Faculté de Droit où il était, en sa qualité d'éminent médecin légiste, titulaire de la Chaire de prophylaxie criminelle et du cours de Médecine légale en langue néerlandaise;

Gustave Van Geyt, de la Faculté de Droit à laquelle il apporta une importante contribution pour les enseignements en néerlandais;

Alice Polakiewicz, Assistante à la Faculté de Droit où elle s'était distinguée par ses travaux en droit international privé;

Alfred Dumont, Docteur en Médecine, Chirurgie et Accouchements, Agrégé de l'Université, qui dirigeait le

département de chirurgie pulmonaire à l'Hôpital universitaire Saint-Pierre;

Albert Henne, professeur agrégé de la Faculté des Sciences appliquées, directeur de recherches à l'Université d'Ohio, qui poursuivait aux Etats-Unis une fructueuse carrière scientifique et industrielle tout en contribuant, par son inlassable générosité, au développement de nos activités.

Je vous convie à nous recueillir quelques instants en souvenir de ces amis et collaborateurs de notre Université.

*
**

Plusieurs de nos professeurs ont été promus à l'honorary :

A la Faculté de Philosophie et Lettres : M. le professeur ordinaire Guillaume Jacquemyns;

A la Faculté de Droit : M^{me} Madeleine Gevers-Dwelshauvers, professeur ordinaire; M. le professeur extraordinaire Paul Weber;

A la Faculté des Sciences : M. le professeur ordinaire Edmond Lahaye;

A la Faculté des Sciences appliquées : M. le professeur ordinaire Raymond Defay.

J'ai l'agréable privilège de pouvoir exprimer à ces collègues toute la reconnaissance de l'Université pour la précieuse collaboration qu'ils lui ont apportée et les prier d'agréer les vœux les plus sincères que nous formons pour une agréable retraite.

*
**

Comme chaque année, j'ai la grande satisfaction de pouvoir vous associer aux félicitations que nous sommes fiers et heureux d'adresser à ceux de nos collègues qui ont été l'objet de promotions honorifiques ou scientifiques. Devant le nombre croissant de ces distinctions, je me suis vu contraint à renoncer à vous en faire verbalement l'énumération et je vous ai fait remettre une brochure qui vous permettra de mieux

connaître et d'apprécier, par une lecture attentive, tous les hommages qui ont été rendus aux activités de nos collègues. Cet impressionnant palmarès consacre le rayonnement de notre Maison en nous rappelant que celui-ci constitue le critère réel qui doit permettre d'apprécier le rôle d'une Université dont la grandeur ne se mesure pas en effectif d'étudiants ni en nombre d'hectares.

*
**

La rapide évolution des disciplines scientifiques et les conceptions nouvelles qu'impose la transformation de la vie sociale et des relations internationales obligent les universités à une vigilance continue pour assurer l'adaptation de leurs programmes de recherche et d'enseignement. Je ne puis vous énumérer dans le détail les dispositions qui ont été prises à cet égard ni vous citer tous les développements de nos enseignements, mais je crois devoir illustrer cette évolution par quelques exemples importants décidés au cours de l'année académique qui se clôture.

A la Faculté de Philosophie et Lettres :

La création de cours de « Technique des fouilles » et d' « Etude approfondie de questions d'archéologie préhistorique et protohistorique » ; complétés par l'organisation d'un service des fouilles ;

En licence en histoire de l'art et archéologie : un nouveau cours de « Paléographie » ;

En licence en histoire : deux nouveaux cours en néerlandais pour la « Critique historique », appliqués respectivement au Moyen Age et aux Temps modernes ;

En candidature de la section islamique : un cours d' « Histoire de l'Iran médiéval et moderne » ;

Des cours à option de « Grec moderne » et de « Sanscrit » en langue néerlandaise.

A la Faculté de Droit :

Conformément aux nouvelles dispositions légales qui modifient le régime des études juridiques, la première candidature préparatoire au droit est rattachée, depuis le 1^{er} octobre

1967, à la Faculté de Droit et présente un nouveau programme d'enseignement adapté aux grandes options contemporaines.

A la Faculté des Sciences :

En licence en sciences mathématiques (régime français et néerlandais) : la création de cours de « Théorie des décisions économiques » et de « Mécanique des milieux continus » ;

En licence en sciences mathématiques : création des cours de « Chimie organique physique » ;

En licence en sciences chimiques : création en langue néerlandaise des cours à option de « Chimie quantique », de « Propriétés des états excités », de « Chimie théorique organique » et d' « Immunogénétique » ;

En licence en sciences zoologiques : création d'un cours complémentaire de « Chimie des substances animales » et d'un « Séminaire de psychologie animale ».

A la Faculté de Médecine et de Pharmacie :

Création d'un laboratoire de bactériologie, parasitologie et immunohématologie ;

Création d'une section de virologie.

La licence spéciale en Santé publique, dont je vous avais annoncé la création l'an dernier, a été complétée par la décision d'ériger, avec l'appui du Ministère de la Santé publique, un important Centre de Santé où seront réunis :

Une consultation de tutelle médicale scolaire ;

Une consultation de santé mentale ;

Un service médical du travail permettant 10 000 examens par an ;

Un service de dépistage du cancer capable d'assurer 20 000 examens par an et

Un service de pneumologie sociale, assurant également les fonctions d'un dispensaire antituberculeux.

A la Faculté des Sciences appliquées :

Création d'une année complémentaire de Pétrochimie et d'une année complémentaire de Géotechnique.

A la Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques :

La section des Sciences économiques a donné lieu à une importante réforme ;

La durée des études de l' « Ecole de commerce » (fondée par Ernest Solvay) a été portée de quatre à cinq ans.

Parallèlement à ces développements qui consacrent l'activité et la vigilance de nos six facultés, nous avons poursuivi le développement de notre programme d'enseignements en néerlandais. J'ai prié M. le Recteur de vous donner, dans quelques instants, d'intéressantes précisions sur l'état actuel de cette réalisation et sur l'ensemble des problèmes résolus ou à résoudre pour permettre à notre Université de remplir sa mission d'institution unitaire bilingue.



La multiplication des enseignements, due aux extensions de toutes les disciplines scientifiques, et à l'augmentation rapide du nombre des étudiants, conséquence de l'évolution démographique et sociale, imposent à toutes les universités la nécessité inéluctable d'accroître leurs moyens d'action et d'augmenter la capacité de leurs locaux.

Pour l'Université libre de Bruxelles, ce besoin est accru en outre par la création des cours qui résultent de sa politique linguistique. Les espaces actuels dont elle dispose au Solbosch, au boulevard de Waterloo et au Rouge-Cloître sont évidemment insuffisants pour permettre les développements à réaliser.

Dans le cadre de la politique adoptée par notre Conseil d'Administration en sa séance du 29 mai 1967 et qui a été communiquée au Gouvernement et à la presse, nous comptons obtenir la disposition des espaces complémentaires nécessaires pour assurer le développement rationnel et rapide de nos installations et notamment les 45 hectares de la Plaine des Manceuvres.

Permettez-moi, pour dissiper toute équivoque, de rappeler que dans la motion évoquée ci-dessus et dans la communication du 7 septembre il a été clairement exprimé et confirmé que la cession de la Plaine des Manceuvres ne pouvait être subordonnée à des modifications de la loi de 1911 confirmée et complétée par la loi de 1965.

Nous mettons également au point, avec le concours vigilant de la Commission d'Assistance publique, une program-

mation du développement des installations hospitalières nécessaires pour assurer, avec le maximum d'efficacité, la mission de notre Faculté de Médecine et de Pharmacie, confrontée avec les importants problèmes de recherche et d'enseignement à adapter aux possibilités de la science et aux nécessités de l'évolution sociale.

Dans tous les domaines, nous nous trouvons donc devant les impératifs d'un vaste programme que nous réaliserons dans la ligne d'une tradition qui est un élément essentiel de notre patrimoine et avec le concours des autorités qui représentent la collectivité nationale, laquelle se doit de contribuer au développement de notre grand établissement d'utilité publique.

Discours de M. le Recteur Marcel Homès

prononcé à la séance académique de rentrée du 4 octobre 1967

EXCELLENCES,
MESSIEURS LES MINISTRES,
MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,
MES CHERS COLLÈGUES,
MESDAMES, MESSIEURS,

L'an dernier, en cette même occasion, j'ai tenté d'affirmer l'existence de la communauté universitaire, celle qui unit maîtres et disciples, et, le faisant, j'ai voulu souligner tout particulièrement l'appartenance des étudiants à cette communauté.

Je voudrais aujourd'hui m'attarder quelque peu aux rapports qui doivent exister entre les membres d'une telle communauté pour que celle-ci soit plus qu'un mot. Des rapports harmonieux ne peuvent se concevoir sans la connaissance mutuelle.

Les étudiants se trouvent, dans cette communauté, à côté d'hommes plus âgés, avec lesquels ils vont devoir vivre quelques années. Parviendront-ils à les connaître? J'en dirai quelques mots bien que, évidemment, ce soit à eux de se prononcer à ce sujet. Mais les maîtres, qui passent trente ou quarante ans, parfois davantage à l'Université, voient défiler devant eux, tout au long de leur vie, un cortège de jeunes, toujours changeant. Parviendront-ils, eux, à les connaître? C'est bien là notre problème car, pour nous, il n'est pas question de les ignorer. N'y aurait-il pas l'impérieuse nécessité de la connaissance pour la vie en commun, qu'une autre raison imposerait d'arriver à une connaissance suffisante : c'est

l'obligation qui est la nôtre de porter sur eux des jugements académiques. Si les deux faces de la connaissance mutuelle sont également importantes, s'il m'est impossible d'en négliger totalement une aujourd'hui, il est cependant certain qu'il m'incombe à ce propos de me pencher surtout sur le problème de notre connaissance de l'étudiant.

Je voudrais le faire, puisque les besoins de la vie en commun ne permettent pas d'exclure quelque domaine que ce soit, en envisageant l'aspect académique, peut-être fort terre à terre, mais si lourd de conséquences, et puis, plus largement, l'aspect que constitue l'attitude des jeunes devant les grands problèmes de l'heure. Je voudrais aussi, je tiens à le dire dès maintenant, me pencher sur cette énigme en posant devant vous, le plus nettement possible, la question de savoir si l'énigme est vraiment difficile, ou si nous faisons bien tout ce qu'il faut pour la percer.

*
**

Disons tout d'abord quelques mots de cette connaissance que supposent, de notre part, nos jugements aux examens. Très certainement, en raison de l'importance que ces jugements présentent, le problème intéresse-t-il professeurs, étudiants, parents et même toute la société qui utilisera finalement le concours de ceux qui auront été consacrés sur la base de nos critères. Comment s'étonner que ce problème soit si brûlant, comment s'étonner de ce que tant d'enquêtes, d'études y aient été consacrées, études que, bien sûr, je ne reprendrai pas ici : des heures n'y suffiraient pas.

Pourtant, si la tâche est difficile, il est nécessaire de l'accomplir. Nous résolvons cette énigme, ou plus exactement nous y trouvons *une* solution car il le faut bien, sans que, pour autant nous en soyons nous-mêmes très satisfaits. Cette simple petite phrase traduit le fait que les professeurs s'intéressent au problème et que, tout en appliquant les méthodes du moment, ils s'interrogent sur leur validité et sont donc prêts à les modifier si des améliorations s'avèrent possibles.

Le problème intéresse donc la conscience des uns, mais il touche les autres par des aspects directement vitaux et c'est ce qui le rend angoissant. Qui n'a connu les visites de parents,

que l'échec des enfants plonge dans le désarroi ? Ce que l'on comprend mal inquiète et porte à croire à l'injustice. Le très grand accroissement de la population de nos universités a rendu le problème plus apparent que jadis. Cela nous fait croire, bien que ce soit fort incertain, que le problème se pose réellement en des termes nouveaux.

Comme mon but n'est pas ici d'étudier en soi le problème des examens mais bien de souligner à ce propos la difficulté qu'il y a à bien connaître l'étudiant, je me contenterai de dire combien nous sommes peu informés de l'opinion réelle des étudiants, en dehors de la réaction un peu simpliste qui ramène le problème à une difficulté de matière ou à l'humeur de l'interrogateur.

Sans m'appesantir sur ce point, je pense pouvoir dire que nous devons nous défendre de la tentation de résoudre le problème seuls, à coup de statistiques, mais que le concours des étudiants à une étude objective serait bien utile. Il faut saluer les efforts que certains cercles ont, récemment, déployés dans ce sens.

En fait, de quoi disposons-nous pour connaître « académiquement » nos étudiants ? De façon directe, de fort peu de chose, il faut le reconnaître : quelques contacts en cours d'années, fort brefs pour beaucoup de professeurs, nuls, disons-le, pour certains — et, finalement, de ce dialogue, bref aussi devant son importance — que l'on appelle l'examen.

Si c'était tout, ce serait fort inquiétant. Mais il y a ces moyens indirects que constituent les études, les conversations qui nous font bénéficier de l'expérience d'autrui. Paradoxalement, nous en apprenons souvent davantage par la visite d'autres institutions où, en restant extérieurs au problème, nous le voyons parfois mieux. N'insistons pas trop sur ces informations précieuses, car n'est-ce pas notre métier de recueillir, trier et traiter les informations ? Nous remplissons là, fort aisément et fort honnêtement, nos obligations. Mais en faisons-nous bien de même pour la connaissance directe et tentons-nous suffisamment d'améliorer les contacts, d'en rechercher les occasions ? N'est-ce point là la plus grande faiblesse du système, faiblesse évidemment accrue par le nombre d'étudiants ? Poser la question n'est pas la résoudre mais c'est, hélas ! y répondre. Ici plus qu'ailleurs la critique est, je le sais, aisée

quand l'art est difficile, mais il n'en reste pas moins un sérieux effort à faire de notre part.

Or il est important que règne une suffisante confiance dans les jugements portés aux examens. Aussi ne puis-je résister à donner au moins un élément d'information statistique, en dépit de ce que je viens de dire des informations de cette nature. C'est un élément récemment acquis. Il prouve, heureusement, que l'inquiétude ne doit pas être trop grande ni la critique trop sévère.

En effet les questions les plus brûlantes se posent certes à propos des examens de première candidature. Les professeurs ont à interroger des centaines d'étudiants. C'est certes à ce niveau que les contacts directs sont les plus difficiles et, partant, les plus rares. Au contraire les professeurs des licences et des doctorats vivent beaucoup plus près de leurs étudiants, les connaissent personnellement à un bien plus haut degré. Les uns et les autres paraissent donc en mesure de porter des jugements de très inégale valeur. Or que constatons-nous à propos d'étudiants de Philosophie, Droit, Médecine ou Sciences qui, ayant fait toutes leurs études à l'Université, ont pu être suivis tout au long des années ?

Parmi ceux qui réussissent sans grade, qui satisfont, selon l'expression consacrée, aux examens de première candidature, la moitié terminent leurs études, jugés par d'autres hommes et dans d'autres conditions, de la même façon : avec satisfaction. Les autres montent l'échelle des grades, obtenant une distinction (40 %) ou même une grande distinction (10 %).

Parmi les étudiants qui, en première, obtiennent une distinction, 46 %, près de la moitié donc aussi, terminent leurs études avec distinction. Les autres se partagent presque également en une fraction qui rétrograde à la satisfaction (24 %) et une fraction qui progresse à la grande distinction (30 %).

Enfin, parmi les étudiants qui obtiennent en première candidature la grande ou la plus grande distinction, les deux tiers conservent leur grade à la sortie des études, un tiers n'obtient que la distinction mais *aucun* ne descend à la satisfaction.

Il y a donc un remarquable parallélisme des résultats ou, si l'on veut, des jugements. Et comme le jugement des professeurs qui vivent le plus en contact avec l'étudiant semble le

plus sûr, est en tout cas le moins contesté, il est donc réconfortant de voir qu'en première candidature, il est si clairement parallèle au premier. Bien sûr, les échecs sont mis à part : c'est là un autre problème. Mais lorsque le jugement sur les étudiants qui n'échouent pas se trouve ainsi confirmé, il y a tout lieu de croire que le jugement qui conduit à l'échec n'est pas davantage, en moyenne, entaché d'erreurs qui relèvent des personnes ou des méthodes elles-mêmes. Sans doute reste-t-il nécessaire de se demander si les résultats de première candidature sont susceptibles d'être améliorés, mais c'est alors en recherchant aux problèmes d'autres causes, d'autres composantes que la difficulté, de la part du professeur, de connaître l'étudiant.

*
**

Mais il reste le problème bien plus important sur un plan général de la compréhension de l'attitude de l'étudiant devant tous les problèmes de l'heure. C'est, en grande partie, ce que l'on appelle le problème de la jeunesse qui, aux yeux de certains, prend parfois des attitudes surprenantes — ce qui justifie le mot d'énigme — et qui se traduit par des réactions inattendues, parfois agressives, très souvent en tout cas mal acceptées et qui sont, plus que les opinions, à la base du malentendu des générations.

La position des jeunes et, en particulier, des étudiants heurte souvent, il faut bien le dire, les plus anciens qui sont fort tentés de contester aux premiers la qualification voire le droit de formuler certaines opinions. C'est ainsi que naît facilement la confusion entre positions et prétentions. Il est clair que l'emploi du mot prétention suppose un jugement préalable, et traduit *a priori* un certain manque d'objectivité.

Je ne partirai donc aucunement d'une telle position et, bien au contraire, justifiant le titre de mon exposé, je me demanderai tout d'abord comment il se fait que l'étudiant, qui vit près de nous pendant quelques années, reste pour nous, à tant d'égards, une énigme.

C'est sans doute avant tout parce que, malgré tous nos efforts conscients, nous le jugeons souvent sur nos souvenirs. Et quelle source d'erreur !

Certes, il existe des constantes et, même dans les réactions estudiantines qui parfois nous choquent, nous pouvons retrouver les échos de notre propre jeunesse. Mais, se fier à cette optique pour arriver à comprendre l'étudiant, est bien plus souvent un leurre qu'une position utile. On trouvera toujours dans les problèmes dits « des jeunes d'aujourd'hui » des faits fondamentaux qui se rapportent seulement aux « jeunes de toujours ». Cela peut signifier très réellement que nous sommes passés par les mêmes problèmes, mais cela ne veut pas dire que l'image que nous en avons gardée nous éclaire bien fort sur la façon dont les perçoivent les jeunes d'aujourd'hui.

Car cette image ne s'est pas seulement estompée ; elle a aussi, c'est plus important, subi des surimpressions et, surtout, elle s'est corrigée par les leçons que constituent au long d'une vie tous les événements par lesquels nous passons. Peut-être, en analysant comment cette image se forme et comment elle se corrige, serons-nous mieux à même de comprendre l'image que se forment aujourd'hui les jeunes des problèmes qui les entourent. Cette image ne saurait être identique à celle que nous percevons, placés cependant devant les mêmes problèmes.

Ainsi, ce qu'il y a de permanent dans les problèmes de la jeunesse, c'est la façon dont la jeunesse en est fondamentalement frappée. Probablement en étions-nous frappés jadis de la même façon ; probablement en serions-nous frappés comme eux aujourd'hui si nous étions de leur âge. C'est donc que la façon d'en être frappé est bien moins le propre des individus que le propre de l'âge. Le problème est-il pour autant sans solution ?

Ce qui nous heurte le plus nous, les « moins jeunes », c'est la réaction de la jeunesse, ses manifestations. Et paradoxalement, cette différence de réaction, qui nous fait croire que nous ne réagirions pas comme eux, car en fait, nous n'avons jamais été placés au même âge devant les mêmes problèmes, cette différence est ce qui tient le plus à ce dont nous sommes, nous-mêmes et pas eux, le plus responsables. C'est, en effet, tout le contexte d'événements passés depuis notre propre jeunesse, dont le contexte actuel n'est qu'une résultante, que nous voyons fort naturellement de façon différente d'eux, nous pour

l'avoir en partie fait ou vécu, eux pour l'avoir reçu comme nous avons reçu, jadis, un autre contexte.

Comment ne pas croire, puisque entre-temps nous avons acquis une expérience, comment ne pas croire que c'est nous qui avons raison? Peut-être — je n'en sais rien — peut-être, sommes-nous plus sages : mais à quoi cela nous sert-il pour les comprendre si nous ne voulons pas admettre qu'inévitablement, nous devons percevoir et agir différemment? Faisons donc provisoirement abstraction de l'idée, si normale, que nous pouvons les guider.

Et cependant, cela vaut que nous nous interroguions. Sans doute — notre vie, derrière nous, est là pour nous en convaincre — sans doute avons-nous appris tout au long du temps, sans doute avons-nous été guidés, mais par les événements plus que par les hommes. Ne confondons pas le guide que nous pouvons effectivement être (et pour bien peu de temps pour chaque étudiant) dans l'étroit domaine de compétence qui est le nôtre, ne confondons pas ce guide avec celui que nous pourrions prétendre être devant tous les problèmes du moment et qui, lui, est contesté. En fait, la meilleure façon de guider est celle que nous pratiquons sans le savoir, par nos actes, par l'expression de notre pensée qui ne peut, à aucun moment, être contraignante ni même être un conseil. Nos actes, l'expression de nos pensées sont des faits et comme tels, ils marquent ceux qui les perçoivent et sont déjà pour eux les premiers éléments de tout ce qui, pour eux aussi, se superposera aux premières images, les corrigera — ce qui ne veut pas dire les améliorera —, les modifiera progressivement comme, pour tous les hommes, les premières images ont laissé des souvenirs altérés.

En fait, la différence est très simple. La perception des jeunes est tout naturellement plus directe, on pourrait presque dire plus physique. Celle des hommes mûrs est inséparable de certaines comparaisons, de réflexions. Elle est moins directe, elle est moins pure. Au moment même où nous percevons des événements identiques, nous les percevons à travers le filtre, l'écran de tout ce qui est resté de nos perceptions antérieures. Même si nous croyons les ressentir comme les jeunes, même si nous croyons être si près d'eux par la pensée, en bien des cas, nous différons en fait très fortement. Nous nous formons une opinion qui résulte autant de l'impact actuel que

de tout ce que nous avons ressenti, et qui nous a marqués. Les jeunes perçoivent dans l'immédiat, dans la dureté de l'immédiat, et leur impression ne peut être, en plus de cet impact immédiat, que le résultat de choses apprises, non de choses vécues et perçues.

Le résultat — que ce soit opinion ou réaction — ne saurait être le même.

Percevant sans cette correction, bonne ou mauvaise due aux longues expériences antérieures, percevant directement les événements immédiats, la jeunesse de tous les temps est tout naturellement marquée par son présent. En d'autres termes, les événements d'aujourd'hui nous frappent aussi, mais ils ne frappent pas un récepteur neuf et ainsi, l'effet ne peut être le même.

Songons un instant, nous qui sommes des hommes mûrs, mais d'âges différents, nous qui n'avons en commun que de n'être plus considérés comme jeunes par les jeunes, songons à ce qui nous a marqués quand nous avons vingt ans.

Pour les uns, ce seront les séquelles de la grande convulsion de 1914-1918, le désarroi, le désabusement devant les espoirs un instant formés et le renouveau de ce que l'on croyait mort. A cela, pour certains d'entre nous s'ajouteront des images, des images vraies qui se rapportent à cette époque. Que voulez-vous, moi aussi je ne puis évoquer pour ce temps que des événements vécus. Et pour moi, remarquez-le, comme pour ceux qui ont maintenant vingt ans, comme pour vous aussi, collègues et auditeurs plus jeunes, l'image des tranchées de 1914-1918 est seulement de l'histoire. Mais quel que soit le moment où l'on commence, il en est un pour lequel existent des images réelles : ce seront les premiers avions allemands de 1914, ce seront les premières perquisitions, ce sera la lutte contre le dénuement et la famine, ce sera cette première prise de conscience de ce qu'une forme de mensonge peut être un acte de courage, un devoir, et de ce que cela comporte comme conséquences, sur nos traditionnelles conventions du bien et du mal.

Pour d'autres, mais pour ceux aussi de ma génération qui avaient la faiblesse de se croire jeunes encore en 1930, ce sera la montée de l'hitlérisme, mais cette montée vécue et ressentie qui est bien autre chose que la lecture des journaux et des

livres. Ce sera cette montée de tout ce qui heurtait notre conscience et qui nous faisait trouver notre pouvoir politique inacceptablement faible tout, comme aujourd'hui, nos jeunes ne comprennent pas l'absence d'engagement intégral du pouvoir actuel. Ce sera cet hitlérisme ascendant contre lequel ici, dans cette Université, nous avons réagi car nous sentions déjà ses menaces, et qui posait pour nous (comme d'autres problèmes le font aujourd'hui, pour d'autres) la question de cet affrontement brutal, volontaire, consciemment proclamé, de tout ce qui nous était cher avec des visions nouvelles que nous rejetions et aussi, il faut le dire car cela éclaire singulièrement le problème des jeunes d'aujourd'hui, le dégoût devant certaines acceptations.

Pour d'autres, ces premières images de choses vécues, ces premières images d'un impact si direct, se sont les images proprement dites de la dernière (je dis ce mot en en percevant l'ironie), de la dernière guerre, images naïves qui faisaient de l'héroïsme une chose claire et simple, et cependant y mêlaient le sentiment de l'horreur. Ce sera aussi l'anxiété de la délivrance attendue, qui faisait passer sur le détail des événements quotidiens, et qui faisait oublier parfois, reconnaissons-le, le prix que d'autres en payaient pour nous. C'est aussi, il faut bien le dire, pour ceux qui les ont connues, ces images sans nom que l'on ne peut oublier quand on les a perçues soi-même, qu'on ne peut alors chasser de son souvenir, celles du chargement du bétail humain dans les wagons qui l'emportaient vers son destin et auxquelles étaient associés tant d'hommes qui vivent encore.

Comment voudrait-on qu'avoir vu et connu ces choses soit pareil à les avoir lues ou apprises ?

Pour d'autres encore, et nous nous rapprochons de ceux qu'on appelle les jeunes, sans encore les atteindre, ce sera la nouvelle illusion qui a suivi l'espoir, et la nouvelle désillusion qui a suivi l'illusion. Ce sera la retombée dans la veulerie après la montée vers l'idéal.

Mais pour certains de nous, c'est tout cela ensemble. Et comment voudrait-on que ceux qui ont connu tout cela n'en perçoivent pas autrement les phases successives que ceux qui les ont suivis et qui ont, tour à tour, connu en premier lieu, ces mêmes images comme celles qui frappent un esprit vierge ?

Nous arrivons ainsi à cette époque, à ces jours où, prétend-on, se posent des problèmes de jeunes, où les jeunes seraient tellement différents de nous que nous les comprenons mal, qu'ils sont pour nous une énigme. Pensons donc à tout ce qui fait le tissu des événements et des faits qui nous entourent. Pensons à leur complexité qui n'est peut-être pas plus grande que la complexité d'une époque révolue, ou qui nous apparaît telle uniquement parce que jadis nous nous fermions les yeux à certaines réalités. Pensons-y plutôt, sans nous poser tant de questions. Voyons simplement de quoi est fait ce tissu d'événements comme si, regardant une coupe cytologique sous le microscope, nous tentions de voir ce qui s'y trouve avant de chercher à nous l'expliquer.

Pensons au problème social, ce problème qui ne peut pas ne pas se concrétiser par des manifestations flagrantes, qu'elles soient brutales ou non. Pensons aux moyens disponibles pour ceux qui veulent agir sur cette situation — et qui ne sont pas les moyens dont on disposait il y a cinquante ans. Est-ce que, pensez-vous, dans un sens ou dans l'autre, on aurait alors hésité à utiliser les moyens dont on eût disposé?

Il faudrait, pour le croire, connaître bien mal l'histoire. Pensons donc aux impressions mais aussi aux actions que ce problème peut susciter et, provisoirement au moins, comme dans l'examen descriptif de notre coupe histologique, pensons-y sans porter de jugement. Peut-être comprendrons-nous une partie de l'énigme, peut-être comprendrons-nous que les impressions et les réactions devant un état de faits et de moyens, ne sont pas les mêmes chez ceux qui doivent les absorber d'un seul coup, par une sorte de découverte instantanée, et chez ceux qui peuvent y voir l'aboutissement temporaire d'autres faits et d'autres moyens et qui lient ainsi, inévitablement, le passé et le présent, qui lient l'observation et l'explication et qui échappent ainsi au pouvoir de pure et simple découverte.

Nous pourrions, nous devrions aussi penser à quelques autres grands traits de l'actualité. L'essor des peuples nouveaux. Les conflits armés et pourquoi ne pas prononcer le nom du plus frappant d'entre eux, celui du Vietnam?

Pour les uns, l'essor de ces peuples nouveaux, c'est un peu le reflet, peut-être naïf mais combien compréhensible, de leur

propre jeunesse et de leur propre besoin d'indépendance et d'affirmation.

Pour d'autres, et combien facilement et naturellement nous serons de ceux-là, tout en gardant au fond du cœur le même amour de l'indépendance que nous avons aussi chantée jadis, cette même situation apparaîtra comme un moment dans une suite de temps, comme une étape peut-être meilleure mais qui résulte en partie de celle qui l'a précédée. Elle n'eût peut-être pas existé sans elle et, par conséquent, elle ne la condamne pas en bloc et dans tous ses aspects, comme elle paraît le faire aux yeux de ceux qui la perçoivent brutalement quand ils sont, eux aussi, neufs.

Cette guerre, que j'hésitais presque à nommer, n'en ressentons-nous pas tous également l'horreur? Devons-nous nous étonner cependant que cette horreur dont la perception est également liée à ce que l'homme jeune ressent le plus durement, l'impression d'injustice au sens le plus cruel du terme, devons-nous nous étonner que cette horreur frappe les jeunes autrement que ceux qui, sans l'approuver un instant de plus, la situent parmi toutes celles qu'ils ont hélas connues et qui, pour les jeunes, n'étaient que de l'histoire? Au reste, ne devrions-nous pas la percevoir plus profondément qu'eux-mêmes et réagir plus violemment, nous, qui avons pu en savoir l'inanité, ce qui en est bien la condamnation la plus forte, sur le plan des faits?

Et voilà que ce fossé qui sépare des générations, s'il ne se comble pas par l'analyse, apparaît cependant un peu moins mystérieux. Je viendrai, tout à l'heure, à la question de savoir si l'Université n'est pas le lieu où peuvent s'élaborer les efforts en vue, sinon de le combler, au moins de le franchir. Le sentiment — mais aussi la pratique — de la communauté nous y aidera peut-être.

Mais il faut bien ajouter encore que si j'ai pris comme exemple ces événements brutaux, implacables que nous avons vécus et qui, hélas, persistent encore, les opinions des jeunes touchent aussi les problèmes en apparence moins brutaux, mais qui nous intéressent tout aussi directement : ils s'interrogent par exemple sur les problèmes académiques eux-mêmes, ceux que nous aurions pu croire tenir entre nos mains et dont il semble qu'ils veuillent se saisir. Que pourrions-nous gagner

à ne pas tenir compte de ce désir? Pouvons-nous réellement vivre dans l'illusion qu'en l'ignorant, en l'écartant, nous pourrions éviter de le voir se manifester? Combien plus utile la tentative de percer l'énigme, que le facile désir de ne pas en reconnaître l'existence!

Et il importe d'être plus clair encore : ce n'est pas seulement parce qu'il serait illusoire de vouloir les ignorer que nous pouvons écarter les opinions des étudiants sur un problème qui nous paraît bien être le nôtre : la définition de l'Université, sa conception, son organisation. C'est aussi, reconnaissons-le, parce que le souci d'une information objective doit nous empêcher d'écarter *a priori* des opinions dont nous contestations d'avance la validité. N'y aurait-il qu'une faible chance d'y trouver un apport utile, qu'est-ce qui nous permettrait de le refuser s'il existait et comment savoir si cet apport utile peut exister si nous dénions aux étudiants le droit d'exprimer leur pensée à ce sujet, si nous nous refusons à les comprendre, si nous faisons donc nous-mêmes en sorte qu'ils restent pour nous une énigme?

Et il est bien d'autres problèmes, à côté de l'académique, à côté du politique, à côté du social où les jugements sommaires sur les jeunes se forment si aisément (il y a d'ailleurs aussi, mais n'en prenons pas prétexte à réciprocité, les jugements sommaires sur les vieux), il existe d'autres problèmes de la jeunesse où peut-être nous avons à faire un effort personnel pour percer l'énigme. Il y a par exemple les aspects sociaux particuliers à l'Université où certains affrontements reposent sur une mauvaise connaissance de toutes les données du problème. Il y a les problèmes de l'hygiène du travail qui ne sauraient laisser indifférente la jeunesse estudiantine et où, peut-être, nous ne devrions pas vouloir trop faire *sans* eux, sous prétexte de faire *pour* eux. Il y a aussi — cela a son importance pour les intellectuels — le problème des loisirs. Mais peut-être y a-t-il surtout ce problème qui paraît tellement séparer la jeunesse actuelle de ses aînés, ce problème qui n'est jamais cité explicitement parmi nos préoccupations et qui doit l'être si nous voulons écarter toute hypocrisie : c'est l'étude, sinon le guide, en matière de l'établissement du lien sexuel et de la formation du couple. Pourquoi ce problème essentiel est-il traité seulement dans les groupements certes sympathi-

sants mais extérieurs à l'Université ? Pourquoi n'est-il pas reconnu comme un problème réel, encore plus immédiat que d'autres pour la jeunesse ? Quand donc nous départirons-nous des séquelles de nos souvenirs — en raison desquelles nous nous contentons de constater que tout est bien changé par rapport à notre propre jeunesse ? D'ailleurs, du temps de cette fameuse jeunesse passée, notre position de jeunes, à cet égard, n'était-elle pas aussi profondément modifiée pour ne pas dire bouleversée par rapport aux vues de nos parents ? Dès lors la situation des jeunes, en ce domaine, ressortit non seulement à la morale, mais au domaine des faits biologiques et sociologiques objectifs et pourquoi donc ne seraient-ils pas étudiés au même titre que d'autres ?

Notre *Guide du Service social*, pour la première fois, mentionne ce problème et signale ce que nous pouvons offrir pour faciliter cette approche de la vie. Mais là aussi, seule une confiance accrue permettra de lever totalement ce qui reste du voile qui recouvrait jadis ces problèmes.

*
**

Il est temps maintenant de nous demander : faut-il faire quelque chose et, dans ce cas, que faut-il faire ?

Qu'il faille le tenter paraît difficilement contestable, le réel objectif à atteindre étant une confiance générale qui dépasse celle que j'ai déjà évoquée à propos de nos jugements d'examen, une confiance générale qui doit, comme je l'ai dit en commençant, faire que notre communauté soit plus qu'un mot.

Tentons donc, sur ce plan-là aussi, de connaître l'étudiant. Qu'il trouve surannés certains usages, voire certaines opinions, est-ce bien étonnant ? Qu'il ait tort de condamner en bloc ceux qui sont moins jeunes ? Certes, mais seulement dans la mesure où nous ne tombons pas dans une erreur semblable en condamnant comme puérides leurs attitudes, comme prétentieuses leurs aspirations.

Au reste, ici, nos souvenirs pourraient peut-être nous aider. Il n'y a pas qu'erreur à les utiliser, pourvu qu'on les analyse, qu'on les scrute. Or, puisqu'il s'agit de vie universitaire, nous disposons d'une précieuse ressource : le folklore de notre propre vie estudiantine, tout au moins de certains aspects

de ce folklore. Car s'il est des aspects de la vie estudiantine qui ont changé, et peut-être en mieux, qu'importe? Qu'importe que les graves problèmes sociaux de la nouvelle jeunesse estudiantine puissent condamner certains aspects anciens du folklore, et qu'en effet il vaudrait mieux qu'ils cessent d'exister?

Qu'importe, s'il en est d'autres qui contenaient une parcelle de ce permanent qui peut nous rapprocher des jeunes. Or il en est un dans la survivance de certains chants dont les termes fort romantiques feraient certainement sourire si on ne les plaçait dans leur contexte affectif et si nous ne constatons que la jeunesse, si ironique devant le romantisme, n'hésite cependant pas — nous le reverrons sans doute tout à l'heure — à les répéter.

Eh oui, n'avons-nous pas chanté comme eux :

« Nous sommes ceux qu'anime la folie et qui s'en vont, ivres de liberté. »

N'avons-nous pas chanté :

« Chez nous l'on a l'humeur paradoxale »

ou encore :

« Aux rêves de notre âge, larges, ambitieux, s'il était fait outrage, gare à l'audacieux! »

N'avions-nous pas le même souci d'indépendance, poussé au même degré du refus d'être conduits ?

Certes il est aisé, après la fuite des années et après qu'un certain brouillard soit descendu sur la route parcourue, il est aisé d'en sourire, voire de s'en moquer. Mais en les condamnant, ne condamnons pas, plus sévèrement que ne peuvent le faire les jeunes, notre passé. Et ne perdrons-nous pas alors une belle occasion de mieux comprendre ceux qui nous sont en partie devenus une énigme parce que nous voulons nous séparer de ce passé ?

Si, tout à l'heure, nous nous joignons aux étudiants pour reprendre quelques phrases de ces chants, ne nous imaginons pas que nous sacrifions seulement à quelque rituel qui serait alors assez ridicule. Demandons-nous plutôt si, en nous joignant tous ensemble dans ces phrases déjà anciennes et encore acceptées, nous ne voulons pas, par là, manifester le désir de comprendre les jeunes.

Façon sentimentale d'approcher le problème? Peut-être, mais pourquoi en rougir?

Il nous est d'ailleurs aisé de retomber dans le rationnel en cherchant les moyens de nous connaître, les moyens, pour nous, de percer l'énigme. De quels moyens disposons-nous, sur le plan des problèmes académiques ou plus généraux ?

Il y a tout d'abord les positions affirmées par les étudiants par le truchement de leurs diverses associations : facultaires, syndicales, politiques, régionales ou nationales. Or là, s'il est aisé de connaître ces positions, surtout lorsque leur expression est écrite, il faut bien reconnaître une difficulté : il est très difficile de se convaincre de leur degré de représentativité. Notre information est donc bien incertaine, bien malaisée. Les opinions réelles ne sont-elles pas infiniment plus nuancées, voir plus divergentes qu'il n'apparaît de ces déclarations, lesquelles se réclament bien souvent de la plus grande majorité, voire de l'unanimité, mais dont on sait aussi qu'elles ne sont pas toujours l'expression d'un bien grand nombre absolu d'opinions individuelles ?

Je n'ai pas l'intention de faire ici la critique de cette expression, ce n'est pas là mon propos. J'ai seulement voulu faire apparaître la difficulté de l'obtention d'une image objective et, partant, le fait que l'énigme ne disparaît pas facilement. Au moins aurions-nous peut-être une image plus fidèle si chacun pouvait s'exprimer.

Il n'y a donc pas seulement de notre part la difficulté liée à la différence d'optique qu'entraîne l'âge, mais aussi celle d'être clairement et valablement informés. Or, ce que je viens de dire des opinions dans leur expression parlée ou écrite est encore plus vrai de leur expression par des manifestations, car alors il s'y mêle un élément tempéramental supplémentaire — pour ne rien dire de la psychologie des foules. La reconnaissance de ces manifestations comme l'expression valable d'un courant d'idées vraiment représentatif de l'opinion de la jeunesse pensante est encore plus risquée.

Il persiste donc une bien grande difficulté à connaître l'étudiant.

Mais difficulté ne veut pas dire raison d'abandon. Et si les expressions, les manifestations sont difficiles à interpréter, ce n'est pas, là, motif à refuser chez l'étudiant l'existence d'une optique parfaitement valable en soi, parfaitement représenta-

tive au moins de sa réceptivité particulière, de la réactivité propre à son âge.

A côté de ces activités des cercles d'étudiants, il est une autre occasion de contact, partant, de possibilité de compréhension. C'est le jeu des commissions consultatives, voire de commissions délibératives auxquelles participent des étudiants.

Les occasions et les moyens existent donc. Pourtant, la situation n'est pas tellement aisée. Le travail de telles commissions ne va pas sans une confiance mutuelle, ne va pas non plus sans une certaine forme qui, pour certains jeunes au moins, est précisément ce qu'ils regrettent *a priori*. Que nous soyons, dans leur esprit, qualifiés en des termes assez irrespectueux, ce n'est certes pas pour faciliter les choses. Mais ayons le courage de reconnaître qu'entre le « croulant » de nos jours et le « barbon », le vieillard de quarante ans de Molière, il n'y a pas tellement de différence et la chose, de notre côté au moins, ne justifierait pas le refus du dialogue. Ou bien nous renonçons à croire en la vertu de notre propre expérience, ou bien nous accepterons qu'elle ne soit pas jugée, de prime abord, comme garante de cette vertu sans l'épreuve de la discussion.

A nous qui prétendons — et cela me semble juste — mieux connaître et mesurer mieux cette communauté dans laquelle nous avons passé tant d'années, à nous de bien réaliser *qu'il n'y a pas de communauté sans participation*. N'acceptons donc pas seulement, sollicitons cette participation.

Cela veut-il dire cogestion? N'employons pas les mots qui font peur, ou plutôt, ne tombons pas dans le piège qui nous conduirait à discuter de mots plutôt qu'à discuter de problèmes. Si le mot cogestion est — et c'est au moins mon opinion — un mot-piège, le problème que j'ai esquissé n'en existe pas moins, et comment l'étudier dans une communauté sinon par un dialogue? Comment l'étudier dans une communauté comme la nôtre, sinon par un dialogue confiant? Il faut donc bien mettre à l'épreuve les diverses confiances que j'ai citées : la confiance dans les structures, même quand on tente de les réformer, la confiance dans les hommes, tant pour l'enseignement que pour l'examen, la confiance enfin dans les règles et l'utilité d'une saine discipline.

Pour mettre à l'épreuve ces formes de la confiance, les cercles estudiantins nous offrent une double voie d'approche.

En premier lieu, ils discuteront en leur sein, donc entre étudiants, et en toute liberté, de ces problèmes. Est-ce trop demander qu'ils le fassent sans sombrer dans la systématique opposition ? Est-ce trop espérer que de croire en une possibilité d'étude objective ? Si nous désespérons de cela, toute tentative de construction serait évidemment vaine. Il faut donc partir de l'idée qu'il existe là une saine possibilité, une saine volonté aussi. Mais n'est-ce pas également légitime d'espérer que les enseignants, les examinateurs envers qui la confiance est demandée, acceptent de participer, sur un simple plan humain, à de tels travaux ? La chose est évidemment souhaitable. Elle est évidemment possible si la discussion elle-même est possible, sinon dans une sérénité qu'on ne saurait attendre de la jeunesse, au moins dans une atmosphère de coopération, de courtoisie suffisantes. Les cercles estudiantins — et pour cet objet-là tout particulièrement, les cercles facultaires — peuvent intervenir d'une autre façon encore s'ils acceptent, en dehors des initiatives qu'ils prendraient eux-mêmes, de répondre aux questions qui leur seraient posées. Mais là, reconnaissons que c'est avant tout à nous qu'il incombe de les poser. *Les posons-nous suffisamment ?* Je crois que quiconque veut réfléchir connaît la réponse à cette question.

De même, dans les Commissions consultatives au travail desquelles je participe, je ne sens pas toujours le vrai désir de collaboration qui me paraît seul pouvoir garantir le succès. Peut-être me trompé-je — je voudrais le croire — mais mon impression est que, bien souvent, la position estudiantine reste celle de revendication et non celle de l'étude des problèmes.

Or, revendiquer, n'est-ce pas impliquer que d'autres puissent accorder, alors que dans la communauté universitaire il n'y a pas davantage lieu de parler de revendication que de concessions mais bien de travail objectif en commun ?

Tout le problème de la collaboration est là, dans le rejet des positions hostiles reposant sur les préjugés. S'il est utopique d'espérer aujourd'hui que des nations partent, dans l'examen de leurs difficultés, du préalable de la confiance et de la bonne foi, en est-il de même à l'Université ? Je ne voudrais pas un instant le croire. Il doit être possible de s'asseoir à une même table sans se ranger d'avance, réciproquement, dans la

catégorie de ceux qui viennent pour arracher des concessions, ou de ceux qui viennent pour défendre des privilèges.

A mes yeux, ce n'est pas là, chez nous, un espoir utopique et dans cet esprit il n'y aura pas lieu de se battre pour la cogestion, car elle sera la conséquence du dialogue et non l'objet d'une conquête. Le terme, ainsi, aura été démystifié.

En ce qui nous concerne, ce sera en nous offrant au dialogue intégral, en essayant de construire en commun une université en perpétuelle adaptation, ce sera ainsi que nous aurons fait notre part. Ne savons-nous pas qu'isolés, nous pouvons si peu et qu'ensemble nous pouvons tant? Que la sagesse de cette proposition l'emporte sur la facile dérision où tombent si aisément aujourd'hui les expressions qui se rattachent aux formes d'un patriotisme dont on ose à peine se réclamer. Que les étudiants, au moins, aient compris qu'en reconnaissant aujourd'hui qu'ils peuvent pour nous être parfois une énigme, je n'ai pas voulu faire autre chose que proclamer mon désir de les voir eux-mêmes contribuer à la supprimer et mon souhait de leur en voir donner l'occasion, en analysant ce qui nous en rend la solution difficile, en tentant de prendre conscience de cette nécessité de rapprochement dans le respect de l'expression autonome, non incompatible avec la coopération, et dans la volonté aussi de l'affirmer. Les énigmes existent surtout au royaume des sourds et des aveugles.



Op verzoek van de Raad van Beheer zal ik U nu de beslissingen schetsen betreffende het taalprobleem en de taalpolitiek van onze universiteit.

Twee aspecten zullen beschouwd worden : enerzijds de principen en middelen, anderzijds de aktuele toestand en het programma van de verdubbeling.

Eerst en vooral moet duidelijk verklaard worden dat het doel der verdubbeling niet alleen de volledige gelijkgerechtigheid is van de professoren en van de studenten der beide taalgemeenschappen. Aan deze gelijkheid kan niet getwijfeld worden.

Het doel is het samenleven van mensen, die het Frans of het Nederlands als taal gekozen hebben, aan deze tweetalige universiteit te bevorderen.

Ten eerste zullen de studenten op alle niveaus van het universitaire leven, waar kontakten mogelijk zijn, te woord gestaan worden in hun eigen taal ; dit zal het geval zijn in het onderwijs, het wetenschappelijk onderzoek en de administratieve diensten. In de Faculteiten blijven de leden van het onderwijzend personeel samen, of ze nu in het Frans of in het Nederlands doceren. Iedereen zal er precies dezelfde rechten hebben op individueel promotie en dezelfde middelen voor de ontwikkeling van zijn wetenschappelijke of didactische activiteiten.

Dezelfde criteria — leeftijd, verdiensten — zullen de promotie bepalen ; dezelfde criteria — belang, geschiktheid, hoedanigheid — zullen de middelen bepalen die ter beschikking van iedereen zullen worden gesteld.

Het samenleven zal niet als een oorzaak van moeilijkheden beschouwd worden maar veeleer als een mogelijkheid tot verrijking. De bibliotheken, de kostbare uitrustingen zullen gemeenschappelijk gebruikt worden, zonder enig bijzonder voorbehoud tenzij deze van wetenschappelijke of didactische aard.

Er zal dus een gemeenschappelijk leven bestaan in de diensten, in de instellingen en in de laboratoria met de zekerheid van individuele en collectieve ontwikkelingsmogelijkheden.

Dat alles zal zeker problemen stellen. Het taalgebruik zal vrij zijn op alle niveaus van het universitaire leven : in de Faculteiten, in de hogere colleges, in de Raad van Beheer en zal gelden voor schriftelijke als voor mondelinge mededelingen. De betrekkingen met personen en instellingen die vreemd zijn aan onze universiteit steunen op dezelfde principes.

Het unitaire karakter van de Faculteiten zal gegrondvest worden door het feit dat ze één Voorzitter, één Vice-Voorzitter en één Sekretaris zullen hebben die gekozen worden zonder rekening te houden met de taal waarin ze doceren of met hun eventuele kennis van de andere taal. Zo zal ieder professor dezelfde mogelijkheden hebben aan alle aspecten van het universitair leven deel te nemen.

Als het nodig is zullen bijzondere maatregelen genomen worden om op te wegen tegen de eentaligheid van de verkozen personen. Het basisprincipe zal de tweetaligheid van de diensten en van de instellingen zijn.

Ten slotte mochten deze algemene maatregelen in bepaalde gevallen onvoldoende zijn, zal er een speciale kommissie opgericht worden die de problemen ter gelegener tijd zal bestuderen en ervoor oplossingen zal trachten te vinden volgens de huidige opvattingen.

Zo zal de Universiteit een werkelijke verdubbeling in een unitaire instelling verwezenlijkt hebben wat betreft de principes en de modaliteiten.

Nu moet ik nog het verdubbelingsprogramma toelichten (het woord verdubbeling moet begrepen worden zoals hierboven beschreven).

Aan mijn verslag zal er een volledig tabel met alle nuttige gegevens worden toegevoegd.

Ik zal hier maar enkele cijfers geven. Met « een jaar » beduid ik elk studiejaar van eender welke natuur of graad aan de Universiteit. Er zijn 145 zulke « jaren » in ons algemeen programma der leergangen opgenomen voor de eerste en tweede cyclus.

Ik moet hier nog bijvoegen dat zowel voor de derde cyclus als voor sommige bijzondere leergangen, de oprichting ervan gewoonlijk afhankelijk wordt gesteld van de aanwezigheid en beschikbaarheid van bepaalde specialisten. Het is dus niet altijd, mogelijk, — in het Frans zowel als in het Nederlands —, de zekerheid te hebben een gegeven studiejaar of leergang op te richten. Bovendien wordt de derde cyclus nu op nationaal plan bestudeerd en is het dus onmogelijk een volledig programma voorop te stellen.

Van die 145 jaren van de eerste twee cyclussen zijn er 29 die « openingsjaren » genoemd worden, 't is te zeggen jaren die een studierichting beginnen. Al deze jaren bestaan in het Frans onderwijs.

In het Nederlands onderwijs hebben we voor het ogenblik 25 « openingsjaren » en in 1968 zullen we er 26 hebben.

Wat alle curcussen betreft bestaan er in het Frans 115 jaren die uiteindelijk tot een beroepsdiploma leiden. In het Nederlands bestaan er vandaag 86 en in 1971 zullen er zonder

nieuwe beslissingen en als gevolg van onze vroeger genomen beslissingen 111 kursussen tot een beroepsdiploma leiden.

Als men ook alle « wetenschappelijke » studie jaren beschouwt die nog niet in de vorige berekening werden opgenomen en die maar 1 % van alle studenten omvat — dus voor het totaal van 145 « jaren » in het Frans — zullen we in 1971, 129 Nederlandse « jaren » hebben.

Aldus heeft de Universiteit een nauwkeurig programma uitgewerkt voor wat gewoonlijk de verdubbeling wordt genoemd. Dit programma is nu al tot 71 % van zijn maximale mogelijkheid verwezenlijkt, dit is voor het totaal onderwijs in de eerste en tweede cyclus.

Op grond van de beslissingen die al genomen werden zullen we 89 % bereiken — en 96 % van de studie jaren die 99 % van de studenten omvatten.

Het verdubbelingsprobleem is geen probleem meer. Noch op het gebied van de principes, noch op het gebied van de gelijkheid van alle studenten en professoren en ook niet op het gebied van de verwezenlijking.

	Openingsjaren Aantal			Totaal aantal jaren Aantal			Totaal aantal jaren % in Nederlands taastelsel					
	F1	N ² I	N II	N III	F	N I	N II	N III	I	II	III	Mazimale mogelijk- heid
Wettelijke fakulteiten 1. Wettelijke graad	15	14	14	14	85	65	81	81	43,3	48,8	48,8	50
2. Wettelijke graad	8	6	6	6	30	15	18	18	33,3	37,5	37,5	50
Zesde Faculteit (3)	4	3	3	4	20	14	16	20	41,2	44,4	50,0	50
School voor Psychologie en Opvoekunde (4)	2	2	2	2	10	7	10	10	41,2	50,0	50,0	50
Totaal « klassieke beroepen » 1+3+4	21	19	19	20	115	86	107	111	42,9	48,2	49,1	50
Algemeen Totaal	29	25	25	26	145	101	125	129	41,5	45,9	47,1	50
Realisatiejaren	1967 F	1967 N	1967 N	1968 N	1967 F	1967 N	1970 N	1971 N	1967	1970	1971	

1 F. Frans
2 N. Nederlands

I. Gerealiseerd en voltooid
II. Begonnen - niet voltooid
III. Beslist in Beheerrad

*
**

A la demande du Conseil d'Administration, ainsi que l'a annoncé dans son rapport M. le Président du Conseil, je vais maintenant vous esquisser le sens des décisions prises par ce Conseil en matière linguistique. Ce problème intéresse également les membres francophones et néerlandophones de la communauté universitaire.

J'en traiterai, aussi brièvement mais aussi clairement que possible, deux aspects. Tout d'abord les principes et les modalités d'application, ensuite le degré d'avancement des réalisations.

Une fois pour toutes, il est clairement affirmé que le but visé n'est pas seulement une totale égalité entre étudiants ou professeurs d'appartenance linguistique différente. Une telle égalité ne saurait être mise en question. Mais le but recherché dans cette université bilingue est de rendre aussi parfaite que possible la vie en commun d'hommes faisant choix de la langue française ou de la langue néerlandaise.

Les étudiants, tout d'abord, trouveront, dans tous les domaines de la vie universitaire où de tels contacts peuvent s'établir, interlocuteur dans leur langue — et cela, aussi bien dans les occasions liées à l'enseignement où à la recherche que dans celles qui les mettent en rapport avec l'administration.

Dans les Facultés, où resteront groupés ceux qui enseignent en français et ceux qui enseignent en néerlandais, chacun aura strictement les mêmes droits à la promotion individuelle et au développement de ses activités didactiques ou scientifiques. Les mêmes critères d'âge et de mérite détermineront les promotions, les mêmes critères d'intérêt, d'opportunité, de qualification, détermineront les moyens de travail mis à la disposition de chacun.

La vie en commun, loin d'être envisagée sous l'angle des difficultés qu'elle peut susciter, sera encouragée pour les enrichissements qu'elle peut apporter. Les grands moyens de travail : bibliothèques, équipement coûteux, ne connaîtront pas d'autre affectation particulière que ceux qui proviennent du domaine scientifique ou didactique auxquels ils se rapportent. En d'autres termes, ils ne sauraient être systématiquement dédoublés. Il en résultera la vie en commun dans les

Services, les laboratoires, avec, à la fois, la garantie des possibilités de développement individuel et la sauvegarde du développement communautaire.

Certes, cela posera des problèmes. L'emploi des langues sera libre à tous les niveaux de la vie universitaire : dans les Facultés, dans les collèges plus généraux, au Conseil d'Administration. Cela concerne les interventions écrites aussi bien qu'orales. Les rapports de l'Université avec l'extérieur, personnes ou institutions, seront inspirés des mêmes principes.

Le caractère unitaire des Facultés sera défini par l'existence d'un Président, d'un Vice-Président, d'un secrétaire, choisis sans qu'il soit tenu compte ni de la langue dans laquelle ils enseignent, ni de leur connaissance éventuelle de l'autre langue. Chaque professeur aura ainsi les mêmes perspectives de participation à tous les aspects de la vie universitaire. Des structures complémentaires compenseront, lorsque ce sera nécessaire, l'unilinguisme des personnes, la notion de base étant le bilinguisme des services ou des institutions.

Enfin comme la mise en place d'un dispositif assurant l'atteinte d'un tel objectif risque de faire apparaître des situations particulières où l'application est à un moment donné moins parfaite, une Commission permanente, à laquelle chacun pourra s'adresser, examinera les cas qui lui seront soumis et y recherchera les solutions inspirées de la présente prise de position.

L'Université aura ainsi tenu intégralement ses promesses d'un dédoublement au sein d'une institution unitaire, processus complet sur le plan des principes et des règles de fonctionnement.

Il reste à résumer les étapes futures de son dédoublement. Nous prendrons seulement ici en considération les premier et second cycles, c'est-à-dire, ceux qui conduisent aux diplômes de licenciés, ingénieurs ou de docteurs sans thèse. Le troisième cycle fait en effet l'objet de discussions au niveau national et il est difficile de préjuger de sa structure future.

Un tableau annexé à ce rapport précisera les données que je suis bien obligé, verbalement, de présenter de façon fort simple pour qu'elles puissent être saisies à la simple audition.

Si nous appelons « années » toute année d'étude, complètement organisée, à quelque niveau et de quelque nature que ce

soit, notre programme comporte, aux premier et second cycle, 145 années en langue française. De ce total, 29 années constituent des années d'ouverture, c'est-à-dire celles par lesquelles on peut commencer des études susceptibles éventuellement d'options ultérieures.

Ces dernières années constituent donc réellement le choix que peut faire, à l'entrée à l'Université, un étudiant. Or, sur ces 29 possibilités offertes aux étudiants francophones, 25 sont dès à présent ouvertes aux néerlandophones, 26 le seront en 1968.

Pour l'ensemble de tous les cours qui conduisent à la délivrance de diplômes d'intérêt professionnel les plus demandés, soit pour 115 années en langue française, 86 existent dès à présent en néerlandais, 111 existeront en 1971 sur la base des décisions déjà prises.

Si on y ajoute tous les enseignements scientifiques, non déjà inclus dans les précédents et qui, en français, n'intéressent que 1 % des étudiants, pour le total de 145 années en français, existeront 129 années en néerlandais.

L'Université s'est donc fixé un programme qui assure un dédoublement — pour employer le terme si souvent utilisé — qui dès à présent atteint 71 % du maximum dans l'ensemble de tous les enseignements de premier et de deuxième cycle et qui, sur la base des décisions déjà prises, atteindra 89 % en 1971 et 96 % pour les études à but professionnel intéressant 99 % des étudiants, c'est-à-dire que le problème cesse, à ce moment, d'exister.

Sur le plan qui dépasse l'aspect quantitatif, tant pour le choix des personnes que pour le développement des activités et l'existence de tout ce que peut exiger l'accueil intégral, toutes les mesures sont déjà prises également. Le problème aussi cesse d'en être un en soi : il se réduit à ces améliorations constantes, également nécessaires, depuis toujours, au sein des activités francophones.

	Années d'ouverture Nombres				Années totales Nombres				Années totales % existant en Néerlandais			
	F1	N ² I	N II	N III	F	N I	N II	N III	I	II	III	Maximum possible
Facultés légales												
1. Sections grade légal	15	14	14	14	85	65	81	81	43,3	48,8	48,8	50
2. Sections grade scientifique	8	6	6	6	30	15	18	18	33,3	37,5	37,5	50
Sixième faculté (3)	4	3	3	4	20	14	16	20	41,2	44,4	50,0	50
Ecole psychopédagogique (4)	2	2	2	2	10	7	10	10	41,2	50,0	50,0	50
Total « professionnel classique » 1+3+4	21	19	19	20	115	86	107	111	42,8	48,2	49,1	50
Total général	29	25	25	26	145	101	125	129	41,5	45,9	47,1	50
Année de réalisation	1967 F	1967 N	1967 N	1968 N	1967 F	1967 N	1970 N	1971 N	1967	1970	1971	

1 F. Français
2 N. Néerlandais

I. Réalisées
II. Engagées
III. Décidées

*
**

ETUDIANTES, ETUDIANTS,
MEISJESSTUDENTEN, STUDENTEN,

Selon la tradition, je m'adresse maintenant plus directement à vous. Tout d'abord aux nouveaux, j'adresse la chaleureuse expression de bienvenue qui doit saluer leur intégration dans notre communauté.

Ik wens de nieuwe studenten aan onze Universiteit zeer hartelijk welkom. Voor hen ook is het nodig dat ik hier, zoals de vorige jaren reeds gebeurde, opnieuw mijn overtuiging uitdruk dat een harmonisch samenleven meer succes zal kennen wanneer iedereen ten minste een goede passieve tweetaligheid wil aanwaarden en beoefenen.

Cette remarque vaut évidemment pour les étudiants francophones et je n'y reviens pas davantage puisque je viens d'exposer les principes de notre politique linguistique.

Je ne puis cependant laisser passer l'occasion que j'ai de m'adresser à vous sans dire au moins quelques mots du libre examen. Dès demain vous verrez la complexité des notions que le mot recouvre. Dès demain vous connaîtrez aussi combien cette complexité peut être utilisée à masquer le contenu réel de positions qui n'ont de libre-exaministe que le nom.

Est-il vrai, comme le disent certains, que le libre examen est une chose du passé, tout au moins sur le plan de sa défense, car tout le monde aujourd'hui l'admet?

Je dois bien vous dire ma conviction qu'il n'en est rien et que plus que jamais la position libre-exaministe doit être proclamée, défendue, incarnée, pour éviter précisément qu'on affuble d'un nom des positions parfois fondamentalement opposées en esprit à ce que le nom représente.

Il doit, si ce que je vous dis a la moindre chance d'être vrai, exister un contenu minimum commun à toutes les variantes des vraies positions libre-exaministes. C'est cela que nous devons rechercher avant d'utiliser le mot : c'est là votre devoir.

Iedereen kan zich akkoord verklaren met het vrij onderzoek als het vrij onderzoek maar een woord is. Alle houdingen kan men zeker niet vrijzinning noemen. Vindt het woord zijn betekenis in het geloof? Waarschijnlijk veel minder in het geloof zelf dan in de manier waarop men het bereikt. Maar dit is hier misschien buiten kwestie.

De betekenis van het vrij onderzoek is hoofdzakelijk vervat in de plicht die vrijwillig werd aangegaan, altijd bereid te zijn zijn positie te herzien, altijd zijn houding op objectieve argumenten en een persoonlijke overtuiging te grondvesten en ongecontroleerde bevestigingen nooit te aanvaarden.

Or les affirmations répétées finissent par marquer les esprits et la vigilance la plus grande est nécessaire pour défendre l'individu contre l'emprise de cette pratique qui l'embrigade dans la troupe de ceux qui sont conduits et croient avoir choisi. Est-il nécessaire de dire que l'attitude libre-exaministe, en s'opposant à cette passivité, à cette docilité, a fort à faire, dans le monde actuel, dans beaucoup de domaines, et des domaines brûlants. Comme on comprend aisément que certains la prétendent périmée! On ne dénigre jamais que les adversaires avec lesquels on craint de devoir compter.

ETUDIANTES, ETUDIANTS,
MEISJESSTUDENTEN, STUDENTEN,

Ne vous laissez pas entraîner, pendant votre séjour à l'Université, par une illusion de libre examen.

Soyez vigilants, car ce serait pire que de refuser le libre examen : vous seriez des complices inconscients de ses pires adversaires. Conservez jusqu'au bout cette foi dans les ressources de votre pensée : elle est à vous, personne ne peut vous l'enlever.

Christianisme antique et pensée païenne : rencontres et conflits (1)

par **Marcel SIMON,**

Professeur à l'Université de Strasbourg
Directeur du Centre de Recherches d'Histoire des Religions

«Quoi de commun entre Athènes et Jérusalem? Entre l'Académie et l'Eglise? Entre les hérétiques et les chrétiens? Notre doctrine vient du portique de Salomon, qui avait lui-même enseigné qu'il faut chercher Dieu en toute simplicité de cœur. Tant pis pour ceux qui ont mis au jour un christianisme stoïcien, platonicien, dialecticien! Nous, nous n'avons pas besoin de curiosité après Jésus-Christ, ni de recherche après l'Evangile. Dès que nous croyons, nous n'avons plus besoin de rien croire au delà (2).» C'est en ces termes, d'une radicale intransigeance, que vers l'an 200, l'apologiste Tertulien définit les rapports, entièrement négatifs, l'opposition à ses yeux totale entre christianisme et pensée philosophique païenne.

Mais une cinquantaine d'années auparavant, un autre représentant de l'apologétique chrétienne, Justin Martyr, tenait sur le même sujet un langage fondamentalement différent : «Ce n'est pas seulement chez les Grecs, et par la bouche de Socrate, que le Verbe a fait entendre la vérité; mais les Barbares aussi ont été éclairés par le même Verbe, revêtu d'une forme sensible, devenu homme, et appelé Jésus-Christ (3).» Il ne s'agit plus ici d'opposition, mais d'accord, et d'une sorte de continuité providentielle. La philosophie grecque est comme un préchristianisme, un acheminement; elle apporte des

(1) Conférence faite à l'Institut d'histoire du christianisme de l'Université Libre de Bruxelles le 30 janvier 1967.

(2) *De Praescr. Haeret.*, 7, 9-13; cf. *Apol.*, 46, 18.

(3) *I Apol.*, 5, 4.

leurs de révélation, avant la révélation totale qui resplendit dans la personne et le message du Christ. Ce n'est pas forcer la pensée de Justin que de dire de la philosophie ce que saint Paul disait de la Loi juive : « Elle est le pédagogue qui nous mène au Christ (*) . »

Ces deux conceptions, inconciliables, ont pour nous l'intérêt de poser en termes particulièrement frappants l'immense et passionnant problème des relations entre christianisme antique et pensée païenne. Il est à peine besoin de préciser que je n'ai pas l'ambition de l'aborder ici dans toute sa redoutable ampleur. Je voudrais, bien plus modestement, proposer, un peu à bâtons rompus, quelques réflexions et points de vue sur certains aspects du problème.

Et d'abord, de Tertullien ou de Justin, lequel a raison, lequel offre la vue la plus exacte des choses? On peut dire, à coup sûr, qu'ils ont raison l'un et l'autre, et que leurs réactions traduisent, en même temps que l'opposition de deux tempéraments, deux façons de concevoir le christianisme. De fait, elles correspondent à deux attitudes que l'on retrouve côte à côte tout au long de l'histoire chrétienne. En affirmant que la curiosité et la recherche intellectuelles sont vaines et que l'Évangile, tel quel, doit suffire, Tertullien plaide pour ce que nous appelons aujourd'hui la foi du charbonnier; du même coup lorsqu'il oppose, comme deux grandeurs irréductibles, la spéculation philosophique et le christianisme, il apporte l'appui de son autorité à celles des écoles théologiques qui, répudiant toute compromission avec la philosophie et en particulier l'hellénisme, ne veulent connaître que la Bible seule. Quant à Justin, il est lui aussi le père de toute une lignée de théologiens, soucieux au contraire d'accorder les données de la foi et les démarches de la raison, et d'utiliser au service du message chrétien les enseignements de la sagesse antique. Il est au départ de ce qu'on appelle parfois l'humanisme chrétien.

Au demeurant, ce n'est pas là pour nous la question essentielle. Ce qui nous intéresse ici, ce n'est pas de savoir quel sort l'Église a réservé aux vues respectives de Tertullien et de Justin, mais bien plutôt comment leurs propres contemporains et plus généralement l'*intelligentsia* antique ont considéré le chris-

(*) Galates, 3, 24.

tianisme. L'opposition est-elle, comme le suggère Tertullien, entre la philosophie et quelque chose qui la condamne radicalement, entre la culture et l'anticulture, entre les intellectuels et les simples? Ou au contraire est-ce dans la ligne même de la pensée antique que le christianisme se situe? Est-ce en quelque sorte avec ses propres armes que le paganisme a été battu? Quel est le sens exact du conflit, et par voie de conséquence, quelles sont les causes de la victoire chrétienne?

*
**

A première vue, et si nous considérons les rapports entre l'Eglise ancienne et le monde païen depuis les débuts du christianisme jusqu'à Dioclétien, nous serons tentés de conclure que, sans conteste, il n'y avait entre les deux forces en présence aucune commune mesure. Leur opposition, même en dehors des périodes, en définitive assez brèves, de persécution violente et générale, est éclatante. Il serait imprudent néanmoins de prendre trop à la lettre les affirmations péremptoires et les outrances verbales du fougueux Tertullien. Une fois faite la part et de son tempérament combattif, et de la rhétorique, qu'il manie avec art et vigueur — en quoi il se révèle tout de même tributaire de la culture gréco-romaine — sa déclaration, transposée en un langage plus serein et moins délibérément agressif, traduit surtout la constatation d'une différence, que personne, ni aujourd'hui, ni à l'époque, ne songerait à nier : le christianisme, à coup sûr, même interprété en termes de platonisme ou de stoïcisme, est autre chose que le platonisme ou le stoïcisme. Et si les efforts de Justin et des apologistes de la tendance irénique se sont d'abord soldés par un échec, c'est que leurs interlocuteurs païens ont été surtout sensibles aux contrastes et aux oppositions.

Mais prenons-y bien garde. Lorsqu'on analyse de plus près, à partir des textes, les griefs formulés à l'encontre du christianisme par ses adversaires antiques, on s'aperçoit très vite que le grief fondamental, c'est qu'il s'écarte des normes reçues. On lui reproche sa nouveauté et son exclusivisme plus encore peut-être que le contenu de sa doctrine. *Molitores rerum novarum*, fauteurs de nouveautés, révolutionnaires, c'est ainsi que Suétone caractérise les victimes de ce qu'on appelle com-

munément la persécution de Domitien ⁽⁵⁾. Sans doute il n'est pas établi de façon absolument indubitable que ces victimes, Acilius Glabrio, Flavius Clemens, aient été des chrétiens. Et d'autre part le point de vue de l'autorité impériale, qu'elle soit exercée par un Domitien, « nouveau Néron », ou par un Trajan, *optimus princeps*, n'est pas nécessairement identique, en face du fait chrétien, à celui de l'opinion cultivée. Ce que les empereurs, effectivement, redoutent surtout de la part de l'Eglise grandissante, c'est une subversion de l'ordre établi. Leur hostilité est fondée en politique autant qu'en religion, si tant est qu'on puisse, dans la cité antique et l'Empire romain, dissocier les deux. Ce qui les inquiète, c'est que le christianisme se situe lui-même, délibérément, en marge, parce qu'il refuse de se plier aux gestes normaux du loyalisme civique et dynastique, qui se trouvent être des gestes religieux, au moins dans leur principe. A cet égard les chrétiens, qui se dérobent aux rites du culte impérial, même lorsqu'il n'y a là guère plus qu'une formalité, apparaissent bien à l'autorité romaine comme des novateurs et des révolutionnaires.

Mais le même grief se retrouve sous la plume des intellectuels, et il serait hasardeux de mettre cette similitude au compte de la flagornerie et de l'esprit courtisan. Ce serait méconnaître la force du conservatisme et du traditionalisme, non seulement dans les milieux politiquement dirigeants et socialement privilégiés, mais aussi parmi l'élite cultivée. Le *mos majorum* pèse d'un poids très lourd dans toutes les démarches de la pensée antique. Car on y voit non seulement le lien et le fondement de la société, mais un capital de sagesse accumulé au cours des siècles. C'est Justin, cette fois, qui reproche avec amertume à ses interlocuteurs de donner le pas à la tradition sur la vérité, τὰ ἔθνη πρὸ τῆς ἀληθείας τιμᾶτε ⁽⁶⁾. De fait, nous savons par de nombreux témoignages que la tendance était largement diffusée à l'époque parmi les intellectuels à faire de la tradition une sorte de critère de la vérité morale et intellectuelle, et en tout cas celui de la bienséance. « Un philosophe », déclare Celse, réfuté par Origène, « doit se tenir aux coutumes de son pays... Chacun doit suivre les lois et la reli-

(5) SUÉTONE, *Domitien*, 10.

(6) *I Apol.*, 12, 6.

gion de son pays (7) ». Comme à l'époque l'unification politique et le syncrétisme culturel et religieux avaient dans une large mesure atténué les différences nationales à l'intérieur de l'Empire, c'est le patrimoine commun de la culture hellénistique et gréco-romaine qui exige le loyalisme de tous, soit qu'il se substitue aux traditions locales, soit qu'il s'y superpose en les englobant. De ce devoir de « l'honnête homme » en même temps que du citoyen, seuls les Juifs sont officiellement dispensés. S'ils le sont, c'est encore parce qu'ils ont leurs traditions propres, liées à un pays et à une nation, et qu'ils peuvent en démontrer la très haute antiquité. C'est là quelque chose à quoi la mentalité romaine est sensible, et qui a contribué, pour une très large part, à faire reconnaître au judaïsme le statut de *religio licita*. On pouvait bien mépriser les Juifs, et parfois les haïr ; du moins avaient-ils un passé, des quartiers de noblesse. Les chrétiens en revanche, nouveaux venus sur la scène, et qui se vantent de n'être de nulle part, de n'avoir pas d'attaches nationales et territoriales, ne sauraient prétendre au même privilège. Non contents d'abandonner les croyances et les rites du paganisme, ils ne se sont attachés à ceux des Juifs que pour les délaisser à leur tour aussitôt. C'est d'un double crime de lèse-tradition qu'ils se sont ainsi rendus coupables, aux yeux de Celse, comme à ceux de Julien l'Apostat. Délaisant l'héritage de leurs pères, ἀπολιπόντες τὰ πάτρια, ils ont imaginé un culte nouveau, καινήν θυσίαν (8). C'est là, pour ce conservateur impénitent qu'est Julien, le plus grave des délits.

Il y a, sans doute, çà et là, dans la pensée antique, des réserves ou des critiques vis-à-vis de cette notion de tradition, pierre de touche de la morale et de la vérité. C'est, Justin le rappelle, parce qu'il les avait formulées trop vivement que Socrate a été condamné comme novateur, lui aussi, et comme révolutionnaire, pour avoir tenté d'instaurer les divinités nouvelles, καινὰ εἰσφέρειν δαιμόνια (9). Il y a là un précédent souvent invoqué par les apologistes chrétiens, qui se sont volontiers réclamés, comme Justin, du patronage de Socrate, dont ils

(7) ORIGÈNE, *Contre Celse*, 5, 27.

(8) JULIEN, *Contre les Chrétiens*, éd. Neumann, pp. 207 et suiv.

(9) *I Apol.*, 5, 3.

font une sorte de saint païen, précurseur du christianisme. Mais le cas de Socrate est exceptionnel. Il appartient à un passé déjà lointain. Les circonstances politiques du moment expliquent une condamnation qui, dans un autre contexte, n'eût sans doute pas été prononcée. D'autres voix par la suite se sont parfois élevées, d'autres penseurs ont contesté la légitimité du critère de la tradition et de la légalité. Mais ils le font en général de façon assez discrète, et toujours sans aller jusqu'au bout. Cicéron, par exemple, proclame bien qu'il est « absurde de tenir pour juste tout ce qui est fixé par les institutions et les lois des nations » ⁽¹⁰⁾. Il ne s'en tourne pas moins vers le passé romain, vers la tradition romaine lorsqu'il cherche des remèdes aux maux de l'heure. Et il ne songe pas un instant à se désolidariser dans la pratique du patrimoine culturel, politique et spirituel de Rome, pas plus que les Romains incrédules — et il n'en manquait pas sur la fin de la République et aux débuts de l'Empire — ne songeaient à se soustraire aux rites de la religion traditionnelle. En fait, seuls les chrétiens, à la suite des Juifs, mais sans l'impunité que conférait à ceux-ci leur statut officiel, vont jusqu'au bout et dans leur critique de la tradition et dans les conséquences pratiques qu'ils en tirent.

Dans l'ouvrage très composite et controversé que nous appelons les *Homélies* Pseudo-Clémentines, dans un passage dont l'origine juive est d'ailleurs certaine, à Apion, porte-parole du paganisme, pour lequel « c'est la plus grande impiété que d'abandonner les mœurs de ses ancêtres pour embrasser des coutumes barbares », Clément, porte-parole du christianisme, répond « qu'il ne faut pas garder à tout prix les usages de ses ancêtres, mais les conserver s'ils sont conformes à la piété et les rejeter s'ils ne le sont pas » ⁽¹¹⁾. Et il poursuit : « La différence est grande entre la vérité et la coutume. Car la vérité, sincèrement cherchée, finit par se découvrir, tandis que la coutume reçue, quelle qu'elle soit, qu'elle repose sur la vérité ou sur le mensonge, s'affermite par elle-même et sans réflexion. L'homme qui l'a reçue ni ne se réjouit de sa vérité, ni ne s'afflige de sa fausseté ; ce n'est pas en vertu d'un jugement

⁽¹⁰⁾ *De Legibus*, 1, 15, 42.

⁽¹¹⁾ *Homélies*, 4, 7-8.

mais en vertu d'une opinion préconçue qu'il s'abandonne à cette coutume et c'est au petit bonheur qu'ils s'en remet, pour sa propre espérance, aux sentiments de ses devanciers. Nous ne pouvons pas nous dépouiller facilement du vêtement de nos ancêtres, même quand on nous en a fait clairement sentir la folie et le ridicule ⁽¹²⁾. »

Aucun texte, me semble-t-il, ne fait mieux ressortir la différence fondamentale qui oppose le christianisme antique et les païens, même cultivés. Ceux-ci, lors même qu'ils critiquent et ironisent, continuent cependant de se plier aux règles du conformisme social et religieux. Les chrétiens au contraire font passer dans leurs actes leur condamnation de principe de la tradition reçue. Plus précisément, ils refusent de s'y plier pour ce qui est du culte, et de s'intégrer à cet universel syncrétisme où d'aucuns seraient disposés à leur faire une place : l'empereur Sévère-Alexandre vénérait dans son oratoire particulier, nous dit son biographe, des images d'Abraham et de Jésus à côté de celles d'Orphée et d'Apollonius de Tyane, qui est une sorte de saint du paganisme ⁽¹³⁾. Quant à l'aspect intellectuel, ils y font un tri. Ils en retiennent certains éléments, dont ils se réclament, et en rejettent certains autres. Le critère de cette discrimination, c'est la concordance ou l'opposition qu'ils croient constater avec les données de la révélation biblique. Tout l'effort de Justin et des autres apologistes harmonisants tend à opérer le partage, dans le patrimoine spirituel païen, entre ce qui est valable et en dernière analyse inspiré, parce que tributaire de Moïse, et ce qui est l'œuvre des démons.

Mais cette même démarche se rencontre, avec des motivations et des conclusions différentes, chez nombre de païens. L'exemple de Celse est, à cet égard encore, très significatif. Lorsque, précisant le grief fondamental qu'il adresse aux chrétiens de faire bande à part, il en vient à critiquer le détail de leur doctrine, il lui reproche d'une part d'être une doctrine barbare et absurde, faite pour des gens sans culture — c'est, transposé en langage hostile, ce que disait Tertullien —, d'autre part de plagier, en les interprétant à contresens, les enseignements de la philosophie grecque : c'est, également transposé

⁽¹²⁾ *Homélies*, 4, 11.

⁽¹³⁾ *Histoire Auguste, Alexandre Sévère*, 29.

dans un sens hostile, le point de vue de Justin. Mais dans la tradition philosophique et religieuse du paganisme Celse fait lui aussi un tri, tout comme Justin. Il est très remarquable en effet qu'une partie de ses critiques et de ses sarcasmes atteignent et parfois très explicitement, certains aspects du paganisme contemporain en même temps que le christianisme. Ainsi, lorsqu'il compare les chrétiens à ceux qui, « dans les mystères de Dionysos, effraient les assistants par l'apparition frauduleuse de spectres et de fantômes » (14), c'est tout le paganisme mystérieux des religions orientales qui est mis en cause. Lorsqu'il rejette et la naissance virginale du Christ, et sa résurrection, c'est avec des références précises à un certain nombre d'épisodes mythologiques, qui sont condamnés et rejetés du même coup, et ne méritent pas plus de crédit à ses yeux que les récits évangéliques. Surtout, la critique qu'il fait de la doctrine chrétienne fondamentale, l'Incarnation, implique la répudiation formelle de toute une tranche de la mythologie : « Si les chrétiens soutiennent qu'un dieu ou un fils de dieu est descendu ou doit descendre sur la terre... c'est là de toutes leurs prétentions la plus honteuse, et il n'est pas besoin d'un long discours pour la réfuter. Quel sens peut avoir, pour un dieu, un voyage comme celui-là ? Serait-ce pour apprendre ce qui se passe chez les hommes ? Mais ne sait-il donc pas tout ? Est-il donc incapable, étant donnée sa puissance divine, de les améliorer sans dépêcher quelqu'un corporellement à cet effet (15) ? » Il ne manquait certes pas, dans la mythologie classique, de visites divines dans ce bas monde. La plupart des Olympiens, à commencer par Zeus lui-même, se plaisaient fort sur cette terre, pour des motifs plus ou moins avouables. Sans doute, il ne s'agit pas, dans leur cas, d'incarnation au sens chrétien du terme. Mais il est clair que les objections que Celse oppose à l'incarnation d'un dieu au nom de l'omniscience, de la toute-puissance et de l'immutabilité divines atteignent les mythes du paganisme gréco-romain au même titre que le christianisme : « Jamais un dieu, jamais un fils de dieu n'est descendu sur la terre ni ne peut y descendre (16). » Aussi bien, s'il se fait, au

(14) ORIGÈNE, *Contre Celse*, 4, 10.

(15) *Contre Celse*, 4, 3-5; cf. P. DE LABRIOLLE, *La Réaction païenne*, Paris, 1934, pp. 119 et suiv.

(16) *Contre Celse*, 5, 2.

nom de la tradition, de la culture et de la bienséance, le défenseur de la religion ancestrale, ce n'est pas sans l'avoir considérablement épurée, dans la ligne d'un rationalisme d'ailleurs assez peu sûr de lui. Et l'on a mainte fois souligné qu'il y a entre Celse et Origène, par-delà leur antagonisme, plus d'une affinité de position et d'esprit dans la critique qu'ils font des croyances païennes.

Au reste, ni les critiques d'un Celse, ni à plus forte raison l'ironie « voltairienne » et le scepticisme total, au moins en apparence, d'un Lucien de Samosate ne sont parfaitement représentatifs de la pensée païenne du II^e siècle. Tous deux sont, avec des nuances, des « esprits forts ». Mais déjà le semi-rationalisme de Celse se combine, tant bien que mal, avec une philosophie d'inspiration platonicienne pour l'essentiel. Elle lui dicte parfois des accents d'une piété sincère, dont s'étonne Origène, par exemple lorsqu'il écrit : « Il ne faut jamais se détacher de Dieu, ni le jour, ni la nuit, ni en public, ni dans le privé, dans aucune de nos paroles et dans aucun de nos actes... L'âme doit être constamment orientée vers Dieu... Quant à ceux qui espèrent que leur âme ou que leur esprit jouira avec Dieu de la vie éternelle, c'est à eux que je m'adresse. Ils voient juste en estimant qu'à mener une vie bonne au point de vue moral on obtiendra la félicité, tandis que les pervers subiront la torture d'éternels châtiments. De cette croyance, ni eux, ni qui que ce soit ne doivent jamais s'écarter ⁽¹⁷⁾. » Sans doute, cette déclaration est faite à l'occasion d'une critique de la croyance chrétienne en la résurrection des corps, interprétée d'ailleurs dans son sens le plus matérialiste. Elle n'en a pas moins frappé Origène, qui y salue « quelques rayons de vérité ». Elle montre qu'entre les deux hommes les affinités ne sont pas seulement dans la critique qu'ils font du paganisme, mais ont parfois un caractère beaucoup plus positif.

Il y avait cependant, autour de Celse, nombre de païens plus foncièrement religieux que lui. Mieux préparés, à certains égards, à aborder la lutte avec le christianisme, parce qu'ils lui opposaient non pas simplement une critique négative et tout intellectuelle, mais la chaleur d'une foi positive, ils étaient aussi de ce fait même plus sensibles à l'attrait de la prédication

(17) *Contre Celse*, 8, 63 et 49; DE LABRIOLLE, *op. cit.*, pp. 132-133.

chrétienne, et plus exposés au risque d'une conversion : car, de toute évidence, entre les deux types de religion la lutte n'était pas égale.

*
**

Il ne faut pas, en effet, lorsqu'on examine le conflit paganisme-christianisme, envisager de façon exclusive les formes les plus philosophiques de la pensée païenne. Qu'il s'agisse de platonisme, de stoïcisme, de cynisme, de néo-pythagorisme, plus tard de néo-platonisme ou — ce qui, au début de notre ère représentait le type de pensée le plus courant — d'un amalgame plus ou moins heureux de diverses traditions, elles sont le fait d'une minorité. La masse des fidèles croyants et pratiquants ne possédait des doctrines philosophiques qu'une connaissance très superficielle, ou ne les connaissait pas du tout. Les critiques hautaines de l'intellectuel qu'est Celse atteignent, je l'ai noté déjà, en même temps que le judaïsme et le christianisme, certaines formes de la religiosité païenne, et parmi les plus vivantes. Le mépris qu'il affiche pour le vulgaire et pour tout ce qui vient de l'Orient rejaillit sur l'immense majorité de ses coreligionnaires et en particulier sur tous ceux qui, à quelque degré, acceptaient les croyances et les rites orientaux. L'opposition des intellectuels et des simples n'est pas, comme le proclament, avec des intentions très diverses, Celse et Tertullien, celle du paganisme et du christianisme. Elle est, à l'intérieur de chacune des deux religions, entre la masse des fidèles, assez peu préoccupés de formulations doctrinales précises, et les théologiens qui essaient de penser leur religion en même temps qu'ils la vivent.

Si ceux-ci mêmes nous apparaissent parfois assez proches les uns des autres, à plus forte raison ceux qui ne sont pas dogmaticiens de tempérament ou de profession et ne donnent pas à leur credo de contours très précis et très tranchés. Surtout, dans ce syncrétisme, dans cette interpénétration des rites et des croyances les plus divers qui est la caractéristique majeure du paganisme finissant, ce sont, il ne faut pas l'oublier, les éléments orientaux qui l'emportent, plus proches du christianisme, à tous égards, que les formes spécifiquement gréco-romaines de la religion, et que les écoles philosophiques traditionnelles. Le vrai conflit est là, beaucoup plus qu'entre

le christianisme et les philosophes à proprement parler qui, au II^e et III^e siècles n'existent plus guère, si l'on peut dire, à l'état pur, et dont la pensée n'arrive à exercer quelque rayonnement que si elle se combine avec autre chose, qui est précisément la religiosité orientale. Il est indispensable d'avoir bien présent à l'esprit ce fait si l'on veut comprendre le sens véritable de la lutte et les causes de la victoire chrétienne, telles qu'un historien peut les enregistrer.

Dès ses premiers pas hors de Palestine, voire en Palestine même, le christianisme s'est trouvé en contact avec le monde païen. Tout en répudiant toute compromission, il n'a pas entièrement échappé aux influences de ce milieu, pas plus que n'y avait échappé, malgré une égale intransigeance dans son exclusivisme monothéiste, le judaïsme : témoin Philon d'Alexandrie. Très vite ses recrues lui sont venues presque exclusivement, le recrutement juif s'étant tari dès les premières générations, d'entre les Gentils. Ceux-ci n'ont pas, en entrant dans l'Eglise, dépouillé entièrement le vieil homme, changé totalement leurs catégories intellectuelles et les réactions de leur sensibilité, répudié tout à fait leur culture, indissolublement mêlée d'éléments religieux. En définitive, interprétée par d'anciens païens pour des païens, c'est en termes intelligibles aux païens, parce que largement empruntés à leur propre vocabulaire, que la doctrine chrétienne a réussi à se faire accepter d'un nombre croissant d'entre eux. Et ces parentés de vocabulaire recouvrent, dans certains cas, des affinités plus profondes. A considérer d'ensemble le paganisme finissant, on peut souscrire à la constatation de Franz Cumont, dont la compétence inégalée dans ce domaine est universellement reconnue : « Cette religion est plus éloignée du culte qu'avait prétendu restaurer Auguste que du christianisme qui la combat ⁽¹⁸⁾. »

C'est un fait bien connu que l'aspiration au salut, le souci de la vie éternelle deviennent de plus en plus lancinants chez les âmes païennes à mesure que l'on avance dans l'ère chrétienne. La volonté autonome du sage, réalisant cette parfaite maîtrise de soi que préconisaient les Stoïciens, s'efface de plus en plus ou du moins requiert avec une force toujours croissante

⁽¹⁸⁾ *Les Religions orientales dans le Paganisme romain*, 3^e éd., Paris, 1929, p. 327.

le secours de ce que nous appellerions en langage chrétien la grâce. Il est très certain que dans cette perspective des religions de salut, l'idée d'un Dieu souffrant et mourant, que Celse raille avec tant de hauteur, était parfaitement familière et normale : elle est au cœur de la théologie des cultes à mystères. La mythologie classique elle-même en offre des exemples : Asclépios, Dionysos, Héraclès sont explicitement mentionnés par Justin qui, tout en répudiant ces légendes, les utilise cependant à des fins pédagogiques, pour faire accepter son message par les païens : « Quand nous disons que le Verbe, le premier-né de Dieu, Jésus-Christ notre maître, a été engendré sans opération charnelle, qu'il a été crucifié, qu'il est mort et qu'après être ressuscité il est monté au ciel, nous n'admettons rien de plus étrange que l'histoire de ces êtres que vous appelez fils de Zeus ⁽¹⁹⁾. » Pour lui, ce ne sont là que fables absurdes et immorales. Pour le païen croyant, la passion d'Attis, d'Osiris ou d'Héraclès, bien que se situant aux origines lointaines de l'humanité, n'en offre pas moins une réalité indéniable.

On a dit souvent qu'entre la conception juive et chrétienne du Créateur et de la création et les idées de la philosophie païenne en la matière il y avait une totale incompatibilité. La chose n'est pas douteuse, si l'on considère le platonisme à l'état pur, et la doctrine chrétienne à l'état pur. Mais est-il bien sûr que la masse des fidèles ait fait clairement la distinction entre la création *ex nihilo*, telle que l'enseignent la Bible et la théologie ecclésiastique, et la mise en forme par le Démiurge d'une matière préexistante et éternelle ? On est en droit d'en douter lorsqu'on voit Justin Martyr lui-même employer à ce propos des formules singulièrement ambiguës, et ceci, semble-t-il, en toute candeur et non pas simplement pour essayer de gagner les païens en adaptant son langage au leur ⁽²⁰⁾.

De même, nous sommes très sensibles aujourd'hui — et toute une série de travaux récents nous y ont rendus attentifs — à la différence entre la notion philosophique païenne de l'immortalité de l'âme et la notion chrétienne de la résurrection des corps ⁽²¹⁾. Celse et Porphyre l'ont soulignée avec toute la force

⁽¹⁹⁾ *I Apol.*, 21, 1.

⁽²⁰⁾ Cf. *I Apol.*, 10, 2 et 59, 1.

⁽²¹⁾ Cf. en dernier lieu, O. CULLMANN, *Immortalité de l'âme ou Résurrection des morts ?* Neuchâtel-Paris, 1956.

requis en ironisant abondamment sur la seconde. Mais d'innombrables témoignages, littéraires ou épigraphiques, attestent que la foi ou l'espérance de l'Eglise ancienne professait ou attendait à la fois, comme aujourd'hui, la résurrection universelle, suivie du jugement dernier, et aussi l'accession, immédiate ou progressive, de l'âme individuelle désincarnée, après la mort corporelle, à la béatitude. A l'inverse, si c'est à ce type de béatitude, réalisé par l'immortalité astrale, que paraissent avoir aspiré la majorité des païens, il ne faut pas oublier que les mystères de Mithra, tributaires en l'occurrence de l'eschatologie mazdéenne, professaient eux aussi, comme le christianisme, à la fois la doctrine d'une rétribution immédiatement consécutive à la mort et celle de la résurrection universelle à la fin des temps. Or c'est autour d'un mithriacisme élargi que tendent à se regrouper les forces du paganisme sur son déclin.

On a mainte fois insisté aussi sur l'opposition, totale en effet si l'on envisage les choses à l'état pur, entre la conception plus ou moins explicitement dualiste qui est celle de la religiosité païenne, d'inspiration platonicienne pour l'essentiel, et la notion plus globale de la personnalité que le christianisme a héritée du judaïsme. L'hellénisme païen, nous dit-on, oppose le corps et l'esprit, le premier étant considéré comme la prison du second, et voit en conséquence dans la mort un affranchissement, une libération. Quant au christianisme, il proclame que la personne humaine est esprit, âme et corps, et qu'elle ne pourra s'épanouir pleinement après la mort que lorsque l'élément spirituel aura à nouveau revêtu une enveloppe non plus charnelle à coup sûr, mais néanmoins corporelle, le « corps spirituel » dont parle saint Paul : d'où précisément l'opposition entre immortalité de l'âme et résurrection. Tout cela encore est exact dans le principe. Mais est-il sûr que les fidèles de l'une et l'autre religion aient toujours très clairement fait la distinction entre une âme désincarnée et celle qui aurait revêtu le corps spirituel ? Et, d'autre part, pour ce qui est des conséquences pratiques de ces doctrines, il est évident que la morale, très largement diffusée dans l'Eglise ancienne, qui tendait à mortifier la chair et débouchait dans un ascétisme plus ou moins appuyé, postulait un dualisme au moins relatif, nettement exprimé déjà chez saint Paul et assez proche en définitive, dans son esprit sinon dans ses formulations précises, des philo-

sophies religieuses du paganisme, iranisantes ou néo-platoniciennes.

Un dernier exemple. On a souvent insisté sur l'opposition radicale entre la théologie monothéiste du christianisme, avec sa distinction rigoureuse entre Créateur et création, et la pensée religieuse païenne qui, dans la mesure où elle réussit à se dégager du polythéisme, n'aboutit jamais qu'à une sorte de panthéisme, où tout se dilue dans l'unité du Cosmos pénétré de divin. Ceci encore est parfaitement exact, surtout si l'on envisage la pensée religieuse d'inspiration stoïcienne — car il y aurait lieu de nuancer selon les doctrines. Mais ceci encore doit être corrigé à la lumière d'autres témoignages. Même chez les théologiens du paganisme, nous avons quelque raison de croire que les démarches de leur pensée systématique ne coïncidaient pas toujours de façon rigoureuse avec les réactions de leur sensibilité religieuse ou de leur pratique dévotionnelle. Le christianisme, qui répudie le dualisme sur le plan théologique, en réintroduit une certaine dose par le biais de la morale. De même, la pensée païenne, qui très souvent dissout la personnalité des dieux et de Dieu, se comporte néanmoins le plus souvent, sur le plan de la piété, comme si elle avait affaire à un Dieu personnel, auquel le fidèle est uni par un lien personnel. La piété du païen éclairé n'est pas, à cet égard, aussi radicalement différente qu'on pourrait le croire de celle du chrétien, sauf que ce dernier — et le contraste doit tout de même être souligné — professe et adore un seul Dieu, conçu comme personnel, à la fois immanent et transcendant à l'univers qu'il a créé, tandis que le païen, lorsqu'il s'efforce de concilier en un ensemble cohérent les éléments divers de son patrimoine spirituel, ne peut qu'hésiter entre le polythéisme ancestral, le panthéisme qui lui en propose une interprétation, et le monothéisme vers lequel le portent et ses aspirations profondes et tout le mouvement de la pensée religieuse de son temps. Il peut à la fois vénérer des lèvres la foule des dieux traditionnels, les nier tous en tant qu'êtres personnels et adorer l'un d'entre eux, promu au rang de divinité suprême et pratiquement unique.

« Il n'y a pas, écrit Plutarque, divers dieux pour divers peuples ; il n'y a pas des dieux barbares et des dieux grecs, des dieux du nord et des dieux du sud. Mais de même que le soleil

et la lune éclairent tous les hommes, de même que le ciel, la terre et la mer sont pour tous, malgré la grande diversité des noms par lesquels on les désigne, de même il y a une seule Intelligence qui règne dans le monde, une seule Providence qui le gouverne, et ce sont les mêmes puissances qui agissent partout ; seuls les noms changent, ainsi que les formes du culte ; et les symboles qui élèvent l'esprit vers ce qui est divin sont tantôt clairs, tantôt obscurs ⁽²²⁾. » Monothéisme de principe, polythéisme de fait : car Plutarque ne va pas jusqu'à répudier totalement cette diversité des formes du culte et des noms divins qu'il enregistre avec tant de lucidité. Il est, lui aussi, prisonnier de la tradition, et s'efforce simplement de lui donner un sens acceptable.

Écoutons à ce propos Apulée, et la tirade fameuse qu'il place dans la bouche d'Isis, apparue en songe au héros de son roman des *Métamorphoses* : « Je viens à toi, Lucius, émue par tes prières, moi, mère de la nature entière, maîtresse de tous les éléments, origine et principe des siècles, divinité suprême, reine des Mânes, première entre les habitants du ciel, type uniforme des dieux et des déesses. Les sommets lumineux du ciel, les souffles salutaires de la mer, les silences désolés des enfers, c'est moi qui gouverne tout au gré de ma volonté. Puissance unique, le monde entier me vénère sous des formes nombreuses, par des rites divers, sous des noms multiples. Les Phrygiens, premiers-nés des hommes, m'appellent mère des dieux, déesse de Pessinonte ; les Athéniens autochtones, Minerve Cécropienne... Mais ceux que le dieu Soleil éclaire à son lever de ses rayons naissants, les peuples des deux Ethiopies et les Egyptiens puissants par leur antique savoir m'honorent du culte qui m'est propre et m'appellent de mon vrai nom, la reine Isis ⁽²³⁾. »

Je ne connais pas de texte plus frappant, et plus révélateur de la mentalité religieuse d'un païen éclairé au début de notre ère. On y mesure toutes les hésitations, tous les tâtonnements d'un esprit sollicité dans des directions contradictoires. C'est ici la véritable profession de foi du syncrétisme. Elle reste poly-

⁽²²⁾ *De Is. et Osir.*, 67, cité par J. RÉVILLE, *La Religion à Rome sous les Sévères*, Paris, 1886, p. 114.

⁽²³⁾ *Métamorphoses*, 11, 5, trad. Valette (coll. Budé).

théiste : Isis est la « divinité suprême », la « première entre les habitants du ciel » ; il y a donc d'autres dieux, et le texte lui-même mentionne le dieu Soleil. Mais Isis est en même temps le « type uniforme des dieux et des déesses », ce qui semble bien impliquer que les autres divinités n'ont pas d'existence réelle, ne sont que des aspects, des symboles ou des émanations de ce « type uniforme », qui est aussi « mère de la nature entière » : ce sont là des formules de résonance panthéiste, plus nette encore si l'on lit avec certains éditeurs *rerum natura parens* au lieu de *rerum naturae parens* ⁽²⁴⁾. Et voici le monothéisme : Isis est « la puissance unique », *numen unicum*, qui par dessous la diversité de ses appellations, reste immuablement identique à elle-même et qui n'a en définitive qu'un seul nom vraiment authentique. Tout le drame du paganisme finissant est là : oscillant entre le polythéisme traditionnel et le panthéisme, il professe un monothéisme vacillant, instable, virtuel et, faute de pouvoir sacrifier aucun élément de son patrimoine, s'efforce en vain de concilier ce qui est inconciliable.

Il est à peine besoin d'insister sur le handicap que représente cette pensée mal assurée et incohérente vis-à-vis de la théologie chrétienne, solidement structurée et exprimée par surcroît en un langage fort accessible aux païens cultivés, à qui les termes et les notions de filiation divine, de Logos, de Pneuma, pour ne retenir que quelques-uns des concepts fondamentaux, étaient parfaitement familiers. Sans doute, transposés dans la théologie chrétienne, ils subissaient un changement de sens souvent radical. L'identité du vocabulaire n'en constituait pas moins un trait d'union ; elle a certainement facilité l'implantation du message chrétien en milieu païen et, en définitive, sa victoire.

Il est particulièrement intéressant, à cet égard, de voir la théologie païenne, d'abord par un mouvement naturel et une évolution spontanée, puis par une sorte de mimétisme plus ou moins conscient, qui est une réaction de défense, s'organiser peu à peu sur des lignes de plus en plus voisines de celles de la théologie chrétienne. J'ai étudié ce phénomène sur

(24) C'est la leçon retenue par A. Loisy, *Les Mystères païens et le Mystère chrétien*, 2^e éd., Paris, 1930, p. 142.

un cas précis, celui d'Hercule. On me pardonnera, je pense, d'emprunter ici quelques données à mon étude ⁽²⁵⁾.

*
**

On ne peut manquer d'être frappé, lorsqu'on essaie d'apprécier la popularité respective des diverses divinités païennes au début de notre ère, par la place considérable tenue par Hercule. Si l'on met à part les divinités des cultes à mystères, et à considérer simplement le panthéon traditionnel, il est à coup sûr parmi les favoris, et dans des milieux très divers. Il est tentant de mettre cette popularité en rapport avec la montée du christianisme, car elle s'amplifie et se précise dans le temps même où l'Eglise étend ses conquêtes. Un certain nombre d'éléments du mythe d'Hercule présentaient avec certains traits de l'histoire évangélique des ressemblances précises, relevées par les apologistes chrétiens comme par leurs adversaires, et que bien des siècles plus tard Ronsard a complaisamment analysées, en les expliquant par une exégèse typologique, dans son curieux poème *Hercule Chrétien*. D'autre part, Hercule était devenu à l'époque, dans les milieux de la philosophie, stoïcienne et cynique en particulier, et au prix d'une interprétation allégorique de sa légende, le modèle du sage parfait et la personnification de toutes les vertus. Parallèlement, la pensée philosophique lui assignait un rôle cosmique. Le stoïcien Cornutus, auteur d'un traité d'exégèse allégorique de la mythologie (*Theologiae Graecae Compendium*), présente Hercule comme « le Logos répandu en toutes choses, qui donne à la nature sa force et sa cohésion » ⁽²⁶⁾. La même interpréta-

⁽²⁵⁾ M. SIMON, *Hercule et le Christianisme*, Paris, 1955. Depuis la publication de mon livre, la découverte de la Catacombe romaine de la Via Latina, où un certain nombre d'épisodes de la légende d'Hercule, entre autres celui d'Hercule ramenant Alceste des Enfers, sont figurés au milieu de thèmes bibliques et évangéliques, est venue confirmer les vues que j'avais développées sur Hercule rival du Christ; cf. la publication de A. FERRUA, *Le Pitture della nuova Catacomba di Via Latina*, Cité du Vatican, 1960, qui minimise la portée et la signification de ces fresques héracléennes, et ma contribution à *Mullus, Festschrift Theodor Klauser*, Munster, 1964 (*Remarques sur la Catacombe de la Via Latina*), pp. 327-335.

⁽²⁶⁾ *Theol. Graec. Compend.*, 31.

tion est reprise par Sénèque, contemporain de Cornutus, lorsqu'il dit : « Quid enim aliud est natura quam Deus et *divina ratio* toti mundo partibusque ejus inserta ⁽²⁷⁾ ? » Et il cite, parmi les divinités dont le nom peut être donné à cette *ratio divina*, Hercule. Nous sommes dans une perspective panthéiste, où les divinités traditionnelles sont comme interchangeable et sont en fin de compte absorbées dans le Cosmos. Mais la personnalité, tenue pour historique, d'Hercule a résisté à cette absorption. L'évhémérisme, en présentant les dieux, et à plus forte raison les demi-dieux comme Hercule, comme des humains divinisés, a, sans le vouloir, servi la cause de la vieille religion.

Si, comme on l'admet généralement aujourd'hui, Sénèque le Philosophe et Sénèque le Tragique ne sont qu'un seul et même homme, il est caractéristique de voir celui-ci mettre en scène, dans ses tragédies héracléennes, avec tous les traits d'une figure historique, cet Hercule que dans ses traités de doctrine il dépouille de tout caractère personnel, et réduit à n'être qu'un des aspects de la divinité, de la nature divinisée. Evhémérisme et exégèse allégorique se combinent de façon plus ou moins cohérente, sans que jamais les Anciens se résignent à opter catégoriquement pour l'un ou l'autre. Le résultat, chez Sénèque, c'est une sorte d'esquisse de doctrine de l'Incarnation. L'Hercule *ratio divina*, Logos, s'est fait homme en la personne de l'Hercule traditionnel, et c'est une espèce d'œuvre rédemptrice qu'il accomplit sur terre et dans sa descente aux enfers. Il triomphe du mal et du même coup arrête la colère divine prête à s'abattre sur la création rebelle :

Pacata tellus, inquit, et coelum et freta;
Feris subactis omnibus victor redi.
Depone fulmen ⁽²⁸⁾.

dit-il à son père Jupiter. Les puissances infernales sont annihilées :

Transvectus vada Tartari
Pacatis redit inferis.

⁽²⁷⁾ *De Beneficiis*, 4, 7, 1.

⁽²⁸⁾ *Herc. Oet.*, 794 ss.

*Jam nullus superest timor.
Nil ultra jacet inferos* ⁽²⁹⁾.

Sa propre mort ne fait en quelque sorte que couronner l'œuvre de rédemption, et c'est dans un chant de triomphe que s'achève son supplice sur le bûcher :

Agnosco, agnosco, victum est chaos ⁽³⁰⁾.

Les résonances chrétiennes de ces vers ont été maintes fois soulignées. Elles sont d'autant plus remarquables qu'il n'y a eu d'influence ni dans un sens, ni dans l'autre : personne ne croit plus aujourd'hui à la prétendue correspondance de Sénèque et de saint Paul; Sénèque n'a pas plus connu l'Évangile ou les Épîtres que saint Paul n'a connu l'*Hercule sur l'Oeta*.

Ces saisissantes convergences ont incontestablement contribué à la fortune ultérieure d'Hercule, en faisant de lui une sorte de réplique païenne du Christ. Je ne puis suivre ici pas à pas les développements de cette héracléologie, qui sert de point d'appui doctrinal au culte du héros. Elle s'épanouit à l'époque du Bas-Empire, sous la Tétrarchie et surtout sous Julien l'Apostat. Ce n'est sans doute pas par hasard que Dioclétien, soucieux d'asseoir sur de solides assises religieuses le régime politique qu'il instaurait, s'est placé sous le patronage de Jupiter, tandis qu'il donnait Hercule pour patron à son associé Maximien. Le choix de Jupiter est normal : le dieu suprême protège l'empereur suprême. Celui d'Hercule, retenu parmi une foule d'autres dieux possibles, marque une étape capitale dans la carrière du héros. L'association des deux divinités, dont l'une est fils de l'autre, apparaît comme une réplique, qui n'est sans doute pas fortuite, au groupe Père-Fils de la théologie chrétienne. M. Mattingly a formulé l'hypothèse, plus ingénieuse que convaincante, que Dioclétien aurait, en mettant sur pied le groupe Jupiter-Hercule, espéré rallier les chrétiens : il leur aurait proposé une sorte d'équivalence, dans une perspective syncrétiste, de leur propre théologie ⁽³¹⁾. Sous cette forme, l'idée ne me paraît pas recevable. Je suis persuadé

⁽²⁹⁾ *Herc. Oet.*, 889 ss.

⁽³⁰⁾ *Herc. Oet.*, 1947.

⁽³¹⁾ H. MATTINGLY, *Jovius and Hercules* (*Harvard Theological Review*, 1952, pp. 131 et suiv.).

du moins que Dioclétien a subi en l'occurrence, de façon plus ou moins consciente, l'influence du christianisme : plutôt qu'à en capter les fidèles, son système théologique tend peut-être à lui résister, en lui empruntant les éléments d'une ligne de défense.

L'influence chrétienne apparaît d'une évidence plus indiscutable encore chez Julien l'Apostat. Et il ne fait guère de doute que la transposition et le démarquage sont cette fois délibérés. Hercule est pour lui le modèle à la fois du sage et du souverain. Aux exploits traditionnels que lui prête la mythologie, Julien en ajoute d'autres : Hercule a traversé la mer à pied sec, transposition évidente de l'épisode évangélique de Jésus marchant sur les flots. Surtout, son interprétation théologique de la figure d'Hercule est directement inspirée du christianisme. C'est pour être le sauveur de l'univers que Zeus a engendré son fils ; et il l'a fait « par Athéna Pronoé », *διὰ τῆς Προνοίας Ἀθηναίας* ⁽³²⁾, qui joue ici un rôle fort comparable — et exprimé dans les mêmes termes — à celui que les symboles de foi chrétiens assignent au Saint-Esprit, *διὰ Πνεύματος ἁγίου*. Si bien que la triade divine ainsi dessinée par Julien ressemble fort à une Trinité.

La carrière d'Hercule est alors à son apogée. Mais c'est un triomphe instable. Car, chez Julien comme chez tous les représentants du paganisme finissant, il n'arrive pas à s'imposer de façon décisive et exclusive. Il rencontre sur son chemin des rivaux d'envergure, en particulier Sol-Helios, que Julien lui-même installe au cœur de sa théologie et de sa dévotion et qui tend à absorber, sans jamais y arriver complètement, les autres figures divines, y compris Hercule, interprétées comme des émanations, des attributs personnifiés ou des symboles d'un Dieu unique.

Nous touchons ici du doigt, une fois de plus, le drame du paganisme finissant, tel que je le soulignais déjà à propos d'Apulée. L'impuissance d'Hercule, de Mithra-Hélios et de quelques autres à s'affirmer durablement à la première place ne fait que traduire celle de la vieille religion, mal dégagée des cadres paralysants du polythéisme, à se réorganiser et à se rajoinir autour d'une figure centrale. Un choix s'imposait,

(32) *Contre Héraclius*, 11.

elle n'a pas su le faire, victime de ces habitudes, de ces traditions, de ce *mos majorum* que magnifiaient ses porte-parole. Après avoir, à certains égards, préparé la voie au christianisme, en lui prêtant, pour se définir lui-même, un vocabulaire et certains concepts, le paganisme en est réduit à n'être plus qu'un pâle décalque du culte rival. Le meilleur de lui-même, en matière de formes de pensée, s'est intégré au christianisme, si étroitement qu'aujourd'hui encore les controverses se poursuivent autour de cet héritage, et de la légitimité de cette association. Je n'ai pas l'intention d'entrer dans cette polémique et de faire une incursion dans le domaine de la théologie. J'ai voulu n'être qu'historien. Pour le théologien, le triomphe du christianisme est celui de la vérité sur l'erreur. Pour l'historien, quelle que soit son option philosophique ou religieuse, il apparaît comme la victoire d'une pensée résolument monothéiste sur un monothéisme virtuel, tiraillé entre le polythéisme et le panthéisme. Mais il est encore autre chose. Alfred Loisy, parvenu au terme de son itinéraire spirituel, déclarait ne pouvoir plus souscrire qu'à ce seul article du Credo : « Il a souffert sous Ponce-Pilate. » Le triomphe du christianisme, c'est aussi le triomphe de l'histoire sur le mythe et l'allégorie.

La Belgique et l'Europe devant l'expansion scientifique et technologique

par **Jacques DEFAY,**

Ingénieur commercial U.L.B., licencié en économétrie
Chef du service des études du Conseil national
de la politique scientifique

La recherche, devenue moyen d'action, a fait irruption dans la société. Elle absorbe une part encore modeste mais rapidement croissante des ressources humaines et matérielles des nations. L'allocation de ces ressources, qui préfigure et détermine de plus en plus la société de demain, constitue un thème majeur de décision stratégique pour les entreprises, pour les gouvernements et pour la communauté européenne. Elle est aussi un thème de réflexion pour l'humaniste. A cet égard, la compétition politique et économique qui domine le monde fait naître des contraintes d'où il résulte que certains thèmes de recherche sont avantagés lors du partage des ressources et que d'autres, non moins essentiels, sont négligés.

L'Europe, initiatrice de la révolution scientifique du monde, a perdu en grande partie son rôle créateur dans la civilisation moderne, et court le risque de glisser dans une position subordonnée si elle ne surmonte pas son retard scientifique et technologique.

Aux problèmes, déjà difficiles, que pose l'établissement d'une politique scientifique aux nations de pointe que sont les Etats-Unis et l'U.R.S.S., s'ajoutent, pour l'Europe, ceux qui résultent du retard accumulé et des faiblesses structurelles.

Le défi que le monde moderne 'lui lance pourra-t-il cimenter politiquement l'Europe? Trouverons-nous dans un sursaut de dignité et d'indépendance la volonté d'union qui a manqué jusqu'ici? L'orgueil fera-t-il ce que la raison n'a pas

pu faire? Comme nous allons le voir, 1967 est peut-être l'année de la dernière chance.

1. LA SCIENCE DANS LA SOCIÉTÉ MODERNE

Le propre des phénomènes qui suivent une loi de croissance exponentielle est d'émerger de façon soudaine dans un ordre de grandeur sensible.

La dépense de recherche scientifique et technique grandit à des taux annuels de 10 à 15 %, et le nombre des chercheurs à des taux annuels de 7 à 10 %. A ces rythmes le doublement est atteint au bout de 5 ans (15 %) ou de 10 ans (7 %). Dans l'espace de vingt années, soit la moitié d'une carrière professionnelle, nous devons donc nous attendre à assister à trois doublements successifs des dépenses, soit leur multiplication par huit et à deux doublements des effectifs de recherche, soit leur quadruplement⁽¹⁾.

Cette croissance exponentielle de la science est probablement en route depuis longtemps. Mais jusqu'à la deuxième moitié du xx^e siècle, la recherche et le développement n'ont absorbé qu'une part infime du produit national et de la population active. Depuis 1950 leur part devient plus consistante, quoiqu'elle demeure provisoirement modeste.

En 1963, la recherche absorbait en Europe de 1 à 2 % du P.N.B. et occupait la proportion encore faible de 3 personnes sur 1 000 habitants, soit moins d'un emploi pour 100 personnes actives. Nul ne peut dire combien d'années la croissance de la science continuera sur le mode exponentiel avant de s'infléchir vers une asymptote horizontale. Cette stabilisation n'est certainement pas encore en vue pour les pays de l'Europe occidentale, qui se trouvent actuellement en perte de vitesse relative dans presque tous les domaines de la science et de la technologie, pour n'avoir pas fourni à temps un effort comparable à celui des Etats-Unis, de l'U.R.S.S. et du Japon. Si certains peuvent pronostiquer un infléchissement prochain de la

(¹) L'expansion de l'automobile, à laquelle notre génération a assisté, fournit un exemple sensible de l'invasion à laquelle peut conduire dans une société un phénomène exponentiel au taux annuel de 7 à 10 %.

courbe américaine, il est probable que la courbe européenne demeurera exponentielle pendant plusieurs lustres, à moins que nous abandonnions prématurément la lutte.

Nous allons donc vers un type de société où 4 à 5 % des ressources économiques seront consacrées à la recherche et au développement, et où plus de 2 travailleurs sur 100 y seront occupés. A ce moment la culture scientifique aura commencé à pénétrer dans les rouages profonds de la société et à en régir les structures et les comportements.

Chacun admet que les investissements matériels qu'une nation effectue en usines, en routes ou en maisons déterminent ou conditionnent son avenir. Les investissements intellectuels, consacrés à la préparation des méthodes et à la conception des outils du travail de demain seront bientôt égaux aux investissements matériels nets. Oserait-on penser que leur influence sera moins décisive? La dépense scientifique d'aujourd'hui préfigure et prédétermine l'économie et la société de demain dans une mesure que nous n'apprécions pas encore pleinement.

2. NE PAS CHOISIR EST UNE FAÇON DE CHOISIR

Certains contestent encore cependant la nécessité (pour l'Europe, pour la Belgique, pour leur entreprise ou leur institution) d'avoir une politique scientifique, c'est-à-dire d'établir des lignes directrices pour administrer l'emploi de ce volume rapidement croissant de ressources matérielles et humaines, afin de choisir l'avenir au lieu de le subir. Ils ne croient pas qu'il est possible de faire en cette matière des choix raisonnés, parce que, disent-ils, le cours de la découverte est imprévisible et que dès lors l'affectation des ressources doit être faite au jour le jour et selon les occasions.

Une telle attitude est désarmante, car les séries statistiques nous prouvent que l'affectation des ressources mises à la disposition de la science évolue de manière tendancielle et régulière, même en l'absence de toute politique, et cela sous la pression des intérêts et des ambitions des groupes particuliers qui constituent des forces sociologiques assez permanentes et stables. Il est dès lors possible aux analystes de tracer une « prospective » de la science dans n'importe quel pays européen et de

calculer la distribution la plus probable des ressources, telle qu'elle pourrait être en 1975 ou 1980 en l'absence de toute politique cohérente.

Pour les gouvernements, choisir de ne pas avoir de politique, ce n'est donc pas réserver leur propre liberté ni celle de leurs savants, c'est choisir cette distribution particulière des ressources par préférence à toute autre et c'est porter dès lors la responsabilité du manque d'efficacité ou des occasions manquées qu'elle peut comporter. La conclusion d'une prospective peut être que le cours naturel des choses est pleinement satisfaisant et qu'il ne faut le troubler en rien. Bienheureuses les nations ou les entreprises qui se découvrent par le calcul prévisionnel un avenir radieux. La région du monde où le hasard nous a fait naître n'a malheureusement pas reçu du ciel cette bénédiction. La science et la technologie européennes et avec elles la société européenne tout entière présentent des signes évidents de carences, dont le caractère cumulatif est inquiétant. La Belgique présente tous les traits de la situation de l'Europe occidentale, en plus accusé. Ne pas agir, dans notre situation, c'est choisir le déclin.

3. PEUT-ON PROGRAMMER L'IMPRÉVISIBLE ?

L'impossibilité de prévoir les chemins futurs de la découverte est très relative si l'on envisage l'ensemble des activités de recherche. Le « développement » ⁽²⁾, qui absorbe les deux tiers des ressources, poursuit des buts assez étroitement définis. Des méthodes ont été créées pour définir avec de plus en plus de précision, non seulement l'usage des ressources, mais aussi les performances à atteindre et les délais dans lesquels les résultats de chaque recherche élémentaire devront être disponibles pour les besoins d'un système complexe. De grands programmes comme ceux de l'espace, de l'aéronautique et de l'énergie nucléaire ne pourraient pas être mis en œuvre si

(2) Ce mot mal forgé nous vient d'Amérique. L'équivalent français « création et mise au point de produits et de matériels » n'est ni très maniable, ni aisé à raccourcir. C'est pourquoi le mot américain a conquis le terrain, malgré l'ambiguïté regrettable avec la croissance, l'expansion économique et le progrès culturel que l'on désigne globalement par le même mot.

chacune des tâches n'était ainsi programmée, à partir d'une étude initiale de faisabilité, suivie d'une étude de système et d'un planning élaboré. L'imprévu y prend figure d'accident (comme les surprises de l'oxygène dans le programme Apollo, ou celles du béryllium dans la centrale nucléaire de Chinon).

La recherche appliquée ou orientée est moins aisément prévisible dans ses résultats, mais l'affectation des ressources à cette recherche dépend cependant d'objectifs bien définis, c'est-à-dire de résultats escomptés d'avance et appréciés au moins dans leur probabilité. Pour l'administrateur de budgets scientifiques importants, comme ceux qui gèrent les Etats et les grandes entreprises, cette connaissance en probabilité est d'ailleurs suffisante, car ces budgets mettent en œuvre de nombreux chercheurs et la loi des grands nombres transforme la probabilité en une suffisante certitude.

Seule la recherche fondamentale non orientée suit un cours assez imprévisible et l'entière disponibilité intellectuelle du chercheur est certes essentielle à sa démarche. L'histoire des sciences fournit cependant bien des indications utiles à qui s'efforce d'en prévoir le cours futur. Elle nous apprend que des mutations dans l'instrumentation — comme le télescope, le microscope optique, le microscope électronique — entraînent nécessairement des progrès décisifs dans la connaissance fondamentale et dans la théorie des phénomènes qu'ils permettent d'observer. Certes on ignore *quels* progrès seront faits avant qu'ils soient accomplis, mais on les localise. On peut ainsi extrapoler l'expérience acquise sans grand risque aux accélérateurs de particules ou aux observatoires orbitaux par exemple. On peut donc repérer à partir des mutations instrumentales acquises ou prévues (et parfois des mutations méthodologiques, comme l'usage des ordinateurs) des champs d'investigation d'une fertilité particulière. Les effets indirects ou latéraux des progrès accomplis dans une discipline sur des sciences parfois éloignées sont beaucoup plus difficiles à imaginer dans l'état actuel de la « prospective scientifique » qui en est, il faut le reconnaître, à ses balbutiements.

Retenons que les autorités financières et administratives ne sont donc pas aussi complètement démunies d'éléments d'appréciation pour faire les choix qui concernent la science pure que l'on veut parfois l'affirmer. Celle-ci n'absorbe d'ail-

leurs que 22 % des ressources en Belgique et 12 % seulement aux Etats-Unis. Cependant, l'attitude de ces autorités est restée presque partout celle d'une prudente réserve dans ce domaine. En dehors des quelques cas où le coût élevé de l'instrumentation ou l'effectif minimum des équipes rend une décision gouvernementale nécessaire, l'affectation des ressources destinées à la science fondamentale non orientée est presque toujours laissée aux autorités académiques où à des fondations d'encouragement. Une telle décision est sage. Les autorités de politique scientifique concentrent davantage leur attention sur l'orientation des fonds destinés à la recherche orientée ou appliquée et au développement, activités qui absorbent l'essentiel des budgets et répondent à des finalités plus aisément définies.

C'est pourquoi la possibilité ou la nécessité d'administrer les ressources scientifiques en fonction d'objectifs sont devenues des questions assez byzantines. La plus grande part de ces ressources *est effectivement orientée*. Le seul problème actuel est d'améliorer les choix et les décisions en dégagant mieux les objectifs et en perfectionnant les éléments d'appréciation.

4. LES OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE SCIENTIFIQUE DES NATIONS ET DES ENTREPRISES

La science est-elle un but en soi ou un moyen d'atteindre d'autres buts? En fait, elle est les deux à la fois. Le problème ne se posait pas au temps où la science « ne servait à rien ». Il a surgi depuis que la recherche est devenue un moyen d'action pour les militaires et les industriels, puis pour les hommes d'Etat. C'est entre les deux guerres et dans l'industrie chimique que la recherche a commencé à s'imposer dans les entreprises comme un élément essentiel de leur stratégie. Puis, au cours de la seconde guerre mondiale, les recherches américaines sur la bombe atomique et les recherches allemandes sur les fusées ont apporté la preuve qu'aucune puissance militaire ne pourrait désormais, sans péril extrême, se passer d'une stratégie scientifique et technique. Au cours des vingt dernières années enfin, la recherche a envahi, à leur tour et à des degrés divers, d'autres domaines de l'action : la santé publique, l'éducation, la nutrition, la politique urbaine, la politique économique, l'organisation, l'action sociale, la politique tout court.

La science a donc fait son entrée dans les plans des hommes d'action : ayant appris à l'expérience que la recherche fournit les résultats attendus d'elle dans des délais acceptables, ceux-ci sont désormais disposés à lui fournir ces moyens pour qu'elle serve leur stratégie.

Nombreux sont ceux, parmi les savants ayant consacré leur vie à la recherche de la vérité pour elle-même, qui se sont inquiétés de l'invasion des préoccupations utilitaristes dans leur domaine et ils ont voulu opposer une « politique pour la science » à la « politique par la science » pratiquée par les militaires, les hommes d'Etat et les industriels. Leur tentative est légitime dans la mesure où elle vise à obtenir que le progrès de la connaissance et l'interprétation de l'univers, qui étaient jadis les seuls buts des chercheurs, ne soient pas indûment sacrifiés à des fins utilitaires, lesquelles, comme on sait, ne sont pas toutes de nature à soulever l'enthousiasme des humanistes. Mais s'ils considèrent la pauvreté des moyens qui leur étaient accordés jadis et l'abondance relative de ceux qui sont aujourd'hui mobilisés pour la recherche, les savants seront amenés à reconnaître que la « politique par la science » — quelque contestables que soient parfois ses buts — a apporté des ressources inespérées à la recherche désintéressée et que le progrès scientifique n'a jamais été plus rapide ni plus apprécié dans le monde. Ainsi, la physique de l'état solide est l'objet aujourd'hui d'un financement important dans le monde entier en raison des applications obtenues ou espérées en électronique, comme la physique nucléaire le fut il y a vingt-cinq ans pour des raisons militaires. Demain ce sera peut-être le tour de la biologie moléculaire...

Mais si la recherche est « orientée » pour celui qui la finance, elle demeure désintéressée pour celui qui l'exécute. Le but du chercheur n'a pas changé : connaître et expliquer la nature. Ses moyens ont été augmentés. Sans doute d'autres disciplines qui ne sont pas moins nobles aux yeux de l'humaniste n'ont pas rencontré la même fortune. Mais il faut avoir l'esprit chagrin pour regretter le temps révolu ou toutes les recherches partageaient la même pénurie de moyens.

Acceptons donc que l'un des devoirs principaux à l'égard des chercheurs pour une entreprise, un gouvernement, ou un groupe de gouvernements associés, est de choisir correc-

tement les objectifs en fonction desquels seront décidées les affectations principales des ressources à la recherche, à l'exception de la part qui sera délibérément réservée à la recherche non orientée, et qui se situera le plus souvent en marge de l'enseignement universitaire. Des choix correctement faits, sur la base d'une réflexion élaborée et d'une information exacte seront la meilleure garantie que des ressources seront trouvées pour les recherches dont les résultats peuvent à plus ou moins long terme servir les objectifs des collectivités qui les financent. Il importe dès lors que les objectifs soient clarifiés et fassent en démocratie l'objet d'une délibération publique. Il sera légitime que le chercheur, dont les fonctions sociales auraient été ainsi reconnues et définies, exige que l'on reconnaisse que sa vocation est de servir aussi des fins humaines plus générales ou plus élevées que les visées immédiates de l'entreprise ou de l'Etat qui finance ses recherches.

5. LA STRATÉGIE DES ENTREPRISES

Les entreprises occidentales poursuivent la conquête de marchés. La recherche technologique leur permet de proposer au marché des produits nouveaux ou d'abaisser les coûts de production. Elle a pris de ce fait une place centrale dans leur stratégie. Les produits nouveaux constituent l'objectif majeur de deux secteurs, la chimie et la construction mécanique (en ce compris l'électronique et la construction de véhicules), parce que la durée de vie commerciale de leurs productions est en moyenne assez courte. L'entreprise doit compter dès lors sur la recherche-développement pour renouveler son catalogue. Quelques autres industries récentes présentent des caractères analogues de compétition basée sur la science. Dans les branches plus traditionnelles les firmes s'ouvrent plus aisément à la coopération parce qu'elles attachent relativement plus d'importance à l'abaissement du coût qu'à la création de produits nouveaux.

La sécurité du personnel et celle de l'utilisateur ne deviennent des thèmes importants de recherche industrielle que lorsque les syndicats ou l'opinion publique exercent une pression dans ce sens sur l'industrie. L'exemple récent de l'industrie automobile américaine en est une illustration.

En conclusion, la stratégie des entreprises dans le système occidental contribue de façon prépondérante à assurer un volume important de moyens financiers à la recherche orientée vers la création de produits chimiques nouveaux, ainsi que de nouveaux modèles de machines, de véhicules et d'appareils. La prépondérance de ces deux orientations est forte dans tous les pays. En Belgique la seconde est un peu moins accusée, en raison d'une faiblesse de notre structure industrielle dans cette direction.

6. LA STRATÉGIE DES GOUVERNEMENTS

Les Etats poursuivent à travers les recherches qu'ils financent des objectifs politiques, économiques et sociaux.

A. *Les objectifs politiques*

Au premier rang de ceux-ci figurent traditionnellement la puissance militaire et le prestige national. Le premier de ces objectifs explique les disparités dans l'effort de recherche que l'on constate depuis vingt ans entre les grandes puissances et les autres nations.

Le prestige national est apparemment la motivation principale des budgets spatiaux américains et russes, encore qu'il existe une telle parenté entre la technologie des vols spatiaux et celle des vecteurs de bombes et des fusées d'interception que l'on doit se demander si la course à la lune ne procède pas aussi du souci qu'ont chacun des deux grands rivaux de ne pas demeurer en arrière dans un domaine qui côtoie d'aussi près celui des armements. Il n'est donc pas évident que la considération du prestige soit seule en cause. Mais le prestige national est un mobile puissant et les nations petites et moyennes n'y ont pas toujours échappé lors de décisions relatives à des équipements scientifiques spectaculaires. Cet orgueil mal placé demeure l'un des obstacles à une coordination européenne efficace.

La volonté d'indépendance peut également engager les gouvernements à entreprendre des recherches dans des secteurs-clés où un monopole étranger de fourniture pourrait entraîner une perte de liberté politique. Ce motif contient plus de clair-

voyance et de sagesse que le précédent. Encore faut-il savoir s'unir pour réaliser ensemble une indépendance technique qui n'est plus à la portée de nations moyennes agissant seules. Les Européens s'interrogent par exemple sur la sagesse qu'il y a à dépendre des Etats-Unis pour les calculatrices, pour les satellites de télévision, et pour les composantes électroniques avancées qui entrent dans la construction des avions civils et d'autres biens d'équipement. Ne risquons-nous pas d'être tenus un jour en bride dans certains programmes de recherche, dans la liberté d'expression des émetteurs de radio ou de télévision orbitaux, ou dans les exportations d'équipement vers les pays communistes par la nécessité de s'approvisionner auprès d'entreprises assez étroitement contrôlées par le Département d'Etat. Quelques incidents récents et l'évolution politique du monde ont pu donner consistance à ces craintes.

L'objectif d'indépendance comporte cependant le risque de refaire à ses frais les recherches dont d'autres maintiennent les résultats sous brevet ou sous secret et dès lors de rendre indisponibles des chercheurs et des finances que des voies nouvelles sollicitent. Une alternative efficace est de porter son effort en avant vers des points de passage obligés du progrès ultérieur, afin de se constituer une monnaie d'échange et une force de négociation.

B. Les objectifs économiques des gouvernements

Il y a vingt ans, dans les pays de structure capitaliste, les objectifs économiques étaient laissés entièrement aux soins des entreprises. Depuis lors, les gouvernements ont été amenés graduellement à voir dans la recherche un moyen d'accélérer la croissance économique en améliorant les progrès de la productivité ou en favorisant la diversification et la reconversion de la production nationale. Ils ont été amenés à financer partiellement la recherche industrielle et, à cette occasion, à orienter son expansion dans des directions prioritaires d'intérêt général.

Cette préoccupation économique est devenue de plus en plus spécifique à mesure que les pays ont rencontré des difficultés à soutenir un taux de croissance suffisant ou réussir à temps la reconversion de certaines économies régionales. L'aide à la recherche industrielle est devenue récemment l'un

des instruments importants de la politique économique des gouvernements.

La Belgique constitue un cas typique de besoins aigus de cet ordre : comme tous les bassins industriels édifiés au XIX^e siècle sur le charbon, le sillon Sambre-et-Meuse souffre aujourd'hui de vieillissement structurel. Pour survivre, les industries traditionnelles des demi-produits ont procédé à d'indispensables rationalisations et à des compressions d'emploi. Ces dernières ne sont pas compensées par l'apparition en nombre suffisant d'emplois nouveaux dans des industries plus récentes comme la mécanique, l'électrotechnique et la chimie de synthèse. L'innovation industrielle dans ces secteurs est la suite d'un effort de recherche-développement aboutissant à l'industrialisation et à la commercialisation de produits nouveaux. Ces dépenses n'ont pas été entreprises à temps, ni à une échelle suffisante par les entreprises belges. Celles-ci n'y ont d'ailleurs été encouragées que tardivement par une impulsion gouvernementale de quelque importance. Le retard de reconversion des économies régionales qui en est le résultat est, comme on sait, de nature à entraîner de graves difficultés sociales et politiques. Le problème de la recherche technologique, étroitement lié à celui de la politique industrielle, prend dans cette conjoncture un relief particulier dans notre pays. Il acquiert, aux yeux des organisations syndicales notamment, un caractère d'urgence sociale manifeste⁽³⁾.

Dans l'ensemble de l'Europe, des problèmes assez analogues se posent en ce moment en raison du décalage qui s'est manifesté entre le niveau de la technologie américaine et celui des firmes européennes. Les milieux d'affaires et les gouvernements en ressentent une inquiétude croissante.

Pour ces diverses raisons, le progrès de la technologie industrielle figure donc aujourd'hui au premier rang des objectifs économiques des gouvernements européens. Cette préoccupation se trouve notamment au centre des débats qui concernent la réforme des institutions scientifiques européennes (Euratom, Eldo, Esro, C.E.T.S.) et de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. Il donne lieu à

⁽³⁾ Cf. à cet égard les résolutions du Congrès de la F.G.T.B., décembre 1965, p. 34.

d'importantes études au niveau des Communautés, dont l'objet est relaté plus loin. Retenons à ce stade que la recherche industrielle est en train de devenir l'un des thèmes centraux de la politique européenne.

C. Les objectifs culturels et sociaux des gouvernements.

Si les objectifs culturels et sociaux font actuellement figure de parents pauvres dans la répartition des ressources consacrés à la recherche, à côté des objectifs politiques et économiques, c'est que la vie des Etats, comme celle des entreprises, demeure dominée par une situation mondiale de rivalité et de compétition. Cette situation fait naître des contraintes auxquelles il n'est au pouvoir d'aucun état de se soustraire lorsqu'il établit les priorités de son budget scientifique.

L'Europe unie n'échappera pas à ces contraintes, comme nous l'avons vu, car l'une des raisons principales qu'ont aujourd'hui les Européens de s'unir est précisément de se donner dans la compétition mondiale des moyens comparables à ceux dont disposent dès à présent les Etats-Unis et l'U.R.S.S. Ces moyens concerneront d'abord les objectifs politiques et économiques de l'Europe dans le monde.

Faudra-t-il donc attendre un stade d'unification mondiale pour que les intérêts généraux de l'humanité soient pris en mains par une autorité politique et que des problèmes comme la nutrition, le développement économique et culturel, l'éducation, la pollution de l'air et des eaux, l'aménagement du territoire et les problèmes urbains, l'inventaire et la préservation des sites archéologiques et naturels, etc. fassent l'objet de programmes de recherche à un niveau adéquat?

Comme le montre le processus d'union européenne, la fonction précède l'organe, et c'est par la coopération volontaire des gouvernements dans le cadre d'organismes mondiaux que l'on pourra d'abord donner forme et consistance aux notions d'intérêt général de l'humanité et de service public mondial. Il faut admettre que ces notions n'ont encore qu'une existence abstraite, si l'on considère le niveau dérisoire des budgets de l'O.N.U. et des organismes qui en dépendent.

Des recherches sont heureusement entreprises dans tous ces domaines à charge des budgets nationaux. La science médicale notamment, bien qu'intéressant le monde entier, progresse par l'addition des actions nationales. Il est remarquable de constater d'ailleurs que parmi les pays industrialisés, ce sont les plus petits qui consacrent la proportion la plus forte de leurs ressources ⁽⁴⁾ aux recherches à caractère social, culturel ou sanitaire et aux activités scientifiques de service public, alors qu'ils devraient se sentir moins directement responsables du progrès général de l'humanité que les plus grandes nations. Il est vrai que les premiers dépensent sensiblement moins pour les objectifs politiques et économiques, ce qui fait apparaître une meilleure proportion pour leurs autres dépenses.

Par ailleurs, un facteur compensatoire du manque relatif d'intérêt que rencontrent dans un monde de compétition les recherches à but culturel, social ou sanitaire, comme d'ailleurs la science désintéressée en général, se trouve très heureusement dans la croissance des Universités.

Tous les Etats ont compris récemment la nécessité de développer l'enseignement supérieur au rythme rapide qu'exige la formation de contingents massifs des travailleurs intellectuels pour les entreprises, l'enseignement et le service public. En Belgique, le temps de doublement du nombre d'étudiants est de dix ans, tandis que le temps de doublement des moyens financiers alloués par l'Etat aux universités est de cinq ans ⁽⁵⁾. Or, il ressort d'enquêtes détaillées que le tiers environ de ces ressources est affecté par les universités à des activités de recherche parmi lesquelles les sujets désintéressés sont évidemment dominants. Cette liaison étroite — et d'ailleurs indispensable — entre l'enseignement supérieur et la recherche désintéressée assure à cette dernière une croissance au moins parallèle à celle de l'enseignement supérieur. Elle pallie donc, dans une certaine mesure, les inconvénients des priorités accordées aux objectifs économiques ou politiques mais elle limite l'envergure des recherches que l'on peut entreprendre.

⁽⁴⁾ 22 % en moyenne dans les petits pays industriels, 16 % en moyenne dans les grands pays industriels.

⁽⁵⁾ Cet effort de financement exceptionnel contient, il est vrai, l'effet du rattrapage d'une carence antérieure.

7. LA SITUATION DE L'EUROPE DANS LE MONDE

Le retard scientifique et technique de l'Europe a été évoqué à l'occasion des objectifs économiques. En termes globaux il s'exprime par la différence entre les potentiels de recherche :

Les Etats-Unis ont 2,5 fois plus de chercheurs que l'Europe, 4,5 fois plus que le Marché commun, 8 fois plus que la Grande-Bretagne, 14 fois plus que l'Allemagne ou la France, 86 fois plus que la Belgique.

Les Etats-Unis dépensaient 112 \$ par habitant en 1963 pour la recherche et le développement ; la France et l'Allemagne 25 \$; la Belgique 13 \$. Sur 10 000 habitants, il y avait 25 chercheurs aux Etats-Unis, contre une moyenne de 8 chercheurs en Europe occidentale et 6 en Belgique.

Les statistiques concernant l'U.R.S.S. sont moins bien connues, mais plusieurs sources évaluent le potentiel soviétique à plus de 450 000 chercheurs, soit sensiblement celui des Etats-Unis. Le Japon compte 114 000 chercheurs, ce qui est davantage que le Marché commun (100 000).

Ces chiffres doivent nous conduire à une réflexion sur notre position dans le monde contemporain.

Le processus d'évolution accélérée dans lequel l'humanité se trouve entraînée a été déclenché en Europe occidentale. L'action réciproque d'une attitude intellectuelle, le déterminisme, et d'une propension aux arts mécaniques (on dirait aujourd'hui : « à l'innovation technologique ») ont eu pour conséquences au XVIII^e siècle, dans des circonstances économiques favorables, une accélération soudaine du progrès technique et de la croissance économique qui étaient restés tous deux fort lents durant des millénaires. Sous la poussée de l'élévation du niveau de vie d'une part, de la pensée scientifique d'autre part, les structures sociales de la société traditionnelle devaient éclater, en même temps que les idées, les comportements et les attitudes subissaient une mutation profonde. Un nouveau type de civilisation est en train de naître de cette mutation. Bien que celle-ci soit loin d'être achevée, les traits essentiels d'une nouvelle culture se sont déjà largement répandus dans le monde.

Pendant cent cinquante ans, l'Europe est demeurée à la tête de ce processus dont elle était l'initiatrice : les situations nouvelles naissaient chez elle d'abord, grâce à l'avance prise dans le développement des forces productrices. Sa capacité spontanée d'innovation et de création lui permettait presque toujours d'y répondre en appliquant la première des méthodes nouvelles. Longtemps elle eut ainsi le privilège de tracer les voies du progrès. Dès le début du xx^e siècle, cependant, les Etats-Unis ont dépassé l'Europe en ce qui concerne la production par tête. Dès ce moment, les situations sociologiques nouvelles issues du développement économique sont apparues d'abord aux Etats-Unis. Ce pays a pris une part grandissante à la création technologique, tandis qu'il prenait simultanément la tête des « sciences humaines appliquées » et spécialement des méthodes d'organisation et de gestion des entreprises. Jusqu'en 1940, l'Europe avait gardé l'initiative cependant dans la plupart des sciences naturelles fondamentales. Si le rôle moteur dans les applications de la science et la gestion des affaires était déjà passé de l'autre côté de l'Atlantique, les clés intellectuelles de l'innovation demeuraient en Europe. Cet équilibre instable ne devait pas durer :

Les Etats-Unis et l'U.R.S.S. s'étant lancé un défi mutuel pour la conquête de la première place dans le monde, les deux puissances ont entrepris depuis 1950 un effort sans précédent dans l'histoire, non seulement dans les domaines les plus avancés de la technologie, mais dans toutes les disciplines de la science fondamentale.

Le Japon de son côté comprenait qu'il faut foncer résolument dans les voies de l'avenir lorsqu'on veut rattraper un retard. Il a choisi les secteurs les plus avancés de la mécanique et de la chimie pour y déployer son attaque sur les marchés mondiaux. Après avoir brillé d'abord par leur faculté d'assimilation technique, les Japonais ont montré qu'ils avaient acquis aussi en peu d'années une maîtrise remarquable du processus d'innovation depuis la recherche jusqu'à la commercialisation. Ils ont donné à l'enseignement supérieur un développement exceptionnellement rapide afin de soutenir ce défi.

Ainsi, l'Europe de 1967 se trouve d'ores et déjà déphasée par les Etats-Unis. Elle est en voie de l'être sous peu par l'U.R.S.S. Un troisième défi lui est lancé déjà par le Japon.

Le « déphasage » peut entraîner le « décrochage » : l'Europe glisserait alors dans une position suiveuse, qui peut devenir rapidement une position subordonnée. La dispersion du pouvoir politique entre une douzaine de gouvernements souverains l'y prédispose, comme elle y conduisit jadis les cités grecques et les républiques italiennes.

Il est constant cependant que les grands sursauts des collectivités pour surmonter leurs faiblesses structurelles sont toujours fournis à l'occasion d'un défi extérieur. L'Europe peut trouver dans le défi scientifique et technologique des raisons nouvelles et péremptoires de s'unir.

Examinons successivement la nature des périls qui résultent des progrès russes, japonais et américains.

Les progrès russes comportent à court terme peu de menaces économiques pour l'Europe, ce pays ne poursuivant guère d'objectif d'expansion commerciale et aucun objectif d'expansion financière à l'étranger.

L'efficacité japonaise menace par contre dès à présent nos marchés extérieurs et peut-être demain nos ventes à l'intérieur du Marché Commun.

De l'avance et de l'efficacité américaines résulte un autre type de péril : celui de la domination économique par la prise en tutelle graduelle des entreprises européennes.

8. LA PROVINCIALISATION DE L'EUROPE PAR LES ETATS-UNIS

Les milieux d'affaires sont très attentifs au fait que la rentabilité moyenne des entreprises américaines est meilleure que celle des entreprises européennes et que le rendement des filiales américaines en Europe est spécialement favorable. Cela démontre que le défaut relatif de rentabilité de nos entreprises n'est pas imputable directement aux défauts du contexte économique et politique européen, mais qu'il résulte de défauts internes d'efficacité propres aux entreprises européennes. Les industriels européens proposent comme première explication l'avance technologique issue des investissements massifs effectués par le gouvernement américain dans la recherche industrielle. Les milieux officiels de Washington insistent plutôt sur le *managerial gap*, c'est-à-dire la plus grande habileté et

les meilleures méthodes des hommes d'affaires américains. Il en résulte, faut-il le dire, une certaine tension psychologique...

Quoi qu'il en soit, le succès actuel des entreprises américaines en Europe conduit à une création massive de filiales nouvelles et à la reprise de plus en plus fréquente d'entreprises européennes : celles-ci se voient offrir en échange de leur liberté à la fois les capitaux et la technologie qui leur manquent pour prendre un nouveau départ. Le mouvement est rapide ⁽⁶⁾. S'il n'affecte pas encore un très fort pourcentage de l'activité, il faut noter qu'elle se situe surtout dans les secteurs les plus modernes (dits *science-based*, c'est-à-dire la mécanique ⁽⁷⁾, l'électricité et la chimie) et qu'elle concerne quasi exclusivement de grandes unités de production.

La prise de contrôle d'un trust mondial sur une entreprise a souvent pour conséquence le transfert au centre de commandement des fonctions supérieures d'initiative, de responsabilité et d'intelligence créatrice : la partie « stratégique » de la recherche scientifique et de la politique commerciale et toute la haute administration ⁽⁸⁾. Les cadres moyens d'une filiale de production ne peuvent accéder dès lors à ces fonctions qu'en s'expatriant, si tant est qu'aucune discrimination ethnique ou sociale ne leur barre la voie du sommet. Un homme de talent

⁽⁶⁾ En Grande-Bretagne, la part des entreprises américaines est de 10 % dans la production industrielle. Cette part a doublé depuis dix ans et le mouvement s'accélère, car 15 % des investissements industriels sont sous contrôle américain. Cinquante et un pour cent des investissements américains en Grande-Bretagne sont situés dans la branche des machines, véhicules et appareils, et 36 % dans la chimie. On ne dispose pas de données comparables pour tous les pays du continent. On sait toutefois que l'Angleterre est le pays où le phénomène est le plus avancé, et qu'elle est suivie par l'Allemagne. En Belgique, la faiblesse relative des structures industrielles locales, dans la mécanique spécialement, favorise le phénomène. Cf. à ce sujet le rapport de la Société Générale de Belgique pour 1966.

⁽⁷⁾ Dans l'industrie mécanique, l'automobile est le théâtre d'une « invasion » très spectaculaire, où la technologie semble cependant n'être pas le facteur décisif, comme elle l'est dans les biens d'équipement et les appareils scientifiques.

⁽⁸⁾ Cf. à ce sujet l'enquête de Fabrimétal, dont les résultats sont repris par l'avis du Conseil professionnel du Métal du 20 mars 1967. La proportion d'universitaires et de techniciens dans le personnel des entreprises belges du secteur est de 8,9 %. Elle n'est que de 5,3 % dans les filiales d'entreprises étrangères. Cité par A. JAUMORTE dans le *Bulletin d'information de la F.A.B.I.*, n° 97, 1^{er} trimestre 1967, pp. 29-33.

qui quitte sa communauté régionale ou nationale l'appauvrit. S'il est tenu par contre à l'écart des choses importantes, sa communauté d'origine en est humiliée et diminuée.

Les prises de contrôle par dessus les frontières ne présentent cependant guère d'inconvénients de ce genre, si les mouvements dans les deux sens se composent suffisamment. Tel est le cas pour les concentrations industrielles et financières entre firmes européennes, car ces mouvements, dont il faut d'ailleurs regretter la lenteur, ne paraissent pas devoir entraîner de situation de domination d'un peuple sur d'autres. Par contre, si les prises de contrôle se font à sens unique ou sont fortement prépondérantes dans l'un des deux sens, une situation de dépendance s'établit qui se traduit bientôt en domination. La dépendance est d'abord technique. Elle devient ensuite économique, puis sociologique et culturelle. Elle prend à la longue, inévitablement, un caractère politique.

Telle est la voie que suivent les relations entre les Etats-Unis et l'Europe.

9. EST-IL POSSIBLE DE SURMONTER LE DÉFI?

On peut certes imaginer de protéger nos entreprises par des lois contre une prise de contrôle extérieure à l'Europe. Les Japonais l'ont fait. On peut aussi protéger nos produits de technologie avancée par des barrières douanières à la frontière des Six. C'est la politique de repliement.

Disons tout de suite qu'elle a peu de partisans. En acceptant le Kennedy Round, nous y avons officiellement renoncé. C'est un choix viril, car la compétition de plein fouet que subissent en ce moment nos structures industrielles, de même que l'installation au milieu de nous d'éléments allogènes plus dynamiques et plus avancés sont des stimulants efficaces qui accéléreront les progrès européens. Mais s'il est courageux d'accepter le défi, il est sot de ne pas se placer dans des conditions satisfaisantes pour le surmonter. Or, c'est ce que nous faisons jusqu'à présent.

Sur trois côtés la lutte est inégale : les structures de l'action publique, le volume des investissements scientifiques publics, le niveau du développement économique général.

A. *Les structures de l'action publique*

M. Hollomon, sous-secrétaire au Département du Commerce de Washington, a défini récemment avec une parfaite clarté l'action de son gouvernement en faveur de la technologie avancée.

Si le gouvernement américain estime qu'une présence de son pays est souhaitable dans une ligne de recherche donnée, il commence par s'interroger si l'industrie peut y réussir par elle-même et à ses propres frais. Si la réponse est négative, il se demande s'il pourra y remédier simplement en modifiant les circuits ou les pratiques qui y font obstacle? Si de tels remèdes paraissent insuffisants, l'Etat donnera alors des contrats aux entreprises pour exécuter les recherches à ses frais, ou lui assurera des commandes « éducatives » d'un volume ou d'une série suffisante de la production nouvelle pour démarrer une production économique. S'il le faut on combine à la fois le contrat de recherche et la commande. L'Etat américain a découvert l'efficacité de son rôle de catalyseur de l'industrie privée à l'occasion des programmes à but militaire, nucléaire et spatial : les firmes aéronautiques et électrotechniques américaines dominant depuis lors le marché mondial des avions, des centrales nucléaires et des ordinateurs. Cette stratégie se révèle aujourd'hui applicable à d'autres objectifs apparus plus tard, comme la construction de bureaux ou les techniques de travaux publics. Washington se propose de la généraliser à tous les domaines où l'Etat est acheteur. Et comme l'Etat américain achète les moindres choses par très grandes quantités, il pourra ainsi catalyser le progrès dans de très nombreux secteurs auxquels son action ne s'est pas encore étendue.

Pourrons-nous faire de même en Europe?

Dans quelques domaines, comme la construction de logements sociaux, l'action d'un Etat européen, même aussi petit que la Belgique, pourrait déjà être très efficace, si la doctrine Hollomon était appliquée par lui avec détermination.

Mais il faut reconnaître que dans un grand nombre de spécialités, et particulièrement dans presque toutes les spécialités récentes de la mécanique et de l'électricité, l'action des gouvernements nationaux se heurte à l'obstacle de la dimension insuffisante des nations :

1° Les obstacles au progrès industriel spontané sont beaucoup plus grands en Europe : ils résultent du particularisme des Etats-acheteurs, de la multiplicité des normes et règlements, de la taille insuffisante des firmes, de leur présence encore limitée sur les marchés nationaux voisins. Il n'est pas au pouvoir des Etats de lever ces obstacles.

2° Si chaque Etat place auprès de ses firmes des contrats de développement et des commandes éducatives pour tous les types de matériels nouveaux (de l'ordinateur à la centrale nucléaire en passant par la centrale téléphonique transistorisée, le métro suspendu, les véhicules sur coussin d'air comme l'aérotrain et l'aéroglesseur marin) on développera simultanément en Europe trois ou quatre prototypes de chaque matériel ; les forces seront dispersées et le marché potentiel que chacun convoite se trouvera dès le départ coupé en tronçons...

3° Certains domaines resteront fermés, faute de ressources, même aux plus grands Etats européens, et a fortiori aux plus petits, en raison du coût de la recherche. Parmi ces spécialités dont l'Europe s'exclut aujourd'hui par sa division se trouvent les grands ordinateurs et les satellites de télévision directe. Celles dans lesquelles un certain effort commun lui a permis de se maintenir plus ou moins jusqu'ici sont : les avions civils supersoniques et les fusées spatiales moyennes. A mesure que les années passeront, les sujets inaccessibles aux nations de 50 millions d'habitants se multiplieront. L'histoire récente de l'aviation, de l'électronique, de l'énergie nucléaire et de la technologie nous en apporte la certitude.

B. Le volume des investissements scientifiques publics

Il faudrait que nous soyons supérieurement intelligents ou supérieurement organisés pour obtenir autant de résultats que les Etats-Unis avec trois fois moins de chercheurs. Sur le deuxième point au moins nous n'avons aucune prétention. Or, nous venons de voir qu'il est décisif.

Il est donc hors de doute que le défi ne peut pas être relevé sans augmenter substantiellement les investissements scientifiques de l'Europe. Or, dans l'état actuel de leur rentabilité moyenne, il est peu probable que les entreprises européennes pourront soutenir seules l'effort de croissance de la dépense de

recherche. Une part importante de ces investissements devra provenir, inéluctablement, des budgets publics. Plusieurs gouvernements, dont le nôtre, en sont convaincus. Tous ne mettent pas encore également leurs convictions en pratique.

Il me faut rencontrer ici l'argument des objectifs militaires et spatiaux. On affirme volontiers que l'investissement scientifique américain est en partie stérilisé, du point de vue économique, par son orientation militaire ou spatiale; que cette vaste recherche aboutit à fort peu de productions commercialisables; et qu'en conséquence l'Europe pourrait atteindre le point d'égalité dans les applications économiques de la science avec moins de chercheurs et moins d'argent. On invoque les exemples de la Grande-Bretagne et de la France auxquelles leurs dépenses militaires et aéronautiques n'ont pas ouvert de vastes marchés. La controverse sur ce point ne sera pas close demain. Signalons cependant que la recherche nucléaire, militaire et spatiale des Etats-Unis est exécutée en majeure partie par l'industrie, à la différence des deux pays cités qui entretiennent de grands centres d'Etat, et que la plupart des entreprises qui dominent aujourd'hui le marché mondial de la mécanique et de l'électrotechnique avancée ont bénéficié de très importants contrats de la N.A.S.A., de l'A.E.C. ou des forces armées. Le budget fédéral paie sous cette forme les deux tiers des dépenses de recherche de l'industrie américaine des machines, au sens large de ce terme. La proportion dépasse 90 % pour l'aéronautique.

Sans doute n'y a-t-il pas un recouvrement parfait entre les sujets des contrats d'Etat et les développements commerciaux. Mais si l'entreprise est dynamique et prompte à valoriser commercialement les occasions qui s'ouvrent dans des techniques nouvelles où elle a pu pénétrer grâce aux contrats publics, ceux-ci constituent une semence déposée en terrain fertile. Certains auteurs américains soutiennent même que les résultats économiques obtenus ainsi sont plus grands que si l'argent avait été accordé pour des projets commerciaux, car l'industrie n'aurait pas toujours abordé de son propre mouvement les techniques les plus « futuristes ».

Quoi qu'il en soit, il serait imprudent de faire croire aux contribuables européens que l'Europe peut relever le défi tout

en restant au volume actuel des investissements dans la recherche et au niveau de 150 000 chercheurs.

C. Le rythme du développement économique général

Aussi longtemps que la production par tête restera aux Etats-Unis le double de ce qu'elle est en Europe, le marché des articles les plus avancés s'ouvrira aux Etats-Unis plusieurs années avant de s'ouvrir en Europe. Ce qui est évident et bien connu pour les articles de consommation est vrai aussi pour ceux qu'achètent les entreprises de l'Etat : à témoin le retard dans le marché européen des ordinateurs. Or nous avons pensé jusqu'en 1960 que l'ouverture des frontières nationales suffirait à lancer l'économie européenne dans une phase de croissance accélérée et qu'ainsi nous rejoindrions la productivité américaine dans les années 80, ce qui nous aurait ramené sur le « front de taille » du progrès économique mondial. Cet espoir est en train de s'éloigner de nous. Sous l'impact de la technologie avancée, la croissance économique américaine s'est accélérée, la nôtre s'est ralentie. La vérité est que nous n'avons plus rien rattrapé de l'écart relatif depuis 1960.

Le retard que nous avons accumulé tant à l'égard de l'U.R.S.S. que des Etats-Unis en ce qui concerne le nombre des étudiants universitaires tend également à se perpétuer.

Le fait qu'il en soit de même de l'ensemble du monde sous-développé non communiste sera une maigre consolation aux Européens.

Les ambitions du Japon sont soutenues par un taux de croissance annuel de l'ordre de 10 %. Les nôtres ne peuvent l'être sérieusement par un taux de 4 à 5 %. Une politique économique européenne visant à relever le défi par d'autres moyens que le repliement protectionniste suppose donc un objectif minimum de croissance économique de l'ordre de 7 à 8 % par an et une accélération décisive des progrès de l'éducation. De tels objectifs sont techniquement accessibles. L'Europe doit s'en donner les moyens. A l'heure où la menace militaire s'estompe, peut-on soutenir qu'elle ne peut les trouver ?

10. QUE PEUT-ON FAIRE ?

On ne peut certes attendre qu'un pouvoir fédéral soit instauré en Europe pour donner au vieux continent des objectifs politiques et entreprendre une action de redressement sur une base centralisée. C'est à travers les structures actuelles des gouvernements nationaux, des communautés existantes et des organismes scientifiques intergouvernementaux qu'il faut entamer et poursuivre l'action. Le reste viendra de surcroît, car la fonction crée l'organe.

Il faut avant toute chose se donner des objectifs. Il semble que l'on en soit moins éloigné que jamais car un même diagnostic paraît réunir aujourd'hui les Français, les Anglais et les Allemands. Il faut ensuite se mettre d'accord sur quelques thèmes de recherche qui exigent de grands moyens et sont de nature à avoir sur la science et la technologie européenne les effets d'entraînement que les grands objectifs américains ont eus de l'autre côté de l'Atlantique. La recherche nucléaire et la recherche spatiale, pour lesquels nous possédons déjà des institutions communes, se désignent avec évidence. Il faut y ajouter l'informatique (ordinateurs), domaine dont l'Europe a aperçu tardivement l'importance, et dans lequel la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne ont des programmes séparés qui convergent (et se limitent, évidemment!) au niveau qui leur est accessible séparément, celui des ordinateurs moyens. On peut y joindre enfin l'aéronautique, domaine dans lequel la France, l'Angleterre et l'Allemagne se sont alliées sur une base bilatérale, ou trilatérale pour le *Concorde*, l'hélicoptère (*Sud Aviation Westland*) et l'*Airbus*. Dans ces quatre domaines la coopération européenne est à la fois possible et indispensable. Dans les deux premiers de très importantes mises en ordre sont toutefois nécessaires, car la coopération nucléaire et spatiale européenne a souffert de malentendus sur les objectifs et les méthodes et se trouve aujourd'hui en crise.

Il est apparu clairement que la cohésion des gouvernements associés autour d'un programme de recherche ne peut survivre si la concurrence s'installe entre leurs industries nationales. La leçon de cette expérience est que la création de consortiums industriels européens doit avoir lieu dès le

moment où le financement intergouvernemental est décidé, comme ce fut le cas pour le *Concorde*.

Il paraît également important que les gouvernements se mettent d'accord au départ d'un programme sur les objectifs concrets qui lui sont assignés. S'il s'agit de centrales électriques nucléaires ou d'avions, il faut un plan d'achat pour l'ensemble des réseaux. S'il s'agit d'ordinateurs ou de satellites de télévision, il faut un engagement collectif de soutenir l'entreprise commune en lui assurant la clientèle des Etats.

A côté des grands prototypes, un rôle évident des institutions européennes est de construire et d'exploiter les grands instruments d'essais : accélérateurs de particules, réacteurs d'essai, chambres de simulation spatiale, etc. et de réunir en un même lieu de grandes équipes de chercheurs dans des domaines spécifiques où il apparaîtrait à l'évidence que le gigantisme est indispensable au rendement ou à l'efficacité. Ce diagnostic doit être fait avec prudence, évidemment.

A côté du financement international des grandes actions d'entraînement et des grands équipements européens, les gouvernements nationaux demeureront cependant le principal bailleur de fonds de la science et de la technologie. Ils accorderont à leurs industries et à leurs centres des contrats pour toutes les recherches dont la dimension est restée accessible aux nations. Mais il est souhaitable que les gouvernements s'organisent pour confronter leurs projets, afin de renoncer spontanément aux duplications et de combler les lacunes⁽⁹⁾. Il sera possible de coordonner et peut-être d'unifier la politique d'achats des secteurs publics nationaux autour des matériels dont les projets auront été agréés par tous à l'occasion de la confrontation des programmes. Celle-ci sera aussi l'occasion d'amener des équipes nationales qui travaillent sur des sujets voisins à accorder leurs violons.

⁽⁹⁾ En matière de petites fusées spatiales, la confrontation a eu lieu tardivement. Elle a montré que la Grande-Bretagne et la France développaient simultanément deux fusées concurrentes de la classe *Scout* (100 kg en orbite basse) mais que l'Europe ne disposait d'aucune fusée de la classe *Thor Delta* (300 kg en orbite basse).

11. CONCLUSION

L'Europe occidentale est à un moment critique de son histoire. Les deux premiers tiers de ce siècle ont vu sa position dans le monde s'effondrer tandis que d'autres continents prenaient la relève comme centres moteurs et créateurs de la civilisation. L'orgueilleuse métropole déchue du monde moderne prend conscience du danger qui la guette au terme de son déclin : la provincialisation.

Saura-t-elle relever le défi ? Il lui faudrait y consacrer beaucoup d'argent, ce qui exige les motivations puissantes que seul procure un élan collectif vers des buts définis. Il lui faudrait beaucoup d'efficacité, d'imagination et de continuité dans l'organisation, car s'il est déjà difficile de mettre en œuvre une politique scientifique nationale, que dire de la tâche de coudre ensemble les politiques de six ou de dix gouvernements et celles des dix ou quinze institutions scientifiques communes, qui constituent un riche maquis de formules, de structures, de procédures et d'intérêts contradictoires.

Pourtant l'année 1967 nous donne des raisons de ne pas désespérer : l'Angleterre et l'Allemagne semblent avoir pris davantage conscience des dangers communs. La France, qui les avait aperçus plus tôt, montre aujourd'hui une plus claire conscience des possibilités limitées de sa dimension. Ce rapprochement permet des espoirs que peu auraient osé avoir l'an dernier. Il pèsera sans doute dans les décisions qui seront prises fin 1967 entre les Six et la Grande-Bretagne. Puisseons-nous ne pas oublier à ce moment que le potentiel britannique de recherche équivaut à 70 % de celui des Six... Quoi qu'il advienne, cependant, la « petite Europe » demeurera. Il faudra s'y accrocher, le cas échéant, avec toute l'énergie et la détermination de la dernière chance.

Le programme nucléaire belge et le projet Vulcain

par **Jean STORRER,**

Ir A.I.G., Gradué Adm. Entr., Master of Eng.
Directeur-Adjoint à la Belgonucléaire

Les progrès extraordinaires de la technique n'étonnent plus l'homme à l'aube de ce dernier tiers du xx^e siècle. Et s'il désire tant soit peu se rendre compte de la vitesse de cette révolution technique, il lui faut se rappeler les étapes principales qui ont marqué le développement des découvertes récentes les plus importantes et de leurs applications pratiques.

L'atome prend ici une place de choix. On a peine à réaliser que moins de vingt-cinq ans nous séparent de la première réaction en chaîne alors que déjà les centrales nucléo-électriques concurrencent les moyens classiques de production d'électricité.

Rappelons quelques dates :

- 1931 : découverte du neutron;
- 1939 : découverte de la fission de l'atome sous bombardement neutronique ;
- 1942 : première fission en chaîne dans le premier réacteur nucléaire au monde, le CP-1 (Chicago Pile n° 1) à Chicago;
- 1945 : explosion des bombes nucléaires d'Hiroshima et de Nagasaki ;
- 1951 : première production d'électricité à partir d'un réacteur nucléaire, en Idaho, U.S.A.;
- 1955 : première centrale nucléaire expérimentale, en U.R.S.S.;
- 1962 : démarrage de la centrale nucléaire BR3 à Mol;
- 1966 : aux U.S.A. commande de 21 centrales nucléaires, d'une

puissance totale dépassant 15 millions de kilowats électriques, soit plus que la puissance combinée de toutes les centrales non-nucléaires commandées dans le même pays au cours de l'année.

En son principe la réaction en chaîne est extrêmement simple : elle est réalisée par la fission du noyau de l'atome ⁽¹⁾ d'uranium — le seul élément présent dans la nature qui possède cette particularité — après absorption d'un neutron. Cette fission libère deux à trois des neutrons présents dans le noyau et il suffit qu'au moins un de ceux-ci produise à son tour une fission pour que la réaction en chaîne soit possible. Dans la pratique cependant, ce phénomène pose de nombreux problèmes que les techniciens se sont attachés à résoudre.

L'évolution des activités nucléaires belges illustre assez bien la manière dont s'est développée l'industrie atomique dans le monde. Notre dessein est de passer ces activités belges en revue avant de parler plus en détail du projet Vulcain.

Comment se présentent donc l'historique du développement de l'énergie nucléaire en Belgique, ainsi que son cadre institutionnel et les principaux objectifs de notre programme national?

L'industrie belge possède une longue tradition dans le traitement des substances radio-actives. L'Union Minière exploitait bien avant la guerre les riches gisements uranifères de Shinkolobwe au Katanga en vue principalement d'en extraire le radium. Rappelons en passant que ce sont ces minerais déjà traités qui ont constitué pendant longtemps la principale ressource en uranium et ont permis aux Alliés de disposer dans des délais très courts des matières nécessaires à la fabrication des premières bombes atomiques.

C'est en 1947 que fut créé en Belgique le premier organisme officiel de recherche nucléaire, en l'occurrence l'Institut Interuniversitaire de Physique Nucléaire qui devient en 1951 l'Institut Interuniversitaire des Sciences Nucléaires (I.I.S.N.) chargé de promouvoir et de coordonner les études nucléaires de caractère fondamental dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche de notre pays. En 1950, le

⁽¹⁾ C'est pourquoi l'expression « énergie nucléaire » est plus correcte que « énergie atomique ».

Commissariat à l'Energie Atomique (C.E.A.) fut établi dans le but d'encourager et de coordonner toutes les activités nucléaires du pays et en 1952, on assista à la création du Centre d'Etudes pour les Applications de l'Energie Nucléaire qui fut dénommé en 1957 : Centre d'Etude de l'Energie Nucléaire (C.E.N.).

Ce dernier organisme a son siège principal à Mol où il a construit des installations d'une valeur de plus de 3 milliards et demi de francs belges, comprenant notamment de nombreux laboratoires ainsi que trois réacteurs : BR1, BR2 et BR3, et deux assemblages critiques : BRO2 et VENUS. Le C.E.N. occupe à l'heure actuelle plus de 1 100 personnes et son budget annuel est compris entre 700 et 800 millions de francs belges.

A côté des organismes officiels, les sociétés industrielles intéressées par l'énergie nucléaire sont réunies au sein du Groupement Professionnel de l'Industrie Nucléaire (G.P.I.N.) qui comprend plus de 90 entreprises dont certaines comme la BelgoNucléaire (BN) et la Métallurgie et Mécanique Nucléaires (M.M.N.) sont à vocation uniquement nucléaire. La BelgoNucléaire est un bureau d'études constitué par 57 importantes sociétés industrielles belges, tandis que la M.M.N. fabrique les éléments combustibles nécessaires aux réacteurs.

La Belgique est également très active sur le plan international où elle collabore avec de nombreux pays, notamment au sein du C.E.R.N. (Organisation Européenne pour la Recherche Nucléaire), de l'E.N.E.A. (Agence Européenne pour l'Energie Nucléaire) et surtout de l'Euratom. Cette dernière institution absorbe à elle seule près de la moitié des crédits consacrés par notre pays à la recherche nucléaire. En contrepartie, le C.E.N. et l'industrie se sont vu confier de nombreux contrats de recherche et l'Euratom exploite conjointement avec le C.E.N. le BR2 et ses installations connexes. BR2 est un réacteur d'essais de matériaux et, avec son flux de neutrons de près de 10^{15} n/cm²s un des plus puissants de ce genre dans le monde.

En outre, la Communauté a installé sur le territoire belge le Bureau Central des Mesures Nucléaires (B.C.M.N.) qui est un des établissements du Centre Commun de Recherches. C'est également en Belgique qu'a été établie la première entreprise commune de l'E.N.E.A. : il s'agit de l'usine Eurochemic pour le traitement des combustibles irradiés.

Dans le cadre de la coopération internationale, la Belgique a également conclu des accords avec les Etats-Unis d'Amérique, la Grande-Bretagne, l'U.R.S.S., la Pologne, l'Inde et le Pakistan.

On peut donc constater qu'il y a déjà près de vingt ans que la Belgique s'intéresse d'une manière très active aux sciences et aux techniques nucléaires. Cet effort pour être poursuivi doit être appuyé sur un programme qui synthétise les meilleurs choix possibles, évite la dispersion des moyens et détermine la priorité relative des différents objectifs poursuivis. Cet impératif de planification existe surtout dans la recherche appliquée qui exige les plus grands efforts financiers et qui doit être concentrée sur un petit nombre d'actions à finalité industrielle. Le Conseil National de la Politique Scientifique en collaboration avec le Commissariat à l'Energie Atomique et les milieux scientifiques et industriels intéressés s'est efforcé ces dernières années de fixer les priorités en choisissant les actions retenues sur la base de critères économiques comme la rentabilité des produits développés, leur marché potentiel, la situation actuelle des industries belges et leur degré de spécialisation. L'application de ces critères a conduit à attribuer dans l'immédiat la plus grande partie des moyens disponibles aux programmes à moyen terme : plus précisément la mise au point du réacteur Vulcain et le développement des combustibles à base de plutonium. A plus court terme, un effort sera poursuivi concernant l'amélioration de certains équipements des réacteurs à eau ainsi que le développement des combustibles éprouvés et l'exploitation du réacteur BR2.

A long terme, notre programme national porte sur des études auxquelles nous attachons une grande importance et plus spécialement le traitement par halogénéation des combustibles irradiés et surtout le développement des réacteurs rapides. Ces derniers sont étudiés en particulier par la BelgoNucléaire, qui a été l'architecte industriel de deux installations expérimentales de ce genre — Harmonie et Masurca — construites au Centre français de Cadarache par Euratom en association avec le Commissariat à l'Energie atomique français.

La Belgique ne s'est pas limitée à un simple effort de recherche, mais elle a déjà abordé le domaine des réalisations industrielles concrétisées notamment par les installations

d'Olen pour la préparation de l'uranium et celles de la M.M.N. à Dessel pour la fabrication des éléments de combustible, et surtout par la construction de centrales nucléaires de puissance dont la première unité pilote a été le BR3 à Mol. Il s'agit d'une centrale de 10 500 kilowatts électriques nets qui dans le passé a servi principalement à la formation de personnel et qui fonctionne actuellement avec un cœur Vulcain.

BR3 n'a été qu'une étape expérimentale dans le programme belge de production électrique à partir de l'énergie nucléaire. C'est ainsi que les producteurs d'électricité de notre pays ont fondé avec l'Electricité de France la Société d'Énergie Nucléaire Franco-Belge des Ardennes (S.E.N.A.), dans le but d'exploiter en commun à Chooz, près de Givet, une première centrale nucléaire industrielle. Cette centrale S.E.N.A., équipée d'un réacteur à eau sous pression P.W.R. de 266 mégawatts électriques (MWe), a été fournie par un groupe de constructeurs constitué des sociétés suivantes : A.C.E.C., Framatome et Westinghouse, les deux premières étant licenciées de la dernière, et a été couplée pour la première fois au réseau le 3 avril 1967. S.E.N.A. est déjà une réalisation presque commerciale même si le kilowatt-heure fourni ne sera pas encore tout à fait compétitif. Par contre les deux prochaines centrales de plus de 700 MWe que l'industrie belge a l'intention d'installer, l'une sur l'Escaut à Doel aux environs d'Anvers, l'autre sur la Meuse à Tihange en amont de Liège, seront parfaitement concurrentielles. Il est probable que le type de ces centrales sera définitivement fixé au cours de cette année et que leur mise en service se fera à partir de 1972.

Malgré les problèmes que pose l'introduction en Belgique d'une nouvelle source d'énergie ainsi que l'installation dans le réseau d'unités de base de 700 MWe et plus, il semble bien que le recours à l'énergie nucléaire soit économiquement justifié pour notre pays. Par ailleurs, en ce qui concerne la sécurité d'approvisionnement il est actuellement admis que la multiplicité des sources apporte les meilleures garanties. En ce sens le combustible nucléaire accroît encore cette diversité.

Au point de vue des prix, le combustible nucléaire des grandes centrales de 600 MWe se situe aux environs de 40 FB par Gcal (1 giga-calorie = 1 163 kilowatt-heures thermiques), alors qu'il est de 85 FB par Gcal pour le combustible importé

et de plus de 125 FB par Gcal pour les fines lavées indigènes. En plus, grâce à l'exécution en Belgique de la majorité des phases de la fabrication du combustible nucléaire, la valeur ajoutée belge dans le prix final est comparable à celle incluse dans le prix des combustibles liquides importés et bien supérieure à celle correspondant au charbon importé. En outre le stockage de l'uranium nécessaire à la fabrication des éléments combustibles entraîne des frais d'immobilisation de capital qui sont environ la moitié de ceux issus du stockage des éléments fossiles. L'encombrement de tels stocks est évidemment moins élevé.

Si le coût du combustible nucléaire est plus faible, l'investissement requis pour une centrale nucléaire est par contre plus élevé que pour une centrale classique, mais ce désavantage diminue avec la taille. C'est pourquoi ce dernier facteur joue un rôle prépondérant dans la réduction du prix de revient du kWh nucléaire.

Nous pensons avoir exposé brièvement le cadre général du développement de l'énergie nucléaire en Belgique. Voyons maintenant la place qu'y a prise le projet Vulcain, qui constitue l'objet prioritaire du programme nucléaire belge.

Le programme Vulcain — du nom du dieu du feu — a pour but de mettre au point un réacteur de petite et moyenne puissance — c'est-à-dire dans la gamme de plusieurs dizaines de mégawatts électriques — pour des applications terrestres et navales.

On a vu plus haut que les centrales nucléaires actuelles ne peuvent en général concurrencer les centrales classiques qu'au-delà d'une puissance installée de plusieurs centaines de mégawatts. C'est pourquoi Vulcain s'est attaché à réduire les deux éléments principaux du prix de revient du kilowatt-heure produit : le coût du combustible et le coût de l'installation.

Vulcain utilise à cette fin un mélange d'eau lourde et d'eau légère pour le refroidissement et la modération⁽²⁾ du cœur. Ce procédé de « modération variable » est basé sur les propriétés différentes de l'eau légère et de l'eau lourde. Cette der-

(²) Par modération on entend le ralentissement des neutrons produits par fission, de manière à favoriser leur absorption par l'uranium fissile.

nière, si elle absorbe moins les neutrons, ne les ralentit cependant pas autant. Il en résulte que le réacteur peut fonctionner tout au long de sa vie sans que des barres de contrôle soient insérées dans le cœur lors de la production de puissance : les neutrons excédentaires, au lieu d'être absorbés dans ces barres ou dans d'autres poisons comme cela se produit dans les autres réacteurs pour assurer le contrôle de la réaction en chaîne, sont absorbés dans l'uranium non fissile — l'uranium 238 — qu'ils transforment en plutonium. Celui-ci est un élément créé artificiellement et qui peut également subir la fission. En cours de vie l'épuisement du combustible et la perte de réactivité qui en résulte sont compensés par l'augmentation périodique de la teneur en eau légère sur intervention de l'opérateur. Cette teneur vaut environ 20 % en début de vie et le réacteur doit être rechargé quand elle atteint pratiquement 100 % en fin de vie.

La modulation variable permet une densité de puissance élevée et une longue durée de vie du cœur. Il en résulte une réduction du volume du cœur et des équipements associés et partant des frais d'installation et de consommation du combustible.

Le réacteur Vulcain apparaît donc comme une version améliorée de réacteur à eau de puissance modeste, avec un cycle de combustible particulièrement avantageux et ne nécessitant pas de développements techniques nouveaux.

Les Sociétés intéressées par Vulcain ont fondé le Syndicat Vulcain (S.V.) qui est géré par la BelgoNucléaire et groupe une trentaine de sociétés belges appartenant pour la plupart aux secteurs des constructions mécaniques et électriques et des métaux non-ferreux. Citons parmi celles-ci. Cokerill-Ougrée-Providence, Brufina, C.M.B., Evence Coppée et C^{ie}, Métallurgie Hoboken, F.N., M.B.L.E., M.M.E., U.M.H.K., etc.

Les études sur Vulcain ont débuté à la BelgoNucléaire en 1959 et les résultats préliminaires très favorables ainsi que les encouragements d'experts étrangers et l'avis de l'Agence Européenne de l'Energie Nucléaire ont conduit à mettre sur pied en 1962 un vaste programme de développement. Celui-ci a fait l'objet d'un accord signé en mai 1962 entre la United Kingdom Atomic Energy Authority et le Syndicat Vulcain, les deux organismes supportant chacun la moitié des dépenses.

La participation belge a pu être assurée grâce à un appui financier important des autorités gouvernementales belges.

L'accord belgo-britannique portait essentiellement sur l'essai en puissance d'un cœur Vulcain et les travaux connexes, afin de mettre à l'épreuve la pièce maîtresse du programme et démontrer la possibilité pratique de construire et exploiter les installations nécessaires. De plus, rien ne pouvait familiariser plus rapidement et plus complètement nos spécialistes avec les nouvelles techniques nucléaires qu'un programme impliquant la responsabilité d'ensemble de la conception, la réalisation et l'opération d'un réacteur de puissance.

La manière la plus rapide et la moins coûteuse de concilier les divers impératifs était de transformer la centrale nucléaire BR3 de Mol en « BR3/Vulcain ». C'est à cette fin qu'un accord fut conclu l'été 1962 entre le C.E.N. et le Syndicat Vulcain. Cet accord prévoyait la mise à disposition du BR3 pour le programme Vulcain à partir d'août 1964, après déchargement du premier cœur. Celui-ci avait été fourni par la société américaine Westinghouse, un assemblage combustible cependant ayant été construit en Belgique et comprenant des barreaux au plutonium mis au point par l'Association BelgoNucléaire-C.E.N. Le cœur avait été chargé à la mi-1962 pour être exploité selon le principe du réacteur à eau sous pression (P.W.R.).

Quels étaient les problèmes essentiels qui se posaient en 1962 et comment ont-ils été résolus ?

En définitive, la question se ramenait à ceci : adapter le BR3 pour permettre l'épreuve d'un cœur et des méthodes Vulcain, tout en faisant en sorte que les équipements développés, y compris les parties constitutives du cœur, puissent être presque directement applicables aux réacteurs commerciaux.

La transformation du BR3 en un banc d'essais des plus complets, et à certains égards unique au monde, a constitué une entreprise d'une grande complexité. Le cœur initial du BR3 avait un réseau carré et n'était pas muni d'instruments de mesure incorporés. Le cœur BR3/Vulcain a un réseau hexagonal et pour des raisons expérimentales est fortement instrumenté. Il en est résulté entre autres la nécessité de remplacer la totalité des pièces internes de la cuve du réacteur BR3 par de nouvelles pièces.

La photo de la figure 1 donne une idée de la complexité de celles-ci : elle représente le panier des tubes guides d'instrumentation, suspendu au collier qu'il a fallu insérer entre la cuve et son couvercle pour permettre quelque 80 traversées pour tuyauteries et câbles d'instrumentation. La photo de la figure 2 donne une vue de la cuve du réacteur ouverte, en fin de chargement du cœur.

En dehors de la cuve, des modifications considérables ont été apportées aux circuits auxiliaires du réacteur. En effet, le BR3 a été conçu et réalisé pour fonctionner sous forte pression (140 atmosphères) avec de l'eau ordinaire, et donc sans dispositions particulières propres à mesurer et à réduire les fuites primaires. Il a dû être adapté pour fonctionner à la même pression avec des mélanges à forte teneur en eau lourde, ce qui nécessite une étanchéité rigoureuse du circuit primaire et un contrôle très poussé des fuites qui doivent être maintenues à un taux minime. Ces modifications des circuits auxiliaires ont conduit notamment à la réalisation et au contrôle de plus de 5 000 soudures et la mise au point de méthodes de mesure et de détection de fuites infimes. Le litre d'eau lourde coûte en effet quelque 3 000 francs belges et BR3 est le premier réacteur au monde à utiliser ce fluide à une pression aussi élevée.

La mise au point de tous les équipements spéciaux a demandé des efforts importants et seule la collaboration étroite entre l'U.K.A.E.A. et toutes les sociétés groupées au sein du Syndicat Vulcain a permis leur réalisation. Ajoutons aussi que tous les travaux de transformation ont été effectués alors que le réacteur BR3 avait été rendu radioactif par près de deux ans de fonctionnement antérieur. Cette situation a entraîné des précautions particulières en vue d'éviter l'irradiation et la contamination du personnel affecté aux travaux.

Pour étudier le comportement neutronique du cœur, il fallut mettre au point des codes de calcul sur ordinateurs et recourir également à des essais sous-critiques et critiques, dont les plus importants furent réalisés dans le réacteur VENUS à Mol.

L'étude des aspects thermiques et hydrodynamiques du comportement du cœur Vulcain a également nécessité la mise en œuvre d'importants moyens de calcul, et de vérifications expérimentales sur bancs d'essais.

La mise au point de la fabrication des éléments de combustible Vulcain a été faite avec un soin extrême. La moitié des éléments de combustible du cœur BR3/Vulcain ont été fabriqués en Belgique. Dans ce but, la Société Métallurgie Hoboken a créé à Olen une installation de conversion d'hexafluorure en oxyde d'uranium enrichi, et la Société Métallurgie et Mécanique Nucléaires a procédé dans ses usines de Dessel à toutes les mises au point requises des opérations de fabrication qui suivent. Il faut souligner aussi qu'un des boîtiers du cœur BR3/Vulcain a été muni de barreaux de combustible enrichis au plutonium, dont une vingtaine ont été fabriqués dans les laboratoires BelgoNucléaire-C.E.N.

Les travaux principaux ont été exécutés d'août 1964 à la mi-1965. Les essais systématiques ont alors débuté, tout d'abord sans combustible. Après diverses mises au point des installations, celui-ci a été chargé en mai 1966 pour permettre la réalisation du programme final de mise en service. Les circuits ont été complètement essayés, tandis qu'ils étaient remplis d'eau ordinaire; de l'acide borique y avait cependant été ajouté pour absorber les neutrons. Après que ces essais eurent donné toute satisfaction, les circuits furent complètement vidés. La dernière phase du démarrage put alors débuter le 13 novembre par l'introduction de l'eau lourde. Cette phase s'est déroulée très rapidement, puisque le premier kilowatt électrique a été produit le 29 novembre et que l'exploitation industrielle normale à pleine puissance a commencé le 12 décembre, soit avec 10 semaines d'avance sur le programme établi en mai.

Depuis lors, l'exploitation s'est effectuée sans aucun problème et a dépassé nos espérances les plus optimistes. C'est ainsi que jusqu'à fin octobre 1967, et malgré trois périodes d'essais à des fins expérimentales, le facteur de charge moyen durant toute la période d'exploitation a atteint 92,4 %.

Il est particulièrement frappant de noter que la fuite d'eau primaire provenant des circuits situés dans le bâtiment du réacteur n'atteint que quelque 1 à 2 grammes par heure alors que 1 kg/heure avait été pris comme base admissible au départ.

Si tout se déroule normalement, comme on peut l'espérer, on prévoit que le cœur Vulcain devra être déchargé dans les premiers mois de 1969. Le cœur aura alors produit une énergie égale à un fonctionnement de plus de 600 jours à pleine puis-

sance et un taux d'épuisement moyen de quelque 25 000 Mégawatt-jour par tonne d'uranium aura été atteint sans rechargement.

En parallèle avec les travaux BR3/Vulcain, divers équipements spéciaux ont été étudiés en vue de la construction éventuelle de réacteurs intégrés, c'est-à-dire incorporant dans la cuve sous pression, outre le cœur, le pressuriseur, l'échangeur et les pompes de circulation.

Que conclure maintenant des travaux Vulcain décrits ci-dessus ?

Une remarque générale s'impose d'abord : Vulcain a permis de construire pour la première fois un réacteur dont toute la conception et les principaux travaux d'étude et de réalisation ont été exécutés en Belgique.

A propos du projet Vulcain lui-même, le programme de recherche et de développement réalisé aura démontré, sous réserve de la continuation du fonctionnement du BR3/Vulcain sans incident majeur, que l'on dispose des équipements et des techniques nécessaires à la construction et à l'exploitation de réacteurs simples et compacts, dans la gamme des basses et moyennes puissances.

On peut donc considérer que la phase de mise au point technique du projet Vulcain est terminée et que celui-ci est entré dans sa phase de commercialisation. Des pourparlers avec des clients éventuels sont actuellement en cours à ce sujet.

Il résulte des analyses faites que le coût d'installation d'une centrale Vulcain basée sur les enseignements de BR3/Vulcain est du même ordre que celui d'une centrale à eau légère. Par contre, les frais des cycles de combustible et d'eau lourde sont plus faibles d'après les meilleures estimations actuelles.

Par ailleurs, les études de marché qui ont été effectuées indiquent qu'il existe un marché pour les centrales de basse et moyenne puissance aux prix mentionnés actuellement pour le réacteur Vulcain.

Le rapide tour d'horizon que nous avons effectué montre que notre pays mène un vaste programme nucléaire qui lui permet de tenir dans ce domaine mieux que son rang de nation

développée. L'industrie belge y montre qu'elle est encore capable de concevoir et réaliser des projets de grande envergure pour peu que la coopération avec les pouvoirs publics se maintienne aux niveaux des dernières années.

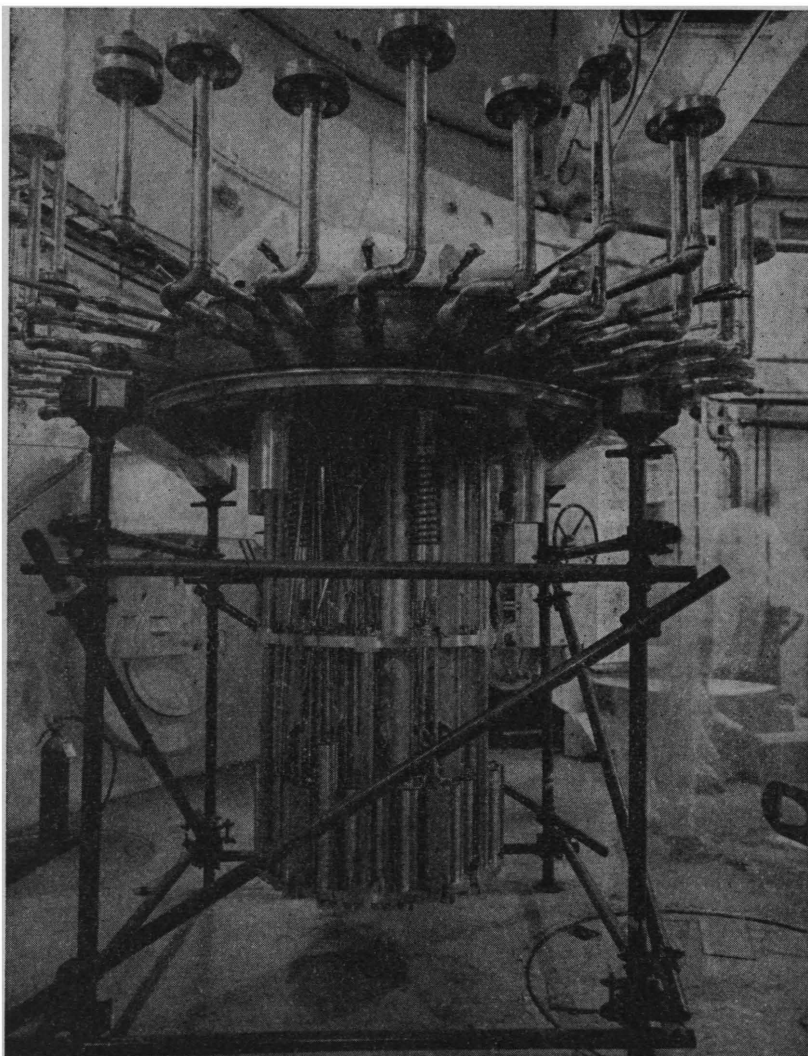


FIG. 1. Collier de la cuve du réacteur, et panier d'instrumentation.

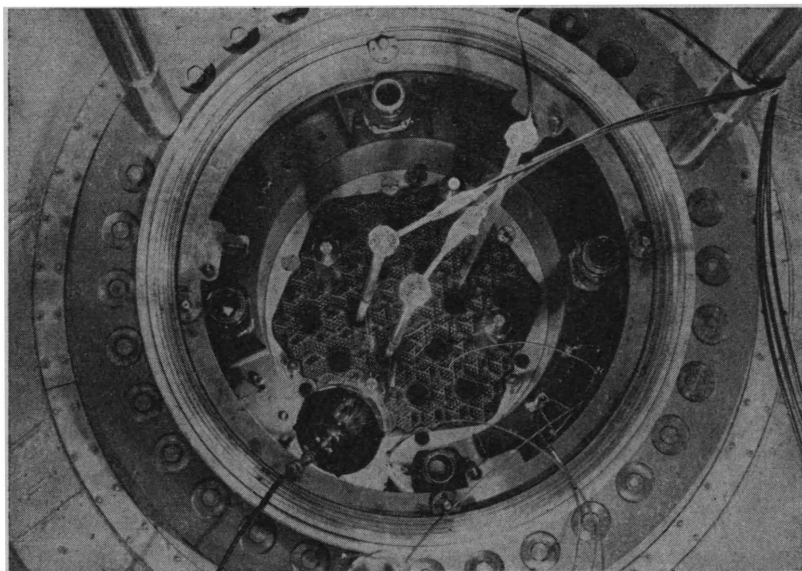


FIG. 2. Vue du cœur après chargement sous eau légère boriquée, en l'absence de barres de contrôle.

Adam Elsheimer un petit maître ?

par **S. SULZBERGER,**

Professeur à l'Université de Bruxelles

Jugeant d'après les dimensions des œuvres, on serait tenté de répondre par l'affirmative. Certains tableaux du maître dépassent à peine la mesure d'une carte de visite; exécutées sur cuivre, ces peintures sont évidemment à classer dans la catégorie des tableaux de cabinet.

Les dimensions importent peu; mieux, la modestie des dimensions, se conjuguant avec l'ampleur de la conception et la noblesse du style, a de quoi surprendre et provoque l'émerveillement. Il s'agit bien d'un grand maître; le talent, la vigueur, la richesse et la diversité des conceptions s'imposent au visiteur de l'importante exposition qui réunit à Francfort — la ville natale de l'artiste — un ensemble de près de trois cents numéros (1). L'influence exercée en ce début de Seicento à Rome par un artiste mort à trente-deux ans (1578-1610) est considérable : il transforme l'art de peindre et son rayonnement s'étend à diverses écoles. Tour à tour Lastman, le maître de Rembrandt, Paul Bril et Claude Lorrain, les adeptes du paysage classique, Rubens qui — non content de posséder plusieurs tableaux de Elsheimer — en avait aussi copié parfois, apportent la preuve de cette emprise profonde. Epoque cruciale pendant laquelle Rome se situe au cœur du courant international.

Après avoir quitté Francfort et passé par Munich, le jeune artiste séjourne à Venise puis se fixe à Rome. Converti au catho-

(1) *Staedelsches Kunstinstitut Frankfurt a.M. « Adam Elsheimer Werk, künstlerische Herkunft und Nachfolge », 1966-1967.*

licisme, il s'engage dans une carrière fulgurante, brutalement interrompue le 11 décembre 1610.

Les premières influences subies sont celles de Gillis van Conixloo et des van Valckenborgh, paysagistes néerlandais exilés en Allemagne pour des raisons religieuses. Coninxloo surtout, qui se consacre aux sous-bois, aux forêts dont les frondaisons serrées laissent à peine filtrer la lumière : sites sauvages, branches tourmentées, chemins accidentés enjambant des ravins, animés de quelques personnages épisodiques. Deux compositions d'Elsheimer consacrées à la *Prédication de saint Jean* marquent cette filiation (Hambourg et Munich) avec pourtant un sens nouveau de l'ordonnance.

A Venise, le jeune artiste suit les leçons de Rottenhammer ; les affinités évidentes entre les deux peintres témoignent d'une même admiration pour les maîtres vénitiens. *Le Déluge* (Francfort) est un bon exemple des difficultés auxquelles se heurte un débutant qui tente de se mesurer avec Tintoret. Par contre, le *Repos dans la Fuite* (Berlin) évoque les créations poétiques et la préciosité chatoyante du vieil Altdorfer.

Rapidement, les choses évoluent. Non seulement les faiblesses et les hésitations disparaissent mais une maturité précoce s'affirme par la sûreté du dessin, la science des attitudes, l'invention et les trouvailles de mise en page.

Dans ce domaine bien à lui, auquel aucun peintre ne s'était encore consacré, Adam Elsheimer réalise, à l'échelle des dimensions courantes, des compositions grandioses : le *Triomphe de la Croix* (Francfort), le *Martyre de saint Etienne* (Edimbourg), l'*Incendie de Troie* (Munich). Chacune de ces œuvres présente un fourmillement de figures assemblées en une savante orchestration de lumières et d'ombres, vaste scène animée de figures héroïques.

Ces compositions religieuses ou mythologiques sont marquées par l'intensité de l'émotion, accentuée par la vigueur des contrastes répondant à l'esprit baroque et préparant la voie à Rubens. Le visage bouleversant de saint Etienne criant son innocence, ou le masque tragique de Créuse, fuyant Troie, éclairé de la lumière vacillante d'une torche, s'impriment dans la mémoire.

Le coloris, l'exécution vibrante, le soin du moindre détail contribuent à faire jouer la lumière sur les tissus de soie et les



La cavalcade du Sultan.

Gravure de Pieter Claesz Soutman d'après un dessin de P.-P. Rubens repris à A. Elsheimer.
Bruxelles, Bibliothèque royale.

brocarts, donnent une transparence étincelante aux vases de cristal et soulignent de quelques touches menues les ornements de précieuses orfèvreries ; tout est décrit sans sécheresse ni précision excessive mais rien n'est superflu pour parfaire l'achèvement.

C'est probablement dans le domaine du paysage que le rôle de l'artiste a été le plus grand. De nombreux dessins illustrent cette puissance créatrice. Qu'il s'agisse d'étude fragmentaire ou de la composition menue d'un site majestueux, partout on reconnaît la griffe du maître.

Papier clair ou teinté, dessin au trait, lavis, gouache, autant de procédés qui s'accordent à toutes les nuances du sentiment. Une série de petits paysages exécutés à la gouache et rehaussés de couleurs expriment la variété des aspects et la légèreté de l'atmosphère : la lumière, tour à tour tendre comme un Corot, ou vigoureuse et soutenue donne au feuillage une densité et un volume exceptionnels. On voit naître cet intérêt pour l'arbre qui revêt un aspect héroïque et s'épanouit comme une entité vivante. L'élan du tronc, l'éventail des branches, la couronne des amples frondaisons, tout s'ordonne selon certains principes de structure coordonnés par le cheminement de l'air et le frémissement de la lumière.

Aurora (Brunswick), l'un des derniers paysages exécutés à Rome, oppose le contre-jour ombreux de l'avant-plan à la luminosité intense de l'horizon pour créer une atmosphère apaisée d'une rare poésie.

Cette poésie du paysage ajoute au récit un élément essentiel : la *Mort de Procris*, la *Naissance d'Adonis*, une *Nymphe surprise*, chaque scène figurée s'intègre à la vision panthéiste. Parfois, un site lunaire exprime toute l'angoisse de la *Fuite en Egypte* (Munich) ou du *Saint Christophe*, isolé dans la nuit.

C'est à la lumière qu'il faut revenir. Après Caravage, modelant vigoureusement ses personnages par grands plans d'ombres, il restait à représenter à petite échelle la complexité des scènes éclairées par plusieurs sources lumineuses ; ici encore l'inspiration pourrait remonter à Altdorfer, les *Pèlerins d'Emaüs*, *Cérès bafouée*, *Saint Pierre en prison*, éclairé par un soupirail, ces exemples sont bientôt surpassés par l'*Incendie de Troie* (Munich). Une nuit fuligineuse, trouée de l'éclat

d'innombrables torches qui font penser aux « flacolle » illuminant les nuits romaines, vacillant au moindre souffle d'air; découvrant tour à tour ou masquant les silhouettes et les visages, ces lueurs, ces reflets créent des images fantastiques, théâtrales, vertigineuses. Parmi les plus petits chefs-d'œuvre, un *Saint Laurent* en chasuble bleu et or, très vénitien, *Tobie et l'Ange*, s'aventurant dans une nature silencieuse, paysage de



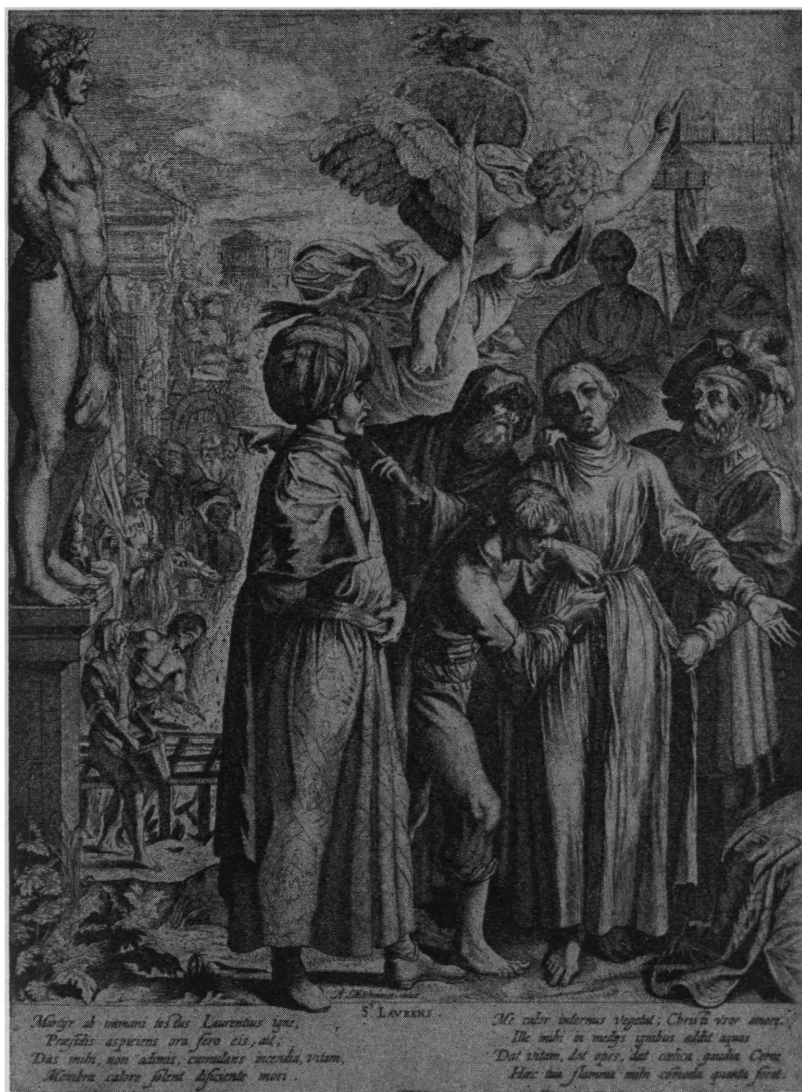
Le « petit Tobie ».

Gravure de H. Goudt d'après A. Elsheimer, 1608. Bruxelles, Bibliothèque royale.

ciel et d'eau dominé par la masse sombre des arbres, et *Jupiter chez Philémon et Baucis* (16,5 × 22,5 cm, Dresde), scène minuscule qui préfigure Rembrandt : un intérieur complet, décrit avec amour dans les détails infimes de la réalité quotidienne, tandis que vu de profil, à contre-jour, à gauche, Jupiter impose souverainement une présence divine.

Partout se manifeste la sûreté du dessin, elle se révèle dans chaque détail, un visage, une main, un torse modelé en vigueur.

Le coloris est varié, harmonieux. Un certain rouge, très personnel, ni vermillon, ni carmin, une sorte de sang de bœuf,



Martyre de saint Laurent.

Gravure par Pieter Claesz Soutman d'après A. Elsheimer. Bruxelles, Bibliothèque royale.

s'exalte au voisinage du blanc. Les contrastes sont d'ailleurs plus importants que les couleurs.

Que dire de l'art du costumier et de son inépuisable invention : soies, brocarts, draperies chiffonnées, turbans à l'orientale, lansquenet accoutré d'étrange façon? Tantôt un ange volant, ailes éployées, raccourci audacieux, évoque les hardiesses d'un Tintoret, tantôt le pinceau s'attendrit pour exprimer un visage angélique aux boucles fauves ou l'attrait d'un nu féminin amoureusement modelé qui fait pressentir toutes les grâces du xviii^e siècle.

Tout participe à l'effet d'ensemble, à la vie intérieure, à l'élan qui entraîne les foules tantôt suivant d'impérieuses diagonales, tantôt en grandes ondes concentriques autour de la croix miraculeuse.

Les gravures ont beaucoup contribué à la réputation de l'artiste. Certaines sont originales mais cette étude particulièrement difficile ne parvient pas à recueillir l'unanimité chez les spécialistes les plus réputés. Un grand nombre d'œuvres, dont certaines sont aujourd'hui perdues, ont été admirablement gravées par Wenzel Hollar : attaché au service du comte d'Arundel, célèbre mécène, le graveur exécute des planches d'après les œuvres appartenant à son patron.

Quelques documents biographiques éclairent la personnalité d'Adam Elsheimer. Lors de son mariage à Rome, en 1606, il fit appel à deux témoins, Paul Brill et Johannes Faber, ce médecin humaniste qui soignait les artistes. Dans un éloge en latin, ce dernier signale que le peintre de Francfort fut souvent son hôte et se flatte de posséder quelques-unes de ses œuvres.

Un mécène hollandais, Hendrik Goudt, qui aida Elsheimer de ses deniers, n'hésita pas, d'autre part, à plagier notre maître et le fit emprisonner pour dette dans des circonstances assez mystérieuses. Ce fut un coup fatal. Un autre ami fidèle, Rubens, en apprenant la nouvelle de son décès, écrivit le 14 janvier 1611 à l'ami commun Faber une lettre que conservent les archives de l'hôpital de Sainte-Marie-in-Aquiro à Rome : « J'implore le Seigneur Dieu qu'il veuille pardonner au Signor Adamo le péché d'apathie (*accidia*) qui a privé le monde de choses admirables, lui a valu bien des misères, et l'a poussé, je crois, aux limites du désespoir. »

La Cruauté matrimoniale dans le Droit des Pays de *Common Law*

par André BRUYNEEL,
Assistant à la Faculté de Droit de l'U.L.B.

I. CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

Les *préventions* nourries en Europe continentale à l'égard de certains aspects des systèmes juridiques étrangers se révèlent particulièrement nombreuses lorsqu'il s'agit du droit des pays dits « de *Common Law* » (soit principalement l'Angleterre et les Etats-Unis); ces *préventions* se renforcent encore dans les domaines qui touchent à l'organisation de la famille.

La matière du *divorce* constitue un exemple très évident de cette situation. Une information, principalement journalistique et cinématographique, a imposé dans nos pays une vision sommaire autant qu'erronée de cette régulation essentielle, telle qu'elle fonctionne outre-Manche et outre-Atlantique.

Un des cas marquants de ce phénomène d'incompréhension gît sans doute dans le concept de *cruelty*, auquel il est si mal et si fréquemment fait allusion. Généralement cette cruauté est entendue chez nous comme le moyen passe-partout et toujours efficace d'aboutir au divorce, « là-bas »...

Décrire le mieux possible la notion et les implications de la *cruelty*, en donner des exemples simples, en retracer l'évolution parfois, tout en nous limitant à une approche générale et non par trop technique du problème, sera notre propos. Nous l'étairons d'une comparaison avec les moyens correspondants du droit belge; comparaison qui, au départ de prémisses et de modes de pensée si différents, mènera cependant à un sentiment de *convergence* que, pour notre part, dans l'ordre sociologique, nous trouvons admirable.

II. LE DROIT ANGLAIS

1. *Le divorce et ses causes*

Quatre causes de divorce (*grounds*) sont actuellement reconnues en droit anglais ⁽¹⁾ :

- a) l'adultère (*adultery*), sanction de l'infidélité de l'homme ou de la femme, sans distinction de régime entre eux;
- b) la cruauté (*cruelty*);
- c) l'abandon (*desertion*) durant trois ans, sanction du refus prolongé de la vie commune;
- d) l'insanité d'esprit (*insanity*).

Cette énumération montre que de ces quatre fondements à trois (l'adultère, l'abandon, la démence) sont très précis et peu susceptibles d'extensions jurisprudentielles, tandis que la cruauté semble être un concept plus vaste et plus souple, soumis à la nécessité sociale, et dont le caractère « raisonnable » dépendra dans une très large mesure de l'application qui en sera faite.

2. *Evolution historique*

Les problèmes matrimoniaux, jusqu'en 1857, ont relevé exclusivement du droit canonique et des juridictions ecclésiastiques. Celles-ci accueillirent progressivement la *cruelty* comme fondement du divorce *a mensa et thoro*, c'est-à-dire de la séparation judiciaire entre époux (notre séparation de corps). L'adultère ou l'insanité d'esprit, en effet, faisaient assez fréquemment défaut dans des situations où humainement la séparation semblait s'imposer (le mauvais traitement matériel en était le cas le plus évident).

Les *Matrimonial causes Act* de 1857, de 1927 et de 1937 ⁽²⁾ supprimèrent la compétence des tribunaux ecclésiastiques,

⁽¹⁾ Voy. pour un exposé très général : R. L. TRAVERS, *Husband and Wife in English Law*, Duckworth, London, 1956; pour un exposé détaillé : RAYDEN, *Practice and Law in the Divorce Division of the High Court of Justice and on Appeal therefrom*, Butterworths, London, 1960 et supplément 1962.

⁽²⁾ Voy. pour ces textes, RAYDEN, *op. cit.*, 2^e partie.

introduisirent le véritable divorce-suppression complète du lien matrimonial (divorce *a vinculo matrimonii*), établirent une complète égalité de l'homme et de la femme dans les causes qu'ils peuvent invoquer. La loi de 1937, cependant, ne faisait qu'énumérer les quatre causes de divorce; comme elle ne définissait pas la *cruelty*, les tribunaux anglais reçurent cette notion telle qu'elle ressortait du droit existant, soit le droit de la séparation de corps.

La définition de la *cruelty* n'a cessé de préoccuper le monde judiciaire anglais. Précédents et auteurs lui consacrent des commentaires nouveaux et toujours riches de perspectives; mais cette extension et cette diversité ne quittèrent jamais le cadre assez rigoureux d'un développement jurisprudentiel dont nous hésiterions à dire qu'il toléra beaucoup d'extravagances...

3. *La cruelty et ses composantes*

La cruauté est susceptible de nombreuses descriptions techniques. La plus claire et la plus complète nous semble celle de Biggs ⁽³⁾, dont nous avons adopté le schéma plutôt que d'en élaborer un autre évidemment moins valable.

a) *La cruauté réside-t-elle dans une conduite cruelle ou dans les conséquences cruelles d'une conduite?*

En droit canon primitif, il y avait cruauté d'un conjoint lorsqu'il mettait en danger la *vie* de son compagnon; ce critère extrêmement strict se conciliait parfaitement avec les frontières données à l'inégalité féminine au moyen âge et au début des temps modernes ⁽⁴⁾. L'évolution de cette inégalité, un respect grandissant, entraîna des élargissements successifs. Ainsi le droit canonique plus tardif retint la cruauté dès qu'il y avait blessure corporelle (*bodily hurt*), que la vie du conjoint soit

⁽³⁾ J. M. BIGGS, *The Concept of Matrimonial Cruelty*, The Athlone Press, London, 1962, pp. 15 à 98.

⁽⁴⁾ On en trouve un exemple extrême dans ce texte du droit d'Ardenbourg, au XIV^e siècle : « le mari peut battre sa femme, la découper de bas en haut et chauffer ses pieds dans son sang, pourvu qu'il la recouse et qu'elle survive » (cité par GILISSEN, *Introduction historique au droit civil*, Bruxelles, 1962, 2^e partie, p. 16).

ou non en danger. Puis, à partir de 1790 environ, la nécessité de la violence elle-même commença à être contestée.

Un premier pas fut fait dans l'affaire *Evans v. Evans* ⁽⁵⁾ lorsque Lord Stowell, dans un jugement célèbre, particulièrement révéral aux Etats-Unis, considéra que la *crainte de la violence* pouvait être constitutive de *cruelty*. La violence demeurait cependant le critère essentiel.

La deuxième moitié du XIX^e siècle connut une lutte pour une nouvelle extension : fallait-il accepter la cruauté dans des cas où il n'y avait même pas violence ou menace de violence? Le célèbre cas *Russell v. Russell* ⁽⁶⁾, décisif à bien des égards, évita le dilemme et plaça le problème sur un autre plan : celui du *dommage à la santé* (*injury to health*). En l'espèce, aucune violence ou menace de violence n'était alléguée contre l'autre époux, mais bien plutôt un ensemble de propos et d'attitudes : « si le mari ou la femme engage constamment et impose des sujets de conversation qui doivent nécessairement causer une extrême irritation ou de la détresse mentale; recourt constamment à des reproches pour inconduite passée, avec le même résultat; emploie constamment un langage injurieux et blessant, ou formule constamment des reproches non fondés d'inconduite morale, ou même d'actes délictueux de caractère grave : en ce cas, *s'il est prouvé qu'il en résulte un dommage à la santé, ou qu'il existe une crainte raisonnable de pareil dommage, semblable attitude équivaut à la cruauté légale...* ».

Cette affaire a opéré une fixation du droit anglais sur le dommage à la santé, alors que la minorité de la Chambre des Lords voulait aller plus loin et définir la cruauté comme toute conduite rendant la vie matrimoniale impossible. Le pas n'a point été fait depuis; le dilemme, conduite violente ou non-violente, n'a jamais reçu de réponse ferme.

Mais de plus en plus les juges ont étudié les *conséquences de la conduite* plutôt que la conduite elle-même, pour établir s'il y avait cruauté. Ce glissement était inévitable :

— d'une part, parce que les conséquences sont plus actuelles et plus faciles à prouver et à apprécier par le magistrat qu'une conduite passée;

⁽⁵⁾ (1790) 1 Hag. Con. 35; 161 E. R. 466.

⁽⁶⁾ (1895) P. 315 (C. A.) et (1897) A. C. 395 (H. L.).

— d'autre part, parce que la notion de dommage à la santé fait directement appel à des résultats et, en pratique, souvent à des expertises sur ces résultats.

Le développement des sciences psychologiques et psychiatriques au xx^e siècle n'a pas ralenti ce mouvement. Au contraire, il a été responsable de l'introduction du terme «cruauté mentale» dans le langage courant. Mais contrairement à ce que l'on pourrait croire, celle-ci n'est toujours pas une notion juridique spéciale en Angleterre et elle ne permet nullement d'obtenir des divorces bâclés, sur des causes insuffisantes : le critère du dommage à la santé, ou de la crainte raisonnable de celui-ci, subsiste (7).

b) *Grave and weighty*

Si la gravité est inhérente à l'adultère et à la démence, il faut la *prouver* en matière de cruauté. C'est nécessaire pour éviter l'octroi abusif du divorce dans un système où on a renoncé en pratique au critère de la violence matérielle caractérisée.

Le test de gravité s'applique tant à la conduite reprochée qu'aux conséquences qu'elle a pu entraîner. En vérité, l'étude des affaires montre à quel point ces deux examens sont liés l'un à l'autre dans l'esprit des juges (8). Ceux-ci bénéficient dans cette appréciation d'une discrétion complète (9), qui entraîne divers effets :

— la règle du précédent ne joue plus, en fait, dans la plupart des décisions de divorce ;

(7) Même si ce critère semble fréquemment aménagé, voire sollicité : ainsi dans *Le Brocq v. Le Brocq* (1964) 1 W.L.R. 1085, analysé au *Law Quarterly Review*, 1965, p. 174 (cas d'un mari totalement complexé, soumis, muet devant son épouse, au point de rendre impossible toute espèce de communication entre eux).

(8) Cf. *Buchler v. Buchler* (1947) P. 25 (C. A.).

(9) Lord NORMAN disait, dans *King v. King* (1953) A. C. 124 à 129 (H. L.), « ... the decision must be largely a matter of the discretion of the judge who saw and heard the witnesses and who has considered the conduct of both parties, and the whole circumstances in relation to the temperament and character of the respondent spouse... ».

- les solutions s'adaptent progressivement à l'évolution des mœurs;
- les dissentiments entre juges sont assez fréquents.

c) *Le caractère intentionnel*

Nous avons vu que le droit anglais avait étendu l'évaluation de la conduite à l'évaluation de ses conséquences. C'est pourquoi l'élément intentionnel requis dans le chef du défendeur accusé de cruauté comporte également deux aspects : la volonté de la conduite, d'une part; la prévision des conséquences que cette conduite devait entraîner, d'autre part.

La Common law requiert l'élément volontaire dans la conduite cruelle reprochée. A défaut, en effet, on devrait appliquer un autre critère qui ne pourrait être que celui, beaucoup plus souple et dangereux, d'un « mariage irrémédiablement compromis ».

Cette exigence de conduite volontairement cruelle se comprend aisément : on ne pourrait considérer comme une atteinte à l'esprit du mariage, comme une *matrimonial offence*, un ou des actes posés par suite d'une erreur, purement accidentels, ou issus d'une contrainte. Ces trois circonstances constituent des défenses complètes à l'action. Le cas des actes commis sous l'influence de la boisson est plus complexe; selon les circonstances l'ivresse sera considérée comme n'excluant pas la conduite volontaire (ébrioité partielle), comme supprimant l'élément intentionnel (ébrioité complète) ou comme étant une manifestation d'*insanity* (elle-même cause spécifique de divorce).

La Common law requiert également un deuxième aspect de l'intention : la prévision des conséquences de sa conduite. Cet aspect soulève les confusions les plus grandes et n'a été reconnu qu'au prix de certains biais, destinés à dissimuler qu'il s'agissait d'une nouveauté...

En effet, lorsque le divorce *a vinculo matrimonii* fut autorisé, le concept de *cruelty* était très développé en matière de séparation de corps. L'étendre tel quel aurait impliqué l'octroi du divorce dans des cas trop nombreux et injusti-

fiés ⁽¹⁰⁾. C'est pourquoi un nouvel élément mental fut bientôt exigé sous le régime de la loi de 1937 ⁽¹¹⁾.

Introduction assez malaisée, puisqu'il fallait faire passer pour ancien ce qui ne l'était pas ou faire dire à la loi ce qu'elle n'avait jamais eu l'intention de dire... Les juges tentèrent d'utiliser le critère de la *malice* ou de l'*injustifiable conduct* ou de la *conduct aimed at the other spouse*. En 1955, enfin, lors de l'examen par le Conseil privé d'une affaire australienne, l'idée de prévision des conséquences fut dégagée ⁽¹²⁾ : si un mari a prévu que sa conduite était susceptible de nuire à la santé de sa femme et de la faire quitter le foyer, il ne peut invoquer comme défense le fait qu'il souhaitait sincèrement qu'elle reste avec lui dans la maison commune.

Au contraire, si un conjoint subit un dommage sans qu'il y ait eu prévision par l'autre conjoint des conséquences de sa conduite, la cruauté ne pourra être retenue. Si un époux manque de discernement, ne prévoit pas les conséquences normales de ses actes, attitudes, cela est inhérent à son caractère et ne peut lui être reproché, tous les gens mariés n'étant pas parfaits...

4. Un critère de bon sens

Ces développements techniques inhérents à la science du droit, indispensables pour faciliter la tâche des juridictions, et seuls capables de montrer l'origine et l'évolution de la notion, n'excluent pas l'utilisation profane d'un critère de pur bon sens pour comprendre la *cruelty*.

Le mariage est une loterie... La part de risque et de chance de cet engagement de deux *caractères* est considérable. Au jour de la célébration, les époux ont rarement eu le temps, la lucidité ou la volonté de tout se dire sur leur passé, leur tempérament, leurs particularités physiques et morales, les zones

⁽¹⁰⁾ Voy. le jugement de DENNING dans *Kaslefsky v. Kaslefsky* (1951), pp. 38 à 48 (C. A.).

⁽¹¹⁾ Ce qui soulève un nouveau problème : faut-il unifier la cruauté telle qu'on l'entend en matière de divorce et la cruauté telle qu'on l'entend en matière de séparation ou conserver distinctes ces deux notions, avec les difficultés que cela implique ? Cf. BIGGS, *op. cit.*, p. 81.

⁽¹²⁾ *Lang v. Lang* (1955) A. C. 402 (P. C.).

d'ombre de leur histoire individuelle ou familiale ⁽¹³⁾. Quand bien même cela serait, les transformations ultérieures de deux personnalités pendant de nombreuses années restent toujours partiellement imprévisibles.

Quand on se marie, on doit être conscient de cette situation; l'on doit savoir que tout n'est pas écrit d'avance, qu'il y aura du meilleur et du pire, de bonnes et de mauvaises surprises. Ces contingences découlent de l'état matrimonial en soi et ne peuvent en aucun cas justifier la séparation ou le divorce. Les conjoints s'engagent néanmoins dans la *prévision raisonnable* d'un ménage et non d'un enfer, d'une entente et non d'un champ de bataille, d'un havre de paix relative et non d'un risque que leur santé physique ou morale courrait de manière permanente.

Tel nous semble le test bien simple de la cruauté, test que l'on retrouve sous des formes diverses dans d'autres droits : ce qu'on pouvait raisonnablement attendre d'un époux et d'une union au moment du mariage.

Un caractère qui s'aigrit, des disputes inévitables, une maladie qui se déclare font partie de ces possibilités raisonnables. Des coups, la séquestration, une atmosphère générale de suspicion, d'imputations blessantes, de reproches non fondés, au contraire, n'étaient pas prévus et ne se concilient pas avec le maintien complet du lien matrimonial ⁽¹⁴⁾.

III. LE DROIT DES ETATS-UNIS

Le droit américain du divorce s'est construit sur les mêmes fondements que le droit anglais. L'acquis jurisprudentiel de la *Common law*, jusqu'au début du XIX^e siècle, en forme l'essence; ensuite les juges américains suivirent leur propre voie, cependant comparable.

⁽¹³⁾ Cf. en cette matière l'adage de LOYSEL : « En mariage, il trompe qui peut. » Voy. également une remarquable étude de Yves GUYON, *De l'obligation de sincérité dans le mariage* (*Rev. trim. dr. civ. fr.*, 1964, pp. 473 et suiv.).

⁽¹⁴⁾ Lord STOWELL disait, dans *Evans v. Evans*, précité : « the cause must be grave and weighty and such as show an absolute impossibility that the duties of the married life can be discharged ».

La définition que les juristes américains donnent de la *cruelty* fait penser au concept tel qu'il fut précisé dans le cas *Russel v. Russel* : violence personnelle ou crainte raisonnable de celle-ci ou traitement tel qu'il met la santé en danger (« le test consiste à établir, en fonction de tous les faits prouvés, si le demandeur pourrait continuer à vivre avec le défendeur, sans que sa personne ou sa santé coure un danger ») ⁽¹⁵⁾. Les recueils de jurisprudence témoignent également d'un passage progressif de l'appréciation de la conduite à l'appréciation des conséquences, des effets produits.

Il y a cependant des particularités.

La première concerne la célèbre « cruauté mentale ». Rappelons-nous que dans le cas *Russell v. Russell* ⁽¹⁶⁾, la majorité des Lords avait choisi comme critère l'*injury to health*, refusant de sanctionner expressément toute conduite rendant la vie matrimoniale impossible (même si en pratique ce critère est accepté, comme nous venons de le voir). Au contraire, les décisions américaines l'appliquent sans détours, développant la notion de cruauté mentale, blessure morale ou de sentiments qui rejaillit sur la santé ou nie les fins légitimes du mariage. En voici une expression assez précise, dans l'affaire *Carpenter v. Carpenter* ⁽¹⁷⁾ : « On pensait antérieurement que la violence physique était requise pour qu'il y ait extrême cruauté et admission du divorce; mais les cas modernes et mieux motivés ont repoussé cette doctrine en ce qu'elle avait une conception trop matérielle de l'union matrimoniale, et ont généralement admis que l'extrême cruauté était établie lorsque la conduite du mari ou de la femme est à ce point injustifiable qu'elle blesse gravement les sentiments de l'autre époux, détruit sérieusement la paix intérieure ou dégrade la santé de l'autre, ou détruit complètement les fins légitimes et les objets du mariage. » Remarquons la relative prudence de cette détermination : la référence à la santé continue à être faite; la pure incompatibilité d'humeur ne peut suffire.

La seconde particularité américaine de la cruauté résulte du régime fédéral des Etats-Unis. Les lois sur le divorce sont

⁽¹⁵⁾ F. KEEZER, *A treatise on the law of marriage and divorce*, Bobbs-Merrill Co., Indianapolis, 1923, par. 275.

⁽¹⁶⁾ *Supra*, note 6.

⁽¹⁷⁾ 46 Am. Rep. 108.

élaborées dans chacun des cinquante Etats, sur le fondement de la *Common law*, les conceptions morales de la région et... les opportunités. Si la *cruelty* est une cause de divorce généralement prévue, elle n'existe cependant pas du tout dans plusieurs Etats, très restrictifs (Alabama, Maryland, New York, Caroline du Nord, Virginie, District de Columbia, Alaska, Hawaii, Porto Rico). D'autres Etats, au contraire, ont délibérément choisi de favoriser le divorce, par l'admission de causes plus nombreuses ou plus faciles et la réduction de la durée de résidence requise pour entamer l'action; ainsi se pose le problème du *migratory divorce* qui bénéficie à des Etats comme le Nevada (*extreme cruelty* très facilement admise et six semaines de résidence du requérant dans l'Etat) ⁽¹⁸⁾.

IV. COMPARAISON AVEC LE DROIT BELGE

1. Principe

« *Les époux pourront réciproquement demander le divorce pour excès, sévices ou injures graves de l'un d'eux envers l'autre* », dispose l'article 231 du Code civil belge. Ce texte suscite d'emblée deux remarques.

D'une part, les époux sont placés sur le même pied, pour les excès, sévices et injures, alors qu'ils sont inégalement traités en matière d'infidélité; mieux encore, l'adultère du mari peut entraîner le divorce en tant qu'injure grave, lorsque la circonstance de l'entretien de concubine dans la maison commune fait défaut.

D'autre part, le libellé de ce texte rappelle immédiatement le concept *cruelty*, tant par les situations qu'il semble envisager que par la souplesse évidente de ses énonciations.

2. Précisions sur le système de l'article 231.

a) Les excès et sévices, malgré certaines tentatives pour les différencier les uns des autres, couvrent ensemble le

⁽¹⁸⁾ Voy. une table récapitulative des causes admises dans chaque Etat dans F. V. HARPER, *Problems of the Family*, Bobbs-Merrill Co., Indianapolis, 1952, pp. 658-659.

domaine des mauvais traitements matériels. Par ceux-ci il faut entendre l'atteinte corporelle proprement dite et ses extensions : séquestration ou menace de mauvais traitements. Idée plus restrictive que la *cruelty* en ce que l'atteinte à la santé doit être matérielle, ici.

b) Les injures graves, quant à elles, sont susceptibles de beaucoup plus de développements pratiques. Le test de l'injure grave, c'est la dignité et l'honneur de l'autre conjoint, en tant que personne humaine et en tant qu'époux. L'atteinte à cette dignité ne requiert nullement le dommage à la santé, cette fois : si l'esprit du mariage et les devoirs qu'il fait naître ont été niés ou compromis de manière essentielle, l'injure grave devient la cause de divorce convenable.

c) On aperçoit donc que la cruauté, par les diverses extensions qu'elle a reçues (violence + menace raisonnable de violence + *injury to health* tant physique que morale), couvre un domaine plus vaste que les excès et sévices, mais qui ne dépasse certainement pas le cadre de nos injures graves. Au contraire même, puisque l'atteinte à la santé reste toujours invoquée en droit anglais tandis qu'elle n'est pas une condition d'application de l'article 231 considéré dans son ensemble. Mais il n'y a là que voies d'accès différentes ; deux notions accessoires, en effet, vont encore rapprocher le moyen de droit belge du moyen de droit anglais : la gravité des causes alléguées, d'abord ; la question de la réciprocité des torts, ensuite.

d) Nous avons vu plus haut que le juge anglais ne tenait la *cruelty* pour établie que lorsque la conduite et les conséquences de celle-ci se révélaient *grave and weighty*. On ne procède pas autrement en droit belge : la gravité des excès, sévices et injures alléguées n'est pas automatiquement admise, contrairement à l'adultère de la femme et à l'entretien de concubine par le mari, toujours considérés comme graves. Le juge, dans chaque cas d'espèce où l'article 231 intervient, va apprécier le caractère de gravité des faits invoqués, avec la même discrétion que le juge anglais : circonstances qui ont entouré les faits, milieu social des parties, habitudes, tolérances réciproques...

e) La réciprocité des torts, elle-même, constituera en fait un important élément d'appréciation. Sans doute la réciprocité des fautes n'est-elle pas une fin de non-recevoir qui permettrait de repousser la demande d'un époux, lui-même coupable; mais dans l'évaluation du caractère de gravité des excès, sévices et injures, le juge n'envisagera évidemment jamais ces faits en eux-mêmes, sans les replacer dans tout le contexte de la vie commune. Si dans cette vie commune on découvre d'autres fautes, une atmosphère alourdie par la conduite de l'époux demandeur, ou tout simplement des provocations caractérisées, la décision du juge en tiendra compte, équitablement. Le droit belge et le droit anglais concordent sur ce point.

3. Le véritable critère

Cette description du mécanisme de l'article 231 ne semble pas mener à une conclusion très différente de celle de notre examen du droit anglais. Nous avons dit à ce moment que le critère de pur bon sens de la *cruelty* gisait dans cette idée de loterie du mariage; ce qui peut être raisonnablement attendu, les inévitables déceptions et problèmes, ne doivent pas emporter divorce, mais bien ce qui nierait l'association matrimoniale de façon permanente ou qui l'atteindrait de façon irrémédiable. Une déclaration faite au cours des travaux préparatoires du Code civil exprimait déjà : « Ainsi, celui-là des deux rompt le contrat, qui, au lieu de l'intérêt que la nature inspire à chacun pour sa propre conservation, ne manifeste envers la moitié qu'il s'est associée que des sentiments destructeurs, soit qu'il attente à sa sûreté par des *excès*, à sa sécurité par des *sévices*, ou à son honneur par des *injures graves* » ⁽¹⁹⁾.

Techniquement parlant, on peut cependant admettre que le test d'atteinte à la santé oblige le juge anglais à des chemine-ments intellectuels plus compliqués, dans bien des cas où notre conception de l'injure grave emporte le même résultat, directement.

⁽¹⁹⁾ GILLET au Conseil d'Etat : LOCRÉ, *Législation de la France*, V, p. 383, n° 7.

4. *Convergence des solutions*

Que les systèmes de la *cruelty* et des excès, sévices, injures, se rejoignent si bien nécessite des applications de cette conclusion. Nous allons envisager pour ce faire quelques situations matrimoniales délicates, dans lesquelles le juge belge et le juge anglais accordent ou refusent tous deux le divorce, en utilisant leurs respectifs critères de cruauté ou d'excès, sévices, et injures graves. Meilleure démonstration ne pourrait être faite.

Le refus volontaire, persistant et injustifié des relations sexuelles est considéré comme une injure grave en droit belge (Liège, 25 février 1938, *J. T.*, 1938, 22); le droit anglais y voit un cas de *cruelty* (*Synge v. Synge*, 1901, P. 317, C.A.), car ce refus des devoirs conjugaux est attentatoire à la santé.

Un époux veut imposer à son conjoint des relations sexuelles anormales ou dégradantes ou simplement excessives. Le divorce pourra être obtenu tant en droit belge (Bruxelles, 12 juillet 1893, *B.J.* 1893, col. 1301) qu'en droit anglais (*Holborn v. Holborn*, 1947, 1 All E.R. 32, 33) ou américain (*Mayhew v. Mayhew*, 61 Conn. 233; *English v. English*, 27 N.J. Eq. 71), ces deux derniers droits en invoquant le dommage à la santé constitutif de cruauté.

Un mari, qui s'en savait atteint, communique une maladie vénérienne à sa femme : la prétention de celle-ci au divorce sera accueillie dans les deux systèmes juridiques (Civ. Gand, 8 mai 1897, *P.P.*, 1897, n° 1185; *Browning v. Browning*, 1911, P. 161, qui fait la revue de tous les précédents en la matière).

L'ivrognerie habituelle peut être reçue comme injure grave (Bruxelles, 16 mai 1896, *J.T.*, 1896, 992). Il n'en allait pas ainsi en droit anglais avant l'affaire *Kelly v. Kelly* (précité), la violence étant encore requise à cette époque; mais aujourd'hui, toujours sur le fondement de l'atteinte à la santé, la prétention pourrait être accueillie : *Baker v. Baker* (1955) 3 All E.R. 193.

Imposer à son conjoint l'usage de procédés anticonceptionnels peut, en règle générale, constituer injure grave et cruauté (Liège, 7 janvier 1927, *Jur. Liège*, 1927, 201; références citées par Biggs, *op cit.*, pp. 174 à 181).

Le refus des relations par l'épouse, lorsqu'il se fonde sur son état de santé, ne justifie pas l'octroi du divorce (Liège, 22 décem-

bre 1925, *B.J.*, 1926, col. 215; *Pinnebad v. Pinnebad*, 134 Ga 496, 68 S.E. 73 : cas d'espèce américain que nous n'avons pu vérifier).

De même, les différences de tempérament et les défauts de caractère ne présentent pas une suffisante gravité pour constituer l'injure grave (Bruxelles, 10 octobre 1951, *Pas.*, 1952, II, 75) ou la *cruelty* (*Horton v. Horton*, 1940, P. 187. et 193).

5. Divergences...

Des divergences entre les deux systèmes subsistent, bien sûr. Elles résultent le plus fréquemment de l'exigence d'un dommage à la santé, que nos injures ne requièrent pas. Ainsi, le juge belge accueillera, contrairement au juge anglais, la dissimulation d'une maladie vénérienne antérieure au mariage (Hasselt, 26 octobre 1960, *Jur. Liège*, 1961-1962, 99) ou la dissimulation de l'existence d'un enfant avant le mariage (Bruxelles, 10 octobre 1963, *Pas*, 1964, II, 268) : ces cas n'entraînent pas en effet d'atteinte à la santé.

Mais il convient de se méfier des divergences apparentes, dues à la qualification, mais dont il ne résulte aucune différence dans la solution finale : octroi ou rejet du divorce. L'abandon, par exemple, est parfois reçu en droit belge comme injure grave (Gand, 14 juillet 1927, *B.J.*, 1928, 19) ; mais il ne donne jamais ouverture à la cruauté, parce qu'il constitue une cause de divorce spéciale en droit anglais : la *desertion*. Le droit belge accueille comme injure grave l'adultère isolé du mari ; nous n'en trouverons aucun équivalent dans l'application de la cruauté, parce que le droit anglais fait de l'adultère isolé du mari une cause spécifique de divorce...

V. SYNTHÈSE

Le concept de *cruelty*, cause de divorce dans les pays de *Common law*, a suscité de graves méconnaissances.

L'examen technique du droit de ces pays montre pourtant que cette notion est aussi raisonnable et limitée qu'on pourrait le souhaiter dans une matière aussi délicate.

Les divorces « commerciaux » auxquels consentent deux ou trois Etats (d'ailleurs pauvres) des Etats-Unis ne justifient pas une critique d'ensemble du droit américain de la famille, plus strict que le nôtre dans certains de ses aspects.

La leçon de notre comparaison reste cependant la remarquable *convergence* des solutions pratiques du système anglais d'une part, du système belge d'autre part. Sur des fondements très différents, la cruauté et les excès, sévices et injures graves se rejoignent en fait, chaque fois qu'ils sont appliqués aux mêmes cas d'espèce. Ceci nous prouve que — quel que soit l'écart entre les modes de raisonnement, les structures intellectuelles et les superstructures juridiques — les faits et les situations amènent à des solutions finalement semblables. Les moyens techniques divergents gagneraient sans doute à être considérés comme de purs *incidents* historiques et géographiques, qui n'étouffent que rarement les options essentielles.

PROSE pour des Esseintes.

Exégèse ⁽¹⁾

par **Simonne VERDIN**

Le 25 décembre 1954, le professeur Mondor publiait dans le *Figaro littéraire* un premier état de *Prose pour des Esseintes*, « texte mûri et réservé avant 1884 » ⁽²⁾.

E. Noulet avait donc raison de ne pas y voir, comme tant

⁽¹⁾ Exégèse extraite d'un mémoire présenté au Concours universitaire de Belgique, en 1957, intitulé *La signification des variantes dans quelques poèmes de Stéphane Mallarmé.*

⁽²⁾

Indéfinissable, ô Mémoire,
Par ce midi, ne rêves-tu
L'Hyperbole, aujourd'hui grimoire
Dans un livre de fer vêtu ?

Car j'installe par la Science
L'hymne des cœurs spirituels
En l'œuvre de ma patience,
Atlas, herbiers et rituels.

Nous promenions notre visage —
Nous fûmes deux ! je le maintiens,
Sur maints charmes de paysage.
Aurais-je su dire : les siens !

L'ère d'infinité se trouble
Lorsque, sans nul motif, on dit
De ce climat que notre double
Inconscience approfondit,

Hyperbole ! de ma mémoire
Triomphalement ne sais-tu
Te lever, aujourd'hui grimoire
Dans un livre de fer vêtu :

Car j'installe, par la science,
L'hymne des cœurs spirituels
En l'œuvre de ma patience,
Atlas, herbiers et rituels.

Nous promenions notre visage
(Nous fûmes deux, je le maintiens)
Sur maints charmes de paysage,
O sœur, y comparant les tiens.

L'ère d'autorité se trouble
Lorsque, sans nul motif, on dit
De ce midi que notre double
Inconscience approfondit

d'autres critiques, K. Wais excepté, une réponse à J.-K. Huysmans, réponse dont la rapidité eût fait de *Prose* une prouesse de rimeur (³).

Dans deux articles très précieux pour les mallarmistes L.-J. Austin examine toutes les exégèses de *Prose* dont il concilie le plus largement possible les diverses interprétations, tout en restant subordonné aux rapports de Mallarmé avec Huysmans. Son étude remarquable dispense, en tout cas, de

Que, sol des cent iris, son site,
Ils savent s'il a, certe, été,
Ne porte pas de nom que cite
Entre tous ses fastes, l'Été.

Oui, dans une île que l'air charge
De vue et non de visions,
Toute fleur s'étalait plus large
Sans que nous en devisions;

Telles, immenses, que chacune
Ordinairement se para
D'un lucide contour, lacune_
Qui du jour pur la sépara.

Obsession! Désir, idées,
Tout en moi triomphait de voir
La famille des iridées
Connaître le nouveau devoir,

Mais cette sœur, sensée et tendre,
Ne porta ses regards plus loin
Que moi-même : et, tels, les lui
[rendre]

Devenait mon unique soin.

Oh ! sache l'Esprit de litige
A cette heure où nous nous taisons,
Que de multiples lis la tige
Grandissait trop pour nos raisons.

Et non, comme en pleure la rive ! —
Car le jeu monotone ment
Pour qui l'ampleur de l'île arrive
Seul, en mon jeune étonnement

Que, sol des cent iris, son site,
Ils savent s'il a bien été,
Ne porte pas de nom que cite
L'or de la trompette d'Été.

Oui, dans une île que l'air charge
De vue et non de visions
Toute fleur s'étalait plus large
Sans que nous en devisions.

Telles, immenses, que chacune
Ordinairement se para
D'un lucide contour, lacune,
Qui des jardins la sépara.

Gloire du long désir, Idées
Tout en moi s'exaltait de voir
La famille des iridées
Surgir à ce nouveau devoir,

Mais cette sœur sensée et tendre
Ne porta son regard plus loin
Que sourire et, comme à l'entendre
J'occupe mon antique soin.

Oh ! sache l'Esprit de litige,
A cette heure où nous nous taisons,
Que de lis multiples la tige
Grandissait trop pour nos raisons

Et non comme pleure la rive,
Quand son jeu monotone ment
A vouloir que l'ampleur arrive
Parmi mon jeune étonnement

faire un historique des exégèses dont quelques-unes restent parfaitement défendables (*).

Les variantes de *Prose* sont significatives, moins pour l'évolution formelle du poème que pour le sens qu'on peut lui donner. Mallarmé rôde encore autour de l'impossible « explication orphique de la Terre » (5). Sous un nouveau symbole, il revit, une fois de plus, les Nuits de Tournon et leur épilogue : mon Rêve a vu la vérité, mon cerveau, châtié pour son orgueil, est impuissant à l'ordonner en Livre orphique, mais je reste poète. « Prouver par les portions faites que ce livre existe, et que j'ai connu ce que je n'aurai pu accomplir », voilà ce qu'il espère, malgré tout (6).

On ne peut prétendre fermer le débat en proposant une exégèse nouvelle, qui se greffe plutôt sur d'autres conceptions et n'exclut que les thèses qui donnent au poème une signification extérieure à la vie spirituelle de Mallarmé.

Ch. Chassé, quand il ne fait pas du poète un écrivain copiste, polisson ou scatologue, le réduit aux dimensions d'un

D'entendre le Ciel et la carte
 Sans fin attestés sur nos pas _
 Par l'onde même qui s'écarte,
 Que ce pays n'exista pas!

(Le *Figaro littéraire*
 du 25 décembre 1954.)

D'ouïr tout le ciel et la carte
 Sans fin attestés sur mes pas,
 Par le flot même qui s'écarte,
 Que ce pays n'exista pas.

L'enfant abdique son extase
 Et docte déjà par chemins
 Elle dit le mot : Anastase !
 Né pour d'éternels parchemins,

Avant qu'un sépulcre ne rie
 Sous aucun climat, son aïeul,
 De porter ce nom : Pulchérie !
 Caché par le trop grand glaïeul.

(*Œuvres complètes*, Paris, NRF
 [Bibliothèque de la Pléiade],
 1951, p. 55.)

(*) Sur K. Wais, cf. L.-J. AUSTIN, *Mallarmé et son critique allemand* (*Revue d'histoire littéraire de la France*, avril-juin 1954).

(4) *Mallarmé, Huysmans et la « Prose pour des Esseintes »* (*ibid.*).
Du nouveau sur la Prose pour des Esseintes (*Mercur de France*, janvier-avril 1955).

(5) *Autobiographie*, O.C., p. 663.

cuistre. Pour expliquer *Prose*, poème occultiste d'après lui, il se lance à corps perdu dans d'étourdissantes citations théosophiques, encore que loyalement incommodé par quelques non-concordances majeures ⁽⁶⁾. L.-J. Austin renvoie à *Magie*, texte où Mallarmé « s'explique nettement sur la valeur métaphorique de l'occultisme ». Le poète a pu éprouver quelques prédilections cabalistiques ⁽⁷⁾, a pu participer aux conversations de fervents occultistes — argument final de Ch. Chassé — son œuvre reflète une tout autre modernité. Ce n'est pas seulement pour informer ses lecteurs qu'il constate dans *Les Mots anglais* :

« La Terminaison de toutes les branches du savoir humain a dépouillé, au commencement du siècle, son vieil aspect occulte; et les termes de l'alchimie se virent remplacés par ceux de la chimie, la cabale ne prêtant plus une de ses formules aux mathématiques ⁽⁸⁾. »

Dans des *Notes* plus personnelles, Mallarmé se propose d'inclure dans un « petit livre, très mystérieux », l'enthousiasme de Montesquieu, la longue période de Descartes, du La Bruyère, du Fénelon avec un parfum de Baudelaire, — enfin, ajoute-t-il, « du moi — et du langage mathématique ». Il souligne, plus loin :

« *La Science ayant dans le Langage trouvé une confirmation d'elle-même, doit maintenant devenir une CONFIRMATION du Langage* ⁽⁹⁾. »

Cette Science-là n'est pas du tout « la Béatrice... qui doucement raille ses enthousiasmes » car, pour Ch. Chassé, la passion poétique de Mallarmé le pousse vers l'hypothèse théosophique, passion que contrarie la science ou esprit critique. L'exégète se garde de suivre le poème pas à pas; il aurait trébuché, dès la deuxième strophe, sur les vers peu hermétiques qui associent science et passion poétique :

*Car j'installe, par la science,
L'hymne des cœurs spirituels...*

⁽⁶⁾ *Les Clés de Mallarmé*, Paris, Aubier, 1954, p. 178 : « Ce qui m'incommode... c'est que les textes de M^{me} Blavatsky et surtout celui de Steiner, le plus convaincant, sont postérieurs à la composition de la *Prose pour des Esseintes*... »

⁽⁷⁾ *Propos sur la Poésie*, Monaco, Ed. du Rocher, p. 81 et p. 98.

⁽⁸⁾ O.C., p. 1027.

⁽⁹⁾ O.C., pp. 851 et suiv.

Pourquoi Ch. Chassé oublie-t-il le meilleur de sa thèse? La lecture des dictionnaires est l'activité la plus vraisemblable chez un poète. Si Mallarmé ne s'y est adonné d'instinct, Baudelaire et Gautier lui ont appris à le faire, S. Bernard les cite avec pertinence (10). Et une lettre du 25 avril 1864 montre que le poète lisait aussi Balzac dont la *Séraphita* pourrait bien être la source commune du « voyant » de Rimbaud et du « voyant » de Mallarmé qui emploie le mot dès 1874 (11). Or Louis Lambert « avait éprouvé d'incroyables délices en lisant les dictionnaires », ce Louis Lambert qui vit une aventure étrangement mallarméenne. Après avoir moissonné des idées à pleines mains dans les « vastes campagnes de l'intelligence, après des méditations lumineuses », il retombe aux heures de fatigue et de doute; il croit « avec la naïve conscience du jeune âge, avoir fait le plan d'un beau livre en échelonnant ainsi ces divers degrés des puissances intérieures de l'homme ». Comme Mallarmé, il dit « A moi aussi, il me faut le désert », et *Séraphita*, comme Hérodiade, s'écrie « Je ne vis que par moi et pour moi ». L.-J. Austin commente de façon très séduisante les fleurs de *Prose* — iridées, lis, glaïeuls — et sans doute Mallarmé s'est-il informé de leur sens exact. Mais est-il toujours parti de ce sens ou a-t-il été arrêté par un passage des *Illusions perdues*, dont le vocabulaire est révélateur, si l'on songe au poème *Les Fleurs*,

(10) *La clef de Mallarmé est-elle dans Littré?* (Revue d'Histoire littéraire de la France, mars 1956).

(11) *Propos sur la Poésie*, pp. 41 et suiv. *Le Jury de Peinture pour 1874 et M. Manet*, O.C., p. 696. *Séraphita* (in *La Comédie humaine*, Paris, NRF [La Pléiade], 1935-1937, vol. X, p. 501) : « Il savait reconnaître par un seul regard l'état de l'âme de ceux qui l'approchaient, et changeait en *Voyants* ceux qu'il voulait toucher de sa parole intérieure »; p. 548 : « Ainsi quand je vous dirais que l'univers n'est que Nombre et Mouvement, vous voyez que déjà nous parlerions un langage différent... Que serait-ce si j'ajoutais que le Mouvement et le Nombre sont engendrés par la Parole? Ce mot, la raison suprême des *Voyants* et des Prophètes ». Sur *Séraphita*, source commune possible de Mallarmé et de Rimbaud, cf. aussi p. 557 : « Dites-nous cette histoire où le fils d'un paysan possède un navire qui parle et qui a une âme. » On ne peut multiplier ici les sources essentielles qu'offre Balzac aux mallarmistes, notamment pour le *Coup de Dé*. Ce *Voyant* découvre dans Swedenborg le symbole, le monde des correspondances entre le naturel et le spirituel et cite Isaïe : *La terre est un vêtement* (p. 508), remarquable définition de ce que sera le symbole mallarméen.

et qui présente les deux rimes de *Prose, glaïeul et aïeul*? Le Baron du Châtelet éreinte la poésie « nouvelle » :

« Autrefois nous donnions dans les brumes ossianiques... Aujourd'hui cette friperie poétique est remplacée par Jéhova, par les sistres, par les anges, par les plumes des séraphins... avec les mots immense, infini, solitude, intelligence. C'est des lacs, des paroles de Dieu, une espèce de panthéisme christianisé, enrichi de rimes rares, péniblement cherchées, comme émeraude et fraude, aïeul et glaïeul, etc. (12). »

Les vers de *Prose* se créaient peut-être en Mallarmé longtemps avant 1884, nous verrons que d'autres lectures du jeune poète y trouvent un écho qui ne renvoie que poésie longuement interrogée et non un intérêt excessif pour l'occultisme.

Quant à la thèse de R. Goffin dans *Mallarmé vivant*, ouvrage de critique très romancée, elle rattache *Prose* à un triangle « Stéphane, Edouard et Méry » (13).

« A partir de ce moment, croit R. Goffin, la composition n'est plus un aboutissement en soi; elle devient un moyen rationnel d'exprimer ce qui ne peut être traduit. L'obscur n'est plus le coup d'archet qui doit émouvoir l'attention et l'intuition, il n'est plus qu'un élément architectural qui ne collabore plus à la perfection totale du poème mais à sa communication franc-maçonnique, pour que Méry Laurent comprenne seule. »

D'une part donc le poète, pour dissimuler sa passion à la famille, à Evans, à Manet (14), recourt à l'hermétisme, notamment dans *Prose*. Remarquons que cet hermétisme ne prolongeait, après tout, que celui du *Toast funèbre*. E. Noulet insiste sur ce poème, l'un des plus beaux de Mallarmé et, déjà, des plus obscurs (15). R. Goffin lui-même imagine que Méry Laurent « en a ri... On s'esclaffe, appuie-t-il, dans les milieux littéraires au nom de ce provincial qui condense l'obscurité en alexandrins (16). »

D'autre part, la critique transforme, sans convaincre nécessairement, l'aventure de Mallarmé et de Méry en un roman de Femme et de Pantin (17). Voilà le poète dans une situation scabreuse et inextricable : R. Goffin commence par supposer qu'il

(12) *Ibid.*, vol. IV, p. 543.

(13) *Mallarmé vivant*, Paris, Nizet, 1956, pp. 185 et suiv.

(14) *Ibid.*, p. 190.

(15) *Les Lettres nouvelles*, mars 1956.

(16) *Mallarmé vivant*, pp. 52 et suiv.

(17) *Ibid.*, p. 247, entre autres.

cache soigneusement son amour sous l'hermétisme poétique; quand il s'agit de persuader le lecteur que cet amour fut insatisfait, R. Goffin est entraîné à annuler sa première hypothèse : Mallarmé, dit-il, « emploiera dans ses lettres ou dans sa poésie un vocabulaire d'amant qui trompera pratiquement tout le monde. Et il gardera pour lui une atroce peine qui ne jaillira que seulement de très rares poèmes ⁽¹⁸⁾. » Si la contradiction dans cette thèse est faite plus vénielle que son esprit même qui, malgré le ton de ferveur, tire le poète vers le bas, elle empêche l'adhésion. R. Goffin, de plus, néglige trop de textes, ne soutient jamais ses interprétations de citations « en clair » que la prose de Mallarmé offre à foison. Il est vrai qu'elles ne répondraient guère à la gravelure que le critique soupçonne dans trop de poèmes. Entre le chantre du « bidet » et le « premier communiant » ⁽¹⁹⁾, il y a un espace infini qu'occupe, souverainement, le chantre du Rêve.

Le premier état du poème *Prose* ne portait aucun titre, ce qui ne donne à « pour des Esseintes » qu'une valeur dédicatoire, malgré l'absence des deux dernières strophes dans le texte primitif. Mallarmé a-t-il joué sur le mot pour laisser entendre, comme le supposent C. Soula et E. Noulet, que ce poème hermétique ne serait que prose pour des Esseintes? E. Noulet ne refuse pas de comprendre « prose en regard de l'œuvre absolue » ou, comme d'autres critiques, « prose au sens liturgique » ⁽²⁰⁾. En fait, ces deux derniers sens se touchent admirablement, Littré définissant prose « hymne chantée immédiatement avant l'Évangile » qui est le Livre sacré, l'œuvre absolue pour le chrétien. Mallarmé semble traduire dans son titre le mot hymne de la strophe II :

*Car j'installe, par la science,
l'hymne des cœurs spirituels*

⁽¹⁸⁾ *Mallarmé vivant*, p. 250.

⁽¹⁹⁾ *Ibid.*, p. 253. Non que Mallarmé n'ait pu partir d'un bidet. Il devait sentir avec force que nous sommes, selon le mot de M. de Ghelderode, « à la fois ridicules et prodigieux ». Toute son œuvre en prose prouve que Mallarmé tendait vers le prodigieux, même en partant du ridicule.

⁽²⁰⁾ *Dix Poèmes de Stéphane Mallarmé*, Giard, Lille-Droz, Genève, 1948, pp. 71 et suiv.

Reste à choisir entre le jeu de mot possible sur *Prose* et le sens liturgique précis en même temps que chargé de résonances très mallarméennes. Le texte *De même* qui fait suite à *Catholicisme* doit incliner notre choix vers la signification la plus haute; Mallarmé y cite le mot *prose* avec exactitude :

« ... non que j'écoute en amateur, peut-être soigneux, excepté pour admirer comment, dans la succession de ces antiennes, **proses** ou motets, la voix, ... évoque, à l'âme, l'existence d'une personnalité multiple et une, mystérieuse et rien que pure ⁽²¹⁾. »

Qu'il y ait dès lors un lien entre « l'hymne » de la strophe II et « prose » dans son sens religieux est plus que vraisemblable. Cependant, le titre mis tardivement ajoute une nuance mélancolique plus qu'il ne traduit rigoureusement. Le poème dédié à des Esseintes reste à l'état d'hymne chanté *avant* le Livre sacré, tandis que dans la strophe II c'est l'hymne, œuvre absolue, que le poète veut installer par la science. Les brouillons du Livre suprême publiés par J. Scherer ⁽²²⁾ montrent que l'hymne devait exprimer le mystère, — le feuillet 57 (B) est l'un des plus explicites : « Le héros change Dr(ame) en mystère — restitue dr(ame) en mystère — se joue — dont il a l'Idée... il la restitue en Hymne. » Voilà qui encourage les exégètes qui voient dans *Prose* autre chose qu'une promenade d'amoureux.

La première strophe offre une variante importante qui invoque une infidèle mémoire :

Indéfinissable, ô Mémoire
Par ce midi, ne rêves-tu
l'Hyperbole...

Indéfinissable en commande du vers contient tout le problème mallarméen : le poète a vu l'île, a conçu l'œuvre, mais il ne parvient pas à susciter l'hyperbole qui, selon sa très exacte définition, exprimerait une vérité magnifiée.

Dans son voyage avorté, quelle est donc la sœur qui l'accompagne jusqu'aux limites de la raison, pas au-delà? Les variantes de *Prose* réclament pour elle un nom prestigieux.

⁽²¹⁾ O.C., p. 395; cf. aussi O.C., p. 1391, *Mysticis umbraculis*.

⁽²²⁾ « *Le Livre* » de Mallarmé, Paris, Gallimard, 1957.

*Nous promenions notre visage —
 Nous fîmes deux! je le maintiens,
 Sur maints charmes de paysage.
 Aurais-je su dire : les siens!*

Ce dernier conditionnel exclamatif, cri du cœur comparé au calme

O sœur, y comparant les tiens

doit faire relire *Prose* avec des yeux neufs qui ne peuvent que s'attarder à la variante de la strophe IX :

*Mais cette sœur, sensée et tendre,
 Ne porta ses regards plus loin
 Que moi-même : et, tels, les lui rendre
 Devenait mon unique soin*

A qui Mallarmé s'est-il résigné à rendre *tels* (mot mallarméen et mot clé, soigneusement isolé) ses regards? Ni à une égale, ni surtout à une sœur charnelle et inférieure. Jamais il n'a abdiqué sa qualité de poète et de grand poète, ni son unique soin : « Heureuse ou vaine », déclare-t-il en 1898, « ma volonté des vingt ans survit intacte » (25).

Deux sœurs, la Beauté et la Poésie, souvent confondues, ont toujours hanté l'admirateur de Poe. Armés de cette seule certitude — le reste n'est pas littérature — il faut affronter le terrible plaisir de relire l'œuvre de Mallarmé.

La traduction du poème de Poe *A Hélène*, qu'on pourrait citer tout entier, jette une première lueur sur le « regard » de *Prose*; soulignons :

« ... un voile de lumière... tombait sur les figures levées de ces roses qui rendaient en retour de la lumière d'amour, leurs odorantes âmes en une mort extatique; — il tombait sur les figures levées de ces roses qui souriaient et mouraient en ce parterre, enchanté — par toi et par la poésie de ta présence... le monde détesté tout entier dormait, excepté seulement toi et moi... je regardai, — et en un instant toutes choses disparurent. (Ah! — aie en l'esprit ceci que le jardin était enchanté!)... Tout, — tout expira, sauf toi, sauf moins que toi, sauf seulement la divine lumière en tes yeux, sauf rien que l'âme en tes yeux levés... et toi, fantôme, parmi le sépulcre des arbres te glissais au loin. Tes yeux seulement demeurèrent... Eclairant ma route solitaire... ils ne

(25) *Sur l'idéal à vingt ans*, O.C., p. 883.

m'ont pas quitté (comme firent mes espoirs) depuis... Ils sont mes ministres; pourtant je suis leur esclave. Leur office est d'illuminer et d'embraser; — mon devoir d'être sauvé [souligné dans le texte] par leur brillante lumière... Ils remplissent mon âme de beauté (qui est espoir) et sont loin, au haut des cieux — les étoiles devant qui je m'agenouille dans les tristes, taciturnes veilles de ma nuit; tandis que, même dans le rayonnement méridien du jour, je les vois encore... inextinguibles au soleil (24). »

Nous reviendrons au « regard » dont la fonction est essentiellement poétique, dans *Toast* comme dans *Etalages* :

« ... le Poète vit... antérieurement selon un pacte avec la Beauté qu'il se chargea d'apercevoir de son nécessaire et compréhensif regard, et dont il connaît les transformations (25). »

Pour situer l'île de *Prose*, les poèmes de Poe sont tout aussi précieux. Plutôt que *A Zante*, belle île dont « les charmes ne plairont plus », et le court poème *A.F.*, retenons l'importante scolie de *Terre des Songes* où Mallarmé commente « une extrême et vague Thulé — d'un étrange et fatidique climat qui git, sublime, hors de l'Espace, hors du Temps » :

« Cette imagination, l'une de celles qui expriment le mieux, par la présence de certaines teintes morbides ou funestes, les *ultima thule*, régions extrêmes, de l'esprit (comme si la gloire d'y être parvenu ne s'affirmait chez l'homme que par la maladie et la destruction de sa nature) (26)... »

N'est-ce pas dans les « régions extrêmes de l'esprit » — « vastes campagnes de l'intelligence », disait Balzac — qu'il faut situer l'île où les fleurs grandissaient trop pour la raison?

La lettre du 17 mai 1867 rappelle la scolie de *Terre des Songes* et guide vers une autre source essentielle de *Prose* :

« ... je n'ai créé mon œuvre que par *élimination*, et toute vérité acquise ne naissait que de la perte d'une impression qui, ayant étincelé, s'était consumée et me permettait, grâce à ses ténèbres dégagées, d'avancer plus profondément dans la sensation des Ténèbres Absolues. La destruction fut ma Béatrice (27). »

Plusieurs critiques ont vu que la sœur de *Prose* accompagnait le poète comme une Béatrice, sans pousser le parallèle

(24) O.C., pp. 207 et suiv.

(25) O.C., p. 378.

(26) O.C., p. 241.

(27) *Propos sur la Poésie*, p. 91.

plus loin. Mallarmé pourtant nomme Dante par trois fois : dans *Contre un poète parisien*, dans un *Sonnet* datant de 1862 ou 1863 et dans *Réminiscence* ⁽²⁸⁾. Le professeur Mondor n'a su dire quelle édition Mallarmé possédait de la *Divine Comédie*, mais comme, d'autre part, il nous révèle que le jeune poète avait une prédilection pour la collection Charpentier ⁽²⁹⁾, c'est à la traduction de Brizeux, parue en 1841 et encore en 1853 dans cette collection, que nous prendrons les citations. Par critique interne il serait sans doute possible d'établir exactement dans quelle édition Mallarmé a lu et probablement relu la *Divine Comédie*; un premier examen des traductions de A.-F. Artaud de Montor, Pier-Angelo Florentino, E. Aroux et L. Ratisbonne ⁽³⁰⁾ n'entame pas la vraisemblance de l'hypothèse faite ici ⁽³¹⁾. Une lettre de Cazalis à Mallarmé confirme, au moins, que les deux amis connaissaient bien Dante avant 1865. Cazalis, parlant des amours de Lefébure, se borne à dire allusivement : « Enlacés comme Paolo et Francia, ils lisaient dans *Vita tristis* ⁽³²⁾... »

Pour Mallarmé, regarder en Voyant est l'acte poétique par excellence (*Toast*, *Cantique de saint Jean*, le *Faune*, dont l'œil darde chaque encolure immortelle, *Ouverture ancienne*, *Alternative*); pour Dante « l'état de béatitude se fonde sur l'action de voir, non sur celle d'aimer qui vient en second » (*Paradis*, XXVIII).

La première *Prose* où la sœur, abdiquant son extase

Ne porta ses regards plus loin
Que moi-même...

⁽²⁸⁾ O.C., respectivement aux pages 21, 22 et 278.

⁽²⁹⁾ *Histoire d'un Faune*, Paris, Gallimard, 1948, pp. 24 et suiv.

⁽³⁰⁾ Publiées respectivement en 1849, 1853, 1856 et 1860.

⁽³¹⁾ La traduction de Brizeux porte *long désir* (*Paradis*, chant VI, tercet 17); *longs désirs* (chant XXIII, tercet 13). Seul P.-A. Florentino traduit de même; en revanche, il orthographie *Beatrice*, alors que Brizeux écrit *Béatrice*, comme Mallarmé dans sa lettre à Lefébure. De plus Florentino dit très rarement *dame* (avec la minuscule) ou *madame*, préférant « la femme de ton cœur », alors que Brizeux recourt toujours à *Dame*, nom que Mallarmé donne à la Muse dans *Le Mystère dans les Lettres*, O.C., p. 383 : « notre Dame ou Patronne ». Il faudrait encore tenir compte des traductions de V. de Saint-Mauris (1853), Sébastien Rhéal (1854), Mesnard (1857), J. A. de Mongis (1857) et peut-être de F. Lamennais (1863).

⁽³²⁾ Lettre de 1865, cf. H. MONDOR, *E. Lefébure*, Paris, Gallimard, 1951, p. 202.

s'éclaire dès qu'on la confronte avec le *Paradis*. C'est par le regard de Béatrice que Dante pénètre les mystères du monde divin :

« Béatrice se tenait, toute fixée par les yeux, aux roues éternelles; et moi je fixai sur elle mes regard détournés de là-haut. » (Chant I.)

« Béatrice regardait en haut, et moi je regardais en elle... » (Chant II.)

C'est une des grandes beautés du *Paradis* que ce regard sans cesse détourné du poète, toujours ramené sur lui, parfois pour l'inviter à une vision directe :

« ... je vis Béatrice, tournée sur le flanc gauche, regarder le soleil... Et comme un second rayon sort du premier et remonte là-haut... ainsi l'action de Béatrice, pénétrant par mes yeux dans ma pensée, fit naître mon action; et, contre notre usage et notre puissance, je fixai mes yeux sur le soleil. » (Chant I.)

« Après que mes yeux se furent portés avec respect sur ma Dame, et qu'elle les eut rendus, par sa vue, contents et assurés, je les tournai vers la lumière... » (Chant VIII.)

« Tourne-toi et écoute : car ce n'est pas seulement dans mes yeux qu'est le Paradis. » (Chant XVIII.)

La compagne de *Prose*, fixant son regard sur le poète avant d'atteindre l'extase, l'arrête dans son voyage vers le mystère absolu. Avant de demander son nom à la « Dame » de Mallarmé, soulignons encore, parmi de nombreuses similitudes, les plus éclairantes. Dante regrette plusieurs fois que sa « mémoire » cède à l'excès de sa « vision » (Chants I, XXIII, XXXIII); au Chant XVII, il fait dire à Béatrice : « ... éloigne tout mensonge, manifeste ta vision tout entière, et laisse les malades se gratter où ils ont la rogne », traduction énergique des strophes XI et XII de *Prose*. Lorsque Mallarmé insiste

*Oui, dans une île que l'air charge
De vue et non de visions,*

peut-être songe-t-il, aussi, à la *Divine Comédie* où le mot « vision » est extrêmement fréquent. Il s'avance, en poète, dans le monde spirituel humain, non dans le monde divin qui n'est réel que pour le croyant. La strophe VIII, où Mallarmé s'exalte de voir les fleurs

Surgir à ce nouveau devoir

pourrait soutenir cette supposition. Le poète chrétien a chanté

les mystères divins; Orphée maintenant doit chanter le mystère de la Terre, par un nouveau « devoir de tout recréer, avec des réminiscences ⁽³³⁾ ». Dante, au Chant XVIII, se tourne vers Béatrice pour voir sur elle son *devoir*, par une parole ou par un signe. Faut-il parler, enfin, du jardin éternel et des fleurs symboliques du *Paradis*?

Que l'on n'ait jamais recouru à la *Divine Comédie* pour tenter d'expliquer *Prose* prouve de façon éclatante que Mallarmé, dans celle-ci, ne démarque pas celle-là. Les citations ne sont multipliées que par souci de donner au poème une signification noble qu'il a certainement, fût-ce parmi d'autres : là où le génie est maître, la critique peut se faire servante qui déblaie, range les choses menues, visite les coins, en sachant bien que le maître ne vit pas dans ces coins qui ne reçoivent que les poussières du génie. Nous ne faisons d'ailleurs que repasser où des plumeaux moins légers ont passé. Notamment sur cette sœur, mystérieuse et complexe, qui va prendre un nouveau visage, mieux, un visage de plus. Importe-t-il vraiment de justifier le mot même de sœur? Il s'adresse, dans l'œuvre de Mallarmé et dans d'autres, à la femme amie comme à la femme amante. Béatrice, l'amoureuse jalouse du Paradis terrestre, appelle Dante « frère » dans le Premier Ciel (*Paradis*, Chant IV).

La compagne de Mallarmé peut fort bien emprunter les traits de Méry Laurent, — un poète incarné. On peut la nommer cependant, sans crainte de trop prêter au poète : *Polymnie*.

« Polymnie, une des neuf Muses, qui présida tour à tour aux hymnes ou chants en l'honneur des dieux, à la faculté d'apprendre ou de se souvenir... On la représente dans l'attitude de la méditation. » Littré complète Larousse : « On donne quelquefois l'épithète de doctes aux Muses; de là doctes veilles, au sens d'œuvre poétique. »

Or, la strophe XIII de *Prose* qualifie l'enfant de « docte » :

*L'enfant abdique son extase
Et docte déjà par chemins
Elle dit le mot : Anastase!*

⁽³³⁾ Villiers de l'Isle-Adam, O.C., p. 481.

Cet emploi de *docte* était parfaitement conscient, puisqu'il apparaît identique dans *Bucolique* où

« Quelque aspiration d'écrivain aux champs va, Juin s'exhale, dicter, sur le ton modéré, un *O rus quando te...* récent... pour s'en retourner *docte* et, n'importe où, enfouir comme inutile, précieux son tribut, avec la certitude d'aucun emploi ⁽³⁴⁾. »

Souvent ne répondra aux aspirations de l'écrivain qu'un *docte* manque dont le sens devient extrêmement précis :

*Ma faim qui d'aucuns fruits ici ne se régale
Trouve en leur docte manque une saveur égale
(Mes bouquins refermés...)*

E. Noulet spécifiait les fruits : « destinés à l'esprit... nourriture spirituelle ⁽³⁵⁾ »; leur *docte* manque achève de les désigner : poèmes.

La présence d'une muse ne doit pas étonner dans une œuvre de patience, dès que cette sœur insuffle l'art d'apprendre, de se souvenir, et de méditer. Mallarmé l'invoque rarement, comme entité, à la façon des romantiques; elle disparaîtra du *Pitre châtié*, encore nommée en 1864 :

v. 3 *J'ai, Muse, — moi ton pitre, — enjambé la fenêtre*
v. 14 *Muse, que cette crasse était tout mon génie.*

Même la *Thalie* de l'*Orphelin* —

« Par les planches m'arrivaient, brise ancienne des chœurs, des voix d'enfants maudissant un tyran, avec de grêles tirades, car *Thalie* habitait la tente et attendait l'heure sainte des cinquets ⁽³⁶⁾. »

est remplacée, dans la version définitive, *Réminiscence*, par ce à quoi elle préside :

« Aucun cri de chœurs par la déchirure, ni tirade loin, le drame requérant l'heure sainte des cinquets ⁽³⁷⁾... »

Ailleurs, Mallarmé lui donne le nom que donne Dante à Béatrice : Dame et Patronne ⁽³⁸⁾. La *Thalie* un peu pédante

⁽³⁴⁾ O.C., p. 401.

⁽³⁵⁾ *L'Œuvre poétique de St. Mallarmé*, Paris, Droz, 1940, p. 446.

⁽³⁶⁾ O.C., p. 1559.

⁽³⁷⁾ O.C., p. 278.

⁽³⁸⁾ *Le Mystère dans les Lettres*, O.C., p. 383.

de 1864 rappelle au moins que Mallarmé n'est pas né au moment des premiers balbutiements versifiés de l'adolescence, que le poète a surgi d'un jeune homme imprégné de culture classique. Si même il a pu oublier le nom de Polymnie — ce qui étonnerait de ce poète absolu, sinon maudit — V. Hugo le lui a restitué, blasphémé, à sa grande indignation. Dans une lettre à Cazalis, il cite du *William Shakespeare*, « entre autres infamies immortelles », ce passage : « vider le baquet des malpropretés publiques, Polymnie, manches retroussées, faire ces grosses besognes... pourquoi pas ? » (39). Dante, au Chant XXIII du *Paradis*, renonce à décrire la beauté de Béatrice, toutes les langues nourries par « Polymnie et ses sœurs » dussent-elles l'aider. Enfin, dans les *Dieux Antiques*, publiés en 1880, le traducteur trouve réunis *Polymnie* et les *hymnes* sublimes auxquelles elle préside : « ...Polymnie « qui aime les chants », Muse des hymnes sublimes (40)... »

Dans les deux premières strophes de *Prose*, les mots *mémoire*, *science* (qui ont la majuscule dans les variantes), *patience* convergent donc, en tant qu'attributs, vers une signification centrale qui est *Poésie*, antécédent innommé mais présent du vers

Nous fûmes deux, je le maintiens...

Pour K. Wais et L.-J. Austin, la « sœur » est l'âme de Mallarmé; n'était qu'ils ajoutent « son âme d'enfant », notre conception de la sœur rencontrerait la leur. L.-J. Austin reporte au texte *Crayonné au Théâtre* où Mallarmé regrette de s'être rendu au spectacle avec son Ame, « *with Psyche, my soul* » (41), écho du poème *Ulalume* de Poe. L'exégète ne recourt pas à Poe même qui fournit cependant un argument capital. Le poète, en effet, demande à son âme : « Qu'y a-t-il d'écrit, *douce sœur*, sur la porte, avec une légende, de cette tombe ? » (42), question qui rend l'hypothèse de la sœur-âme plus que vraisemblable, puisque la strophe XIV de *Prose*, elle aussi, évoque une tombe et son inscription :

(39) Lettre du 25 avril 1864, cf. *Propos sur la Poésie*, p. 40.

(40) O.C., p. 1252.

(41) O.C., p. 294.

(42) *Ulalume*, O.C., p. 198.

Avant qu'un sépulcre ne rie

...

De porter ce nom : Pulchérie!

L'âme et la Muse, enfin, ne sont qu'une seule et même Béatrice, Mallarmé, dans sa conférence sur Villiers, nous épargne le doute : « Mises à part les *Premières poésies* pour ne les suspendre ici que comme la guirlande d'un pubère hommage à Celle, la Muse, pas autre que notre propre âme, divinisée! j'observe deux assises imposantes selon les modes en secret correspondant du Rêve et du Rire. Vous nommez, avant moi l'*Eve future* et *Axel* ⁽⁴³⁾. » Equation essentielle qui invite plus à comprendre « notre âme de poète » que « notre âme d'enfant ».

Dans *Prose*, Mallarmé interroge : Vérité ⁽⁴⁴⁾, vas-tu enfin jaillir en poésie? Hélas, dans le voyage vers l'absolu, la Poésie abdique trop tôt son extase, arrête son regard sur le poète, sans plus le porter sur les hautes fleurs, et docte déjà (déjà nantie d'œuvres) ordonne : Anastase! On s'est gaussé un peu vite de cette musique étrange : la Grecque Polymnie (ou Psyche) ne parlait que sa belle langue natale. Qu'*Anastase* soit le substantif — Résurrection — et non la forme impérative — lève-toi — ne change guère l'intention. QUANT AU LIVRE traduit l'impératif poétique de Polymnie :

« Le suicide ou abstention, ne rien faire, pourquoi? —

...

Aussi garde-toi et sois là.

La poésie sacre; qui essaie, en de chastes crises isolément, pendant l'autre gestation en train.

Publie ⁽⁴⁵⁾. »

Le poète publie donc, mais quel immense regret perce dans la première version

⁽⁴³⁾ O.C., p. 503. Notons que ce passage souligne simplement que Villiers de l'Isle-Adam était prosateur, qu'il ne fut poète que dans sa jeunesse.

⁽⁴⁴⁾ LITTRÉ, *Hyperbole* : « Figure de rhétorique qui consiste à augmenter ou à diminuer excessivement la vérité des choses pour produire plus d'impression. »

⁽⁴⁵⁾ O.C., p. 372.

*Nous promenions notre visage —
 Nous fûmes deux! Je le maintiens,
 Sur maints charmes de paysage.
 Aurais-je su dire : les siens!*

Le dernier vers de la *Prose définitive*

O sœur, y comparant les tiens!

montre combien Mallarmé voulait, dès son départ vers les régions extrêmes de l'esprit, faire œuvre d'Orphée, non de philosophe. Que la poésie l'abandonne en cours de route, il se tait.

Dans la strophe IV

*L'ère d'infinité se trouble
 Lorsque, sans nul motif, on dit
 De ce climat que notre double
 Inconscience approfondit, ⁽⁴⁶⁾*

Mallarmé substitue *autorité* à « *infinité* » et *midi* à « *climat* ». Littré donne à *infinité* le sens, par extension, de « besoin d'infini dans l'âme humaine »; Mallarmé, à son tour, nous explique peut-être « *autorité* », lorsqu'il écrit à propos de Poe : « Le devoir est de vaincre, et un inéluctable despotisme participe du génie ⁽⁴⁷⁾. » Dès lors, entendre « l'ère du génie, des poètes » est aussi défendable que toute autre interprétation. Notons que, toujours par extension, « ère » signifie dans Littré « époque remarquable », et que l'audace scrupuleuse de Mallarmé consiste précisément à utiliser les mots dans leurs sens seconds ou perdus. Quant au *midi*, qui dans la variante indiquait peut-être autant l'heure que le lieu — *Par ce midi*, str. I, v. 2 — il fait penser à l'ascension de Dante vers « le jardin du jardinier éternel », ascension qui culmine à *midi* (Chant XXX), heure noble pour le Florentin.

Traduite prosaïquement, la strophe IV affirmerait que le monde des poètes se trouble à tort, puisque c'est sans nul motif qu'on dit de ce pays qu'il ne porte pas de nom ⁽⁴⁸⁾. Peut-on compléter : « nom que cite cependant la trompette d'Été »?

⁽⁴⁶⁾ *L'inconscience* peut signifier « témérité », comme le propose E. Noulet. La définition de Littré n'est pas à exclure : « En psychologie, défaut de perception de certains actes intellectuels ou moraux. »

⁽⁴⁷⁾ O.C., p. 226.

⁽⁴⁸⁾ L'opposition supposée entre « ère d'infinité » et « on dit » semble soutenue grammaticalement. Pourquoi Mallarmé aurait-il désigné

G. Michaud ⁽⁴⁹⁾ donne *site* comme antécédent à « que cite » dans la strophe V :

*Que, sol des cent iris, son site,
Ils savent s'il a bien été,
Ne porte pas de nom que cite
L'or de la trompette d'Eté.*

Le sens très fort de la variante :

que cite
Entre tous ses fastes, l'Eté

incite à suivre G. Michaud, en raison du sens figuré de *fastes* — Les monuments écrits qui conservent le souvenir et la suite des événements (Littré) — que remplace à merveille la métaphore « l'or de la trompette », si l'on consulte encore Mallarmé et Littré. Dans sa conférence sur Villiers, le poète définit l'œuvre du génie lyrique, le monument écrit, par la proso-pée :

« Histrion véridique, je le fus de moi-même ! de celui que nul n'atteint en soi, excepté à des moments de foudres... et vous voyez bien que cela est (dont vous sentîtes par moi l'impression, puisque me voici conscient et que je m'exprime maintenant en le même langage qui sert, chez autrui à se duper, à converser, à saluer) et dorénavant le percevrez, comme si, sous chacun de mes termes, l'or convoité et tu à l'envers de toute loquacité humaine, à présent ici s'en dissolvait, irradié, dans une véracité de trompettes inextinguibles pour leur supérieure fanfare ⁽⁵⁰⁾. »

Et Littré cite comme exemple Béranger, chansonnier à qui Mallarmé enfant rêvait de succéder ⁽⁵¹⁾ : « Il se dit du style lyrique. J'ose en trompette ériger mes pipeaux, Béranger, *Ad. à la gloire.* » G. Michaud déjà proposait « que cite... la voix de la poésie triomphante » et soulignait, en note, que *site* semble employé, ici comme ailleurs, dans le sens de « lieu

par deux sujets différents, proches l'un de l'autre, un seul et même groupe d'individus ?

⁽⁴⁹⁾ *Mallarmé, l'homme et l'œuvre*, Paris, Hatier-Boivin, 1953, p. 112.

⁽⁵⁰⁾ O.C., p. 495. Cf. aussi *Hommage (à Wagner) : Trompettes tout haut d'or pâmé sur les vélins*, métaphore pour la partition, l'écrit musical.

⁽⁵¹⁾ *Autobiographie*, O.C., p. 662.

idéal, Eden, jardin des Idées ⁽⁵²⁾. » Sans doute, puisque Mallarmé traduit « site » dans *Richard Wagner* : « ... son geste résume vers soi nos rêves de sites ou de paradis ⁽⁵³⁾. » Faut-il invoquer la poésie triomphante en général, celle de Poe ou celle de Dante? Au moins Poe, parmi tous ses fastes, a donné un nom au site : les *ultima thule* que Mallarmé glose, répétons-le, « régions extrêmes de l'esprit ». C'est bien un *atlas* de ces régions qu'il tente de dresser en l'œuvre de sa patience, et nous savons qu'aux limites de l'esprit, après avoir rencontré le Néant, il a rencontré la Beauté que seuls les mots de la poésie peuvent exprimer parfaitement. Les mots, il les compare à des « fragments de plantes ou de fleurs sèches dans l'herbier du botaniste », L.-J. Austin le rappelle. Ajoutons cet extrait du *Livre, Instrument spirituel* :

« ... le journal... s'envole près de roses, jaloux de couvrir leur ardent et orgueilleux conciliabule : développé parmi le massif, je le laisserai, aussi les **paroles fleurs** à leur **mutisme** ⁽⁵⁴⁾... »

*VI Oui, dans une île que l'air charge
De vue et non de visions
Toute fleur s'étalait plus large
Sans que nous en devisions.*

*VII Telles, immenses, que chacune
Ordinairement, se para
D'un lucide contour, lacune
Qui des jardins la sépara.*

En mettant, dans cette version définitive, le point final à la strophe VI, Mallarmé achève d'isoler *Telles* dont la diction et le dessin évoquent les hautes tiges. Le vers 4 de la strophe VII marque mieux que sa variante — *Qui du jour pur la sépara* — que les fleurs sont abstraites, « distraites » du réel dirait le poète. Une lettre de Lefébure, du 9 mai 1866, nous convainc s'il le faut :

« De larges fleurs inconnues s'y sont tout à coup épanouies en soleils dans l'herbe abandonnée, d'éclatantes anémones jaunes, des marguerites aux grands regards blancs s'y sont attroupées et par-dessus tout, porphyrogénètes de la solitude, des pavots rouges

⁽⁵²⁾ Mallarmé, *l'homme et l'œuvre*, p. 112.

⁽⁵³⁾ O.C., p. 545.

⁽⁵⁴⁾ O.C., pp. 378 et suiv.

y ont dressé par milliers leurs royales têtes de pourpre, **symbolisant richement nos magnifiques rêves isolés...** Que ne pouvons-nous y errer ensemble et nous y asseoir comme à Pâques, sur le petit banc, tout en **jets insensés d'herbes hautes** ⁽⁵⁵⁾... »

VIII Obsession ! Désirs, idées

Tout en moi triomphait de voir

La famille des iridées

Connaître le nouveau devoir

Mallarmé fond les juxtapositions, dont le premier terme affaiblissait considérablement les deux autres, en un beau vers plane, prolongé

Gloire du long désir, Idées

où les idées qui enferment le mystère orphique de la Terre atteignent un sommet princier. *Obsession* perd son trop d'affectivité en passant dans *long désir* et ce qui n'était qu'exclamations devient double définition de poète, car si « long désir » porte le sens d'obsession, « Gloire du long désir » définit à son tour les Idées.

Plus d'un indice permettrait de situer l'état que nous connaissons de l'*Ouverture ancienne d'Hérodiade* dans la dernière période mallarméenne. Le vers 35 n'est pas sans rapport avec *Prose*, et sa mélancolie trahit peut-être une postériorité :

33 *Une touffe de fleurs parjures à la lune*

(A la cire expirée encor s'effeuille l'une),

De qui le long regret et les tiges de qui

Trempent en un seul verre à l'éclat alanguï.

Le dernier vers de la strophe VIII reçoit son verbe propre; c'est le poète qui connaît le nouveau devoir, — les iridées ne font que « surgir à ce nouveau devoir ».

L'importante et trop claire strophe IX

⁽⁵⁵⁾ H. MONDOR, *E. Lefébure*, p. 216. Cette lettre fait penser aussi au *Toast funèbre* et à ses paroles fleurs :

Une agitation solennelle par l'air

De paroles, pourpre ivre et grand calice clair...

*Mais cette sœur, sensée et tendre,
Ne porta ses regards plus loin
Que moi-même : et, tels, les lui rendre
Devenait mon unique soin*

s'ombre bizarrement :

*Mais cette sœur sensée et tendre
Ne porta son regard plus loin
Que sourire et, comme à l'entendre
j'occupe mon antique soin.*

Ce « sourire » qui remplace « moi-même », est-ce déjà celui de *Variations sur un sujet* :

« Cette prohibition sévit expresse, dans la nature (on s'y bute avec un sourire) que ne vaille de raison pour se considérer Dieu (66)... ? »

Le « sourire » de *Prose* exprimerait l'infinie tristesse du « raté prédestiné ». Il est cependant possible de développer « ne porta son regard plus loin et se mit à sourire » ; c'est-à-dire que la sœur ne tourne plus son visage vers le mystère comme le fait Béatrice, souriante quand elle s'adresse à son frère, grave quand elle replonge ses yeux dans la fontaine éternelle.

Mallarmé remanie la structure grammaticale de la strophe XI :

*Et non, comme en pleure la rive ! —
Car le jeu monotone ment
Pour qui l'ampleur de l'île arrive
Seul, en mon jeune étonnement*

(le jeu monotone ment, jeu pour qui l'ampleur de l'île arrive en mon jeune étonnement à moi seul), strophe que la présence du mot *seul* rattachait mieux à l'insistant « Nous fûmes deux, je le maintiens », que l'état définitif

*Et non comme pleure la rive,
Quand son jeu monotone ment
A vouloir que l'ampleur arrive
Parmi mon jeune étonnement*

(66) O.C., p. 364.

XII *D'ouïr tout le ciel et la carte
Sans fin attestés sur mes pas,
Par le flot même qui s'écarte,
Que ce pays n'exista pas.*

L'absence de virgule, dans la première version, après le vers 2 de la strophe XII, tranche la question de savoir s'il faut le lier au vers suivant. C. Soula voyait avec raison que le ciel et la carte sont attestés par le flot même qui s'écarte. Si l'on est attentif aux formes premières « comme *en* pleure la rive » et « le jeu monotone » qui font mentir les vagues plus que la rive, « le flot qui s'écarte » peut symboliser la foule. Affirmation très mallarméenne : par le fait même que la foule ignore ou nie le pays du poète, l'authenticité de ce pays éclate.

Les deux dernières strophes

*L'enfant abdique son extase
Et docte déjà par chemins
Elle dit le mot : Anastase!
Né pour d'éternels parchemins,

Avant qu'un sépulcre ne rie
Sous aucun climat, son aïeul,
De porter ce nom : Pulchérie!
Caché par le trop grand glaïeul.*

qui n'apparaissent pas dans la première version, développent et expliquent peut-être un peu la sybilline strophe IX. Le poète s'exaltait trop de voir

*La famille des iridées
Surgir à ce nouveau devoir*

dont l'accomplissement l'eût fait l'égal d'un Dieu. La méditative et sensée Polymnie le sauve d'une poursuite douteuse ou stérile, de crainte de ne pouvoir plus le sacrer poète, — « La poésie sacre; qui essaie, en de chastes crises isolément, pendant l'autre gestation en train ». Rappelons-nous que Poe disait des yeux d'Hélène : « Ils sont mes ministres; pourtant je suis leur esclave. Leur office est d'illuminer et d'embraser; — mon devoir d'être sauvé par leur brillante lumière. » Mallarmé nous révèle davantage lorsqu'il suppose que Baudelaire a puisé dans *A Hélène* « l'inspiration d'un merveilleux sonnet », *Le Flam-*

beau vivant, qu'il cite tout entier dans sa scolie ⁽⁵⁷⁾. Ce sonnet contient assez d'indications capitales et précises pour trouver sa place, ici aussi :

*Ils marchent devant moi, ces yeux pleins de lumières,
Qu'un Ange très savant a sans doute aimantés;
Ils marchent, ces divins frères qui sont mes frères,
Secouant dans mes yeux leurs yeux diamantés.*

*Me sauvant de tout piège et de tout péché grave,
Ils conduisent mes pas dans la route du Beau;
Ils sont mes serviteurs et je suis leur esclave;
Tout mon être obéit à ce vivant flambeau.*

*Charmants Yeux, vous brillez de la clarté mystique
Qu'ont les cierges brûlant en plein jour; le soleil
Rougit, mais n'éteint pas leur flamme fantastique;*

*Ils célèbrent la Mort, vous chantez le Réveil :
Vous marchez en chantant le réveil de mon âme,
Astres dont nul soleil ne peut ternir la flamme!*

Avec ce Réveil nous sommes bien près d'Anastase, bien loin des empereurs de Byzance ⁽⁵⁸⁾. La « route du Beau », voilà le pays de *Prose*. Si la poésie interrompt le voyage, c'est que Mallarmé tombait dans le piège de l'Absolu, prétendait surprendre « l'orgueilleux conciliabule » des fleurs paroles de la Beauté absolue. L'épithète « tendre » de la strophe IX peut se justifier par cette sollicitude, comme elle peut signifier « jeune encore », sens repris par le poète dans la strophe XIII où la « docte muse » abandonne toute pédanterie pour être joliment « l'enfant docte ». « On les peint, dit le Bescherelle des Muses, jeunes, belles, modestes et couronnées de fleurs. » Dès que le poète l'appelle « sœur », « enfant » lui était soufflé par Baudelaire : *Mon enfant, ma sœur, Songe à la douceur...* Dans l'*Ouverture ancienne*, Mallarmé n'hésite pas à prêter une grâce enfantine à la farouche Hérodiade.

⁽⁵⁷⁾ O.C., pp. 241 et suiv.

⁽⁵⁸⁾ Cf. Ch. CHASSÉ, *Les clés de Mallarmé*, p. 182.

64 *Froide enfant, de garder en son plaisir subtil
Au matin grelottant de fleurs, ses promenades*

71 ... elle erre, et sur son ombre pas
un ange accompagnant son indicible pas!

90 *La rougeur de ce temps prophétique qui pleure
Sur l'enfant, exilée en son cœur précieux...*

Hérodiade sera encore « notre Reine enfant » dans un brouillon de monologue dit par la Nourrice ⁽⁵⁹⁾.

L'Ouverture ancienne fait entrevoir une méthode mallarméenne que montrent clairement les Feuilletts publiés par J. Scherer ⁽⁶⁰⁾. En élargissant de plus en plus ses symboles, en multipliant et en échangeant leur teneur, Mallarmé aboutit à une vaste équation. La « froide » Hérodiade, que n'accompagne aucun poète, symbolise pour nous la Beauté absolue. Elle n'est pas absente de la Polymnie-Psyché de *Prose*, parce qu'en fin de compte tous les symboles retournent à leur source, le poète qui porte en lui l'âme, la beauté et l'expression poétique; c'est pourquoi cette Polymnie n'est pas de pierre, ni allégorique, ni figée. L'exégète fait le mot à mot, à la recherche d'une cohérence dans un poème isolé. Il doit fatalement trahir, — le tout est de trahir avec respect.

Polymnie dit le mot : Anastase! mais dit-elle seulement « Résurrection »? Anastasis signifie aussi « départ, exil », Mallarmé semble s'en être informé, d'après le vers

Sur l'enfant, exilée en son cœur précieux

Le sens de départ (qu'il faudrait ajouter, non certes préférer) peut se justifier dans le vers

Et docte déjà par chemins

⁽⁵⁹⁾ *Les Lettres*, 1948, numéro spécial.

⁽⁶⁰⁾ En confrontant les « feuilletts » édités par J. Scherer (« *Le Livre* » de Mallarmé), on aboutit à une suite d'équations : Livre = Th. = Idée = Hymne = Dr = Mystère... (cf. entre autres les feuilletts 5A, 129A, 171A, 182). Le feuillet 103A porte : « Lect. ou chaque terme cachant et montrant *Théâtre*, en tant que *Mystère* par une opération appelée Poésie, cela à la faveur du Livre ». Pour une analyse plus approfondie de cette édition de J. Scherer, cf. mon compte rendu dans la *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 1958, vol. 36, fasc. 2, p. 507.

L'enfant, déjà en route, fuit en même temps qu'elle réveille de l'extase, de l'inconscience, car sa mort — le silence du poète perdu dans son « Rêve excessif » — serait la mort de la Beauté.

Le poème *Prose* déroule en horizontales, croisées par les jets des trop grands glaïeuls, le voyage vertigineux et vertical du *Cantique de saint Jean*. Sous son hermétisme limite, il est fidèle à la préface de toute l'œuvre mallarméenne : « J'ai fait une assez longue descente au Néant pour pouvoir parler avec certitude. Il n'y a que la Beauté, — et elle n'a qu'une expression parfaite : la Poésie. Tout le reste est mensonge ⁽⁶¹⁾... »

(61) Lettre de 1867, cf. *Propos sur la Poésie*, pp. 88 et suiv.

BIBLIOGRAPHIE

Suzanne LILAR, *A propos de Sartre et de l'amour*, Grasset 1967.

Que cet ouvrage ait été conçu, telle une suite de celui intitulé *Le Couple*, qu'il soit ici un point d'application de la théorie contenue là, on n'en peut douter puisque l'auteur l'affirme dès le début. Il est donc nécessaire pour bien entendre ce nouveau livre de Suzanne Lilar de marquer le lien avec *Le Couple*, lequel a plus d'un rapport avec *Le Journal de l'Analogiste* : puissante unité d'une pensée, apte à absorber les sujets les plus éloignés. Sans cela, sans cette attention aux prémisses, un des *pourquoi* du livre échapperait au lecteur qui ne pourrait plus du coup en saisir ni les intentions ni les résultats. Aussi, pour ne point émettre sur lui un jugement partiel — sinon partial —, pour en mesurer l'audace et l'originalité, retenons cette longue introduction qui montre, en outre, que les convictions personnelles de l'auteur s'alimentent de nombreuses lectures, parcourent, quant à l'érudition, un vaste panorama et se colorent sans cesse d'un platonisme, soit sous-jacent, soit délibéré.

Et remarquons d'abord que, à la base d'une réfutation passionnée, s'exerce une grande admiration. Ayant découvert que Sartre est « aimable », Suzanne Lilar entreprit de l'aimer, c'est-à-dire de le connaître, de déjouer ses pièges, le proclamant coupable d'une ambiguïté qui n'est, à tout prendre, qu'une défense... *J'ai vécu assez*, affirme-t-elle, *pour savoir que tout ce qui vaut la peine d'être aimé se défend* (p. 27). Preuve aussi que la vertu d'admiration est lucidité et enrichissement, tandis que le dénigrement, aux inévitables œillères, n'est que rapidité et appauvrissement. Qu'on ne s'y trompe donc pas, le *A Propos de...* de Suzanne Lilar est un livre d'amour. A plus d'un titre. Non seulement par la thèse elle-même, plaidant en faveur d'une sacralisation de l'amour et d'une « érotique de salut », inspirée du *Banquet*, en opposition à la doctrine sartrienne, mais encore par l'élan qui le soutient et le maintient, mais par l'acharnement à découvrir une vérité qui se dilue ou s'échappe sans cesse.

Dès lors, fascinée par Sartre — à quel point, de nombreuses pages le racontent —, mais libre, restée libre vis-à-vis du séducteur.

Car sa liberté est totale, jusqu'à écrire : « Superbement fourbe, ce maître mystificateur, virtuose du leurre et du faux-semblant, cet illusionniste étourdissant, diabolique jongleur de mots et de paradoxes, aussi habile à égarer son lecteur dans la confusion des apories qu'à refermer sur lui le piège du cercle vicieux. » Son honnêteté, parfaite, jusqu'à ajouter : « A cette échelle, la tromperie est génie, jeu suprême de l'intelligence qui se plaît à créer le désarroi, bousculant les évidences grossières et les commodités du bon sens. »

Toujours aiguillée par l'admiration, il lui arrive même de décrire, en Sartre, non sans une savoureuse franchise, la psychologie du boudeur (p. 47) ou, quelquefois, d'être indulgente au point d'appeler « dédale de la pensée » (p. 82) ce qui est, chez lui, simplement mal décrit ou écrit trop vite.

C'est souvent par l'analyse du style, voire du vocabulaire, par l'analyse des procédés de persuasion que Lilar montre comment et à quel moment du raisonnement, Sartre, son Sartre, quitte le terrain de l'argumentation pour vitaliser, pour imaginer, pour personnaliser, — en somme, pour devenir, se substituant au logicien, — le « visionnaire, le grand poète ». En quoi, elle a peut-être raison, non seulement pour Sartre, mais pour maints philosophes. Alors que la philosophie se donne aisément pour un exposé objectif de cause à effets, de postulat à conséquences, de principe à déductions, elle est, le plus souvent, un cas de généralisation abusive, une mise en abstraction, un camouflage intellectuel d'une émotion ou d'un sentiment ou même d'une sensation latente et vitale.

Ainsi le livre de Lilar se poursuit sur différents plans : analyse des négatives sartriennes, leur réfutation, leur utilisation aux fins d'une doctrine positive de l'amour.

En fait, il est une réponse à une série de questions bien posées (pp. 64-65) dont celle-ci : « Pourquoi Roquentin, ayant su *communiquer* avec autrui à travers la mélodie, le philosophe ne le peut à travers l'expérience amoureuse ? » Relatives, ces questions, aux doctrines de l'absurde, de l'angoisse et du mépris, elles sont, comme leur réponse, d'ordre philosophique, métaphysique, mais surtout psychologique.

Suit la description de ce que Suzanne Lilar intitule : *la problématique sartrienne de l'amour*. Curieuse psychanalyse qui spéculé, non sur la passivité et l'obéissance, mais sur la lucidité défensive et même agressive du patient. Interrogation pressante du texte, destinée à mieux mettre au jour les raisons de « l'horreur sartrienne du corporel ». C'est à ce moment que Suzanne Lilar, cherchant les causes d'une telle détestation, a été aidée par Sartre lui-même quand il publia *Les Mots*.

De l'idée de l'impossible communication entre les êtres, passant à celle du secret ou des secrets, ensuite, à celle de protection de ces mêmes secrets, Sartre en révéla quelques-uns, en effet, dans *Les Mots*. Parmi ceux-ci, la laideur. Quand bien même Sartre exagérerait sa laideur (le trouve-t-on si laid ?), il n'est pas douteux qu'elle a été un motif de séparation et d'intériorisation. Pensons à Corbière qui s'éloigna des autres autant qu'il le put et de toutes les façons. Sa laideur, réelle et autrement grande que celle de Sartre, devint très tôt consciente, on s'en souvient, à la suite d'une réflexion dédaigneuse, d'autant plus cruelle qu'elle fut, par hasard, entendue. Douleuse obsession au-dedans, pitoyable comédie au-dehors, la laideur de Corbière détermina son comportement, la constante raillerie de soi-même et jusqu'à l'inspiration tant de ses thèmes que de sa tonalité. Pour Sartre (comme pour Corbière d'ailleurs) une compensation insigne, seule projection possible ou protection efficace : écrire. Seule le livre est digne de l'audition suprême. Encore ne s'agit-il pas de n'importe quel livre, mais d'« une espèce de livre » qui laisserait deviner « derrière les mots imprimés, derrière les pages, quelque chose qui n'existerait pas, qui serait au-dessus de l'existence... » (p. 93). Cette phrase, de Sartre, c'est du pur Mallarmé, non par le style bien sûr, mais par la

pensée. Car Mallarmé, comme Sartre, avait quelque chose à cacher, non certes son physique, à première vue neutre à souhait, mais ce qu'il jugeait d'une importance capitale : d'une part le mystère de la poésie, d'autre part, son impuissance à l'atteindre. Ces lignes de Sartre, sur la nature du livre à écrire, impliquent une manière indirecte de signifier et justifient tout hermétisme formel. Or j'ai montré jadis que Mallarmé, l'obscur, voulant que l'art pourtant illusoire puisse voiler la face du néant et conférer du même coup à l'artiste une sorte d'immortalité, ne s'était soucié que de protéger une seule idée, un seul secret, l'idée d'une nécessité urgente et première de créer, le secret de son propre échec.

Distinguons cependant. L'hermétisme de Sartre, s'il faut en croire Suzanne Lilar, use de moyens bien différents de celui de Mallarmé. Le premier, tout occupé à dérouter à n'importe quel prix, relève du raisonnement et du psychologique ; en somme, il trompe. Le second, tout occupé à protéger, ne relève que de la syntaxe, quelquefois, rarement, du symbole, de toute façon que du seul langage ; en somme, il incline et invite.

Quittons ces parallèles, toujours un peu factices, et faux par quelque côté. Et suivons l'exposé de Lilar sur ce qu'elle appelle le défaitisme de Sartre dont elle voit la raison principale dans le mépris qu'il nourrit à l'égard du corps humain : « ... C'est le corps surtout, avec sa vie secrète, ses fonctions, tout ce que Sartre nomme le *physiologique*, qui lui est motif de honte et de scandale » (p. 90). Même les mains, surtout les mains, semble-t-il, pour Roquentin, inspirent le dégoût. Et l'on peut s'étonner qu'elles n'aient pas trouvé grâce à ses yeux, elles, si peu organiques, si parlantes, si industrieuses dans l'immatériel, si vite déprises du contact, envolées à chaque instant, exercées à toute difficulté, fidèles, sincères, nues d'ailleurs, sans masque quand tout en nous peut mentir.

Après l'exposé, la discussion. C'est ainsi que le troisième chapitre, *Critique de la théorie sartrienne*, est, à tout prendre, le principal, celui où, les chemins débrouillés, Suzanne Lilar aborde la thèse même de son livre. « En fonction de quelle option originelle, de quel *projet*, devrais-je interpréter la critique que Sartre avait faite de l'amour ? » avait-elle demandé dans une de ses premières pages (p. 28). La réponse est ici. Posant qu'on trouve « chez Sartre plutôt qu'une critique, un plaidoyer contre l'amour », c'est à travers ses caractéristiques, ses véhémences et ses partis pris, qu'elle tire amorce d'une psychologie et, par contraste, d'une doctrine que la même psychologie dément : *Que de fois, de l'abstruse sécheresse d'un raisonnement destiné à en finir avec l'amour, nous verrons émerger la nostalgie de l'amour, que de fois nous aurons l'intuition que Sartre condamne ce dont il n'a cessé de rêver* (p. 107). C'est pourquoi elle montre, chez Sartre, l'habileté de la dialectique plutôt que sa justesse, une duplicité raisonneuse qui ferait de lui un sophiste moderne plutôt qu'un maître à penser, préoccupé de solutions créatrices : *Extraordinaire quant à soi sartrien qui impliquerait l'arrogance, la suffisance s'il ne trahissait l'épreuve répétée de la souffrance, le pli pris une fois pour toutes de se refuser, de se fermer* (p. 116). Page importante, la page 116, car elle dénonce aussi bien le commentateur que le commenté. La sensibilité refoulée de ce dernier et, disons-le, l'intelligente et astucieuse ingénuité du premier.

Néanmoins, ce qui est établi ici, c'est l'« assiette de la démonstration », la base même d'une double démonstration, à la fois élogieuse et réfutante.

En attendant, Suzanne Lilar conclut, chez Sartre, à une « conduite de dégoût », le mot conduite indiquant assez qu'elle ne considère pas qu'il s'agisse d'un mouvement spontané, mais au contraire d'une démarche volontairement soutenue que l'on est décidé à tenir pour modèle.

En attendant, ce qu'elle démontre, c'est la responsabilité de l'écrivain envers les générations qui l'ont admiré et suivi : *Plutôt que de reconnaître son propre échec, il en fera un échec de l'amour en soi, plutôt que de subir seul la défaite infligée par le regard d'autrui, il étendra cette défaite à la condition humaine tout entière* (p. 110). Nous sommes, en effet, au cœur du livre, cernant les théories sartriennes non seulement quant à l'amour, mais quant à ce qu'on pourrait appeler ses dérivés ou ses dégradations, comme le masochisme, le désir sexuel, le sadisme. Que d'aperçus, que de diversités, que de phrases admirables. On ne peut ici que faire entrevoir l'intérêt supérieur de tant de considérations qui concernent au premier chef, chaque homme et chaque femme, que l'on soit d'accord ou non avec l'auteur !

Doucement conduits à une conclusion finale qui, de chapitre en chapitre, est soigneusement échelonnée, résistons-y, néanmoins. Et quand Lilar veut que ce soit la logique qui utilise des entités dont on sait ce que les majuscules signifient : *Est-ce que l'amour dont rêve Sartre, un amour qui aurait pour effet de réparer la dualité, n'est pas nécessairement conversion à l'Unité ?*, répondons fermement : non, *pas nécessairement*. Nous ne la suivrons pas non plus quand elle croit pouvoir déduire l'existence divine de l'inévitable impasse où se termine tout raisonnement bien mené. Au moment de l'impasse, non le pur logisme, comme elle le pense, mais l'analogie ou la poésie interviennent alors. Personnelles, donc indiscutables, irréfutables, ses convictions n'infirmen nullement la position de Sartre, pensons-nous, quant à la dualité de l'être ni quant à son athéisme. Devant le vide, l'appeler Dieu, c'est donner un nom à ce qui, pour nous, reste sans nom et doit rester tel, innommé, impensable, inexistant, le rien, le néant. Dialecticienne autant que Sartre, allant toutefois dans le sens contraire, elle a beau enrober une solution sous la forme de l'interrogation : « Pourquoi l'échec de l'Être (à supposer de faire fi de l'expérience concrète qu'en ont eue d'innombrables mystiques) serait-il indicatif de son *imposture* plutôt que de la débilité de nos moyens ? » (p. 168), n'est-on pas en droit de refuser la question parce que précisément elle implique sa réponse ?

Comme elle a raison d'autre part de commenter cette phrase de *L'Être et le Néant* (p. 439) « ... c'est là le fond de la joie d'amour lorsqu'elle existe : nous sentir justifiés d'exister » dans laquelle se décèle et s'avoue à la fois tant de possibilités et de nostalgies !

En définitive, ce dialogue de Sartre-Lilar est une *disputatio*, plus que sur des finalités, sur des nuances, en ôtant à ce mot ce qu'il indique, on ne sait pourquoi, de faible ou d'étroit, négligeant ce qu'il peut comporter d'irréparable ou d'essentiel. Comme tout homme, Sartre y paraît de plus en plus logicien ; comme toute femme, Lilar y montre un sens de plus en plus aigu de la complexité. L'orgueil de l'un est d'aller jusqu'au bout de sa pensée, abstrait et seul ; l'orgueil de l'autre, de tout emporter, vivante et solidaire.

L'on devine que dans *La Femme et l'Amour dans la fiction sartrienne*, défilent tous les personnages féminins de Sartre d'Ivich à Hilda, de Marcelle à Lola, de Zézette à celle (Anne) à qui Lilar prête un rôle prépondérant. Quelques avis des personnages masculins aussi, non seulement Roquentin, mais Charles, l'exemplaire, mais les autres doubles de Sartre, témoignent, non seulement de la dualité de l'être, mais encore, devant l'amour, d'une sorte de refus et même de peur. Et Lilar, énonçant à ce propos sa propre thèse, d'en déduire : ... *La peur d'un Sartre ne saurait être qu'une peur métaphysique. Sartre a parfaitement compris que le sexe donne son sens à l'amour comme l'amour donne son sens au sexe.*

De *l'Erotisme et de l'Erotique*, faisons attention aux termes de ce titre : l'érotisme réprouvé s'opposant à l'érotique salvatrice. Ils signifient, en effet, deux choses différentes, réunies après démonstration et surtout exemples, dans une même phrase : « *si l'érotisme est fascination de l'orgasme, l'érotique est fascination du savoir* » (p. 262), et l'érotique définie : « *Mythe ou méthode, réminiscence ou ascèse, l'érotique a toujours pour effet de convertir l'amour en expérience de réintégration* » (p. 263).

L'érotique, c'est l'invention de Suzanne Lilar. C'est ce qui lui permet, telle une conséquence convenablement tirée, et au nom d'une spiritualité teintée de mysticisme, de conclure à la supériorité morale du comportement féminin en amour. Cela n'avait jamais été dit, je crois, théoriquement, sauf chez Colette où c'est inclus et vécu. C'est dit ici par une femme qui pense l'amour ou qui l'a repensé.

La hiérarchie ainsi prouvée ne dépend pas de la partialité ni masculine qui la dénierait ou s'en moquerait, ni féminine qui l'approuverait. Elle est fonction de la différenciation des sexes : « Anne nous apprend... que l'homme peut se contenter du plaisir et s'accommoder de la violence tandis que la femme veut les intégrer dans l'amour qui seul peut lui donner un sens. La carence de l'érotisme masculin est de se désintéresser de cette *relation* que d'intuition la femme recherche et qu'elle identifie sinon pour l'objet de son désir du moins pour son repère... » (p. 259). Ce n'est pas d'ailleurs que Suzanne Lilar cherche *a priori* à opposer une psychologie à l'autre pour décider de la supériorité de l'une. Car le postulat posé et sous forme de corollaire, c'est plutôt la conduite féminine qui se trouve, aussi légèrement que l'on voudra, frappée d'ironie : « Les plus orgueilleuses, les plus cyniques, les plus savantes, les plus émancipées, leurs premières paroles sont pour offrir leur vie entière à des hommes qui n'en demandent pas tant » (p. 259). Et il ne faut, pour juger du niveau et du désintéressement de telles conceptions, que de citer au hasard ce passage où Suzanne Lilar atteste que l'érotique sauve la femme et que, par l'érotique, « l'adhésion féminine échappe à cette inertie, à cette somnolence quasi-végétale qui est sienne et devient ce qu'elle était dans la plus haute tradition, l'éleusinienne, une *adhésion au mouvement* » (p. 262).

De très belles pages sur l'élargissement vers le divin assurent que l'homme atteint cet état supérieur désintéressé plus difficilement que la femme. Elles pourraient aussi bien expliquer cependant pourquoi, à l'église, il y a plus de femmes que d'hommes et plus de gens du peuple que d'autres. Serait-ce là, l'intention de Suzanne Lilar ?

Une fois de plus les lignes ultimes du chapitre aboutissent à ce que les premières postulent. C'est le défaut à nos yeux de ces raisonne-

ments, qui, en leur milieu, impeccables, quittent *in fine*, le chemin de la démonstration pour celui de l'affirmation : *Oui, l'érotique postule quelque chose, et c'est que notre soif d'absolu a un sens* (p. 269).

Néanmoins laissons-nous porter et même emporter par la conclusion du livre (pp. 269-270), entraînant, convaincante et qui frémit, tout en restant extrêmement lucide, d'une sorte d'ivresse venant du sentiment d'avoir raison et de l'avoir bien prouvé. Plaidoyer en faveur de la pureté qui transcende tout véritable amour « guéri de la fausse honte du sentiment comme de la mauvaise conscience du sexe, ... aussi fortement engagé dans la chair qu'impatient de s'en arracher » (pp. 270-271).

Admirons enfin le courage très conscient de l'auteur qui sait qu'elle va, comme elle dit, à contre-courant. Car on omettrait une dimension de ce livre si l'on ne soulignait pas que, à ses yeux, l'érotique, « revanche de l'amour sur les instincts d'agressivité » et « qui convertit l'amour en expérience métaphysique » (p. 271) n'avait une portée sociale et, pour notre civilisation, une vertu positive à l'encontre de l'importance accordée aujourd'hui à l'érotisme dégradant, mais surtout annihilant.

Ainsi, hauteur du raisonnement, vigueur de la doctrine, fermeté du langage font de ce livre qui, au demeurant, n'a eu peur ni des mots ni des situations, un livre noble.

E. NOULET.

Herbert DIECKMANN, *Die künstlerische Form des « Rêve de d'Alembert »*, Westdeutscher Verlag, Köln und Opladen, 1966, 66 pages, in-8°. (Arbeitsgemeinschaft für Forschung des Landes Nordrhein-Westfalen. Geisteswissenschaften. Heft 127.)

Cette brochure nous offre le texte d'une remarquable communication faite par l'éminent spécialiste de Diderot devant des collègues ouest-allemands, ainsi que les interventions de ces derniers au cours de la discussion qui s'ensuivit.

L'auteur insiste sur le caractère spécifique que revêt la forme littéraire pour le penseur des « lumières » : elle doit servir de pont entre le grand public et les idées nouvelles et doit en même temps unifier les multiples activités de l'esprit. La position de Diderot n'est toutefois pas identique à celle de Voltaire. Pour l'auteur de *Candide*, l'essentiel est de toucher le plus grand nombre de lecteurs, quitte à simplifier le message qu'on leur destine (ce qu'a bien vu Condorcet, cité par M. D., et surtout Helvetius, qui a nommé ce type d'esprit « l'esprit de lumière »). Diderot s'adresse à quelques rares privilégiés, laisse son texte en manuscrit et consigne ses idées autant pour lui-même que pour autrui. Il a pressenti que la conjonction de la pensée et d'une expression dialoguée bénéficierait, non seulement au lecteur, mais à la pensée elle-même qui s'enrichit d'harmoniques nouvelles et peut recourir à d'autres moyens d'expression (lyrisme, rêve, symboles, etc.) que ceux qui constituent son vocabulaire usuel.

L'analyse pénétrante des trois parties du *Rêve* vérifie cette thèse sur le plan de l'expression, puis sur celui des idées philosophiques et scientifiques. A une époque où les méthodes scientifiques sont encore en pleine gestation, Diderot recourt au dialogue littéraire pour sortir des cadres étriqués du matérialisme mécaniste (celui du baron d'Holbach) et pour lui opposer une vision plus complète et plus dynamique de l'homme et de la nature. Le rationalisme scientifique fait une place,

ici, à l'illumination, à l'imagination; il s'intègre même les démarches poétiques afin de serrer de plus près une vérité davantage pressentie que démontrée. La forme, capricieuse en apparence, mais habilement élaborée, contribue à entretenir ce climat de recherche toujours ouverte qui est le signe distinctif de la pensée et de l'art du grand écrivain.

R. MORTIER.

Otto GROTH, *Die unerkannte Kulturmacht, Grundlegung der Zeitungswissenschaft*, Verlag Walter de Gruyter und Co., Berlin, 1960-1966 (7 volumes).

En attendant la parution du septième et dernier volume de cette vaste encyclopédie des principes tant théoriques, voire philosophiques, que pratiques qui régissent la vie de la presse écrite ainsi que sa science, il paraît intéressant et utile de donner un aperçu synoptique de l'apport des six tomes édités jusqu'à présent. Chacun d'eux, en effet, quoique élément indispensable d'un tout cohérent, constitue une entité autonome dans la mesure où il traite de façon approfondie un des aspects fondamentaux du phénomène du journalisme écrit en tant qu'agent culturel dans le contexte complexe de l'ensemble du « cosmos vital » de la société contemporaine.

C'est par sa riche expérience d'homme de pratique et de savant que l'éminent journaliste et professeur que fut Otto Groth — il vient de mourir, en novembre 1965, à l'âge de 90 ans — a pu réunir les composantes d'une œuvre de pareille envergure. Nous allons suivre ici cette entreprise pas à pas dans ses différentes démarches. L'appréciation de l'ensemble devra cependant être réservée jusqu'à l'analyse du dernier volume (dont la parution a été fortement retardée) qui s'annonce comme une vaste synthèse rétrospective des connaissances acquises sur le rôle de l'œuvre journalistique dans l'ensemble mouvant des courants socio-culturels.

Rappelons que, dans le premier tome qui a déjà fait l'objet d'une analyse exhaustive dans cette rubrique même ⁽¹⁾, l'auteur, après avoir défini et délimité la science de la presse écrite au sein du système des sciences, s'attache à circonscrire l'« essence », *das Wesen*, ses caractères et ses composantes, de l'œuvre journalistique. Si cette première approche du phénomène est dans une très large mesure imprégnée de considérations d'ordre philosophique, éthique, les volumes suivants analysent de plus près la réalité de l'univers de la presse et constituent les manuels les plus complets et les plus fouillés sur la forme, le contenu, le devenir et l'action du journal.

Das Sein des Werkes, « l'œuvre en tant qu'être », le tome II dont le sujet a été brièvement esquissé précédemment ⁽¹⁾, étudie, dans sa plus grande partie, l'apparence extérieure et le contenu du journal, les examine à travers leur évolution historique, leurs composantes et les lois matérielles, esthétiques, culturelles, psychologiques et sociologiques qui les régissent. Traitant ensuite de la valeur et de l'objectif qu'accordent et qu'assignent au message journalistique et à son support les personnes qui interviennent dans le processus de sa production, et de sa « con-

⁽¹⁾ Cf. n° 4-5, juin-septembre 1961, pp. 385-388.

somation », en l'occurrence l'auteur, l'éditeur et le lecteur, Groth réussit à donner une vue très complète et précise sur la ou les finalités du périodique.

L'objet de ses réflexions ainsi matériellement circonscrit et téléologiquement défini et situé, l'auteur poursuit sur presque 1 300 pages (tomes 3 et 4) les différentes étapes de son élaboration, de son devenir *Das Werden des Werkes*. On n'y trouve pas seulement des renseignements extrêmement détaillés sur l'organisation technique et commerciale de l'édition (tome 3) — un vaste chapitre est notamment consacré à l'incidence du marché publicitaire sur les structures tant financières que rédactionnelles du journal, mais également une description exhaustive du fonctionnement de la rédaction proprement dite, ainsi qu'une analyse, sous tous ses aspects, de la profession de journaliste de la presse écrite.

Quant à ce dernier point, il importe de noter que Groth ne se contente pas d'énumérer les différentes tâches incombant aux divers types de journalistes, mais qu'il consacre également une large place aux possibilités de formation préparatoire à ces tâches, aux perspectives d'avenir se présentant généralement au jeune journaliste dans les diverses branches de la profession, aux conditions sociales de travail et de rémunération, au prestige de la profession (dont il donne un rapide aperçu de l'évolution historique), ainsi qu'à la déontologie et aux organisations professionnelles.

L'action de l'œuvre journalistique qui naît, comme le démontre ainsi Groth, sous l'influence de « conjonctures » philosophiques, matérielles et sociales extrêmement complexes, s'insère de son côté dans un vaste réseau de courants de pensées et d'activités collectifs. En la saisissant à travers son rayonnement et ses effets dans le jeu mouvementé des interactions de ces courants, Groth s'efforce de démontrer le caractère de force culturelle réelle et puissante de la presse écrite au sein de la société globale. A cette fin, il établit une distinction entre l'action de l'œuvre journalistique d'une part sur et par les formations sociales (les « collectivités » au sens plus ou moins large, tome 5) et, d'autre part, sur et par les « systèmes culturels » (l'État, l'économie, la technique, les sciences, les arts, la religion). Auparavant, cependant, il définit et analyse dans leur globalité les divers moyens d'action spécifique dont dispose la presse, tels que la répétition, l'exploitation de l'actualité et de l'universalité des messages, ainsi que les modes d'argumentation particulièrement journalistiques, sans négliger pour autant l'épineux problème de la justification morale de l'utilisation de ces moyens et de l'influence que leur intervention exerce sur le récepteur.

Parmi les formations sociales, ce sont les phénomènes du « public », au sens le plus large (*Öffentlichkeit*) comme au sens le plus restreint (*Publikum*), de la « communauté » et de la « société », ainsi que du parti (notamment du parti politique) qui sont examinés de près comme étant des exemples-types d'entités d'un certain degré d'organisation, de structuration ou d'absence de structuration, et dont les rapports avec la presse sont les plus intimes et les plus efficaces. C'est à la lumière de la connaissance des liaisons, des interrelations les plus significatives qui s'établissent entre ces genres de formations et le journal écrit qu'Otto Groth tente de dégager les lois complexes qui gouvernent le rôle d'agent social de la presse.

On ne saurait suivre ici l'auteur dans les détails de son exposé qui verse en de nombreux endroits dans la sociologie et la psychologie sociale

pures. On notera cependant que Groth livre au lecteur tout d'abord une étude des plus fouillées et des plus circonstanciées du phénomène de l'opinion publique vue à travers toutes les formes existantes et concevables de ses rapports avec le « périodique » (quotidien, hebdomadaire, etc.). L'opinion publique, pour lui, est identique à l'*Öffentlichkeit* comprise dans un sens strictement subjectif, à savoir comme l'expression spirituelle des préoccupations vitales de multitudes humaines non organisées, mais liées dans leurs éléments constitutifs par une mentalité et un destin commun. Vue sous cet angle, l'opinion publique est ouverte, réceptive à tout événement susceptible d'influer sur ses préoccupations; elle est dès lors fonction de l'actualité et peut se définir, selon Groth, comme « la réaction quotidienne au quotidien » (quotidien = l'ensemble des événements du jour). Dans ce sens, elle est intimement liée aux moyens véhiculaires de l'information sur ces événements, dont notamment la presse. Destinée à l'*Öffentlichkeit* et exigée par elle, la presse, de son côté, adopte les mêmes particularités que celle-ci, s'adapte à son essence et à ses attitudes, est mue par les mêmes antinomies, telles que l'inertie et l'activité, la réceptivité et la rétroactivité, l'émotivité et le rationalisme, l'instabilité et le traditionalisme, etc.

Cette parenté entre l'essence de l'*Öffentlichkeit* et celle du périodique découle, pour l'auteur, de deux fonctions doubles de la presse vis-à-vis de l'opinion publique : d'une part, elle est véhicule et générateur, serviteur et dominateur de celle-ci; d'autre part, elle joue le rôle de médiateur, dans les deux directions, entre la multitude humaine et ses instances dirigeantes, collectives ou individuelles.

Quant aux premiers aspects de cette fonctionnalité, Groth les examine en détail à travers leur évolution historique, en même temps qu'à travers les moyens particuliers dont dispose l'action du périodique, ainsi que dans les divers domaines d'activité (politique, économique, artistique, scientifique et technique) sans négliger les influences provenant d'autres moyens concurrents de conditionnement de l'opinion publique.

L'ensemble de l'analyse s'élabore par un remplacement continu de l'action de la presse dans le contexte vital, sous tous ses aspects, dans lequel s'insèrent les multitudes humaines, supports des opinions publiques.

Ayant étudié parallèlement les processus d'interpénétration des courants d'influences émanant des éléments constitutifs du triangle *Öffentlichkeit* — périodique — pouvoir social dirigeant, l'auteur résume ce tour d'horizon exhaustif des rapports entre l'opinion publique et la presse par la constatation que « la presse n'est pas un pouvoir absolu, mais un pouvoir constitutionnel; elle doit partager son empire avec d'autres forces... Mais elle est un pouvoir qui est aujourd'hui plus puissant que tous les autres pouvoirs qui tendent à dominer l'esprit et le caractère des masses ».

Cette constatation, si elle n'apporte rien de neuf à la sociologie du journalisme, a cependant le mérite d'avoir été établie sur la base d'une des monographies scientifiques les plus complètes du complexe des lois qui régissent les jeux des effets de la presse à l'échelle la plus vaste possible.

De l'*Öffentlichkeit*, Groth distingue le « public » (*Publikum*) comme en étant une section dont la singularité consiste dans la liaison d'une multiplicité illimitée et mouvante de personnes avec un centre d'intérêt déterminé. Le public « est sans organisation fonctionnelle, mais structuré

selon un certain ordre »; ses membres « gardent leur individualité, mais se lient, pour un certain temps, de façon psychique aux autres ».

Examinant plus particulièrement le et les publics du périodique, l'auteur se penche surtout sur les différents aspects de l'évolution de ce moment psychologique qui détermine la conscience du « nous » de ses membres composants et qui fait que ces collectivités humaines (dont Groth, en tentant d'en établir une typologie, démontre en même temps les multiples articulations et différenciations intérieures) rétroagissent de façon plus ou moins puissante et décisive sur leur objet.

Passant, dans l'analyse de l'action des formations sociales les plus influentes sur la vie de la presse, de celles à caractère d'« agglomération » à celles qui accusent une organisation et une structuration très nettes, Groth, après avoir examiné brièvement les rapports entre la presse et, d'une part, les « communautés » (formations nées de conditions naturelles), d'autre part, les « sociétés » (formations nées d'une volonté d'association en vue d'un objet déterminé et rationnel), consacre une étude approfondie à la signification que prend la presse pour le parti politique. Le parti politique qui tient à la fois de la « communauté » et de la « société », est la formation qui, par sa volonté de conquérir le pouvoir social, tend à se servir directement ou indirectement de la façon la plus efficace de la presse périodique. L'auteur définit la position qu'occupe la presse officielle et officieuse à l'intérieur de l'« appareil » du parti, l'examine à travers ses implications spirituelles (la déontologie du journalisme engagé forme un objet de préoccupation particulière), économiques, juridiques, administratives, et dresse un relevé des types de rapports qui s'établissent en général entre le parti et la presse dans son ensemble, qu'elle soit ou non assujettie à ses doctrines.

Les rapports entre la presse et les formations sociales s'insèrent, sous de multiples articulations et interférences, dans un cadre plus vaste qui est celui des relations de la presse avec les systèmes culturels.

La description de ces interrelations qui sont nées et qui naissent continuellement entre la presse écrite et les grands systèmes culturels dont se compose la société contemporaine, embrasse la totalité des voies par lesquelles se réalise la diffusion dans le public, la *Publizität*, par la presse, de l'activité socio-culturelle humaine.

Différents centres d'intérêt sont cependant dégagés par l'auteur dans les divers domaines et traités d'une façon particulièrement exhaustive :

En ce qui concerne les relations Etats-presse, cette description (qui débouche souvent sur la méditation) implique en tout premier lieu le problème de l'accessibilité (sous son aspect juridique et politique) au public de tout phénomène culturel par la voie du périodique, c'est-à-dire le problème de la liberté de la presse.

Dans le domaine de l'économie, cette même problématique de la liberté se présente avec un autre dénominateur, mais de façon non moins aiguë.

Quant au système culturel de la technique, ses relations avec la presse s'établissent principalement sur le plan de la réalisation matérielle objective de l'œuvre journalistique, tandis que, pour les sciences et les arts, le problème majeur consiste dans la question du volume et de la forme appropriée de la *Publizität* de leurs créations.

Les rapports entre la presse et la religion (« les Eglises ») revêtent un caractère spécifique, étant donné qu'ils relèvent de l'apostolat.

Dans ces derniers chapitres comme à travers l'ensemble des six volumes de *Die unerkannte Kulturmacht* parus jusqu'à présent, Otto Groth tend constamment et dans la mesure du possible à lier les considérations théoriques, les analyses scientifiques aux démonstrations d'ordre pratique, d'étayer les uns par les autres et vice versa. C'est là que nous semble résider l'intérêt primordial de son œuvre : elle ne constitue pas seulement un ouvrage de base pour le chercheur auquel elle livre, outre un relevé des connaissances déjà acquises dans le domaine de la science du journalisme et de ses diverses disciplines scientifiques connexes, un tableau très complet des multiples lacunes que la recherche devra encore tenter de combler; mais l'ouvrage paraît également être d'une importance première pour tous ceux qui, de près ou de loin, touchent aux métiers du milieu de la presse écrite, du journaliste en passant par l'éditeur jusqu'au responsable, dans tous les domaines de l'activité de la société culturelle contemporaine, des relations avec la presse.

Dans ce sens, l'œuvre satisfait pleinement au postulat énoncé par l'auteur lui-même et selon lequel le devoir le plus noble de la science du périodique est de « fournir à la pratique journalistique une documentation précieuse ».

Holde LHOEST-OFFERMANN.

Antal KAMPIS, *Les Beaux-Arts en Hongrie*, Editions Corvina, Budapest 1966. Traduit du hongrois par Imre Kelemen.

L'histoire de l'art en Hongrie n'est guère connue du public français. Tout au plus, le lecteur cultivé est-il informé de l'extension, jusque dans cette région frontrière entre le monde germanique et le monde slave, des grands courants du Gothique, de la Renaissance et du Baroque. Cette perspective ne peut évidemment mettre en évidence que l'aspect périphérique de la culture figurative hongroise. Or l'ouvrage d'Antal Kamps apporte précisément les moyens de rectifier ce point de vue, puisqu'il nous permet de suivre les arts plastiques en Hongrie dans leur développement historique local. Son étude est solide, bien documentée, riche en données de faits, et le résumé de la situation politique et sociale qui ouvre chaque grande époque historique permet au lecteur étranger de situer clairement les faits artistiques dans le contexte général de l'histoire du pays et de la nation. On eût d'ailleurs aimé qu'un texte aussi précis et aussi bien informé des diverses thèses relatives aux principaux problèmes, qui sont succinctement exposés et appréciés, fût accompagné d'une bibliographie, même sommaire, qui permit au lecteur d'approfondir le cas échéant son information, et d'une carte géographique du pays dont beaucoup de localités d'importance historique sont mal connues de l'étranger.

Cela dit, quelles sont les rectifications de point de vue, ou du moins la leçon, qu'impose cette lecture en continuité historique, du développement des arts en Hongrie, depuis la fixation des tribus hongroises au IX^e siècle jusqu'à nos jours? Ce qui frappe alors, et ressort de l'objectivité même de l'exposé, sans toutefois que le problème soit développé ou même souligné comme tel par l'auteur, ce n'est plus tant la situation périphérique par rapport à l'Occident, que le drame d'un peuple qui, tout en réussissant à s'affirmer — notamment par la

langue — malgré les revers de l'histoire, n'a pu cependant se réaliser dans les arts plastiques par la création d'une tradition figurative propre, comme l'ont pu, par exemple, d'autres « petites nations » comme l'Irlande des ^{vii}^e et ^{viii}^e siècles, la Flandre du ^{xv}^e, la Hollande du ^{xvii}^e. Cet état de choses n'a manifestement d'autre raison que l'histoire même de la Hongrie. Lorsque les tribus hongroises s'installent et s'organisent sur le territoire actuel du pays, aux ^{ix}^e et ^x^e siècles, il est trop tard pour que puisse encore s'opérer une *Auseinandersetzung* directe de leur tradition barbare des arts du métal, d'ailleurs profondément originale, avec la culture figurative antique, telle que l'avaient réalisée les Germains à partir du ^v^e siècle. Au moment où s'établissent les relations culturelles avec l'Occident, cette rencontre décisive a déjà eu lieu, et c'est un art roman tout constitué que la christianisation apporte de l'ouest, notamment de Ratisbonne, un principe formel que la nation ne peut plus qu'accepter, comme elle accepte au ^{xiii}^e siècle le gothique qui lui succède, introduit principalement par les Cisterciens et les Prémontrés. Une assimilation nationale commençait à peine à s'esquisser, que l'invasion mongole de 1241, qui pousse jusqu'en Dalmatie, en interrompant brutalement le développement. S'appuyant sur les villes contre l'aristocratie, le roi Bela IV fait appel à des colons, surtout allemands et wallons, pour en accroître la population, ce qui explique l'influence dominante du gothique allemand dans l'architecture et la sculpture. D'autre part, l'union, sous Louis I^{er} le Grand (1342-1382) de la Hongrie avec la Pologne, la Croatie, la Dalmatie, la Voïvodine, la Valachie et pendant quelque temps le royaume de Naples, ouvre la porte aux influences italiennes. On assiste alors, jusque bien avant dans le ^{xvi}^e siècle, au développement parallèle de deux mondes stylistiques : tandis que l'architecture religieuse et les retables, expression du milieu bourgeois des villes, restent sous l'influence du gothique allemand, la cour et l'aristocratie favorisent surtout un art italien qui, exécuté en Hongrie par des artistes italiens, reste très pur, et ne pénètre vraiment dans le peuple que sous la forme du mobilier de bois, où il donne naissance à une longue tradition populaire. A la différence de l'Espagne, de la France, des Pays-Bas et de l'Allemagne, la Hongrie ne connaît donc pas un affrontement original du monde gothique et de l'art italien, mais plutôt une rencontre, sur son territoire, de deux langages également étrangers qui, pour cette raison même, n'entrent pas réellement en dialogue — ce qui n'empêche pas la naissance de chefs-d'œuvre, comme le *Saint-Georges* de Martinus et Georgius à Prague (stylistiquement « bohémien »), le retable de Freising, exécuté en 1443 par Jacobus de Kassa et, à sa suite, une série de retables sculptés *spätgotik*, où domine le plus souvent le rayonnement de Veit Stosz. En outre, avant même qu'un dialogue réel ne pût s'instaurer, la victoire de Soliman II à Mohacs en 1526 livrait aux Turcs les régions centrales du pays et portait les Habsbourgs sur le trône de Hongrie. La Hongrie devient ainsi en fait une province de l'Autriche, dont le baroque se répand dans les églises, les oratoires et les châteaux, ce qui donne naissance d'ailleurs à nombre de chefs-d'œuvre, dus surtout à des artistes italiens comme Pietro Spazzo, G. B. Rosso, P. A. Conti, C. M. Carlone, ou autrichiens comme Johann Lucas, von Hildebrand, Andreas Mayerhoffer et son fils, Jacob Follner, G. R. Donner ou F. A. Maulpertsch.

Lorsque, favorisés par l'exemple de la Révolution française, le nationalisme et les idées de liberté et d'indépendance se développent en

Hongrie au début du XIX^e siècle, il est en quelque sorte trop tard pour encore constituer une tradition stylistique véritablement originale. L'unification culturelle de l'Europe sous le signe de l'historicisme peut certes remettre en honneur le passé national et ses styles divers; l'authenticité est moins dans ces divers répertoires de formes et leur pouvoir d'évocation littéraire, que dans cette distance même vis-à-vis du passé, et dans la nouvelle expérience de l'espace et du temps qu'elle suppose. Aussi nous est-il difficile ici de suivre l'auteur dans son exaltation d'un art hongrois enfin « national ». Ce qui est vrai sur le plan éthique, et conduira à l'indépendance de la nation vis-à-vis de l'Autriche et du peuple vis-à-vis de l'aristocratie d'abord, de la bourgeoisie capitaliste ensuite, n'a pas de véritable équivalent dans l'art du XIX^e siècle. Il ne suffit pas, en effet, que celui-ci soit l'œuvre de nationaux hongrois pour que naisse un style « national », et dans l'ensemble cet art n'est proprement hongrois que par le contenu de son inspiration littéraire. L'absence d'une tradition formelle propre dans laquelle le peuple se reconnaisse, ne peut ici qu'accentuer la prédominance romantique du sujet, et va jusqu'à emprunter aux Turcs un exotisme qui fait « national » par opposition à l'Autriche. Cette situation, d'ailleurs, ne diminue en rien la valeur des personnalités et des réalisations individuelles, dont plusieurs, comme l'architecte néoclassique Mihaly Pollack ou l'impressionniste Pal Szinyei Merse sont indiscutablement de classe internationale. La mutation impressionniste de la peinture, réalisée par l'école de Nagybanya, rapproche d'ailleurs, une fois de plus, l'école hongroise de l'Europe Centrale — la réaction contre Vienne déplace le pôle d'attraction vers Munich — où le sujet, le contenu humain, ne le cède jamais au même degré qu'en France à la pure délectation de l'impression visuelle. C'est certainement cette disposition qui, lorsqu'elle parvient à éviter l'écueil d'une rhétorique classico-réaliste favorisée par le fascisme et par une conception erronée de l'art socialiste, est à la source des réalisations de Jenő Borcsay et de Jenő Gadanyi. Mais il s'agit désormais, c'est évident, d'un art qui, avant d'être hongrois, est d'abord européen, voire — surtout pour l'architecture — international.

Paul PHILIPPOT.

LUC DE HEUSCH, *Le Rwanda et la civilisation interlacustre. Etudes d'anthropologie historique et structurale*, Bruxelles, Editions de l'Institut de Sociologie de l'Université Libre de Bruxelles, 1966, in-8°, 472 pages.

Dans son introduction, Luc de Heusch souligne que l'application des exigences de la critique historique aux traditions orales permet la reprise d'un fructueux dialogue entre histoire et ethnologie. Cette nouvelle orientation de l'histoire africaine a incité l'auteur à étudier le culte initiatique de possession dit « kubandwa » et à fixer provisoirement, en réexaminant tout le matériel disponible, le cadre général de l'histoire de la civilisation interlacustre.

Luc de Heusch retrace d'abord les lignes principales de l'histoire des civilisations interlacustres. Si ces événements n'intéressent pas à première vue le Rwanda, ils retentissent, toutefois, dans les structures religieuses de ce pays. Les *Cwezi*, installés dans la partie occidentale de

l'Ouganda actuel, subissent au cours du xv^e siècle les attaques du clan nilotique des *Bito*. Ceux-ci occupent d'abord le Bunyoro, puis le Kiziba. Les *Hinda*, un sous-clan bito, s'emparent de l'Ankole et chassent les *Cwezi*; ils n'osent s'attaquer aux puissantes chefferies tuutsi du Rwanda mais parviennent à s'imposer quelque temps (xvii^e siècle) au Buha et au Burundi; ils s'y heurtent finalement au chef tuutsi Ntare I (qui fonde la dynastie actuelle du Burundi vers 1675) et sont contraints de se replier.

L'auteur analyse ensuite la constitution et l'expansion du royaume rwanda. La pénétration tuutsi au Rwanda date des xiii^e-xiv^e siècles. Plusieurs dynastes locaux, ne possédant pas encore une véritable idéologie royale, érigent de petits Etats rivaux dans la partie orientale et centrale du Rwanda. Au xv^e siècle, on constate l'affrontement du clan nyiginya, dont le clan hoodogo s'est détaché, et du clan gesera. Au xvi^e siècle, Kigeri Mukobanya inaugure une lignée issue de la dynastie hoodogo qui établit son hégémonie sur le Rwanda central; le nouveau souverain élabore une idéologie de la royauté sacrée à partir d'éléments magico-religieux appartenant à la symbolique générale de la civilisation interlacustre. Au début du xvii^e siècle, Ruganzu Ndoori, prince hinda (?) originaire du Karagwe, conquiert le Rwanda central. Son successeur Seemugeshi instaure la règle de succession cyclique des noms dynastiques qui se fonde sur le déterminisme cosmique. La grande expansion militaire qui aboutit à l'unité territoriale du Rwanda commence au milieu du xviii^e siècle et s'achève à la fin du xix^e siècle avec l'arrivée des Allemands dans le pays. Si, à l'époque précoloniale, dans le Rwanda central se forme une société à castes où les *Tuutsi* contrôlent le bétail, symbole de prestige social, et exercent des pouvoirs socio-économiques sur les *Hutu*, dans les régions occidentales et septentrionales du Rwanda, par contre, les *Tuutsi* se heurtent à la résistance des *Hutu*. La prise de conscience de ces derniers aboutira à la révolution paysanne de 1959-1960, au renversement de la monarchie en 1961 et à l'adoption d'une constitution républicaine par le Rwanda indépendant (1^{er} juillet 1962).

Après avoir retracé le cadre historique, Luc de Heusch examine le kubandwa, religion initiatique de salut d'origine étrangère. C'est le héros mythique Ryangombe qui a instauré en mourant son propre culte et qui a invité les trois castes à solliciter son intervention. L'initiation secrète aux mystères du kubandwa assure la protection de Ryangombe et des Imandwa, c'est-à-dire des esprits qui l'entouraient de son vivant. Après la mort, les initiés se retrouveront sur les pentes du volcan éteint Karisimbi, à mi-chemin du ciel et de la terre, où ils mèneront une existence agréable. Au cours du xviii^e siècle, le kubandwa fut officiellement reconnu par les souverains du Rwanda. « Le kubandwa est un culte initiatique de possession. Il se différencie du système religieux traditionnel (culte des ancêtres-divination-sorcellerie) non seulement par une eschatologie propre, mais encore et surtout par les techniques nouvelles d'approche du sacré qu'il instaure... Ryangombe est une grande figure médiatrice, un roi sauveur dont la mort tragique inaugure *hic et nunc* une ère de salut » (p. 167). Dans le système magico-religieux traditionnel du Rwanda, les ancêtres sont toujours malveillants et le devin s'efforce d'apaiser leurs rancœurs. L'initiation au culte de Ryangombe permet d'entrer dans un monde privilégié « dans lequel Ryangombe et ses Imandwa s'interposent entre les vivants et les morts redoutables, comblent le vide que le système traditionnel avait creusé entre les uns et les autres, protègent les premiers des maléfices des

seconds » (p. 171). Les initiés recherchent par la possession la protection des Imandwa. Les femmes comme les hommes peuvent se faire initier. La hiérarchie du kubandwa comporte deux grades : les fidèles qui ont subi la première initiation (kwatura) n'ont vraisemblablement pas le droit d'incarner les Imandwa dans le culte public. Pour devenir médium confirmé, habilité à conférer l'initiation et à personnifier Ryangombe dans les cérémonies, l'initié doit retourner sur le siège de Ryangombe (ugusubira kuu ntebe). Ce second degré initiatique consacre l'accession du fidèle à la prêtrise.

L'auteur passe à l'analyse synchronique de la geste de Ryangombe. Celle-ci se déroule en deux séquences : une interminable partie de trictrac suivie d'une partie de chasse. Les deux protagonistes mâles principaux sont Ryangombe, chasseur affranchi de l'ordre pastoral, et son fils Binego, doté d'une force et d'une audace supérieures, mais également affranchi de toute sujétion et de toute loi. Ryangombe meurt pour avoir tenté de nier toute solidarité de la mère et du fils qui forment un couple mystique dans la monarchie pastorale. « Ryangombe est sauveur dans la mesure où il conteste de son vivant l'ordre social et, après sa mort, l'ordre religieux traditionnels » (p. 247).

Luc de Heusch fait ensuite l'analyse diachronique de la geste de Ryangombe en recherchant les sources historiques de ce message mystique révolutionnaire. Cette geste et cette religion initiatiques sont étrangères aux cultures hutu et tuutsi et proviennent de la chronique légendaire relative aux *Cwezi*. « Le thème dramatique de la mort accidentelle du héros n'est que la transposition de la légende haya qui s'est formée autour de la disparition mystérieuse du roi Wamara et du peuple cwezi auquel appartient Ryangombe. Dans toute la région interlacustre les initiés commémorent en fait dans le culte des mandwa la fin tragique et le retour éternel vivifiant — sous la forme mystique de la possession — des anciens maîtres de l'empire du Kitara, à qui les Hinda infligèrent une cuisante défaite militaire » (p. 249). D'autres versions du mythe cwezi circulent également au Tanganyika et au Burundi. Si le cycle épique de Wamara est solidaire de la culture hinda, le cycle de Ryangombe s'est constitué, après s'être détaché du précédent, au-delà de l'aire d'expansion hinda et ses protagonistes paraissent manifestement anti-hinda. Le culte de Ryangombe semble s'être établi à l'origine au cœur de l'ensemble régional constitué par le Rwanda et le Burundi; il était déjà solidement installé dans les deux grands royaumes tuutsi au xvii^e siècle. Bien que Ryangombe apparaisse parfois comme un *Tuutsi* de haut lignage au Rwanda, il est devenu le symbole d'une contestation radicale de l'ordre social tuutsi. « Le message de salut sur terre et dans l'au-delà, apporté par Ryangombe, fut adopté plus particulièrement par la classe paysanne exploitée » (p. 349). Sous l'occupation belge, la christianisation intense du Rwanda est la cause principale du net recul du kubandwa. La contestation populaire de l'ordre tuutsi a quitté le terrain mystique du kubanwa par suite du triomphe de la révolution sociale. Aujourd'hui, les manifestations du culte de Ryangombe, susceptibles de troubler l'ordre public, sont interdites.

L'auteur termine ce livre magistral par l'examen du phénomène dit « féodal » au Rwanda. Ce n'est pas en se servant du système clanique, mais bien en le désintégrant, que les *Tuutsi* du Rwanda, détenteurs du pouvoir politique, instaurèrent le système des castes. La monarchie intégra progressivement les *Hutu*, à la faveur des liens de clientèle, dans

des clans tuutsi déjà vidés de toute substance. Le problème des castes se ramenait somme toute au maintien de privilèges acquis. Les liens de clientèle cimentaient la solidarité de la caste tuutsi et assuraient son hégémonie socio-économique sur la caste hutu. Mais, contrairement au système féodal occidental qui provoque le démantèlement du pouvoir central, le développement de ce régime accompagne l'ascension de la royauté absolue. Au Rwanda, si les chefs apparaissent comme les clients du Roi, leurs liens personnels sont strictement limités au bétail. L'emprise du Roi sur la terre reste donc totale. « Elle s'explique aisément par la constitution, exceptionnelle dans cette région, d'une armée régulière et véritablement nationale depuis le xvi^e siècle, par les soins attentifs que les souverains rwandais apportèrent à la constitution et au contrôle d'une administration militaire » (p. 437).

Dans ce remarquable livre, Luc de Heusch décrit l'apparition de l'Etat dans la société archaïque africaine. Il confronte avec un sens critique affiné les idéologies royales et les structures de subordination dans la civilisation interlacustre. Sa connaissance intime et précise des sources relatives à l'histoire du Rwanda, sa grande érudition, sa vive intelligence et son extraordinaire dynamisme lui ont permis d'élucider des problèmes fondamentaux de l'anthropologie politique.

Pierre SALMON.

Gottfried MARTIN, *Sokrates in Selbstzeugnissen und Bilddokumenten*, Reinbeck-Hambourg, Rowohlt Taschenbuch Verlag GmbH, 1967, 1 vol. 11,5 × 19 cm de 158 pages, figures.

Ce petit livre se propose de reconstituer la personnalité de Socrate de telle façon qu'on ait l'impression de le voir vivre; et l'on peut dire que ce but a été pleinement atteint. Reconnaissons que les trois sources principales dont nous disposons étaient particulièrement favorables à ce dessein : aussi bien les *Dialogues* de Platon que les *Mémoires* de Xénophon et les *Nuées* d'Aristophane abondent en détails pris sur le vif, qui nous font saisir les multiples facettes d'un tempérament prodigieusement doué et d'un esprit dont les manifestations vont de la simplicité la plus immédiate et de l'ironie la plus fine à l'élévation la plus sublime.

En somme, c'est Socrate lui-même qui parle dans ces pages recueillies aux sources antiques : c'est sa personne qui se recompose tout au long des extraits choisis par G. Martin. Et ce qui contribue encore à renforcer cette impression, c'est l'abondante iconographie qui illustre ce petit volume et dont la partie la plus importante est formée des portraits de Socrate qui nous ont été légués plus ou moins fidèlement par l'antiquité, ainsi que de ceux qui ont été mêlés à son existence à un titre quelconque. Le chapitre qui commente cette iconographie (pp. 14 à 18) est l'un des plus intéressants pour ceux qui ne connaissent pas Socrate que du point de vue philosophique. Enfin, la survivance jusqu'à nos jours de cet étonnant maître à penser nous est attestée par des témoignages de penseurs modernes et contemporains qui, pour brefs qu'ils soient, soulignent remarquablement la pérennité du père de la philosophie classique.

On aurait tort de croire qu'il ne s'agit ici que d'extraits rassemblés bout à bout : l'auteur s'entend à dégager l'essentiel de la pensée socra-

tique, et il ne manque point de souligner dans l'un ou l'autre passage telle idée importante qu'il place dans l'éclairage d'une perspective personnelle. La formule moderne du « livre de poche » atteint ici un niveau auquel il nous a plu de rendre hommage, d'autant plus qu'il s'agit d'une édition originelle et non d'une réédition à bon marché comme c'est souvent le cas dans ce genre de publications.

Emile JANSSENS.

Bibliotheca Belgica. Bibliographie générale des Pays-Bas, fondée par Ferdinand van der Haeghen, publiée par la Bibliothèque Royale de Belgique, sous la direction de Marie-Thérèse LINGER. 237°-238° livraisons. Bruxelles, 1966.

Depuis 1963 ⁽¹⁾, le regretté Louis Bakelants s'était attaché à donner un état particulièrement fouillé des œuvres de Latomus. Ce fascicule contient l'avant-dernière partie des éditions commentées d'œuvres de Cicéron :

16. *Partitiones oratoriae* (C 1063-1090) : description de vingt-sept éditions différentes parues entre 1539 (Paris, Fr. Gryphe) et 1588 (Crémone, Pellizari et Draconius) plus une édition non datée, parue chez Gymnicus à Cologne. Il est à signaler que sur ces 27 ouvrages, tous extrêmement rares, un seul n'a pu être trouvé par l'éditeur de cette bibliographie et que trois de ces éditions appartiennent à des bibliothèques belges (Université de Liège, Stadsbibliotheek d'Anvers et Université de Gand).

17. *Topica* (C 1091-1109) : présentation de dix-neuf éditions du célèbre traité philosophique de Cicéron : « Les Topiques », publiées entre 1539 (Paris, Gryphe) et 1569 (Paris, M. Vascosan), une de ces éditions a été publiée à Louvain en 1548 chez Servais Sassenus. Les collections publiques belges possèdent cinq de ces ouvrages (un à Gand et quatre à la Bibliothèque Royale, dont l'édition de Louvain).

18. *Orationes tres* (C 1110-1112) : deux éditions parisiennes (Vascosan, 1540 et Th. Richard, 1549) des « Orationes tres » accompagnées des argumentations de Latomus, ainsi que quatre éditions qui furent publiées à Cologne (entre 1543 et 1582) accompagnant le texte du « Pro Rege Deiotaro » (voir fascicule 234-235).

19. *Oratio Pro Quinctio* (C 1113-1117) : quatre éditions parues de 1543 (Paris, Jean Loys pour Jean Roigny) à 1564 (Cologne, Gymnicus).

20. *Oratio In Vatinius* (C 1118-1122) : description de quatre éditions de l'« In Vatinius » commentée par Latomus. Ces ouvrages ont tous été publiés à Paris chez Michel Vascosan (1543), Thomas Richard (1558 et 1564) et chez Gabriel Buon en 1574.

Merveilleux instrument de recherche et de documentation, la *Bibliotheca Belgica* continue à fournir aux chercheurs de tous les horizons, un panorama rétrospectif de tout ce qui fut édité aux Pays-Bas

⁽¹⁾ *Bibliotheca Belgica*. 227°-228° livraisons, Bruxelles, 1963 : *Les œuvres poétiques et oratoires de B. Latomus*. — 229°-230° livraisons, Bruxelles, 1964 : *Les œuvres de controverse et les ouvrages de rhétorique*. Depuis 1965 : *Les éditions commentées d'œuvres de Cicéron*.

durant les xv^e et xvi^e siècles, ainsi que les principaux ouvrages imprimés de 1600 à 1800.

On peut dire, sans crainte de se tromper, qu'il s'agit là d'une entreprise essentielle, puisqu'elle constitue la seule bibliographie exhaustive des ouvrages parus dans notre pays, pour la période antérieure à 1830 et qu'elle forme un admirable pendant à la *Bibliographie Nationale* (couvrant la période de 1830 à 1880) et à la *Bibliographie de Belgique* (depuis 1875-) : voilà trois instruments dont notre pays peut être fier !

René FAYT.

Aimée RACINE, *La délinquance juvénile en Belgique en 1960, 1961 et 1962*. Centre d'Etude de la Délinquance juvénile. Bruxelles. 1966. Publication n° 16, 53 pages.

Cette monographie, la troisième du genre, s'insère dans une série que le Centre d'Etude de la Délinquance juvénile, dont l'auteur dirige les travaux, a pour mission de publier. La délinquance juvénile est devenue un des soucis majeurs de la politique sociale et de la politique criminelle actuelles et la hausse qui se manifeste dans le monde entier n'a pas épargné la Belgique. On ne s'étonnera donc point de voir la plus grande partie de l'ouvrage consacrée à l'analyse des aspects criminologique et judiciaire du phénomène.

L'interprétation des données puisées aux statistiques de l'Office de la Protection de la Jeunesse et de l'Institut national de Statistique, et complétées par les observations contenues dans les rapports annuels des magistrats de la jeunesse, permet d'avoir une vue précise du développement de la délinquance juvénile dans notre pays. On notera que cette évolution, généralement en progression, est cependant plus nuancée qu'il n'apparaît à première vue : la hausse est surtout marquée au niveau du parquet, bien plus qu'à celui du tribunal, mais quel que soit le niveau judiciaire considéré, tous les arrondissements ne participent pas de la même manière à cet accroissement. Parmi les groupes d'âge, c'est celui des adolescents de 16 à 18 ans qui a enregistré la plus forte augmentation; par contre, le mouvement ascensionnel a affecté également les deux sexes, dont la proportion demeure constante à travers le temps : une fille jugée pour deux garçons.

La montée des chiffres semble s'expliquer en ordre principal par la progression de la délinquance liée à la circulation routière, infractions au Code de la route et vols de véhicule, ainsi que par l'application de la loi du 15 juillet 1960 sur la préservation morale de la jeunesse, qui interdit aux mineurs de 18 ans l'accès de divers lieux de plaisir, dont les salles de danse. A ces deux facteurs, s'ajoutent les effets d'une intensification des efforts de dépistage et de la multiplication, dans la jeunesse, d'autres comportements irréguliers, notamment en matière sexuelle. Une tendance se dessine vers l'uniformisation des comportements délictueux sur les plans géographique et social : elle répond à l'interpénétration culturelle de plus en plus prononcée des divers milieux et à l'extension d'une civilisation de type urbain.

L'époque étudiée a connu un phénomène socio-culturel nouveau, celui des Blousons Noirs, dont l'auteur, sur la base de recherches effectuées par le C.E.D.J., délimite les principales caractéristiques et les

relations avec la délinquance juvénile. D'autres travaux du Centre ont parallèlement attiré l'attention sur les vols commis par les jeunes dans le cadre scolaire. L'un et l'autre de ces comportements, encore qu'ils fassent rarement l'objet d'une plainte, éclairent certains aspects de la criminalité juvénile et du milieu socio-culturel dans lequel elle se développe.

Enfin, les années que couvre la présente étude, ont été jalonnées par le dépôt de textes législatifs préparant une réforme profonde du droit des mineurs; l'analyse qui nous est présentée des principales dispositions de ces projets et propositions de loi, permet de suivre l'évolution des idées en matière de protection de la jeunesse, et de déceler les lignes de force novatrices qui, finalement, ont inspiré la nouvelle loi, promulguée le 8 avril 1965 et entrée en vigueur le 1^{er} septembre 1966.

En résumé, celui qui s'intéresse aux problèmes sociaux de notre temps trouvera, dans cette brève étude, plus qu'une information, une mise au point présentée avec la lucidité, la probité et la rigueur scientifiques auxquelles l'auteur nous a depuis longtemps accoutumés. Ajoutons enfin que ce travail a aussi été édité en version néerlandaise.

Colette SOMERHAUSEN.

L. DE BRAY, *Travail social et délinquance*, Bruxelles. Editions de l'Institut de Sociologie de l'U.L.B., 1967, 382 pages.

La politique criminelle contemporaine tend, non plus exclusivement à écarter le délinquant de la société, mais autant que possible, à l'aider à s'y insérer ou à s'y réinsérer. Les méthodes nouvelles de « traitement » des délinquants font une large place au travail social sous ses formes techniques de case-work et de group-work spécialisés, loin de l'ancienne optique caritative du « patronage ».

Limité à ses débuts au stade de l'exécution de la sanction et au cadre de la prison, le traitement des délinquants est envisagé de nos jours comme devant débiter dès les premiers contacts avec la justice, dès les premières interventions d'autorité; il recouvre les phases du diagnostic et du pronostic dont il n'est, pris dans son sens restreint, que la conséquence. Dans cette optique, le travailleur social, dont l'introduction dans le domaine de la justice est cependant récente, est appelé à participer aux diverses étapes de la procédure judiciaire. L'ouvrage de M^{me} de Bray est d'autant mieux venu que c'est la première fois en langue française, qu'un travail de cette envergure envisage l'ensemble des problèmes que pose l'application du case-work aux délinquants.

L'*introduction* situe les fonctions et les missions du travailleur social dans ce cadre institutionnel particulier et délimite les tâches qu'il est appelé à accomplir. On y retrouve une analyse des principes fondamentaux du case-work, nuancée en fonction des modalités propres aux services sociaux liés à la justice et des limitations imposées par le cadre judiciaire.

La première partie est consacrée à l'*étude sociale avant sentence*, c'est-à-dire à cette information qui permet de « juger sur mesure », de fonder la sentence sur la connaissance et la compréhension de l'être humain, auteur du délit. Les objectifs, le contenu de cette étude, les

aspects pratiques des entretiens qui lui servent de fondement, les sources d'information du travailleur social, ses attitudes, celles du client et jusqu'à la rédaction du rapport, ce qu'il faut y mettre et comment l'y mettre, autant de points qui sont examinés, critiqués, commentés avec le sens du concret et de l'efficacité qui donne le ton à un ouvrage qui se défend d'être un traité doctrinal.

Les pages consacrées au *traitement social en prison*, objet de la deuxième partie, présentent l'originalité d'étudier, outre le rôle du travailleur social auprès des condamnés, son rôle auprès des prévenus chez qui la brusque privation de liberté provoque souvent des réactions vives, suscite des problèmes immédiats, et, par voie de conséquence, entraîne une intervention sociale d'un caractère particulier. La nécessité d'éviter le désengagement social, de maintenir ou de consolider les relations sociales et l'équilibre individuel, comme de préparer le détenu à sa libération, sert de fondement au traitement social des condamnés tel qu'il est envisagé ici.

La troisième partie porte sur le *traitement social en liberté* et constitue sans doute l'apport le plus important et le plus neuf de l'ouvrage. Le rôle du travailleur social auprès des probationnaires et libérés, sa mission de guidance par assistance et surveillance, constituent la base même des sanctions probatoires récemment introduites dans notre droit.

En conclusion, l'ouvrage s'adresse d'abord à tous ceux qui de près ou de loin s'intéressent au traitement des délinquants, mais aussi, par son abord pratique, à tous les techniciens du travail social et même à tous ceux qui sont appelés à former ou à diriger des hommes. L'ouvrage est saturé d'un sens profond de l'humain, d'une générosité atteignant l'acceptation d'autrui, comme aussi d'une connaissance approfondie des possibilités et des limites du travail social. Enfin, la lecture de ce livre où la technique est mise au service de la solidarité sociale, se fait d'un trait en raison de l'enviable puissance de communication que l'auteur y apporte.

Colette SOMERHAUSEN.

C. SOMERHAUSEN et D^r N. DIERKENS-DOPCHIE, *Le suicide chez les jeunes en Belgique*, C.E.D.J., Bruxelles, 1967, 81 pages, publication n° 18, 100 FB.

Cette étude, bien que préliminaire, est d'autant plus intéressante qu'elle est la première en son genre à être effectuée en Belgique. Elle se base sur des statistiques officielles publiées annuellement par l'I.N.S. et sur une analyse des dossiers de suicidants et de suicidés ouverts au parquet de Bruxelles de 1959 à 1963. A l'aide de ces chiffres — qui restent bien en deçà de la réalité — M^{me} C. Somerhausen montre que 20 % des décès par mort violente sont dus au suicide et elle estime que, chaque année, 6 000 à 8 000 personnes de tout âge tentent de mettre fin à leurs jours. Si les hommes se suicident plus fréquemment que les femmes, ces dernières commettent plus de tentatives.

La fréquence du suicide s'accroît avec l'âge, et cette tendance est surtout marquée chez les hommes.

Le suicide chez les jeunes, très rare en dessous de 15 ans, atteint chez les adolescents de 15 à 25 ans, un taux de 4,75 pour 100 000. Mais

la fréquence des tentatives dans ce même groupe d'âge témoigne à suffisance des liens qui unissent ce phénomène et les difficultés d'intégration sociale propres à cette période de la vie.

L'analyse de la localisation géographique des suicides montre l'importance du facteur démographique, du niveau d'industrialisation et du taux d'urbanisation de chaque province. Quant aux modes de suicide dans notre pays, la pendaison et la strangulation interviennent dans plus de la moitié des cas, bien qu'il s'agisse là surtout des moyens utilisés par les hommes, les femmes recourant souvent à la noyade, au gaz et à l'empoisonnement. Dans la deuxième partie de l'étude M^{me} Somerhausen a analysé 43 dossiers de suicides (10) ou tentatives de suicides (33) de mineurs, ouverts au parquet de Bruxelles en 1963 pour essayer d'éclairer les motifs et circonstances de l'acte.

Une première indication sociologique intéressante concerne l'origine sociale des intéressés : la petite bourgeoisie prédomine.

Soulignant la difficulté qui consiste à bien distinguer les facteurs déclenchant l'acte de ceux plus profonds et qui y prédisposent, l'étude note l'importance des problèmes familiaux, des troubles psychiques et des échecs scolaires. Mais il faut faire remarquer que — dans des situations conflictuelles analogues — certains enfants s'orientent vers la délinquance, alors que d'autres tentent de se suicider.

Cependant, ce qui frappe chez ces derniers c'est une forte intériorisation des normes sociales, dont témoignent notamment l'importance des échecs scolaires, et les sentiments aigus de faute et de culpabilité exprimés dans les lettres d'adieu.

Dans la troisième partie de l'étude, M^{me} N. Dierkens-Dopchie donne une revue de la littérature psycho-sociale consacrée au suicide des jeunes. On notera en particulier que le suicide apparaît souvent chez les jeunes comme un acte d'appel à l'aide, et que d'un point de vue étiologique, la carence paternelle semble jouer un rôle particulièrement grave, surtout dans les cas de suicides de mineurs.

Mais les connaissances du processus qui conduit au suicide restent très fragmentaires, et des recherches devraient être entreprises par une équipe multidisciplinaire, sur un grand nombre d'histoires de suicidaires. M^{me} Dierkens-Dopchie plaide pour un vaste système de dépistage des troubles de comportement pouvant conduire soit à la délinquance soit au suicide, et pour le développement d'institutions de prévention.

Josine JUNGER-TAS.

LUC DE HEUSCH, *A la découverte des Tsiganes. Une expédition de reconnaissance (1961)*, Bruxelles, Editions de l'Institut de Sociologie, 1966, 208 pages et 8 planches. 300 FB.

Au cours de l'été 1961, Luc de Heusch et Henri Storck accompagnent Jan Yoors — dit Oncle Vania —, qui vécut une partie de son adolescence parmi les Tsiganes. Ils parcourent l'Allemagne, la Yougoslavie, la Grèce, la Turquie, la Bulgarie, la Roumanie et la Hongrie dans le but de retrouver la famille adoptive d'Oncle Vania. De Paris à Istanbul, Jan Yoors et ses compagnons sont accueillis fraternellement par un peuple de seigneurs déguisés en mendiants, voleurs, chaudronniers ou maquignons.

On sait que la langue du peuple tsigane — le *romani* — appartient au groupe indo-européen. L'Inde est, en effet, le berceau de la culture tsigane. Les premières bandes nomades tsiganes n'apparaissent en France qu'au xv^e siècle. Quelques délits mineurs entraînent au siècle suivant une répression sévère et les ordonnances d'expulsion se multiplient contre les « Bohémiens » ou « Egyptiens ». Rebelles à tout enracinement, ceux-ci sont souvent musiciens, commerçants ambulants ou maquignons; leurs femmes dansent, mendient, chapardent et disent la bonne aventure. « Les *Rom* nomades forment un monde homogène, replié sur lui-même, qui s'oppose aux *gajé*, les non-Tsiganes » (p. 30). Toute la tradition tsigane est orale. Les Tsiganes exploitent tous les aspects du mythe complexe créé par les *gajé* autour de leur errance. La *kompania* est une organisation temporaire groupant plusieurs familles et rassemblant de trois à trente roulottes. Ces familles reconnaissent l'autorité d'un chef dont le pouvoir non héréditaire repose sur le prestige personnel et la compétence. Les termes de rois ou de ducs ne sont que des étiquettes qui permettent de rehausser l'éclat des chefs de *kompania* aux yeux des *gajé*. « A travers l'Europe, la culture nomade forme un univers homogène, pratiquement sans contact avec les groupes tsiganes sédentaires. Toutes les *kompania* appartiennent à l'une ou l'autre des cinq classes sociales fondamentales (*Rassa*). Dans l'ordre hiérarchique de prestige, ce sont : les *Lowara*, les *Tshurara*, les *Kalderash*, les *Mathsvaya*, les *Manush* (ou *Sinthi*). Les Tsiganes sédentarisés qui ont rompu les amarres avec la culture nomade ne figurent jamais dans cette classification; ils sont radicalement exclus de cette société aristocratique » (pp. 50-51). Il n'y a aucune espèce de lien de subordination entre les classes. Ces dernières ne sont pas des castes puisque les intermariages — peu fréquents, du reste — sont tolérés. Pour l'auteur, les Tsiganes « sont le dernier symbole d'une protestation absolue à nos divers modes d'enracinement. Ils vivent intensément une certaine forme de liberté dont nous sommes définitivement frustrés. Ils se meuvent souverainement. Ils déjouent toutes les embûches bureaucratiques modernes, refusant de donner prise à tout enrôlement, refusant même d'écrire et de lire leur propre langue. Victimes de choix de tous les oppresseurs racistes, ils refusent quant à eux d'exploiter leurs semblables, les autres *Rom*. Leur économie est fondée sur la consommation généreuse des richesses. L'exaltation de l'instant, non sur l'avenir, la thésaurisation, cette avarice suprême des sociétés riches, des sociétés « tirelire ». Ce peuple sans écriture ni livres affiche aux portes de nos villes, dans nos campagnes, un mode de vie authentiquement archaïque, sans compromis (p. 90).

Luc de Heusch nous décrit ensuite son étonnante aventure parmi les Tsiganes nomades. De la Porte de Ninove à Bruxelles commence une étrange odyssée qui nous mène à Paris, Munich, Salzbourg, Zagreb, Banialuka, Sarajevo, Vranje, Skoplje, Thessalonique, Larissa, Eleusis, Athènes, Lamia, Kavala, Edirne, Istanbul, Plovdiv, Sophia, Sinaya, Sibiu, Gararului, Budapest, Würzburg, Francfort et Venlo. L'histoire de ce voyage de dix mille kilomètres est passionnante : les anecdotes prises sur le vif, les descriptions savoureuses et un rien ironiques se mêlent aux portraits solidement campés d'authentiques Tsiganes. Luc de Heusch y révèle sa riche nature de véritable ethnologue en jouant avec brio tout au long de cette expédition de reconnaissance son rôle de *gajo* au côté d'un seigneur tsigane.

Pierre SALMON.

370
10p 1



REVUE DE L'UNIVERSITÉ

de Bruxelles

NOUVELLE SÉRIE

(VINGTIÈME ANNÉE)

FÉVRIER-AVRIL 1968



3

SOMMAIRE

J. VAN MIEGHEM, La météorologie à l'heure des satellites artificiels	169
E. NOULET, « Albums d'idées » (1934)	205
Ph. ROBERTS-JONES, Eloge de René Magritte	231
R. DE VLEESCHAUWER, La décolonisation hâtive est-elle un progrès ?	238
A. POUSSET, Le problème de la commande de l'entreprise	246
Bibliographie	275



RÉDACTION : 56, AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT, BRUXELLES 5
ADMINISTRATION : 31, AVENUE DES COCCINELLES, BRUXELLES 17

PUBLICATION BIMESTRIELLE

COMITÉ DE RÉDACTION

M^{lle} L. de BROUCKÈRE
(Faculté des Sciences)

M. J. BARTIER
(Faculté des Sciences sociales, politiques
et économiques)

M. P. BERTELSON
(Ecole des Sciences psychologiques
et pédagogiques)

M. C. DELVOYE
(Faculté de Philosophie et Lettres)

M. A. JAUMOTTE
(Faculté des Sciences appliquées)

M. R. PIRSON
(Faculté de Droit)

M. P. RIJLANT
(Faculté de Médecine)

M. E. JANSON
(Directeur)

M. E. JANSSENS
(Secrétaire)

La rédaction est établie à Bruxelles, 56, avenue Franklin Roosevelt.

L'administration est assurée par M. E. Janssens, 31, avenue des Coccinelles, Bruxelles 17.

Abonnements :

Les abonnements partent du 10 octobre.

Il y aura cinq numéros par an, espacés d'environ deux mois.

Abonnements annuels (5 numéros) . . . 250 francs

Prix de vente au numéro 70 francs

Numéro double 140 francs

Numéro triple 210 francs

Le prix de l'abonnement doit être versé au compte de chèques postaux n° 3118.71 de M. Janssens, 31, avenue des Coccinelles, Bruxelles 17.

Publiée avec l'appui du Ministère de l'Education nationale

La météorologie à l'heure des satellites artificiels

par **Jacques VAN MIEGHEM,**

Directeur de l'Institut Royal météorologique de Belgique,
Professeur à l'Université libre de Bruxelles

La cause principale de l'inexactitude ou de l'imprécision de certaines prévisions météorologiques réside essentiellement dans la connaissance imparfaite qu'on a actuellement de l'atmosphère prise dans son ensemble. C'est pourquoi il est encore si difficile de prévoir avec certitude l'évolution des phénomènes atmosphériques qui conditionnent l'existence de l'homme et ses activités.

Le principal obstacle à une connaissance de l'entièreté de l'atmosphère est le manque, voire l'absence, d'observations météorologiques sur d'immenses étendues du globe : les régions peu ou pas habitées et les océans qui recouvrent plus de 70 % de la surface terrestre. Il convient cependant de reconnaître qu'au cours des deux dernières décennies le réseau des stations d'observation s'est considérablement étendu, une première fois, après la deuxième guerre mondiale, et une seconde fois après l'Année géophysique internationale 1957-1958. De nos jours plus de cent mille observations météorologiques en surface et plus de onze mille en altitude sont effectuées quotidiennement, de jour et de nuit, et cela à heures fixes, les mêmes pour toute la Terre, en quelque huit mille stations continentales et insulaires et à bord d'environ trois mille avions de transport ainsi que d'environ quatre mille navires marchands. Ces chiffres sont impressionnants et cependant, si l'on pointe sur une carte les stations d'observation existantes, on constate que leur nombre n'est suffisant que sur moins du quart de la surface du globe. Même là où la densité des obser-

vations au sol est satisfaisante, trop souvent les sondages aérologiques sont rares ou n'atteignent pas l'altitude requise; moins de vingt pour cent de la masse totale de l'atmosphère est explorée d'une manière adéquate à l'aide de sondes aérologiques. Tant qu'il ne sera pas remédié à cette insuffisance manifeste du réseau d'observation, il n'est pas raisonnable d'espérer une amélioration sensible dans la qualité des prévisions du temps ni dans leur durée de validité.

Les progrès énormes que la science et la technique viennent d'accomplir en peu de temps ont rendu possible une conception nouvelle et hardie de la météorologie. Parmi les découvertes récentes les plus importantes, citons : les instruments de télémessure (radiosondes suspendues à des ballons-sondes ou parachutées de fusées, radiothéodolites, radars, etc.) qui, *en principe*, permettent de mesurer à chaque instant, n'importe où dans l'atmosphère, les valeurs de tout paramètre météorologique; les satellites météorologiques desquels on peut observer l'atmosphère par le haut; les satellites de communication qui permettent de localiser, dans l'espace et dans le temps, des ballons à plafonnement en vue de déterminer les courants atmosphériques et aussi de recueillir et de diffuser les signaux émis par des instruments automatiques installés à la surface du globe ou suspendus à des ballons-sondes ou à des ballons à plafonnement; les calculatrices électroniques enfin, grâce auxquelles on parvient à traiter, dans le temps requis, le volume énorme des observations recueillies chaque jour.

Ces progrès étonnants vont permettre aux météorologistes de réaliser, à brève échéance, un vieux rêve, un rêve qui date des débuts de la météorologie synoptique (fin du xviii^e siècle), celui d'établir un système global d'observation vraiment mondial, c'est-à-dire un système capable d'explorer à tout moment toutes les couches de l'atmosphère, partout à la surface du globe. L'établissement d'un réseau qui réponde à ces deux conditions est, de tous les objectifs de la Veille météorologique mondiale, celui qui est le plus fascinant et aussi le plus prometteur.

Le plan de la Veille météorologique mondiale [8], adopté par le cinquième Congrès de l'Organisation météorologique mondiale en avril de cette année, comprend cinq éléments essentiels : un réseau mondial de stations capable d'observer

l'atmosphère terrestre dans son ensemble; un système planétaire de traitement des données d'observation; un réseau mondial de télécommunication pour la dissémination des observations et des données traitées; un programme de recherches et un programme d'enseignement et de formation professionnelle. La première tranche de ce plan, dont la mise en œuvre ne comporte que des techniques éprouvées à ce jour, sera réalisée au cours de la période quadriennale 1968-1971.

*
**

Grâce aux satellites météorologiques tournant autour de la Terre, le météorologiste peut jeter un regard vers le bas et obtenir, à l'échelle de la planète, une vue d'ensemble des systèmes nuageux associés aux systèmes de mouvement qui les ont formés, par exemple, les systèmes nuageux associés aux cyclones et aux anticyclones mobiles des régions tempérées, aux cyclones tropicaux et aux mouvements convectifs cellulaires ou en rouleaux, etc. Les photographies de nuages fournies par les satellites météorologiques, le jour, en lumière visible, par une caméra de télévision et la nuit, en lumière infrarouge, par un radiomètre de haute résolution, sont, suivant l'expression imagée de S. Fritz, les empreintes de ces systèmes de mouvement. En suivant le déplacement et l'évolution des systèmes nuageux à l'aide de photographies prises au cours de passages successifs d'un satellite, on peut obtenir des renseignements sur le déplacement et l'évolution des systèmes de mouvement auxquels ils sont associés. Cela est d'une grande importance et d'une très grande utilité dans les régions du globe dépourvues de stations d'observation [1, 3, 5].

En fait, les satellites météorologiques permettent aux météorologistes d'utiliser, en plus des instruments et des méthodes d'observation propres à la météorologie, le seul moyen d'investigation dont disposent les astrophysiciens, à savoir : l'observation et la mesure des rayonnements émis ou réfléchis par les objets célestes. C'est ainsi que, de nos jours, grâce aux satellites, les météorologistes photographient les nuages sur la face éclairée aussi bien que sur la face non éclairée de la Terre. De plus, lorsque les satellites météorologiques sont équipés de radiomètres appropriés, ils sont

capables de mesurer, en dehors de l'atmosphère terrestre, l'énergie du rayonnement solaire réfléchi par la Terre et l'atmosphère (réfléchi par la face supérieure des nuages et, là où il n'y en a pas, par la surface de la Terre, ainsi que par l'atmosphère elle-même; intervalle de longueur d'onde $0,3-3 \mu$) et l'énergie du rayonnement terrestre (rayonnement infrarouge émis par la Terre et l'atmosphère; intervalle de longueur d'onde $3-30 \mu$). On peut ainsi, en dernière analyse, calculer l'albedo planétaire de la Terre et établir le bilan radiatif du système Terre-atmosphère. Rappelons que ce bilan joue un rôle essentiel dans l'économie thermique de l'atmosphère.

Il ne faudrait toutefois pas en déduire que les satellites météorologiques permettront de combler entièrement toutes les lacunes du réseau d'observation établi à la surface de la Terre. Les données des satellites, en effet, ne sont vraiment rentables que si on peut les interpréter à l'aide de données recueillies en surface (observations météorologiques effectuées à la surface de la Terre) et en altitude (sondages aérologiques). Sans doute, pour explorer les grands courants atmosphériques, ne faudra-t-il pas réaliser partout à la surface de la Terre une densité de stations égale à celle du réseau des stations établies de nos jours en Europe occidentale et en Amérique du Nord. D'après le plan de la Veille météorologique mondiale, la distance entre les stations de sondage ne devrait pas, à cet effet, dépasser plus de 1 000 km sur les continents, et plus de 1 500 km sur les océans. Il faudra donc combler, dans une certaine mesure, les lacunes des réseaux continentaux et maritimes d'observation en surface.

A cet effet, le plan de la Veille météorologique mondiale prévoit qu'une cinquantaine de stations aérologiques nouvelles devront être installées sur les continents et dans les îles et que, dans à peu près cent stations continentales et insulaires existantes, l'équipement devra être complété dans certaines d'entre elles afin de leur permettre d'assurer le programme d'observation prescrit, tandis que dans les autres, qui disposent d'un équipement complet, des additions devront être faites au programme d'observation afin qu'il atteigne les normes habituelles. Sur les mers, les observations synoptiques en surface devront être effectuées à bord d'un bien plus grand nombre de navires marchands. En outre, une amélioration considé-

nable du réseau aérologique actuel résulterait de l'introduction, sur une plus grande échelle, de la pratique des radiosondages à bord de ces navires. Il faudra, en outre, créer sept nouvelles stations océaniques fixes dans les mers australes et équiper une centaine de navires marchands et, si possible, de bateaux de pêche, en vue de leur permettre d'effectuer des observations en altitude.

La densité minimale de stations continentales et océaniques à l'échelle de la planète, prescrite par le plan de la Veille météorologique, est indispensable si l'on veut tirer tout le parti possible des renseignements fournis par les satellites. Ce faisant, on espère obtenir un système global d'observation capable de détecter les grands courants atmosphériques et de suivre les grands traits de leur évolution.

Il va toutefois de soi que ce n'est pas par les quelques améliorations, énumérées ci-dessus, qu'on parviendra à explorer l'atmosphère au-dessus des vastes régions continentales inhabitées et au-dessus des étendues océaniques, bien plus grandes, situées en dehors des routes maritimes et aériennes. Heureusement, de nouveaux moyens d'observation, déjà mis au point ou à l'étude, permettront de combler ces lacunes. *En premier lieu*, les stations automatiques sur les terres inhabitées et les bouées météorologiques, ancrées ou flottantes, permettront de combler les lacunes du réseau des observations en surface. *En deuxième lieu*, les ballons à plafonnement feront connaître non seulement les courants atmosphériques à des niveaux prédéterminés, mais aussi les valeurs que prennent, à ces niveaux, d'autres paramètres météorologiques, la température de l'air par exemple. *En troisième lieu*, les fusées météorologiques, capables d'explorer les couches les plus élevées et les radiosondes parachutées d'avions de reconnaissance météorologique ou de ballons à plafonnement, compléteront les données aérologiques en fournissant des profils verticaux des variables d'état de l'atmosphère (pression atmosphérique, température et degré hygrométrique de l'air). Enfin, *en quatrième lieu*, les satellites météorologiques qui, d'une manière irréfutable, ont montré qu'ils étaient capables de fournir une image saisissante et fidèle des situations atmosphériques à l'échelle du globe.

Pour créer un réseau d'observation capable d'explorer à

grande échelle l'entière de l'atmosphère terrestre, il faudra faire appel à toutes les ressources des techniques de télémétrie et de la technologie spatiale [12].

La mise sur orbite par les Etats-Unis d'Amérique des satellites TIROS (fig. 1) a produit l'effet de choc qui a fait jaillir l'idée de la Veille météorologique mondiale. Depuis le premier TIROS, mis sur orbite le 1^{er} avril 1960, bien des progrès ont été réalisés. De nos jours, les TIROS opérationnels, appelés TOS, photographient les nuages d'une manière continue le long de la partie de l'orbite éclairée par le Soleil. Certains satellites TOS (ESSA-1, lancé le 3 février 1966, remplacé par ESSA-3 [fig. 1], le 2 octobre 1966 et ESSA-5, lancé le 20 avril 1967) mémorisent les photographies sur bande magnétique en vue de leur transmission sur commande à deux stations réceptrices (Fairbank en Alaska et Wallops en Virginie, USA) où elles sont traitées, interprétées et puis mises à la disposition des services météorologiques par fac-similé. D'autres satellites TOS (ESSA-2, lancé le 28 février 1966 et remplacé par ESSA-4, le 26 janvier 1967 et ESSA-6, lancé le 10 novembre 1967, orbite circulaire à une altitude de près de 1 400 km) transmettent les photographies des nuages d'une manière continue, ce qui permet de les capter dans tous les pays survolés qui disposent d'un équipement relativement simple et peu coûteux, appelé APT (Automatic Picture Transmission [5]). Le système APT fut mis à l'épreuve sur TIROS-8 et sur les deux satellites Nimbus (fig. 2) lancés à ce jour. Les photographies reçues par une station APT couvrent une aire d'environ 3 500 km de rayon autour du point de réception. La participation directe à l'ère spatiale de la météorologie est donc à la portée de tous les pays, grands et petits. L'Institut royal météorologique de Belgique est équipé depuis le mois de mai de cette année d'une antenne APT, d'un récepteur TV capable de recevoir les photographies de nuages, prises par les satellites Nimbus-2 et ESSA-2, 4 et 6 qui tournent en ce moment autour de la Terre, et émises par ceux-ci lorsqu'ils passent à la verticale de nos régions. L'Institut dispose également de l'équipement périphérique indispensable à l'élaboration d'analyses néphoscopiques utiles à la prévision du temps (fig. 21).

Il ne fait pas de doute qu'au cours des quelques années à venir, les techniques spatiales joueront un rôle de premier

plan dans le nouveau système d'observation de la Veille météorologique mondiale. Il ne fait pas de doute non plus que, dans un proche avenir, les météorologistes seront les plus gros consommateurs de satellites artificiels.

Tout d'abord — et en cela ils ne se distinguent pas des autres chercheurs intéressés aux techniques spatiales — les météorologistes utiliseront des *satellites météorologiques de recherche* (par exemple, les satellites Nimbus, successeurs des TIROS et certains satellites Cosmos), en vue de mettre au point de nouveaux instruments de mesure et de nouvelles méthodes d'observation et aussi d'exécuter certains programmes de recherche. Parmi les programmes en cours, citons : *la détermination du profil vertical de la température de l'air*, grâce à des mesures spectroscopiques dans une bande d'absorption de l'anhydride carbonique dans l'infrarouge (la bande centrée sur la longueur d'onde de 15μ dans laquelle l'absorption dépend fortement de la longueur d'onde) ou dans une bande d'absorption appartenant au domaine des ondes millimétriques d'un constituant qui, comme l'anhydride carbonique, a une concentration molaire constante (par exemple dans la bande d'absorption de l'oxygène moléculaire, centrée sur $0,5 \text{ cm}$) ; *la détermination du contenu de l'air en ozone et en vapeur d'eau*, grâce à des mesures d'absorption respectivement dans l'ultra-violet et dans l'infrarouge. Au-dessus des nuages, on peut déduire le profil vertical de la température des équations du transfert radiatif à travers les couches successives de l'atmosphère, à condition d'appliquer ces équations à un constituant minoritaire de concentration molaire constante (par exemple l'anhydride carbonique). Un équipement capable de déterminer la répartition verticale de la température de l'air, en voie de réalisation en Grande-Bretagne, sera mis à l'essai en 1970 dans un satellite américain du type Nimbus (Nimbus-4). Lorsque le profil vertical de la température est connu, il devient possible, en principe, de déterminer, à l'aide des mêmes équations, la distribution verticale d'un constituant minoritaire de concentration molaire variable (la vapeur d'eau et l'ozone, par exemple) et cela grâce à des mesures spectroscopiques appropriées effectuées à bord d'un satellite, dans certaines bandes d'absorption de ces constituants. On peut aussi déterminer le contenu en ozone et en vapeur d'eau dans

la stratosphère et dans la mésosphère en pointant le Soleil d'un satellite le long de trajets de longueur variable à travers l'atmosphère et en mesurant l'absorption dans des intervalles de longueur d'onde judicieusement choisis dans l'ultraviolet pour l'ozone et dans l'infrarouge pour la vapeur d'eau. Des travaux sont en cours en Grande-Bretagne en ce qui concerne la mesure de l'ozone et en Allemagne en ce qui concerne la mesure de la vapeur d'eau.

Les météorologistes feront aussi une consommation de plus en plus grande de *satellites météorologiques de routine*, c'est-à-dire de satellites effectuant des observations de jour et de nuit, du 1^{er} janvier au 31 décembre, en vue de mieux accomplir chaque jour leurs multiples tâches de service public. En outre, les météorologistes utiliseront *les satellites de télécommunication* dès leur entrée en service quotidien. Il est clair que le jour où la Veille météorologique mondiale sera mise en œuvre, le volume des données météorologiques à transmettre journalièrement sera devenu tel que les moyens de télécommunication classiques ne suffiront plus à la tâche. D'autre part, ce seront des satellites de télécommunication qui devront interroger les stations automatiques réparties à la surface du globe, tant dans les régions continentales inhabitées que sur les océans, recueillir leurs données et les retransmettre à des centres météorologiques selon un horaire préétabli. Ce seront aussi ces satellites qui devront recueillir les données émises par les sondes aérologiques suspendues à des ballons à plafonnement dont ils devront en outre déterminer la position à des intervalles de temps réguliers afin d'obtenir des renseignements sur la vitesse et l'accélération des courants atmosphériques.

*
**

Après ces quelques généralités sur l'utilisation des satellites artificiels en météorologie, portons plus particulièrement notre attention sur les satellites météorologiques proprement dits [5].

Le premier satellite météorologique *Vanguard 2* fut lancé par les Etats-Unis d'Amérique le 17 février 1959; il a transmis des photographies de nuages jusqu'au 7 mars 1959, lorsque se produisit l'arrêt prévu dans la production d'énergie à bord

du satellite. Ce satellite, une sphère de 50 cm de diamètre, pesant 9,8 kg, était muni de deux cellules sensibles à la lumière visible, montées derrière deux fenêtres circulaires aménagées de part et d'autre de la sphère, à 45° de l'axe de rotation du satellite. Cette première expérience a montré qu'il est possible d'obtenir d'un satellite des photographies de nuages de bonne qualité, capables de fournir des indications utiles aux prévisionnistes.

Un satellite d'un tout autre genre, *l'Explorer 7*, fut lancé par les Etats-Unis, le 13 octobre 1959. A bord de ce satellite, il y avait, entre autres, quatre radiomètres sphériques omnidirectionnels, constitués chacun de deux hémisphères en argent, exposés de part et d'autre du véhicule au rayonnement de la Terre et du Soleil. Chaque hémisphère était monté sur un miroir de manière à le protéger du rayonnement émis par le satellite. Chacun de ces radiomètres était recouvert d'une mince couche absorbante, de telle sorte que le premier absorbait le rayonnement visible et infrarouge, le deuxième, le rayonnement infrarouge venant de la Terre (longueur d'onde supérieure à 3 μ), le rayonnement du Soleil et le rayonnement visible venant de la Terre étant réfléchis, le troisième absorbait seulement le rayonnement du Soleil, tout en réfléchissant le rayonnement infrarouge de la Terre et le quatrième, identique au troisième, mais muni d'un écran le protégeant du rayonnement solaire direct. Ce dernier radiomètre a permis de séparer le rayonnement solaire direct du rayonnement solaire réfléchi par la Terre. A l'aide des données de ce satellite, il a été possible d'étudier les termes du bilan radiatif de la Terre. Nous mentionnerons plus loin quelques résultats remarquables tirés de données de ce genre (fig. 19).

Le 1^{er} avril 1960 fut lancé, par les Etats-Unis, le premier d'une série de dix satellites, les TIROS (Television and Infra-Red Observation Satellite), dont le lancement fut échelonné sur six années, de 1960 à 1965. Le dernier TIROS, TIROS-10, fut mis sur orbite le 2 juillet 1965. Les satellites TIROS ont prouvé d'une manière concluante que le satellite artificiel est un outil météorologique capable de fournir des informations utiles au service public et à la recherche en météorologie.

TIROS-1 a la forme d'un carton à chapeau de 48 cm de haut et de 106 cm de diamètre pesant 122 kg. Sa surface latérale

est garnie de piles solaires. TIROS-1 a une orbite à peu près circulaire située à environ 700 km au-dessus de la surface terrestre (périgée initial à 689 km et apogée initial 752 km) et inclinée de $48,4^\circ$ sur le plan de l'équateur terrestre, elle a une période de 99,24 min. TIROS-1 a transmis pendant 2 à 3 mois, du début avril à la mi-juin 1960, 22 952 photographies de nuages dont 84 % étaient utilisables. Depuis, il ne fonctionne plus, mais il tourne toujours autour de la Terre. TIROS-1 était muni de deux caméras de télévision qui, le jour, permettent de photographier les formations nuageuses grâce à la lumière solaire réfléchie par les nuages. Les objectifs de ces caméras ont chacun un axe, parallèle à l'axe de rotation du satellite, dont l'orientation n'était malheureusement pas constante par rapport à la Terre, ce qui a rendu peu aisée la reconstitution des photographies. Les caméras de TIROS-1 sont des caméras sensibles à la lumière verte afin d'éliminer les inconvénients de la lumière diffusée par l'atmosphère, leur temps de pose est de $1/700$ de seconde. L'un des objectifs a une grande ouverture, l'autre une petite. Ainsi, lorsque l'objectif de grande ouverture est dirigé vers le nadir du satellite, il photographie une aire de 1 300 km de côté avec une résolution d'environ 3 km. Quant à l'objectif à petit angle d'ouverture, il photographie à la verticale une aire de 130 km de côté avec une résolution d'à peu près 0,8 km. Les images sont mémorisées sur des bandes magnétiques, puis elles sont transmises à la Terre lorsque le satellite passe au-dessus des stations de réception. Tous les TIROS étaient munis de caméras de TV, les TIROS-2, 3, 4 et 7 de radiomètres à balayage, sensibles aux longueurs d'onde suivantes : 6-6,5 μ , 8-12 μ , 0,2-6 μ , 8-30 μ et 0,5-0,75 μ .

Le poids des TIROS a varié entre 120 et 140 kg. L'inclinaison des orbites sur l'équateur terrestre était : de 48° pour les TIROS-1 à 4 et de 58° pour les TIROS-5 à 8; ce qui a permis une exploration systématique de la zone équatoriale et des deux zones tempérées; d'environ $97,5^\circ$ pour les TIROS-9 et 10, ce qui a permis de photographier les nuages en toutes latitudes. La période des orbites des TIROS était comprise entre 90 et 100 min.

TIROS-8, lancé le 21 décembre 1963, était muni d'une caméra d'un type nouveau, capable de transmettre automati-

quement au sol les images dès qu'elles sont prises à bord du satellite. Les images peuvent être reçues au sol dans un rayon de 2 300 km du satellite, grâce à une antenne APT, un récepteur TV pourvu d'un dispositif photographique. TIROS-8 a fonctionné pendant 6 mois.

Le fait que les satellites TIROS-1 à 8 n'ont pas une orientation constante par rapport à la Terre constitue un désavantage sérieux. C'est pourquoi, les satellites Nimbus (Nimbus-1 lancé le 28 août 1964, après TIROS-8 et Nimbus-2 lancé le 15 mai 1966, après TIROS-10) ont été stabilisés de telle manière que l'objectif de la caméra de télévision soit toujours orienté à la verticale dans la direction du nadir. TIROS-9 et 10 ont été stabilisés de la même manière. Dans ce cas, la reconstitution, sur une carte de la surface du globe, des photographies ne pose plus de problème particulièrement difficile (rectification des photographies [5]). L'avantage de l'orbite polaire des deux Nimbus réside dans le fait qu'en principe toute région du globe peut être photographiée. Comme pour les TIROS, la nébulosité est obtenue la nuit à l'aide d'un radiomètre de haute résolution, sensible à l'infrarouge. Un incident technique a mis fin au fonctionnement de Nimbus-1, quatre semaines après son lancement; le satellite a néanmoins fourni plus de 27 000 photographies de nuages que l'on a pu recevoir à l'aide du système APT. Lancé à la mi-mai 1966, Nimbus-2 a cessé à la fin de juillet de transmettre des données radiométriques mais sa caméra de télévision fonctionne toujours.

Les satellites du type Nimbus ont une forme moins simple que celle des TIROS. Un satellite Nimbus a 3,65 m de haut; son diamètre est de 1,50 m à la base et de 3 m à la hauteur des palettes recouvertes de batteries solaires; il pèse environ 400 kg. L'inclinaison de son orbite sur le plan de l'équateur terrestre est de l'ordre de 100°. L'orbite de Nimbus-2 est quasi circulaire, son altitude moyenne, d'un peu plus de 1 000 km.

Il faut ranger les TIROS et les Nimbus dans la catégorie des satellites expérimentaux. Les satellites ESSA (Environmental Survey Satellites) appartiennent à la catégorie des satellites opérationnels chargés de recueillir des observations d'une manière continue à l'échelle de la planète. Jusqu'ici six ESSA ont été lancés, (cf. plus haut).

Les satellites ESSA sont du type « carton à chapeau »

(fig. 1). Comme les TIROS-9 et 10, ils ont une orbite polaire et sont du type « satellite à roue », c'est-à-dire sont stabilisés de telle manière que leur axe de rotation soit perpendiculaire au plan de l'orbite polaire, l'objectif étant monté dans la surface latérale du carton à chapeau et non dans sa base comme pour les TIROS-1 à 8, cet objectif ne fonctionnant que lorsqu'il est dirigé vers la Terre.

*
**

En URSS, comme aux Etats-Unis d'Amérique, des recherches ont été effectuées et se poursuivent sur les méthodes d'observation et les instruments de mesure, grâce auxquels on peut obtenir des informations synoptiques sur les phénomènes météorologiques à l'aide de satellites artificiels. Ainsi donc, des méthodes et des instruments ont été mis au point en URSS et aux Etats-Unis où ils sont maintenant utilisés couramment pour photographier, en lumière visible et en lumière infrarouge, la couverture nuageuse et les champs de glace et de neige, pour mesurer le rayonnement solaire réfléchi par le système Terre-atmosphère, ainsi que le rayonnement infrarouge émis par les nuages et, là où il n'y en a pas, par la surface du globe. On étudie également en URSS la possibilité de déterminer la répartition verticale de la température et du degré hygrométrique de l'air et aussi de détecter les zones de précipitations [9].

Les satellites Cosmos-44, 58, 100, 103, 122 et 144, lancés par l'URSS en 1964, 1965, 1966 et 1967, ont recueilli des données météorologiques. Les satellites Cosmos ont une forme cylindrique; ils sont munis latéralement de deux ailes contenant des piles solaires (fig. 3). Cosmos-122 fut placé, le 25 juin 1966, à 625 km d'altitude sur une orbite circulaire inclinée à 65° sur l'équateur terrestre, et Cosmos-144, le 28 février 1967, à la même altitude sur une orbite circulaire inclinée à $81,2^\circ$. Les satellites Cosmos sont stabilisés sur leur orbite de telle manière que l'axe de vision soit orienté vers le nadir du satellite. Cosmos-122 et 144 ont photographié les nuages de jour et de nuit, de jour à l'aide d'une caméra de télévision sensible à la partie visible du spectre et de nuit à l'aide d'un radiomètre de haute résolution capable de mesurer l'énergie infrarouge émise par les nuages. Les photogra-

phies TV représentent une aire de 1 000 km de côté, leur résolution est de 1,25 km. Quant aux photographies IR, leur résolution n'est que de 15 km. Les photographies obtenues sont d'une qualité égale à celles fournies par les satellites américains.

Signalons enfin que le traité américano-soviétique de coopération spatiale, signé le 8 juin 1962, porte essentiellement sur les aspects météorologiques de la recherche spatiale.

*
**

Abordons maintenant le problème du choix de l'orbite. Comme les satellites météorologiques servent à étudier l'atmosphère et non l'espace — c'est l'évidence même — ils doivent pouvoir explorer l'atmosphère au-dessus de n'importe quelle région du globe, et cela dans les meilleures conditions possibles. Il en résulte que, de toutes les orbites possibles, ce sont celles qui ont la plus grande inclinaison sur le plan de l'équateur terrestre qui conviennent le mieux. A cet égard, l'orbite polaire est l'orbite idéale. Afin de faciliter la reconstitution des données sur la surface du globe, les récepteurs sensibles au rayonnement visible réfléchi ou au rayonnement infrarouge émis ou aux deux doivent être dirigés vers la surface de la Terre suivant la verticale descendante. Pour cela, il faut que les satellites météorologiques soient stabilisés sur leur orbite. La meilleure solution trouvée à ce jour est celle des satellites « à roue » c'est-à-dire de satellites stabilisés en les animant d'un mouvement de rotation autour d'un axe perpendiculaire au plan de leur orbite. Ce fut le cas des deux derniers TIROS et c'est aussi le cas des satellites opérationnels ESSA. Si le satellite se déplace à altitude constante, on peut se dispenser d'apporter aux données des corrections compliquées dues à la variabilité en fonction de l'altitude du satellite, des paramètres météorologiques mesurés. Dès lors, il faut donner la préférence aux orbites dont le périégée se trouve à peu près à la même altitude que l'apogée, l'orbite optimale étant à cet égard l'orbite circulaire. Lorsque l'orbite est circulaire, le satellite a une vitesse constante de sorte que la vitesse de la projection du satellite sur la Terre est aussi constante, ce qui facilite considérablement la prévision de passage du satellite, la localisa-

tion des photographies et leur rectification en coordonnées longitude-latitude.

Comme le météorologiste a besoin d'observations effectuées à intervalles de temps réguliers, il tient à ce que les orbites soient héliosynchrones. Qu'entend-on par là? On sait que chaque jour la Terre tourne de l'ouest vers l'est autour du Soleil d'un angle de 1° environ ($0,986^\circ$). Comme le plan de l'orbite du satellite est fixe dans l'espace (fixe par rapport aux étoiles dites fixes), à condition de négliger le mouvement de précession de ce plan, le plan de l'orbite tourne du même angle autour de l'axe de la Terre, de l'est vers l'ouest. Il en résulte que le temps de passage du satellite à travers chaque latitude s'effectue quatre minutes plus tôt chaque jour. Afin d'éliminer cet effet diurne, il suffit de calculer le demi-grand axe de l'orbite (le rayon dans le cas d'une orbite circulaire) et l'inclinaison du plan de l'orbite sur le plan de l'équateur de manière à compenser exactement cet effet diurne par la précession de l'orbite. Par exemple, pour un satellite se déplaçant sur une orbite circulaire à une altitude de 500 km, il suffirait de lancer le satellite suivant une inclinaison de 97° (0° correspondant à l'est). Une orbite héliosynchrone est donc quasi polaire. Rappelons que la précession est due au renflement équatorial de la Terre et qu'elle entraîne un déplacement vers l'est ou l'ouest du nœud ascendant de l'orbite (intersection avec le plan de l'équateur terrestre de l'arc de l'orbite le long duquel le satellite se déplace du sud vers le nord) suivant que l'inclinaison de l'orbite sur l'équateur est supérieure ou inférieure à 90° . La précession est nulle lorsque l'inclinaison est de 90° .

L'avantage d'une orbite héliosynchrone est double : 1) elle permet d'étudier la partie éclairée de la surface du globe au cours de toute l'année et 2) elle permet d'observer une même région chaque jour à la même heure locale, ce qui facilite grandement l'analyse des photographies de nuages [5].

Les orbites des premiers TIROS (TIROS-1 à 4) étaient circulaires et situées à une altitude d'environ 740 km. Leur inclinaison sur le plan de l'équateur était de 48° . Il en résulte que les caméras des quatre premiers TIROS pouvaient photographier les nuages n'importe où entre les latitudes de 55° N

et S car, en raison de la rotation de la Terre, l'orbite du satellite tourne vers l'ouest de 15° par heure (1° toutes les 4 min.).

L'inclinaison des TIROS-5 à 8 était de 10° plus forte de sorte que les caméras de ces TIROS pouvaient photographier les nuages situés entre les latitudes de 65° N et S. Quant aux TIROS-9 et 10, leur orbite quasi polaire (98° d'inclinaison), aurait dû être circulaire et héliosynchrone, ce qui aurait permis à leur caméra de photographier chaque jour l'entièreté de la couverture nuageuse de la Terre. Il en fut bien ainsi pour TIROS-10. Mais à la suite d'un incident survenu au cours de la satellisation, l'orbite de TIROS-9 était elliptique (périgée 740 km, apogée 2 965 km) et non héliosynchrone. Les satellites opérationnels ESSA ont une orbite circulaire et héliosynchrone située à 1 400 km d'altitude, ce qui permet d'augmenter l'aire des nuages photographiés au cours d'une prise de vue. Les satellites du type APT (TIROS-8, ESSA-2, 4 et 6) ont une orbite héliosynchrone qui leur permet de fournir des photographies TV à 9 h (heure locale) lorsque le satellite parcourt la partie descendante (du nord vers le sud) de l'orbite. Grâce aux satellites ESSA, on obtient chaque jour la photographie des nuages à l'échelle de la planète par un chevauchement en longitude des images prises d'orbites successives, les photographies prises d'une même orbite se recouvrant en latitude.

Il est facile de concevoir un système de six satellites se déplaçant à 6 000 km d'altitude sur des orbites circulaires héliosynchrones et quasi polaires de 4 h de période et dont les plans font entre eux un angle de 60° [10]. On aurait ainsi trois satellites de jour se déplaçant vers le nord à 8 h, 12 h et 16 h et trois satellites de nuit se déplaçant vers le sud de l'autre côté de la Terre à 20 h, 24 h et 4 h. A un même instant, les trois satellites de jour se trouveraient à la même latitude nord par exemple, tandis que les trois satellites de nuit se trouveraient à la même latitude sud. A l'aide de ce système de six satellites, aucun nuage de quelque importance ne resterait inobservé pendant plus d'une heure et cela en raison du fait que les aires photographiées sont très grandes. En faisant coïncider le plan du méridien de Greenwich avec celui de l'orbite du satellite de midi ou de minuit, on obtiendrait des cartes synoptiques à peu près à l'échelle du globe et cela aux

quatre heures synoptiques principales. Afin d'assurer une bonne surveillance des conditions atmosphériques dans la zone tropicale, on pourrait compléter ce système de six satellites héliosynchrones par un septième satellite dont l'orbite circulaire se trouverait dans le plan de l'équateur. A une altitude de 1 000 km, la période de son orbite serait de 105 minutes et il serait en mesure de photographier les nuages situés entre les latitudes de 30° N et S.

Un satellite parcourant une orbite héliosynchrone ne fournit des observations d'une même région qu'une ou deux ou tout au plus trois fois par jour. Toutefois, des observations plus fréquentes, toutes les 10 ou 20 minutes, par exemple, seraient d'une plus grande utilité en météorologie synoptique. On peut les obtenir à l'aide de satellites géosynchrones (ou géostationnaires), c'est-à-dire de satellites dont l'orbite circulaire, située dans le plan de l'équateur, a une période de 24 h. Dans ce cas, le satellite est fixe par rapport à la Terre. Comme le carré de la période d'une orbite circulaire est proportionnel au cube de son rayon, l'altitude de l'orbite d'un satellite géosynchrone est bien déterminée; elle est d'environ 36 000 km. Le premier satellite répondant à ces conditions, ATS-1 (Applications Technology Satellites), lancé par les Etats-Unis le 6 décembre 1966, se trouve dans le plan de l'équateur, à l'altitude de 36 500 km et à la longitude de 151° W; il tourne autour de l'axe de la Terre à la même vitesse que celle-ci. Le satellite ATS-3 a été lancé le 5 novembre 1967; il occupe le point de longitude 47° W dans le plan de l'équateur. Les photographies successives des nuages, prises toutes les 20 minutes, permettent de reconstituer les mouvements des nuages, desquels on peut déduire certaines informations fort précieuses sur les mouvements atmosphériques de grande échelle. Les photographies prises de ATS-1 recouvrent une aire qui s'étend de 60° N à 60° S et de la côte ouest des Etats-Unis à l'Australie (aire circulaire dont le centre est à l'aplomb du satellite et dont le rayon est un arc de grand cercle de 120° (fig. 13). On envisage d'utiliser les satellites géosynchrones comme satellites de télécommunication. On étudie aussi la possibilité d'interroger à l'aide de satellites de ce type les bouées météorologiques et les ballons à plafonnement.

*
**

Le jour une photographie de nuages n'est autre qu'une représentation visuelle des signaux émis par la caméra TV du satellite, telle que la brillance des nuages sur l'image TV est proportionnelle à la quantité d'énergie solaire réfléchiée par les nuages dans la partie visible du spectre. La nuit, les signaux provenant du radiomètre du satellite sont transformés de telle manière que la brillance des nuages sur l'image IR est inversement proportionnelle à la quantité d'énergie infrarouge émise par la face supérieure des nuages dans l'un des intervalles de longueur d'onde de 8 à 12 μ ou de 3,4 à 4,2 μ dans lesquels l'atmosphère est transparente. Ainsi, les parties les plus claires des images TV correspondent aux parties les plus éclairées des nuages qui ont le plus grand pouvoir réflecteur, tandis que les parties les plus claires des images IR sont celles qui correspondent aux parties de la couverture nuageuse qui émettent le moins d'énergie infrarouge, c'est-à-dire aux parties les plus froides (les sommets des nuages les plus élevés) et les parties les plus sombres aux objets qui émettent le plus d'énergie infrarouge, c'est-à-dire aux objets les plus chauds (la surface de la Terre dans les éclaircies ou la face supérieure des nuages les moins élevés dans le cas d'un ciel couvert). Dès lors, les images TV et IR sont qualitativement équivalentes et peuvent être interprétées de la même façon. A l'aide de la mesure au radiomètre de l'intensité du rayonnement infrarouge émis, on peut en outre calculer la température de la surface émettrice, c'est-à-dire, en dernière analyse, l'altitude des sommets des nuages. Par contre, la résolution des images IR est bien moins bonne que celle des images TV. Ainsi, par exemple, dans le cas d'un satellite à 600 km d'altitude, les images TV ont une résolution de 1 à 2 km à l'aplomb du satellite tandis que les images IR n'ont qu'une résolution de 10 à 20 km.

Il existe à l'heure actuelle des techniques de digitalisation des photographies de nuages, ce qui permet une préparation automatique très rapide d'analyses néphoscopiques et de mosaïques rectifiées de photographies de nuages, c'est-à-dire rapportées aux coordonnées géographiques et cela sous une forme qui permet la transmission immédiate de ces documents par fac-similé.

Des photographies en lumière infrarouge peuvent aussi

être prises de jour, car l'infrarouge solaire est pratiquement négligeable dans les intervalles de longueur d'onde utilisés en photographie IR. Les photographies IR ont donc un très gros avantage sur les photographies en lumière visible. Elles en ont encore un autre, celui d'obtenir une représentation continue des systèmes nuageux à l'intérieur d'une bande, sous l'orbite du satellite. Cela tient au fait que le radiomètre de haute résolution, qui enregistre le rayonnement infrarouge émis par les nuages dans l'intervalle de longueur d'onde de 8 à 12 μ ou de 3,4 à 4,2 μ , est animé d'un mouvement de balayage autour de l'axe horizontal perpendiculaire au plan de l'orbite polaire du satellite et dans un certain angle de part et d'autre du nadir. La photographie IR des nuages fournit, d'une manière continue, une vue d'ensemble plus complète de la nébulosité que la photographie TV. Les photographies TV sont en effet des prises de vue isolées et successives qu'il faut assembler en mosaïque si l'on veut obtenir de jour une vue d'ensemble des systèmes nuageux à grande échelle.

Les contrastes que les photographies de nuages mettent en évidence résultent des propriétés optiques différentes des surfaces photographiées (rayonnement infrarouge émis dans le cas des photographies IR et rayonnement visible réfléchi dans le cas des photographies TV). Ces contrastes sont mieux marqués sur les photographies TV que sur les photographies IR; à cet égard, il y a peu de différence entre les images IR de jour et de nuit.

Chose curieuse, les photographies de nuages en lumière visible et infrarouge mettent en évidence, à l'échelle mésométéorologique (quelques dizaines de kilomètres de dimension horizontale *au moins*) et à grande échelle (quelques centaines de kilomètres de dimension horizontale au moins), des structures et des configurations que l'on ne peut découvrir à l'aide d'observations visuelles effectuées de stations terrestres. Cela résulte du fait qu'à la surface du globe le champ de vision de l'observateur est fort limité. Une observation en surface peut toutefois fournir des informations fort utiles sur la microstructure des nuages, ce que ne peuvent faire les photographies prises de satellites, leur résolution étant insuffisante à cet effet, même en lumière visible. Ce sont donc les satellites artificiels qui, pour la première fois, ont permis aux météoro-

logistes de découvrir les configurations des systèmes nuageux à la fois à l'échelle mésométéorologique et à grande échelle (échelle synoptique). Afin d'éviter tout malentendu, rappelons qu'il est possible d'observer la mésostructure des nuages de stations de montagne, mais de telles stations n'existent pas partout à la surface de la Terre dont plus de 70 % est recouverte par les océans.

*
**

Pour interpréter les photographies de nuages prises de satellites, c'est-à-dire pour reconnaître les trois formes principales de nuages (nuages cirriformes, stratiformes et cumuliformes) et pour identifier les types de nuages qui résultent de toutes les combinaisons possibles de ces trois formes fondamentales, afin d'obtenir des indications sur le champ du courant, sur le champ de la température et sur la stabilité de la répartition de l'air dans le champ de la pesanteur, les météorologistes mettent à profit les propriétés caractéristiques des systèmes nuageux, mises en évidence par ces photographies. Parmi ces propriétés caractéristiques citons : les dimensions horizontales des formations nuageuses, les configurations sous lesquelles elles se présentent, leur morphologie, leur structure et enfin la texture et la brillance de leur face supérieure. Les effets d'ombre et de lumière permettent de distinguer l'une de l'autre deux couches de nuages superposées et aussi de localiser le bord de la nappe supérieure par l'ombre qu'elle projette sur la nappe inférieure. Cela est fort important, car l'axe d'un courant-jet longe le bord septentrional de la nappe de nuages cirriformes, associée à cette configuration de courant. Suivant que la face supérieure des nuages est lisse, grumeleuse ou fibreuse, les nuages sont des nuages stratiformes, cumuliformes ou cirriformes. Les nuages stratiformes se forment dans l'air tropical qui se meut vers le nord, tout en s'élevant, les nuages cumuliformes dans l'air polaire qui se dirige vers le sud tout en s'affaissant, tandis que les nuages cirriformes sont des nuages élevés (nuages glacés), qui prolongent ou couronnent les formations nuageuses de la troposphère inférieure et moyenne. Dans un courant polaire, les nuages cumuliformes se groupent généralement en cellules juxtaposées ou en files dont la largeur est de quelques dizaines de kilomètres. Les

cellules, dont les dimensions dans le sens horizontal varient de quelques dizaines de kilomètres à 100 km, sont *ouvertes* (nuages en forme d'anneau, de contour polygonal ou de U avec à l'intérieur une grande tache sombre qui correspond à de l'air froid subsident relativement sec) ou *fermées* (nuages plus ou moins symétriques en forme de galet, entourés d'un anneau sombre occupé par de l'air froid subsident relativement sec). Suivant que le taux de réchauffement de l'air par le bas est fort ou faible, les cellules sont ouvertes ou fermées. Dans l'intervalle qui sépare un cyclone extra-tropical de la dorsale ou de l'anticyclone d'air polaire qui le suit à l'ouest, les configurations cellulaires ouvertes se produisent dans le courant cyclonique immédiatement à l'arrière du cyclone et les configurations cellulaires fermées dans le courant anticyclonique à l'avant de la dorsale (air polaire qui s'étale à la surface de la Terre). Les cellules fermées sont très fréquentes, surtout dans le quadrant sud-est des anticyclones polaires des régions tempérées. Lorsque les cellules convectives sont groupées au-dessous de l'inversion thermique d'un anticyclone polaire, elles présentent une certaine analogie avec les cellules de Bénard. En combinant les données des sondages aérologiques, qui permettent de déterminer la hauteur des cellules convectives, et les photographies de nuages prises de satellites, desquelles on peut déduire leurs dimensions horizontales, on trouve pour le rapport de la largeur à la hauteur des cellules une valeur dix fois plus grande que la valeur expérimentale. Cette dernière a été obtenue en laboratoire en réchauffant par le bas une couche d'air horizontale. Lorsque la différence de température entre la base et le sommet de la couche est suffisamment grande, des mouvements convectifs cellulaires apparaissent, chaque cellule étant trois fois plus large que haute, tandis que, dans l'atmosphère, les cellules sont trente fois plus larges que hautes. Il est vraisemblable que cette différence provient du fait que la couche d'air étudiée en laboratoire est barotrope alors que, dans l'atmosphère, la couche d'air convective est barocline. La présence dans l'atmosphère de gradients horizontaux de température entraîne une conductibilité apparente qui est absente dans l'expérience de laboratoire.

Dans un courant polaire, l'organisation des cumulus, qui proviennent du réchauffement de l'air par le bas, présente une

configuration cellulaire aussi longtemps que le long de la verticale le vent change peu en grandeur et en direction. Dès qu'il n'en est plus ainsi, les cumulus s'organisent en files (ou bandes) parallèles aux lignes de courant du champ vectoriel défini, sur chaque verticale, par la différence entre les vents synoptiques au sommet et à la base de la couche convective. Avant l'ère des satellites, cette organisation à grande échelle des nuages cumuliformes n'était pas connue des météorologistes.

La masse nuageuse associée à un cyclone présente une configuration tourbillonnaire fort caractéristique sur une étendue variant de quelques centaines de kilomètres (cyclone tropical) à 1 000 ou 1 500 km (cyclone extra-tropical). Dans ce dernier cas, cette masse est formée de nappes de nuages associées aux surfaces frontales d'un cyclone (larges bandes nuageuses qui s'étendent le long de la pente de ces surfaces), qui s'enroulent au cours du processus d'occlusion autour du centre du cyclone. Les variantes que présente cette configuration tourbillonnaire correspondent chacune à un stade de l'évolution du cyclone.

En résumé, à l'aide des photographies de nuages prises de satellites on peut détecter et localiser les fronts des cyclones des régions tempérées, les dorsales et les creux du champ barique, les tourbillons cycloniques et les courants-jets et fixer le stade de leur développement. Dès lors, on peut améliorer considérablement le diagnostic de la situation atmosphérique au-dessus de régions où la densité du réseau des stations d'observation est insuffisante et partant, améliorer le pronostic de la situation future au-dessus de ces régions. Par exemple, les services météorologiques de l'Europe occidentale, dotés d'un équipement APT, peuvent analyser avec plus de chances de succès les conditions météorologiques au-dessus de l'Atlantique Nord, d'où viennent la plupart des perturbations qui font le temps de l'Europe occidentale et conditionnent son climat. Ajoutons que l'analyse des photographies de nuages prises de satellites, combinée avec l'étude des données du réseau de stations de radiosondage, là où la densité des stations est suffisante, ont permis de mieux comprendre les configurations des nuages convectifs à l'arrière de cyclones profonds en relation avec le creux barique de la troposphère moyenne et supérieure,

associé à ces cyclones. Il se produit là une accumulation de rotation instantanée cyclonique autour de la verticale, que les photographies prises de satellites permettent de localiser et de suivre dans son évolution, grâce aux nuages dont la formation est due à la convergence du courant horizontal provoquée par cette accumulation de rotation cyclonique. Il a été observé que si une ondulation dans la surface du front polaire se produit en même temps qu'une accumulation de rotation instantanée cyclonique dans le creux d'altitude d'un cyclone ayant atteint un stade avancé de son évolution, l'onde se transforme en un nouveau tourbillon cyclonique (phénomène de cyclogenèse).

*
* *

Deux théories du cyclone tropical se sont affrontées pendant longtemps. L'une de ces théories admet l'existence au stade initial d'un cyclone tropical, d'un noyau central froid dans lequel l'air s'élève. S'il en est ainsi, il va de soi que, dans le champ de la pesanteur, cette ascension d'air est nécessairement forcée, c'est-à-dire qu'elle est entretenue aux dépens de l'énergie mécanique du milieu ambiant. Mais la condensation d'une grande quantité de vapeur d'eau (les cyclones tropicaux se forment au-dessus de mers chaudes) entraîne une forte libération de chaleur et, par conséquent, un réchauffement considérable de l'air ascendant. Comme le mouvement de l'air est quasi statique, des hautes pressions se forment dans les couches élevées où ce réchauffement se produit, et, sous l'action de la rotation de la Terre, l'air de ces couches acquiert une circulation horizontale, anticyclonique et divergente, tandis que dans les couches inférieures du cyclone où les pressions sont basses, la circulation horizontale est cyclonique et convergente. Notons que l'ascension de l'air ne peut se maintenir dans le noyau du cyclone sans la superposition de ces deux circulations de sens opposé. Les photographies de nuages, prises de satellites, ont permis de suivre l'évolution de cyclones tropicaux depuis leur formation et ont, en particulier, mis en évidence la formation d'une nébulosité abondante dans le noyau froid, confirmant ainsi celle des deux théories qui postule l'existence d'un noyau froid d'air ascendant au stade initial du cyclone tropical.

*
**

Pour illustrer ces quelques résultats, obtenus à l'aide de satellites météorologiques, nous nous proposons maintenant de commenter brièvement les photographies de nuages que nous devons à l'obligeance de deux collègues : le professeur V. A. Bugaev, du Service hydrologique et météorologique de l'URSS et le docteur S. Fritz, directeur du Meteorological Satellite Laboratory de l'Environmental Science Services Administration à Washington.

A la fig. 4 on trouvera une sélection de photographies de formations nuageuses au-dessus de l'Atlantique et du Pacifique Nord [3], prises en lumière visible par TIROS-3 et 4, en 1961 et 1962. Ces cyclones des régions tempérées, qui ont atteint des stades fort différents de leur vie, ont été choisis de telle manière que l'ensemble des six photographies reconstitue les différents stades de l'évolution d'un cyclone extra-tropical depuis sa naissance (ondulation du front polaire, figure 4 a) jusqu'à son déclin (tourbillon quasi homogène, figure 4 f). La similitude de ces photographies avec les schémas classiques, proposés en 1921 par J. Bjerknes et H. Solberg et reproduites depuis dans tous les ouvrages classiques de météorologie, est étonnante. Ces quelques photographies prouvent d'une manière irréfutable qu'à l'aide des photographies de nuages prises de satellites, on peut localiser un cyclone des régions tempérées, suivre son évolution et étudier les lois qui régissent l'organisation des nuages au sein d'un même système nuageux et, à l'aide de mosaïques de photographies prises à peu près simultanément sur des régions contiguës, l'organisation d'une famille de systèmes nuageux. Examinons plus en détail chacune de ces six photographies. Pour chacune d'elles, le nord (N) est vers le haut de l'image, le sud (S) vers le bas, l'est (E) vers la droite et l'ouest (W) vers la gauche.

Fig. 4 a : Onde dans le front polaire, le 5 avril 1962 (TIROS-4), sur l'Atlantique Nord. Le front est dessiné sur la photo : à gauche le front d'invasion de l'air froid (front froid) et à droite le front d'invasion de l'air chaud (front chaud); le sommet de l'onde se trouve au point de coordonnées géographiques 52° N, 37° W, la pression au niveau de la mer y

est de 1004 mb. La masse d'air polaire (air froid) au N du front a la forme d'un coin enfoncé sous la masse d'air tropical (air chaud) au S. La masse nuageuse provient de la condensation par détente adiabatique de la vapeur d'eau contenue dans l'air tropical (air maritime chaud) qui est contraint à s'élever au-dessus du coin d'air polaire, par suite de la formation d'une ondulation dans la surface du front polaire séparant les deux masses d'air en présence. La trace sur la Terre de cette surface n'est autre que le front dessiné sur la photo.

Fig. 4 b : Début de l'occlusion d'une onde, le 11 avril 1962 (TIROS-4) sur le Pacifique Ouest au point de coordonnées 46° N, 142° W, où la pression au niveau de la mer est de 1004 mb. Près du sommet de l'onde, le front froid a rattrapé le front chaud : l'enroulement de la surface du front polaire a commencé.

Fig. 4 c : L'onde du front polaire a disparu, le processus d'occlusion du cyclone (enroulement de la surface du front polaire) approche de sa fin (le front froid a rattrapé le front chaud sur toute sa longueur). L'onde s'est transformée en un tourbillon. L'air tropical, qui pendant l'occlusion s'engage dans le cyclone, est forcé à s'élever, et par conséquent, à se détendre, ce qui entraîne la condensation de la vapeur d'eau contenue dans l'air ascendant. Aussi longtemps que la quantité d'eau ainsi formée surcompense celle qui quitte le nuage (pluie), le système nuageux se développe.

La partie obscure à l'W de la masse nuageuse est occupée par l'air froid et sec (air polaire) qui se déplace non seulement du N vers le S mais aussi de l'W vers l'E (enroulement, cf. ci-dessus). Le centre du cyclone se trouve sur l'Atlantique Nord, le 4 septembre 1961 (TIROS-3), au point de coordonnées 48° N, 45° W, où la pression au niveau de la mer est de 1006 mb.

Fig. 4 d : Cyclone occlus ayant atteint le maximum de son développement (dépression profonde) et de son intensité (vents forts, 30 à 36 heures après le commencement de l'occlusion). Le centre se trouve sur l'Atlantique Ouest, le 28 août 1961 (TIROS-3), au point de coordonnées 51° N, 24° W, où la pression au niveau de la mer est descendue jusqu'à 978 mb. L'air froid s'enroule autour du centre (voir la bande obscure à l'W de la bande claire).

Fig. 4 e : Cyclone occlus qui commence à se combler (36 à 48 heures après le début de l'occlusion). Le centre du cyclone se trouve sur l'Atlantique, le 5 septembre 1961 (TIROS-3), au point de coordonnées 50° N, 45° W, où la pression est remontée jusqu'à 1006 mb.

Fig. 4 f : Cyclone occlus en voie de comblement (plus de 48 heures après le début de l'occlusion). Le centre se trouve sur l'Europe occidentale le 19 avril 1962 (TIROS-4) au point de coordonnées 49° N, 4° W, où la pression atteint 1009 mb.

Les nuages, produits par un cyclone ayant atteint son développement maximal, sont aussi représentés à la figure 5. Le réseau de parallèles et de méridiens dessinés sur la photographie permet de définir l'orientation et les dimensions horizontales des formations nuageuses photographiées par TIROS-9, le 16 février 1965, à 15 h 08 TU, au-dessus de l'Atlantique Nord. On distingue en *B*, sur la figure 5, une masse nuageuse ayant la forme d'une spirale comme sur la figure 4 d. A ce stade, la circulation cyclonique est fermée de la surface de la Terre jusqu'à une altitude de 5 ou 6 km [1]. La bande de nuage (surface claire) qui s'est enroulée plus d'une fois autour de *B* rejoint la bande de nuage qui à l'ouest du méridien de 40° W se trouve entre les parallèles de 25° et 30° N ; cette dernière bande longe le front polaire. Notons que la bande obscure qui correspond à l'air polaire (air froid et relativement sec), s'est aussi enroulée plus d'une fois autour du centre *B* du cyclone. Dans l'air polaire entre la masse nuageuse en forme de spirale et la bande nuageuse située au S du parallèle de 30° N, il y a des nuages cumuliformes présentant une configuration cellulaire. On voit que les cellules convectives sont ouvertes près du tourbillon cyclonique; plus loin au SW, près de la bande nuageuse du front polaire, les cellules sont fermées.

La photographie reproduite à la figure 6 a été prise par TIROS-7 le 15 janvier 1964 à 01 h 06 TU sur le nord-ouest du Pacifique, dans le voisinage du Japon dont les contours sont dessinés sur la photo [1]. Au large des terres élevées, dans le haut et au milieu à droite de la figure, l'air est subsident (tache obscure sans nuages); ailleurs, au large des côtes japonaises, on distingue des cumulus en files parallèles aux lignes de courant du champ des vecteurs qui représentent la diffé-

rence entre les vents au sommet à la base de la couche convective, ces vents étant pris sur la même verticale. Comme la base de cette couche est fort près de la surface au-dessus de l'océan, les files représentent à peu de choses près les lignes de courant entre la surface et le sommet des cumulus. Entre les parallèles de 35 et 40° N et les méridiens de 145° et 150° E, on aperçoit quelques cellules convectives ouvertes. En examinant bien les files de cumulus entre les côtes du Japon et le méridien de 145° E, on aperçoit des ondulations dans ces files. La longueur d'onde de ces ondulations, dues à l'orographie, dépend, entre autres, de l'intensité du vent de sorte qu'on dispose ainsi d'un moyen pour estimer le vent au niveau des ondes orographiques.

Les figures 7 et 8 reproduisent deux photographies TV de nuages prises de Cosmos-144, respectivement le 24 mars 1967 au-dessus de l'Atlantique Sud et le 16 juin 1967 au-dessus de l'océan Indien austral. La première des deux photographies représente une nappe de stratocumulus (cellules convectives fermées) et la seconde, des cellules convectives ouvertes. A la figure 9, on trouvera la reproduction d'une photographie IR prise de Cosmos-144, le 13 avril 1967, au-dessus des mers australes, au SSW de l'Australie et au-dessus de l'Antarctique au S de l'Australie. La comparaison de ces deux photographies fait nettement apparaître la différence entre les résolutions des photographies TV et IR.

*
**

La figure 10 est la reproduction d'une photographie TV des nuages d'un cyclone tropical (Typhon Amy), prise par TIROS-5, le 31 août 1962, à 23 h 22 TU, au-dessus du Pacifique Nord et la figure 11, la reproduction d'une photographie IR d'un cyclone tropical (Hurricane Gladys) prise par Nimbus-1, le 18 septembre 1964, à 04 h 22 TU, au-dessus de l'Atlantique, avec au-dessous de la photographie la reproduction d'un enregistrement analogique d'un seul balayage du radiomètre de l'horizon ouest (W) à l'horizon est (E) à travers le cyclone [12]. La courbe reproduite est graduée en température absolue de la surface émettrice et aussi en altitude (km) de cette surface (face supérieure des nuages et surface de l'océan où il n'y a pas de nuages). Rappelons que, dans la tropo-

sphère, la température décroît linéairement en fonction de l'altitude. Dans les deux cas, la configuration en spirale des nuages est la même. Ici aussi la différence de résolution entre les photographies TV et IR apparaît fort nettement en comparant les figures 10 et 11. Rappelons que les aires claires correspondent aux nuages élevés (les plus claires aux nuages les plus élevés) et les aires obscures aux éclaircies (surface de l'eau). L'œil du cyclone est visible à la fois sur la photo et sur l'enregistrement. Tout autour de la masse nuageuse, centrée à peu près sur l'œil du cyclone et formée de bandes nuageuses enroulées à la manière d'une spirale autour de l'œil, on constate l'existence d'une zone annulaire concentrique à peu près sans nuages et autour de cette zone une couronne de cumulus.

Sur la figure 12, on voit très nettement l'ombre (shadow) projetée par une couche élevée de cirrostratus sur la couche des nuages inférieurs [1]. Fort souvent l'axe d'un courant-jet, situé dans la troposphère supérieure, longe le bord d'un immense voile de cirrus ou de cirrostratus, lequel est situé du côté chaud du courant-jet. De l'autre côté, il n'y a pas de nuages ou des nuages inférieurs. Cette photographie a été prise par TIROS-5, le 4 octobre 1962 à 13 h 12 TU, au-dessus des Etats-Unis. Le Soleil se trouvait au SE de l'aire photographiée (le bas de la photo correspond au S et le côté droit à l'E). L'étude des sondages de vent du réseau américain a montré que le bord de ce voile coïncidait effectivement avec l'axe d'un courant-jet situé au-dessous de la tropopause et s'étendant du sud vers le nord, d'Alabama au lac Erié.

La figure 13, que je dois à l'obligeance de la NASA, reproduit la photographie prise par le satellite géostationnaire ATS-1 situé au-dessus du Pacifique dans le plan de l'équateur à une altitude de 37 000 km, le 28 décembre 1966 à 21 h 39 TU. La position de l'équateur est marquée par un trait très fin. La photographie s'étend de 60° S à 60° N. On aperçoit près de l'équateur les nuages cumuliformes associés à la ligne de convergence intertropicale. Des photographies telles que celle-là, prises à des intervalles de temps assez courts (20 minutes par exemple) et reproduites sur film, permettent de reconstituer les mouvements des grands systèmes nuageux, desquels on peut déduire certaines indications sur les courants atmosphériques planétaires.

*
**

Les figures 9 et 11 prouvent que des radiomètres de haute résolution permettent d'obtenir des photographies IR des nuages, à condition d'utiliser le rayonnement infrarouge qui traverse l'atmosphère. D'autres mesures radiométriques effectuées à bord de satellite, permettent de dégager des données utiles sur le bilan radiatif du système Terre-atmosphère [11]. Tout récemment J.S. Winston, du National Environmental Satellite Centre de Washington, a traité l'ensemble des mesures radiométriques du rayonnement solaire réfléchi et du rayonnement infrarouge émis par le système terre-atmosphère, fournies par les satellites américains au cours des 4 périodes mars-mai 1962, juin-août 1963, septembre-novembre 1963 et décembre 1963-février 1964, qui mises bout à bout représentent une année entière. Il a tout d'abord établi, pour les deux hémisphères, des cartes mensuelles de l'albédo A , c'est-à-dire du rapport, exprimé en pour cent, du rayonnement solaire réfléchi au rayonnement solaire incident, et des cartes mensuelles du rayonnement infrarouge E , exprimé en calorie par centimètre carré et par minute, émis par le système Terre-atmosphère. Les lignes équiscales de A et de E présentent des configurations analogues, caractérisées par des maximums et des minimums fortement allongés dans le sens des parallèles, mettant ainsi en évidence une dépendance marquée de A et E en fonction de la latitude. Il existe de plus une forte corrélation entre ces deux champs scalaires : les valeurs maximales de A coïncident toujours avec les valeurs minimales de E et inversement, sauf toutefois au-dessus des déserts où A et E atteignent tous deux des valeurs maximales. On comprend aisément cette corrélation entre les valeurs maximales d'un de ces deux paramètres et les valeurs minimales de l'autre, si on se rappelle que, d'une part, les grandes valeurs de l'albédo se produisent là où la nébulosité est forte et formée de nuages s'étendant jusque dans la troposphère moyenne et élevée et que, d'autre part, la face supérieure des nuages est d'autant plus froide qu'elle est plus élevée, de sorte que le rayonnement infrarouge émis atteint alors ses plus petites valeurs. D'une manière plus précise, A est maximal et E minimal près de l'équateur dans la zone de convergence intertropicale, où la nébulosité est très

forte et A est minimal et E maximal au nord et au sud de cette zone, dans les zones tropicales et subtropicales des deux hémisphères, où la nébulosité est très faible (ceinture des hautes pressions subtropicales). Les déserts font évidemment exception à cette règle. D'une manière générale, à partir des parallèles d'environ 20° N et S, A augmente et E diminue vers les pôles. Les moyennes zonales de A et de E , déduites des cartes mensuelles pour les quatre périodes précitées, sont représentées graphiquement en fonction de la latitude aux figures 14 et 15 que M. Winston m'a fort aimablement autorisé à reproduire avant leur prochaine publication dans *World Survey of Climatology*. Les gradients de A et E dans le sens des méridiens sont les plus forts aux latitudes tempérées les moins élevées, c'est-à-dire précisément là où le caractère barocline de la troposphère inférieure est le plus accusé.

Si, au lieu de cartes mensuelles du rayonnement infrarouge émis par le système Terre-atmosphère, on analyse des cartes journalières, on constate que la configuration des lignes d'égale énergie émise, exprimée en 10^{-3} cal cm^{-2} min^{-1} , ressemble étrangement à celle des isobares au niveau moyen des mers. Comme la plupart des nuages sont associés aux cyclones et les ciels peu nuageux ou sereins, aux anticyclones, les plus petites valeurs de l'énergie infrarouge émise se produisent dans les régions de basse pression et les plus grandes, dans les régions de haute pression. Cette forte corrélation entre les valeurs journalières de E et celles de la pression réduite au niveau moyen des mers permet d'améliorer considérablement le tracé des cartes d'isobares à ce niveau au-dessus des océans là où les observations en surface sont tout à fait insuffisantes.

De l'intensité du rayonnement infrarouge émis dans l'intervalle de longueur d'onde de 8 à 12 μ , intervalle appelé fenêtre de l'atmosphère, on peut déduire la température de la face supérieure des nuages et la température de la surface de la terre, là où il y a des éclaircies. A la figure 16, on trouve une photographie IR de nuages prise de Cosmos-122, le 3 juillet 1966, de 13 h 21 à 13 h 51 (heure de Moscou) et à la figure 17, la carte des isothermes de la face supérieure des nuages et de la surface de la Terre où il n'y a pas de nuages, déduite de la mesure de l'intensité du rayonnement infrarouge dans l'intervalle de longueur d'onde de 8-12 μ . En comparant les

deux documents, on constate que les valeurs minimales de la température coïncident fort bien avec les masses nuageuses. De plus, comme la température diminue linéairement en fonction de l'altitude dans la troposphère, on peut à l'aide de cette carte d'isothermes estimer l'altitude des sommets des nuages.

Enfin les données radiométriques recueillies par TIROS-7 (1963-64) sur l'intensité du rayonnement infrarouge atmosphérique dans la bande d'absorption de l'anhydride carbonique, centrée sur la longueur d'onde de 15μ , ont permis d'étudier le champ de la température de la stratosphère moyenne [2]. L'intensité de cette émission en fonction de l'altitude présente un maximum prononcé entre les niveaux de 30 et 20 mb. Une étude comparative a d'ailleurs montré que les températures, déduites des mesures de l'énergie infrarouge émise dans la bande d'absorption de 15μ , concordent avec les températures de la couche comprise entre 30 et 20 mb, obtenues à l'aide des radiosondages. C'est pourquoi on a utilisé ces données radiométriques de TIROS-7 pour mettre en évidence les réchauffements qui se produisent dans la stratosphère en hiver et au printemps; par exemple, les trois réchauffements qui ont eu lieu en 1963 dans la stratosphère subantarctique et antarctique du 26 juillet au 13 août (voir figure 18), du 28 août au 20 septembre et du 14 au 21 novembre.

Combinées avec les données des radiosondages de température, les mesures radiométriques effectuées de satellites météorologiques fournissent des renseignements précieux sur le refroidissement différentiel de l'air et l'énergétique de l'atmosphère [7]. A la figure 19, la ligne en traits interrompus représente l'écart (exprimé en mètres) par rapport à la moyenne zonale de l'épaisseur de la couche isobare 1 000-100 mb le long du parallèle de 40° N entre le méridien de 180° et 40° W, le 1^{er} décembre 1959. Les mouvements de l'air étant quasi statiques, cette épaisseur est proportionnelle à la température absolue moyenne de cette couche. Là où la courbe est au-dessus de l'axe des abscisses, il fait plus chaud que là où la courbe se trouve au-dessous de cet axe. La ligne en trait continu représente l'écart (exprimé en 10^{-3} cal cm^{-2} min^{-1}) par rapport à la moyenne zonale du rayonnement infrarouge émis par l'atmosphère le long du même parallèle entre les mêmes

longitudes. Le refroidissement de l'atmosphère, consécutif à cette perte d'énergie rayonnante, est plus intense là où la courbe se trouve au-dessous de l'axe des abscisses et moins intense là où elle est au-dessus de cet axe. On constate ainsi qu'entre les longitudes de 110 et de 170° W, l'air chaud se refroidit moins que l'air froid. Il en résulte un accroissement dans les contrastes de température le long du parallèle de 40° N dans cet intervalle de longitude et par conséquent un accroissement de l'énergie potentielle disponible transformable en énergie cinétique (cyclogenèse).

*
**

Pour terminer, montrons comment à l'aide d'un satellite on peut observer les grands courants atmosphériques. A cet effet, résumons d'abord les résultats obtenus en 1966 et 1967 par les vols expérimentaux de ballons à plafonnement GHOST (Global Horizontal Sounding Technique [12]), organisés par le National Center for Atmospheric Research (Boulder, Colorado, USA) et le Service météorologique de la Nouvelle-Zélande en collaboration avec l'Environmental Science Services Administration (Washington) et les services météorologiques de l'hémisphère Sud [4 et 12]. Le but de ces vols expérimentaux est : 1° de déterminer la durée de vie et la stabilité de ballons gonflés au départ de telle manière qu'ils plafonnent aux niveaux de 500, 300 et 30 mb; 2° de se rendre compte s'il est possible de suspendre des instruments de mesure (pression, température, etc.) à ces ballons; 3° d'étudier le comportement d'un essaim de tels ballons. En effet, le système de sondage GHOST n'est économique que si d'une part la durée de vie des ballons est suffisamment longue (six mois au moins) et si d'autre part les ballons ne tendent pas à se rassembler dans certaines régions. S'ils tendaient à se grouper en un essaim, il faudrait augmenter leur nombre afin d'obtenir une description adéquate des courants atmosphériques, ce qui augmenterait le coût de ce système de sondage.

Il s'agit de ballons pressurisés en terphane bilaminé (mylar) de 50 μ d'épaisseur, gonflés à l'hélium. Etant emportés par le vent, leurs trajectoires sont aussi celles suivies par les masses d'air. Un satellite de télécommunication interro-

geant ces ballons-sondes permettrait de les localiser à intervalles de temps réguliers et, par conséquent, de reconstituer leurs trajectoires (cf. plus haut).

Il va de soi que les ballons-sondes à plafonnement ne peuvent constituer un danger pour la navigation aérienne. Fort heureusement, les films minces en mylar sont cassants et ne résistent donc pas au choc, surtout aux températures inférieures à 0° C. Ces films ont en outre un coefficient d'élasticité pratiquement nul et de plus, ils sont imperméables, de sorte qu'on peut construire des ballons pressurisés en mylar, ce qui évite d'utiliser du ballast pondéreux et un dispositif d'échappement du gaz pour maintenir le ballon dans la même surface de masse volumique constante (ballons à masse et à volume constants). D'autre part, les techniques micro-électroniques modernes permettent de miniaturiser la sonde et l'émetteur suspendus au ballon. Ainsi, un concours heureux de circonstances, résultant des progrès technologiques récents dans trois domaines tout à fait différents; fabrication de films minces inextensibles et imperméables, microélectronique et satellites de télécommunication, a assuré le succès de l'expérience GHOST.

Les ballons, qu'on fait flotter au niveau de 500 mb, pèsent 1 100 g avec la nacelle et l'équipement. Cet équipement, qui ne pèse que 90 g, comprend un émetteur radio miniature, alimenté par des piles solaires. Le jour, l'émetteur émet, sur la fréquence d'environ 15 025 kilocycles par seconde, un signal d'identification dont la durée de transmission est réglée par une cellule photoélectrique dont la résistance est fonction de la hauteur du Soleil. Ce signal est audible à 10 000 km de distance. A la surface du globe, toute personne disposant d'un récepteur, d'un chronomètre et d'une table des hauteurs du Soleil peut déterminer, à l'aide des hauteurs relevées à deux ou trois heures d'intervalle, la position d'un ballon à 100 km près. Cette technique de localisation, basée sur le principe de la navigation à l'aide du Soleil, n'est évidemment applicable que le jour; elle ne donne de bons résultats que lorsque la hauteur du Soleil ne dépasse pas 60°. Elle a été mise au point uniquement dans le but de réduire le plus possible les frais de vols expérimentaux. L'intention est évidemment d'utiliser à cet effet un satellite de télécommunication (cf. plus haut).

On obtiendra ainsi non seulement une plus grande précision dans la localisation des ballons, qui pourra alors se faire de nuit comme de jour. A cet égard, signalons que des expériences sont prévues avec un satellite du type Nimbus qui sera lancé au cours de la période 1968-70. L'intention est d'étudier, aux basses latitudes, la circulation de l'air dans la troposphère et la stratosphère et, plus particulièrement, les courants-jets subtropicaux ainsi que la migration de l'air à travers l'équateur.

Une dizaine de ballons plafonnant au niveau de 500 mb (théoriquement ces ballons flottent au niveau où la masse volumique de l'air est de $0,692 \text{ kg m}^{-3}$, c'est-à-dire où la masse volumique de l'air est égale à celle de l'atmosphère standard au niveau de 500 mb, mais en raison du poids de l'émetteur ces ballons flottent en réalité à un niveau un peu inférieur où la masse volumique est de $0,697 \text{ kg-m}^{-3}$) ont été lancés en mars 1966 de Christchurch (Nouvelle Zélande). Ils sont tous retombés à la surface de la Terre après quelques jours de vol par suite du givrage. La plus longue durée de vie fut de 19 jours seulement. Des efforts pour surmonter l'obstacle du givrage des ballons sont en cours.

Par contre, les vols à 200 mb furent un succès. Une cinquantaine de ballons, de 2,50 m de diamètre, gonflés pour flotter à ce niveau (masse volumique standard de $0,321 \text{ kg m}^{-3}$) ont été lancés d'avril 1966 à février 1967, ils ne se sont pas écartés de plus de 100 m de ce niveau et ont eu une durée de vie moyenne de 70 jours. Certains ont tenu l'air pendant près de 250 jours. Le ballon lancé de Christchurch, le 18 avril 1966, a plafonné au niveau de 200 mb jusqu'au 4 novembre 1966, date à laquelle il est tombé dans l'Atlantique Sud, après avoir tourné 17 fois autour de la Terre. Le nombre de ballons plafonnant à 30 mb, lancés à ce jour, est trop faible pour que l'on puisse considérer l'expérience comme concluante à ce niveau. La durée de vie de ces ballons semble être beaucoup plus courte que celle des ballons plafonnant à 200 mb vraisemblablement en raison de l'action destructrice de l'ultraviolet solaire sur l'enveloppe. D'autre part, il est beaucoup plus difficile de découvrir les fuites d'un très gros ballon (4 m de diamètre à 30 mb) que celles d'un ballon plus petit (1,50 m de diamètre à 500 mb). Un ballon lancé de

Christchurch le 15 décembre 1966 s'est déplacé au niveau de 30 mb vers l'WSW jusqu'à la latitude de 50° S, puis vers le SW jusqu'au large du continent antarctique, qu'il a atteint après une semaine de vol; il a ensuite contourné en 25 jours le pôle Sud au-dessus de l'Antarctique en survolant la région côtière; le 6 février 1967, ce ballon tenait toujours l'air.

La figure 20 reproduit la trajectoire suivie au niveau de 200 mb par le ballon lancé de Christchurch le 30 mars 1966 au cours des 49 premiers jours de son vol au-dessus de la zone tempérée australe.

Jusqu'ici, on n'a pas constaté aux niveaux de 500 et 200 mb que les ballons ont une tendance à se rapprocher les uns des autres de manière à former une grappe. A 200 mb, les ballons lancés de Christchurch ont tous décrit des trajectoires circumpolaires sinusoïdales comprises entre les latitudes limites de 15° et de 65° S. Il semble donc qu'il suffirait de quatre ou de cinq ballons flottants, lancés de stations éloignées d'un millier de kilomètres dans le sens N→S, pour obtenir une description adéquate du champ du courant des régions tempérées australes au niveau de 200 mb.

Le projet français Eole [12] se propose d'établir un réseau de 500 ballons à plafonnement équipés de radiosondes (pression, température et degré hygrométrique de l'air), et interrogés deux fois chaque jour par un satellite de télécommunication, lors de deux passages successifs de jour du satellite (c'est-à-dire, à environ 100 min d'intervalle), et cela afin de déterminer chaque jour un vent moyen pour une période de 100 min et un point de la trajectoire de chacun des ballons [2].

Le projet Eole comporte deux programmes A et B. Le programme A prévoit l'étude de la circulation atmosphérique au niveau de 300 mb de la zone tempérée australe et le programme B, l'étude de la circulation atmosphérique de la zone tropicale (entre les latitudes de 25° N et S) aux niveaux de 850, 300 et 100 mb. Les ballons du programme A seront lancés de cinq stations réparties, le long d'un méridien, de 10° en 10° de latitude. Pour l'exécution aux basses latitudes du programme B, il faudra une plus grande densité de stations de lancer.

La technologie spatiale et l'électronique des circuits intégrés, dont les progrès étonnants conditionnent le succès des recherches spatiales, ont décuplé les moyens d'explorer l'atmosphère. D'une part, les satellites artificiels permettent d'observer directement et globalement les phénomènes atmosphériques d'échelle planétaire. D'autre part, grâce aux ordinateurs électroniques, il devient possible de traiter le volume énorme de données que les techniques modernes de télémétrie permettent de recueillir. Toutes les ressources de l'analyse statistique et numérique moderne sont indispensables tant à la recherche qu'au service public en météorologie.

Quel que soit le choix des moyens que les facteurs économiques imposeront aux météorologistes pour réaliser la Veille météorologique mondiale, il ne fait pas de doute que les satellites artificiels et les ordinateurs électroniques joueront un rôle essentiel dans le nouveau système mondial d'observations et de traitement des données d'observation.

Pour la première fois dans l'histoire de la météorologie, toutes les conditions se trouvent réunies pour aborder une étude globale de l'atmosphère terrestre.

*
* *

Je tiens à exprimer ici ma vive reconnaissance à Messieurs V. A. Bougaev (URSS) et S. Fritz (EUA), qui fort aimablement ont mis à ma disposition une abondante documentation photographique et graphique dont une sélection illustre cet article (fig. 7, 8, 9, 16, 17 et fig. 4, 5, 6, 10, 11, 12, 14, 15). Je dois la figure 13 à l'obligeance de la National Aeronautics and Space Administration et la figure 1 à celle de l'Environmental Science Services Administration des Etats-Unis. Le secrétariat de l'Organisation météorologique mondiale a bien voulu me procurer une copie des clichés des figures 2, 3, et 20.

Uccle, le 22 novembre 1967.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] ANDERSON, R. K., FERGUSON, E. W. and OLIVER, V. J., « The use of satellite pictures in weather analysis and forecasting », *WMO - Technical Note*, n° 75, Genève, 1966, 184 pages.
- [2] BELMONT, A. D., NICHOLAS, G. W. and SHEN, W. C., *Stratospheric Circulation Studies based on TIROS-VII 15 - Micron Data*, Control Data Corporation, Minneapolis, 1967.
- [3] FRITZ, S., « Pictures from meteorological satellites and their interpretations », *Space Science Reviews*, 3, 1964, 541-580.
- [4] LALLY, V. E., LICHFIELD, E. W., SOLOT, S. B., « L'expérience GHOST dans l'hémisphère Sud », *Bulletin de l'OMM*, 15, 1966, 136-140.
- [5] NASA, *Significant Achievements in Satellite Meteorology 1958-1964*, Washington, 1966, 141 pages.
- [6] RADOS, R. M., « The evolution of the TIROS meteorological satellite operational system », *Bull. Am. Meteor. Soc.*, 48, 1967, 326-337.
- [7] SUOMI, V. E., « Differential cooling from satellite observations », *Proc. of the Intern. Satellite Workshop, NASA-Weather Bureau*, Washington, 1961, 139-152.
- [8] VAN MIEGHEM, J., « La Veille météorologique mondiale », *Ciel et Terre*, 1966, 221-228.
- [9] VETLOV, I. P., « Renseignements météorologiques reçus du satellite Cosmos-122 », *Bull. de l'OMM*, 15, 1966, 200-205.
- [10] WEXLER, H., *Meteorology Science in Space*, New York, 1961, 139-155.
- [11] WINSTON, J. S., « Planetary-scale characteristics of monthly mean long-wave radiation and albedo and year-to-year variations », *Monthly Weather Review*, 95/5 (1967), 235-256.
- [12] W.M.O., « The role of meteorological satellites in the World Weather Watch », *WWW-Planning Report*, n° 18, Genève, 1967. 38 pages.

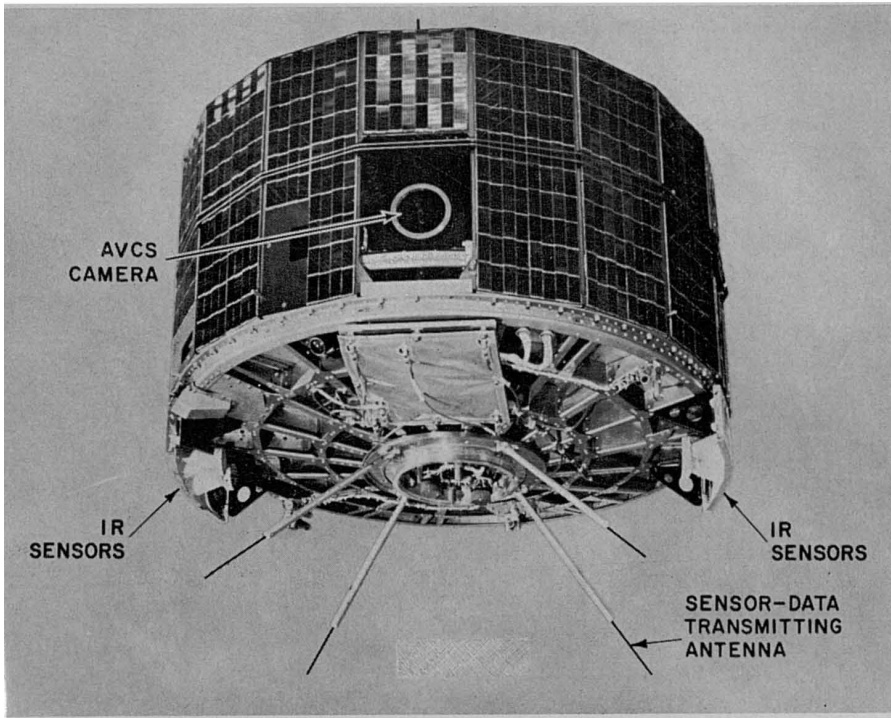


FIG. 1. — Le satellite opérationnel américain ESSA-3, du type TIROS (satellites de recherche).

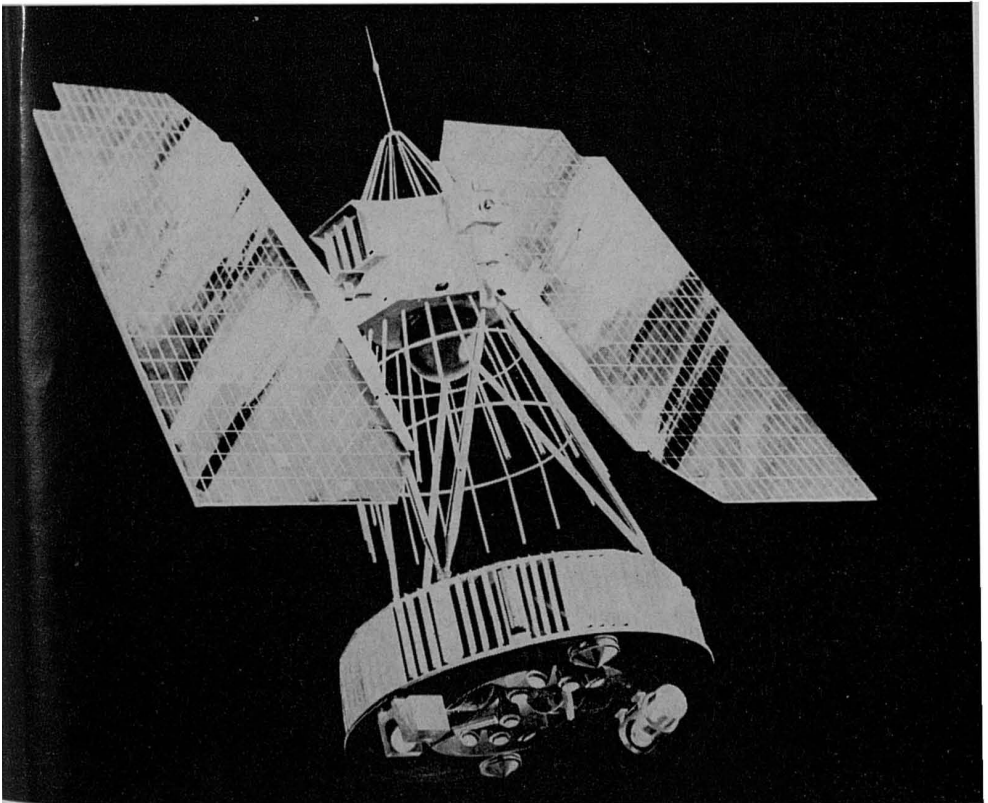


FIG. 2. — Le satellite américain de recherche Nimbus.

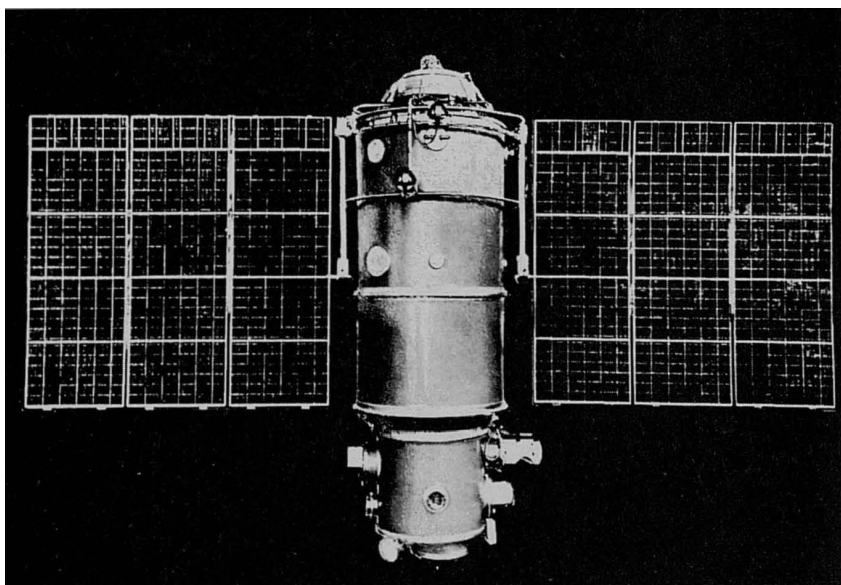


FIG. 3. — Le satellite soviétique de recherche Cosmos-122.

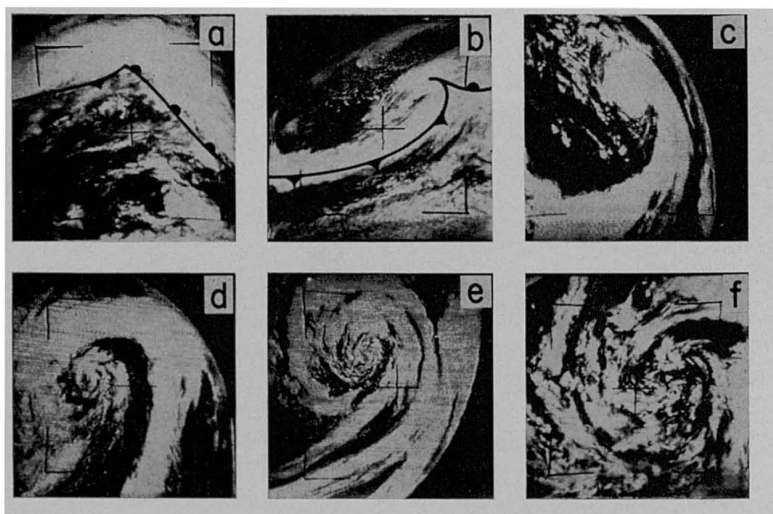


FIG. 4. — Les stades de l'évolution d'un cyclone des régions tempérées, représentés à l'aide de photographies de nuages prises de satellites américains du type TIROS.

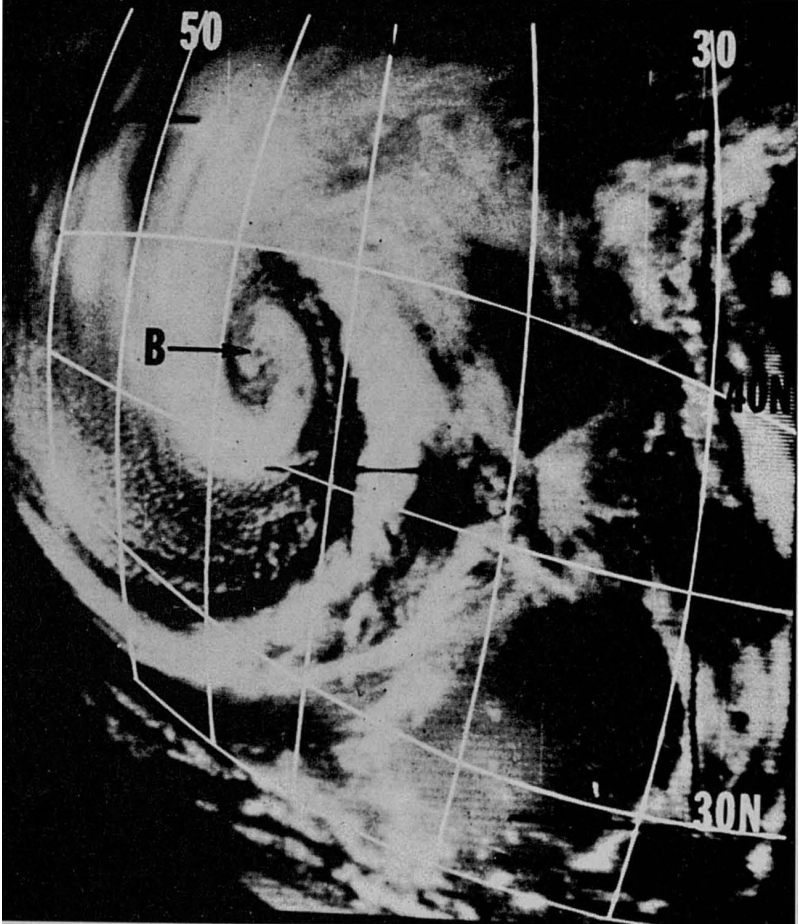


FIG. 5. — Le système nuageux d'un cyclone profond au-dessus de l'Atlantique Nord, le 16 février 1965 (TIROS-9).

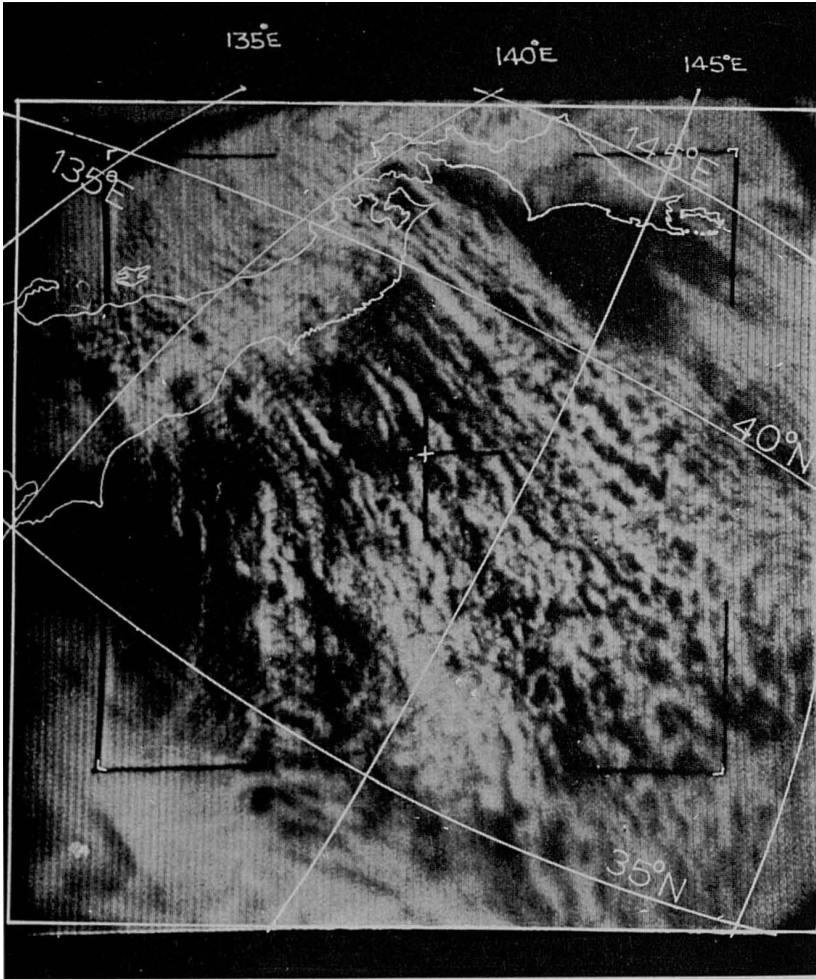


FIG. 6. — Cumulus en files au-dessus du nord-ouest du Pacifique avec ondes orographiques au large des côtes du Japon le 15 janvier 1964 (TIROS-7).

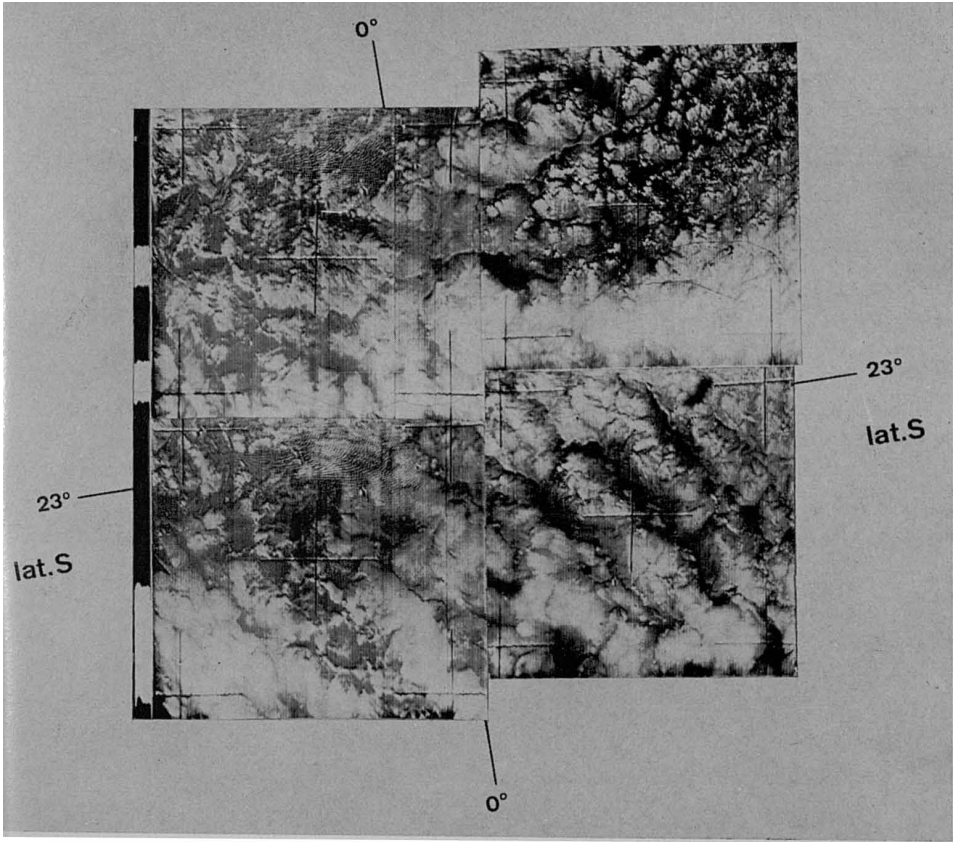


FIG. 7. — Une nappe de stratocumulus au-dessus de l'Atlantique Sud, le 24 mars 1967 (Cosmos-144).

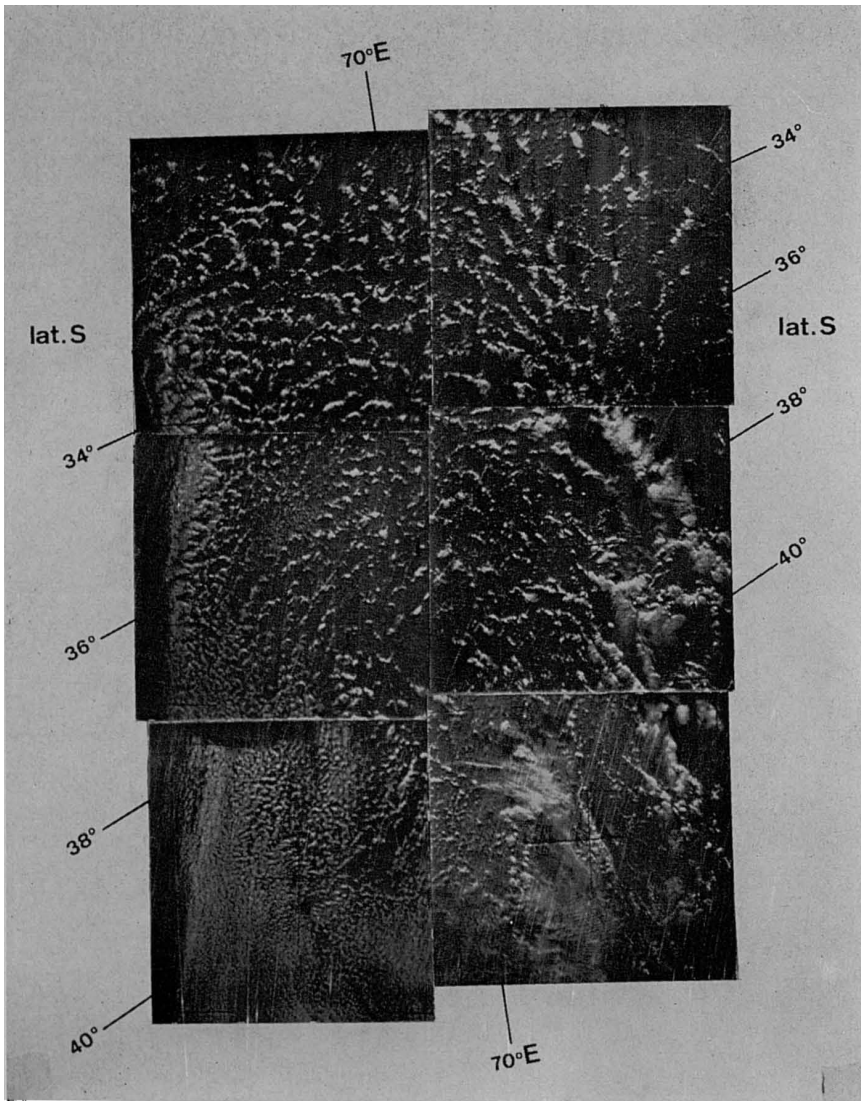


FIG. 8. — Cellules convectives ouvertes au-dessus de l'Océan indien austral, le 16 juin 1967 (Cosmos-144).

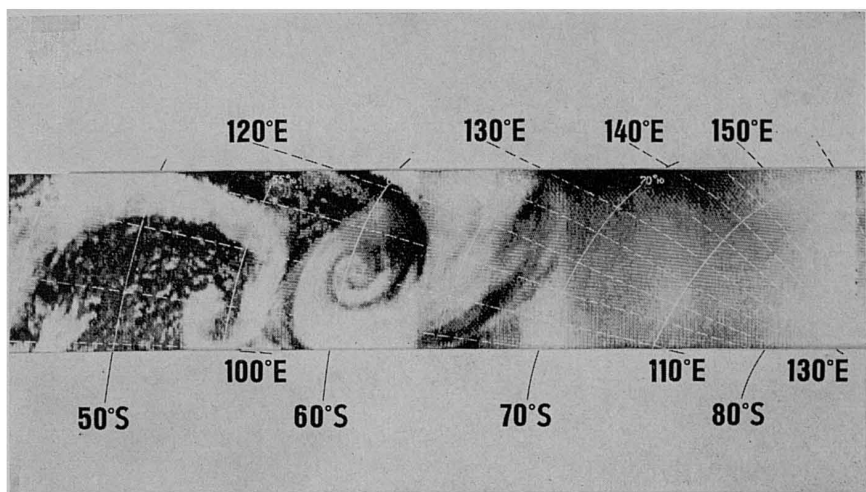


FIG. 9. — Photographie IR de systèmes nuageux au-dessus des mers australes et de l'Antarctique, le 13 avril 1967 (Cosmos-144).

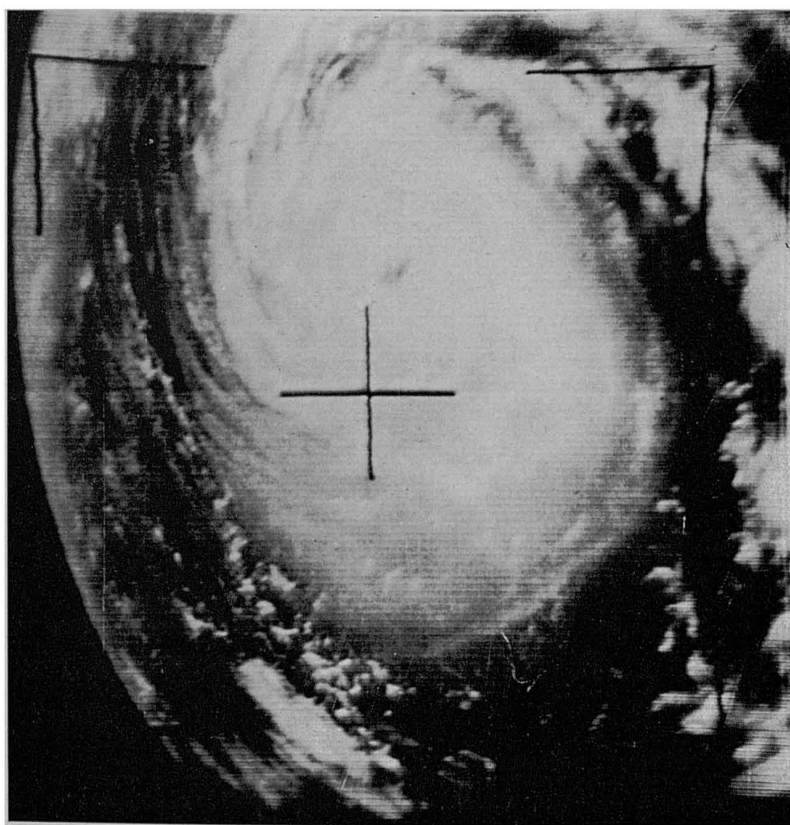


FIG. 10. — Photographie TV des nuages associés à un cyclone tropical au-dessus du Pacifique Nord, le 31 août 1962 (TIROS-5).

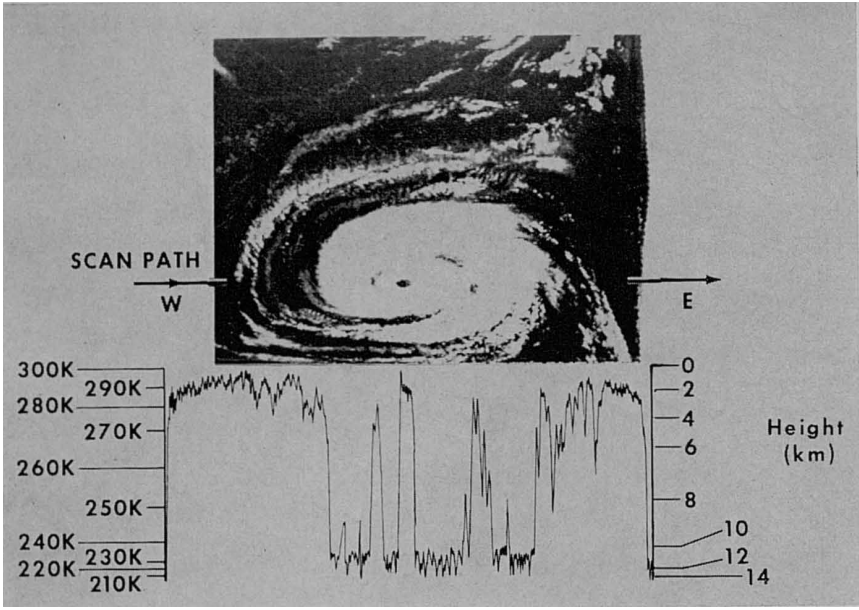
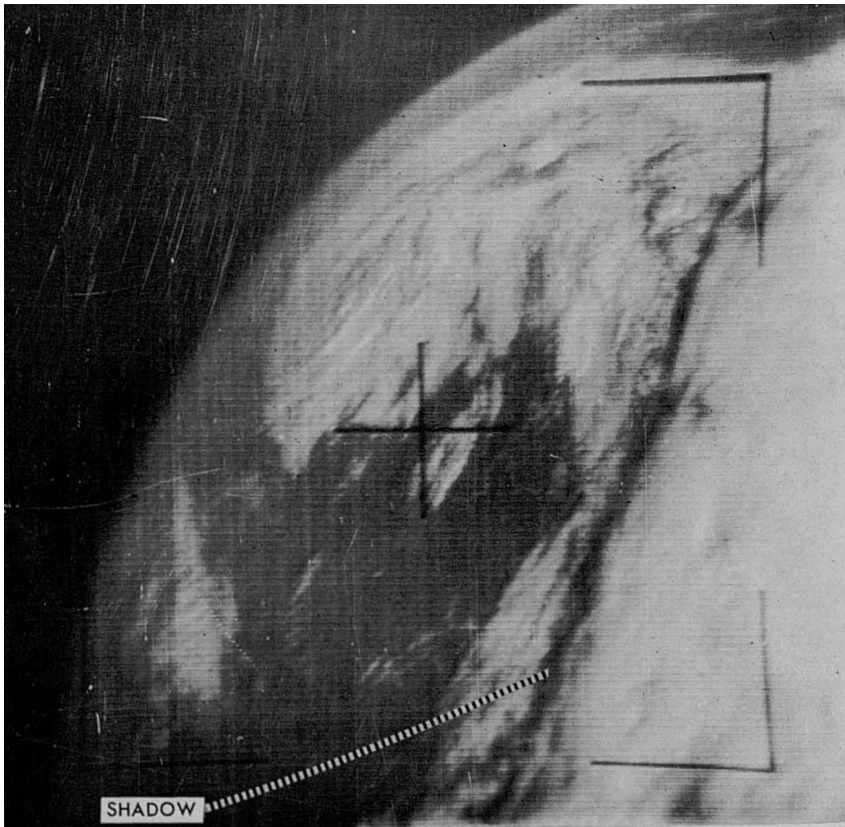


Fig. 11. — Photographie IR des nuages associés à un cyclone tropical au-dessus de l'Atlantique Nord, le 18 septembre 1964, avec l'enregistrement analogique d'un seul balayage du radiomètre de l'horizon ouest (W) à l'horizon est (E) (Nimbus-1).



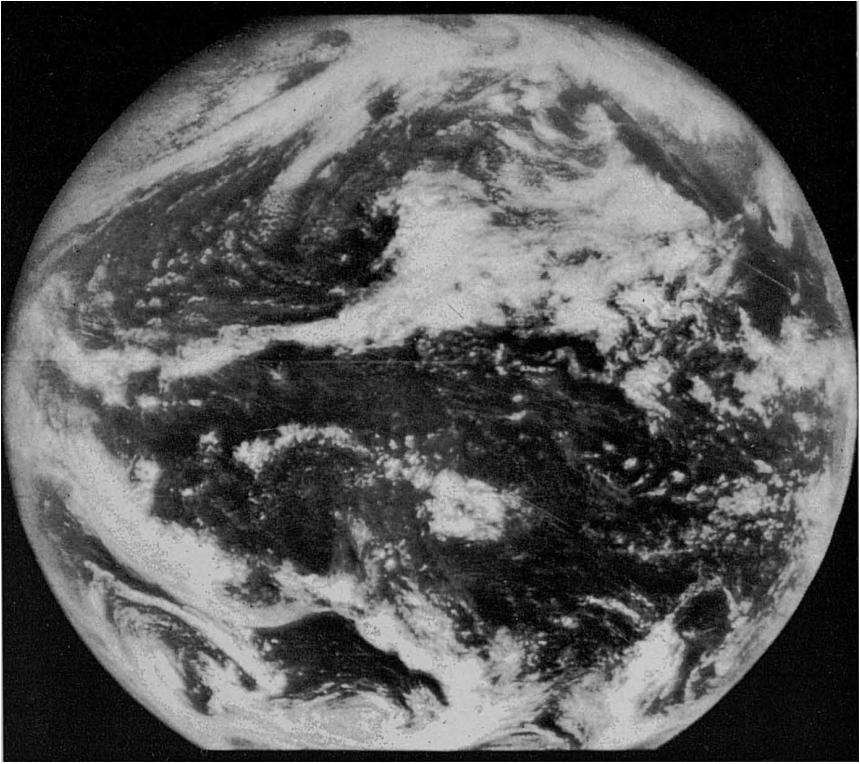


FIG. 13. — Photographie de la nébulosité de la côte ouest des Etats-Unis à l'Australie, prise du satellite géostationnaire américain ATS-1, au-dessus du Pacifique à une altitude de 37 000 km, le 28 décembre 1966.

FIG. 12. — L'existence de deux couches de nuages superposées au-dessus des Etats-Unis, le 4 octobre 1962, mise en évidence par l'ombre projetée (shadow) par la couche supérieure sur la couche inférieure; le bord de la couche supérieure (un voile de cirrus) longe l'axe d'un courant-jet (TIROS-5).

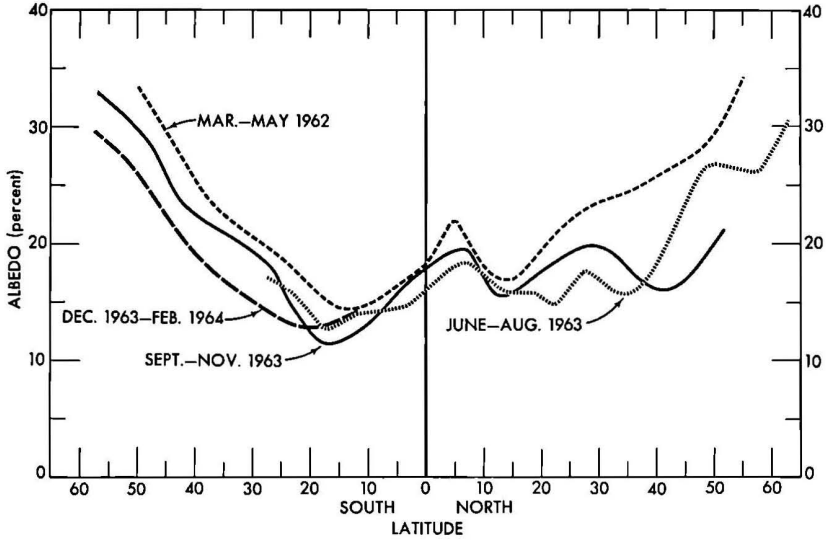


FIG. 14. — Moyennes zonales saisonnières de l'albedo A du système Terre-atmosphère, exprimées en pour cent en fonction de la latitude.

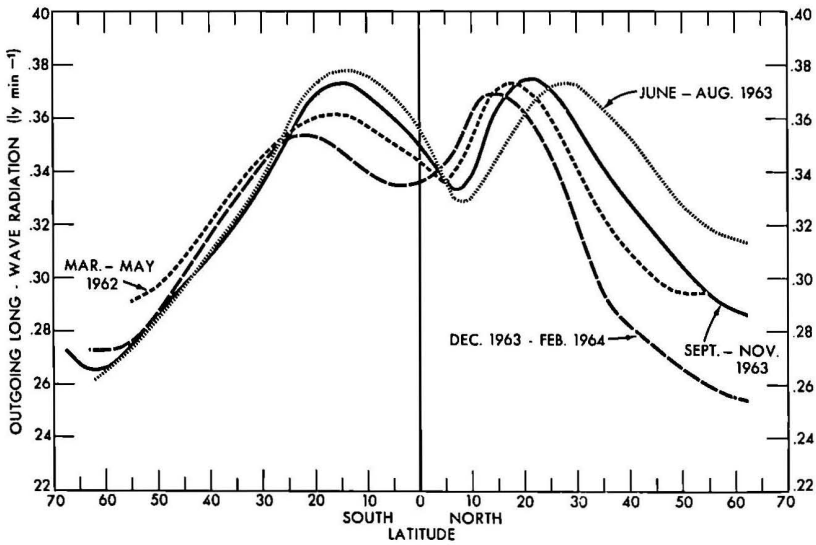
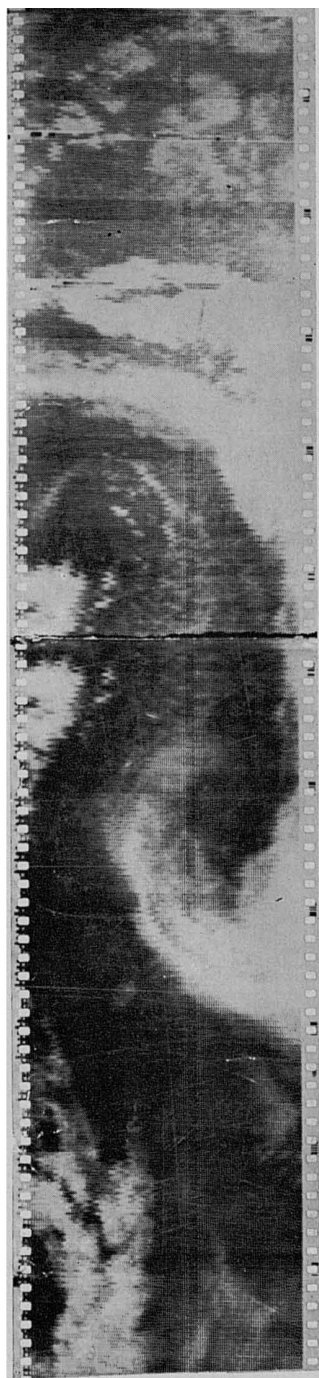


FIG. 15. — Moyennes zonales saisonnières du rayonnement infrarouge E émis par le système Terre-atmosphère, exprimées en cal cm⁻² min⁻¹, en fonction de la latitude.

FIG. 16.
Nébulosité au-dessus de l'Atlantique
Sud, le 3 juillet 1966 (Cosmos-122).



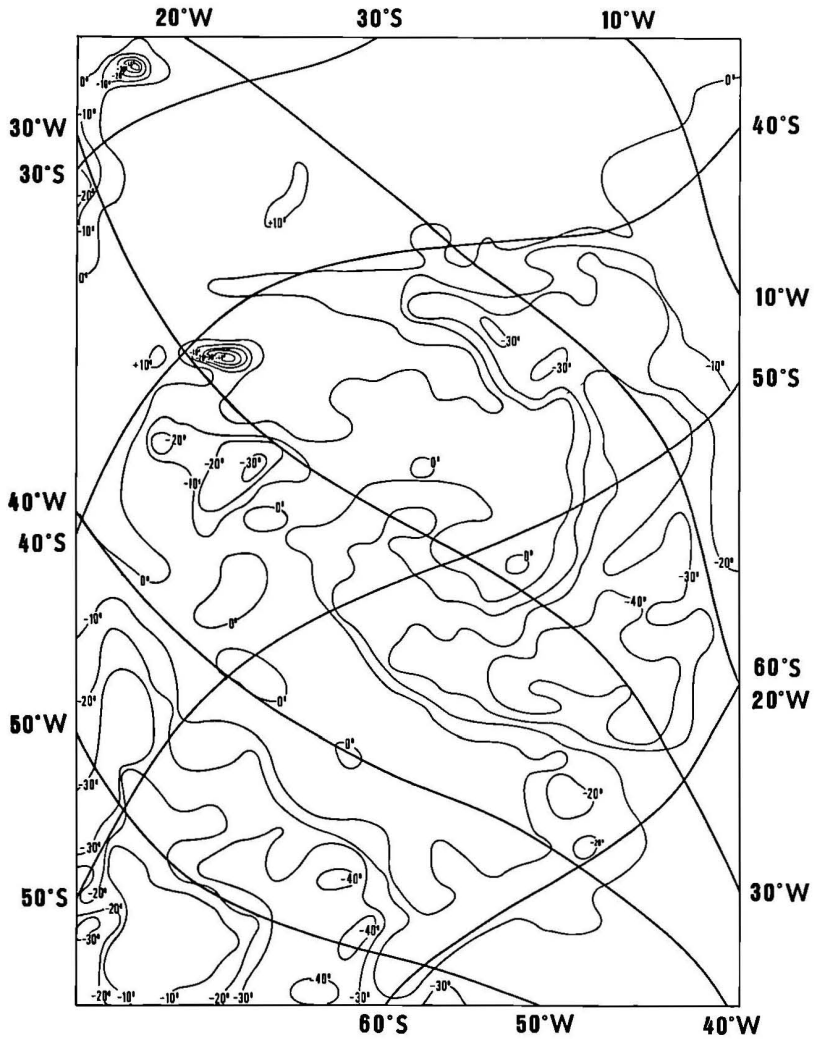


FIG. 17. — Isothermes, cotées en degrés Celsius, de la face supérieure des nuages représentés à la figure 16 et de la surface de la Terre dans les éclaircies. Les parallèles de 30° à 60° S, et les méridiens de 10° à 50° W sont représentés à l'aide de traits plus épais que les isothermes (les figures 16 et 17 n'ont pas été rectifiées). Les isothermes de -30 et -40° C à droite sur la figure 17 correspondent aux parties les plus élevées des nuages à droite sur la figure 16.

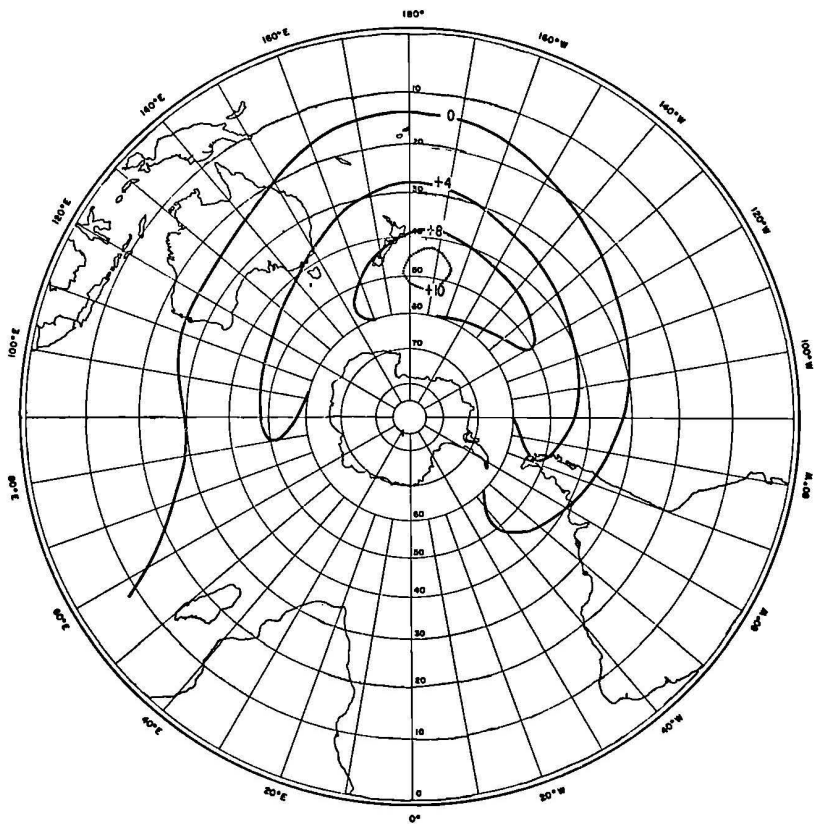


FIG. 18. — Réchauffement de la stratosphère subantarctique en hiver. Il s'agit du réchauffement, exprimé en degrés Celsius de la couche 30-20 mb du 26 juillet au 13 août 1963 (TIROS-7).

(a) DEC. 1, 1959 40° N

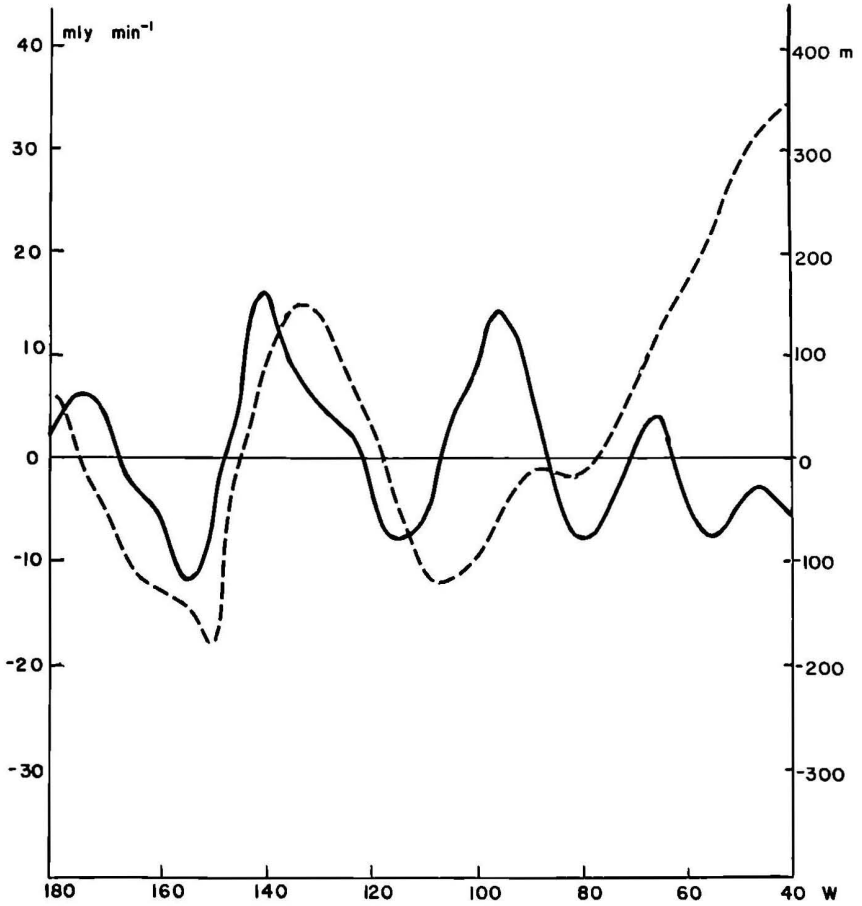
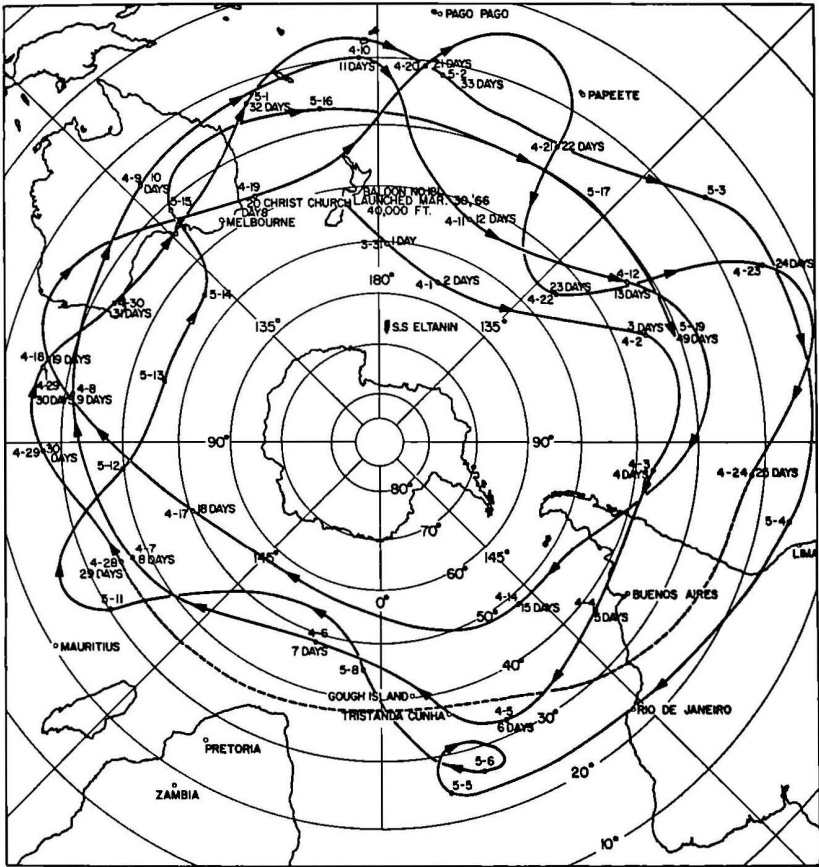


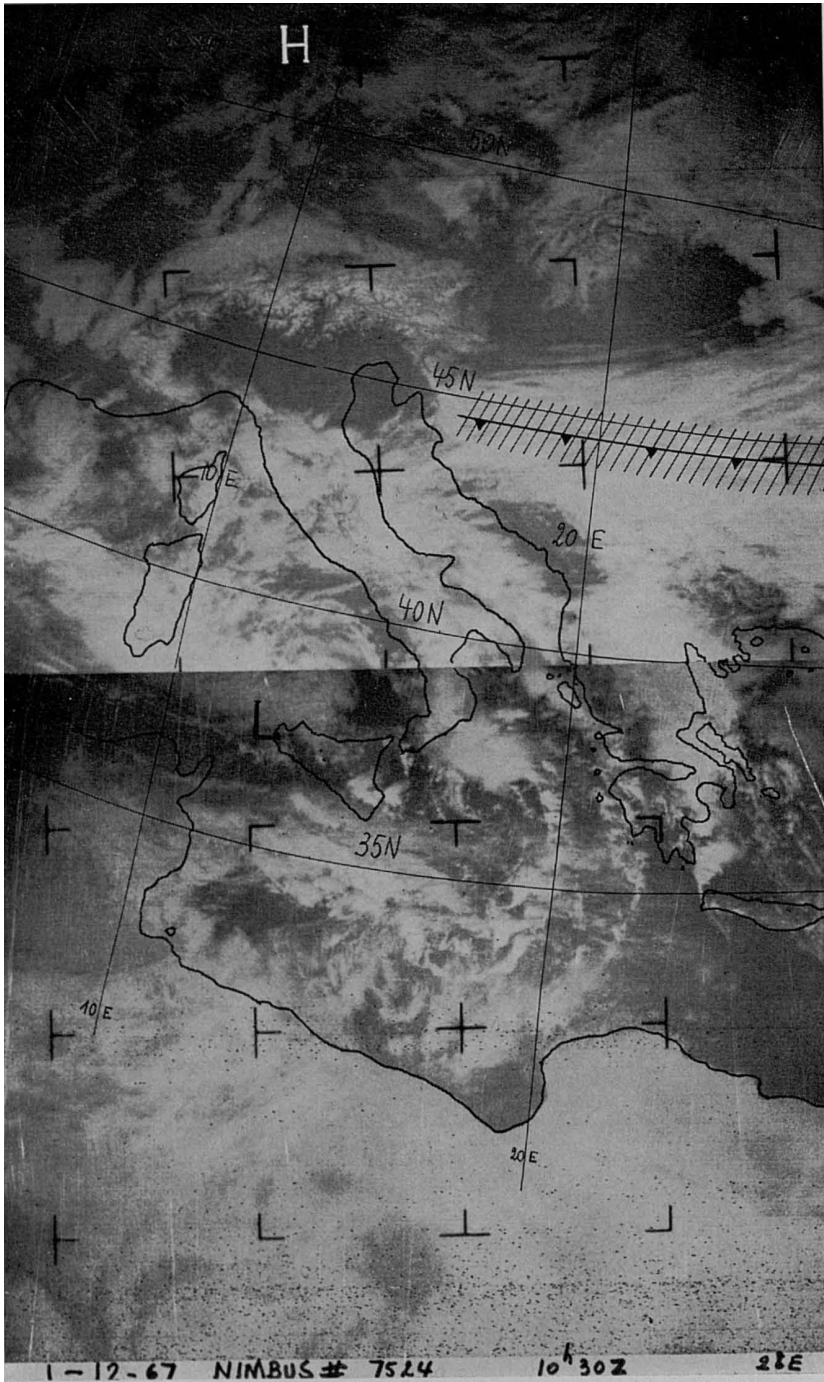
FIG. 19. — Corrélation entre le refroidissement différentiel (courbe en trait continu) et la température moyenne de la couche 1 000-100 mb, le long du parallèle de 40° N entre les méridiens de 180° et de 40° W, le 1^{er} décembre 1959 (Explorer-7).



Ghost Balloon Trajectory (200 mb) Balloon N° 18185. Launch date, March 30 1966

FIG. 20. — Trajectoire au niveau de 200 mb du ballon à plafonnement, lancé de Christchurch (Nouvelle-Zélande), le 30 mars 1966, pendant les quarante-neuf premiers jours de son vol au-dessus des mers australes.

FIG. 21. — Mosaïque formée de deux photographies de nuages prises au-dessus de l'Afrique du Nord, de la Méditerranée et de l'Europe méridionale et centrale au cours du passage n° 7524 de Nimbus-2, le 1^{er} décembre 1967 à 10 h 30 TU, à une altitude de 1 120 km, et reçues par la station APT de l'Institut royal météorologique de Belgique, à Uccle. Au sud de l'Italie on aperçoit un système de nuages élevés et moyens, associés à une dépression L dont le centre se trouve au NW de la Sicile et, sur les Balkans, la nappe nuageuse d'un front d'altitude en voie de disparition (frontolyse). Un anticyclone, dont le centre se trouve en H, recouvre l'Europe occidentale. Les contours géographiques ont été renforcés, un réseau de parallèles et de méridiens a été dessiné sur les photos, ainsi que l'extrémité du front froid



du cyclone qui a précédé l'anticyclone H; ce front s'étend plus à l'est. On peut constater la présence de neige sur les Alpes. La teinte sombre dans le N provient du déficit en lumière solaire à cette époque de l'année et la teinte claire dans le Sud, de l'albédo élevé du sable (Sahara).

« Albums d'idées »
(1934)

par E. NOULET,
Professeur honoraire de l'Université de Bruxelles

C'est le titre que Paul Valéry avait trouvé pour synthétiser la masse innombrable et diverse de ses notes matinales, n'imaginant pas sans doute qu'on pût les appeler simplement et heureusement d'ailleurs, les *Cahiers*.

On le rencontre, mis en évidence page 657 du *Cahier XVII*. Au-dessous : *Voilà le titre*. Des doubles traits encadrent de leur rectangle isolant les deux notations.

... *Albums*, le pluriel parce qu'il savait déjà à cette date que la collection finirait seulement avec sa vie. Albums à feuilleter puisqu'il ne s'agit pas de texte suivi, mais de remarques jetées en tous sens sur la page, toujours différentes les unes des autres. Et de même qu'un album ordinaire peut grouper les images d'un même personnage, dans ces albums-ci, il arrive souvent qu'un même sujet revienne sous des formes nouvelles, lesquelles peuvent se ressembler et se rassembler.

... *d'idées*. Ah! ce mot descriptif, indicatif, significatif, remarquable, irréfutable! Idées, surgies chaque matin, suivant l'humeur du jour! Idées, seules dignes d'une préoccupation renouvelée, sujets exclusifs d'attention, objet du seul amour, maîtresses de l'âme, idées!

Etant donnée la prochaine publication des *Cahiers* en édition courante, il m'a paru intéressant de suivre une année dans son déroulement chronologique, au jour le jour; en somme de faire, pour cette seule année ce qu'Edmée de la Rochefoucauld a senti la nécessité, et eut le courage de poursuivre au fur et à mesure de l'apparition des 29 tomes de l'édition du C.N.R.S.

C'est que l'édition courante, si mes renseignements sont exacts, ne reproduira pas la succession intégrale des années, mais un choix thématique, forcément moins long, plus ordonné il est vrai, plus utile peut-être à consulter.

Si, malgré soi, on relie les thèmes semblables, s'écartant de l'ordre chronologique, c'est toutefois l'ordre ou le désordre chronologique réel qui est de toute façon essentiel et démonstratif, qui fait le prix et l'extraordinaire valeur de ce journal de l'esprit.

J'ai choisi de décrire l'année 1934 pour aucun autre motif que, assez éloignée des événements de la jeunesse, assez éloignée des années plus attendries de la vieillesse, elle représente mieux, dans toute sa force, la maturité triomphante. Je crois à l'homme qui devient ce qu'il veut être, qui a enfin négligé l'accident pour ne retenir que ce qui profondément, continûment, résolument, alimente, excite, une passion centrale. J'appelle passion centrale une passion dévorante, celle qui absorbe les autres, pouvant s'appeler aussi vocation, destin, création, raison et raison de vivre.

En 1934, Valéry a 63 ans. La considération de l'âge mise à part, le hasard a décidé, m'offrant une année peu agrémentée de ces dessins et de ces aquarelles qui aèrent d'autres tomes, une année dont le texte remplit toutes ses pages, spécialement austère et, par conséquent, caractéristique des autres cinquante années. J'ai accepté. Ce qui, me disais-je, se déduira de 1934 ne dépendra donc ni d'une thèse préconçue, ni d'un commentateur avide d'originalité, si paradoxal, si brillant fût-il. C'est important, cette rectitude des déductions. Lassés d'un Valéry difficile et authentiquement poète de l'intelligence ⁽¹⁾, ennuyés de répéter après d'autres les mêmes formules, certains critiques sacrifient à la mode montrant en Valéry un homme mû par des valeurs irrationnelles, et, sur la foi, dans 30 000 pages, de rares et courtes notations, disons, sentimentales, fabriquent l'image de celui qu'il ne fut pas.

Je ne dis pas que les sentiments n'ont pas compté dans la vie de Valéry. C'est une autre question à laquelle ce ne sont pas ses écrits qui répondent. Pour l'éveil quotidien, néanmoins,

⁽¹⁾ *Poesia dello Intellecto* (II, 54). Valéry résumait ainsi en italien le but de son ambition. Je ne pouvais connaître, en 1927, cette éclatante confirmation de ma thèse et de ma propre formule.

durant près d'un demi-siècle, ils n'ont compté qu'à condition de pouvoir se convertir en valeurs transformables ou utilisables dans son « système ». Celui-ci, intégration constante des valeurs vitales aux valeurs de temps et de langage, les engrène dans un cycle ou une phase modifiable et par suite calculable. Exemple frappant : le 5 décembre 1934, il apprend par téléphone la mort de Catherine P. Là-dessus, il griffonne quatre lignes dont deux en italien. (Il use, en effet, volontiers, de sa langue maternelle dès qu'il s'agit de questions personnelles.) Cependant, et malgré l'importance du souvenir ainsi réveillé, aucun autre commentaire. Après un espace blanc qu'il faut peut-être remplir mentalement, il continue la page, d'abord par le dessin de sa main gauche tenant la cigarette, puis de « l'idée » du jour, idée tout indifférente à la nouvelle qui vient sans doute de le bouleverser, mais toute présente à l'attention réelle et vivante. Je la transcris afin qu'on en voie bien l'absence de lien avec l'événement affectif :

Poésie *artiste*. Je nomme ainsi celle qui se fait avec des idées — de formes

Ma « poésie » faite d'idées — c'est-à-dire de solutions

En somme la difficulté plus importante et plus... féconde que les facilités dans « ma poésie »...

« Littérature » — Le « description » me fait l'effet d'une denrée littéraire qui se vend au kilo. (p. 694)

Autre exemple : entre le 18 septembre et le 27 (soit de la p. 659 à 681) Valéry fait un séjour à Londres, dûment consigné. Au milieu de la nomenclature des réceptions, des visites, des honneurs qu'on lui rend, des personnages de la haute société dont il ne tire, à les rencontrer, aucune vanité, imperturbable, seul devant son *Cahier* en cours, il poursuit la notation de ses idées matinales :

Les réflexions, et recherches de la pensée constituent une éducation du *cerveau* — en appelant *cerveau*, ce qui contracte, conserve, fournit à chaque fois, des *compléments* (plus ou moins adéquats); de la *présence* et de l'*absence*; de la *transformation* (étrange durée); de la *généralisation* — des formes. *Ce qui réagit à ce qu'il produit* — *Ce pour qui et en qui* — un « temps » — des « vitesses », sont des *équivalents* à des « idées », à des actions mentales. (p. 684)

Et même, la frivolité vécue semble accélérer en lui le mouvement désintéressé de la pensée car l'on voit se multiplier

durant cette quinzaine londonienne le sigle θ dont on sait qu'il affecte les questions métaphysiques, l'âme et la foi.

Mon ambition est donc de décrire une année des *Cahiers*, telle quelle, d'en tirer des conclusions valables pour toutes les autres années et que son Ombre — ou son Ange — ne renierait pas. En somme, essayer d'être juste.

Il nous faut donc le feuilleter, l'*Album d'idées* de 1934. Mieux, le lire. Le lire, l'esprit non dirigé ou cherchant des preuves, mais l'esprit vide et disponible. Il commence à la dernière page du tome 16 par une de ces exceptions rarissimes, soit par une notation de circonstance : un dîner chez Jouvenel, daté du 3 janvier 1934. Valéry en nomme les convives, « atmosphère de ministres », mais surtout décrit « le désarroi de tout ce gouvernement qui n'a ni forces, ni idées, ni rien ». Ensuite, après un grand blanc et un long trait de plume d'un côté à l'autre de la page, comme pour indiquer qu'on entre dans un autre univers, comme pour séparer une vaine contingence de la réflexion suivante, essentielle :

En somme, je ne fais et n'ai fait qu'inventer un calcul qui a pour base la distinction φ/ψ et pour types l'acte complet — les accommodations — la substitution...

Cette différence entre le physique et le psychique — et leur différenciation mesurable — n'est pas la seule formule dans laquelle Valéry ait tenté d'enfermer la totalité de ses recherches en même temps que leur nature. Elle annonce à la fois le détail de ses observations et leur direction. Elle caractérise, sans équivoque, l'originalité de son effort et prouve combien il en était conscient. Si l'on veut bien analyser cette synthèse, elle constitue, à elle seule, faite par Valéry lui-même, la réfutation de toutes les démonstrations fantaisistes ou frauduleuses. Synthèse et système auxquels personne n'a le droit de substituer autre chose.

Soulignons-y *inventer*. Car les *Cahiers*, ce journal de l'esprit et d'un esprit, n'est pas un exercice de mémoire consistant lectures savantes ou philosophiques, mais l'exercice d'une faculté d'invention quasi inépuisable, inventant ses propres thèmes et ses propres questions, nourrie tant par la réflexion que par le hasard, tant par le savoir dûment décanté que par l'intuition, en somme par tout ce que désigne le mot *génie*. Ainsi, tout, dans les *Cahiers* est de Valéry et vient de

lui, même si l'on réserve la question des sources. Ce *inventer* où se reconnaît le poète et qui le mesure, revendique donc formellement son droit de fabrication et de possession. Il énonce aussi son plus grand plaisir :

Inventer est délicieux. L'invention est un état délicieux.

Mais elle ne devient tout à fait excitante que dans un domaine résistant, où son acte est organique et non purement développant et successif⁽²⁾.

Il ne faut pas omettre non plus de lier le terme *inventer*, comme il l'a fait lui-même, à celui de *calcul*. L'affaire de Valéry, en effet, n'était ni le commentaire ni la dissertation, mais la mise en équation, qui, introduisant quelque variante, puisse aboutir, résolue, à la détermination d'une constante. Ce mot *calcul* fait penser aux premiers *Cahiers* (1896-1897) remplis de formules algébriques se rapportant, semble-t-il, à la théorie des groupes et des ensembles la plus apte, il est vrai, à s'appliquer aux notions abstraites.

A l'autre bout de l'année 1934, page 702, un *ne ... que*, tout aussi exclusif, se rencontre dans une autre formule-synthèse où Valéry nomme le ressort de son intérêt majeur, et donc de son attention. Avec les deux verbes caractéristiques, *mesurer* et *accroître*, avec l'épithète *conscient*, ajoutée après tiret à *pouvoir mental*, l'on n'osera plus, du moins on l'espère, compter une telle affirmation (dans le sens fort) pour rien :

Il ne m'intéresse que de mesurer et accroître mon pouvoir mental
— conscient.

Revenons à la relation φ - ψ ; il y revient d'ailleurs trop souvent lui-même pour qu'on puisse douter de la constance de son vouloir. C'est ainsi qu'on trouve d'une part, à plusieurs reprises, l'analyse de la perception pure et de ses conséquences (p. 107); d'autre part l'explication ou plutôt l'analyse de la relation φ - ψ . De même, sous le titre *Historique*, il a précisé les circonstances qui l'ont amené à poser cette distinction fondamentale au centre de ses préoccupations (p. 543). Il la donne

(²) Cf. p. 655 : Il n'y a qu'*inventer* qui m'apprenne quelque chose. Ce que j'apprends d'autre sorte, c'est mal entré en moi s'il ne devient occasion d'invention.

d'ailleurs comme une illumination de son esprit, laquelle remonte, faut-il le souligner, à 1892 ^(*) :

J'ai « vu » (à tort ou à raison, phénomène *in-tui-tio* n'en a cure...) jadis (92!) — *tout* le connaître, comprendre, produire, etc., comme pouvant être comparé *en bloc* à une *activité* (sans considérations des objets de cette activité — des valeurs extra-actuelles ou extérieures—) activité *limitée* par une activité d'autre espèce φ , et qui pouvait avec celle-ci avoir des quantités de relations plus ou moins générales, plus ou moins sensibles au sujet ou *conscientes*. Et je pensais que le contenu de tel produit *isolé* ou *isolable* de l'activité ψ (cette isolabilité étant à examiner de très près — en regard du chaos mental) — devait être dans une mesure à déterminer, lié, borné, invisiblement contraint, par ces relations et cette concurrence (φ , ψ). (p. 156)

Chaque fois d'ailleurs qu'il fait allusion à son « système » ou à sa méthode, il paraît soucieux de s'en référer à « la nuit de Gênes » que d'aucuns présentent comme une sorte de crise quasi mystique et qui, en fait, fut le moment, précédé d'inquiétudes et de troubles, d'une détermination farouche sur le plan de la pensée. Ainsi, se persuadant de la nouveauté de ses points de vue, sa formule, la distinction qu'elle implique, si elle lui apparut comme une révélation, lui servit, en tout cas, d'instrument de recherche :

La philosophie a beaucoup embrouillé et retardé ceci en jouant des rêves et des hallucinations et en mettant en doute la distinction du φ et du ψ , base de ma méthode. (p. 388)

Dans un autre « Historique », on voit qu'elle lui sert aussi d'arme de refus :

Je n'aurais jamais inventé de discuter de la *réalité du monde sensible*. Car je n'eusse non plus inventé de donner au mot *réalité* autre sens qu'un sens fini et observable, qui ne donnât lieu à aucune hypostase. — J'aurais cherché par exemple à différencier minutieusement le φ et le ψ (p. 543)

Enfin, sous le titre *Mémoires d'un esprit*, une page dont voici le passage principal :

L'origine du « système » a été la découverte dite des « N+S » et de la formule magique : « *Un mouvement peut émouvoir; un temps, attendre et dissoudre* ». L'*idolatrie* m'apparut, avec les notions du « formel » et du « significatif ».

(*) Autres allusions à 1892-1893 : pp. 156, 226, 295, 388, 531, 560-561.

L'impuissance philosophique m'apparut aussi — Et me parut résulter en particulier de l'usage d'observations vicieuses, combiné avec des idoles du langage commun (hypostatisme; et idoles de formes) — Les entités.

Et le fameux « doute », mal géré, — était une cause de contradictions dans les recherches — Les notions de $(\varphi+\psi)$ et de *travail second* me parurent des lumières.

D'où attitude dépréciante à l'égard de tout ce qui se faisait dans le plan commun.

L'attention, le rêve, la surprise m'occupèrent.

La théorie des *phases* se proposa, s'imposa...

J'avais dû à Poe la révélation de la conciousness c'est-à-dire de l'observation « du second ordre », qui transforme, en somme, (au sens *géométrique*) « l'équation » du présent. (pp. 560-561)

La première chose éclatante dont on soit frappé, à lire l'année 1934, est l'aptitude à définir. Pas une page qui ne contienne une ou deux définitions; pas une phrase commençant par le terme occupant son attention qui ne soit suivie de *est* ou *c'est* (ou quelquefois *consiste en*)

Penser, lit-on page 3, c'est prévoir quelque pensée...

ou, vers la fin du volume :

« Penseur » est celui qui se donne du mal pour penser — qui lutte dans l'ordre des pensées, et qui, d'ailleurs, persiste et peine de la sorte sur des objets dont lui-même, et non les circonstances, fournit la présence à l'esprit et les difficultés. (p. 695)

L'effort du penseur est de détacher son opération mentale de lui-même, comme un homme qui fait une multiplication n'y mêle pas le souvenir de son nom, de son *histoire*. (p. 794)

ailleurs :

Précision, c'est chercher à trouver ce qu'il faut pour éliminer par un *acte* une résistance au cours naturel — laquelle se marque par sensibilité et inégalité : Une fois la *précision* acquise, l'exécution. La précision n'a de sens que par l'exécution. (p. 558)

ou :

La forme est *pureté*, limitation des actions à un domaine *homogène* d'actes sensibles avec répétition et uniformité possibles — s'opposant à l'hétérogène et incohérente et totale transmutation et substitution qui est la propriété de « l'esprit ». (p. 533)

ou :

Obéir, c'est finir un mal dans un moindre.

ou :

La littérature consiste (en tant qu'art de détail) à « exprimer » avec les moyens du langage donné des choses non *prévues* par les conditions de formation des règles et des mots de ce langage, etc. (p. 717)

La copule supprimée, l'idée n'en est pas moins une définition puisque l'identification entre le nominatif et l'attribut se resserre sous forme d'apposition :

la *fugue*, relation entre une mélodie et elle-même, dans un champ auditif — où se distinguer et se confondre, jouent.
Le reconnaissable.
Le même en contraste avec le même.
Contraste du même et du même.
L'être et son image. (p. 527)

Pensée. Penser ? Terme vague — sens fort et sens faible
sens faible — toute production mentale —
sens fort — Production mentale prépondérante, suivie — avec conservation sensible d'*objet principal*. (capital) etc. (p. 500)

Certes, il y a d'autres manières de définir, comme dans ce texte intitulé *Les « Univers »*.

Le nom d'« univers » je le donne ici à tout système de relations dont on peut énumérer les variables, d'une part, et les opérations ou types de transformation d'autre part.
Cette énumération *ferme* l'univers considéré. — Univers des sons — univers des « mots » — univers des individus — univers des actes et opérations — des *forces* — du rêve, etc.,

comme dans celui-ci où le ressort de la définition réside dans l'irrespect ironique des notions conventionnelles :

L'idée de *justice* est au fond une idée de théâtre — de dénouement — de retour à l'équilibre après quoi il n'y a plus rien — On s'en va. Fini le drame. Idée essentiellement populaire — théâtrale.

Vu du dehors, ce flux de définitions peut paraître un jeu. Ce n'est pas pourtant que l'écrivain se soit proposé de définir à tout coup. Au contraire, les définitions semblent, si j'ose dire, spontanées. Nullement délibérées, elles sont la forme que prend une pensée qui, dans son désir de précision, de netteté et de rigueur intellectuelle, cherche d'instinct, à travers les modalités, à éliminer le circonstanciel, à grouper les symétries, à mesurer les arithmies, à trouver, dans la diversité des apparences, le commun diviseur, pour cerner enfin et nommer le substantiel.

Pour Valéry, la définition est donc, d'un mouvement direct, son mode de penser et la tendance même de son esprit.

Il faudrait toujours, selon lui, partir de définitions ou y aboutir. L'on sait, au surplus, que ce qu'il reproche à la philosophie, c'est de ne point définir les mots dont elle se sert, par suite de mal poser les problèmes, d'user de la prétérition, spéculant sans cesse sur le vague des grands mots. Cependant, comme il n'y a plus de philosophie qui ne soit par quelque côté scientifique...

La définition n'est pas seulement la *forme* que prend l'idée du jour, mais elle est immanquablement une définition dans son élan, dans son contenu, dans sa matière première. Valéry définit comme il respire et comme son cerveau fonctionne, par besoin, par goût et par nécessité.

Extraire du concret, un abstrait; de l'événement, un invariant; de l'individuel, un général; de la couleur, un dessin; de l'expérience, une loi, c'est assouvir la faim de la pensée, avide de se dépêtrer de la contingence, c'est éminemment répondre à la destination de l'homme.

En ces temps où l'on cherche à proposer un pseudo-Valéry, le lecteur est bien aise, dans cette année 1934, de trouver d'abord et à chaque instant, un Valéry adonné à la définition, voué à l'opération intellectuelle par excellence. Qui parle, en effet, définit qu'il le veuille ou non. Qui parle bien, va au fond des choses et en tire et en remonte parcelles de lumière. Qui parle beaucoup chaque matin, finit par englober dans son réseau de définitions la totalité mentale et, par conséquent, la vie elle-même.

Citons, à ce propos, la définition de la raison, instrument de mesure et de découverte, dans cette phrase inachevée :

la « raison » (opposée à la manie, au délire, au déséquilibre) est la production de ce qu'il faut pour corriger, isoler, borner, interrompre les développements infinis du psychisme et automatisme simples (types rêve, à « une dimension » — les ré-excitations cycliques, les débordements naturels affectifs, (p. 13)

Quelquefois, une définition est soulignée en marge par deux traits verticaux, indiquant son importance, comme celle de la maîtrise de soi :

« La maîtrise de soi » est la restriction des *résonances* (*sic*) — leur cantonnement — au *bénéfice de la liberté*.

La voie affective est « ondulatoire » et se *réfléchit sur les extrêmes de l'être* — viscères, peau, musculature générale (striction, dilatation), glandes, etc., *vers* la conscience et les fonctions de production, de réponses centrales, (mémoire, etc.) dont elle altère la *liberté*. Il arrive que ce soient ces sensations réfléchies qui renseignent *l'esprit* sur les sentiments, ou sous forme de sentiments, donnant ainsi des *valeurs* aux « idées et images ». Ces valeurs à leur tour modifient l'appareil producteur d'idées et d'images.

Le sentiment est donc ou évaluation d'idées, images perceptions par réflexion périphérique — ou (inachevée) (p. 18)

Ce n'est pas d'ailleurs qu'il se fasse illusion sur la manie de définir, au sens courant :

Les définitions ne sont autre chose que *des échanges de mots contre mots*. (p. 376)

Cette mise en garde faite, il est remarquable que les définitions de Valéry, loin d'identifier, séparent ou du moins différencient, comme par exemple quand il établit la différence entre la conscience consciente et l'acte inconscient :

La conscience consciente est après tout une technique, un mode de traitement, qui consiste à essayer de former une expression limitée dans laquelle le *Tout d'un instant* devienne partie du *Tout d'un instant suivant* = Former le Moi d'un (Moi, non Moi) donné. *L'acte inconscient* d'être Soi est substitué par un *acte* conscient appliqué au premier. (p. 496)

Ainsi, chaque jour la pensée frondeuse, chaque jour la pensée définissante, aborde le thème différent auquel l'expression s'adapte dans un jaillissement continu, discontinu, selon une liberté parfaite.

Dès les premières pages aussi, on lit sur quelles matières a porté son attention, son pouvoir et son vouloir définissants. Un des problèmes qu'il a tenté le plus souvent, que dis-je presque journellement de résoudre, est justement un des plus abstraits, des plus difficiles, des plus négligés quoique notion de base, c'est celui du temps.

Pour en montrer à la fois la simplicité et la complexité, il revient à plusieurs reprises sur une expérience presque naïve : les trois coups frappés à intervalles réguliers qu'on entend, puis qu'on attend et dont on cherche à mesurer la régularité, mieux encore l'irrégularité dans l'espace auditif. La précision de l'observation n'a d'égale que la richesse des conséquences (*).

(*) Pour les coups frappés, voir pp. 7, 26, 54, 58, 64-65, puis, à l'autre bout de l'année, pp. 553, 635, 638, 704, 710, 718.

Des coups frappés. Entre ces coups, il n'y a rien — puisque l'on juge de l'égalité ou l'inégalité des intervalles. Mais ce jugement n'existe que si 1° ces événements sont *semblables* et détachés du contexte, 2° ils excitent une attente ou spécialisation — sensibilisation analogue à celle de la rétine (complémentaires)
Compter les coups, c'est faire correspondre des noms différents à des événements identiques. (p. 7)

Dans le phénomène *temps*, remarquons le peu d'importance accordée au passé dont il donne néanmoins cette définition géométrique imagée :

Le « passé » peut se représenter par une route dont chaque point est un carrefour. (p. 541)

Cette image du carrefour lui était déjà venue un autre matin, non loin de là :

Passé, présent, futur... carrefour où l'âme instantanée s'agite — revient après s'être engagée dans une des voies.
Chaque voie est finie.
Les retours sont par une voie *minima* comme un élastique relâché.
(p. 530)

Peu d'importance? néanmoins, notion reprise souvent à propos de la mémoire, bien qu'il affirme que :

La notion de « passé » est à bien séparer de celle de la mémoire. Nous ne pouvons penser activement que pour avoir *oublié* les *origines* des éléments et des formes qui sont les constituants de notre pensée. (dernières, c'est-à-dire venant après la *phase de l'état naissance* de notre pensée).

Autre part, il distingue nettement le passé du souvenir :

Notre souvenir du « passé » ne se présente pas comme du « passé ». Le souvenir d'un chant est un chant. Plus le souvenir s'impose, moins il est « passé ». *Passé* est un attribut extérieur au souvenir, — qui désigne le contraste entre deux précisions (croissantes) dont l'une est entretenue. Le passé est une partie du présent de laquelle on ne se peut détacher. (p. 543)

En revanche, grande importance du présent. Dans la durée, entre le point *A* qui n'est plus et le point *B* qui n'est pas encore, se situe le point mobile du présent qui nous fuit. Le présent de Valéry n'est pas l'*instant* si riche de Bachelard, c'est la conséquence décevante d'une opération où manque le fondement fixe :

Le présent -- caractérisé par la pluralité de variables indépendantes.
(p. 535) ⁽⁵⁾

⁽⁵⁾ Ou : caractérisé par la répétition, — le va-et-vient (partiel), p. 46.

Il faudrait reproduire en entier un passage important qui a ce titre : *Structure du Présent*, où ces lignes :

... est présent ce qui a la puissance du Soi — ce dont le complément, le symétrique, l'inverse, aussi est soi.
Présent serait le non-Moi autant et pour autant qu'il a la puissance du Moi

et cette conclusion :

Voilà de la scholastique à ma façon !! (p. 122)

Parmi les innombrables observations sur la durée, « résistance au changement », citons celle-ci qui montre assez bien sa part de définition, sa part d'expérience et donc de vérité, et l'inévitable relativité à laquelle elle aboutit, consignait les pertes irrémédiables :

Le fait fondamental, dans l'ordre du temps, est la répétition, ou bien la reconnaissance des éléments « identiques » — c'est-à-dire la conservation partielle. Le changement total est inconcevable — ainsi que la conservation totale et que le retour total. (p. 535)

Et voici dénoncée l'erreur fondamentale de la conception que nous nous faisons du temps (définition par la négative), faussant nos raisonnements, entretenant nos illusions et dirigeant quelquefois de tenaces comportements :

Nous pensons (toujours) sur le Temps — comme si cette réflexion devait aboutir à retrouver le type : *écoulement linéaire en tout point, uniforme, essentiellement positif* — identique à lui-même, *archimédien, indépendant, non-réciproque, mesurable, continu, croissant* — exigeant que le présent soit un point — etc. (p. 25)

Si chaque matin, l'esprit frais, un thème nouveau apparaîtrait dans le champ de sa pensée, il faut reconnaître aussi qu'un même thème, chaque fois diversement traité, vient s'y ranger, comme obéissant à la fatalité d'un cycle. C'est donc une grande tentation de grouper les idées des *Cahiers* sous des rubriques qui en facilitent l'exposé. Et cependant, le groupement, ou si l'on veut le classement, est un leurre. D'abord parce qu'il ne reflète pas l'aspect quotidien et dispersé des idées qui, sur une même page, n'ont aucun lien entre elles; ensuite parce que chacune d'elles appartient, en fait, à plusieurs catégories : une même idée relève de l'étude du temps, mais aussi de l'analyse de l'esprit, mais aussi de la conscience, de l'acte, du rêve, des phases, etc. Continuer ce rangement, c'est donc faire ce que je reprocherai bientôt aux éditions prochaines des *Cahiers*.

Aussi, à partir du deuxième mois 34, mis en exergue et précédé du fameux dessin de la clef rigide autour de laquelle s'enlace le serpent, et que les initiales bien dessinées P.V., d'un côté et de l'autre encadrent, nous ne ferons plus que cueillir dans l'ordre chronologique les observations qui se présentent, quitte à les rattacher à l'un des problèmes fondamentaux.

Dès le début de ce février (qui semble avoir été très important), à propos d'une conversation avec Stravinsky, Valéry aborde un autre sujet privilégié, celui de la métaphysique, pour montrer, — on s'en doute, — son manque de fondement ou ses faux problèmes :

Toute métaphysique peut toujours être considérée comme un aveu d'impuissance en forme positive ou de production —

comme *signe de pauvreté*

Car l'imagination est pauvreté, — dans le sens où langage est pauvreté et dans la mesure où l'on *reconnait* dans ses produits — par leur *propriété même de répondre trop exactement* au besoin et aux questions — leur fabrication par l'attente. (p. 381)

Curieusement, il rapporte ce qu'il n'a pas dit à Stravinsky, mais ce qu'il pensait devoir lui dire, puis, ce qu'il lui a dit « sommairement », à savoir

que le dieu ne pouvait exiger que le développement de ce qui nous semble à nous l'indication de l'accroissement de notre *différence avec l'animal* — Etc. (p. 7)

Le sigle θ accuse la fréquence de ce thème qui comprend celui de la mort, rare néanmoins :

l'idée de la mort est une invention humaine, analogue au zéro (inventé au moyen âge) et qui entre dans les spéculations et calculs des politiques de tous genres, légistes, apologistes, philosophes... En tant qu'invention, elle est utilisée comme moyen ou de supprimer un obstacle, un *mal, en — personne* — ou comme un terrifiant, stupéfiant (p. 27)

Si les problèmes métaphysiques le préoccupent, s'il emploie facilement le mot Dieu ou dieu, à toutes fins d'ailleurs, ce n'est pas une raison pour interpréter mal l'athéisme radical de l'écrivain. Il y a un respect de ceux qui ont la foi. Il y a un respect pas assez observé de ceux qui résolument ne l'ont pas :

Croire est un expédient. *Croire* est pratique. *Croire* soutient, croire agit. Mais *croire* est inconscient. On ne peut avoir conscience de

croire, car ce serait voir une confusion (entre un produit de *soi* et un produit des sens et de leurs dérivés) (p. 55)

Les passages relatifs à la Divinité, à ses yeux, inconnaisable et inaccessible si elle était, — trahissent un agnosticisme qui lui fait critiquer, en cette matière, plus les raisonnements que les sentiments. Ces critiques prennent souvent la forme de dialogues socratiques comme pour marquer que de telles notions sont indéfinissables en dehors de la sensation qu'on en a, comme pour marquer qu'elles se réduisent ou s'amplifient en termes de l'homme :

Les « problèmes » de la Métaphysique sont des problèmes de *similitude*.

Si l'on peut transporter à tout ce que l'on veut, les notions abstraites tirées des observations réelles ou qui s'ajustent à celles-ci ? Comme Tout ou Partie; Cause et Effet, Temps et Espace; Commencement et Fin; Faire; Matière et forme; nombre, ordre; comprendre; connaître; Pouvoir; Savoir; Vouloir; Vie, Liberté... Réalité. Toutes ces « notions » sont définies dans un champ local; c'est-à-dire, dans une liaison entre images, variables mentales et notations, système qui est *complet* dans ce champ, c'est-à-dire annulé ou satisfait entièrement par un acte. (p. 609)

Ainsi de la prière :

Prière est une expression d'attention affective. Qui tend à agir hors de *soi* par le plus intérieur de *soi*, — tel qu'on peut ou qu'on croit exciter ce plus intérieur; analogue, en somme, à un *seuil* à atteindre dans le système semi-réflexe — cf. l'orgasme — seuil. cf. bégaïement (p. 606)

Au surplus, je l'ai dit, les réflexions θ se multiplient en fin d'année, de quoi trouver la preuve d'un certain mysticisme de l'esprit ou d'un certain antimysticisme qui absorbe le premier.

Le vide laissé par la foi religieuse disparue ou absente, le combla-t-il, comme Mallarmé en la croyance « de la puissance rédemptrice de l'art et de la pensée (*) » ? En partie. C'est que Valéry, le seul écrivain qui ait jugé toute chose en fonction du néant, est, au fond, beaucoup plus désespéré que Mallarmé. Ce mot lui-même, esprit, en tant que force ou pluralité ou représentation, il a souvent cherché à le définir. Il n'a pu le faire, le plus souvent, que par la négative. Nous ne savons pas ce que sont les choses. Nous vivons dans une nébuleuse

(*) Jean-Pierre RICHARD, *Pour un Tombeau d'Anatole*. Avant-propos (p. 11).

que, par élimination, nous tentons d'éclaircir. Nous savons mieux ce qu'elles ne sont pas :

Toutes les fois qu'il y a répétition, il n'y a pas *esprit*. L'esprit ne répète pas — et il ne peut refaire ce qu'il a déjà fait que s'il l'a « oublié » en profondeur.

Les mêmes causes ne produisent les mêmes effets que hors l'esprit. (p. 88)

Y croyait-il, en définitive, à cet esprit toujours neuf et inédit? Pas même. Du moins, si l'on en juge par ceci où se reconnaît le refus d'employer des mots non définis :

Au lieu d'esprit — mettre *puissance de transformation*; au lieu de sensations (monde hasard, corps, etc.), *puissance d'introduction*. (p. 685)

A-t-on besoin de dire, s'ajoutant aux deux autres sujets, aux deux autres manies, définition et métaphysique, que les observations sur le langage sont innombrables, enrichissantes tantôt pour la philosophie, tantôt pour la linguistique, tantôt pour la sociologie, mais très précisément pour la poésie.

C'est dès le début de 1934 ⁽⁷⁾ qu'un paragraphe a comme titre : *Le son du sens et le sens du son*, les définissant l'un et l'autre, une fois de plus ⁽⁸⁾. Sur cette matière, additionnant les observations des *Cahiers* à celles que l'on connaît déjà, parues de-ci de-là dans l'œuvre publiée, on obtiendrait le manuel du parfait écrivain, une théorie esthétique, indépendante de la mode et du temps et d'ailleurs plus psychologique et physiologique que technique. Il n'apprendrait rien à qui ne sait écrire. Il révélerait le tout du métier d'écrire.

La page 37 s'occupe du *rêve* et du temps : on sait qu'en ce qui concerne le rêve, Valéry pense qu'il ne peut manquer, sans l'aide de sciences enregistreuses nouvelles, de rester inconnu parce que principalement la connaissance que nous en pouvons avoir est basée sur le récit du rêveur :

L'on ne peut se souvenir d'un rêve sans l'*exprimer*, c'est-à-dire l'*articuler*. C'est-à-dire lui imposer le caractère exactement opposé au sien. On est comme obligé de représenter par un solide à 3 dimensions une figure dont les propriétés caractéristiques tiennent à sa superficialité, à sa bi-dimensionnalité. (p. 67)

⁽⁷⁾ Ainsi, il suffit de quelques pages pour donner la physionomie de l'année entière; il en est de même pour tous les *Cahiers*.

⁽⁸⁾ Voir pp. 13, 20 (l'indissolubilité du sens et du son ne se produit spontanément *que par exception*), 68, 215, 229, 250, 409, 429, 538, 632, 635, 715.

Au surplus, le mystère du rêve est plongé à même un autre mystère plus complexe encore, celui du sommeil. Sur ce double sujet, que de notations, toute altération ou perte de lucidité, étant, aux yeux de Valéry, aussi fertiles pour l'étude de la conscience claire que son étude directe! Rappelons le beau texte, *Agathe*, histoire d'une dégradation mentale, surveillée et transcrite.

Il aurait fallu mettre, parmi les thèmes généraux les plus fréquents, l'importante et abondante section de la connaissance de soi-même. Elle réside souvent en l'élucidation des confusions et des ambiguïtés psychologiques, comme par exemple cette réflexion :

Les abstractions (non explicitement, sciemment, initialement et finement définies) ne prennent sens que dans l'emploi ou le cas particulier.

Ainsi *longueur* isolé peut être un solide ou une durée.

Conseil peut être une parole ou une assemblée.

Temps peut être un flux, une résistance, une richesse. — etc. (p. 40)

ou de la complexité du phénomène intellectuel comme celle-ci, marquée en marge d'un signe qui en souligne l'importance :

La vie mentale vraie est faite de lambeaux — de lacunes — de bords — comme si elle fût partielle. Elle n'est que parties, accidents. Et seulement *parfois* se construit et se développe de manière homogène. Le choix prend alors le dessus. Mais tantôt ce choix est le fait d'une excitation ou irritation, *subie, non voulue*; tantôt, il est exprimé, *conscient*, et les forces de l'exercer sont d'emprunt.

La « vie mentale », monologue? Non, c'est plus compliqué... Hétérogénéité. Instabilité. Transitivité. Relativité.

Loi et propriété de *retour* « *instantané* » à certain *état ou point* (c'est en quoi consiste le *présent éternel*) Retour par zéro.

L'intensité de l'écart est *durée*. Durée est la sensation de l'écart (quand il devient sensible). (p. 43)

Quoi qu'il y paraisse, on ne rencontre guère le paradoxe (l'ironie, oui) par goût du paradoxe, mais par nécessité, comme constat d'une vérité insolite ou inhabituelle. On savourera, par exemple ici, les deux épithètes :

L'induction est illégitime et *naturelle*. (p. 41)

Je ne signale l'anecdote du voyage à Gand que pour montrer qu'entre le banquet Jovenel et cette page-ci, il y en a quarante quatre, bourrées de généralités, d'une parfaite abstraction, ni l'un ni l'autre événement n'ayant, au demeurant, l'allure de confiance.

Première flèche, pas bien méchante d'ailleurs, contre le roman ⁽⁹⁾.

Le roman est entièrement sur le plan du langage pratique, à croyance *foncière*, et à valeur finie.

Il est abus de crédit. (p. 46)

Je citerai de préférence à toute autre chose, les « aveux » intellectuels où Valéry explique lui-même ses buts et sa méthode, le sens de son travail quotidien, le caractérisant :

Valeur absolue. Tout mon effort fut de chercher à exprimer ou traduire en *valeurs absolues* tout ce que je puis. Tendance que j'ai exprimée aussi en disant que je plaçais la *conscience* (consciousness) *au-dessus de tout*. Car c'est la même chose. (p. 48)

Après cela, d'après cela, comment approcher l'homme, en Valéry, si ce n'est en montant, à sa suite, jusqu'à ce « au-dessus de tout » ?

Moins abstraites, tout aussi analytiques, toutes les observations marquées du sigle GL (gladiator). Ce sont celles qui ont trait au développement d'une disposition naturelle, peu à peu exercée et dressée à un meilleur rendement :

Deux dons inverses pour « l'esprit » :

L'agilité — le don de détacher, débrayer (au moment et pendant le « temps » opportun) les signes, images etc., de leur ôter leurs valeurs *imaginaires* pour user de leurs libertés et propriétés *réelles*.

L'applicabilité — le don de revenir de cette phase combinatoire et de redonner des valeurs *imaginaires* (lesquelles sont celles qui permettent d'appliquer au réel ces éléments et quelques-unes de leurs combinaisons.)

Car les propriétés *réelles* des signes les distinguent du réel comme les propriétés de la pierre distinguent la statue d'un homme d'un homme réel, mais aussi permettent d'imiter la forme de cet homme. (p. 49)

La page 57 tout entière serait à citer. Elle traite de l'âme, idée qui, selon Valéry, est « du même type que celle d'inspiration », et d'où je tire cette définition d'un concept, à la base de nombre de ses raisonnements, celui de *Phases*.

Ce sont des *modulations de l'onde porteuse vitale*, caractérisée par le fonctionnement des grandes fonctions végétatives. Celles-ci se trouvent modifiées en retour, *accélérées ou ralenties*.

Voici, à propos d'une « belle leçon » de Nadia (Boulenger)

⁽⁹⁾ On en rencontre d'autres pp. 83, 205, 210, 246, 279, 280, 419, 530, 532, 698, 699, 708.

qui fait étudier deux cantates de Bach, une série de réflexions sur la musique dont on devine la nature et le sens puisqu'elles sont précédées du sigle Gl. Pour en donner le goût, donnons une seule phrase :

La musique m'apparaît comme formant une suite de problèmes qu'elle résout, et résout en *procédant*. Un pas de plus dans le possible, et la figure est fermée, avec certitude, nécessité, élégance, signification à la fois « universelle » et intime. (p. 60)

Quel dommage de ne pouvoir reproduire le dessin de la conférence contenant des arcs d'une seule longueur et d'un seul trait, illustrant ceci :

Suite en ré majeur. Chose sans prix. Donnant l'idée de l'exploitation totale, formelle, fermée d'un Possible tout commensurable.

Donnons aussi cette explication de *L'Idée Fixe* :

L'implexe que j'ai mis dans l'« Idée Fixe », est le reste caché structurel et fonctionnel — (non le sub-conscient) d'une connaissance, ou action consciente. (p. 63)

Suivent quelques pages sur l'analyse de l'esprit qui ont comme base, bien sûr, l'analyse de son propre esprit, mais envisagé toujours sur le plan de la généralité.

Définition de la connaissance que nous reproduisons dans sa disposition typographique :

La connaissance est élément d'existence (ou référence) ⁽¹⁰⁾
élément de pouvoir
élément de contrainte.

Dans sa brièveté, c'est tout le drame du processus vital, inéluctable, puisque dès qu'on sait, on est; dès qu'on sait, on peut; dès qu'on sait, on ne peut plus.

Le 14 mars, Valéry va voir *Don Juan*, à l'Opéra. Le lendemain matin, longue réflexion sur les personnages « peints à plat » en même temps que vision et analyse d'un autre Don Juan dont « on pourrait faire une figure extraordinaire! ». Le passage est d'ailleurs précédé du sigle ξ marquant toutes les réflexions, les analyses, les projets personnels.

⁽¹⁰⁾ Le mot référence est surmonté du mot *recul*. On trouve ailleurs : *existence, encore un mot survolté*.

Sous le même sigle, notation d'un genre rarissime, mais d'une parfaite généralité :

Aimer consiste à donner une valeur d'accroissement de notre sensation de « vivre » à quelque objet (qui peut être la sensation correspondante chez *quelqu'un*) (p. 76) ⁽¹¹⁾

Pour le commentaire de certaine strophe célèbre du *Cimetière Marin*, on trouverait, sous le titre *Zenoniana* l'amorce d'une critique de la fameuse aporie. Nous en copions le début et l'on remarquera que l'originalité ou l'intelligence de Valéry consiste à penser à ce qu'on n'avait pas pensé et qu'il était essentiel de penser :

demander de quel mouvement il s'agit et *comment observé*? Si observé des sens ou dans l'image; ou étranger, ou tracé par notre main?

Et d'ailleurs qui considère le mobile ne considère pas le mouvement et réciproquement. Ce sont deux occupations différentes et qui s'excluent et la division en lieux et instants, encore autre opération. (p. 79)

Revenons un instant à la question du *temps* dont il est impossible de beaucoup s'éloigner tant elle est omniprésente dans ce *Cahier*. Elle a, à la page 80, une tournure humoristique, illustrée d'un amusant dessin, transposition graphique de :

« nous entrons dans l'avenir à reculons »

insérée dans une curieuse description des *conditions de l'avenir*. Description précédée de cette observation :

Le Moi qui pense *temps* (au sens historique) transporte son élément de connaissance successive et son triplet (passé, présent, futur) le *long* d'une table de *plots* imaginables.

Le futur manque à l'historien.

En passant, glanons cette équivalence :

Mythe = puissance, force des idées *faibles* — ou plus exactement la valeur ou puissance étrangère, empruntée, adjointe, ou excitée (cf. l'Amour. (p. 83)

Il faudrait s'attarder aussi à la notion de Cause, mais surtout à celle d'acte qui lui est liée. Valéry y revient à chaque instant et semble en avoir une idée précise et spéciale. Car il ne

⁽¹¹⁾ Notons, p. 250, sur le même sujet, cette métaphore éloquente : « L'amour, éternel sculpteur du même groupe. »

s'agit pas du tout de la notion ordinaire et vague, synonyme ou résultat d'une action, mais d'une notion beaucoup plus complexe. L'acte, chez Valéry, est probablement en rapport avec ce jeu de proportions inégales, entre sensation et esprit. Il est mouvement et création. Il est lié à l'idée très féconde de contraste, et, par là, au problème temps. Il est aboutissement et, par là, représente le but de la vie par laquelle l'acte s'explique et l'explique :

Toute clarté est relative à quelque acte.

Les objets ne sont isolés et nommés que par l'effet d'un traitement que nous avons appliqué (ou appris d'appliquer) à la quantité de choses qui nous entourent. Cette opération a exigé des *actes* et son résultat ne *restitue* que des possibilités d'actes — à partir d'un premier acte qui est de les *reconnaître* chacun, et de produire mentalement une attitude et un ensemble d'actes virtuels relatif à chacun soit pour prévoir, soit pour utiliser, négliger etc. (p. 112)

En fait, cause et acte, ces deux termes éloignés l'un de l'autre, comme départ et arrivée, début et fin, sont en réalité si intimement mêlés dans la pensée de Valéry qu'ils en sont devenus presque synonymes. L'acte dont le moteur reste caché ne se comprend donc qu'à la surface, aboutissement de forces disparates et confuses brusquement composantes au sens musical de résolution :

Il faut entendre par *cause* un *acte* ou opération ou, par extension, ce qui peut être représenté par un *acte*, ou produit par un acte. Et comme les actes sont ou directement agissant; ou bien agissant *par relais* et intervention, l'emploi du mot *cause* s'élargit. (p. 17)

Il y a beaucoup de projets d'œuvre en 1934, comme au long de tous les *Cahiers* d'ailleurs; nous avons déjà rencontré celui d'un *Don Juan*; voici, à la page 87, celui d'une « nouvelle », qui s'intitulerait le *Moine S*. Il serait, on n'en peut douter, la réplique de Teste, *alias* Valéry. L'un comme l'autre, « au milieu d'un temps de désordre et de bêtes déchaînées » (la guerre mondiale n'a pas encore éclaté) parvient à s'en abstraire. Ce moine

méprise les « intérêts vitaux », les choses humaines, nations, avenir, et travaille à des ouvrages infinis, poursuit des problèmes d'une prodigieuse inutilité... ne se fie qu'à, ne se fonde que sur ce qui lui est apparu, à l'âge critique, comme sa « vérité ». Refus de croire le reste, le transmis; de ressentir la *force des idées faibles*.

Comment après cette ébauche d'une psychologie qui ressemble tellement à la sienne, comment, dis-je, oser déclarer que le moteur et le motif valéryens sont, par nature, caractériels, soit émotionnels ou épisodiques ?

Si les flèches contre la philosophie sont nombreuses, en revanche, son propre esprit est si philosophique dans son exercice habituel, qu'à chaque instant, il note ce qu'elle devrait être, comme dans cette définition, suivie de l'explication des termes qui la composent :

« Philosophie » serait l'unité ou le système rendu conscient des *réactions intellectuelles* (ou de second ordre) d'un *quelqu'un* devant *quoi que ce soit*.

« Réactions intellectuelles » = expressions réfléchies

« unité » = temps, non réflexe

Quoi que ce soit excite ou engendre des effets. Ces effets jamais acceptés tels quels, — mais souvent excitant *chez certains* une sensibilité de classement, de décomposition et de recombinaison. (Qui n'est spécifique du « philosophe » que si elle s'exerce bien sur *quoi que ce soit*). (p. 89)

Au bas de la page 93, ces deux brèves définitions de l'esprit correspondent chacune à une activité différente; la deuxième en dit long :

« L'esprit » activité locale.

« L'esprit », activité totale, équivalence de tout

Je recopierai en entier un paragraphe sur l'influence, sujet rarement abordé, d'abord parce qu'il est précédé du sigle G1, ensuite parce qu'on ne peut pas ne pas penser qu'il a véritablement payé en or l'influence de Mallarmé sur lui-même :

Je ne trouve légitime l'« influence » que si elle est cherchée et obtenue par des efforts, des ouvrages, etc. dans lesquels la *considération des autres, la volonté d'influence* ne joue aucun rôle; ou du moins est entièrement subordonnée à la considération de conditions à remplir déterminées par l'*avancement de soi par rapport à soi*.

Produire, dans ces conditions, c'est ce que j'appelle, *payer en or*. L'influence à acquérir sur autrui ne doit pas être payée en monnaie de singe, mais autrui n'est pas bien utilisé s'il n'est pas utilisé à tirer de moi ce que je contiens de mieux et que je n'eusse pas produit ni connu sans lui. (p. 94)

Valéry croyait, on le sait, à la réalité de l'univers : c'est un raisonnement en deux lignes qui en assure :

La vie est faite d'efforts contre ce qui est.
Ce qui est est donc. (p. 99)

A ce sujet, un peu plus loin :

L'Eglise désespère de ce qui est — comme les révolutionnaires, mais elle place dans l'imaginaire ce qu'ils placent dans le futur. En quoi elle est plus sage.

A glisser dans le traité de linguistique dont nous parlions plus haut, outre l'éloge de ce « merveilleux petit instrument « ON » (p. 207) ⁽¹²⁾, ces définitions de la phrase et de la métonymie dont on voit bien qu'il les considère soit en tant que force dont il cherche les composantes, soit en tant qu'énigme dont il cherche le fondement. Il les trouve. Il le trouve, inanalysable, inhérent à la constitution même de la mémoire, inhérent au mystère même de l'organisation de l'esprit humain :

La phrase est une organisation qui exige que chaque élément ait sa fonction et ceci de telle sorte que tous ses éléments s'annulent à la fois en tant que langage. (p. 105)

Comment la partie produit les effets du tout, l'accident ceux de la substance, etc. ? Grande question. Nous ne connaissons le temps que par là, puisque la mémoire est presque toujours « la partie pour le tout » (sauf celle d'actes).

Si nous représentons « I jour sur I minute » (comme l'Europe sur une page de cahier) c'est que nous ne retenons que ce qu'il faut pour ne pas percevoir l'arbitraire. (p. 443)

Aux allusions contenues dans le *Stendhal* sur la sincérité d'un écrivain, ajoutons celle-ci impliquant que celui qui se proclame sincère, ment nécessairement à un juge dont il esquive le jugement :

La prétendue « sincérité avec soi-même » est toujours suspecte. Car elle introduit une activité, une manière de travail, une *attention positive* qui altère nécessairement son objet, et qui d'ailleurs exige la *simulation* d'une sorte de témoin plus juste ou plus lucide que soi, plus exigeant et plus sévère; et davantage, qui *devient* plus exigeant et plus sévère à chaque constatation qu'il fait. (p. 106)

(12) Voir aussi sur *On*, p. 236.

Nombre de pensées commencent par une observation de sens commun. L'originalité proprement valéryenne commence avec son analyse, les déductions qui en sont tirées, entraînant forcément un *donc* mental, persuasif et inattendu. Il ne s'agit pas, pour nous, de commenter l'esprit de généralisation qui, dans ce cas, est le même pour un chacun, mais la nature d'une généralisation faite de distinctions, de contrastes, de relations. Quelques-unes de ces observations sont simplement description et commencent et se développent en ce qu'on est convenu d'appeler fort improprement poème en prose :

Je suis dans une chambre, fenêtres fermées et aveuglées. La lampe éclaire rideaux, tapis; papiers et tout est calme; silencieux dans cette enceinte à fortes ombres. Mais la mer au dehors roule ses nappes puissamment, c'est-à-dire que j'*entends* son travail de houle régulière, son plissement et sa rechute sourde et retenue.

Ce bruit enveloppe ce silence borné de chambre close. L'oreille *va* de ma voix (intime) au zéro de bruit qui m'environne immédiatement, et de là au cycle de la rumeur de la mer. J'entends des mots (ou plutôt l'image auditive des mots que je pense) je les oppose au silence voisin et celui-ci au chant du mouvement de la mer.

Trois *espaces* sans relation, trois ordres ou trois temps qui ne se composent pas.

La musique seule peut les représenter (car trois courbes sur le même axe ne peuvent que se composer ou s'ignorer l'un l'autre, et tout se réduit à un développement.) (p. 116)

Il faudrait rapprocher ces conclusions d'autres tirées du même spectacle (p. 119) qui établissent la différence fondamentale (au sens strict) entre le monde marin vivant et la houle qui ne peut que « rouler sa molécule », établissant surtout la relation entre ce qu'on entend, ce qu'on voit et ce qu'on pense. C'est dire qu'un des intérêts de Valéry a porté à la fois sur la simultanéité des sensations et leur indépendance. Il arrive ainsi à les distinguer les unes des autres et à définir leur différence essentielle :

Toutes les sensations autres que la vue sont presque comme des écarts. L'ensemble de la vue est « hors du temps ».

A propos de sensations et dans la note suivante, sur la même page, ne revient-il pas à l'explication de son système, retrouvant la force du *ne ... que* restrictif :

Le système « absolu » ⁽¹³⁾ dont je me sers depuis 43 ans ne consiste qu'à reclasser dans son espèce (ou son groupe vérifiable) tous les éléments de la connaissance aussi souvent qu'il est possible. — Ne pas se laisser vertiginer ou emporter ou dominer par les *Mots*. Créatures d'autrui inconnu; (p. 121)

Voici une note (marquée ξ) dont s'empareront ceux qui veulent travestir le penseur en celui que la seule sensibilité pousse jusqu'à l'œuvre, qui cherchent à transformer la pudeur en confiance et la fierté en aveu. Et cependant, dans cette phrase très précise, quelle généralisation couvrant peut-être une expérience personnelle :

Comment concevoir tant de ferveur, d'adoration, de *consécration*, — tant d'émotion tant de jours, tant de nuits et de songes consumés à (évoquer quelqu'un) — à détruire le désespoir et le certain toujours rétablis, — à nourrir l'enchantement, etc., etc., — puissent demeurer sans effet, sans résonance, sans action intérieure ? sans valeur, sans réponse ? Que de bêtises l'on dit sur le pouvoir de communication des pensées ! Toute énergie de sentiment et de pensée expire au seuil de l'autre Moi. Voilà le fait qui se résout en larmes, etc. (p. 122)

Non, il n'est pas un homme de foi ni de mollesse, ni même d'espoir. Pour parler avec vérité de l'homme autant que de l'écrivain, il faut lui restituer son esprit foncier de négation, de refus, de pessimisme, de dédain. Voici une autre confiance, tout aussi impersonnelle malgré le *je*, ne laissant rien qui puisse appâter les amateurs d'indiscrétions :

Il ne manque pas de *choses humaines* qui me sont étrangères ou antipathiques
Et parmi elles, d'essentielles.
Certaines n'ont été admises ou comprises ou ressenties par moi que fort tard, et d'ailleurs après de grandes modifications.
D'autres, qui sont, pour d'autres, naturelles, faciles, sont pour moi des impossibilités, des étrangetés etc.
Je ne puis guère croire ce que je n'eusse pas inventé ni comprendre.
Je ne sais comment je suis fait si... étranger ? (p. 127)

A cet esprit sans illusion correspond peut-être sa disposition à enregistrer le seul réel, le seul évident. Aucun mensonge ni des sens ni de l'esprit. D'où des phrases de ce genre :

Tout ce que l'on voit est improbable. (p. 133)

⁽¹³⁾ Dans le sens très et très spécial qu'il donne au mot : « *absolu* », *c'est-à-dire dont les éléments sont directement observables et convergents* » (p. 129). Nous sommes loin du sens mystique.

D'où aussi la vision aiguë de ce que peut être le seul acte positif de l'homme :

On entend par *création* l'acte de transformation dont l'élément *moyens* (matière et énergie liée) tend vers zéro.
Faire *quelque chose* de rien
beaucoup de peu. Et l'inverse. (p. 133)

Cependant la création même de l'art ne trouve pas grâce à ses yeux, quant à l'innocence de l'intention ⁽¹⁴⁾ :

Le développement des arts mène toujours à ceci : que la volonté des auteurs se dirige non tant vers le plaisir des sujets à donner que vers l'admiration à exciter. Ils veulent se faire classer; d'où bien des comédies. (p. 134)

Il n'est d'ailleurs pas plus indulgent pour lui-même ⁽¹⁵⁾ sur ce thème de l'énergie à créer, — du moins aura-t-il vu la recette pour faire « œuvre supérieure » :

Il n'y aurait rien de plus important que de savoir *se mettre dans l'état de l'œuvre* voulue. En général, ils y sont ou par hasard ou par habitude. Mais il y aurait mieux à faire.
Et d'ailleurs, pour les œuvres du degré supérieur, il le faudrait. Je l'ai toujours rêvé, — et pensé. Mais la paresse...
Et puis, il serait essentiel de savoir ne pas commencer trop tôt, mais ruminer les *conditions* (plutôt que le sujet) (p. 135)

Le mécanisme de l'inspiration, souvent démonté par lui, est ramené ici à l'idée centrale d'une transformation, une des idées les plus importantes qui coure à travers tous les *Cahiers*, et conductrice, dans le psychique, d'association et de découvertes :

Comme la présence réelle ou mentale de l'être aimé transforme toutes les valeurs (évaluations) des choses, distribue les coefficients d'importance, les zéros, les infinis. Ainsi, le sujet ou l'idée.
En particulier tel objet engendre un champ de mémoire ou telle *ligne* de mémoire (air, vers, etc.)
comme une odeur engendre toute la vie *appétitive*, le long du tube, ou bien toute la *vie sexuelle*...
Le fait humain remarquable est la conservation de la valeur de certaines de ces *ondes de transformation*. (p. 139)

⁽¹⁴⁾ Dans sa hiérarchie personnelle, plaçant l'écrivain assez haut, il n'est pas néanmoins sans en dénoncer la vanité : « L'intention d'écrire un beau livre enveloppe un jugement favorable sur l'espèce humaine, et l'espoir de paraître à plusieurs plus admirable que la plupart » (p. 144).

⁽¹⁵⁾ Voir p. 160 : Il me dégoûte d'être lié à ce personnage que je suis...

On trouve page 174 un long développement sur la sensibilité. Rien de personnel, bien entendu, analyse objective, voire scientifique, s'occupant surtout de distinguer, de classer, de signaler les omissions et les connexions, avec de-ci de-là des mots qui suent le mépris. Tous les thèmes habituels y sont intégrés : durée, mémoire, production, transformation. La citation serait longue, elle serait édifiante parce qu'elle révèle plus que toute autre la véritable nature de l'esprit valéryen, fait de rigueur, de précision, ne négligeant pas de rendre compte de la sensibilité aux idées. Plus objective encore, plus impersonnelle, une autre longue observation qui commence ainsi :

Chaque événement de la sensibilité initiale peut donner lieu à deux ordres de perturbation — ou écarts.
l'un que je nomme ici onde *subjective*, l'autre onde *objective* qui ont des vitesses de propagation inégales...

Sous le titre « Méthode » (p. 186), Valéry dresse un tableau marquant l'historique ou plutôt la progression de sa propre méthode qui, selon ce tableau, a changé de 1892 à 1902 ; puis de l'année où il invente les trois lois ⁽¹⁶⁾ à celle de 19.. où il se résume ainsi :

La conscience, échange, va et vient (*sic*).
Valeurs.
Les pouvoirs.

(A suivre)

(16) Voir aussi p. 629.

Éloge de René Magritte

par Ph. ROBERTS-JONES,

Conservateur en Chef des Musées royaux des Beaux-Arts,
Professeur à l'Université Libre de Bruxelles

Il est difficile de parler au passé de ce qui existe (1). Magritte nous a quittés et il reste présent. Magritte s'est tu et il s'adresse continuellement à nous. Magritte est mort et Magritte vit toujours. N'est-il pas l'incarnation d'un de ses propres chefs-d'œuvre, *L'Empire des Lumières*, cette permanence du soleil et de la nuit qui n'est pas un instant du crépuscule ni de l'aube mais l'existence d'un temps privilégié que seul un poète peut appréhender?

René Magritte est d'ailleurs avant tout un poète; la peinture chez lui n'est pas une fin en soi, mais un langage, un moyen de communication. Il est poète au sens premier du terme, dans la notion même du « faire », car chacune de ses œuvres est une démarche qui exerce une action sur celui qui la considère. Magritte a sensiblement enrichi le musée imaginaire que nous portons en nous et il l'a fait d'une manière irrémédiable. Ce terme peut paraître péjoratif; là n'est certes pas mon intention. Mais l'impact de la création chez Magritte est tel, je crois, qu'aucun de ceux qui le ressentent ne peut l'effacer de sa mémoire.

Je ne tenterai pas d'analyser ici l'œuvre, ni de l'expliquer. Son ampleur, ses multiples résonances, demanderaient une longue étude et il n'existe pas de secret, de clef, pour la comprendre. Elle nous demande tout simplement d'être disponible, d'être libre de tout préjugé, d'être ouvert à l'aventure

(1) Allocution prononcée à la Maison des Arts de Schaerbeek le 17 septembre 1967 lors de la séance d'hommage à René Magritte organisée par M. le Bourgmestre Williot.

et non le prisonnier confortable de nos petites habitudes journalières.

L'époque que nous vivons est difficile à saisir pour celui qui voudrait en faire la synthèse dans le domaine des arts plastiques. Aucun siècle, sans doute, n'a connu un tel foisonnement de tendances, d'écoles et de recherches, d'actions, de réactions et d'oppositions farouches. Au règne du fauvisme et de la couleur de 1905 succède, trois ans plus tard, celui de la forme et de l'intelligence avec le cubisme de Braque et Picasso. Dès les premières années du siècle, et jusqu'à nos jours, on assiste à cette alternance toujours plus précipitée de ce que Michel Seuphor appelle le cri et le style. L'historien lui-même éprouve quelque peine à discerner le partage des eaux. Mil neuf cent dix voit aussi la disparition du sujet, suite logique de la phrase célèbre de Maurice Denis qui annonce et explique l'un des courants majeurs de l'art d'aujourd'hui : « Se rappeler qu'un tableau — avant d'être un cheval de bataille, une femme nue ou une quelconque anecdote — est essentiellement une surface plane recouverte de couleurs en un certain ordre assemblées. »

Cette phrase est à l'opposé de l'œuvre de Magritte chez qui le tableau, avant d'être une surface colorée, est essentiellement un cheval de bataille. Un cheval de bataille lancé à l'assaut des conventions de notre univers rationnel. On sait que c'est en 1924 que, officiellement, le surréalisme ouvrait la porte aux données immédiates de l'inconscient et, selon les termes mêmes d'André Breton, à l'« automatisme psychique pur par lequel on se propose d'exprimer, soit verbalement, soit par écrit, soit de toute autre manière, le fonctionnement réel de la pensée. Dictée de la pensée, en l'absence de tout contrôle exercé par la raison, en dehors de toute préoccupation esthétique ou morale ». Comme tout mouvement artistique il ne jaillissait pas *ex nihilo*, son avènement avait trouvé, chez Chirico comme dans le dadaïsme, des signes avant-coureurs.

La rencontre de Magritte et de Chirico se fit en 1922 par l'entremise de Marcel Lecomte, et Magritte confesse qu'il ne put retenir ses larmes devant la photographie de l'œuvre du maître italien intitulée *Le chant d'Amour*. Marcel Lecomte, autre ami, lui aussi trop tôt disparu... Magritte avait le don de l'amitié et il fut le centre de gravité, dans notre pays, d'un

groupe d'artistes, d'écrivains et de musiciens parmi lesquels il faut citer, sans en donner pour autant une liste complète, Pierre Bourgeois, E. L. T. Mesens, Camille Goemans, Paul Nougé et auxquels vinrent s'ajouter, au fil des années, les Scutenaire, les Colinet, les Mariën, d'autres encore car Magritte était accueillant et simple; il devait le rester toujours, même lorsque la gloire le toucha de son aile.

Mais revenons encore un instant aux années de jeunesse. Mil neuf cent vingt-deux, l'année de la rencontre avec l'œuvre de Chirico, est celle non moins heureuse de son mariage; et, « pour faire bouillir la marmite », selon ses propres termes, il importe de noter, pour son œuvre futur, qu'il a travaillé comme dessinateur dans une usine de papiers peints et exécuté des affiches et des dessins publicitaires. Ces « travaux imbéciles », comme il les qualifie lui-même, ne sont peut-être pas sans avoir conditionné ce sens percutant de l'image qui caractérise son œuvre. Œuvre qui, dès 1925, affirme son appartenance définitive au surréalisme. Mais le créateur y affirme aussi sa personnalité.

Magritte, en effet, ne vient pas se fondre dans un des mouvements littéraires et artistiques les plus représentatifs de notre époque; il contribue à l'importance de ce mouvement par la puissance originale de sa vision. Il ne se limite en rien aux recettes préconisées de l'automatisme, ne stimule nullement une activité paranoïaque, ne se plonge pas dans une exploitation systématique du rêve. Il n'adresse aucun appel aux élans intérieurs du subjectivisme mais porte son regard, au contraire, vers le monde qui l'entoure et les objets qui le composent. A celui-ci, à ceux-ci, il imposera sa subjectivité par le choix qu'il en fait, les nouvelles relations qu'il tisse et les nouveaux contextes qu'il crée.

S'il fallait schématiser, je serais tenté de dire que l'insolite ne jaillit pas chez Magritte d'un climat étrange, fruit du subconscient, mais de la consciente juxtaposition ou superposition d'éléments puisés dans le réel et détournés de leur fonction habituelle. Les éléments ainsi élus ne perdent rien de leur réalité foncière et individuelle mais créent, par leur réunion inattendue, une réalité autre, volontairement concertée par l'artiste. Dans une lettre récente, datée du 9 mai de cette année, Magritte précise, en effet : « La pensée surréaliste — telle que

je la conçois — doit être imaginée mais elle n'est pas imaginaire, elle a une réalité du même « genre » que la réalité de l'univers. Cette réalité est irrationnelle, son irrationalité n'est pas imaginaire mais elle doit être imaginée. »

Loin de moi l'idée de faire ici l'analyse du processus créatif de Magritte, mais je crois utile de souligner que son œuvre n'est en rien gratuite, qu'elle ne relève nullement de la fantaisie ou du hasard, comme elle peut apparaître à première vue. Difficile, se livrant avec lenteur, elle est fille, au contraire, d'un dialogue approfondi entre l'artiste et la réalité; dialogue qui donnera naissance à une image qui, à son tour, établit un nouveau dialogue entre la réalité et la représentation de celle-ci dans l'image, entre l'objet choisi et la projection de celui-ci dans le nouveau monde imaginé. Ce va-et-vient entre la réalité animée par l'artiste et celle du monde quotidien crée, chez le spectateur disponible, un objet de poésie. Magritte opère ainsi, par une modification de la réalité quotidienne, une corrosion profonde de l'habitude qui remet en question le monde ambiant et modifie non seulement la relation traditionnelle des objets entre eux mais bouleverse aussi fondamentalement notre mécanisme d'association.

L'œuvre du maître est donc une action en profondeur qui nous fait dépasser les frontières de la pure délectation vers les régions où se conquiert la liberté. La création chez Magritte est une leçon de liberté et, comme l'écrivait Marcel Mariën en 1943, « Ce n'est pas une illusion de la liberté que de connaître les lois de la transformation efficace du monde à l'échelle de nos plus intimes désirs, et que de les faire agir à cette fin : c'est la liberté même! »

Malgré la compréhension et l'encouragement qu'il reçoit dès 1927 de P. G. Van Hecke et de sa galerie « Le Centaure », qui fut à l'époque le centre actif de l'art vivant, l'exposition de ses œuvres ne rencontre pendant longtemps que le mépris de la critique et l'indifférence de ceux qui recherchent avant tout dans la peinture les effets de la matière picturale. De telles préoccupations font défaut chez Magritte, il ne s'en cache d'ailleurs pas : « Dans l'art de peindre — tel que je le conçois — la technique n'a qu'un rôle épisodique », écrit-il en 1962. C'est l'esprit de la peinture qui importe et non l'exécution de

celle-ci puisque son désir est de « donner à voir », selon l'expression si juste de Paul Eluard.

Mais le temps du mépris et de l'indifférence est passé. Depuis plus d'une décennie maintenant l'œuvre de Magritte n'a cessé de s'imposer chez nous comme à l'étranger. La gloire fait son apparition, grandit et couronne l'œuvre; l'homme est resté identique à lui-même, travaillant comme d'autres respirent, avec tranquillité. Un film est consacré à son œuvre en 1959, il est honoré comme un des grands maîtres de l'art contemporain à New York en 1965 au Museum of Modern Art.

Qui est René Magritte?

Cet homme calme, de silhouette anodine, au chapeau boule, accompagné de son fidèle loulou de Poméranie, et citoyen exemplaire d'une commune bruxelloise? Cet homme d'extrême-gauche, militant en faveur de la Révolution surréaliste aux côtés d'André Breton, Yves Tanguy, Luis Bunuel et Max Ernst?

Est-il cet aimant autour duquel naquit en Belgique un groupe important d'artistes liés par l'amitié et unis par un même idéal? Est-il cet amoureux poursuivant dans le quotidien, sa vie durant, le merveilleux de l'adolescence et la rencontre avec la fillette du « carrousel-salon » qui devint sa femme?

René Magritte est-il ce grand peintre de réputation internationale dont la cote ne cesse de monter sur le marché de l'art? Est-il ce maître de la vision dont on a pu dire « que notre époque ne présente plus rien qui, même de loin, approche son prodigieux humour »? Est-il le perturbateur du soi-disant bon sens? Est-il cet imagier compris des enfants?

Tout cela sans doute et l'énumération n'est pas close. Maître de notre art national et du surréalisme international, étape majeure de la sensibilité contemporaine, il est très simplement, très glorieusement, ce qu'il voulait être : mage de « la poésie visible ».

Si l'on songe aujourd'hui à René Magritte, c'est évidemment avec la profonde tristesse de ne plus pouvoir lui serrer la main, mais c'est aussi, et avant tout, avec reconnaissance et une joie émue pour la permanence du dialogue qu'il a su nouer avec ses contemporains en créant pour eux mille et une

« perspectives amoureuses » sur les secrets du monde, des objets et du rêve poétique.

A la mémoire de l'homme, à la présence de l'œuvre, il faudrait boire « les rubis du champagne » que proposait un poète qu'il aimait.

16 septembre 1967.

L'Empire des Lumières (1954)
Bruxelles, Musées royaux des Beaux-Arts

L'Homme du large (1926)
Bruxelles, Musées royaux des Beaux-Arts

Saveur des larmes (1948)
Bruxelles, Musées royaux des Beaux-Arts

*La Recherche
de la vérité* (1963)
Bruxelles,
Musées royaux
des Beaux-Arts

La Cascade (1961)
Paris, Galerie Iolas

La Réponse imprévue (1933)
Bruxelles, Musées royaux des Beaux-Arts

La décolonisation hâtive est-elle un progrès ?

par R. DE VLEESCHAUWER,
Professeur honoraire de l'Ecole de Guerre

Notre propos consiste à tenter de montrer que dans une optique, large et globale, l'abolition massive et précipitée du régime colonial n'est probablement pas un succès, ou, en tout cas, doit être appréciée avec des réserves.

Prima facie, il semble admissible d'estimer la décolonisation un progrès; car, du point de vue doctrinal, l'affranchissement de populations naguère sous le joug impérialiste, apparaît un bienfait. Effectivement, on ne saurait méconnaître que la servitude collective, caractérisant les statuts coloniaux, heurte le sentiment de dignité et de promotion humaine, tout autant que l'état de sujétion individuelle. Au surplus, et plus politiquement, les anciennes grandes puissances coloniales, connaissant toutes un « Home rule » libétraire, seraient mal venues à renier les principes de démocratie sur lesquelles elles reposent et à prétendre adorer à l'égard de collectivités sous-développées, ce qu'elles ont brûlé chez elles.

Moralement, ces mêmes puissances se doivent d'honorer leur signature, apposée au pied de la charte des Nations Unies, qui prescrit, notamment, de : « ...favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie, *dans une liberté plus grande* ».

Il est, d'ailleurs, significatif qu'en réminiscence de l'adoption solennelle, en son temps, de ce principe, la première « Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement », ayant réuni, à Genève, 120 Etats, fit figurer en tête de son acte final, cette recommandation, accentuant fortement la résolution de San Francisco, pré-rappelée : « Les relations économiques entre les pays, y compris les relations commerciales.

sont fondées sur le respect du principe de l'égalité souveraine entre les Etats, de l'autodétermination des peuples et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays. »

Et cette signification acquiert une pertinence particulière, si l'on observe la façon dont fut, finalement, accueillie la recommandation susdite, adoptée par 113 voix.

Votèrent « Pour » (outre les pays en voie de développement) : notamment, la France, l'Italie et la Belgique.

Votèrent « Contre » : les Etats-Unis.

S'abstinrent : le Royaume-Uni et le Portugal.

On voit, donc, que si le défi à la bonne conscience divisa les pays anciennement colonisateurs, la norme de l'affranchissement politique rallia d'importants suffrages.

*
**

Mais, le bien-fondé de la suppression de l'allégeance tend à se trouver infirmé, si l'on incline à penser que le véritable bonheur de l'homme — de couleur ou blanc — réside, principalement, dans la hauteur de son niveau de vie. A savoir le degré de satisfaction de ses besoins vitaux : alimentaires, vestimentaires, et surtout sanitaires, en ce qui concerne les peuples attardés, etc.

En effet, la souveraineté acquise par les anciennes colonies, la plupart du temps de façon hâtive, devait, notamment, promouvoir les possibilités d'améliorer leur *standard of life*, conditionné par la mise en valeur de leurs richesses naturelles, l'industrialisation et le développement de leur commerce extérieur. Or, il est permis de se demander, dans une vision de bien-être général: « Y a-t-il eu un réel progrès? » Autrement dit, ne s'est-on pas trouvé en présence d'un fétichisme de la liberté politique, qui s'est révélée trop coûteuse, s'il a fallu la payer par une stagnation, sinon une régression économique?

Qu'a-t-on vu, depuis l'éclosion quasi épidémique de l'accession à l'indépendance de « Pays en voie de développement? » Assurément, une détérioration généralisée de leur situation économique.

Alors que se trouve, déjà, dépassé beaucoup plus de la moitié du délai fixé pour améliorer cet état, soit la « Décennie des Nations Unies pour le développement (1960-1970) »,

quelques constatations démontrent surabondamment, une dégradation antinomique, *continue*.

L'accroissement de la dette publique a atteint des sommets vertigineux : plus de 40 milliards de dollars, au total. Corrélativement, le service de ladite dette est passé, en dix ans de 1 à 3,5 milliards de dollars. Si l'on y ajoute les remboursements et les paiements des « invisibles », on a calculé qu'en 1975, l'ensemble absorbera intégralement, les crédits, supposés demeurés constants en volume et conditions.

Hormis les régions productrices de pétrole, le déficit des balances commerciales totalisées, qui s'était réduit de 1961 à 1965, s'est, à nouveau, élargi en 1966 (6,7 milliards de dollars). Selon des experts, le mali atteindra le quadruple, en 1970. Cette tendance fâcheuse se trouve, d'ailleurs, corroborée par la diminution de la part prise par le Tiers-Monde, dans les exportations mondiales : 27 % en 1953 contre 19 % aujourd'hui.

Un tel déclin des « Terms of Trade » est dramatique, puisqu'il réduit, toujours davantage, la faculté d'acquérir des denrées alimentaires et des biens d'équipements, vitaux pour les pays déshérités.

Mais, il ne saurait en aller autrement. Effectivement, la principale, sinon l'unique sorte de livraisons à l'Occident consiste en matières primaires. Or, la production et la rentabilité de ces biens demeurent précaires et marginales.

La première, notamment, à cause de la monoculture, des aléas atmosphériques, de l'insuffisance de productivité, etc. La seconde, du fait de prix non rémunérateurs, dus eux-mêmes, principalement, aux taux peu élevés et à l'instabilité des cours mondiaux.

La chute universelle des prix affectant les matières de base est familière : commencée en 1952, elle a connu une grave accentuation jusqu'en 1960 et, à part un redressement temporaire, elle persiste de nos jours.

Au rang des facteurs responsables de cet avilissement des prix, on peut citer à titre principal, outre le protectionnisme des pays importateurs, le cas échéant, la diminution de la consommation (par exemple, le blé, notamment aux Etats-Unis), comme une production surabondante, éventuelle; de même, une concurrence de plus en plus poussée parmi les producteurs, souvent faussée par des interventions étatiques. *Last but*

not least, ne laisse pas de peser sur les prix, de façon très sensible, l'immense progrès technologique accompli sans cesse par les pays industrialisés. Car, celui-ci a pour effet de restreindre les importations de matières de base du Tiers-Monde, soit parce qu'il permet un emploi plus économique de ces dernières, soit — et surtout — du fait qu'il donne lieu à la création et à l'amélioration continue de produits synthétiques, appelés à remplacer, entre autres, la laine, le coton, le caoutchouc, le cuir, etc.

Le fossé entre pays nantis et pays frustrés s'élargissant sans cesse, à telle enseigne que les revenus *per capita* des Etats-Unis et de l'Inde sont devenus 3 602 et 70 dollars⁽¹⁾, il en est une cause qu'on ne saurait, non plus, passer sous silence : la non-satisfaction du besoin impératif des nations en voie de développement d'effectuer des livraisons chez les « Développés », de fabricats simples, susceptibles — tout comme les expéditions de matières premières — de leur procurer, en échange, notamment, des denrées alimentaires. En effet, les nations prospères qui doivent leur essor à l'industrialisation, sont farouchement résolues — réflexe de défense, bien compréhensible — à se protéger contre la concurrence que tente de leur faire, ainsi, le « nouveau monde ». Il s'agit, bien entendu, des produits finis ou semi-finis que les industries naissantes des pays neufs sont capables d'offrir à des conditions de qualité valables, vu le peu de technicité incorporée, et à des conditions de prix imbattables à raison de la main-d'œuvre bon marché (particulièrement les textiles naturels et la petite mécanique).

Mais quelles qu'en soient les causes, le moins tragique du drame du Tiers-Monde, n'est certainement pas l'accroissement démographique. Car, il tend à réduire considérablement, sinon annihiler, tout progrès laborieusement acquis. Ainsi, à supposer qu'à la fin de la décennie 1960-1970, l'augmentation annuelle du revenu national des pays en cause puisse atteindre 5 %, en réalité, ce taux serait ramené à 2,6 % à cause du surcroît galopant de la population. (Accroissement annuel : 2,5 %)

Enfin, s'il fallait encore un dernier argument pour emporter la conviction que la situation angoissante des collectivités peu développées ne fait qu'empirer, ne suffirait-il pas de citer

¹ Déjà, en 1965.

l'aggravation récente de la famine dans certaines régions dés-héritées, comme l'Inde, aggravation ayant, d'ailleurs, suscité une campagne de dons en Occident? Ce qui tend à faire penser que l'on a déjà dépassé le niveau alarmant, décrit dans le rapport de la « Commission économique des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient » : 250 millions d'Asiatiques affamés et des millions d'autres, sous-alimentés.

Sans doute, nous objectera-t-on que l'aide financière et l'assistance technique édulcorent la décadence de tant de populations arriérées.

S'il en est ainsi, cela ne se vérifie que dans une mesure quasi nominale. Nous en voulons, seulement, pour preuve une déclaration officielle faite, au Conseil de l'Europe, où fut commenté *coram populo*, le rapport de l'O.C.D.E. sur le sous-développement. Il s'en dégage, en substance, que nonobstant les montants élevés de l'appoint en argent et la systématization de l'assistance technique, organisés bilatéralement ou multilatéralement, les deux remèdes évoquent le tonneau des Danaïdes et la goutte d'eau dans la mer, vu l'étendue des besoins et l'insuffisance d'efficacité.

En 1964, fortes de leur puissance politique, récemment acquise, la plupart du temps, 75 nations se présentant « jeunes » et en cohorte compacte au sein de l'Organisation des Nations Unies, voulurent faire cesser la dégradation généralisée de leur condition économique. Elles obtinrent la convocation, à Genève, de la « Conférence mondiale sur le commerce et le développement », où fut présenté et débattu leur impressionnant cahier de revendications, tendant à des actions de redressement concertées, internationalement. La plus grande déception collective de tous les temps s'ensuivit; car, les nombreuses recommandations adoptées à ladite Conférence mondiale — quoique avec de multiples réserves des pays industrialisés — demeurèrent des vœux pieux. Et c'est, en fait, ce qui dut être acté, lors de la première réunion annuelle du « Conseil permanent » institué pour la mise en œuvre des résolutions arrêtées à Genève.

A cela, se superposa — toujours avec le même objectif — une deuxième Conférence Mondiale, tenue naguère à New Delhi, où le « Groupe des 77 » (Pays pauvres) s'affirma, particulièrement revendicatif, vu le renforcement préalable de sa cohé-

sion, à la Conférence d'Alger. On connaît le fiasco de cette initiative. Un de plus, et spécialement significatif. En effet, sans parler, du côté des « Moins développés », des problèmes supplémentaires de racisme, il s'est dégagé une dilution de l'intérêt des « Nantis » pour le Tiers-Monde, concrétisée par la diminution de l'aide financière moyenne des premiers : 0,88 % du revenu national, au lieu de 1,2 %, en 1962. En outre, la politique d'assistance d'intervenants importants, tels la France et la Grande-Bretagne, a biaisé : plus bilatérale, moins multilatérale. (Ce qui a, déjà, percé, depuis longtemps, dans la procédure de soutien au bénéfice des Etats Africains et Malgache, prodiguée, théoriquement par la C.E.E., mais, en fait, par la France et la Belgique — avec le concours financier des autres Pays-membres — à l'égard de leurs anciennes colonies.) Témoignage d'une tendance au néo-colonialisme, puisque la méthode d'aide par le canal d'organismes internationaux véritablement « dénationalisés » fut toujours tenue comme un moyen d'effacer la dépendance résiduaire que constitue aux yeux du Tiers-Monde, l'assistance par voie d'accords bilatéraux.

Faut-il, enfin, rappeler le « Kennedy Round », où les pays moins développés furent les grands perdants et l'ombre au tableau d'un nouvel ordre économique universel (à part l'Est), considéré faste?

*
**

Que penser de ces multiples échecs? Sans doute, ceci : à raison de la tendance à la cristallisation et au durcissement des attitudes, la décadence galopante du « développement » se poursuit, implacable et grave. Le « problème » pourrit.

Témoin, l'homme le mieux informé de la question, à savoir, le Secrétaire Général des Nations Unies, s'exprimant devant l'assemblée du Conseil de l'Europe, en ces termes : « Les difficultés évidentes et toujours plus grandes auxquelles se heurtent nombre de pays peu développés ne sont que les signes avant-coureurs de la crise qui se prépare. Si nous n'y prenons pas garde, il n'est guère douteux que nous nous exposons à une catastrophe qui anéantira finalement tous les pays même les plus prospères et les plus stables. »

*
**

Les choses étant telles, il ne nous paraît pas aberrant de supputer que, dans maints cas, si la concession de l'autonomie politique à des pays en voie de développement avait été différée, leur condition n'aurait pas glissé, autant, sur une pente fatale. Bien au contraire, on peut supposer que, le temps aidant, et l'état d'esprit en Occident évoluant — tout comme au point de vue « social », il a progressé, considérablement, en un siècle — un climat de *véritable coopération* entre les métropoles et les pays d'outre-mer, générateur d'une promotion de leur bien-être matériel, aurait pu naître.

Le monde occidental des affaires eût-il eu des garanties, quant à une stabilité politique des pays sous-développés — à l'opposé des révolutions de palais ayant caractérisé la décolonisation — et, quant au respect de la propriété des investissements métropolitains, vraisemblablement, il n'eût pas manqué de tentatives effectives de réaliser pareille coopération. Car, dans un contexte psychologique, non plus stérilisant, mais stimulant, *l'existence d'éléments favorables* aurait, probablement, suscité une action concertée, constructive et efficace de la part des nations évoluées.

L'obstacle relatif aux oscillations et à la dépréciation des cours des matières premières se serait avéré, certes, le moins réductible. N'empêche : avec une volonté d'aboutir, une amélioration de la situation eût pu être escomptée de la conclusion d'accords internationaux, régulateurs ou de l'amendement de conventions en vigueur. Ne l'oublions pas : les pays industrialisés demeurent les « demandeurs » sur les marchés de produits de base, dont ils dépendent encore. Il y a, aussi, le fait, signalé précédemment, que pendant une période, déjà appréciable, un redressement des cours s'est manifesté.

Toujours dans l'hypothèse, envisagée plus haut, d'un élan des pays avancés vers une collaboration véritable (non bridée par l'esprit agressif et « revanchard » clamé unanimement et solidairement par le Tiers-Monde à Genève, Alger et New-Delhi), on peut aussi soutenir, nous paraît-il, que l'industrialisation des pays neufs et l'accueil en Occident de leurs produits manufacturés auraient pu progresser.

Effectivement, vu l'immense progrès scientifique et technologique des nations évoluées — surtout, celui des Etats-Unis — l'essor économique de ces dernières dépend essentiellement du

tropisme, rapide, vers les industries de capitaux, incorporant dans leurs fabricats un haut degré de technicité. Aussi, eût-il été de l'intérêt immédiat des pays riches, tout en valorisant une main-d'œuvre hautement qualifiée et les conquêtes de l'automatisation, d'un côté, de se concentrer sur les fabrications de pointe et, de l'autre, de laisser les pays pauvres importer les produits simples, susceptibles d'être vendus bon marché, grâce à la mise au travail de masses ouvrières peu coûteuses. (Une institution de compensation eût été appelée à indemniser les entreprises occidentales sacrifiées.)

Sans doute, une telle politique eût-elle impliqué de la part de l'Occident, une coopération agissante, complémentaire : activer, par un apport financier et technique, l'industrialisation naissante ou potentielle des pays moins développés. Mais, il ne semble pas, derechef, que, moyennant sécurité et rémunération satisfaisante des capitaux investis, il y eût eu un obstacle radical pour les nations nanties à effectuer de larges mises de fonds à la création ou à l'extension d'établissements industriels dans les régions attardées, même si la vocation principale de la production locale eût été l'exportation chez les premières.

Au surplus, pareils investissements n'auraient pas manqué d'avoir une conséquence sociale, bienfaisante et cumulative; à savoir, la réduction du sous-emploi endémique, à la fois, cause et effet du sous-développement.

CONCLUSIONS

En considération de l'argumentation présentée dans cette dissertation, forcément trop courte, il appartient au lecteur de se prononcer.

Vu le recul continu de la condition matérielle des peuples affranchis, faut-il — en faisant céder, dans ce cas, la primauté des valeurs spirituelles qui nous sont chères — regretter la décolonisation en chaîne et souhaiter l'ajournement de l'abolition du régime colonial, là où il demeure?

Le problème de la commande de l'entreprise

par **André POUSSET**,
Chargé de recherches à l'Université,
Centre Emile Bernheim pour l'Etude des Affaires

SOMMAIRE

Première partie

Introduction.

Besoin d'une philosophie de la commande et actualité du problème.

Complexification de l'entreprise.
De l'unicité à la diversité des rôles et des philosophies.
Pressions sociales croissantes et aliénation du cadre.
Réaction du haut dirigeant à ces pressions sociales.
Généralisation de la formation des dirigeants.
De l'apprentissage clinique à l'apprentissage scolaire de la direction.

Evolution historique de la pensée : du normatif à l'empirique.

Attitude idéaliste et attitude empiriste dans la théorie des organisations.

La pensée idéaliste et normative des dirigeants.

Les modèles normatifs juridiques.
Représentation de cette pensée normative dans la littérature.
Les modèles normatifs de la décision rationnelle.
Langages, approches et modèles utilisés.

La pensée idéaliste et normative des subordonnés et le conflit des deux pensées idéalistes dans l'entreprise.

Fécondité et limites des modèles normatifs.

Deuxième partie

Les tentatives d'adaptation de la pensée idéaliste à la réalité de l'entreprise.

La pensée empiriste en théorie de la commande des organisations.

Les principaux langages opératoires.

1. Le langage de l'énergétique.
2. Le langage de la cybernétique.

L'approche empirique de Simon — Les modèles psycho-sociologiques et le problème des variables.

L'approche empirique de la recherche opérationnelle et le problème des critères.

Etudes spécifiques et tentative de généralisation.

Possibilité d'une science de la commande et langage cybernétique.

Commande générale et commandement des hommes.

Références.

Première partie

INTRODUCTION

Cet essai tente de situer mutuellement science, technique et éthique de la direction de l'entreprise publique ou privée; il voudrait aussi montrer combien la pensée, en matière de théorie des organisations, a été jusqu'ici essentiellement d'inspiration idéaliste et normative; et combien il semble souhaitable que s'y adjoigne un courant empiriste qui puisse mener à une science et, partant, à une philosophie fondée de la commande des entreprises.

BESOIN D'UNE PHILOSOPHIE DE LA COMMANDE ET ACTUALITÉ DU PROBLÈME

De tous temps, dans sa vie professionnelle et économique, l'homme a recherché des règles de conduite, une éthique, des règles morales vis-à-vis de son prochain; et, vis-à-vis des choses, de la matière, de la nature : des règles techniques — d'une façon générale, des règles « pour bien conduire sa raison », jusqu'à l'atteinte d'objectifs que lui dictent peut-être ses passions mais qu'il a bien vite appris à atteindre par des chemins qu'il importe de dégager de l'emprise de ces passions mêmes. La règle de conduite intègre ainsi une éthique et une technique — qu'étaie éventuellement une science.

Plus spécifiquement, l'homme d'entreprise se tourne vers la science — comme en fait l'hypothèse Simondon [29] — lorsqu'échoue le geste technique : lorsque les règles techniques

ne lui suffisent plus, lorsqu'elles deviennent trop nombreuses ou trop complexes, il fait appel à la généralisation, à l'abstraction, à la loi physique qui s'avère parfois moins précise dans ses conditions d'applicabilité, mais qui est plus universellement utilisable que la recette technique, forgée pour un *hic et nunc* bien spécifié. Ainsi, seule la théorie de la relativité permet l'essor prodigieux de l'aéronautique contemporaine parallèlement aux perfectionnements de détail de l'aviation classique; seule la théorie atomistique et nucléaire rend possible la fabrication des bombes et des piles nucléaires, en dehors des développements spécifiques de la technologie des explosifs et des générateurs.

Complexification de l'entreprise

En ce qui concerne l'entreprise, pourquoi ce problème revêt-il aujourd'hui une importance particulière? Cette recherche d'une solution adéquate en matière de son gouvernement est-elle nouvelle? N'a-t-elle pas toujours existé? Est-ce une mode? Une nécessité actuelle?

De tous temps il y a eu des théoriciens de la science politique, des réformistes sociaux, des écrivains révolutionnaires; depuis l'Antiquité, on dispute le point de savoir si le père doit laisser la bride sur le cou à ses enfants, dans quelle mesure et à quel âge.

Mais dans l'entreprise industrielle, commerciale ou financière contemporaine, quelque chose est nouveau, qui est patent; malgré cette évidence il faut le souligner : le gigantisme et, partant, la complexité de l'entreprise sont aujourd'hui sans commune mesure avec la taille et la complexité de l'atelier de l'artisan ou même de l'entreprise familiale de jadis ou de naguère. Le temps de l'artisan est révolu, comme le temps de la formation purement clinique, dont la profession type était la médecine basée sur le serment d'Hippocrate — et où étaient liés, en une conduite intégrée, savoir, geste technique et éthique. Le savoir technique s'est tellement compliqué et diversifié que le meilleur artisan s'est fait ingénieur et que, même ingénieur, il fait appel au physicien. L'atelier ou le petit commerce se sont transformés en usine ou en grande entreprise de distribution.

Dans la conduite de l'entreprise contemporaine, et bien plus que jadis, la recherche d'une règle de conduite demeure impérative : l'éthique ne concerne plus seulement la relation avec l'acheteur individuel, mais bien avec l'ensemble d'un marché souvent anonyme, même s'il est formé de sous-traitants, et avec celui de ce groupe d'hommes formant le personnel de l'entreprise; la règle technique ne concerne plus seulement un savoir-faire spécifique à la matière traitée et à la manipulation d'outils adéquats, mais elle se fait technologie générale et concerne un ensemble de machines servies et réglées par une partie importante de ce personnel d'entreprise. L'homme ne commande plus seulement à la matière première et à lui-même, mais à des machines commandant d'autres machines qui traitent la matière; et à des hommes, nombreux et divers, dont les éthiques sont variées et souvent en conflit. Pourtant, le chef d'entreprise doit penser tout cela, doit agir sur tout cela, afin que cet ensemble dynamique, ce système donc, manifeste une conduite harmonieuse, intégrée.

L'axe de cette technologie est l'organisation de la commande de l'entreprise. En effet, le dirigeant qui crée, à partir de rien, une entreprise ou un département dans une firme existante, comme celui qui en prend un en main par suite d'une promotion ou d'une mutation, se pose très rapidement le problème de l'organisation de leur tableau des commandes — ce qu'on a coutume d'appeler celle de leurs délégations et des pouvoirs en rapport.

Cette organisation, ces délégations, dépendront de la position éthique du dirigeant — tant en ce qui concerne son optique sur la façon dont il convient, d'après lui, d'organiser techniquement et juridiquement une entreprise, que sur sa conception du maniement adéquat des collaborateurs.

Le chef actuel a donc besoin d'une « pratique » de direction — pratique au sens un peu prétentieux de *praxis* des philosophies contemporaines : un art de vivre et de commander choses et hommes. Mais ce qui pouvait encore être un art pour certains dirigeants de jadis ou de naguère, se fait aujourd'hui nécessairement philosophie de l'action, c'est-à-dire art pensé, réfléchi et non plus seulement intuitivement vécu.

Cette philosophie ne s'appuie, à l'heure actuelle, encore guère sur une science. Pourtant le besoin de celle-ci se fait sen-

tir toujours davantage, car toute solution particulière devra reposer sur ce que nous n'hésiterons pas à appeler — malgré l'aspect un peu prétentieux de l'expression — la philosophie de la commande et du commandement.

L'entreprise de naguère pouvait être gouvernée selon un mode « fordien » [4] où le chef d'entreprise était en relation constante avec chacun de ses collaborateurs, ouvriers ou employés — se forgeant ainsi une image constante et fidèle d'une réalité mouvante, et prenant les décisions adéquates au fur et à mesure du déroulement des événements. Ce monde était pensé comme relativement simple car déterminé : en effet, les acheteurs se pressaient en foule, et tout le problème était de produire assez pour une demande régulièrement insatisfaite. L'aspect déterministe, mécaniste de la production était projeté sur le marché, considéré lui aussi comme de comportement aisément prévisible par des mécanismes de causalité économique.

Aujourd'hui, l'entreprise a grandi formidablement et elle se caractérise par une taille de loin supérieure à celle de naguère, par la complexité et la multiplicité de ses interactions internes. De plus, le marché est capricieux, c'est-à-dire peu prévisible, et c'est donc sur lui que se penche tout normalement aujourd'hui le chef d'entreprise. Tant la face interne que la face externe de cette dernière revêtent ainsi un aspect probabilitaire — compliquant donc encore la pratique de sa direction — car la face interne aussi est capricieuse : aujourd'hui paix sociale relative, demain revendications; aujourd'hui présence, demain absence de tels membres du personnel; aujourd'hui bonne rentabilité de tel service, demain production insatisfaisante.

De l'unicité à la diversité des rôles et des philosophies

A l'époque où l'artisan régnait en maître chez lui, où il maîtrisait outil et matière, et où les relations avec l'acheteur étaient axées sur une éthique codifiée par une autorité culturelle indiscutée — corporative par exemple — il n'y avait, semble-t-il, que peu de problèmes d'organisation de la direction de ses activités professionnelles.

Aujourd'hui, à l'âge de l'entreprise et non plus à celui de l'atelier artisanal, les rôles se sont diversifiés : il y a le ou les

chefs et les subordonnés. Cette diversification des rôles recouvre une diversification des attitudes, des philosophies, et des pratiques en découlant. Le chef a décollé en général de la matière; il est sorti du monde de l'atelier et pense surtout en propriétaire d'une affaire ou en mandataire éventuel de ce dernier. Il pense en termes de biens, de patrimoine à préserver et à faire fructifier. Lorsque son entreprise est encore de petite taille, et qu'il pense pouvoir tout commander, tout contrôler — voire faire tout lui-même — il pense encore en empiriste : sa pensée est opératoire, technique, et les objectifs qu'il se fixe découlent d'une situation vécue, et s'avèrent donc en général réalistes. Mais lorsque l'entreprise grandit, que sa complexité interdit toute commande directe, que les circulations d'informations centripètes et d'instructions centrifuges empruntent un trajet embrouillé, son chef se voit dans l'incapacité d'encore tout suivre de près, de tout contrôler, de tout diriger directement, sans intermédiaires; sa pensée prend une tournure tout naturellement juridique et moralement normative; et il en vient à penser la réalité selon la catégorie de l'idéalisme : elle existe comme un avenir meilleur que le présent, qu'il convient de dévoiler au mieux. En bref, sa pensée se fait doctrinaire.

Le subordonné, au contraire, colle toujours à la réalité du travail. Son geste n'est pas prédicateur ni moralisateur mais bien technique — qu'il traite de la matière, de l'énergie, ou de l'information; sa pensée est opératoire, et son univers n'est pas celui de l'obligatoire ou du nécessaire, mais celui du possible.

Evidemment, le dualisme du *de jure* et du *de facto* ne résulte pas uniquement d'un dualisme de rôles : chef-subordonné. Les hommes sont de divers caractères; quels que soient leurs rôles, les uns sont plus moraux, plus doctrinaires que d'autres : ils s'efforcent, contre vents et marées, de respecter la ligne droite qu'ils se sont tracée — ou qu'ils se sont laissé imposer. Les autres sont plus opportunistes, plus réalistes, plus politiques et ils se moulent aisément aux exigences du milieu économique, social ou psychologique. Dès lors, selon leur personnalité, certains chefs donneront à leur entreprise une image plutôt idéaliste, doctrinaire, alors que d'autres imprimeront à la leur un cachet plus pragmatiste, et s'adapte-

ront plus aisément que les premiers aux exigences tant de leurs collaborateurs qu'à celles du milieu économique et social.

Pressions sociales croissantes et aliénation du cadre

Si les chefs d'entreprise n'ont pas une vue claire du problème de la commande générale, aucune solution venant de leur côté ne sera défendable. Or, les subordonnés — aujourd'hui la base ouvrière ou employée, demain les cadres moyens — proposent, exigent même des solutions immédiates à ce problème [22]. Même si elles découlent d'une formulation inadéquate ou partielle de celui-ci; même si, elles aussi, sont d'inspiration doctrinaire, ces solutions, issues de la base, ont parfois pour elles d'avoir l'apparence de la rationalité. Ces pressions sociales sont beaucoup plus fortes qu'hier et elles se font plus générales [22]; il convient donc d'expliquer le phénomène afin de mieux résoudre le problème normatif sous-jacent.

Les subordonnés, les collaborateurs du chef d'entreprise ne traitent plus guère la matière ou l'énergie directement. L'artisan d'hier n'est pas remplacé aujourd'hui par l'ouvrier. En effet, ce dernier est le servent ou le régleur d'une machine qui, elle, accomplit le geste technique de l'artisan de jadis ou de naguère. De plus, l'ouvrier n'accomplit plus qu'une « tranche de fabrication » : c'est le « travail en miettes » décrit par Friedmann [13] et tant d'autres. Pour l'employé, la situation est comparable : il ne traite qu'une tranche d'information et donc ne participe qu'à une petite étape de la résolution d'un problème éventuel — pour peu qu'il y ait problème et pas simplement routine de traitement; quant au dirigeant, il ne comprend plus bien les mécanismes internes de son entreprise, alors qu'il a, tous les jours davantage, à prendre des décisions dont les répercussions sociales, politiques et économiques sont fréquemment lourdes de conséquences tant à l'échelon de l'entreprise même qu'à ceux de la région ou du pays, voire de l'Europe. Cette aliénation est donc professionnelle avant d'être économique, comme le remarque judicieusement Simonon [29]. Le cadre avait, hier encore, la possibilité de résoudre cette aliénation professionnelle par le choix et le commandement direct de son équipe; les conditions sociales et écono-

miques augmentent aujourd'hui cette aliénation : les subordonnés ne sont plus guère l'instrument de celui qui les utilise.

Il y a manifestation de cette aliénation, et du regret de cette non-possession, dans des compensations verbales comme : « mes hommes, mon département, mes collaborateurs » — alors que le dirigeant sait bien que « ses gens » ne feront pas tout ce qu'il veut; que leurs réactions seront inattendues, et que n'importe quelle explication avancée — influence syndicale, familiale ou lubie personnelle — n'est pas suffisante, car l'origine psychosociale de ce comportement n'est pas maîtrisée, puisque très mal connue de celui qui pourtant, en principe, *dirige* ce personnel.

En somme, le dirigeant est en général mis en présence d'un subordonné qu'on lui impose, qu'il ne choisit ni ne forme, et sur lequel il n'a pas autorité absolue. C'est pourquoi il adopte aujourd'hui, lui aussi, l'organigramme « fayolien » [4] comme un idéal d'organisation de la commande; il se voit, à un niveau peut-être peu élevé, le centre d'une petite étoile ou le sommet d'une pyramide réduite, n'ayant de compte à rendre, d'après cette image olympienne, qu'à un seul homme : son chef, son supérieur hiérarchique direct. En réalité, il est l'un des nœuds d'un réseau extrêmement embrouillé d'influences, et est donc en fait le point de convergence de nombreuses pressions — tout comme dans l'organigramme « taylorien » des ateliers de fabrication [4].

Le cadre cherche donc une compensation à cet état de choses sur le plan du commandement. Il réclame plus de pouvoirs puisque le pouvoir est le concept selon lequel on l'a habitué à penser le problème du gouvernement de l'entreprise. Il ne pense pas que ce soit impossible puisque ceux situés au-dessus de lui sont, quant à eux — du moins le suppose-t-il, — maîtres de leur fief.

Cette pression sociale est évidemment le résultat d'une démocratisation croissante sur le plan politique et social, mais cela peut aussi exprimer la révolte désespérée des cadres contre l'ordinateur qui est en train de prendre en charge de nombreuses gammes de décisions. Cette révolte ne va pas sans rappeler celle, plus violente, des ouvriers du XIX^e siècle qui brisaient les machines qui allaient les remplacer comme « individus techniques », porteurs d'outils [29]. Dans le cas du diri-

geant, son outil est l'intelligence éclectique, le bon sens, le sens de la décision — pour employer la terminologie courante —, que l'ordinateur menace certainement de remplacer, parfois avec avantage. Ce peut être d'ailleurs aussi une révolte contre un système tout entier, dont l'ordinateur n'est qu'un agent récent, système qui catégorise au maximum les décisions, les routinise, les désintellectualise au maximum, — et que Weber décrivait déjà sous le nom de bureaucratie [19]. Avec l'ordinateur cependant, la frustration risque d'être d'autant plus vive que le réseau de traitement de l'information, et donc de décision, court-circuite en général le cadre, lui enlevant de plus en plus l'illusion de participer un tant soit peu à une quelconque prise de décision digne de ce nom [18].

Réaction du haut dirigeant à ces pressions sociales

Cette augmentation, ou plutôt ce reclassement de leurs pouvoirs, cette « décentralisation », réclamée de façon pressante par les cadres [22, 25], risque d'aboutir, en matière d'organisation de la commande de l'entreprise, à une solution par compromis, — exactement comme aboutissent les négociations sur les salaires entre patrons et ouvriers. Ceci sera d'autant plus probable que les facettes technique et scientifique du problème n'auront pas été explicitement dissociées de sa facette éthique, c'est-à-dire de la hiérarchie des valeurs des hommes et des groupes en présence conflictuelle; et que le chef d'entreprise n'est souvent guère plus certain de la pertinence de ses méthodes actuelles (en général centralisatrices) que de celles réclamées par ses collaborateurs (décentralisatrices, participantes, en groupe, par exemple). Tout ce dont il est certain c'est que, s'il cède à ces pressions, il se sentira dépossédé d'un certain pouvoir. Et comme l'incertitude appelle le jugement péremptoire, il se retranchera vraisemblablement dans une attitude autoritaire, affirmant — sur une base plus affective que rationnelle — qu'il faut bien que, finalement, quelqu'un prenne les décisions; et que, tout naturellement, cela doit être le chef d'entreprise.

Généralisation de la formation des dirigeants

Pour ces diverses raisons l'urgence d'une théorie, d'une philosophie, est grande — et donc pressante la constitution

d'une science de la commande; mais aussi parce que les dirigeants se voient de plus en plus enseigner des théories normatives de l'organisation dont les principaux schèmes concernent précisément les modalités de la distribution des pouvoirs dans l'entreprise : la fordienne autocratique, la façon fayolienne par délégations en cascade — et la taylorienne — par action convergente. On dit parfois aux étudiants que le système de Taylor a été conçu pour le niveau de l'atelier, et que Fayol a pensé surtout aux cadres. Quant à Ford, il est surtout cité comme repoussoir, car sa méthode, leur dit-on, ne convient vraiment plus à notre monde industriel d'aujourd'hui ; d'ailleurs, ajoute-t-on, Ford a été atteint d'une folie de la persécution tellement, dans cette volonté de tout commander, de tout diriger et de tout savoir, il fut débordé par le gigantisme croissant de son entreprise [4].

Ces cours, ces lectures marqueront probablement les dirigeants pour la vie. Une philosophie trop schématique est donc peut-être inadaptée, d'autant plus que l'entreprise évoluera certainement beaucoup ces prochaines décennies, c'est-à-dire avant la fin de leur carrière. De plus, ces théories risquent d'être considérées par cet auditoire comme les seules approches valables. Nous pourrions donc déformer au lieu de former si nous enseignions des théories rigides, confondant l'aspect éthique et l'aspect scientifique, faisant donc mal le départ entre le normatif, le juridique et l'opérationnel, l'expérimental.

Une science de la commande est d'ailleurs réclamée par de nombreux dirigeants qui ont eux-mêmes cessé d'accepter comme paroles d'Évangile certains « principes d'organisation » qu'on leur avait enseignés naguère. Ces principes leur semblent parfois irréalistes car ils ne parviennent pas à les mettre en application; ils les rejettent donc comme inutilisables et les soupçonnent d'être même parfois non fondés.

*De l'apprentissage clinique à l'apprentissage scolaire
de la direction.*

Cet enseignement est né d'ailleurs du gigantisme et de la complexité mêmes de l'entreprise contemporaine. Le dirigeant ne peut plus apprendre aux côtés d'un maître, par un apprentissage clinique. La formation ne se fait plus par épreuve directe et progressive du maniement des hommes, de la matière

ou de l'information. Tout comme en médecine, nous sommes conduits à l'enseignement de masse où, faute de maîtres, de locaux et de temps, l'étudiant ne peut plus apprendre aux côtés d'un grand clinicien, mais doit le faire par le truchement de la pensée écrite ou orale. La médecine n'a pas assez tenté d'explicitier au maximum sa pensée, s'appuyant traditionnellement sur cette épreuve, cette expérience vécue, sur ce contact malade-élève. Au moment où, subitement, devant l'afflux énorme des étudiants cela n'est plus possible, il y a crise : nous ne savons que faire car la communication verbale ou écrite s'avère déficiente, faute d'une science suffisamment élaborée, c'est-à-dire d'une matière communicable parce que bien analysée auparavant.

L'action efficace épouse un jugement. Dans la pratique médicale, dans l'apprentissage clinique de cette pratique — tout comme pour l'artisan de naguère devant son élève —, le jugement de valeur est implicite à l'action : le serment d'Hippocrate n'est pas appris de mémoire, il est vécu. Le contact médecin-malade est éprouvé par l'élève et le jugement de valeur se fond intuitivement à celui de réalité : le diagnostic.

Certains chefs actuels étaient artisans dans leur jeunesse, ou bien ce sont les enfants ou les petits-enfants d'artisans. Ces derniers, devant leur établi ou dans leur atelier, ou même dans leur petit commerce, avaient appris et apprenaient à se conduire, dans leur métier ou leur profession, par l'exercice même de ce dernier. Le maître inculquait au disciple le geste technique, de façon directe, par l'exemple et la surveillance immédiate de ses progrès; et la présence même du premier, sa conduite à l'égard de la matière, des outils et des gens, fournissaient en plus au second les bases d'une éthique pour la vie entière.

On est allé répétant que diriger était une qualité héréditaire ou que c'était un art qui ne s'apprenait pas; mais, qu'on le souhaite ou non, dans l'apprentissage de la direction de l'entreprise, nous sommes également à l'heure de l'enseignement de masse, par le livre, le cours ou le séminaire — tout en nous efforçant d'employer les méthodes les plus actives et les plus cliniques possibles, mais qui ne toucheront jamais, quant à elles, qu'une minorité [23, 24]. Il convient donc d'explicitier, de formuler des jugements et de bien distinguer

ceux de valeur de ceux de réalité; ces derniers à leur tour devront être analysés en jugements théoriques et en jugements techniques de façon à bien distinguer ce qui pourra relever d'une approche scientifique théorique, de ce que pourra prendre en charge une démarche plus technologique, plus spécifique, plus opératoire.

Le chef d'entreprise doit agir; c'est bien d'une pratique qu'il a besoin, et d'une pratique fondée; donc aussi d'une philosophie. Mais il n'est pas tout à fait maître du choix de cette philosophie, pas plus que n'était entièrement libre le choix de son aïeul l'artisan ou celui du disciple du maître-médecin; car si l'élève était conditionné par le maître, la matière et le savoir technique de l'époque, il l'était aussi par les normes culturelles d'alors : religion et morale [29].

Le chef d'entreprise d'autrefois intégrait implicitement le possible et le nécessaire. Le nécessaire était dicté par sa fonction, son code déontologique et professionnel — conscience professionnelle, chef-d'œuvre, maîtrise, qualité. Puis, en décollant de la matière, le code s'est buté aux réalités économiques — la qualité faisant place à la quantité — et sociales — le devoir, la conscience professionnelle, la loyauté, la fidélité, cédant le pas au juste nécessaire pour ne pas être congédié.

Le fossé entre le nécessaire (optique du chef d'entreprise) et le possible (optique des cadres et des syndicats) est de plus en plus large, ce qui entraîne la nécessité d'une philosophie adéquate de la commande intégrant donc et le nécessaire et le possible.

EVOLUTION HISTORIQUE DE LA PENSÉE : DU NORMATIF À L'EMPIRIQUE

De tous temps il est vrai, le « devoir » a primé « l'être »; la pensée axiologique a primé la pensée objective. Ainsi le théologien expliquait jadis ce que devait être la nature; le médecin, comment devait se présenter l'homme ou l'animal normaux; le juriste et le pédagogue, comment devait se comporter l'homme moral ou l'enfant zélé. En somme, l'élaboration de normes éthiques précéda en général l'analyse de la réalité. Le physicien rompit l'obstacle religieux ou philosophique et étudia la nature *hic et nunc*, sans préjugés, en toute

objectivité. Le biologiste et le physiologiste se substituèrent plus tard au médecin, et analysèrent ce qu'était réellement le corps de cet homme et son fonctionnement normal ou pathologique. Plus tard encore le sociologue se substitua au juriste pour étudier les peuples, les sociétés et les groupes; le psychologue fit de même à l'égard du pédagogue pour l'étude de l'individu.

Néanmoins, la conception juridique persiste dans le monde de l'entreprise contemporaine — ce qui entraîne diverses conséquences : les concepts sont définis juridiquement parce qu'empruntés au droit : responsabilité, autorité, délégation, mandant, mandataire, obligation, par exemple ; les relations entre ces concepts prennent une forme juridique; c'est-à-dire que certaines d'entre elles prennent ainsi une existence « nécessaire », par suite d'une extension extra-juridique du concept.

En somme, on en vient ainsi à n'analyser qu'un modèle normatif, à valeur éthique, même si l'on souhaite étudier ce qui se passe en réalité. Et le dirigeant interrogé sur ce qu'il pense se passer dans son entreprise répond ainsi souvent en termes de ce qu'il aimerait qu'il s'y passe!

*Attitude idéaliste et attitude empiriste
dans la théorie des organisations*

Deux attitudes et, partant, deux courants épistémologiques se sont ainsi depuis toujours manifestés à l'égard de la compréhension de la nature et de l'action éventuelle à mener : l'idéaliste normative et l'empiriste. En matière d'organisation de la commande de l'entreprise, ces deux attitudes se retrouvent, la ligne de démarcation entre les tenants de l'une ou l'autre option recoupant souvent celle entre le dirigeant et le dirigé, mais pas nécessairement — en effet, les exécutants peuvent se montrer tout aussi doctrinaires, tout aussi idéalistes que leurs dirigeants. Pour l'idéaliste, la réalité peut néanmoins se dévoiler par la science, mais elle est une et unique, et optimale. Le problème est de la révéler afin de la suivre de façon adaptative. Pour l'empiriste, la réalité est à tout moment à faire, à construire par l'homme; et les solutions aux problèmes que lui pose la nature sont multiples. Celle-ci lui en donne d'ailleurs de nombreux exemples : la vie animale comme la végé-

tale foisonne en effet de solutions adaptatives et mutuellement équilibrées. L'idéaliste n'admet guère volontiers de prendre pour lui cette leçon : le concept de « coexistence pacifique », remplaçant peut-être celui de tolérance, est prononcé du bout des lèvres.

Sur le plan des valeurs, ces attitudes vont souvent de pair avec l'option pluraliste face à la moniste. Pour le tenant de cette dernière (en général de caractère plus autoritaire que celui de la première!) un modèle préférentiel est non seulement à prescrire *urbi et orbi*, mais encore à appliquer intégralement à une situation donnée. Pour le premier, plusieurs valeurs, même difficilement compatibles, peuvent néanmoins être poursuivies de concert. L'idéaliste, ayant par exemple opté pour le modèle juridique de la distribution des pouvoirs dans l'entreprise par délégation en cascade, voudra l'appliquer jusqu'au dernier exécutant — en tenant par exemple à lui définir sa zone de responsabilité, son autorité, ses obligations.

L'empiriste, bien que recherchant également, comme tout être humain, l'économie maximale de pensée, tentera de modeler la réalité d'une façon cohérente, mais sa recherche d'efficacité d'action subséquente sera son objectif majeur, et il admettra que l'organisation d'une société d'hommes comme l'entreprise peut se développer et fonctionner d'une façon adéquate, efficace, de plusieurs façons différentes — en prenant exemple sur la réalité biologique, aux inventions organisationnelles multiples. L'idéaliste donc n'aime guère ce qu'il appelle des compromis. Bien sûr, il n'est pas irréaliste, et dans l'entreprise bien plus encore qu'en politique, l'idéaliste tient relativement compte des réalités. Néanmoins, c'est bien souvent à contrecœur; et s'il était vraiment maître chez lui, s'il pouvait manier les hommes comme il le voudrait, il imposerait une structure de commande plus homogène, plus cohérente, plus esthétique, une et unique, fondée d'après lui et donc seule juste, valable, rationnelle et, prétend-il, efficace *ipso facto*. Son sacrifice aux pressions humaines le mène alors à des solutions hybrides dont nous examinerons plus loin quelques caractéristiques.

En bref, dans l'entreprise, se retrouvent ces deux courants : l'un, de nécessité, issu d'une éthique à base laïque, religieuse ou politique; l'autre, de pragmatisme, d'adaptation,

issu de la situation technique et humaine avec laquelle doit compter le chef d'entreprise. Le premier courant revêt un caractère plutôt dogmatique et intransigeant; l'autre, un caractère de souplesse et de tolérance. En d'autres termes, deux philosophies de l'action s'y rencontrent, et s'y affrontent donc : une de conquête agressive, de soumission du milieu et une philosophie d'adaptation au milieu, de coexistence. La charpente théorique qui sous-tend la première est souvent à base d'idéalisme moniste, cohérent et doctrinaire; celle qui fonde la seconde, à base d'un empirisme pluraliste.

LA PENSÉE IDÉALISTE ET NORMATIVE DES DIRIGEANTS

Le caractère de nécessité de ce que l'on pourrait appeler le courant normatif, éthique, de l'organisation de la direction de l'entreprise lui confère *ipso facto* un caractère d'universalité : ce qui est nécessaire l'est pour tout le monde et en toute occasion. Il n'y a donc qu'une bonne façon de concevoir le pouvoir et la commande de l'entreprise. Le tout est de bien conduire sa raison, une fois admises les bases universelles, les fondements de l'insertion juridique de l'entreprise dans la société environnante.

Le droit fournit immédiatement une première ligne de conduite, de nature conservatrice, et basée sur le passé; les théories mathématiques de la décision rationnelle en fourniront une autre, d'allure plus moderne. Dans l'un et l'autre cas cependant, le commandement recherche des principes directeurs, des principes d'organisation, de conduite de l'entreprise qui soient fondamentaux; cette recherche d'une politique des politiques est guidée par la foi en une unité profonde sous-jacente aux avatars du monde, et d'un Bien supérieur dont il lui faut découvrir les modalités terrestres applicables à la conduite de cet ensemble technique et humain qu'est l'entreprise. Qu'elle ait ses racines dans une pensée à base religieuse — au sens large du terme — ou à base philosophique, de type platonicien en général, cette pensée est axée sur une conception idéaliste du monde dont il conviendra de déchiffrer les énigmes, de dévoiler les mystères : c'est un travail de révélation, d'analyse logique, qui se présente à celui qui veut ainsi bien conduire sa raison et, en conséquence, son entreprise.

En somme ce courant s'appuie sur un axe éthique fortement teinté d'idéalisme platonicien associant étroitement le vrai, le beau et le bien. Selon cette conception, la bonne organisation est dans le futur, elle est belle (conception esthétique de l'organigramme), est juste et bonne (base juridique à vêtement mythologique : père au sommet) elle est donc vraie, dans le sens où les choses vont nécessairement vers le vrai, où la vérité finit toujours par éclater, se révéler; et où l'homme n'a qu'un rôle de catalyseur positif à jouer pour accélérer ce processus inéluctable.

Les modèles normatifs juridiques

L'homme tente d'exprimer en général la nouveauté en termes d'une conception ancienne, qui a donné de bons résultats dans une situation familière.

Ainsi en est-il sans doute allé d'une organisation rationnelle de l'entreprise, où les modèles d'organisation ont été puisés là où l'homme les avait appliqués depuis longtemps avec un certain succès : l'état, l'organisation de ses pouvoirs politiques subordonnés, et l'armée. Ceci a conduit la pensée idéaliste à organiser le pouvoir dans l'entreprise en termes d'autorité et de responsabilité — ce qu'a encore sans doute encouragé la formation juridique de certains dirigeants.

Le développement de cette pensée, à partir d'une axiomatique juridique, a tout normalement été élaboré par des juristes, dont c'est précisément la tâche d'étudier, d'analyser, de révéler, de découvrir les conséquences nécessaires de ce fondement [8, 11].

Représentation de cette pensée normative dans la littérature

La pensée normative juridique est principalement représentée, dans la littérature occidentale, par le fayolisme, toujours vivace aujourd'hui [15] et dont la branche américaine est le courant du *staff & line* [2, 3, 17, 20, 30]. Selon cette optique, le commandement de l'entreprise est basé sur la responsabilité légale de son chef envers une instance supérieure (conseil d'administration, par exemple), possesseur ou défenseur d'un patrimoine que le haut dirigeant a le devoir de pré-

server et de faire fructifier. Débordé — pour les raisons techniques analysées plus haut : complexification et gigantisme des organisations contemporaines — il délègue à sa direction générale, par une sorte de contrat implicite, la gestion d'une partie de ce patrimoine (mission de préservation et de fructification). En une chaîne de tels contrats successifs, naît ainsi la ligne de commandement ou ligne hiérarchique. Arrivé à la base de la pyramide, l'employé ou l'ouvrier dispose d'une parcelle de ce capital dont il a une relative liberté de gestion. La complexité des processus fait naître en même temps la nécessité de gonfler ce personnel au-delà de cette chaîne de commandement : ces agents supplémentaires sont greffés sur la *ligne*, en position dite de *staff*. Ils sont cependant juridiquement irresponsables. Dans l'esprit du droit civil, les personnes sont individuellement comptables de leurs actes causés à des tiers; une réaction causale en chaîne linéaire, ne tenant pas compte des rameaux collatéraux des *staffs*, est dès lors le seul modèle éthique et juridique acceptable : un événement, une décision, une action est toujours l'acte d'un quelqu'un, qui peut à son tour se considérer comme le jouet d'un autre et contre lequel il peut se retourner — il n'en demeurera pas moins responsable de son action éventuellement jugée préjudiciable à l'égard de l'entreprise. Ces délégations linéaires successives sont toujours sous la dépendance du chef suprême — qu'elles soient temporaires, sporadiques, ou relativement figées par un titre, un grade, une fonction bien définie par une formulation écrite (organigramme, par exemple).

Ces auteurs expriment donc l'organisation idéale des commandes en un langage dérivé du droit. Pour eux l'entreprise privée est assise sur le droit de propriété, et le seul système de commande concevable dans ce cadre juridique est un système où la commande se fait, tout comme dans le droit administratif, par l'exercice de pouvoirs décroissants. La commande est donc verticale, et est appliquée par la circulation d'un flux d'ordres descendants; l'ascendant n'est pas considéré comme de même nature : il est simplement destiné à ajuster le descendant. Le contrôle des supérieurs par les subordonnés n'est pas concevable dans ce modèle — on reconnaît seulement la nécessité de montrer l'exemple, de « sauver la face » vis-à-vis des échelons subalternes, mais on ne leur reconnaît aucun

pouvoir de droit. Le contrôle réciproque des subordonnés n'est pas davantage admis; on le supporte *de facto*, mais on ne parle alors que de surveillance mutuelle ou d'émulation entre pairs.

Le langage est, en science, c'est-à-dire dans la pensée empirique, un intermédiaire entre l'homme et le monde. Ce n'est pas qu'une « langue bien faite ». Mais dans l'approche déductive — celle de l'idéalisme normatif et du droit — la langue est le substrat même de la manipulation; tout comme pour la philosophie normative, la réalité conceptuelle ou relationnelle s'estompe devant le mot et la syntaxe. La définition du mot est contextuelle et non opératoire [1]; et la mission de la syntaxe est d'exprimer les relations nécessaires entre ces mots [16].

Parler de la répartition des pouvoirs dans l'entreprise, c'est donc déjà s'obliger de parler en termes d'autorité, de responsabilités, d'obligations, de délégation, de mandant et de mandataire, de délégrant et de délégataire. Par l'adoption de ce langage, on s'enferme dans une espèce de nominalisme relativement détaché de la réalité; toute proposition se déduira d'un système d'axiomes de nature juridique ou éthique, et sa validité sera purement rationnelle; c'est-à-dire qu'une proposition sera considérée comme vraie dans la mesure où les axiomes seront considérés comme vérité indiscutable, et où les propositions auront été convenablement déduites de ce système d'axiomes c'est-à-dire selon les règles de la logique formelle. Ce rôle du langage se retrouve sur les deux plans principaux de l'analyse :

1. celui de l'élaboration d'une image de la réalité : l'entreprise, en tant que système commandé par des hommes, sera perçue en termes de centres d'autorité reliés par des relations de responsabilité et d'obligations;
2. celui de l'action sur cette réalité : les actions seront exprimées en termes éthiques similaires, et donc en termes de droits et de devoirs. Le gouvernement de l'entreprise se fera donc par l'exercice de cette autorité : et tout changement se pensera en termes de modification de cette distribution de responsabilités et d'obligations ainsi que de réinvestitures de délégations d'autorité (cf. étymologie : *de lege*).

Les modèles normatifs de la décision rationnelle

La réponse donnée usuellement au problème « qui doit prendre les décisions, gouverner et commander l'entreprise » ou « comment organiser l'allocation du pouvoir », est donc en général exprimée en termes de théories déductives, essentiellement inspirées jusqu'ici de certaines philosophies idéalistes et du droit en découlant.

A ce langage vient s'ajouter aujourd'hui celui de la mathématique. Dans les deux cas, on s'efforce de construire une axiomatique jugée inattaquable, et l'on procède à un raisonnement déductif. De « théorème » en « théorème », on espère arriver à des propositions normatives qui seront jugées elles aussi inattaquables parce que fondées. Selon cette conception, une fois fixé un objectif majeur, primaire ou éventuellement une série d'objectifs mineurs, secondaires, la méthode scientifique peut être utilisée aux fins d'élucider, de révéler, d'élaborer la stratégie optimale pour les atteindre. C'est dans cet esprit que l'outil logique et mathématique sera utilisé. La définition des concepts se fera à partir d'une axiomatique, plus ou moins développée, et de concepts fondamentaux éthiques; mais, à la différence de l'approche juridique, un contenu et une définition opératoires pourront s'établir par après. Par exemple, partant de l'idée que tout homme investi d'une mission sera responsable et obligé (obligation) vis-à-vis de son supérieur d'atteindre cet objectif assigné (mission) et sera muni d'une autorité adéquate, on tentera de donner un contenu opérationnel à ces concepts.

Dans cet esprit, l'axiomatisation débouche sur une représentation de l'entreprise en termes de fins et de moyens.

Langages, approches et modèles utilisés

On voit ainsi le lien étroit qui va du langage adopté au domaine philosophique qu'il concerne : le langage déductif épouse bien la démarche éthique et celle d'une science déductive; nous verrons comme le langage opérationnel épouse bien, quant à lui, la démarche scientifique empirique ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Remarquons à ce propos qu'une « science de la commande » est une locution quelque peu ambiguë qui doit être précisée. En effet.

En bref, une éthique de la commande s'exprimera normalement en un langage juridique ou mathématique; une technologie et une science de la commande, en un langage opérationnel.

Les deux approches idéalistes sont parentes dans leur normativité : à l'éthique de la décision rationnelle, envisagée sur le mode optatif, correspond une éthique de l'autorité, entretenant des rapports de nécessité avec la responsabilité et l'obligation. De même qu'il est possible d'axiomatiser la décision rationnelle [1, 10, 16], de même il est possible d'élaborer — à partir d'un axiome juridique fondant le droit des sociétés : « qui possède, dirige » — une axiomatique de l'autorité et, partant, de la délégation.

Ce ne sera pas pour autant constituer un objet de science, car cette démarche est déductive, tout comme l'éthique de Spinoza, alors que tout objet de science se constitue, quant à lui, de façon inductive.

Ces théorèmes constituent dès lors des propositions qu'il est *normal* de recommander. A titre d'exemple, on peut ainsi développer un modèle psycho-sociologique où l'allocation des commandes majeures *sera* de préférence attribuée (délégation de pouvoirs) à des collaborateurs ayant une échelle de valeurs similaire à celle de la commande principale (délégrant). Le verbe « sera » est alors interprété dans le sens de « devra »; c'est une recommandation, à caractère plus ou moins impératif et non pas un pronostic d'un phénomène réel.

LA PENSÉE IDÉALISTE ET NORMATIVE DES SUBORDONNÉS ET LE CONFLIT DES DEUX PENSÉES IDÉALISTES DANS L'ENTREPRISE

A cette attitude du dirigeant s'oppose fréquemment une autre attitude tout aussi idéaliste, normative et doctrinaire :

cette expression est cousine de l'anglo-saxonne « scientific management » — ce qui pourrait faire croire que cette dernière expression correspond toujours à une démarche inductive et empirique. Souvent, au contraire, la démarche est purement déductive, et correspond à l'élaboration d'un système mathématique bâti sur une axiomatique plus ou moins implicite. Le langage est celui de la science puisqu'il est mathématique, mais la démarche est cependant déductive.

celle de la base ouvrière ou employée, voire de l'encadrement inférieur, dont la pensée en la matière découle souvent d'une option politique première.

Dès lors, si la direction formule le problème de la commande en termes de pouvoirs, en langage juridique — langage emprunté, on l'a vu, à la politique de la cité — la base ouvrière et employée parlera aussi volontiers ce même langage. Ainsi, l'exécutant pensera également le problème de la commande de l'entreprise en termes d'autorité, de pouvoirs, de responsabilités et d'obligations. L'organisation des nœuds de commande dans l'entreprise est dès lors pensée essentiellement en termes de conflits de pouvoirs et les « victoires » ou « défaites » actées et gelées par le droit social. Or, si l'une des deux parties parvient à imposer intégralement son pouvoir à l'autre (exemple : patron sans syndicats dans son affaire ou gestion en pays socialiste par conseils ouvriers) elle n'en demeure pas moins devant le même problème de l'organisation des nœuds de commande. L'entreprise vit — quelle que soit l'option politique « victorieuse ». Faute d'ailleurs d'avoir pris conscience de cette problématique, certains syndicalistes en sont arrivés à retrouver les mêmes problèmes au sein même de leur organisation syndicale que ceux auxquels ils avaient été confrontés, leur vie durant, au sein de l'usine. L'une des raisons de cet état est probablement l'appel qu'ils ont fait à l'organisation juridique (en *staff & line*, par exemple) et à leur adoption sans critique d'une organisation qu'ils croyaient sans doute scientifique et pure de toute connotation éthique.

Au doctrinarisme du chef d'entreprise, c'est-à-dire à sa théorie normative et logique de « la meilleure façon » de commander son organisation, risque ainsi de s'opposer le doctrinarisme des subordonnés. La démarche est similaire : à partir d'un système de valeurs, différant en général de celui du chef d'entreprise, on développe une théorie de la nécessaire organisation du pouvoir — tout comme ont été souvent développées les théories normatives de l'économie politique.

FÉCONDITÉ ET LIMITES DES MODÈLES NORMATIFS

Cette pensée idéaliste s'est néanmoins révélée extrêmement féconde dans la maîtrise de la nature par l'homme. En effet,

les premières images de la réalité, les modèles scientifiques, sont issus de la réflexion idéaliste. De par la variété des philosophies qui les avaient proposés, cette pensée donna naissance à des modèles parfois contradictoires, il est vrai. Pourtant, cela eut finalement la conséquence heureuse de fournir au savant plusieurs bases, à partir desquelles sa démarche analytique put prendre son départ — par exemple en ce qui concerne la nature discontinue ou continue de la matière. En effet, ces deux courants de pensée s'avèrent aussi féconds l'un que l'autre, même si l'aspect discontinu l'emporta dans la science moderne — où les notions d'atome et de quantum jouent un rôle dont l'importance est bien connue. Une autre dichotomie fondamentale, cousine de la précédente, et apparemment contradictoire, fut celle de la nécessité, d'après Newton, d'une nature corpusculaire (discontinue) de la lumière; alors que, d'après Huygens, il était tout aussi nécessaire qu'elle fût de nature ondulatoire et donc immatérielle (continue).

En astronomie, c'est vraisemblablement à partir de l'idée de Bien et de Beau liée à celle de Vrai dans la philosophie platonicienne que se développa l'idée de la centralité nécessaire de la Terre dans le système du monde ptolémaïque, et de la nécessité de formes parfaites comme le cercle ou la sphère comme orbites possibles des planètes ⁽²⁾.

En théorie des organisations, on peut également partir d'un modèle normatif et faire par exemple l'hypothèse que le comportement prévisible, en matière d'allocation des commandes, a une base « rationnelle »; et qu'on peut donc prédire ce comportement en développant logiquement l'axiomatique de départ. On prédira ainsi par exemple que la délégation de pouvoirs augmentera avec la certitude qu'a le délégant des conséquences possibles des diverses solutions que pourrait adopter le délégataire en face d'un problème posé, ou encore que la délégation de pouvoirs se fera d'autant plus volontiers

⁽²⁾ Pourtant, on le sait, cette pensée devint vite un carcan, et la révolution intellectuelle d'un Copernic ne consista pas seulement à décentrer la terre en la remplaçant par le soleil au foyer de son système astronomique, elle consista surtout à se débarrasser de cette tyrannie normative des philosophies antiques et de l'idée de la nécessité du système théorique en vigueur jusqu'alors; tout comme celle de Kepler qui « essaya » un autre modèle du monde, modèle non dérivé de l'une de ces philosophies, et se comporta ainsi en grand empiriste.

que le chef retrouve une échelle des valeurs pertinentes similaire à la sienne propre chez son mandataire. Dès lors, si l'on considère ce modèle comme une hypothèse de travail et non plus comme une norme à imposer, à recommander à l'organisateur ou au dirigeant, il devra être validé par l'expérience, c'est-à-dire qu'il servira à prédire un comportement « délégant-délégataire » qu'il conviendra d'observer, de mesurer, afin de corriger éventuellement le modèle.

Soulignons et n'hésitons pas à répéter que, dans l'optique normative juridique, le modèle sert à corriger la réalité comportementale des individus et que c'est donc un modèle éthique et non pas un modèle scientifique; tandis que dans l'optique qui vient d'être envisagée ce modèle est, au contraire, et à l'instar de toute hypothèse, à soumettre à l'épreuve des faits, et à corriger éventuellement sous leur pression. De plus, dans la première approche, la métrique et les mesures éventuelles découlent de concepts que l'observateur n'a pas choisis, et qui lui sont en général imposés par le juriste-théoricien — dont ce n'est évidemment pas la tâche de définir ses concepts de façon opérationnelle mais de le faire plutôt de manière contextuelle [1]. Dans la seconde approche au contraire, le chercheur est maître de la fabrication de son modèle et, partant, du choix de ses variables-concepts, qu'il peut ainsi retenir en fonction notamment de leur facilité à être définis opérationnellement.

En théorie normative de l'organisation, Simon a bien remarqué combien on débouche également sur des principes contradictoires, ce qu'il appelle des « proverbes », dont la rationalité est satisfaisante — mais dont il a été jusqu'ici impossible de démontrer la validité pragmatique c'est-à-dire les efficacités respectives [28]. En effet, ils peuvent, les uns comme les autres, dériver d'une axiomatique fondamentale, et mener à une théorie cohérente — tout comme les géométries non euclidiennes sont logiquement inattaquables, cohérentes, bien qu'elles entrent en conflit avec les théorèmes euclidiens; tout comme les proverbes d'ailleurs, dont l'ensemble fournit des « sagesses des nations » souvent en conflit! Cette philosophie de l'évidence — cependant si bien formulée par Descartes — a été progressivement remplacée par celle de la preuve expérimentale dans les sciences de la nature. Mais en

théorie des organisations, nous sommes encore imprégnés de ces idées normatives et d'une conception de la nécessité d'une et une seule, unique, bonne, solution — qui va de soi, qui est évidente, nécessaire, juste et donc vraie.

Répétons que ces modèles peuvent être néanmoins féconds : la conception atomiste a fait son chemin comme l'ondulatoire — mais c'est parce que le savant moderne les a reprises sous un tout nouvel angle, et les a intégrées en des théories basées non pas sur la nécessité, mais sur la démonstration expérimentale de leur efficacité. La nécessité et l'évidence ne sont plus employées qu'à l'intérieur des développements analytiques de ces théories et de leurs conséquences — qui sont d'ailleurs toujours à éprouver par l'expérience, et sont seulement considérées auparavant comme des hypothèses de travail et, partant, provisoires.

En théorie des organisations cependant, les auteurs n'ont que rarement adopté cette optique; ils ont plutôt considéré les principes qu'ils proposaient non comme des hypothèses à tester, mais bien comme des propositions découlant logiquement, univoquement, rationnellement, et de toute évidence, d'axiomes jugés fondés — par exemple sur une axiomatique juridique, en général passée dans le langage de l'entreprise sous le nom de « bon sens ». Par exemple, le principe de l'unicité de commandement repose, sans doute, sur la responsabilité individuelle et la distribution en arbre des « pouvoirs », de façon à respecter la linéarité et l'univocité de la chaîne des responsabilités juridiques. Pourtant, ce principe pourrait évidemment être considéré comme découlant d'un fait scientifique; et donc comme une hypothèse de travail : celle selon laquelle un être humain ne peut résoudre de façon adaptative (par exemple non névrotique) un conflit issu de la contradiction entre deux ordres simultanés émanant d'une double autorité supérieure. (Remarquons en passant que la structure la plus fayolienne ne peut éviter de telles situations et l'une des qualités exigées du cadre est certainement de savoir résoudre un tel conflit! Non seulement c'est le cas dans les entreprises privées mais aussi dans l'administration et même dans l'armée où pourtant les structures ont essayé d'éviter à tout prix cette situation conflictuelle. Sans parler du problème que doit résoudre un

homme placé devant deux ordres contradictoires émanant d'un même chef!)

Cependant, on ne peut en général parler de propositions et de théories scientifiques. En effet, pour qu'une théorie soit ainsi qualifiable, elle doit consister en un système cohérent d'hypothèses qui se soumettent à la validation des faits. Or, ce qu'on tente en général d'établir, c'est la mesure dans laquelle les faits s'écartent du « modèle », non pas afin de corriger ce dernier, mais afin de modifier les faits. L'action se veut donc essentiellement et immédiatement éthique par rapport à une ligne droite qui est postulée voie à suivre. On voit donc que cette démarche ne peut prétendre relever de la science. Bien sûr, l'étude des entreprises humaines est d'autant plus difficile à aborder sous un angle empiriste, donc scientifique, qu'au contraire du système astronomique par exemple, le théoricien veut non seulement comprendre et interpréter, mais surtout agir sur le système en question, et le modifier éventuellement s'il ne satisfait pas à un certain nombre de critères, de normes à l'exemple du médecin ou du pédagogue.

Mais ce que nous voudrions faire apparaître, c'est que, même si ces normes sont universellement admises, même si l'on bâtit une entreprise sur des valeurs universelles, il n'est peut-être pas utile de procéder à une simple analyse et au développement purement logique d'une axiomatique morale ou juridique. L'entreprise humaine est un organisme complexe qui, aussitôt bâti dans ses grandes lignes, et selon une esquisse même rigoureusement charpentée, se met à échapper à l'emprise de son créateur; elle se met à vivre, c'est-à-dire à gagner, aussitôt née, en complexité. C'est donc de cette complexité qu'il nous semble adéquat de partir pour l'étudier, la comprendre et la modeler [7]. Ce n'est que par après que l'on pourra éventuellement la modifier, agir sur elle, tout comme ce n'est qu'après avoir compris le psychisme d'un enfant ou d'un adulte, qu'on peut agir sur eux de façon adéquate. Vouloir agir sur l'entreprise, comme sur l'enfant ou l'homme, en partant d'une règle purement morale et en ne faisant que la développer logiquement, n'a de sens que si l'on postule qu'on manipule une terre glaise plastique à souhait. Si l'on admet, au contraire, que la matière vivante et les systèmes d'hommes et d'équipements que forment les entreprises modernes sont

autrement complexes et d'une autre essence que de la terre à pétrir, il faut admettre aussi que les approches juridique et morale, si nécessaires qu'elles soient, doivent se compléter d'une approche scientifique [19]. Pour des raisons historiques, de formation personnelle ou de préférence tempéramentale, ou encore pour des raisons d'urgence, le dirigeant est souvent poussé à choisir d'entrée de jeu la démarche normative pour organiser la distribution des pouvoirs dans son secteur. S'il s'agit d'un secteur neuf, au moment de la fondation de celui-ci, la démarche normative la plus courante consiste à penser le système futur en termes de responsabilités et d'autorité, de fins et de moyens. Dès lors, le dirigeant se fixe une tâche primaire, un objectif premier et il distribue les objectifs et les moyens (humains, matériels et financiers) en cascade. Mais lorsque cette tâche est accomplie et que le système a été mis en action, ce dernier se met à vivre : les choses se compliquent, le système s'adapte à son milieu, que n'avait pas pu définir rigoureusement, et pour cause, le planificateur. Ainsi, par exemple, si le dirigeant a bâti une organisation en *staff & line*, la tâche de ces *staffs* n'est évidemment pas de pur conseil et avis, et leur imbrication dans le processus de l'entreprise exige qu'ils interviennent de façon active, prennent leurs responsabilités et les décisions adéquates.

Si le chef d'entreprise se cantonne alors — suivi souvent en cela par sa chaîne hiérarchique — dans une conception étroitement juridique, il aura contre lui son personnel de *staff*, coincé entre les exigences de ses tâches et la nullité légale de son autorité.

Lorsqu'il s'agit de réorganiser le pouvoir dans un système en vie depuis longtemps, les choses sont plus compliquées encore : même si le planificateur parvient à réallouer objectifs et moyens, souvent après une période de reprise en main autoritaire, centralisatrice, les choses se remettront à vivre par après (les gens menacés rentrent dans leur coquille pendant l'orage, puis en sortent bien vite au premier signe d'éclaircie!) et le modèle sera à nouveau une vue fictive, illusoire et, partant, peu utile de cette réalité que le dirigeant s'efforce de contrôler, de commander.

De plus, même s'il élabore une machine parfaite en termes de fins et de moyens, il faudra que le planificateur puisse

découper les phénomènes réels, actuels, du système dans les mêmes termes que sur le plan normalisé : c'est-à-dire en termes d'objectifs actuellement poursuivis, de moyens effectivement mis en œuvre et réellement alloués, de façon à comparer son modèle, sa norme à la réalité, afin de diminuer leur écart éventuel.

De plus, en supposant même qu'un modèle normatif puisse mener à une métrique opératoire, et donc que ses concepts puissent déboucher sur des variables opérationnellement mesurables, et que de plus il soit admis que c'est « la bonne façon » dont l'entreprise doit fonctionner, il reste un problème important à résoudre : c'est celui de la correction de ces écarts entre la norme et la réalité.

Supposons qu'un modèle normatif prévoie la bonne façon de partager ce qu'on appellera dans la théorie qui le sous-tend les responsabilités et l'autorité en rapport. Il est donc possible, supposons-nous, de mesurer l'actuelle responsabilité et l'actuelle autorité de chacun et, par conséquent, les différences constatées entre les responsabilités optimales et les responsabilités actuelles, entre l'autorité optimale et l'autorité réelle de chaque dirigeant. Mais une fois constatées ces différences, comment va-t-on les réduire à zéro? La théorie ne l'indique pas, elle prétend que ces variables sont indépendantes et qu'il suffit donc d'augmenter ou de diminuer la responsabilité et l'autorité de chacun par des *fiat*, des institutionnalisations, des investitures — ce qui n'a « force de loi » que si la force est continuellement présente! Or, dans l'entreprise moderne, l'autorité de chacun n'est pas garantie par la force, et la responsabilité attribuée n'équivaut pas souvent à l'obligation éprouvée moralement par le subordonné. Quels que soient les pouvoirs et les responsabilités en droit dans les administrations publiques — où l'armature juridique est autrement plus forte que dans l'entreprise privée — les pouvoirs et les responsabilités réelles évoluent en fonction de nombreux facteurs. Il en va ainsi, par exemple, pour les plans de gestion, dans l'application desquels le dirigeant est confronté à des écarts éventuels d'avec la norme du plan. Mais cela ne lui fournit aucune indication sur l'origine, les causes de ces écarts, aucun outil direct de correction — nous en reparlerons d'ailleurs.

En conséquence, il ne nous semble pas indiqué de se

contenter de modeler un système de commande de l'entreprise en termes de droit, et donc d'autorité et de responsabilité; mais utile de rechercher d'autres modèles et d'autres variables pour se représenter et commander l'entreprise. Car une telle théorie normative ne peut que prétendre, nous l'avons vu, à une validation rationnelle, conceptuelle, c'est-à-dire ne peut se défendre que sur la base de la solidité de son axiomatique. Cependant, même en ne retenant que le critère de rationalité, et non de validité pragmatique, de telles théories ne suffisent pas, nous semble-t-il, pour décrire soit la réalité de l'entreprise, soit même pour proposer un système normatif à celle-ci. En effet, l'analyse fins-moyens, en termes d'objectifs et de solutions pertinentes, suppose que l'entreprise peut être conçue comme un système où les objectifs d'une part, et les moyens d'autre part, peuvent être répartis de façon exhaustive et mutuellement exclusive. Cela signifie, en d'autres termes, que les objectifs généraux exprimés au niveau de la direction générale de l'entreprise, et supposés traduits en termes opératoires, se prêtent à un découpage aisé, et que ces morceaux peuvent dès lors être alloués à des secteurs différents de l'entreprise de façon à ce que tous les objectifs soient ainsi répartis; donc que toutes les directions auront reçu leur part de la mission générale, sans recouvrement, sans terrain éventuel de dispute entre les différents secteurs. Ce modèle est ensuite appliqué, en cascade descendante, aux échelons successifs, et l'on aboutit ainsi à une répartition des tâches au niveau de l'exécution.

La réussite de cette organisation est donc conçue, dans un esprit typiquement cartésien, comme une somme de réussites partielles.

La gestion budgétaire offre un bon exemple de la difficulté de penser en ces termes de cascade d'objectifs et de moyens : chaque département, chaque service se voit assigner un objectif — morceau de la stratégie ou de la politique générale — et des moyens — mesurés en termes de crédits monétaires. Chacun a donc tendance logiquement à se replier sur lui-même, à défendre son service, au détriment éventuel de la coordination de l'ensemble. On peut évidemment se retourner alors vers la coordination classique par le nœud immédiatement supérieur prévu par l'organigramme... mais cela n'accélère pas le processus! De plus, ce système suppose que chacun est

responsable personnellement d'un objectif et que son atteinte dépend entièrement de ses capacités à gérer rationnellement le budget et les moyens mis à sa disposition. Or, on sait combien les cadres sont placés en général aux nœuds de circuits dont ils ne contrôlent pas complètement l'input. Par exemple, le service production tente en général d'atteindre un objectif de minimisation des coûts de fabrication; mais cela met en danger, *ipso facto*, l'objectif de maximisation du chiffre d'affaire du secteur commercial, dont l'input dépend évidemment en premier lieu du département fabrication — l'exemple est banal mais il est utile de le garder à l'esprit.

Cette organisation par objectif prend comme modèle un ancien système de l'armée où l'on a, il est vrai, longtemps supposé que la grande stratégie pouvait être développée en tactiques et en mouvements séparés de régiments, de pelotons et de sections possédant chacun, à leurs niveaux respectifs des objectifs (missions) et des moyens (ressources matérielles et humaines) pour les atteindre. Or, une armée n'a que rarement gagné une grande bataille sans synchronisation continue de ces mouvements et sans tenir compte de leurs multiples interactions. L'armée moderne en est un exemple frappant, où le langage en termes de missions et de moyens convient parfois à des commandos de missions spéciales, mais rarement à des mouvements d'ensemble comme le débarquement en Normandie. Dans les régiments, on y parle parfois encore en ces termes, il est vrai, pour expliquer les opérations. Mais à l'échelon de la pensée dirigeante de l'état-major général, on pense de plus en plus en termes de recherche opérationnelle, de synthèse et d'analyse des systèmes [14], langage de la science appliquée moderne, et dont nous allons, dans la seconde partie de cet essai, analyser toute la fécondité⁽³⁾.

(³) La seconde partie paraîtra dans la *Revue de l'Université*, n° 4, t. XX.

BIBLIOGRAPHIE

Jacques DE BRUYNE, *Antisemitisme bij Pio Baroja*, Groningen, 1967, 213 pages.

Sans les Arabes, l'Espagne ne serait sans doute pas ce qu'elle est, sans les Juifs non plus qui ont tant apporté à sa civilisation comme à celle du monde.

La méconnaissance de ces faits a déjà coûté fort cher à l'Espagne. Il était donc intéressant d'essayer d'analyser dans ses manifestations et dans ses motivations profondes l'antisémitisme d'un grand écrivain qui fut un des représentants les plus prestigieux de la grande génération espagnole de 98 : Pio Baroja.

C'est ce qu'a fait avec beaucoup de compétence et de pertinence M. J. De Bruyne dans sa thèse pour le doctorat de lettres défendue à Utrecht.

C'est pour la mémoire de Baroja une épreuve pénible que de mesurer la somme des iniquités que cet esprit facilement emporté vers la négation a accumulées sur la tête des enfants d'Israël. On songe à l'acharnement de cet autre médecin que la passion aveuglait, L. F. Céline. Car c'est bien de passion qu'il faut ici parler, comme toujours d'ailleurs lorsqu'il s'agit d'antisémitisme; les autres motifs se découvrent rapidement des prétextes et c'est le grand mérite de M. J. De Bruyne de l'avoir montré et d'avoir rappelé la réflexion de Sartre sur l'antisémitisme : « C'est bien autre chose qu'une pensée. C'est d'abord une passion. »

Pierre VAN BEVER.

Klára GARAS, *Musée des Beaux-Arts de Budapest. Peintures choisies. Galerie des Maîtres Anciens*, Budapest, éditions Corvina, 1967 (trad. Péter Komoly).

La Galerie des Maîtres Anciens de Budapest offre une belle vue d'ensemble de la peinture occidentale jusqu'au XVIII^e siècle et s'enorgueillit d'un très grand nombre de chefs-d'œuvre.

Si les sections de peinture flamande, française et anglaise sont modestes — encore que le musée possède, entre autres, un Memling, un grand Simon Vouet, un très beau Raeburn — les collections italienne, espagnole, hollandaise, allemande et autrichienne sont par contre très riches. Le Musée de Budapest conserve des œuvres précieuses de grandes écoles italiennes, cinq Goya, plusieurs Zurbaran, quatre Rembrandt.

Au départ d'une telle fortune, la Pinacothèque Esterhazy, acquise en 1870, héritière de la Galerie Kaunitz de Vienne et de la collection du Hongrois Marcell Nemes; cette dernière lui a apporté ses plus beaux espagnols, ses Greco notamment. La collection s'est ensuite nourrie régulièrement et l'ouvrage de Klára Garas témoigne de la qualité des achats effectués depuis vingt ans.

Une bonne place est réservée en effet aux acquisitions récentes dans cet album de 64 reproductions qui se veut aussi représentatif de la qualité et de la diversité du Musée de la capitale hongroise que l'anthologie publiée en 1961 par le même auteur ⁽¹⁾. Les commentaires viennent au secours des planches : bien des œuvres sont citées et le lecteur peut se faire une bonne idée de la nature de ce patrimoine de 2 000 tableaux.

L'ouvrage est luxueux. Le texte et les reproductions, bien présentés, sont accompagnés d'un catalogue où l'on trouve avec plaisir les renseignements d'usage : dimensions, origine, date d'achat et expositions où les œuvres ont figuré.

S. S.

J. RUSSELL HARPER, *La Peinture au Canada des origines à nos jours*, Les Presses de l'Université Laval, 1966, in-4°, 446 pages, 378 reproductions dont 70 en couleur.

Avouons sans honte que nous ne connaissions pas la peinture canadienne. Ce beau volume, fort bien édité et abondamment illustré, comble une lacune.

Dans la préface, l'auteur souligne l'importance d'une double tradition qu'il s'agit de dégager sans parti pris. Tour à tour française par ses origines, puis anglaise, cette peinture deviendra véritablement nationale pour s'engager sur une voie résolument originale.

Ce vaste panorama se subdivise chronologiquement en quatre parties d'importance inégale : *la colonie française* (1665-1759), *la période coloniale anglaise* (1759-1867), *les premières années de la Confédération* (jusqu'en 1910), *nationalisme et internationalisme après 1910*; ces titres constituent les grands chapitres d'une étude solidement charpentée.

Les origines ne présentent qu'un intérêt local. Des œuvres religieuses paraissent exécutées par des amateurs sous l'égide du clergé; paysage et portrait ne dépassent pas un niveau des plus modestes.

Les œuvres des topographes militaires britanniques charment par un mélange de précision et de naïveté. Ces officiers, trompant leur ennui en maniant le pinceau, adoptent avec prédilection le procédé de l'aquarelle.

L'âge d'or au Québec se situe à la fin du xviii^e siècle. Le portrait connaît un grand succès. Bientôt apparaît le style néo-classique, introduit au Canada par des artistes étrangers. Un Allemand, William von Moll Berczy, réalise un chef-d'œuvre en peignant la *Famille Woolsey* (1809, Galerie Nationale du Canada). Réunis dans un intérieur, les membres de la famille ont d'abord posé séparément; le prix, fixé par tête, était suffisamment élevé pour que le chien ait pu être offert gratuitement. Parmi de nombreux portraits anonymes, on admire une *Petite Fille au Chat* (coll. particulière) qui fait songer à Foujita.

⁽¹⁾ *Les Grands Maîtres de la Peinture au Musée des Beaux-Arts de Budapest*. Paris, Editions du Cercle d'Art, 1961.

Plamondon et Théophile Hamel, ayant étudié à Paris, ont fait école dans le domaine du portrait. D'autre part, le long de la côte atlantique triomphe l'influence anglaise et de belles marines témoignent du talent de John O'Brien.

Formé sans doute à Düsseldorf, Cornélius Krieghoff introduit au Québec la peinture de genre, tandis que Paul Kane choisit ses héros parmi les Indiens de l'Ouest.

Un mouvement se dessine dès les premières années de la Confédération en faveur des artistes. Des groupements se constituent dont le plus important est l'« Ontario Society of Artists ». Partageant ses activités entre l'organisation d'expositions et la formation des jeunes artistes, l'« Académie Royale canadienne des beaux-arts » jouit d'une grande réputation. Les tendances nationales favorisent la découverte du Canada pittoresque : paysages grandioses, falaises abruptes, chutes d'eau, sites enneigés.

James Wilson Morrice s'affirma par un talent personnel et un don exceptionnel, après avoir longuement voyagé en Europe. Un groupe véritablement révolutionnaire se forme pour défendre les principes d'un art essentiellement canadien. Ce « Groupe des sept » impose pendant quelques années un art rénové consacré pour la plus grande part au décor grandiose, paysages nordiques de lacs ou de forêts éclairés de lueurs mystérieuses. Il s'en dégage une émotion et un sentiment dramatique indéniables.

En 1939, une grande exposition de maîtres contemporains, pour la plupart de l'école de Paris, se tient à Montréal et la prédominance française se manifeste chez un peintre comme Alfred Pellon qui prend la tête d'un mouvement novateur préconisant un art expérimental et rejetant la tradition académique.

L'abstraction s'est imposée sous l'influence new-yorkaise et l'on trouve l'écho des diverses tendances de l'art non figuratif, tandis que quelques isolés préfèrent l'expressionnisme (et s'inspirent d'Edward Munch), ou le surréalisme dominé par la philosophie freudienne.

Nous souvenant d'une conversation avec un jeune artiste canadien envoyé en Europe pour visiter différentes écoles d'art, comparant l'Europe trop attachée au passé à son pays, uniquement tournée vers l'avenir, nous avons la conviction que les tendances les plus hardies trouveront à s'exprimer et que de nouveaux talents se préparent, qui auront à réaliser tant de belles promesses.

S. S.

Madeleine GUILBERT, *Les fonctions des femmes dans l'industrie*, Edition Mouton & C^{ie}, Paris-La Haye, 1966, 228 pages + 165 pages d'annexes.

Il n'est de problème qui n'évolue, et celui des femmes en est un exemple. De la femme qui se voulait l'égal de l'homme à celle qui revendique ses droits d'être humaine, il y a tout le pas franchi par la suffragette revendicatrice qui est arrivée à maturité.

Les idées sur les femmes ont fait du chemin : débarrassées de leurs excès, elles n'indisposent plus comme avant les hommes de bonne volonté; les livres qui en traitent touchent dès lors un public de plus en plus large.

Les points de vue aussi se diversifient : du cri de révolte au volume scientifique, les analyses se sont peu à peu nuancées et objectivées.

Le livre de Madeleine Guilbert témoigne du chemin parcouru en ce sens : c'est un livre sérieux mais néanmoins d'un abord aisé qui cherche à établir des faits, parfois à les relier. Il se base sur une documentation abondante tirée d'une enquête qui a porté sur 14 601 femmes salariées et qui fut réalisée vers 1965 dans 129 entreprises des métaux de la région parisienne.

Le plan, qui comprend deux parties en plus de l'introduction et de la conclusion, cherche à répondre à la question : « Que font les femmes ? » (accessoirement à la question « Pourquoi le font-elles ? »). D'une manière plus approfondie : l'introduction définit le but de l'étude et précise la méthode utilisée de même qu'elle fournit l'état de la question; la première partie est un aperçu historique qui retrace l'évolution du travail des femmes dans l'industrie, principalement de la première révolution industrielle à nos jours; la seconde partie analyse la place actuelle des femmes dans la répartition des travaux et les caractéristiques du travail féminin. Quant à la conclusion, elle tente d'expliquer sommairement la situation rencontrée.

A ces éléments de clarté et de sobriété, il convient d'ajouter quelques mots sur la présentation du texte qui laisse à désirer : tout se suit et le lecteur peut manquer de repères (titre et sous-titres numérotés, artifices graphiques, etc.).

*
**

Après ces remarques d'ordre général, analysons plus en profondeur l'apport du livre de Madeleine Guilbert et les conclusions auxquelles elle arrive.

D'abord, la perspective historique montre que l'évolution du travail des femmes s'est soldée par un nouveau clivage entre hommes et femmes, clivage dont l'étude constitue la trame du livre.

Ensuite, l'analyse de la place actuelle des femmes dans la répartition des travaux et de son évolution font dire à Madeleine Guilbert que « s'il y a une modification dans l'emploi des femmes, celle-ci semble être liée en définitive à l'évolution technique qui a multiplié certains types de tâches, mais il ne semble pas pour autant que l'on puisse parler d'une atténuation du clivage entre travaux masculins et féminins. Bien au contraire celui-ci, en changeant de nature, s'est sans doute accentué » et s'est traduit par de nombreuses discriminations.

Après, l'analyse des caractéristiques du travail féminin fait apparaître que ces travaux sont les plus parcellaires, les plus répétitifs et les plus contraignants parmi les travaux industriels non qualifiés, et qu'ils occupent de ce fait une place spéciale. Comme de plus la main-d'œuvre féminine est abondante et comme le salaire des femmes joue souvent un rôle d'appoint, leurs conditions de travail s'en trouvent encore aggravées.

Enfin, après avoir défini le travail féminin, l'analyse des facteurs explicatifs amène à se poser une série de questions. Le clivage constaté est-il dû à la nature du travail industriel ? A une incapacité d'agir et de comprendre ? A un manque d'intérêt ? A la place « normale » de la femme dans l'entreprise industrielle ? A des éléments de contrainte dans l'attribution des postes de travail aux femmes ? Au fait que l'existence du groupe particulier des femmes a tendance à supprimer la cohésion de la classe ouvrière ? A l'automatisation ? Autant de points d'interro-

gation qui conduisent l'auteur à dégager l'essentiel, à savoir la tendance de la société industrielle étudiée à valoriser les qualités que l'on trouve habituellement chez l'homme (ex. la force physique) et à ne pas valoriser les qualités que l'on trouve habituellement chez la femme (ex. la rapidité et la précision des mouvements).

*
* *

En résumé, l'auteur nous décrit la situation de la femme dans une vie professionnelle bien limitée : à tout égard, elle y occupe une position inférieure. Cette situation est somme toute fort semblable à celle que nous retrouvons un peu partout de par le monde. Ici apparaît tout le mérite du livre qui déborde largement du cadre de l'enquête. Il s'inscrit dans la prise de conscience de l'inégalité de valeur accordée à l'homme et à la femme. Or, l'égalité de valeur de l'homme et de la femme, n'est-ce pas la condition de leur respect mutuel ? Quoi qu'il en soit, Madeleine Guilbert, par son analyse, montre que sur le plan professionnel et en ce qui concerne les hommes et les femmes, il peut y avoir deux poids et deux mesures.

Serge WITTEVEEN.

Guy SPITAEELS et Danilo KLARIC, *La réservation d'avantages aux travailleurs syndiqués. Armistice ou temps nouveaux dans les relations industrielles?* Editions de l'Institut de Sociologie, Université Libre de Bruxelles, 1966, 215 pages.

Dans une première partie de cet ouvrage d'une grande clarté, les auteurs retracent les étapes historiques de l'adoption de clauses réservant des avantages aux seuls travailleurs syndiqués par les parties signataires des conventions collectives. Depuis le 23 avril 1954, date de la conclusion de la première convention nationale octroyant de tels avantages aux ouvriers du secteur du ciment, le mouvement a été s'amplifiant. Après les secteurs du gaz et de l'électricité, du pétrole, des industries chimiques et des mines, la diffusion de la « prime syndicale » a trouvé son développement le plus important au cours des années 1963 et 1964, vraisemblablement sous l'impulsion de l'accord national de programmation sociale interprofessionnelle conclu le 11 mai 1960 entre les employeurs et les syndicats.

Une évolution intéressante caractérise les prises de position patronales et syndicales à l'égard du principe de la réservation d'avantages aux seuls syndiqués. La nette opposition patronale de départ vis-à-vis d'une formule impliquant une contrainte en vue de l'affiliation à un syndicat a fait place à une acceptation officieuse du principe, dès lors qu'il était assorti de certaines garanties de paix sociale, de non-discrimination entre les travailleurs sur le plan de l'entreprise et d'octroi d'« avantages » obligatoirement inférieurs à la cotisation syndicale. Au sein des organisations syndicales, les avis étaient partagés entre les défenseurs d'une liberté intégrale d'association et les partisans de « la conclusion de conventions grâce auxquelles les non-syndiqués seraient amenés à accomplir leur devoir de solidarité » (1). Toutefois, dès 1962.

(1) G. SPITAEELS et D. KLARIC, *La réservation d'avantages aux travailleurs syndiqués*, p. 39.

les différents syndicats se prononcèrent en faveur de l'une ou l'autre forme d'encouragement à la syndicalisation.

Une typologie des avantages octroyés conventionnellement aux seuls travailleurs syndiqués a été élaborée par G. Spitaels et D. Klaric sur base de différents critères. Elle comprend cinq rubriques : 1° les formules classiques; 2° les variantes quant à la nature de la prime; 3° les variantes quant au montant de la prime; 4° les variantes institutionnelles; 5° les formules hétérogènes. Ces divers avantages sont alloués soit à l'intermédiaire d'un Fonds social ou Fonds de sécurité d'existence géré paritairement, soit octroyés directement par les organisations syndicales qui décident unilatéralement de l'affectation des fonds dont elles disposent. Les avantages accordés revêtent le plus souvent une forme pécuniaire mais ils peuvent également, quoique plus rarement, prendre la forme d'un service, ou encore, celle d'une facilité d'accès à la profession (Port d'Anvers).

La partie centrale de cette étude très complète et succincte est consacrée à l'exposé des résultats d'une vaste enquête effectuée à la demande expresse de l'Office belge pour l'Accroissement de la productivité. L'objectif de cette investigation menée au niveau des responsables de la politique sociale belge était de recueillir les opinions ainsi que les motivations d'un certain nombre de ces dirigeants syndicaux et patronaux à l'égard de problèmes liés à la réservation d'avantages aux travailleurs syndiqués. Les questions posées concernaient aussi bien l'origine de la revendication que les événements ayant présidé à l'adoption des avantages réservés; l'attitude patronale face aux exigences syndicales ainsi que les garanties acquises en contrepartie de l'octroi d'avantages aux seuls syndiqués; le niveau et la forme souhaités de la prime syndicale de même que son financement; l'influence de la fixation de clauses octroyant de tels avantages sur le taux des syndicalisations, sur la situation syndicale, sur l'état des relations professionnelles et même sur le climat social en général.

Dans une dernière partie, les auteurs de l'ouvrage émettent un certain nombre de considérations.

1° Un bilan nettement positif est dressé des avantages et des désavantages qui, des points de vue économiques, sociologiques et psychologiques, émanent de la conclusion d'accords réservant des avantages aux seuls travailleurs syndiqués;

2° La syndicalisation ne serait pas encouragée uniquement par l'octroi d'avantages aux seuls syndiqués. D'autres facteurs agirait dans le même sens :

a) le paiement des allocations de chômage s'effectuant, pour les travailleurs non syndiqués, à l'intervention de la Caisse auxiliaire des allocations de chômage — organisme officiel —, implique de nombreux retards ainsi que la retenue du coût de l'assignation qui est adressée à l'allocataire;

b) les indemnités fournies à l'ensemble des travailleurs par les fonds de sécurité d'existence sont octroyées plus rapidement par les organisations syndicales à leurs membres;

c) dans certains parastataux et les charbonnages du Limbourg, les cotisations syndicales sont retenues à la source. Il y est question que les non-syndiqués versent une somme identique à la cotisation syndicale au profit du service social de l'entreprise à laquelle ils appartiennent;

d) une proposition de loi déposée au Sénat le 24 février 1964 et ultérieurement rejetée contenait le principe de la déductibilité des cotisations syndicales du revenu imposable. Cette idée fut reprise en décembre 1965 par la F.G.T.B. qui intégra la revendication dans son programme économique et social présenté au Congrès du parti.

3° Les avantages aux seuls syndiqués ne sont pas le fait exclusif de la vie sociale belge. D'autres pays européens : les Pays-Bas, la République fédérale allemande et l'Autriche, ont adopté des systèmes analogues. Une description des régimes en vigueur ainsi que des circonstances dans lesquelles ils ont été adoptés précède, pour chaque pays, l'analyse de l'attitude des fédérations patronales et des organisations syndicales à l'égard de l'instauration des avantages réservés.

4° En guise de conclusions, G. Spitaels et D. Klaric tentent de déterminer l'influence exacte de l'état actuel des relations paritaires sur l'adoption de la prime syndicale. Les profondes mutations intervenues dans les rapports entre employeurs et salariés ont peu à peu conduit à des modifications de la forme et du contenu des conventions collectives. La fonction du négociateur est devenue plus spécialisée. Le fossé se creuse entre les délégués syndicaux généralement bien informés et les travailleurs. Une manière de retenir les salariés au sein des organisations syndicales consiste à multiplier les avantages matériels à leur intention, ce qui implique toutefois un renforcement des finances syndicales...

Nous ne pouvons que féliciter les auteurs de cet ouvrage pour leur travail remarquablement structuré et complet. Nous sommes convaincus que la lecture de cette brillante étude intéressera non seulement les dirigeants du monde du travail mais également tous ceux qui désirent être informés des problèmes du travail.

Eliane RUELENS,
Attachée de recherches
 au Centre national de Sociologie
 du Droit social.

Guy SPITAEELS et Simone LAMBERT, *L'Année sociale 1966*, Institut de Sociologie de l'Université Libre de Bruxelles, Bruxelles, 1967.

Voici sept ans déjà que G. Spitaels et S. Lambert nous présentent, avec rigueur, le panorama annuel de la réalité sociale belge.

Suivant un plan devenu classique, l'ouvrage aborde successivement la vie législative, la vie paritaire, la vie syndicale et les programmes sociaux, le visage social de l'Europe, l'emploi et le chômage. Suffisamment importante pour illustrer la page de couverture, la grève des ouvrières de Herstal ne doit pas, néanmoins, masquer l'existence des autres faits.

Quelle que soit la nature des alliances gouvernementales, l'assurance maladie s'inscrit toujours au premier plan de la vie législative. Les auteurs complètent l'inventaire des mesures arrêtées par le gouvernement Vanden Boeynants-De Clerck par une interrogation sur les perspectives de la nouvelle formule d'engagement des médecins. Les autres lois envisagées portent, notamment, sur : les pensions de retraite, l'intégration de la troisième semaine de vacances dans le régime légal de vacances des

travailleurs, l'indemnisation des travailleurs licenciés en cas de fermeture d'entreprises, les hôpitaux et la protection des loyers des habitations modestes.

Dans la vie paritaire, l'accord interprofessionnel du 15 juillet 1966 retient d'abord l'attention, qui recommande aux employeurs de « faire bénéficier les travailleurs salariés et appointés en 1967 de la moitié d'un double pécule et, à partir de 1968, de la totalité d'un double pécule pour leur troisième semaine de vacances ». Les modalités de cette convention et la comparaison avec les accords de 1960 et de 1965 conduisent les auteurs à quelques réflexions intéressantes. A noter entre autres que la consécration de la « primauté des valeurs de loisir éconduit provisoirement la solution d'autres problèmes sociaux ».

A ceux qui s'interrogent sur la colère des mineurs de Zwartberg, situé dans la commune de Genk en expansion, les auteurs apportent certains éléments de réponse : précipitation de la décision de fermeture du charbonnage, jeu d'apprenti sorcier des responsables syndicaux, excitation encouragée par les cadres, déclarations contradictoires de la direction et caractère conservateur des mineurs limbourgeois. Deux traits marquent le déroulement du conflit : l'éclatement de la grève sous le signe de la protection de l'emploi et la substitution d'un « Komitee Goodwill » aux instances syndicales.

Négligeant les aspects sentimentaux de l'action des ouvrières de la Fabrique Nationale d'Armes de Guerre de Herstal, les auteurs analysent d'abord le contexte de la grève et abordent ensuite les données sociologiques qui mettent en évidence « la lutte d'une catégorie de travailleurs en termes de rattrapage ».

La vie syndicale comporte l'analyse du manifeste social du Liberaal Vlaams Verbond, et la présentation du congrès de l'Alliance des Mutualités chrétiennes. Dans des rapports dont les auteurs se plaisent à souligner la qualité, celle-ci orienta ses travaux autour de trois points essentiels de l'action mutualiste : pluralisme institutionnel, mission et structure ainsi que les options en matière de politique de santé.

Parmi les préoccupations du congrès de la Confédération des Syndicats chrétiens, les auteurs retiennent notamment les discussions relatives à la politique des revenus. Malgré les réticences de la C.S.C. à l'égard de ce processus de fixation des revenus, les auteurs enregistrent l'intérêt qu'elle réserve aux « modalités de la sauvegarde et de la promotion de l'épargne des travailleurs au profit de l'expansion équilibrée de l'économie nationale ». L'accentuation des disparités salariales qui « crée un malaise, même parmi les travailleurs » appuie la volonté de l'organisation chrétienne à imaginer des formules nouvelles.

Le visage social de l'Europe rend compte de la quatrième conférence européenne des syndicats chrétiens consacrée à « l'orientation des structures et de l'action du mouvement syndical dans une dimension européenne ». Attentifs aux critiques de M. A. Cool relatives au comportement nationaliste des confédérations syndicales et de l'insuffisante consultation des syndicats par l'Exécutif européen, les auteurs mettent en évidence les souhaits exprimés en matière de rapprochement avec les autres tendances du mouvement ouvrier européen. Faisant suite à ce congrès, l'Assemblée générale des Syndicats libres précisa également sa position dans ce domaine. Réitérant son refus de collaboration à l'égard de l'Internationale syndicale communiste, la C.I.S.L. accepta, par ailleurs, l'affermissement des liens avec la C.I.S.C.

L'emploi, le chômage, la politique d'immigration ainsi que la formation et la réadaptation professionnelles font l'objet de la dernière partie. Il faut savoir gré aux auteurs d'émettre, dans leur conclusion, quelques réflexions d'ensemble portant sur les faits marquants de l'année sociale 1966.

A une époque où les faits se bousculent à une allure vertigineuse, cet ouvrage dont on ne peut qu'apprécier la rigueur d'analyse, est un guide sûr dans ce dédale complexe de la réalité économique et sociale.

Paul SCHOETTER.

Les Communautés européennes et les relations Est-Ouest. Colloque des 31 mars et 1^{er} avril 1966, Editions de l'Institut de Sociologie de l'Université Libre de Bruxelles, Centre national d'étude des problèmes de sociologie et d'économie européennes en collaboration avec le Centre d'étude des Pays de l'Est.

L'objet du colloque était de présenter les points de vue de professeurs et praticiens de l'Est et de l'Ouest sur le problème des échanges commerciaux, d'examiner les faits et de déterminer les options possibles et les conditions qu'elles impliquent en vue de découvrir des solutions pragmatiques, lucidement comprises et acceptées.

M. Dehousse, membre du Parlement européen, présente les positions de ce dernier à l'égard du commerce avec les pays de l'Est (résolution adoptée à la session de mai 1965). Le Parlement suggère que la Commission essaie de dégager des conceptions communes en ce qui concerne la politique commerciale à l'égard de l'Est et demande que, de part et d'autre, on fasse montre d'une nouvelle attitude : attitude plus réaliste des pays à commerce d'Etat à l'égard de la Communauté, attitude plus compréhensive de la Communauté envers les pays à commerce d'Etat.

M. Rey, en sa qualité de membre de la Commission de la Communauté économique européenne, décrit les aspects particuliers des échanges extérieurs avec les pays de l'Est; ces échanges ont plus que doublé au cours de la période 1958-1965, ce qui montre que ces pays ont largement bénéficié de la progression du commerce suscitée par l'expansion de la Communauté. Il consacre l'essentiel de son exposé aux obstacles politiques et économiques qui freinent le développement des relations commerciales, et principalement : la non-reconnaissance officielle par les pays de l'Est de l'existence de la Communauté et du tarif extérieur commun; les restrictions aux exportations des produits stratégiques par la C.E.E.; la pratique des engagements et du commerce bilatéraux par les pays à économie planifiée, et l'absence de politique commerciale commune du côté du Marché commun. Il se réjouit de voir le climat de méfiance et de tension qui a longtemps prévalu se modifier et une évolution se dessiner dans le sens d'une libération des échanges.

Dans son exposé plus théorique, *M. V. Landa*, membre de l'Institut de recherches de planification économique de Prague, souligne que les rapports économiques peuvent être réalisés uniquement selon les principes généraux du rapport international du marché et l'une des conséquences en est, selon lui, qu'on est amené à préférer bilatéralité à multilatéralité. Pour M. Landa, l'hétérogénéité de principes et de méthodes entre économies socialiste et capitaliste est un obstacle à la fusion des deux systèmes et rend leurs rapports difficiles.

M. C. Roger, professeur au Centre universitaire de l'Etat à Anvers, secrétaire du Conseil central de l'Economie, s'inspire des conclusions auxquelles ont mené les échanges de vues entre les pays de l'Est et de l'Ouest au sein de la Communauté économique pour l'Europe des Nations Unies à Genève. Il rappelle les principes directeurs du commerce extérieur dans les pays à économie de marché où le mécanisme des prix, le calcul de la rentabilité des investissements et du commerce extérieur tendent à obtenir la meilleure utilisation des facteurs de production disponibles, et dans les pays à économie planifiée où le commerce extérieur est réglementé par le plan et appliqué par des entreprises d'Etat, souvent spécialisées dans une branche de production déterminée. La coexistence de deux systèmes économiques utilisant des règles différentes doit entraîner des problèmes difficiles : les pays de l'Est se plaignent d'être victimes de mesures discriminantes (droits de douanes, restrictions quantitatives); les défenseurs de l'économie de marché se réclament du droit de créer des unions douanières et de se protéger contre une concurrence anormale. Le conférencier esquisse alors les solutions sous un angle pratique : information, collaboration technique, règlement financier, bi- ou multilatéralisme, concessions et profits mutuels...

M. Adamovic, professeur agrégé à la Faculté des sciences économiques de l'Université de Belgrade, fait un exposé sur quelques implications de l'intégration économique régionale en Europe. Il incorpore le problème des relations dans le cadre plus large de la politique générale de coexistence pacifique des deux blocs. Pour hâter le progrès des relations économiques, il lui semble indispensable d'offrir toutes les possibilités d'arrangements bilatéraux et multilatéraux. Il souligne la nocivité de l'autarcie et les avantages de la spécialisation sur une échelle plus large, et se dit optimiste quant aux possibilités d'intensifier les échanges commerciaux.

M. Z. Kamecki, professeur agrégé à l'Ecole centrale de planification et de statistiques de Varsovie, défend le point de vue des pays socialistes face à la Communauté économique européenne, dont on a craint qu'elle n'entraîne la diminution des importations en provenance des pays tiers. La situation pour les pays socialistes est défavorable : ils exportent des produits agricoles pour lesquels le marché interne de la C.E.E. est particulièrement protégé et ils sont forcés de modifier la structure du commerce extérieur et d'exporter des produits industriels. Des mesures appropriées doivent être prises pour favoriser les échanges : par exemple la suppression du système des contingents quantitatifs adoptés par la Communauté. Ces restrictions sont pour les pays socialistes une discrimination alors que les pays du Marché commun la considèrent comme une mesure qui doit empêcher le « market disruption ». A cet argument, M. Kamecki répond que le modèle du commerce extérieur a subi des changements dans les pays de l'Est : il s'est décentralisé et est actuellement basé dans une large mesure sur les stimulants économiques. Le conférencier préconise la solution proposée par la Pologne en avril 1964 au forum du G.A.T.T. : d'une part, libéralisation de la politique commerciale des pays occidentaux et suppression de toute discrimination dans leur commerce; d'autre part, certaines garanties pour ces pays en ce qui concerne la question du « market disruption » et leur accès au marché. Le développement des échanges Est-Ouest peut jouer un rôle très important comme facteur de détente internationale.

M. Monfils, directeur de l'Office belge du Commerce extérieur, tire les leçons de l'expérience acquise dans les relations commerciales entre la Belgique et les pays de l'Est. Il passe en revue les principaux motifs qui justifient un intérêt accru vis-à-vis de ces pays, et les actions entreprises par la Belgique : missions économiques, foires internationales... La position de la Belgique dans ce domaine est bien inférieure à celle de ses partenaires occidentaux. *M. Monfils* expose les motifs de cette insuffisance et préconise les mesures qu'il conviendrait d'adopter pour y remédier. Il attire spécialement l'attention sur l'importance du problème des crédits consentis aux pays de l'Est qui prend dans certains cas le pas sur des considérations d'ordre technique ou des éléments de prix.

M. E. Kamenov, membre correspondant de l'Académie des Sciences de Bulgarie, aborde certains problèmes des relations économiques de la République de Bulgarie avec les pays membres du Marché commun. La moitié environ du commerce extérieur de la Bulgarie avec les pays capitalistes s'effectue avec les six pays membres de la Communauté. Il fait cependant remarquer que pour la période 1958-1964, la part relative des Six dans les échanges internationaux des pays de l'Est a diminué. Les causes de cette diminution doivent être recherchées dans les changements des conditions économiques provoqués par l'instauration du Marché commun. Il cite le problème général de la discrimination à laquelle sont assujetties les marchandises des pays tiers importées dans la C.E.E. L'établissement d'un tarif extérieur commun sur base de la « moyenne arithmétique » des tarifs en vigueur a signifié l'augmentation des droits de douane pour la plupart des marchandises effectivement exportées par la Bulgarie (tomates, raisins, tabac...). L'établissement d'une politique agricole commune et la réorganisation du marché des produits agricoles ont été particulièrement défavorables. Le régime des contingentements, l'imposition de taxes compensatoires, les listes de marchandises — dites stratégiques — entravent les échanges commerciaux.

Les exposés ont été suivis de débats qui ont mis en lumière les difficultés qui existent de part et d'autre pour une intensification et une régulation des échanges commerciaux.

Le colloque a été clôturé par *M. R. Rifflet*, administrateur-directeur du Centre national d'étude des problèmes de sociologie et d'économie européennes. Dans ses conclusions, il souligne le caractère éminemment souhaitable d'une extension des rapports commerciaux Est-Ouest, pour des raisons à la fois économiques et politiques. Les problèmes à résoudre lui paraissent être de trois ordres : techniques, technico-politiques, politiques.

Parmi les questions techniques, le conférencier mentionne la signification différente des prix à l'Est et à l'Ouest, qui pose toutes les questions relatives aux coûts comparés, aux prix équitables, au dumping, à la concurrence loyale. Toute solution valable doit se fonder non sur une appréhension dogmatique des problèmes mais sur la prise en considération réciproque des intérêts essentiels, en veillant à un certain équilibre des inconvénients et des avantages. Un autre problème technique est le manque de convertibilité monétaire qui empêche de parvenir à la multilatéralité des échanges.

Passant aux difficultés technico-politiques, *M. Rifflet* examine la question essentielle du remplacement de la politique des contingentements et restrictions quantitatives par une libération relative des échanges. Les limites de cette libération sont à l'Est, les impératifs du plan, à

l'Ouest, le maintien d'un équilibre relatif de la balance des paiements et la stabilité économique et sociale.

Abordant les problèmes politiques, il fait ressortir l'attitude des membres du Comecon qui s'obstinent à considérer les pays de la C.E.E. comme des entités non seulement politiques, mais même économiques séparées. Il défend la création du Marché commun par des considérations économiques — création d'ensembles de plus en plus vastes, répondant aux impératifs de la science et de la technique contemporaines — et politiques — volonté d'indépendance vis-à-vis des influences hégémoniques.

En annexe, l'ouvrage est complété par quelques statistiques du commerce Est-Ouest.

Ce colloque a permis aux interlocuteurs de cerner les réalités politiques et économiques, de faire la part des données objectives et des représentations subjectives qu'ils s'en font et de dégager les choix auxquels l'Est et l'Ouest se trouvent confrontés. Les sujets traités restent d'actualité, les problèmes des relations commerciales Est-Ouest n'ayant pas encore reçu de solution.

G. CRASSON.

Jean-Baptiste DUROSELLE, *Le Conflit de Trieste (1943-1954)*, dans *Centre européen de la Dotation Carnegie pour la paix internationale. Etudes de cas de conflits internationaux*, III, Editions de l'Institut de Sociologie de l'Université Libre de Bruxelles, 1966, 648 pages, 5 hors-texte et 11 annexes.

Dans la préface de cet important ouvrage (pp. 7-9), John Goormaghtigh, Directeur du Centre européen de la Dotation Carnegie, souligne que cette étude claire et impartiale de J.-B. Duroselle « ne se borne pas à reconstituer les faits dans leur développement historique », mais « cherche par une analyse en profondeur des forces en présence, et par l'application systématique des méthodes de la science politique, à contribuer utilement à la théorie des relations internationales » (p. 7).

Dans son introduction (pp. 11-18), J.-B. Duroselle estime que, en ce qui concerne les faits récents, l'historien, spécialiste de l'époque dite contemporaine, « doit s'efforcer de pénétrer les objectifs, les intentions, les motivations, les convictions, voire les mythes de chacun des partenaires intéressés, sans les assortir de jugements de valeur qui lui seraient propres. Il n'a pas à distribuer le blâme ou l'éloge, ni à déclarer, *ex cathedra*, que tel a soutenu la juste cause et que celle de l'autre était injuste... L'auteur ne doit pas adopter une attitude dogmatique. Il irriterait tout le monde par sa suffisance, et il sacrifierait ainsi sans utilité aucune sa tâche essentielle, *qui est d'expliquer* » (p. 11).

Outre les journaux, les mémoires et les nombreux documents polémiques, l'auteur a largement consulté les archives des Ministères des affaires étrangères d'Italie et de Yougoslavie et a interviewé plus de 60 personnalités politiques. Il a pu ainsi comparer la réalité gouvernementale avec l'état de l'opinion pour chaque phase du conflit.

Dans la première partie (pp. 19-118), J.-B. Duroselle analyse les origines du conflit : après avoir passé en revue les fondements géographiques et historiques, il analyse les points de vue italien et yougoslave

qui sont contradictoires parce que basés sur des statistiques divergentes et sur des postulats opposés. Dans ces conditions, les adversaires vont se soupçonner de mauvaise foi et s'accuser réciproquement d'ambitions impérialistes.

Dans la seconde partie (pp. 119-427), l'auteur retrace l'évolution historique du conflit de 1945 à 1954. Il décrit successivement les origines du conflit de Trieste pendant la deuxième guerre mondiale, l'attitude des grands Alliés face aux revendications italiennes et yougoslaves, la libération de la Vénétie julienne, l'occupation de Trieste par l'armée yougoslave (1^{er} mai-12 juin 1945), l'évacuation de Trieste par les troupes yougoslaves, l'ultimatum anglo-américain et l'établissement de la ligne Morgan, les positions des Grands, la décision du Conseil des ministres des Affaires étrangères de nommer une commission d'experts (septembre 1945), le fonctionnement et les conclusions divergentes de cette commission, l'adoption progressive de la ligne française et la décision de créer le Territoire libre de Trieste malgré les ultimes tentatives des intéressés. Après la signature du traité de paix italien le 10 février 1947 et sa mise en application le 15 septembre 1947, les puissances ne parviennent pas à s'entendre au sujet de la nomination du futur gouverneur du Territoire libre de Trieste. Le 20 mars 1948, la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis proposent à l'U.R.S.S. et à l'Italie de replacer le Territoire libre de Trieste sous la souveraineté italienne. Cette déclaration tripartite et la rupture entre la Yougoslavie et le *Kominform* (28 juin 1948) bloquent provisoirement les perspectives de négociations sur le TLT. La zone A restant occupée par les Anglo-Saxons et la zone B par les Yougoslaves, la partition des deux zones se consolide. J.-B. Duroselle analyse ensuite les crises du printemps 1950 et du printemps et de l'été 1951, les conversations bilatérales de 1950 et 1951, les négociations Bebler-Guidotti (novembre 1951-mars 1952) et les troubles de mars 1952 à Trieste. Après l'échec des négociations Bebler-Guidotti, les mesures prises en zone A puis en zone B continuent à consolider la situation de fait (mars 1952-juillet 1953). En septembre-octobre 1953, une crise très grave éclate à Trieste. Elle va convaincre les dirigeants politiques de la nécessité de trouver une solution au conflit. L'U.R.S.S., toutefois, cherche à empêcher un rapprochement italo-yougoslave qui ne servirait que la cause des Occidentaux. Après l'échec de la manœuvre russe, les gouvernements anglais et américain proposent à Belgrade une conférence à trois. Celle-ci se tient à Londres du 2 février au 31 mai et aboutit à un plan de partition du TLT avec de légères modifications de la ligne de démarcation. Des négociations sont alors menées avec Rome. Le protocole d'accord est finalement signé à Londres le 5 octobre 1954. L'ancienne zone B est annexée à la Yougoslavie et l'ancienne zone A à l'Italie. « Du côté italien comme du côté yougoslave, la satisfaction d'avoir atteint un compromis acceptable permet de penser que la solution du conflit est *définitive* » (p. 427).

Dans la troisième partie (pp. 429-583), J.-B. Duroselle essaie de situer le conflit de Trieste dans le cadre général des conflits internationaux. Il étudie d'abord la théorie générale du conflit, son déclenchement et sa nature. Sur le plan des modalités d'attitudes, l'auteur estime qu'il s'agit, pour la Yougoslavie comme pour l'Italie, d'un conflit à motivations nationales où l'opinion publique rejoignait l'action gouvernementale. J.-B. Duroselle analyse ensuite la stratégie et la tactique du conflit. Puis il examine les forces profondes et les hommes d'Etat. Il démontre

que les facteurs démographiques et économiques ont joué un rôle très secondaire dans le conflit de Trieste; il souligne ensuite que les intérêts propres aux Triestins n'ont guère été pris en considération; enfin, il constate que le rôle essentiel a été tenu des deux côtés par la psychologie collective, c'est-à-dire par les mouvements de l'opinion publique. L'auteur remarque aussi qu'il n'y a pas eu de divergence profonde entre opinion et gouvernements responsables. Il fait aussi apparaître le contraste existant entre les carrières de De Gasperi et de Tito qui lui paraît « moins lié à une différence de tempérament qu'à une différence profonde de leurs conditions sociales » (p. 552) et pense que le rôle des hommes d'Etat, sans être décisif, a pesé lourdement dans l'histoire du conflit de Trieste. Enfin, J.-B. Duroselle examine les conditions d'une solution réelle du problème. Il estime que « huit ans après la fin du conflit, il est trop tôt pour mesurer le degré de la durée promise à une œuvre humaine. Seul le temps peut démontrer sa solidité. Mais ces huit années ont permis déjà aux premiers signes d'apparaître. Il est réconfortant, à l'issue d'une étude du conflit, de constater que ceux-ci sont favorables » (p. 583).

Onze annexes (10 cartes et un tableau) se trouvent hors texte à la fin de l'ouvrage. Une bibliographie sélective (pp. 589-612) comprend des sources non publiées, la liste des personnes qui ont accepté d'accorder une interview relative au conflit de Trieste, la documentation imprimée (journaux et périodiques, documents officiels), les ouvrages généraux et les ouvrages historiques classés par période. Enfin, le lecteur dispose d'une liste des abréviations (pp. 615-618) et d'un précieux index des noms de personnes (pp. 619-640).

Cette étude approfondie de Jean-Baptiste Duroselle retrace non seulement l'évolution historique du conflit de Trieste avec une objectivité remarquable dans l'établissement des faits et l'explication de leur enchaînement, mais se veut et parvient aussi à être une contribution de science politique où l'auteur utilise l'histoire pour aboutir à d'importantes conclusions théoriques de portée générale. Si cet ouvrage est le résultat d'un travail d'équipe, J.-B. Duroselle, l'éminent directeur de l'étude, a rédigé de sa propre main la totalité du texte et a pris l'entière responsabilité d'un travail qui, comme tous ses livres précédents, fait honneur à son talent d'historien, à sa grande intelligence et à son étonnante perspicacité.

Pierre SALMON.



REVUE DE L'UNIVERSITÉ

de Bruxelles

NOUVELLE SÉRIE

(VINGTIÈME ANNÉE)

MAI-JUILLET 1968



4

SOMMAIRE

E. NOULET, « Album d'idées » (1934) II	291
M. DEFRENNE, Pascal à la recherche d'une physique de la persuasion	318
J. DIERICKX, De Hamlet à Gamlet. Réflexions sur deux films	334
A. POUSSET, Le problème de la commande de l'entreprise	348
M. DELCOURT, Du nouveau sur Juste Lipse	372
Bibliographie	380



RÉDACTION : 56, AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT, BRUXELLES 5

ADMINISTRATION : 31, AVENUE DES COCCINELLES, BRUXELLES 17

PUBLICATION BIMESTRIELLE

COMITÉ DE RÉDACTION

M^{lle} L. de BROUCKÈRE
(Faculté des Sciences)

M. J. BARTIER
(Faculté des Sciences sociales, politiques
et économiques)

M. P. BERTELSON
(Ecole des Sciences psychologiques
et pédagogiques)

M. C. DELVOYE
(Faculté de Philosophie et Lettres)

M. A. JAUMOTTE
(Faculté des Sciences appliquées)

M. R. PIRSON
(Faculté de Droit)

M. P. RIJLANT
(Faculté de Médecine)

M. E. JANSON
(Directeur)

M. E. JANSSENS
(Secrétaire)

La rédaction est établie à Bruxelles, 56, avenue Franklin Roosevelt.

L'administration est assurée par M. E. Janssens, 31, avenue des Coccinelles, Bruxelles 17.

Abonnements :

Les abonnements partent du 10 octobre.

Il y aura cinq numéros par an, espacés d'environ deux mois.

Abonnements annuels (5 numéros) . . . 250 francs

Prix de vente au numéro 70 francs

Numéro double 140 francs

Numéro triple 210 francs

Le prix de l'abonnement doit être versé au compte de chèques postaux n° 3118.71 de M. Janssens, 31, avenue des Coccinelles, Bruxelles 17.

Publiée avec l'appui du Ministère de l'Education nationale

« Albums d'idées »
(1934)

II (*)

par E. NOULET,

Professeur honoraire de l'Université de Bruxelles

Durant cette période de 1892 à 1934, comme d'ailleurs jusqu'au bout de sa vie, il saute aux yeux que l'analyse de l'esprit est restée au centre des préoccupations de Valéry. Nous nous étendrons peu sur ce thème favori, d'abord parce que le livre de Judith Robinson (17) en a dit l'essentiel, ensuite parce que les considérations deviennent si nombreuses qu'on serait obligé d'allonger dans une grande mesure ce recensement déjà long. Diverses, cohérentes, rassemblées, à elles seules, elles constitueraient un système de pensée analysable car elles reviennent finalement à décrire la propriété énergétique de l'esprit qui sans elle le ferait insaisissable :

L'esprit a construit, construit, va construisant en regard de la vie et de ses voies, — une voie qui lui appartient, un fil (comme l'araignée) de service, non englué. La pensée, sécrétion idéo-énergético-sémantique. Sur cette voie qui coupe la voie de vie aussi souvent que celle-ci la coupe... (p. 203)

Dans ce domaine, il va même jusqu'à donner une recette pour penser :

Il y a deux problèmes inverses l'un de l'autre;

1° une idée ou pensée donnée, avec sa valeur d'instance, et de débordement, résonance, inégalité : la réduire à ses caractères bornés, descriptifs

(*) La première partie de cet article a paru dans la *Revue de l'Université*, n° 3, t. XX.

(17) *L'Analyse de l'Esprit dans les Cahiers de Valéry*, Librairie José Corti, 1963.

2° une idée donnée descriptivement, sans valeur à l'état d'égalité de substitution, lui donner valeur et puissance de débordement. (p. 219)

Citons encore, ne fût-ce que pour la beauté de l'expression, la conclusion d'un passage important :

Et tout ce que tu inventes, tu l'inventes *au large de ce que tu es*. (p. 155)

Mais il faut revenir à l'expérience de celui qui, à travers le penseur, reste un poète conscient de ses pouvoirs, un écrivain conscient de ses moyens. Elle lui dicte, cette expérience conduite comme une expérience de laboratoire, une série de réflexions sur l'imagination en fonction desquelles on pourrait suivre le cheminement des images par exemple dans *La Jeune Parque* :

Ce n'est pas la même chose que « d'avoir de l'imagination » et « d'avoir des images ». En général, les poètes ont plus d'images qu'ils n'ont d'imagination.

J'entends par imagination l'*exploitation* des images — l'opération sur image — l'exploration du champ ou univers d'une image. Comme la logique explore l'implication de concepts — l'image et sa possibilité et non sa transitivité

C'est considérer l'image comme une valeur d'un système à variations. (p. 212)

Quant à l'ironie sous-jacente ou visible pour tout ce qui regarde le style, elle est un correctif à cette expérience même, l'empêchant de se prendre, comme les autres, trop au sérieux, dans ce qu'il appelle le *fonctionnement verbal* :

Le mot *infini* ne coûte pas plus à écrire que le mot *chambre*, le mot *Océan* plus que *cuvette*. L'indépendance du signe et de la chose signifiée permet de jouer, comme avec des géants en baudruche, avec les mots géants. (p. 214)

Un curieux paragraphe est précédé du mot *L'Ange* et l'on sait que l'ange, dans le langage valéryen est ce qu'il regarde comme l'essence spécifique de l'homme, comme sa spiritualité la plus haute et que, dans son désintéressement absolu des contingences, il se sent être peut-être plus qu'un autre :

Le mouvement de dégoût est aussi dégoûtant aux yeux de l'ange que la chose qui le provoque; et le flux de la colère ou de la haine lui paraît plus révoltant que toute cause de colère, car, dans les deux cas, il y a perte de la liberté et obéissance à la circonstance, à laquelle on sacrifie sa force et non pas à ce que l'on veut de plus haut. (p. 221)

Qui écrit sur Valéry devrait avoir présente à la mémoire une double page (221 et 222), véritable condensé des principes critiques, non seulement quant à l'appréciation de sa propre œuvre poétique, mais quant à l'appréciation de la littérature en général. Elle est trop longue pour être reproduite ici ⁽¹⁸⁾. Elle est essentielle. Elle révèle ses intentions d'écrivain ou plutôt son absence d'intentions ainsi que sa totale désaffection à l'égard de la littérature. Il y répète ce qui a tant indigné, à savoir que son œuvre n'est, pour la plus grande part, que le résultat « des demandes ou circonstances fortuites et que, sans ces sollicitations ou nécessités extérieures, elle n'existerait pas ».

Si l'on veut à tout prix lire des confessions dans les *Cahiers*, on remarque qu'elles sont d'un ordre singulier; elles consistent, plutôt qu'en descriptions de sentiments, dans l'explication d'un mécanisme d'autodéfense, bien plus révélateur de sa nature intime que tout récit direct. Valéry avoue en n'avouant pas. Ce qu'il appelle « son regard de détachement » et sa constante mise en garde le sauvent, en tout juste et sain orgueil, de l'indiscrétion d'autrui, comme de toute falsification. C'est ce qui résulte d'une disposition qu'il fait remonter à ses jeunes ans :

Je pensais, quand on me grondait : ce ne sont que des associations d'idées et je me rehaussais par cette conscience puérole d'un mécanisme de l'adversaire — que je méprisais dans son autorité...

Je n'ai pas besoin de dire que cette même tendance se trouve décrite dans le reste de la page, à travers l'âge.

A la page 235, un projet de monologue (dont il faudrait pour *bien* faire reproduire la disposition typographique) enferme l'horizon mental tout entier. De ce programme, nous extrayons seulement une partie comme aussi la réflexion qui le suit, prouvant que si Valéry répugnait à la confiance particulière, il possédait, on ne peut le nier, la plus fine et la plus vive sensibilité.

Dans les premiers mois de 1934, les longs développements succèdent aux formules plus brèves; les uns et les autres contribuent à prendre dans leurs filets ce psychique fuyant,

(18) Je ne doute pas qu'elle sera reproduite en entier dans la prochaine édition des *Cahiers*. Elle commence ainsi : « J'ai lu un livre... »

inconnu, multiforme, habile, joueur, simulateur que chacun porte en soi; en soi, mécanisme complet et parfait, inventeur, distributeur, réparateur et dont le moteur est toujours à double ou multiple effet :

Pendant l'attention, l'inattention est aux aguets. L'inattendu se recharge pendant l'attente. (p. 236)

S'observer de cette manière aiguë et observer du même coup l'humaine nature rendent bien inutiles les prises de position de ceux qui prétendent expliquer mieux que lui-même la psychologie de celui qui a tout dit sur les autres et lui-même en tant qu'organisme complexe, et quelquefois de la manière la plus succincte :

Ego. Ma caractéristique chronodynamique (!) est d'avoir depuis l'enfance substitué la force nerveuse ou directe à la force musculaire. Je suis en prise directe. (p. 248)

En passant, glanons ces deux phrases dont les éléments métaphoriques (*sur, plane, mer*) du long alexandrin réussissent à donner une image plénière de la vie grâce aux éléments élucidants de la seconde :

Sur le calme dormeur, plane la mer... Ecoute.
Ecoute l'égalité du calme et l'équivalence des temps. (p. 249)

La notion de *phase*, est, chez Valéry, très importante. Elle est liée à celle de substitution. Si l'on isolait, parmi ses thèmes principaux, l'analyse de l'esprit ou la politique de l'esprit, on ne pourrait omettre, mêlés à eux, ni celui d'acte, ni, encore moins, celui de *phase* :

Une attention, une colère, une surprise, un temps nul, échanges indifférents, etc., autant de *phases* qui modifient le possible et le probable d'un être, — et aussi ses temps de réaction... Or dans cette conception des phases, il y a

pluralité hétérogène des composants, fonctions simples
identification des « temps » et de l'énergie
spécialisation (ou non)
écart variable de la position de régime zéro (p. 253)

La variation ou substitution propre, essentielle, qui nous constitue, en tant que sentants, conscients et pensants, rapprochée du *contenu* de ces substitutions, donne lieu à des questions capitales. On peut supposer que les contenus *successifs* doivent avant tout satisfaire à des conditions de substitution (d'ailleurs variables elles-mêmes avec la *phase*, la *pression de temps*, etc. Cf. *l'attention*). (p. 255)

S'il craint en philosophie l'esprit de système, il a soin cependant de noter ce qu'il a de commun avec les philosophes comme ce qui les éloigne de lui-même; par ailleurs, il les encourage ainsi :

Il ne faut pas craindre d'approfondir les idées et de les traiter en toute liberté combinatoire, à condition de ne considérer ce que l'on fait que comme purement mental. (p. 263)

Une longue dissertation, sous le titre *Les Univers* classe les différentes significations que peut porter le mot, conduit Valéry à considérer les activités des sens sous l'angle, non plus de leur spécificité, mais sous celui de leur relation, en somme de ce que certain poète appelait les correspondances. Ce qu'il espérait, c'était d'évaluer cette relation. On a tort, en effet, pour lui, d'employer les vocables : raisonnement, déduction ou logique. Il faut parler de relation, comme aussi de distinction, de combinaison, de substitution, de mélange, de transformation, de complexité. Idées fondamentales chez lui, qui représentent non seulement une conduite de la pensée, mais un moyen de découverte.

De même, ne commettons pas l'erreur de réduire le mot esprit au bon sens traditionnel, à la raison voltairienne ou même cartésienne. L'esprit contient tout, aux yeux de Valéry, mais surtout l'inviolable, le secret, le glorieux et le honteux, l'intuitif et l'impérieux. Ce qui l'intéresse, c'est la mise à jour. De sorte que les *Cahiers* contiennent aussi, outre de foudroyantes clartés sur ce que l'on croit connaître ou comprendre, de nombreuses descriptions ou analyses du subconscient soudainement éclairé dans le même temps où l'on ressent l'éminente, évidente unicité de l'être.

Autre série de réflexions et d'études sur la notion Temps : elles frappent à la fois par leur justesse et par leur aridité, soit par leur évidence et leur algébrisation.

Le temps marqué par des distances angulaires ou autres n'est pas observable sans un autre *temps* sur le fil duquel l'observateur se déplace. Le 5^e coup de midi est déjà présent à mon esprit quand le 4^e est sonné, compté. (p. 282)

Ce n'est pas néanmoins que l'esprit d'abstraction refoule, en Valéry, ou tarit l'esprit créateur et le traitement des problèmes les plus théoriques ne l'empêche pas de concevoir tout à coup, à ces mêmes problèmes, une application disons litté-

raire. C'est ainsi qu'aux considérations sévères sur le *temps*, comme par exemple,

... le *retour* que je fais et qui ne peut s'effectuer que dans une fabrication hypothétique de l'esprit, enseigne ou suggère le non-retour du réel. En somme, tous les caractères du temps plus classique ne sont donnés, définis que par des propriétés psychiques à lui opposées.

succèdent ces trois lignes suggestives :

Conte fantastique à base de temps.
l'enchanteur donne les moyens de courir, voler après une parole ou un acte échappé.

et je ne néglige pas la dernière, la quatrième, prouvant que la conception est immédiatement suivie en lui d'une question sur les *conditions* de réalisation :

Que faudrait-il pour ceci ? (p. 283)

Soulignons aussi l'extraordinaire liberté de cet esprit dont les mouvements, les directions, les retours se manifestent dans une spontanéité merveilleuse, au gré du jour et de l'humeur, en dehors de toute pression, de toute convention et même de tout savoir. Il en était conscient et jugeait les œuvres et les gens en fonction d'une liberté initiale et élégante qui lui paraissait le privilège *sine qua non* de l'homme de l'esprit : d'où son mépris de tout ce qui peut contraindre la liberté et son mépris de toute apologétique :

Vouloir me convaincre en agissant sur l'intégrité et la limpidité de mes appareils de pensée, — au lieu de leur proposer de fabriquer ma conviction par des fonctionnements et opérations aussi clairs et libres que possible, et aussi indépendants que possible de tout autre objet que le leur, c'est là le crime.

Ce qu'il veut garder, c'est

l'esprit libre, en possession de tous ses pouvoirs, en regard de toute chose. Comme l'œil mobile et libre; libre, mais s'accommodant. (p. 285)

Ce n'est pas qu'il veuille raisonner là où il faut croire, c'est qu'une implacable faculté qu'on pourrait appeler logique et qui n'est que celle de l'évidence, empêche en lui toute opération de créance :

Dire : *la matière pense*, c'est faire une relation sans aucun sens, — qui peut en recevoir un, par transformation des significations

(opération qui constitue la plupart des prétendues démonstrations). Mais dire : *la matière ne pense pas*, c'est ne rien dire car ce ne pourrait dire quelque chose que si la proposition contraire était intelligible. (p. 285)

A ce même sujet, se rapporte une page (elle suit l'idée précédente d'ailleurs et l'on devine par quelle association Valéry y est mené) qu'il intitule *Invention du Diable*, la trouvant merveilleuse, cette invention! Nous en donnons la conclusion :

Mais enfin, la notion de Tentation est illimitée; et bientôt trouverait-on que ce n'est point ce qui nous tente et sa nature, mais le seul fait d'être *tenté* qui est le risque essentiel du Mal. Et d'être tenté par le Bien serait donc aussi un moyen du Diable, — car n'est-ce point *céder* et *suivre* qui sont le pire ?

La mobilité de la pensée n'est nullement contraire à sa rigueur ni à la complexité de l'expression, puisque toute démarche intellectuelle se résout en fin de compte à une question de langage laquelle dépend de la certitude ou l'incertitude des termes :

Mon système serait de ne rien accorder, ni m'accorder, qui n'ait été ou re-défini, ou noté comme *non défini*; mais jamais ignoré à ce point de vue et confondu avec une valeur certaine. (p. 286)

Il faudrait lire en entier le compte rendu fait le 12 juillet 1934 de sa visite « au Labo-Piéron (avec Paléo et Vallery-Radot). » Nous le relevons parce qu'il contient cette phrase :

Je suis content de voir confirmer ce que je crois depuis 30 ans (la spécialité compensée par l'excitabilité la plus générale). (p. 288)

Cette visite et son objet déclenchent d'ailleurs les jours suivants une série de réflexions importantes qui regardent le monde mental comme le monde physique, comme l'idée de la connaissance limitée : à eux seuls, ces points de vue, nouveaux, hardis et dont la vérité et la véracité éclatent, constitueraient une matière philosophique inédite, un système explicatif de la vie et de la conscience qu'on en a.

A la page 342, il aborde le mois d'août par des considérations relatives à la poésie et plus précisément à l'invention dont nous avons déjà vu dans quels termes élogieux il en parle. Il l'appelle ici, *la voie rayonnante*, et la considère comme un « minimum » donné. Il analyse aussitôt les effets et les modifications ultérieures à son surgissement. Ainsi, se mêlent, à

propos de toute notion, l'enregistrement de l'imprévu et l'analyse des modifications contrôlables qui s'y appliquent.

Quelquefois, il donne à penser par le seul fait de poser des questions :

Si toutes choses sont des signes ?

Si le changement d'une chose est une chose ?

Si la simultanéité des choses est une chose ? (p. 381)

J'aimerais faire un sort, pour ce qu'elle contient de poésie potentielle, de philosophie implicite et de blâme indirect, à cette réflexion, au demeurant assez simple, du moins dans son apparence :

Après tout, c'est manque d'imagination liée et d'attention que d'avoir besoin de contes, de voyages et d'extraordinaire quand il suffit de regarder pour changer l'ordinaire en merveilleux. Et ainsi de la curiosité mystico-métaphysique. (p. 378)

Il est évident aussi que tout ce qui concerne le langage et les mots sont des critiques qui vont bien au-delà de la signification des termes eux-mêmes : ainsi du mot *hasard* :

Tout ce qui m'est donné est *hasard*, avant examen

Tout ce qui n'est pas *hasard* le devient quand l'examen remonte assez en deçà.

Le non-*hasard* est ce qui peut s'exprimer en langage d'acte. (but, fin, moyens, cause) (p. 384)

ainsi du mot *infini* :

Le terme d'*infini* doit disparaître si l'on veut ne conserver que des notations de *pouvoir* (virtuel) sans ambiguïté ni confusion entre elles. Ceci exige que l'image d'actes et celle de résultat d'actes soient... (inachevé)

« L'*infini* » est du « sur place » (p. 399)

Un long passage différencie les « opérations mentales réelles et les opérations mentales virtuelles », examinant à quelles conditions les unes et les autres sont soumises et à quels résultats elles conduisent (p. 400). Même genre de substitution dans le processus suivant :

Il s'agit d'observer le changement d'intuition en abstraction = de présence en pouvoir direct, et de pouvoir direct en pouvoir symbolique.

Tous les mots abstraits que j'emploie ici par commodité, il serait facile d'en trouver la signification corrigée dans ce *Cahier* même. Ainsi par exemple du mot raisonnement :

Le raisonnement est apprécié selon le changement qu'il m'apporte, une manière de modulation. C'est la transformation avec conservation.

De même, la généralisation, il l'appelle, p. 408, une « conquête de l'automatisme ».

Une anecdote, mais on comprendra pourquoi je la relève. Rien ne montre mieux qu'elle ce que Valéry appréciait dans une œuvre. Rien ne montre mieux que n'importe quel sujet passait par le laminoir de sa pensée et de son système pour être évalué, je veux dire avant d'être, par lui, doué de valeur. Donc, il se réveille une nuit à 2 h 30, et sous le sigle G1, il note :

Lu le Nijinski.

J'adore.

Bêtise des poètes de croire à autre chose qu'à technique vivante,
épousailles du corps et de l'esprit.

Forme, l'esprit; et fond, le corps

et puis aussi :

Forme, le corps et fond l'esprit.

Merveilleux échange!

En lui, c'est en lui et rien qu'en lui que se *réalise*, s'actualise
le poème. ⁽¹⁹⁾

L'on ne s'étonnera donc pas de trouver, au bas de cette même page, l'application de sa formule :

Le son du sens

Le sens du son

Le corps de l'âme — l'intellect

et l'âme du corps, le Sens (p. 409)

C'est quelques jours après d'ailleurs que l'on trouve ce texte, reproduit ici en entier et dans son aspect linéaire :

Poésie, tu es danse.

Danse, tu demandes la grâce.

⁽¹⁹⁾ Autres impressions de lecture :

(p. 454) 26/8/34. Lu 2 vol. Lettres Proust.

Combien, Seigneur, combien je suis loin de ceci! (p. 454)

(p. 666) 22 nov. Je découvre, ce matin un volume de poèmes d'un Gérard Manley Hopkins avec notes de Robert Bridges — et sans deviner que je vais y trouver « 20 minutes » de lumières... (p. 666)

Mais la grâce ne peut paraître
 dans les *actes difficiles*, si
 la plus grande *force*, n'est pas
 acquise, tout d'abord.

Mais la vraie force dans l'esprit
 est la faculté de
 soutenir la ^(2°) présence libre, en même temps que l'objet
 Ce que plusieurs jugent contraire à la poésie... (p. 434)

On y peut suivre comme du doigt le processus intellectuel de l'auteur et comment s'engendrent les deux esprits qui coexistent en lui : l'esprit de poésie et l'esprit d'analyse ou l'inspiration et le jugement critique, l'intuition et la réflexion. Il paraît évident que le *Poésie, tu es danse*, a jailli spontanément, tel un hexasyllabe qui pouvait devenir, l'apostrophe aidant, le magnifique début d'un poème. Aussitôt après, avec deux syllabes de plus, le poème dégénère tandis que la prose s'installe. Les *Cahiers* ne sont pas le lieu, en effet, du labeur poétique, mais celui de l'analyse, de la captation des idées, si bien que, ayant accepté le don du premier vers, le poète se trouve conduit à réfléchir sur la métaphore initiale (danse), d'où sa répétition, suivie dans la ligne suivante, de sa condition d'existence. Tout en ne se résolvant pas à abandonner la longueur que mesurait le premier hémistiche, il glisse, tout naturellement, à découvrir une condition de la grâce : elle est une *force acquise*. Ainsi de condition en condition, de la poésie à la prose, le voici venu à celle du surgissement, dans la pensée, du phénomène intuitif ou créateur, constatation de fait plus que de jugement, de sensation plus que de recherche, Valéry dirait, de hasard plus que de méditation.

De la *force acquise*, il passe alors à la définition de la *vraie force*, non plus transposée en effet d'art, mais actant ou actualisée dans l'esprit. Ainsi, contrairement à ce qu'on serait tenté d'affirmer, Valéry est souvent l'analyste du spontané, soit du passage du non-être à l'existence, allant plus loin que tous dans la graduelle conquête du conscient. L'inquiétude demeure cependant et perce dans l'interrogation qui suit :

Qu'y a-t-il de *mien* dans ce qui me vient ? Ici le problème (ou soi-disant tel) de l'*inspiration* converge avec celui de la *Responsabilité* (ou soi-disant telle)

(2°) Il avait d'abord écrit *la*, mais il a ensuite entouré l'article d'un tel graphisme qu'il semble qu'il ait voulu le supprimer.

Dans les deux cas, on cherche le Moi.

Qui a fait ce que j'ai fait ?

L'un Moi produit et fait; l'autre reçoit et parfois juge.

Mais pourquoi diable voulez-vous introduire ces *Moi* ? Ceci érige une nouvelle « question » (p. 435)

L'amertume de vivre, chez Valéry, peut-être s'arrête-t-elle devant ses heures matinales, vécues sans témoin, dans un parfait désintéressement. Du moins était-elle suspendue pour faire place à je ne sais quelle jubilation intime dont on trouve un écho dans cette phrase :

Vivre dans une perpétuelle découverte — et sans sortir de sa chambre, dans une invention de chaque instant, c'est-à-dire dont chaque instant est l'acte.

Mais, après tout, ce n'est là que s'apercevoir de la production incessante qu'est, en vérité, ce que nous prenons pour être et naître de soi, pour donné.

Sous divers noms, tout est fabrication, non du Moi, mais de ce qui fait le Moi lui-même. (p. 444)

Quand le penseur s'agite dans le poète, on le voit donner cette conclusion à une longue page d'analyse :

Le vers est donc cette manière de dire telle qu'il se fait entre ses éléments phonocinétiques une liaison particulière qui est fondée 1° sur les temps, 2° sur les sensations auditives, 3° sur les actes productifs ou sensations motrices. (p. 464)

Quand le poète s'agite dans le penseur, on le voit décrire une brusque et furieuse tempête, mais aussi, devant le spectacle, le processus de création verbale :

Je sens l'absurde présence de « l'artiste » en nous, qui ne peut voir une chose frappante et qui s'impose aux sens, qu'il ne songe, de plus ou moins près, à l'expression par quelque moyen, peinture ou mots, de ce qu'il voit. Il y a, dans cette impulsion, le sentiment de vouloir *partager* l'impression. On sent que l'on ne pourra décrire à X cette splendeur de désordre et l'étrangeté des lumières du ciel et de la mer, l'assaut, l'énormité des lames, la quantité des écumes, les *effets* de masse et de bruit, les forces vives et le double arc-en-ciel tout à coup très complet enjambant le monde au-dessus de l'Est... (p. 466)

Cette analyse se prolonge sur deux pages et demie et pose les « questions fondamentales » qui accompagnent toute contemplation consciente pour conclure enfin sur l'illusion de se voir modifié par le spectacle :

Comme si nous avions de quoi substituer ce que nous sommes à ce qui est. « Ce qui est » à « ce que nous sommes » pour *réponse* et ensuite, pour *demande*.

Enfin, l'inanité de ces divers mouvements intérieurs, la voici en formule :

- (1) $a + \psi' = 0$
 (2) $(a + \psi_1) + \psi_2 = 0$ (p. 468)

Il revient, au surplus sur le même spectacle; c'est qu'il n'en a pas fini de se regarder regardant la mer furieuse et transformant la sensation purement visuelle en sensation verbale, se transformant de spectateur en *homo scriptor* :

Je regarde la mer en furie — et le dictionnaire caché, tapi dans l'être de *lettres veut* à chaque plus beau coup *joué* par les lames et les nues et *gagné* par les yeux, lâcher un vol de mots dans la région sensible et éclairée où passe dans la lumière spirituelle ce qui se fait articuler et écrire...

A chaque instant un événement verbal veut répondre à l'événement physique et visuel et faire passer quelque chose du temps quelconque dans le temps organisé (à conservation et répétition fonctionnelle possible) (p. 470)

On voit ce qui l'a retenu : la réaction du spectacle sur lui-même et comment la matière devient manière, la sensation devient mots, le spectacle, littérature ; et l'œil, la pensée. On voit sa capacité réceptive se muant en capacité expressive, sa capacité d'analyse se muant instantanément en capacité transformatrice de création.

En somme, ce que Valéry cherche à saisir en lui-même, c'est, dans le mécanisme de la pensée, la chronologie, le point de départ et les deux temps d'un engrenage.

Même gradation des états successifs de l'acte créateur, non plus tiré de lui-même, mais dûment généralisé où le *sentir* n'est évidemment pas une allusion au sentiment, mais à la sensation :

l'artiste est composé d'une passion de *faire* en liaison avec une soif de *sentir*, dont l'expression naïve serait : besoin de *faire*, par le sentir, — et à partir du sentir, en vue du *sentir*. Le *sentir* entre en 3 moments de cette formule. Il est impulsif, et fin d'acte, et moyen continu, ou guide de l'acte. (p. 456)

Ce n'est pas la première fois que nous pensons à Francis Ponge qui s'est comme proposé, sans les connaître, à suivre les conseils des *Cahiers* :

Si tu veux bien regarder une chose, il faut d'abord tenter d'en oublier le nom et, d'une manière générale, mettre tout le langage en suspicion... (p. 472)

et plus loin où l'analyse de la propriété associative conduirait non seulement à un renouvellement de la description à la manière de Ponge, mais intensifiée parviendrait à faire voir le processus mental et les effets d'une mémoire associative :

Les diverses « qualités » d'une chose sont autant de possibilités associatives. Forme, poids, etc.

Cette fameuse propriété « d'association » est certainement fondamentale.

Le Moi se fraye une voie par elle, dans elle, et, en un sens, il en fait partie, comme terme de plus grande probabilité...

Si nous observions mieux, et d'ailleurs n'étions pas insensibilisés par l'habitude, nous « verrions » la vie psychique *pure*, toute en scintillations très rapidement assorties pour la plupart... (p. 503)

La manière valéryenne de décrire ne ressemble pas à cela cependant. Elle a, au contraire, un caractère direct, non associatif, et non imagé, un caractère d'évidence qui atteint souvent une virtuosité sans pareille. Elle consiste, par exemple, dans les courtes lignes suivantes, à peindre, en contraste avec la littérature d'aujourd'hui où tout est mouvement, justement ce qui, en soi, est indescriptible, soit l'immobilité. L'immobilité d'une chose qui par nature et à tout autre moment est agitée de frémissement :

Quoi de plus « auguste » que l'immobilité des feuilles de l'arbuste, au matin calme, quand elles semblent écouter le chant de lumière du soleil s'élevant ?

Il verse les ombres et la première forme des formes naît de sa tendre puissance.

Son œuvre deviendra dure et insupportable de netteté. Mais il est encore entre la rose et l'or. (p. 475)

Et puisque nous sommes à citer ce poème, revenons un peu en arrière en retrouver d'autres parsemés dans les *Cahiers* et particulièrement en cette année 1934. Parmi tant de raisonnements, de psychologie inédite, d'analyses abstraites et de problèmes généraux, il est quelques-unes de ces pages où respirer, quand le poème irrésistible prend forme, comme celui qui s'intitule *Nocturne (J'éteins. J'attends la disparition de moi...)* (p. 282), comme celui-ci qui décrit, entre une définition satirique du code civil et du code pénal et une considération sur la représentation du *temps*, une femme heureuse qui passe :

... Une femme jeune me contrepasse. Je l'observe passer. L'air *enchanté*, absent et léger, étrangère au milieu, par le *regard*; contente de soi et de la lumière, par l'*allure*. Il y a vanité, euphorie,

suffisance dans ce système aux yeux bleus. Tout son être visible semble *une partie d'être* gaiement aventurée dans l'espace, où les autres et les pierres sont également présents et à éviter. Tout son être visible lui est un organe momentanément plongé dans un monde amusant, mais indifférent, — comme une main dans l'eau, — un tour en barque.

Elle admet ce qui est et garde le principal de soi hors du moment. J'ai dit : *l'air enchanté*. C'est bien cela. Après tout elle entend peut-être... ses voix. (p. 276)

Une fois de plus, c'est la description non de formes, ni de masses, ni de couleurs, ni de traits, mais, sauf les yeux bleus, la description de rien, d'un air, d'une expression qui n'a ni geste ni parole. Néanmoins toutes les femmes la reconnaîtront celle qui porte son secret et sa joie dans la châsse de son corps, qui, plongée à même le monde extérieur l'utilise et l'ignore et passe, toute l'âme sur le visage, vivante et seule en soi-même. Toutes les femmes la reconnaîtront celle qu'aucun regard ne peut blesser ni glacer et toute entière présente à sa jubilation muette ⁽²¹⁾.

En parlant de la notion des phases, si importante dans la pensée de Valéry, il faudrait se rappeler ce paragraphe qui établit à la fois leur indépendance et leur dépendance réciproques :

Ce qui se passe dans une « phase » est bien séparé de ce qui se passe dans une autre. Une *phase* est définie par des indépendances, des degrés de liberté, des connexions, des temps de transformation, etc. *Modulation* est le passage par degrés plus ou moins sensibles d'une phase à une autre.

Ceci posé, un ensemble de circonstances extérieures amène ou non un changement de phase, ou une tendance (sensible) au changement de phase. (p. 482)

Suit un long commentaire (dont on voit le rapport avec le passage précédent) sur « l'instabilité du stable ». De même que la mer et les vagues sont objets, non de description, mais de méditation sur la matière en soi, c'est l'art cette fois qui sert de prétexte ou plutôt de point de départ, — tandis que la notion de mobilité, d'abandon, de mouvement et la vie elle-même, de point d'arrivée. Extrayons-en ces quelques lignes :

l'art a pour objet de produire une attention de structure particulière — *complète en soi*, car la même combinaison Moi/objet, con-

(21) Voir aussi : *L'apparition de la Divine mélancolie* (p. 599).

tient demande et réponse, excitation et satisfaction, désir et aliment et réciproque infinité...

Le point remarquable est ici cette *instabilité du stable* qui est le caractère le plus frappant de la « sensibilité », c'est-à-dire que le caractère le plus frappant de la « nature » physique, la chute, la diffusion, la radiation, et l'accroissement d'entropie, — semble trouver ici son opposé. Le sens des phénomènes, tendance à l'équilibre et annulation du temps, acquisition du statique comme fin du dynamique, — est contrarié par cette spontanéité apparente de différenciation. (pp. 483-484)

Au reste, le but, les moyens et la méthode des investigations valéryennes, les voici, encore une fois, quelques pages plus loin, énoncés d'une manière parfaitement claire :

Remplace par l'observation la théorie — d'où technique de l'observation.

Je ne suis qu'un observateur — dans un genre spécial. J'observe, et parmi mon domaine d'observation, les variations réciproques de la chose et de l'observant.

Autre passage important celui qui s'intitule *Structure de l'instant* où sur une notion, en elle-même insaisissable, s'exerce son mode analytique :

C'est l'état *latéral* qu'il faut considérer. Le latéral n'est pas soumis aux mêmes conditions que le *punctum proximum*.

Le Je est entouré.

Ce qui est entièrement est entouré de ce qui est imparfaitement, — de ce qui n'est pas viable, de ce qui serait si, — L'imminent. Les vestiges. Le potentiel d'incohérence, l'association (p. 495)

Quoi donc, en lui, le penseur ou l'écrivain, le style ou la nécessité, a dicté l'accumulation des épithètes pour différencier deux états du *corps* présent :

Le corps, non le corps visible et sécable et organique, mais le corps caché, senti et non senti, tapi et imminent, observant ou tout-puissant, muet ou hurlant, surprenant ou monotone, entraînant ou paralysant, absolu ou relatif, distinct ou vague... (p. 500)

Après ces distinctions corporelles, la pensée et sa véritable nature :

Il n'y a pas d'art de penser. Mais un art de re-penser, de reprendre sa pensée, de lui faire subir des gênes ou des variations. (p. 510)

Nous avons déjà dit que rien n'est plus dangereux que d'employer le mot *sensibilité* au sujet de Valéry. Si la notion en est présente et même fréquente dans les *Cahiers*, c'est en tant

qu'objet de découverte ou d'analyse. Il met d'ailleurs son lecteur en garde contre une interprétation abusive du mot :

Ce dont on fait une affaire d'opinion ou de « sentiment », j'en fais une affaire d'*observation* (c'est-à-dire de *sensibilité* (spéciale) et de manœuvre intérieure (variations, substitutions, pouvoirs). (p. 518)

et plus loin :

l'idée (mot) *sensibilité* est un mauvais instrument. Ambigu. Se dit de choses très différentes. Par exemple
 d'un *inverse d'intensité*
 d'une instabilité
 d'une sorte de faculté d'inégalité
 d'un fonctionnement normal spécial
 d'un effet accidentel
 d'un élément de fonctionnement
 d'une modifiabilité qui est frontière d'un monde A ou d'un monde B. (p. 527)

et je demande, à cette occasion, sans ironie, qu'on se souvienne que, si les définitions du « comprendre » sont nombreuses, il tenait le « non-comprendre » pour « un grand sujet » (p. 524).

Aussi, s'insurge-t-il contre les méthodes où c'est, précisément, ce qui a été oublié, négligé, mélangé, évité qui compterait. Ce qui l'a heurté, c'est la superficialité des problèmes et l'étanchéité avec lesquelles on les traite. C'est pourquoi, les observations sur le thème de la connaissance par exemple sont mêlées, dans les pages suivantes, à celles du *temps*, thème toujours omniprésent dans ce *Cahier*.

transformation — dépense — usure — nombre de substitutions — rapport de la transformation accomplie à la transformation mesurée par actes. (p. 526)

Au surplus, est-ce bien l'idée de fonctionnement et de mécanisme de l'esprit qui est à l'origine de ses préoccupations ou bien celle de l'accroissement de sa force ? Ce qui pourrait se déduire d'une page intitulée *Instrumentation* qui, au vrai, analyse à quel prix se fait, dans l'esprit, « la capitalisation commune, la conservation additive » ainsi que les connexions progressives qui font la mémoire et, à tout prendre, la « civilisation ». En voici la conclusion :

Ainsi on trouve que l'acquisition d'automatismes et l'accroissement de pouvoir qui en résulte, analogue aux *relais*, est une véritable *opération* de ce qui supporte « l'esprit » d'une *immense importance*. Il convient de la regarder et de la symboliser.

Le résultat de cette *opération implexe* est celui-ci : un événement de conscience, donné ou reçu, suffira à amener ou à remplacer une transformation... (p. 534)

Ainsi, toutes ces pages reprennent, à chaque instant, un même sujet, révélant et limitant à la fois son champ de découverte. A-t-il prévu, d'autre part, l'inutilité de tout raisonnement ? Méditons la page que je vais citer presque jusqu'au bout. Elle exprime mieux que tout commentaire quelles furent ses intentions, quelle fut la direction de ses recherches :

A une certaine époque (vers 93) j'ai essayé de *me définir* la « dérivée » dans mon langage... Tentative essentielle. On ne pense jamais que les définitions même géométriques sont *importées*, et que la *rigueur* n'en fait pas nécessairement l'intérieure nécessité et *instrumentalité* (je pensais sous ce nom à l'annexion si étroite d'un acte ou opération ou manière de voir ou fonctionnement de « l'esprit » que ce soit comme l'acte d'un membre si familier que le mécanisme et la complexité soient insensibles).

Il faudrait donc *doubler* la notion venue du dehors, si parfaite soit-elle, par ce qui est venu de soi, la rend « vivante ». Confondue à l'action — inconsciente, mais non *si inconsciente que nous en perdions le pouvoir* (ou plutôt l'idée possible) de la modifier, généraliser. (p. 531)

Les remarques sur le langage elles-mêmes contribuent non pas tellement à découvrir la nature du langage, qu'à en étudier les valeurs particulières, comme par exemple le *si* en tant que forme, mais surtout en tant que trait de pensée. C'est donc par le langage et, sans m'attarder à des réflexions de ce genre,

La littérature a pour moyen l'abus du langage (p. 546)

dont il serait si facile aujourd'hui de s'amuser, l'appliquant au jargon d'une certaine critique, c'est donc, dis-je, à travers le langage, qu'il tend à démêler l'inextricable dans les motifs de nos actes, l'inextricable jonction du visible et de l'invisible et tout ce qu'il résume par cette expression, les *quanta humains*.

A suivre Valéry, on en vient ainsi, avec lui, à ce rapport φ - ψ , cette relation du sensible et du pensé, du senti et du formulé ou plutôt à leur part respective, leur mesure possible et leur responsabilité observable. Il a senti fortement que la collaboration intime de ces deux modes d'acquisition ou de production avaient des connivences qui les déterminent réciproquement. D'où son vif intérêt pour certaines sciences ⁽²²⁾

(22) P. 554 et voir aussi *Riemanniana*, p. 441.

dont les laboratoires et les instruments de mesure ont déjà des possibilités de graphie, de poids et de fréquence qui dissocieraient ce qui, par la nature et par nature, paraissait indissolublement lié. Là, dans les laboratoires modernes, l'inextricable peut devenir le discernable et qui sait, un jour, le calculable.

Mais lui, Valéry, n'a pas de laboratoire à sa disposition, et, en dépit de la curiosité qui l'appelle à les fréquenter, à lire du moins les livres qui en consignent les résultats, il continue, fort de sa rigueur, à analyser le phénomène conjoint du sentir et du penser, avec les moyens du bord, soit sa propre pensée et sa propre expérience, s'en remettant, pour le guider, à son principe directeur :

Lorsque nous pensons, formons un *jugement*, nous mettons en cause, sans le savoir, *plus de choses* que nous n'en pensons à ce moment, c'est-à-dire les conséquences logiques et quelques autres. Nous *faisons* (en quelque sorte) plus que nous ne croyons faire. Ou plutôt pendant que nous faisons, ès qualités, telle relation, *il se fait autre chose*.

Il en est de même de nos moindres actes et sans doute, même nos sensations s'accompagnent de modifications insensibles en nous.

Exemple simple : si j'écoute longtemps, une fatigue se forme dans l'organe. Ou bien : il se fait en moi ce qu'il faut pour que le souvenir de la mélodie *devienne*.

(A ce sujet, la relation de la mémoire avec la durée et l'intensité du fait initial, avec les répétitions est à étudier de près. Les probabilités du retour, etc. (p. 542)

écartant par là même les faux problèmes :

Je n'aurais jamais inventé de discuter de la réalité du monde sensible. Car je n'eusse non plus inventé de donner au mot *réalité* autre sens qu'un sens fini et observable, qui ne donnât lieu à aucune hypostase. J'aurais cherché, par exemple, à différencier minutieusement le φ et le ψ . (p. 543)

En attendant et en fait, si la disjonction devient possible et souhaitable quant à la connaissance de la connaissance, c'est leur convergence, leur mystérieuse et admirable convergence qui fait la supériorité, qui fait la puissance (et je sais bien que ce que je dis ici est peu valéryen), qui fait, non formulée, mais instinctivement cherchée et trouvée, la profonde et permanente joie de penser.

Ah! non, il n'est pas tendre pour la littérature en général, ni pour les romanciers en particulier, ni pour les sincères

de tout genre. Et, sous le titre *Hist. littérature vraie*, il esquisse un classement des écrivains en ceux « qui se soulagent dans les esprits du public » et qui, éliminant les autres, satisfont « leurs rancunes, leurs antipathies, leur férocité ». D'autres sont putains. « L'écrivain-putain n'existe que pour se livrer. » Enfin, il en est « qui sont les *narquois* de l'ancienne truanderie. Comme il est des *sabouleurs* (généralement poètes ceux-ci) », des « esbrouffeurs. Et quantité de filous » (p. 549).

S'étonnera-t-on qu'à ce défilé de travestis succède le projet d'un *Traité de la pureté* ⁽²³⁾ dont il énonce avant tout les conditions d'exécution et de structure intime, ainsi que les exigences préalables :

dissociation, dissection... scepticisme. Et institution du *fini*.

Par opposition aussi, quelques pages plus loin, le rappel, une fois de plus, de l'année de sa révolte et de la décision qui s'ensuivit, l'année 92, origine du « système ». Non révolte puérile dirigée contre la famille ou la société, séquelle du romantisme, mais révolte moins tapageuse, plus dure, contre soi-même, contre l'entraînement des forces vives de l'être vers sa lente destruction, contre ce qu'il appelle depuis lors les *idoles* (l'amour, l'angoisse, le goût de la célébrité et autres valeurs irrationnelles), en somme contre tout ce qui agite l'esprit et détruit son intégrité. Refus définitif pour se retirer en un plus haut orgueil où, dans le même temps et comme conséquences directes, des recherches plus sereines et plus désintéressées le mènent à « la découverte dite des N+S » (nombres plus subtils) et autres formules, au développement de ce qu'il « avait dû à Poe, la révélation de la *consciousness* » (p. 560).

Les (N+S) d'antan, idée de mes débuts de réflexion, de laquelle je n'ai pas tiré le parti qu'il eût fallu (1892-93). J'entendais sous ce sigle (nombre plus subtils) une idée de l'*équivalence* des événements psychesthésiques ou réactions affectivo-mentales. Tout événement de ce domaine peut être également *signe* et *signification* et demander ou répondre, — et figurer dans la suite de substitutions d'où possibilités de modulations.

J'entendais l'idée hardie d'une *commensurabilité cachée* entre les éléments hétéroclites de l'être sentant-pensant-agissant; ou les moments hétérogènes (parfois je pense et parfois je suis); ou d'une transformation comme d'énergie, comme de *translation* ou *vibration*... (p. 728)

(23) Au sens valéryen.

Faut-il souligner l'importance de cette confession (véritable, celle-ci) ? Programme, but, essai de rénovation scientifique, échec relatif, tous les *Cahiers* sont là, — explicites, exaltants et d'une originalité authentique et certaine.

Un peu avant cela et afin d'assurer une bonne hygiène mentale, s'alignent, non les 10, mais les 8 commandements de Valéry sous forme de boutades certes, mais qui, comme toute boutade, transforment un mépris, un trait négatif, en trait positif de défense :

Ne lisez pas les journaux
N'allez pas au cinéma
Sachez un métier à fond, etc. (p. 565)

Le *etc.* que nous sommes obligés de mettre comporte ce conseil : *marchez et nagez*, ainsi que des commandements plus longs et plus conformes à des théories sous-jacentes personnelles.

Une de ces valeurs irrationnelles par lesquelles Valéry a refusé d'être mangé ⁽²⁴⁾ a retenu son attention. La constante analyse des processus intellectuels, sa minutie, sa clairvoyance, ses calculs, dérivatifs à un mépris de soi insupportable ? Tous les lucides en sont là : ou s'admirer à en devenir bêtes, ou rester intelligent et se détester. Cette deuxième attitude ne peut se supporter que moyennant un intérêt à la mesure du mépris. D'où la recherche et la préoccupation de problèmes suffisamment graves, nouveaux, généraux qui permettent de s'oublier, tout en puisant dans son expérience personnelle, tout en puisant dans la partie de soi à la fois la plus inconnue, la plus pure et la plus trouble, intégrante au phénomène de la pensée, j'ai nommé l'inconscient ⁽²⁵⁾. Il faut donc répéter que, dans cet univers de l'esprit sur lequel il s'interroge, il n'a jamais nié ni l'existence ni la puissance des forces obscures ou comme on dit aujourd'hui de l'impensé ; mais, pour lui, cet impensé au fond duquel se réfugie peut-être le moi authentique ne devenait curateur, profitable et vivant qu'au fur et à mesure qu'il se pouvait penser, au fur et à mesure que, par l'attention, il deve-

⁽²⁴⁾ Je ne dis pas qu'il n'était plus apte à les ressentir. Autre question. Du moins ne leur permettait-il plus de diriger son activité d'artiste et de penseur.

⁽²⁵⁾ Voir les allusions en 1934, à Freud et autres psychiatres et notamment pp. 697 et 723.

naît possible de calculer les limites de l'inexpliqué⁽²⁶⁾. On n'en veut pour preuve que cette page qu'il faut citer en entier quoique longue où Valéry aborde un des problèmes les plus hauts où se mêlent à peu près tous ses thèmes et où s'affirme cette manière de raisonner qui consiste à séparer d'abord, à comparer ensuite. Elle s'intitule : *Génie*.

C'est en mathématiques et en musique que le « génie » (ou ce qu'on peut nommer ainsi) apparaît le plus clairement.

Il apparaît là, dès la jeunesse comme une production immédiate de facultés spécialisées, bien séparées, sans grand rapport avec le reste de l'esprit du sujet.

L'invention est là, aussi aisée que le souvenir, ou comme l'opération d'un *sens* qui dans l'univers des sons combinables ou des actes mathématiques *verrait* ces éléments et leur domaine et leurs relations en combinaisons ou analogies, un sens qui ferait comme aveugles le commun des autres hommes lesquels n'en sont pas pourvus. Certitude et promptitude.

Mais les deux domaines sont simples. Et faits d'éléments purs.

Dans les autres domaines, l'impureté et complexité des éléments rendent le génie moins distinct et moins sûr; et généralement moins précoce. Il faut le temps d'apprendre et franchir les embarras de langage, de l'imitation des choses complexes pour arriver à l'état combinatoire libre.

Car dans ce domaine, les impossibilités, les liaisons sont, non de la sensibilité immédiate, mais réfléchies, mais associées, et non substantielles.

Ce que je sais pèse sur ce que je puis (en général) tandis que ce je sais se confond à ce que je puis dans la musique et les mathématiques. (pp. 582-583)

Une centaine de pages plus loin, sur ce thème du génie où l'on accordera que Valéry avait quelque compétence, on le voit revenir pour en donner comme un signe reconnaissable, comme une recette, bien entendu hors de portée :

Le « génie » consiste à se rappeler à *propos* quelque image, mot ou acte, que l'on possède. La grandeur de la circonstance ne fait rien à l'affaire.

Et plus à *propos*, et plus éloignée du cercle naturel ou accoutumé de réponses est cette réponse, — plus de génie est accordé.

A *propos*; à temps;

Il y a un autre « génie » qui consiste à savoir préparer celui-ci, ce génie d'à *propos*. (p. 682)

(26) Ainsi s'explique l'attention qu'il n'a cessé de prêter au rêve, à la dégradation de la lucidité dans le sommeil (*Agathe*).

Sans doute peut-on quelquefois reprocher à Valéry d'avoir posé les problèmes sans toujours les avoir résolus (27) bien qu'il faille remarquer que, dans ce domaine encore vague de la connaissance, il faut prendre la précaution, avant toute solution, de bien poser la question, si l'on veut bannir, en même temps que les idoles sentimentales, les idoles du langage. C'est pourquoi, le vocabulaire de la philosophie lui paraissait devoir être bouleversé, renouvelé et, de toute manière, défini. Ce qui ne manque pas de donner aux perspectives valéryennes un aspect fécond de linguistique. A ce propos, qu'on savoure la page 586 qui montre comment un linguiste se transforme en rhétoricien, ce dernier en mathématicien et enfin en philosophe :

Les périls et les insidieux pièges du langage.

Si tu dis : la Vie et la Mort — ce petit mot ET emporte *symétrie, équivalence*, dans un *premier temps mental*; contraste dans un second et *contrariété, incompatibilité*... Ce qui résulte de la forme substantive donnée à ces deux idées. Or elles sont de provenance expérimentale, et dans l'expérience, *vie et mort* ne sont pas du tout comme deux figures opposées et qui se peuvent composer dans un monument. Ce sont, ou ce doivent être, des choses dont l'une est modification de l'autre et a besoin de l'autre. Toute une rhétorique métaphysique est engendrée par la notation. De même, le repos et le mouvement. Le Jour et la Nuit. Le Bien et le Mal. La Matière et l'Esprit. Oui et Non. Pour et Contre.

J'ai écrit plus haut « dans un premier temps mental ». Ce « temps » est un mode, un acte, l'acte dans lequel l'opération de l'esprit ne concerne que l'additivité ET, sans égard aux éléments que l'on réunit et *identifie*. Un second temps est pour instituer entre les deux termes d'abord identifiés, une relation de négation ou symétrie. On fait d'abord $a+b$...

et ensuite : Mais $a = -b$...

On peut dire que cette simple énumération est déjà une *figure* (au sens grammatical).

Ainsi cette simple remarque sur le langage montre les embûches qu'il offre et la tendance qu'il imprime à l'esprit, de s'écarter des choses et d'entrer dans le jeu de ses combinaisons formelles.

Ensuite, elle conduit, d'autre part, de toute autre part, à observer que la pensée verbale (qui intervient si vite et transforme en systèmes de *l'univers des mots* les perceptions et productions quelconques du moment, tantôt par réponse immédiate, comme toute prête, tantôt par approximations), passe par plusieurs états du temps ou modes très différents.

(27) Ainsi, reprochera-t-on à Valéry, disant : *la pensée est une correction plus ou moins serrée d'un hasard productif* (p. 551), d'avoir mis le sens et même le secret de son idée dans deux termes non définis : *hasard*, mais surtout *productif* et d'avoir enfermé ainsi le principal sous forme de déterminatif.

Pour bien concevoir ceci, le rapprocher de l'énumération et des nombres devant une pluralité discrète.

Il faudrait, pour serrer ceci, se représenter nettement cet univers verbal. Collection de symboles, actes discrets, mais *incohérence* des partis pris à cause origine historico-statistique.

Et c'est dans cette incohérence que gît la possibilité de la poésie et des spéculations philosophiques. (pp. 585-586-587)

Au surplus, Valéry constate souvent que les questions n'ont même pas été posées, ainsi du Rythme, assure-t-il. Donnée concrète, s'il en fût, qu'il juge non dans ses effets littéraires ou musicaux, mais sous l'angle de l'abstraction, dans sa cause et ses effets psychologiques :

Répétition « créatrice ». Répétition crée une attente, un régime, et ce simple fait n'a jamais été analysé! (ce qui donne une idée de la manière dont les choses de la physiologie sont étudiées, et le rythme et la mémoire). La répétition *donnée* organise dans le témoin, un *mécanisme uniforme*, un montage (phases) capable virtuellement de la produire. *Produire ce qui a été reçu*; et ceci implique une *substitution de cause*. Un certain *même effet* produit par autre « cause ». (p. 593)

Cette observation sur le rythme n'est pas la première en 1934 ⁽²⁸⁾. Au début de l'année déjà, on en trouvait une qui considérait le rythme en fonction du temps. Elle débutait ainsi :

Le rythme tient à la mémoire dont il est une forme *instantanée*, immédiate, étant une *liaison du successif*, de nature cyclique. (p. 38)

Plus loin, cette restriction :

Ne pas toujours prendre le rythme en bonne part. Il y a des rythmes et airs qui sont des stupéfiants et s'imposent, imposent la bêtise, et produisent l'horreur de la bêtise. (p. 55)

Au fur et à mesure que s'avance l'année, comme si la pensée, avide d'un bilan, ces matins-là, était polarisée d'une manière continue encore que fragmentaire par des thèmes émanés d'un centre indivisé, se multiplient les explications qui concernent ses propres aptitudes et ses propres caractéristiques intellectuelles, les éclaircissements sur le métier d'écrivain, voire les confidences indirectes, le tout combinant l'activité du

(28) Voir aussi p. 41 : Le rythme est la formation d'une « loi » de production à partir d'une *succession* perçue en tant que telle. Il faut admettre que les groupes moteurs sont *toujours* intéressés par les sensations. Pas de sensation sans quelque conséquence musculaire. Voir encore : pp. 253, 265, 413, 431, 435, 593, 568, 706.

penseur et celle de l'écrivain et comme préparant je ne sais quelle synthèse. Ainsi, ce passage, précédé des mots : *Ego Scriptor* :

Il est dans ma nature de mettre aux productions de l'esprit des *conditions d'existence* assez dures, c'est-à-dire d'opposer à toute formation de cet ordre l'ensemble des possibilités de modification et de transformation ou de variation qui définissent l'esprit même. Je réponds spontanément à ce qui se propose par l'essai de changements que je pourrais y apporter. Et ceci est le fond de mes opinions sur les lettres, l'histoire, la philosophie, etc. (p. 600)

et cet autre dans lequel il trace le chemin qui, pour lui, va de l'idée d'un contenu à celle d'une forme « sacrifiant toujours cela à ceci » :

... Ecrire (au sens littéraire) prend toujours pour moi le sens de construction d'un *calcul*. C'est dire que je rapporte l'immédiat, soit à l'idée de problème, soit à celle de solution; que je reconnais le domaine propre de la littérature — ou mode de travail opératoire et combinatoire qui devient conscient et tend à dominer et à s'organiser sur ce type; que je distingue donc très fortement le donné du possible par travail; que ce travail se résout en transformations; que je subordonne (d'autant plus que je suis plus proche de mon meilleur état) « le continu » à la « forme ». (p. 617)

et celui-ci, marqué du sigle θ où l'on ne manquera pas de souligner l'accent personnel :

Toute vie se dépense seulement à lutter ou à ruser contre les valeurs désagréables ou détestables de notre sensibilité, (la partie répulsion de cette gamme); tantôt en agissant directement contre les causes, tantôt en les fixant et en les relativant; tantôt en fuyant, jusque dans la sommeil, jusque dans la mort.
Et nous ne pouvons rien faire d'autre. De sorte que la vertu elle-même n'est qu'une énergie de défense contre quelque mal ou quelque souffrance que nous ressentons. (p. 600)

La pensée qui est, à son dire, « la négation du détail et du retard » (p. 604) apparaît donc comme le seul correctif au chaos d'erreurs dont nous vivons et où nous plongeons et nous maintenons les confusions de notre raisonnement même. Néanmoins quelle défiance à l'égard de cet esprit qu'il tente indéfiniment de sonder :

La sottise des arguments qui passent par l'esprit dans ses moments d'attente et d'agitation est extraordinaire. (p. 627)

Pour suivre Valéry dans les méandres de ses cheminements au gré de sa méthode, de ses évidences et de ses connaissances

scientifiques, tout serait à citer, en cette fin de volume, tant se succèdent pressées, hardies, les notations qui concernent le croire, le penser, le sentir, le parler, soit la métaphysique, la philosophie, la sensibilité, le langage. Et l'année se ferme, s'en étonnera-t-on, sur un dernier rappel de l'événement intellectuel de 1892, commencement d'une activité sévère et secrète, s'opposant à la réceptivité sentimentale et artiste, détermination farouche, sorte d'illumination venue du refus de ne pas comprendre, lente découverte du Moi véritable, origine des *Cahiers* :

Un de mes premiers pas dans la direction du *Moi-même* qui s'est formé jusqu'à la maturité 1910 — fut la découverte 1892 de l'immense intérêt que doit exciter toute circonstance où nous *ne comprenons pas*, quand la question de compréhension se trouve nettement posée. Le *ne-pas-comprendre* bien reconnu et précisé, doit engendrer une activité et une lucidité, comme une trouvaille. (p. 738)

Pourrions-nous, oserions-nous, à notre tour déceler ce dont il « use si heureusement », l'usage de sa propre méthode. Parti d'une idée claire et bien déterminée, du moins si l'on en croit un début facile, c'est-à-dire à notre portée, il ne tardera pas à la serrer, à la remuer, à la vider de ses fausses significations, chassant d'elle le conventionnel, l'habituel, mais surtout le vague. Ainsi, elle va se compliquant, nous dépassant, se prêtant aux procédés de divisions, d'imbrications, de superpositions que son bourreau lui inflige dans la nécessité absolue où il est de faire intervenir, de par son « système », toutes les ramifications, toutes les substitutions, tous les croisements fonctionnels de psycho-physiologie. Finalement, il cède au besoin de synthèse et nous reprenons pied :

... il y a donc une double représentation de ces actes dont l'une, celle de la vie directe, n'en retient que la relation avec les *résultats extérieurs*, avec le *reste* et n'a besoin que de correspondances rejetant sur le *Je* ou sur le sujet du verbe tout l'inconnu du mécanisme interne. (p. 631)

Le plus souvent, ce n'est pas une adhésion que requiert une telle manière de nous forcer à réfléchir et à repenser nos pensées, mais une attention au fond de laquelle on aperçoit, saisie comme dans une toile d'araignée, une parcelle de justesse. Car cet homme qui a eu éminemment le sens de la complexité de l'être, des choses, des idées et de lui-même, tend, par la séparation des mélanges, l'énumération des désordres, l'éclair-

rage des obscurités, tend, dis-je, au simple et au naïf, ou, comme il le dit quelquefois lui-même, au fini. L'extrême intelligence tend à l'innocence.

Telle est l'année 1934. Au terme de son recensement, comment s'empêcher de songer aux omissions dont on a été coupable. Ai-je parlé, par exemple, de la musique ou de l'attention qui prennent une si grande place dans cette seule année? Ai-je parlé assez de l'instant, de la relativité? N'ai-je pas trop parlé d'abstraction et de généralisation, deux opérations de l'esprit que Valéry a souvent raillées? N'ai-je pas négligé de mentionner la constante algébrisation des phénomènes mentaux et les nombreuses allusions scientifiques (mathématiques, physiques, voire médicale)? N'ai-je pas préféré les citations qui étaient ou faciles, ou courtes, ou pittoresques ou pour l'habileté à faire rendre au mot tout à coup un sens inattendu? Bref, moi aussi, ai-je trahi?

Cependant, on devine ce que j'ai voulu faire : montrer les tendances fondamentales de celui qui a choisi d'être un esprit, l'allure désintéressée de ses démarches sans rien devoir ni à la biographie ni à la circonstance, les dimensions de l'exploration mentale où se pourrait défaire l'intime jonction de la perception et de la pensée. Mon propos fut de constatation. Non pas étudier ni classer ni ordonner les idées de Valéry, mais constater que telle idée lui est venue, mais de repérer la sorte d'esprit qui produit ces idées. En somme, restituer, à travers une diversité inouïe d'abord visible, d'abord éblouissante, l'unité cachée et cependant motrice et bientôt illuminante qui commande, pêle-mêle, analyses, jugements, élaborations, inspirations. Au vrai, Valéry est celui qui n'a pris plaisir qu'à un seul sujet (ce qui implique au long des années une sorte de sainteté), sujet qui est l'augmentation de conscience par l'approfondissement des rapports à peine décelés de mieux en mieux perçus et séparés, entre la pensée et la sensation. Sujet deux fois protégé, par une sorte d'hermétisme d'abord de son écriture poétique, par la non-publication, de son vivant, de ses *Cahiers* ensuite.

Aujourd'hui, il nous est donné de les lire. Document incomparable, valable tant par la qualité que par la quantité de ses pièces. Son authenticité n'est pas discutable parce que,

sans témoin ni destinataire, n'ayant, de ce fait, aucun motif de fraude, il ne peut être insincère. A peine verrait-on son scripteur, camouflant de son « regard transformateur » le vide de la vie en le plein de ses curiosités et de ses austères prédilections.

Sans doute, chacun se construit un Valéry à sa mesure. Sans doute tout commentaire des *Cahiers* reste inférieur aux *Cahiers*. Il est un moyen cependant de s'acheminer vers leur auteur, c'est la fidélité. Fidélité à quoi ? A cette rigueur de la pensée dont ils font l'éclatante démonstration. A la rigueur qui, à l'instar de la sienne, empêchant de mentir quant aux intentions, de fausser les proportions, de faire de l'exception la règle, force à connaître celui qu'il a mis tant d'années à re-connaître.

Devant l'énorme et beau spectacle de ces vingt-neuf mille pages où ne manquent pas, auprès des sévérités, de prodigieux amusements, le lecteur ébloui, soulevé, n'a l'envie que de retourner au poète son vocatif : Intelligence, tu es danse et tes pointes, tes pas, tes bonds, tes suspens, liés entre eux par un équilibre secret, témoignent, avant tout, avant même de la diversité et de la multiplicité, d'une permanente unité, d'une indestructible physionomie de l'être.

Pascal à la recherche d'une physique de la persuasion

par **Madeleine DEFRENNE,**
Professeur à l'Université de Bruxelles

A. LE DROIT DE PERSUADER

Georges Poulet a fait franchir à la critique contemporaine un pas considérable lorsqu'il s'est mis systématiquement à rechercher le parcours habituel suivi par la pensée créatrice chez un écrivain, montrant comment tout ce que brasse l'esprit s'organise invariablement selon tel tracé ou telle forme.

Avoir découvert que les héroïnes de Racine ne vivent le présent qu'en fonction du passé ou de l'avenir; que les images hugoliennes se développent à partir d'un chaos indistinct, lointain d'abord, qui se rapproche, se précise, engendre contours et figures puis s'éloigne et s'efface, voilà qui éclaire tout un champ de phénomènes littéraires.

Georges Poulet, cependant, qui a étudié, dans quelques pages célèbres des *Pensées*, les représentations circulaires (à vrai dire reprises à des théologiens antérieurs) s'est-il avisé que Pascal a été intéressé par un problème analogue?

Ce problème, pour le comprendre et l'expliquer, il faut en chercher les racines dans une des préoccupations fondamentales de Pascal, celle qui se fait jour avec netteté dès la lettre à Christine de Suède, en juin 1652. Le jeune inventeur, présentant sa machine arithmétique, assure non sans orgueil parmi les compliments d'usage

J'ai une vénération toute particulière pour ceux qui sont élevés au suprême degré, ou de puissance ou de connaissance. Les derniers peuvent, si je ne me trompe, aussi bien que les premiers, passer pour des souverains. Les mêmes degrés se rencontrent entre les génies qu'entre les conditions; et le pouvoir des rois sur les sujets

n'est, ce me semble, qu'une image du pouvoir des esprits sur les esprits qui leur sont inférieurs, sur lesquels ils exercent le droit de persuader, qui est parmi eux ce que le droit de commander est dans le gouvernement politique. Ce second empire me paraît même d'un ordre d'autant plus élevé que les esprits sont d'un ordre plus élevé que les corps et d'autant plus équitable qu'il ne peut être départi et conservé que par le mérite, au lieu que l'autre part peut l'être par la naissance ou par la fortune.

A plusieurs reprises, dans les *Pensées*, sera proposée une hiérarchie dans laquelle les valeurs spirituelles l'emportent sans discussion possible sur les valeurs matérielles; ici, Pascal paraît encore concéder l'égalité aux deux catégories, non sans y revenir d'ailleurs. D'une telle conviction il tire argument pour fonder, par analogie au droit de commander, réservé à ceux qui détiennent la force matérielle, le *droit de persuader*, apanage de ceux qui l'emportent par l'esprit. Thèse qui me paraît capitale au point de constituer la clef de l'œuvre pascalienne.

Il n'est pas douteux que Pascal se soit rangé lui-même parmi ceux qui détiennent la souveraineté de l'esprit. Le ton que, à vingt-quatre ans, il ose adopter, le 26 octobre 1647, envers le vénérable jésuite Noël au nom de la formation scientifique qu'il avait acquise auprès des amis de son père, le prouve. Tous, d'ailleurs, autour de lui, favorisaient cette confiance, à commencer par sa famille.

Cet *empire* sur les autres, Pascal s'arrogera le droit de l'exercer chaque fois qu'il croira détenir une vérité. Et l'on sent bien que son attitude répond à une véritable passion : en diverses circonstances il a mis, à faire partager ses idées, une obstination qui allait jusqu'à la frénésie. La même passion habitera Bossuet et rendra parfois cruel cet homme par ailleurs mesuré et sensible.

Outre l'épisode du Père Noël, on rappellera avec quel acharnement Pascal et ses amis exigèrent la rétractation officielle du Frère Saint-Ange. On sait son zèle de néophyte (si mal accueilli) à proposer ses talents persuasifs à M. de Rebours dans la cause janséniste. On perçoit, à travers toutes les *Provinciales*, l'allégresse qui le précipite dans la querelle, l'emportement qui l'y soutient. Enfin, à propos de la roulette, la volonté d'avoir raison même Pascal jusqu'au défi et jusqu'à la mauvaise foi.

Son désir de dominer l'esprit des autres était si visible que Gilberte a cru devoir le justifier :

Ceux qui ne le connaissaient pas étaient surpris d'abord quand ils l'entendaient parler dans les conversations, parce qu'il semblait toujours qu'il y tenait le dessus avec quelque sorte de domination; mais c'était le même principe de la vivacité de son esprit qui en était la cause, et on n'était pas longtemps avec lui qu'on ne vit bientôt qu'en cela même il y avait quelque chose d'aimable, et qu'on ne fût à la fin aussi content de sa manière de parler qu'on ne l'était des choses qu'il disait (1).

C'est qu'une telle violence paraît peu digne de celui que, depuis sa mort, la famille appelait *notre saint* (2). Pierre Nicole, qui a probablement inspiré à Gilberte cette addition à la *Vie de M. Pascal* qu'on trouve dans la deuxième version, caractérise de la même manière l'éloquence du savant dans l'*Elogium Pascali*

Hinc illa existebat in penetrandis rei cujusque recessibus incredibilis perspicacia, et in explicandis seu voce seu scripto sensibus eloquentia ardens et excitata, exquisitis ac vividis verbis et sententiis abundans, iisdemque sponte fluentibus, et naturae potius facilitatem quam artis industriam redolentibus (3).

... C'était là la cause de cette lumière si perçante qui lui faisait pénétrer ce qu'il y avait de plus caché et de plus profond dans chaque chose, et expliquer ses pensées de vive voix et par écrit avec une éloquence ardente et animée pleine de paroles et d'expressions vives et rares et cependant aisées qui tenaient bien plus de la nature que de l'art (traduction proposée par le manuscrit Lamy).

Cette éloquence *ardente et animée*, capable par son intensité d'emporter la conviction, on la voit évoquée dans les notes que le même Nicole a fournies à Racine pour l'*Abrégé de l'Histoire de Port-Royal*.

M. Pascal était respecté parce qu'il parlait fortement (4).

Il est naturel, dès lors, que Pascal éprouve du plaisir à s'adresser à un public nombreux comme le prouvent les conférences faites en 1646 après les expériences sur le vide *en pré-*

(1) *La vie de Monsieur Pascal écrite par Madame Périer, sa sœur*, dans *Pascal, Œuvres Complètes*, édition Jean Mesnard, bibliothèque européenne, vol. I, p. 635.

(2) Cf. la lettre de Brienne à Gilberte Périer, G.E.F., p.

(3) Dans *Pascal, Œuvres Complètes*, éd. Jean Mesnard, vol. I, pp. 985 et 987.

(4) *Ibid.*, p. 638.

sence de plus de cinq cents personnes de toutes sortes de conditions ⁽⁵⁾ et le défi lancé à tous les savants d'Europe à propos de la cycloïde.

Devant tant de témoignages, ne peut-on croire fondée, voire capitale, la thèse soutenue par M. Duvignaud au Congrès de Royaumont en 1956 :

la recherche d'un art de la persuasion précédait vraisemblablement la certitude et la foi ⁽⁶⁾.

Il l'entend sans doute là chronologiquement et les précoces interventions de Blaise dans les assemblées savantes lui fournissent un argument, mais un peu plus loin, M. Duvignaud, commentant sa pensée, souligne clairement, qu'il voit dans l'ordre des préoccupations non seulement une succession mais une hiérarchie :

On peut se demander s'il ne faudrait pas chercher chez Pascal l'homme chez qui la communication précède l'ontologie ⁽⁷⁾.

Ce point de vue, qui paraîtra sacrilège aux commentateurs catholiques, me semble pourtant difficile à réfuter de bonne foi, car lui seul permet de restituer une unité claire, continue, indiscutable, dans les démarches du savant, du polémiste, de l'apologiste.

Transmettre une vérité scientifique, répandre une vérité religieuse répond, chez lui, à une nécessité unique, celle d'*exercer un droit*, et la chance de sa vocation a été d'avoir pu acquérir la certitude qu'il détenait la vérité dans le domaine, fondamental pour lui, de la religion et d'avoir ainsi à répandre ce qui vaut par-dessus tout d'être transmis. Cette nécessité expliquerait encore le soin qu'il a pris parfois à formuler certaines théories qu'il n'avait pas inventées mais qu'il voulait répandre et rendre propres à atteindre à coup sûr l'interlocuteur.

⁽⁵⁾ Lettre à M. de Ribeyre. *Pascal, Œuvres Complètes*, éd. J. Chevalier, p. 179.

⁽⁶⁾ Cahiers de Royaumont. *B. Pascal, l'homme et l'œuvre*, éd. de Minuit.

⁽⁷⁾ *Ibid.*, p. 294.

B. A LA RECHERCHE D'UNE RHÉTORIQUE INFAILLIBLE

On ne conteste guère le pragmatisme de Pascal : on doit donc lier l'usage du droit de persuader à son exercice efficace, c'est-à-dire à la recherche d'une technique de persuasion infaillible.

Si Pascal avait fait ses classes dans un collège, il aurait étudié les topiques et manipulé *Barbara* et *baralipton*, les modes traditionnels de l'éloquence. A l'école de son père et des savants, amis de son père, à partir de ses propres réflexions, ce qu'il tente d'appliquer, c'est une méthode de caractère vraiment scientifique, fondée sur les faits et les données, ce qui lui fera écrire : *la véritable éloquence se moque de l'éloquence*, c'est-à-dire, la persuasion ne se fonde pas sur la rhétorique théorique.

Si l'on en croit Gilberte, la tentative aurait abouti :

Il avait une éloquence naturelle qui lui donnait une facilité merveilleuse à dire ce qu'il voulait; mais il avait ajouté à cela des règles dont on ne s'était point encore avisé, et dont il se servait si avantageusement qu'il était maître de son style; en sorte que non seulement il disait ce qu'il voulait, mais il le disait en la manière qu'il voulait, et son discours faisait l'effet qu'il s'était proposé (*).

A quel moment Pascal s'est-il cru en possession d'une méthode sûre? Est-elle née du succès des *Provinciales* et celles-ci, improvisées et réussies lui ont-elles découvert par quel moyen il avait pu atteindre si vivement le public? Ou bien la fameuse querelle a-t-elle servi à confirmer la valeur de la méthode? C'est cette dernière thèse que semble soutenir Gilberte :

Et cette manière d'écrire, naturelle, naïve et forte en même temps lui était si propre et si particulière qu'aussitôt que l'on vit paraître les *Lettres au Provincial*, on vit bien qu'elles étaient de lui, quelque soin qu'il ait toujours pris de le cacher même à ses proches.

Dans tous les cas, la forme de persuasion que Pascal croyait avoir inventée se trouverait mise en œuvre dans les *Provinciales* et c'est là qu'on pourrait tenter d'en déterminer la nature et d'en dégager les règles.

(*) *Vie de M. Pascal*, 1^{re} version, dans *Blaise Pascal, Œuvres Complètes*, éd. Jean Mesnard, p. 583.

Pour s'aider dans cette tâche, on dispose d'un certain nombre de fragments théoriques susceptibles d'éclairer les étapes de la réflexion pascalienne sur ce problème.

Qu'il s'agisse de l'*Art de persuader*, des *Réflexions sur la géométrie en général* ou des fragments de *Pensées* placés sous la rubrique *Ordre*, on peut observer que les premiers fondements d'une organisation démonstrative, Pascal les a cherchés du côté de la géométrie considérée comme le moins imparfait des moyens de prouver :

D'où il paraît que les hommes sont dans une impuissance naturelle et immuable de traiter quelque science que ce soit dans un ordre absolument accompli.

Mais il ne s'ensuit pas de là qu'on doive abandonner toute sorte d'ordre.

Car il y en a un, celui de la géométrie, qui est à la vérité inférieur en ce qu'il est moins convaincant mais non pas en ce qu'il est moins certain.

La géométrie, pour Pascal, du moins à ce moment de ses réflexions, représente *l'ordre le plus parfait entre les hommes*, et ses limites ne s'expliquent que par celles de l'esprit humain :

... si cette science ne définit pas toutes les choses, c'est par cette seule raison que cela nous est impossible (*).

Ainsi, l'*Apologie*, si l'on suit les fragments de la première section selon l'ordre de la copie est bien organisée géométriquement d'après un plan négatif-positif

misère de l'homme sans Dieu
félicité de l'homme avec Dieu

autrement

que la nature est corrompue par la nature même
qu'il y a un réparateur par l'Écriture

dualisme fondé sur le dualisme humain car, géométrique ou non, l'art de convaincre doit tenir compte de la nature des vérités qu'il démontre :

Il faut remarquer dans la chose dont il s'agit quels rapports elle a avec les principes avoués.

(*) *De l'art de persuader*, éd. Lafuma (L'Intégrale), pp. 350, 351.

A ce point de sa réflexion, Pascal s'est déjà interrogé sur les éléments plus généraux de la persuasion, car il souligne que l'art de persuader *consiste autant en celui d'agréer qu'en celui de convaincre* et que *la manière d'agréer est bien sans comparaison plus difficile, plus subtile et plus admirable* ⁽¹⁰⁾.

Il est persuadé qu'il doit y avoir des règles pour plaire, mais, à cette époque-là, du moins ⁽¹¹⁾, il croit qu'il est impossible de les connaître et de les pratiquer. Il n'a pourtant pas éludé le problème sans y avoir réfléchi ni sans en avoir discuté avec ses amis puisque, dit-il,

Au moins je sais que si quelqu'un en est capable, ce sont des personnes que je connais et que personne n'a sur cela de si claires et de si abondantes lumières.

Z. Tourneur ⁽¹²⁾, était persuadé que Pierre Nicole et peut-être Antoine Arnauld, étaient les « personnes » en question.

Cependant, dès que Pascal énonce dans la préface de la première partie de l'*Apologie*, ses théories sur le mode d'exposition, il est amené à avouer les difficultés qu'il a éprouvées en expérimentant une ligne démonstrative géométrique, ce qu'il appelle une *droite méthode* :

Parler de ceux qui ont traité de la connaissance de soi-même; des divisions de Charron — qui attristent et ennuient; de la confusion de Montaigne; qu'il avait bien senti le défaut d'une droite méthode, qu'il l'évitait en sautant de sujet en sujet; qu'il cherchait le bon air.

On l'a dit cent fois, on ne saurait assez le répéter, « le fondement de cette rhétorique est une psychologie ». Elle est conçue et ordonnée en fonction des réactions immédiates et pressenties de l'interlocuteur : il ne faut ni ennuyer, ni attrister. Voici donc Pascal revenu comme malgré lui à l'art d'agréer. Zacharie Tourneur a fort bien marqué les relations d'idées qui existent, à ce sujet, entre Pascal et Nicole qui recherche systématiquement *comment les sentiments doivent s'accorder avec les personnes* ⁽¹³⁾. Alors que dans l'*Art de persuader* Pascal écrivait déjà

Il paraît de là que quoi que ce soit qu'on veuille persuader, il faut avoir égard à la personne à qui on en veut, dont il faut connaître

⁽¹⁰⁾ *Ibid.*, p. 356.

⁽¹¹⁾ Avant 1657-1658 selon Lafuma. *Ibid.*, p. 348.

⁽¹²⁾ Z. TOURNEUR: *Beauté poétique*, Melun, Ed. R. Rozelle, 1933.

⁽¹³⁾ *Ibid.*, p. 148.

l'esprit et le cœur, quels principes il accorde, quelles choses il aime; et ensuite remarquer, dans la chose dont il s'agit, quels rapports elle a avec les principes avoués, ou avec les objets délicieux par les charmes qu'on lui donne.

L'ordre mathématique, outre son caractère rebutant a un inconvénient bien plus grave, que Pascal examine dans plusieurs fragments non classés, mais portant le titre *Ordre*, c'est l'impossibilité de le suivre jusqu'au bout :

Ordre : J'aurais bien pris ce discours d'ordre; comme celui-ci : pour montrer la vanité de toutes sortes de conditions, montrer la vanité des vies communes, et puis la vanité des vies philosophiques, pyrrhoniennes, stoïques. Mais l'ordre n'y serait pas gardé. Je sais un peu ce que c'est et combien peu de gens l'entendent. Nulle science humaine ne le peut garder. Saint Thomas ne l'a pas gardé. La mathématique le garde; mais elle est inutile en sa profondeur. MSL. 694, BR. 61. Original perdu. Copie.

Et l'impossibilité réside donc dans le divorce entre le caractère des mathématiques et la nature des choses à exposer. Pascal l'explique dans un autre fragment sur le même sujet :

Ordre :
Pourquoi prendrai-je plutôt à diviser ma morale en 4 qu'en 6. Pourquoi établirai-je plutôt la vertu en 4, en 2, en 1 ? Pourquoi en *abstine et sustine* plutôt qu'en *suivre nature* ou *faire ses affaires particulières sans injustice* comme Platon, ou autre chose ?
Mais voilà, direz-vous, tout renfermé en un mot, oui mais cela est inutile, si on ne l'explique; et quand on vient à l'expliquer, dès qu'on ouvre ce précepte qui contient tous les autres, ils en sortent en la première confusion que vous vouliez éviter. Ainsi quand ils sont tous renfermés en un, ils y sont cachés et inutiles, et comme en un coffre et ne paraissent jamais qu'en leur confusion naturelle. La nature les a tous établis, sans renfermer l'un en l'autre. MSL. 683, BR. 20, RO. 433.

Problème qui est résumé... ou esquissé dans le fragment recopié à la suite

Ordre :
La nature a mis toutes ses vérités chacune en soi-même. Notre art les renferme les unes dans les autres mais cela n'est pas naturel : chacune tient sa place. MSL. 684, BR. 21, MS. 441.

C'est donc en suivant la nature des choses à exposer autant qu'en suivant la nature de l'interlocuteur qu'il faudra ordonner l'argumentation (ici encore, Nicole et Pascal se rejoignent

comme l'a montré Z. Tourneur), ainsi que le prouve le fragment sur le pyrrhonisme :

J'écrirai ici mes pensées sans ordre et non peut-être dans une confusion sans dessein. C'est le véritable ordre qui marquera toujours mon sujet par le désordre même.

Je ferais trop honneur à mon sujet si je le traitais avec ordre puisque je veux montrer qu'il en est incapable. MSL. 532, BR. 373.

On peut donc dire que, après avoir tenté d'utiliser, pour persuader, un ordre inspiré des mathématiques, qu'il avait cru un temps le plus parfait possible, Pascal y a renoncé pour ne l'avoir pas trouvé conforme à la nature de ce qu'il devait prouver, aucun artifice ne pouvant être réellement efficace. Quand Pascal détermine le contenu de l'éloquence, il spécifie bien :

Il faut de l'agréable et du réel, mais il faut aussi que cet agréable soit lui-même pris du vrai. MSL. 667, BR. 25.

Nature des choses, nature des hommes, c'est-à-dire nature en général. La rhétorique de Pascal semble peu à peu se tourner vers le naturel. On pourrait en trouver confirmation dans une phrase fameuse du *Recueil des choses diverses* ⁽¹⁴⁾ si souvent citée à propos des destinataires de l'*Apologie*

Monsieur Pascal a fait ses fragments contre huit esprits forts du Poitou qui ne croyaient point en Dieu.

mais toujours amputée de sa deuxième partie, où l'auteur, le chanoine Bridieu, de Beauvais, énonce aussi la méthode suivie puisqu'il ajoute que Pascal

les veut convaincre par des raisons morales et *naturelles*.

Le caractère moral de l'argumentation s'oppose, on le sait, aux preuves métaphysiques que Pascal considérait, avec les Jansénistes, comme inefficaces ou, du moins, d'une efficacité transitoire. Quant au caractère naturel, qui répond à une tendance très générale du xvii^e siècle, comme déjà René Bray l'avait démontré dans la *Formation de la Doctrine classique en France*, il a suscité bien des interrogations sur son contenu véritable. Les *raisons* que se propose de fournir Pascal seront-

(14) J. MESNARD, *op. cit.*, p. 891.

elles conformes à la nature de l'homme, à celle des choses ou à celle de Dieu ?

Toutes les opinions ont été émises. Z. Tourneur les a rapprochées et confrontées ⁽¹⁵⁾. Mais faut-il les opposer ? Faut-il choisir ? Ne se superposent-elles pas ?

Quand Pascal analyse la surprise heureuse du lecteur devant le *style naturel*, quand il démonte le mécanisme psychologique qui prouve l'efficacité du style, donc le fondement même de la persuasion, il prouve que c'est en atteignant les caractères généraux de l'humain qu'on crée le contact :

Quand un discours naturel peint une passion ou un effet, on trouve dans soi-même la vérité de ce qu'on entend, laquelle on ne savait pas qu'elle y fût, de sorte qu'on est porté à aimer celui qui nous la fait sentir; car il ne nous a pas fait montre de son bien mais du nôtre; et ainsi ce bienfait nous le rend aimable, outre que cette communauté d'intelligence que nous avons avec lui incline nécessairement le cœur à l'aimer. Anz. 701.

Mais, physicien avant d'être moraliste, Pascal a observé et fait observer la nature, il a essayé d'en percevoir les lois; et ces lois, il ne peut que les souhaiter aussi générales que possible car les découvertes fondamentales sont celles qui révèlent des analogies entre des phénomènes disparates.

L'analogie est justement le mode de raisonnement le plus fréquent chez Pascal, mode à la fois scientifique et poétique. Plusieurs fragments le montrent soulignant des analogies entre la nature humaine et la nature végétale, entre le mécanisme de l'esprit et le mécanisme universel.

Ainsi, dans le MSL. 698, BR. 119 :

La nature s'imité : une graine jetée en bonne terre produit; un principe jeté dans un bon esprit produit. Les nombres imitent l'espace qui sont de nature si différente.

Cette idée, il l'a trouvée chez Montaigne qui, lui, l'avait trouvée chez Raymond de Sebonde :

Vu que nous lisons en l'opération des arbres la conduite et le progrès tout pareil à celui que fait notre intelligence, et qu'ils n'ont pas en eux un particulier entendement qui les guide, il faut sans doute que celui-là et non un autre dirige leurs opérations qui nous a donné l'entendement que nous avons. *Théologie naturelle* (cité déjà par Brunschvicg).

(15) *Beauté poétique.*

L'explication de l'analogie est donc théologique : Dieu règle tout; en conséquence le règlement est le même partout.

Or, le premier caractère qui frappe Pascal dans tout phénomène, c'est sa *discontinuité*, corollaire de la notion de limite ou mieux de tension maximum :

Ces grands efforts d'esprit où l'âme touche quelquefois sont chose où elle ne se tient pas; elle y saute seulement non comme sur le trône pour toujours, mais pour un instant seulement. MSL. 829, BR. 351.

Discontinuité observée non seulement dans l'activité intellectuelle, mais aussi dans la vie psychologique; dans l'existence individuelle, mais aussi dans l'histoire des hommes.

La nature de l'homme n'est pas d'aller toujours; elle a ses allées et venues.

La fièvre a ses frissons et ses ardeurs. Et le froid montre aussi bien la grandeur de l'ardeur de la fièvre que le chaud même.

Les inventions des hommes de siècle en siècle vont de même, la bonté et la maladie du monde en général en est de même.

Plerumque gratae principibus vices. MSL. 27, BR. 354.

Va-et-vient? Marche d'un contraire à l'autre ou, comme dit Pascal, *renversement continu* du pour au contre en vue d'une synthèse? C'est ainsi qu'on a, depuis toujours, présenté le mouvement dialectique tel qu'il apparaît dans les *Pensées*.

Une totalité dynamique évoluant par progrès périodique qui se réalise par temps et passages qualitatifs de la thèse à l'antithèse, et de celle-ci à la synthèse qui les intègre et les dépasse (16).

Ce schéma simplifié ne doit-il pas être revu à la lumière d'un autre fragment, le MSL. 772, BR. 355?

L'éloquence continue ennuie...

Appliquant à la persuasion et à ses effets, le phénomène qu'il a perçu dans tout ce qui a trait à l'homme, Pascal souligne les dangers de la continuité au nom de l'agrément : il faut faire accepter l'éloquence.

Par l'image du trône, il rappelle la notion de royauté, ici réelle; spirituelle, au fragment MSL. 829, BR. 351, selon le

(16) L. GOLDMANN, *Le Dieu caché*, 1955, p. 219.

parallélisme qui formait la thèse de la lettre à Christine de Suède :

Les princes et rois jouent quelquefois. Ils ne sont pas toujours sur leurs trônes, ils s'y ennuient. La grandeur a besoin d'être quittée pour être sentie. La continuité dégoûte en tout; le froid est agréable pour se chauffer.

De là, il revient à la justification fondamentale, celle de la nature :

La nature agit par progrès, *itus et reditus*, elle passe et revient.

Dans la nature, il trouve tracé le parcours même du mouvement dialectique :

Elle passe et revient, puis va plus loin, puis deux fois moins, puis plus que jamais, etc.

Ce mouvement, le savant l'a lu dans le grand mécanisme du monde :

Le flux de la mer se fait ainsi, le soleil semble marcher ainsi.

et la plume de Pascal dessine ce flux périodique, qui, revenant sans cesse en arrière, ne cesse de progresser ⁽¹⁷⁾.

*L'équilibre continué toujours -
Les princes & Rois jouent quelquefois & s'en
ennuient. La grandeur a besoin d'être quittée
pour être sentie. La continuité dégoûte en tout;
le froid est agréable pour se chauffer.*

*La nature agit par progrès & reditus, elle
passe & revient, puis va plus loin, puis deux fois moins, puis plus que jamais, etc.
Le flux de la mer se fait ainsi, le soleil semble marcher ainsi.*

*Il nous est néanmoins donné d'acquiescer aux passions sensibles,
sans nous départir de nous-mêmes, & de nous gouverner par la raison.
L'âme est libre, & ne se laisse point gouverner par les sens.*

(17) Brunschvicg cite la source de Pascal : P. CHARRON, *Les Trois vérités* I₅ : « Le monde va et vient, croît et décroît, change en connaissance, apprend et désapprend tous les jours. »

Jean Mesnard, et avant lui F. Strowski avaient déjà attiré l'attention sur ce fragment et son dessin. Dans *L'Invention de Pascal* ⁽¹⁸⁾, Jean Mesnard écrivait :

Autre mouvement dialectique, celui que Pascal désigne par l'expression renversement continu du pour et du contre. Ce mouvement consiste, après le passage de la thèse à l'antithèse, à revenir à la thèse, et ainsi de suite, chaque étape du mouvement correspondant à un enrichissement de l'idée, à une saisie plus profonde du réel. A la question : faut-il honorer les grands ? Le peuple répond : oui, les demi-habiles répondent non; les sages en reviennent au oui, mais en gardant l'arrière-pensée du non. Divers plans de la réalité se trouvent ainsi subtilement distingués.

Mais il ne voit là qu'une figure parmi d'autres de la dialectique pascalienne. Ne serait-ce pas plutôt le fondement ou l'aboutissement de ses recherches sur l'art de persuader ? La clef, l'explication et le modèle de l'éloquence naturelle ?

Retour en arrière et remise en train continue avec un enrichissement, mais selon un mouvement périodique. Le tracé, tel qu'il est dessiné et décrit (*deux fois moins*) suit le mouvement d'aller et retour mais selon une amplitude réduite qui marque cependant un progrès (la ligne d'axe est oblique) et, tous les trois temps, un grand mouvement marque l'effort extrême et la nouvelle conquête, celle où l'esprit est « sur le trône ».

Sont donc définis ainsi, à la fois, un mouvement, une progression et un rythme, au nom d'une loi universelle qui est une loi physique. L'éloquence de Pascal serait donc ou tenterait d'être une éloquence de psychologue mais aussi d'homme de science espérant énoncer sa parole sur une sorte de pulsation universelle, ce serait une *physique de la persuasion*. Vieux rêve du nombre d'or — qu'il formulera aussi à propos des symétries — ou de la clef du monde, qui conférerait un sens très fort aux expressions *style naturel*, *éloquence naturelle*. Et comme le notait brièvement Strowski à propos du même dessin, « sa rhétorique se rattache à une vue réfléchie du monde ».

Cette rhétorique appuyée sur un *ordre* — cela a été dit depuis longtemps —, mais aussi sur un *mouvement général* —

⁽¹⁸⁾ *Pascal présent*, 1662-1962, Faculté des Lettres de Clermont, p. 39.

que Jean Mesnard a magistralement analysé dans son *Pascal, l'homme et l'œuvre* — s'accorde bien avec ce que Pascal, après Montaigne, dit de la nature humaine.

Notre nature est dans le mouvement. Le repos entier est la mort.
MSL. 641, BR. 129.

Si nous revenons au fragment entier, nous voyons donc que Pascal, procédant par élargissement successif, explique l'ennui que provoque la continuité de l'éloquence en se référant à la psychologie, aux sensations physiques, enfin, aux grands phénomènes naturels.

L'ordonnance des paragraphes indique bien que la persuasion et ses modes est au point de départ de cette réflexion qui, à son terme, aboutit à l'auteur unique de tout.

On peut donc intégrer la persuasion dans le système entier tel que le décrit Ravaisson ⁽¹⁹⁾. Cela se voit clairement dans le fragment MSL. 382, BR. où Pascal explique encore, par l'analogie universelle, le goût littéraire :

« Il y a un certain modèle d'agrément et de beauté qui consiste en un certain rapport entre notre nature, faible ou forte, telle qu'elle est, et la chose qui nous plaît.

Tout ce qui est formé sur ce modèle nous agréé : soit maison, chanson, discours, *vers*, prose, femme, oiseaux, rivières, arbres, chambres, habits, etc.

Tout ce qui n'est point fait sur ce modèle déplaît à ceux qui ont le goût bon.

Et comme il y a un rapport parfait entre une chanson et une maison qui sont faites sur ce bon modèle, parce qu'elles ressemblent à ce modèle unique, quoique chacune selon son genre, il y a de même un rapport parfait entre les choses faites sur le mauvais modèle. Ce n'est pas que le mauvais modèle soit unique, car il y en a une infinité; mais chaque mauvais sonnet, par exemple, sur quelque faux modèle qu'il soit, ressemble parfaitement à une femme vêtue sur ce modèle.

Rien ne fait mieux entendre combien un faux sonnet est ridicule que d'en considérer la nature et le modèle, et de s'imaginer ensuite une femme ou une maison faite sur ce modèle-là. »

Zacharie Tourneur, qui l'a longuement analysé ⁽²⁰⁾, y voit l'expression d'une théorie parvenue à un deuxième stade

⁽¹⁹⁾ « Théorie d'universelle similitude ayant pour fond une idée d'identité radicale. » *Philosophie de Pascal*, R. D. M., 15 mars 1887, II, p. 43.

⁽²⁰⁾ *Beauté poétique*.

d'évolution, le premier étant le respect des règles, celui-ci, la confiance dans l'instinct et le sentiment naturel.

Il est facile de concilier les deux attitudes, en les replaçant dans le système total : Pascal se fie à des règles, mais ces règles, pour être efficaces, doivent coïncider avec les lois naturelles. Ces lois naturelles, il les évoque un peu partout, les rapprochant sans cesse des règles de l'esprit :

La nature recommence sans cesse les mêmes choses, les ans, les jours, les heures, les espaces de même; et les nombres sont bout à bout, à la suite l'un de l'autre; ainsi se fait une espèce d'infini et d'éternel. MSL. 663, BR. 121.

La nourriture du corps est peu à peu. Plénitude de nourriture et peu de substance.

De tels fragments évoquent clairement la méthode analysée à la pensée MSL. 772, cette nourriture spirituelle de l'interlocuteur qui se fait par apports successifs avec des retraits et des baisses de niveau mais finit, petit à petit, par se transformer en substance.

C. DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

Cette théorie grandiose, calquée sur le rythme universel, aperçue peut-être plutôt que réellement conçue, Pascal l'a-t-il appliquée?

On songe immédiatement aux *Provinciales* et à leur ligne démonstrative caractéristique. M. de Saint-Girons avait déjà, en 1960, fait le rapprochement :

Cette idée de progression discontinue paraît propre à expliquer la composition des *Provinciales* et non seulement l'ensemble de l'œuvre mais le plan de plusieurs lettres en particulier ⁽²¹⁾.

Et les *Pensées*? Le même critique fait allusion à la théorie du naturel que Pascal y développe mais ne la considère ni comme une thèse ni comme une théorie générale, il y voit seulement une *technique réfléchie et prudente pour s'accommoder aux exigences multiples de notre corruption*. Il y a contradiction en effet, si l'on s'arrête à la notion de nature humaine, dont Pascal affirme avec force qu'elle est corrompue. Pascal n'a jamais cessé d'employer un vocabulaire ambigu : tous ses

⁽²¹⁾ Cahiers de Royaumont. B. Pascal, *l'homme et l'œuvre*, éd. de Minuit, 1956.

contemporains le font. L'ambiguïté le sert puisqu'elle lui permet d'user d'un terme acceptable par ses interlocuteurs, les libertins, qui se réfèrent à la nature pour refuser la religion.

Dès qu'on étend la notion à son sens le plus général, la contradiction disparaît.

Au lieu de limiter comme l'a fait Jean Mesnard le tracé du fragment 772 au mouvement dialectique des pensées du chapitre *Raison des Effets*, ne peut-on pousser l'analyse beaucoup plus loin? Non seulement en examinant à l'intérieur d'un certain nombre de pensées ce va-et-vient périodique à développement progressif, mais encore d'un fragment à un autre en juxtaposant divers morceaux sur le même sujet? Une telle juxtaposition provoque des résultats pleins d'intérêt. En effet, certains fragments paraissent contradictoires entre eux, qui cessent de l'être quand on les place sur cette trajectoire caractéristique : au lieu d'aller droit à la pointe de sa pensée, Pascal s'arrête, car l'arrêt ou la réticence provisoire est une manière d'empêcher la résistance de se raidir. Tels fragments considérés comme les brouillons les uns des autres, seraient des étapes démonstratives : la transcription partielle d'une rédaction antérieure serait la reprise, le retour en arrière, semblable au flux qui redescend puis repart : ainsi serait établie une coordination entre la venue de l'argument et le mouvement naturel de l'esprit destiné à la recevoir.

Dans un prochain article, nous proposerons à partir des *Provinciales* et des *Pensées* quelques analyses et les conclusions qu'on pourrait en tirer.

De Hamlet à Gamlet

Réflexions sur deux films

par **Jean DIERICKX**,
Professeur à l'Université de Bruxelles

Le *Hamlet* de Shakespeare continue d'exercer sur les érudits cette fascination à laquelle tant de leurs prédécesseurs ont succombé. On peut écrire sans exagération que pas un jour ne se passe sans que l'« hamlétologie » ne s'enrichisse de quelque texte; la somme de ces travaux, d'ampleur et de valeur évidemment très diverses, donne le vertige. Il serait donc assez vain d'offrir ici un nouveau portrait du prince de Danemark, conforme à mes vues ou à mes goûts; je me propose plus simplement d'examiner, sous un angle un peu particulier, les deux versions filmées les mieux connues de la célèbre pièce : celle de Sir Laurence Olivier (1938), et celle, plus récente, de Grigori Kozintsev (1964). Cette dernière n'a eu en Belgique qu'une carrière commerciale fort brève; une récente reprise m'a toutefois permis de vérifier mes premières impressions, et m'a amené à de nouvelles réflexions et à de nouveaux parallèles. Le contraste entre les deux films, qui s'explique à la fois par la différence des circonstances et l'opposition des tempéraments, met vivement en lumière, me semble-t-il, plusieurs aspects intéressants. Ces aspects, je les discuterai en « hamlétologue » plutôt qu'en critique de cinéma; en effet, je ne puis prétendre à aucune compétence particulière dans les domaines de la technique photographique, par exemple, ou du montage, ou de la mise en scène. J'ai donc choisi de juger les deux œuvres en fonction d'un critère plus littéraire que cinématographique : celui de la fidélité à Shakespeare, et je m'en explique aussitôt. *Hamlet* est de toute évidence, un remarquable scénario, qui ne

peut manquer de tenter un réalisateur ambitieux; depuis que la technique du parlant a permis de conjuguer à l'écran la magie de l'image et celle du verbe, la tentation est plus forte encore ⁽¹⁾. Mais *Hamlet* est aussi une pièce déroutante et multiple, et une des œuvres les plus longues de Shakespeare. Toute adaptation, à la scène comme à l'écran, doit donc viser à raccourcir, et pose le problème des amputations et de leurs conséquences. Comme le dit Jan Kott, on ne peut jouer que l'un des *Hamlet* latents dans ce superdrame et ce sera toujours un *Hamlet* plus pauvre que celui de Shakespeare ⁽²⁾. C'est précisément dans la mesure où les inévitables suppressions révèlent une prise de position initiale et obéissent ensuite à un enchaînement des choix, que le critère de la « fidélité » à Shakespeare se révélera fructueux. Il convient toutefois que j'encadre le mot fidélité de guillemets, car même lorsqu'on a respecté le texte, l'image filmée l'habille et le prolonge de manière beaucoup plus déterminante qu'une mise en scène de théâtre. Les deux films ne pouvaient être que des œuvres éminemment personnelles. Peut-être serait-il plus juste de dire que l'on examinera ici suivant quelle logique se sont consommées deux trahisons.

*
**

Le film de Laurence Olivier s'ouvre par une prise de position sans équivoque... qui n'est certes pas dans Shakespeare. En effet, les premières images montrent la plate-forme du donjon d'Elseneur, sur laquelle se dressent quatre capitaines portant le corps de Hamlet; en guise d'oraison funèbre du prince, une voix récite le passage de I, 4, où Hamlet lui-même déplore l'ivrognerie de ses compatriotes, « unique défaut capable de corrompre toutes les vertus, fussent-elles pures autant que la grâce, et nombreuses autant qu'un homme peut en assumer ⁽³⁾ ».

⁽¹⁾ Il existerait 18 adaptations filmées de *Hamlet*. Je n'ai pu contrôler ce chiffre, et j'ignore s'il s'agit d'œuvres complètes ou de fragments. Si j'en juge par la durée de projection (150 minutes dans les deux cas), le film de Laurence Olivier et celui de Kozintsev ont été présentés au Musée du Cinéma à Bruxelles en version intégrale.

⁽²⁾ Jan KOTT, *Shakespeare, notre Contemporain*, version française définitive (Marabout), p. 74.

⁽³⁾ Toutes mes citations sont empruntées à la traduction française d'A. Gide (Bibliothèque de la Pléiade, N.R.F., Gallimard, Paris).

Ensuite seulement apparaît la désormais célèbre phrase : *This is the tragedy of a man who could not make up his mind*, qui vient en quelque sorte donner son sens à ce prologue : par un ironique retour des choses, la condamnation des Danois peut s'appliquer aussi à celui-là même qui la prononce : un « unique défaut » fera sa perte. Ce jeune homme « paré de toutes les vertus », que le peuple admire et qu'Ophélie proclame « espérance et fleur de ce beau royaume, miroir d'élégance et modèle des formes », consommera sa propre destruction parce qu'il se révélera incapable de *make up his mind*. C'est le Hamlet paralysé par l'indécision que Sir Laurence choisit de porter à l'écran.

Mais c'est un autre de ses choix qui me paraît le plus lourd de conséquences. La première amputation concerne, en effet, le bref discours de Claudius aux ambassadeurs qu'il dépêche en Norvège. Aucune image ne vient donc suggérer un voisin hostile, une guerre imminente; c'est dans la quiétude d'une routine familière, sans doute, que les sentinelles veillent sur les remparts. Au-delà de ces vagues devant lesquelles Hamlet viendra méditer, ne vit point un autre jeune homme qui a, comme lui, un père à venger et un trône à reconquérir. L'action qui s'ouvre se concentre sur Elsenour, et surtout sur Hamlet lui-même; d'ailleurs, son image ne quittera pratiquement pas l'écran, sauf pendant les transitions obtenues par de lentes plongées de la caméra au long de couloirs et d'escaliers déserts. De nombreuses analyses critiques ont pourtant souligné l'importance de ce personnage de Fortinbras qui, placé dans une situation si semblable à celle de Hamlet, y réagit d'une manière si profondément différente (*). C'est qu'il ambitionne, lui, de régner — et ce sera, au besoin, sur un coin de Pologne; tandis que Hamlet, poussé, il est vrai, par le spectre, songe

(*) Je ne puis songer à donner ici une liste des principaux passages critiques consacrés à ce problème. Disons, pour résumer, que dans une perspective historico-politique, Fortinbras s'oppose à Hamlet comme l'homme d'action qui recueillera l'héritage du Danemark. Dans une perspective métaphysique, il sera vu comme celui qui vient briser la chaîne des crimes et des vengeances et ramène l'ordre et la paix (dans certaines mises en scène, ses soldats sont habillés de blanc). Enfin, dans une perspective plus large, structuraliste, si l'on veut, Fortinbras est le principal « double » de Hamlet (Laertes en est un autre) et un des éléments du « système de miroirs » que constitue la pièce.

d'abord à venger son père, et voit en Claudius un assassin bien plus qu'un usurpateur ⁽⁵⁾. Mais avant tout cela encore, pour le héros de Sir Laurence, son oncle est le second mari de sa mère.

L'accent est mis, de manière très délibérée, sur l'aspect psychanalytique; la manière dont l'auteur lui-même a choisi d'interpréter III, 4 (dans la chambre à coucher de la Reine) suffirait à elle seule à le prouver. Dans cette perspective particulière, ce n'est plus Fortinbras, mais Claudius, qui est le « reflet » de Hamlet : la logique des choix du réalisateur britannique est donc parfaitement cohérente. D'ailleurs, si l'on fait de l'indécision le problème central, la thèse du complexe d'Œdipe reste une des plus séduisantes; elle explique à merveille les sentiments ambigus de Hamlet vis-à-vis de ce Claudius qui a transposé en actes certaines de ses aspirations inconscientes — élimination du père, union avec la mère. Comment Hamlet pourrait-il se résoudre à supprimer ce double plus audacieux de lui-même? L'éternel report de la tâche imposée par le spectre s'explique alors sans difficulté ⁽⁶⁾.

Dans cette optique freudienne, l'accusation d'infidélité formulée par le spectre contre Gertrude prend une importance toute particulière. On peut admettre, en dépit de la fameuse exclamation « O mon âme prophétique! Mon oncle! » (I, 5), que Hamlet conserve, au moins au début, quelques doutes très fondés à propos des révélations du spectre ⁽⁷⁾; on peut même supposer qu'il souhaite, au moins inconsciemment, les voir démenties par les faits — de manière à blanchir la Reine en même temps que Claudius. Mais le mariage hâtif, et l'attitude même de sa mère et de son oncle, donnent du poids au soupçon d'adultère, et le piège de la représentation théâtrale ne confirmera que trop bien le meurtre, qui s'aggrave encore de lèse-

⁽⁵⁾ La royauté au Danemark est élective. Claudius a été effectivement élu... peut-être parce qu'il s'est montré assez habile pour brusquer les choses avant le retour de Hamlet. Les seules allusions que ce dernier fasse au trône ainsi perdu se trouvent dans III, 4 et V, 2.

⁽⁶⁾ Je n'examinerai pas ici les arguments avancés contre la thèse psychanalytique. Le principal est que jamais Shakespeare ne fait exprimer par Hamlet autre chose qu'admiration pour son père et amour filial.

⁽⁷⁾ Celui-ci pourrait être un messenger infernal, envoyé pour tromper et perdre quiconque ajouterait foi à ses paroles. Hamlet lui-même exprime cette hypothèse (II, 2). Il assigne toujours au spectre l'enfer pour résidence.

majesté. Ecartelé entre ce qu'il aimerait croire et ce qu'il est trop lucide pour ne pas voir, Hamlet se réfugie dans la violence verbale et le « délire » ; sa trop fameuse indécision prend cet aspect pathologique que T. S. Eliot a évoqué en une formule excellente : « moins que de la folie sans doute, mais plus que feinte ». C'est exactement à ce niveau que Sir Laurence a choisi de placer son interprétation du Prince de Danemark ; il se montre, faut-il le dire, un acteur tout à fait remarquable. Par contre, Laurence Olivier réalisateur me semble être ici quelque peu victime de l'extrême concentration qu'il s'est imposée : en rendant moins sensible, dans cet univers réduit et implacablement clos, l'écoulement même du temps, il rend aussi les vacillations et les hésitations de son Hamlet moins apparentes. Le rapport des ambassadeurs rentrés de Norvège, les malhabiles tentatives des perfides amis Rosencrantz et Guildenstern (autres personnages sacrifiés), le passage des troupes de Fortinbras en marche vers la Pologne, constituent autant de repères qui marquent dans la pièce l'éternel report de la vengeance de Hamlet, et qui ont ici disparu. De plus, deux des monologues où le thème de l'incapacité d'agir se développe en auto-accusations ont également été supprimés. Pour le second (IV, 4), la chose allait de soi, puisqu'il est inspiré par l'aventureuse expédition de Fortinbras ; mais le premier, le monologue dit « d'Hécube » (II, 2) aurait contribué à souligner un aspect que le réalisateur lui-même avait choisi d'illustrer. Pour le spectateur non initié, l'indécision de Hamlet n'est finalement pas si évidente. C'est pourquoi le nœud du film de Sir Laurence se situe très exactement dans la seule scène où cette indécision est traduite en images et en action dramatique : celle où Hamlet, maintenant certain de la culpabilité de son oncle, le surprend, seul et sans défense, et se refuse pourtant à le tuer (III, 3). Le motif qu'il invoque : « Je l'enverrais au ciel... » (le Roi, on s'en souvient, est en prières), n'est-il qu'un nouveau prétexte dilatoire, ou bien Hamlet est-il sincère ? Rien n'empêche d'ailleurs de répondre affirmativement aux deux parties de la question ; et ceci montre clairement combien cette scène est importante si l'on admet la thèse de l'indécision. La suppression de ce même passage par Kozintsev n'en est que plus révélatrice.

La version soviétique s'ouvre, elle aussi, par une déclaration de principe; mais celle-ci est passée très généralement inaperçue, tout simplement parce que, loin de constituer un prologue surajouté, elle résulte d'une première amputation. Le film russe, en effet, ne débute point par la célèbre scène 1 de l'acte I, sur la plate-forme du donjon d'Elseneur. Pas de veillée nocturne donc, et pas encore de spectre; tout ce qui va suivre n'est pas placé, d'entrée de jeu, sous le double signe des ténèbres et de la mort. Le surnaturel peut attendre; ce qui importe, c'est de décrire l'état du Danemark; les premières minutes du film remplacent la scène initiale par une sorte de commentaire en images de la non moins célèbre phrase : « Il y a quelque chose de pourri... ⁽⁸⁾ ». C'est ainsi que le discours du Roi au Conseil (I, 2) est ramassé en une brève proclamation lue au « peuple », non par un héraut, mais par un soldat casqué; d'autres fragments du même discours sont mis ensuite dans la bouche de courtisans et d'ambassadeurs ⁽⁹⁾ encore présents à la Cour après les cérémonies du couronnement et du mariage. Ces phrases ambiguës, auxquelles Claudius lui-même peut encore, dans une certaine optique, donner un accent de dignité, prennent évidemment une tonalité bien différente sur les lèvres moqueuses de ces étrangers, dont les sourires entendus montrent qu'ils ne sont pas dupes de la double usurpation. Hypocrisie donc, et pouvoir incertain, né d'un coup de force et défendu par des mercenaires; ces thèmes se développeront tout au long du film. Ce n'est pas par caprice que Kozintsev décore d'armures et de trophées les escaliers et les couloirs du palais; il y a là comme un contrepoint immobile aux allées et venues incessantes de reîtres inquiétants. Et l'on n'a garde d'escamoter ici la menace norvégienne; le nom de Fortinbras est prononcé dès les premières répliques, ponctué par une image de renforts d'artillerie roulant sous les murs du château; nous voyons partir en hâte les ambassadeurs chargés de demander au vieux Norvège, oncle de Fortinbras, de calmer son neveu. Pour Claudius, le conflit est une aubaine et peut contribuer à consolider son trône : la guerre extérieure n'est-elle pas le recours classique des pouvoirs chancelants? En

(8) La phrase elle-même est dite par Marcellus (donc un personnage secondaire) à la fin de I, 4.

(9) Un vers est dit en allemand, un autre en français.

même temps, elle fournit une excellente justification à la présence des soldats étrangers. Ces soudards, dévoués à qui les paie, pourraient aussi servir, si besoin en était, à contenir le peuple danois. C'est exactement ce qu'ils feront d'ailleurs quand Laertes et ses rebelles parviendront jusqu'au Roi (IV, 5). Dans Shakespeare, ce dernier s'exclame alors : « Où sont mes Suisses ? Qu'ils défendent la porte », réplique qui est aussi une indication de mise en scène, et montre que Claudius est seul avec la Reine. Kozintsev nous présente au contraire, dans cette scène comme dans tout le reste du film, un Claudius toujours encadré de ses gardes ⁽¹⁰⁾. Un tel homme est peu susceptible, après le moment de panique qu'il n'a pu réprimer et qui n'a pas échappé aux spectateurs de la pièce modifiée par Hamlet, de rechercher la solitude de son oratoire. La logique du personnage *tel qu'il le présente* devait déjà inciter le réalisateur soviétique à supprimer la scène-pivot à laquelle je faisais allusion plus haut. Je montrerai ci-après que sa conception du personnage de Hamlet lui-même ne pouvait que confirmer Kozintsev dans cette attitude.

Instruments aussi dociles que les soldats, les conseillers du souverain, serviteurs intéressés du pouvoir de l'heure, « éponges qui se gonflent de la faveur du roi », contribuent de leur mieux à maintenir la façade de légitimité et de confiance que Claudius entend offrir à tous. Chaque fois qu'il paraît en public, on voit les traits du Roi se figer en un sourire de commande ⁽¹¹⁾, tandis qu'un regard impérieux invite les courtisans à suivre ce royal exemple. Dissimulation, corruption, tyrannie... le Danemark où arrive Hamlet est un état policier; il faut y être soudard, mouchard ou victime. La suspicion et la délation sont de règle; ce qui, dans Shakespeare, était peut-être une tendance de caractère chez Polonius ⁽¹²⁾ ou chez Claudius,

⁽¹⁰⁾ Le film russe nous montre effectivement, dans une séquence muette, Laertes et son « commando » réduisant par surprise les sentinelles afin de pénétrer dans le palais.

⁽¹¹⁾ Le gros plan se révèle ici, une fois de plus, un remarquable moyen d'expression. Toute cette mimique, si révélatrice, serait impossible à la scène. Remarquons qu'elle constitue un commentaire en images très pertinent de la phrase de Hamlet : « Mes tablettes ! mes tablettes ! Il importe d'y noter qu'un homme peut sourire, sourire, et n'être qu'un scélérat. Du moins, j'en suis sûr, cela se peut en Danemark » (I, 5).

⁽¹²⁾ On se souvient qu'il fait espionner son fils jusqu'en France.

est érigé ici en principe de gouvernement; on songe, une fois encore, à Jan Kott, et à certaines mises en scène réalisées en Allemagne de l'Est et en Tchécoslovaquie. A cette corruption du « Système » ou, comme dit Jan Kott, du « Mécanisme », Hamlet lui-même n'échapperait pas s'il renversait Claudius pour prendre sa place; c'est justement ce à quoi il ne peut se résoudre. Son *indécision* n'est donc pas absente du film soviétique; mais elle est d'une tout autre nature. Dans cette perspective, les personnages de Rosencrantz et Guildenstern acquièrent une importance nouvelle. Il importe en effet de souligner que Hamlet ne se montre acerbe, imprévisible et « étrange » que vis-à-vis du « Système »; avec Horatio, avec Bernardo et Marcellus, avec les comédiens, il est au contraire aimable et naturel; il « leur rendra leur amitié » (I, 2); il les appelle « ses bons amis, ses vieux amis » (II, 2), et il accueille Rosencrantz et Guildenstern avec la même chaleureuse cordialité. Mais dès qu'il sent chez eux des réticences, dès qu'il pressent leur collusion avec la Cour (... « je lis dans vos regards une sorte d'aveu... Je sais que le bon roi et la bonne reine vous ont appelés » — II, 2), son attitude change du tout au tout; après les amers reproches de III, 2 (« Pour quel instrument, misérable, me prends-tu donc, toi qui espères jouer de moi? »), il enverra ses anciens compagnons à la mort sans balancer.

Plus remarquable peut-être encore est la manière dont le personnage d'Ophélie est utilisé pour illustrer la double attitude de Hamlet et développer le thème général de l'hypocrisie. Il a suffi pour cela au cinéaste soviétique d'adopter l'hypothèse de Dover Wilson ⁽¹³⁾ : Hamlet sait que le Roi et Polonius l'épient (« par légitime espionnage », dit Claudius, III, 1), il sait qu'Ophélie a accepté d'être leur instrument. Il n'en laissera toutefois rien paraître, sauf par son refus de reconnaître en la jeune fille celle qu'il aimait (« Je ne vous ai jamais rien donné ») et par ses conseils ambigus (« Entre au cou-

C'est en se cachant dans la chambre de la Reine pour épier Hamlet qu'il trouvera la mort.

⁽¹³⁾ Cf. John Dover Wilson, *What happens in « Hamlet »* (Cambridge, 1935). Il suffit de supposer que Hamlet entre en scène au fond (c'est-à-dire sur la scène intérieure du théâtre élisabéthain) neuf vers avant l'entrée en scène indiquée par le texte (II, 2, 167). Dans ce cas, il en aurait entendu assez pour saisir l'essentiel du complot et en tout cas, la phrase-clé de Polonius : « Je lâcherai ma fille sur lui ».

vent ⁽¹⁴⁾... Ou si tu veux décidément te marier, épouse un sot ») et ses sarcasmes : puisque Ophélie s'est rangée, elle aussi, du côté du « Système », Hamlet n'a plus aucune raison de l'épargner. Or, dans les scènes antérieures avec son frère et son père (I, 3) Shakespeare nous a déjà montré une Ophélie-enfant, docile, trop docile. Kozintsev renchérit, et plusieurs scènes de raccord ⁽¹⁵⁾ présentent la jeune fille comme la victime soumise d'une étiquette impitoyable, tout autant que d'une éducation étouffante et conformiste. C'est pourquoi elle est souvent entourée de duègnes aux mines chafouines, noires corneilles autour de cette colombe. Lorsqu'elles la revêtent de sa lourde robe de deuil, véritable carcan d'une rigidité symbolique, cette évocation de la jeunesse sacrifiée à la tyrannie des conventions prend une intensité presque douloureuse. Dans cette scène muette, comme dans plusieurs autres, correspondant à ces moments d'attente si caractéristiques chez Shakespeare, où l'action semble un instant suspendue avant de reprendre avec plus de force encore, la puissance évocatrice de l'image est utilisée pour souligner des aspects que le réalisateur entendait privilégier. Certes, tout autant que l'indécision de Hamlet, la corruption du Danemark et l'hypocrisie du pouvoir sont dans le texte; mais les séquences qui les évoquent ne constituent pas seulement l'illustration de ce texte; il entre ici une part de création proprement cinématographique, qui a pu être confusément ressentie comme une « trahison » par ceux qui ont formulé le reproche d'infidélité.

Ceux-là étaient évidemment les familiers de la pièce, et plus encore peut-être, les familiers du texte, dont ils ne retrouvaient pas les cadences dans l'adaptation en langue russe — c'est un peu ce que j'ai tenté de suggérer par mon titre ⁽¹⁶⁾. Il convient de souligner ici que les sous-titres français ont été composés par retraduction du texte de Pasternak, au lieu d'être

⁽¹⁴⁾ On sait que *nunnery* pourrait signifier maison de prostitution. Dans l'hypothèse adoptée par Dover Wilson, les « conseils » de Hamlet à Ophélie s'adressent évidemment aussi à ceux qui les épient.

⁽¹⁵⁾ Le son lui-même a un rôle à jouer ici. Ophélie répète, suivant les cadences d'une frêle ritournelle de boîte à musique, les figures d'une danse de cour, avec des gestes raides et compassés qui lui donnent un aspect de mécanique sans âme.

⁽¹⁶⁾ L'absence de h en russe a amené cette modification conventionnelle des noms étrangers commençant par une aspirée.

directement empruntés à une bonne version française de la pièce; il y a donc double distanciation vis-à-vis de Shakespeare. Le spectateur russe d'une version non sous-titrée doit éprouver, j'en suis convaincu, une impression très différente. Si les cinéastes soviétiques appliquaient à ce film la technique qu'ils employèrent pour une de leurs versions d'*Othello* — le remplacement de la bande sonore russe par une bande anglaise où le texte de Shakespeare est dit par des Britanniques ⁽¹⁷⁾ — je pense que notre propre réaction à ce *Gamlet* serait, pour dire le moins, beaucoup plus nuancée; il nous apparaîtrait alors combien Kozintsev est remarquablement fidèle à son modèle élisabéthain. Le zèle des admirateurs de Sir Laurence avait largement contribué à répandre l'idée que l'inexorable règle des 150 minutes acculait tout réalisateur à des amputations décisives — l'élimination de Fortinbras, par exemple. Kozintsev vient montrer fort à propos qu'il n'en est rien : aucun personnage, on l'a vu, n'a été sacrifié; une partie au moins de chacun des grands monologues de Hamlet subsiste; le découpage respecte la succession traditionnelle des scènes. Chacune d'elles subit alors inévitablement une certaine condensation, et le rythme général du film en devient plus rapide. Au lieu d'un nombre limité d'*amputations* le texte a subi plutôt un *allègement* généralisé..., ce qui n'est pas sans avoir de curieuses conséquences du point de vue de l'« hamlétologie ». La meilleure illustration en est offerte, précisément, par les grands monologues. En effet, la réflexion philosophique abstraite et très générale sur l'existence, sur la condition humaine (du type « Etre ou ne pas être... ») y alterne de manière très caractéristique avec de violents passages d'auto-accusation (« Qui me traitera de lâche?... Je n'ai qu'un foie de pigeon... » II, 2, par exemple). Il a suffi à Kozintsev de faire sauter ces derniers, qui sont précisément les plus brefs, pour que l'élément d'auto-critique s'évanouisse. De même, l'allusion au suicide a été omise au début du soliloque de I, 2 (« Chair trop massive... Pourquoi contre le suicide l'Eternel a-t-il dressé ses lois? »), ainsi que la phrase de I, 5 où Hamlet fait allusion à la « folie » comme un éventuel système de défense (« ... si étrangement et

(17) Détail amusant, les chansons à boire (*Othello* II, 3) avaient été laissées dans leur version russe au lieu d'être doublées avec les paroles de Shakespeare.

si bizarrement que je me comporte. ») Mais plus encore peut-être que la somme de ces gauchissements, l'aspect physique du titulaire du rôle contribue à nous offrir ici un Prince de Danemark plus vigoureux et plus équilibré ⁽¹⁸⁾ — qu'il serait tout à fait vain de récuser après les excellentes analyses de Bradley et de ses disciples : ils ont bien montré que le pâle adolescent torturé, cher aux romantiques, n'est pas dans la pièce ⁽¹⁹⁾. Il faut voir Innokenti Smoktounovski marcher au fantôme, repoussant ses compagnons apeurés avec l'exclamation : « Je fais moi-même un fantôme de qui me retient! », pour comprendre combien, une fois encore, l'image peut, au gré du réalisateur, venir donner un poids supplémentaire à certaines répliques ⁽²⁰⁾. Et Kozintsev reste fidèle à sa propre conception lorsqu'il refuse à son héros l'occasion de tuer Claudius (III, 3, cf. plus haut), occasion que ce Hamlet énergique et lucide ne manquerait pas de saisir. Par contre, les remords du Roi, qui ne peuvent être qu'hypocrites, puisqu'il n'entend pas renoncer aux profits de son crime, « ma couronne, mon ambition satisfaite et ma Reine », et qu'il en médite déjà un autre pour se débarrasser de Hamlet, sont bien dans l'optique du film russe, et nous sont effectivement montrés. Une fois encore, on n'a finalement dû couper de cette scène que quelques lignes. Mon lecteur objectera sans doute que l'importance d'une amputation ne se mesure pas à sa longueur. J'en conviens. Cette importance se mesure, en fait, selon des critères subjectifs, qui découlent d'une conception personnelle de la pièce et de son personnage central. En d'autres termes, il est impossible de décider si, en enlevant à Hamlet l'occasion de se dérober à l'accomplissement de sa vengeance, on s'écarte plus de Shakespeare qu'en supprimant le parallèle norvégien.

*
**

⁽¹⁸⁾ Un critique a eu cette image : « un kolkhozien râblé ».

⁽¹⁹⁾ Hamlet est vigoureux, habile au maniement des armes, et souvent prompt à l'action. Par exemple, il sautera le premier sur le pont du navire pirate. Voir A. BRADLEY, *Shakespearian Tragedy*, 2^e éd., Londres, 1924.

⁽²⁰⁾ Beaucoup d'explications proposées par des « hamlétologues » procèdent de la même démarche et présentent comme « déterminants » certains passages que l'auteur sélectionne, isole et amplifie.

Il n'est pas sans intérêt de noter que, en dépit de toutes les suppressions et modifications, les deux adaptations conservent cette merveilleuse « polyvalence » du *Hamlet* de Shakespeare — qu'aucune manipulation, si « totale » ⁽²¹⁾ fût-elle, n'arriverait, je crois, à étouffer. Si certains thèmes ont été délibérément soulignés par les deux cinéastes, d'autres n'en ont pas disparu pour autant; ainsi, par exemple, la fascination de l'au-delà, l'angoisse existentielle, les enchaînements inexorables de la destinée. Et ceci est aussi vrai pour le film russe que pour le film anglais. A l'inverse de quelques-uns de ses confrères ⁽²²⁾, Kozintsev n'a pas triché avec le surnaturel. Si le spectre n'apparaît qu'une fois (I, 5), il ne laisse pas d'être impressionnant, et il est introduit par de fort belles images de ciel nocturne et de chevaux renâclant d'effroi : le lien avec les puissances obscures, que le texte de Shakespeare évoque si intensément, en devient encore plus sensible. De même, reprenant à son prédécesseur le procédé de monologue mi-pensé, mi-parlé, le réalisateur soviétique réussit comme lui à rendre presque tangibles les interrogations de Hamlet, son débat intérieur; et le film russe, bien que comportant plus de scènes de plein air et se déroulant à un rythme plus rapide, comme un film d'aventures, garde une certaine dimension métaphysique. Kozintsev a aussi évité l'écueil d'un manichéisme trop sommaire; certes, il prend position contre le « Mécanisme » ; mais chacun des personnages principaux, y compris le Roi lui-même, garde vis-à-vis du « Système » une certaine mesure de lucidité et d'autonomie, ce qui lui assure une suffisante ambivalence. Enfin, en conséquence de l'optique de départ que j'ai analysée plus haut, et du maintien de l'ensemble de la distribution, le film russe est moins centré sur Hamlet et son aventure particulière; il s'agit moins du problème de quelqu'un qui « n'arrive pas à se décider », et

(21) J'entends par là une adaptation qui ne laisse subsister que le schéma de l'intrigue, comme *Der Rest ist Schweigen*, film allemand qui transposait l'action de *Hamlet* dans l'Allemagne d'après 1945. Jan Kott (encore lui) résume cette polyvalence par la formule : « Des héros très divers peuvent jouer le scénario de *Hamlet*. » Fait curieux, certains critiques préfèrent parler d'ambiguïté et voient là la marque d'un échec, au moins partiel, de Shakespeare.

(22) Dans la mise en scène d'O. Krejca, telle que le Théâtre National de Belgique la présenta en 1964, le spectre était remplacé, grâce à un jeu de miroirs, par le reflet de Hamlet lui-même.

beaucoup plus de la situation de quiconque doit composer avec un monde mal fait. L'action acquiert une signification plus générale et plus moderne; l'influence de Jan Kott, ou tout au moins du courant qu'il représente, est indéniable. Kozintsev nous offre un « Hamlet, notre contemporain »... contre lequel il serait vain, j'espère l'avoir montré, d'élever des objections au nom de Shakespeare. Shakespeare, d'ailleurs, peut se passer de notre fidélité. Il réclamerait plutôt, si l'on veut bien me permettre une image empruntée à un tout autre domaine, de « belles infidélités ». Le *Gamlet* est de celles-là. Et il l'est aussi, je crois, par ses vertus proprement cinématographiques : rythme, beauté raffinée des images, qualité de l'interprétation. Bien entendu, j'ai conscience d'abandonner ici le terrain de l'« hamletologie », et d'exprimer seulement une impression toute subjective, qui n'a pas plus de poids que les enthousiasmes des admirateurs de Laurence Olivier. Ce sont là, si l'on veut, inclinations personnelles. L'essentiel, c'est d'abandonner toute idée de classement, qui ne peut déboucher que sur l'injustice. En effet, Kozintsev a pu bénéficier des progrès purement techniques des vingt dernières années ⁽²³⁾, et voit de plus son film présenté au public à partir de copies encore intactes. D'autre part, même si le texte peut paraître moins important à l'écran qu'à la scène, son rôle reste suffisamment grand pour fausser d'avance toute comparaison entre une version qui le respecte et une adaptation dans une autre langue que l'anglais. Sans avoir fait mystère de mes préférences, je me suis donc efforcé de ne pas suggérer une hiérarchie de valeur. J'entendais simplement ramener à son juste poids le reproche maintes fois formulé de trahison envers Shakespeare, et je trouverais regrettable que l'on continuât, sous ce mauvais prétexte, à ignorer les mérites de la version de Kozintsev, qui est digne des grands cinéastes russes du passé. Accessoirement, j'espère avoir jeté quelque lumière sur le curieux mécanisme des « adaptations ». Je crois que cela n'est pas sans intérêt, surtout parce que l'œuvre cinématographique se perpétue de manière beaucoup

(23) Le *Gamlet* de Kozintsev est projeté sur écran large.

plus définitive qu'une mise en scène au théâtre ⁽²⁴⁾. Il ne faudra à mon lecteur qu'une prochaine reprise de *Hamlet* ou de *Gamlet* pour vérifier le bien-fondé de mes allégations; je serais ravi que le présent article puisse aussi avoir contribué à rendre plus vif le plaisir qu'il prendra à revoir l'un ou l'autre de ces deux films, dès à présent réunis dans la catégorie des chefs-d'œuvre.

Jean DIERICKX.

(24) De là également l'intérêt des versions filmées de mises en scène et d'interprétations célèbres (par exemple l'*Othello* de Lawrence Olivier).

Le Problème de la Commande de l'Entreprise

par **André POUSSET**,

Chargé de recherches à l'Université,
Centre Emile Bernheim pour l'Etude des Affaires

Deuxième partie

Dans la première partie de cet essai (*), nous avons examiné selon quelles perspectives s'est développée la théorie de l'organisation, quelle optique adoptent en général leurs dirigeants à ce sujet, et à quelles difficultés elles conduisent.

LES TENTATIVES D'ADAPTATION DE LA PENSÉE IDÉALISTE À LA RÉALITÉ DE L'ENTREPRISE

Devant les difficultés qu'ont rencontrées notamment ceux qui ont tenté de généraliser le modèle juridique fayolien ou le militaire à tous les échelons de l'entreprise, certains penseurs ont proposé de ne représenter en ces termes que les structures de commande pour les cadres et la haute direction (aspect structurel, statique) et de traduire les phénomènes de commande de la base, des niveaux inférieurs, en termes de commandement par compétence. Certains dirigeants pensent ainsi la base de leur entreprise en termes de structure taylorienne : c'est le domaine des opérations, et ils y admettent et prônent même le multi-commandement. Mais, pour l'étage supérieur, leur pensée se fait fayolienne : selon eux, c'est le domaine du droit et de la responsabilité.

L'ensemble conduit ainsi à une juxtaposition hybride de ces deux structures et l'organigramme le représentant est donc en fuseau.

(*) La première partie a paru dans la *Revue de l'Université*, n° 3, t. XX.

Cette pensée ne résout pas le problème de la recherche d'une conception homogène pour l'ensemble des mécanismes de commande de l'entreprise.

Evidemment, on pourrait avancer qu'au fur et à mesure qu'un dirigeant grimpe l'échelle promotionnelle, il doit changer d'optique et se « désécialiser », et que cela réclame de lui qu'il ne pense plus, s'il est ingénieur notamment, en termes d'input-output et donc de rendement, de productivité mais bien en juriste, ou encore en économiste ou en comptable.

Dès lors, les cadres conceptuels du langage juridique pourraient peut-être convenir — par exemple, si l'on traduit les concepts de responsabilité et d'autorité en termes d'objectifs et de moyens financiers.

Les langages juridique ou financier se situeraient ainsi à un niveau supérieur à celui du langage technique. Ainsi, le langage financier représenterait un « métalangage » par rapport à celui de la production. Par le fait même, certaines situations ou certains problèmes ne pourraient s'exprimer ou se résoudre en le langage de l'atelier, et ne pourraient l'être qu'en termes du langage financier [6].

Cette hiérarchie des langages aurait d'ailleurs tendance à se superposer à la hiérarchie réelle de l'entreprise. C'est dans cet esprit que la direction générale dira par exemple au chef de la production : « Vous voyez cela en tant que technicien et, de ce point de vue, vous avez sans doute raison; mais moi, en tant que financier, je vois mieux que vous la forêt, là où vous ne pouvez, malgré votre compétence, qu'apercevoir les arbres. » Cette hiérarchisation « sauvage » des langages, correspondant à une superposition d'images différentes de la réalité de l'entreprise, ne nous semble cependant pas être l'approche la plus féconde, car elle ne suggère pas de solution immédiate au problème de l'harmonisation nécessaire des secteurs parlant des langages différents (commercial — production par exemple), et une perspective opératoire de la réalité de l'entreprise ne peut que s'alourdir par l'ingestion de termes normatifs; réciproquement, le langage du nécessaire, de structure et de conceptualisation juridiques, se marie mal au langage technique de l'efficacité et du rendement. Et en sacrifiant, le cœur gros, aux nécessités sociales et psychologiques — comme le magistrat fait montre de compréhension et de clé-

mence envers le délinquant auquel il reconnaît certaines circonstances atténuantes —, on ne bâtira que difficilement une théorie cohérente de la commande de l'entreprise.

La pensée normative impose une sorte de lit de Procuste à la diversité des cas d'espèce, et l'on pourrait supposer, ou espérer, qu'avec la technique du héros de la mythologie, l'entreprise se moulera quelque jour sur un organigramme choisi — témoin ce chef d'entreprise qui considère le sien comme un objectif, assez lointain, vers lequel il fait tendre progressivement son organisation. Mais cette pensée normative ne débouche que rarement sur une pratique résistant à l'épreuve des faits. Témoins ces dirigeants qui, devant une théorie à base juridique — telle celle que schématise un organigramme fayolien strict — en concèdent le caractère esthétique, mais relèguent cette idée dans leurs cartons, comme inapplicable dans la pratique; témoin Fayol lui-même, introduisant ses « passerelles » — hybridation d'une théorie normative, logique et juridiquement acceptable — par reconnaissance des faits, des « circonstances atténuantes », des nécessités de la réalité sociale [4].

LA PENSÉE EMPIRISTE

EN THÉORIE DE LA COMMANDE DES ORGANISATIONS

L'analyse théorique des entreprises ne prend cependant pas toutes ses racines dans la pensée idéaliste; et un courant empiriste — sans doute influencé par les philosophies empiristes et pragmatistes anglo-saxonnes — s'est développé dès le début de ce siècle. D'esprit technologique au départ, il prend une tournure plus générale ces dernières années et laisse prévoir l'émergence d'une véritable science de l'entreprise en général, et de sa commande en particulier.

Comme Simondon l'exprime de façon lapidaire [27], la science apparaît lorsque la technique échoue : l'hydrostatique se développe lorsque l'eau refuse de monter au-dessus de 10,33 m dans le corps de pompe fabriqué par l'artisan-technicien; le calcul des probabilités naît lorsque le jeu de hasard est interrompu et que l'on ne dispose pas d'une technique de répartition équitable des gains : pour résoudre le problème technique, Pascal le situe dans un contexte général; la recherche

opérationnelle prend naissance par l'incapacité des spécialistes à trouver, dans leurs formulaires, la profondeur à laquelle il convient de faire exploser une grenade sous-marine destinée à des sous-marins ennemis capables de plonger aussitôt l'alerte donnée. Sur le plan humain, dès que légalement et culturellement il n'est plus possible d'utiliser l'homme comme un outil, un instrument passif, se développe une sociologie et une psychologie industrielles réclamant à leur tour des développements plus généraux en matière de connaissance scientifique des groupes et des individus, c'est-à-dire en sociologie et en psychologie générales [19].

L'un des premiers empiristes en la matière — à ses débuts tout au moins — semble être Taylor, en tant qu'organisateur des relations de commandement à l'échelon de l'atelier. Peut-être sa pensée pourrait-elle être considérée comme normative puisqu'il prescrit, recommande, conseille la multiplicité des actions d'influence sur l'ouvrier. Taylor a sans doute catégorisé, systématisé peut-être ces influences, ces facteurs et s'est fait normatif en les considérant comme « normaux » et donc comme recommandables. Mais nous pensons que le modèle de commandement qu'il prescrit lui a été suggéré par l'observation de la réalité de l'atelier où, quel que fût le mode d'organisation du pouvoir juridique existant, l'ouvrier était soumis, en réalité, à un faisceau de recommandations, de pressions, d'ordres, de consignes et de contraintes multiples.

Ces dernières années, un autre courant semble influencer le monde de l'entreprise : il consiste à « laisser pousser la plante toute seule », et à faire confiance aux capacités auto-organisatrices des groupes (*).

Cette formalisation éventuelle de l'informel, si elle peut conduire dans certains cas à un système de gouvernement stable de l'entreprise, ne constitue pas pour autant une capitulation devant des manœuvres subversives. Car si la base exécutive prenait d'aventure les commandes de l'entreprise, il y a grand-

(*) En termes lewiniens [9] : à admettre qu'une certaine « anarchie » complète l'organisation formelle (ce qui, d'après les théoriciens politiques prônant ce mode de gouvernement, pourrait créer une situation qui ne serait pas toujours si incontrôlée que ne le pensent les tenants des autres modes de gouvernement, de polarité plus ou moins autocratique).

chance qu'elle n'admettrait pas cette organisation informelle « formalisée », mais qu'elle installerait au contraire un organigramme formel du type de celui qui existait auparavant, à la différence près que ses objectifs seraient fondés sur une échelle de valeur différente — et son organisation n'en demeurerait sans doute pas moins « rationnelle », au sens où l'entendent les idéalismes normatifs analysés précédemment. En d'autres termes, il s'agirait là d'une nouvelle organisation basée non plus sur une éthique et une technique de l'efficacité mais sur une éthique de la satisfaction de la base ouvrière ou employée. Inspirée du socialisme jaurèsien, de l'humanisme généreux, elle glisse cependant bien vite, reprise par certains théoriciens des relations humaines, vers un technicisme hybride qui cherche à cumuler rendement et satisfaction. Il va même jusqu'à nier leur indépendance et prétendre au contraire que la satisfaction conduit au rendement. D'un dualisme primitif des critères on retrouve le monisme nostalgiquement espéré : il y a nécessité de rendement — c'est la valeur ultime. Dès lors, une science de la commande se fait essentiellement science du commandement des hommes. En bref, l'objectif est fixé soit de façon pluraliste — efficacité et bonheur —, soit de façon moniste : rendement obtenu via bonheur. La science de la commande est alors cependant déductive : son but est de trouver la stratégie optimale — en termes de styles de leadership, de commandement cette fois — pour atteindre ces objectifs.

L'une des approches inductives toutes récentes consiste à établir une description du comportement des dirigeants, et à procéder comme le fait la taxonomie des phénomènes et des objets biologiques ou géologiques [26]. Le « modèle » obtenu est une distribution de fréquences entre des catégories de rôles ou de comportements; cette démarche est inductive en ce qu'elle part du réel et retourne au réel en pronostiquant un comportement spécifique à partir d'un comportement moyen. Elle peut, dans l'esprit de certains, être interprétée comme quelque peu normative, en ce qu'une telle gamme de rôles trouvée chez le dirigeant moyen peut être considérée comme « normale » et dès lors « souhaitable » — tout comme peut s'interpréter la pensée taylorienne, on l'a vu. Ce modèle, considéré en un premier temps comme descriptif, peut être aussi passé ensuite au crible d'une critique normative pour le

« redresser » — par exemple en soulignant combien certains de ces rôles ne sont pas dignes du dirigeant et combien il convient au contraire d'épurer ce profil afin de n'en laisser subsister que les rôles majeurs (preneur de décision, chef d'équipe, leader, etc.).

Mais est-il vraiment possible d'élaborer des principes directeurs à partir d'un empirisme, d'une analyse des entreprises et des comportements existants ?

C'est, en d'autres termes, rechercher une téléologie, mais une téléologie non préexistante : une téléologie qui se fait, qui se construit, et qui pourrait évoluer de diverses façons.

Le monde vivant nous offre une matière extrêmement riche comme base de réflexion. L'évolution biologique peut évidemment être considérée comme un chemin tâtonnant vers un but déterminé par une instance supérieure qui, elle, voit cet objectif, invisible aux humains — c'est une thèse centrale de certains idéalismes. Mais on peut aussi considérer qu'aujourd'hui, étape biologique de l'homme, divers chemins sont ouverts à l'évolution et que plusieurs « surhommes » sont possibles. Deux lignes de pensée s'opposent donc à nous : déchiffrer les intentions d'une instance supérieure à travers les échantillons de l'évolution et dévoiler son modèle (norme) par rapport auquel juger ces essais qui nous semblent à nous, simples humains, peu compréhensibles; ou bien considérer que l'évolution crée elle-même sa téléologie par des essais divers, dont certains seulement seront utilisés comme relais vers de nouvelles étapes.

Quel que soit le point de vue adopté, cela peut conduire l'homme de science à rechercher les grandes lignes d'une morphologie et surtout d'une physiologie communes aux diverses espèces biologiques — par exemple à rapprocher, dans un but d'unification, les diverses modalités de la morphologie et du fonctionnement nerveux des diverses espèces animales, en y incluant l'homme. Cette unification est inductive et ne prétend en rien se baser sur une unité existant « en réalité ».

Il y a synthèse par souci de compréhension, d'économie et donc d'efficacité — l'action étant facilitée par une schématisation de cette réalité phénoménale prodigieusement variée, trop variée même pour l'entendement humain. En somme, l'économie de pensée et d'action conduit à classer les systèmes biolo-

giques étudiés, afin d'en découvrir, de rechercher un éventuel isomorphisme de fonctionnement — sans en postuler pour autant la nécessité [7].

Dans le monde de l'entreprise, une démarche similaire consistera à analyser empiriquement comment fonctionnent les systèmes de commande, et à rechercher s'il n'y a pas de schèmes généraux qui se retrouvent, *mutatis mutandis*, d'une entreprise à l'autre. Ceci débouchera, pensons-nous, sur une science puis sur une technologie fondée de la commande.

Le langage utilisé pour y arriver sera un langage opérationnel, qui découpe les phénomènes en concepts, définis par les opérations auxquelles ils peuvent être soumis, et dont la syntaxe représente ces opérations. Bien que les plus avancés d'entre ces langages revêtent le manteau mathématique, ils sont d'une nature fort différente de la logique formelle utilisée dans l'axiomatique et l'éthique déductives à la Spinoza utilisées dans l'approche normative et juridique.

En d'autres termes, la construction d'une image de l'entreprise reviendra à découper ses phénomènes selon un système de concepts, reliés entre eux par des relations traduisant le plus fidèlement possible leurs liens fonctionnels [6, 7]. L'action se pensera dès lors selon le même langage : elle consistera à modifier la valeur de certaines de ces variables-concepts.

En bref, organiser la commande de l'entreprise exigera son analyse préalable en termes d'un modèle qui en dresse une image cohérente, sur lequel la pensée puisse exercer ensuite des manipulations symboliques, afin de se représenter abstraitement d'abord l'efficacité attendue de l'action ultérieure exercée sur la réalité elle-même.

La conception du modèle opérationnel est donc tout autre que celle des modèles issus du courant normatif. Il ne s'agit plus d'un idéal, d'un schéma logiquement, axiomatiquement déduit d'une norme de base, nécessaire ou universellement admise par les dirigeants; mais bien d'une acceptation fondamentale de la situation dynamique actuelle, de la réalité fonctionnelle de l'entreprise par rapport à son milieu interne, technique et humain, et à son marché. Le modèle est alors le résultat schématique d'une analyse de la situation, schéma liant fonctionnellement certaines variables-critères considérées comme les paramètres essentiels, majeurs, de ce fonctionne-

ment réel, accepté, actuel. Le nécessaire fait place au possible : le problème devient alors, non pas : comment atteindre tel objectif fixé *a priori* mais :

1° Est-il possible d'atteindre tel(s) objectif(s) avec tel système actuel? — ce système étant donc analysé, représenté schématiquement par les analystes. Sinon,

2° Comment l'atteindre au mieux en modifiant éventuellement certaines des variables-critères (paramètres) du système? Sinon,

3° Comment varier les objectifs pour rester dans une gamme réaliste d'utilisation des moyens disponibles? Et comment les atteindre ensuite au mieux?

La question : « Comment bâtir un système qui atteigne certainement tels objectifs? » peut évidemment être aussi posée; mais lui donner une réponse est bien plus difficile que pour les problèmes précédents qui admettent, eux, le système actuel, du moins sur le plan de sa structure et de son fonctionnement général. Au contraire de l'approche *a priori*, l'approche *a posteriori* part ainsi de l'opérationalité viable de sous-systèmes aux définitions conceptuelles opératoires, qui fonctionnent normalement et effectivement, et que l'on peut combiner éventuellement entre eux en un système de niveau supérieur les intégrant. La finalité se construit donc au fur et à mesure de cette intégration, et les objectifs s'enchaînent logiquement. Cette approche semble des plus fécondes lors d'actions de synthèse, comme des fusions d'entreprises, où l'on est bien obligé d'intégrer en un super-système au moins certains des systèmes existants.

Les principaux langages opératoires

Ouvrons ici une parenthèse sur les langages disponibles pour analyser l'entreprise de façon opératoire. Les principaux d'entre eux sont l'énergétique et le cybernétique.

1. Le langage de l'énergétique

Cette approche considère l'entreprise comme un système de forces, dont la dynamique donne lieu à une résultante à contenu économique, c'est-à-dire doué de valeur [9]. Elle parle le langage de la mécanique statique ou dynamique : force, éner-

gie, pression, résistance, inertie, mouvement (changement, locomotion). L'exécutant y est traité comme une masse douée d'inertie, point éventuel d'application de forces représentant les dirigeants, pensés comme les moteurs de l'entreprise. Ces modèles sont de conception déterministe et laissent donc peu de place aux phénomènes aléatoires.

Cette conceptualisation en langage énergétique peut déboucher sur la recherche de systèmes normatifs sans tension, sans friction, sans frottement. Le modèle recherché est une mécanique bien lubrifiée.

2. *Le langage de la cybernétique*

L'approche cybernétique considère l'entreprise comme un système de centres de passage ou de traitement d'information reliés en un réseau. L'état d'un tel réseau est défini par ses qualités de négentropie (information) parallèles aux entropies qui définissent éventuellement l'état énergétique du système [6, 7].

La cybernétique tente de parler un nouveau langage. D'esprit opérationnaliste, elle n'étudie que l'aspect comportemental des organismes. De plus, elle offre une méthode pour réduire la complexité extrême des systèmes biologiques ou sociaux, complexité due non seulement au nombre immense des éléments actifs interconnectés mais à l'aspect aléatoire de ces interactions — nous en reparlerons plus loin.

L'approche empirique de Simon — Les modèles psycho-sociologiques énergétiques et le problème des variables

La difficile applicabilité des principes classiques d'organisation structurelle ouvre aujourd'hui la voie au développement d'une véritable science de la commande.

Simon a judicieusement critiqué ces principes, nous l'avons vu, et, en les qualifiant de « proverbes », il a souligné combien on pouvait trouver autant de partisans de ces principes que de défenseurs de leurs négations [28].

En conséquence, il propose d'analyser empiriquement la réalité de l'entreprise, afin de mieux pouvoir en assurer la commande par après, en termes de relations de covariation ou

de causalité, en général de la forme $y = f(x)$. Il arrive ainsi à isoler plus de deux cents variables, en précisant les interactions fonctionnelles deux à deux. Ces variables se situent à différents niveaux de résolution théorique : psychologique, sociologique, technique, économique. Simon est certainement l'auteur qui a proposé la théorie la plus fouillée en matière de fonctionnement psychosociologique de l'entreprise [19, 28]. Il s'est efforcé, en rassemblant le maximum de données fournies par la sociologie et la psychologie industrielles contemporaines, de dresser des schémas fonctionnels expliquant les interactions entre les multiples variables mentionnées par cette littérature. Néanmoins, ces interactions concernent, nous venons de le dire, des groupes de deux à trois variables seulement. Le principe du « toutes choses étant considérées comme égales par ailleurs », est explicitement postulé. Or, il est difficile de concevoir des sous-systèmes de deux à trois variables interagissant sans subir une influence parfois majeure de la part d'autres variables de cette grande famille de plus de deux cents facteurs. De plus, toutes ces variables sont loin de se soumettre à une définition non ambiguë, opérationnelle et débouchant donc sur une métrique.

En chercheur rompu aux méthodes de la recherche opérationnelle, dont il est lui-même un brillant représentant, Simon espère néanmoins pouvoir définir quelque jour ces concepts de façon opératoire, puis, comme avec les variables techniques et économiques des modèles de la recherche opérationnelle classique, en dresser un modèle en intégrant le maximum.

Pourtant, il nous semble que la complexité d'interaction de ces quelque deux cents facteurs et leur caractère éventuellement aléatoire — en supposant résolu le problème métrique — empêchera avant longtemps un tel résultat. Cette méthode ne nous semble donc pas pouvoir mener bientôt à une schématisation complète des mécanismes de commande importants et risque, en sus, de conduire à une grande complication de la théorie de l'organisation. Vouloir procéder à une telle analyse complète, dans l'espoir de rendre compte le plus fidèlement possible de ces mécanismes internes de l'entreprise, risque de conduire à un processus de raffinement fort poussé et de ne déboucher que difficilement sur un modèle d'action efficace.

De toutes façons s'il s'avérait possible :

1° D'établir des liaisons fonctionnelles entre variables pertinentes, par groupe de deux à trois liaisons, voire davantage, manipulables grâce à l'opérationnalité de ces définitions, supposées scientifiquement établies;

2° De considérer ces groupes de quelques variables comme indépendants (ou même quasi indépendants) des autres groupes de variables (respect du principe « toutes choses égales par ailleurs »), — il faudrait encore établir les relations entre certaines de ces variables considérées comme critères partiels (les y des fonctions explicites établies), et un, deux ou plusieurs critères majeurs, considérés comme les variables économiques ou sociologiques de la firme qu'il convient d'optimiser (minimiser coûts, maximiser profits, satisfaire le personnel, etc.) — ce qui conduirait alors à un modèle utilisable dans l'action.

On voit que le problème est loin d'être facile à résoudre puisque aux difficultés de congruence entre les suboptimisations des chercheurs opérationnels viennent encore s'ajouter celles inhérentes au nombre de variables à considérer comme pertinentes (plus de deux cents) et à leur nature en général psychosociologique, et donc à une métrique des plus difficiles à l'heure actuelle.

*L'approche empirique de la recherche opérationnelle
et le problème des critères*

On pourrait pourtant avancer que la recherche opérationnelle constitue précisément cette science recherchée. Elle a en effet échafaudé jusqu'ici de nombreux modèles cohérents et efficaces qui traduisent adéquatement des phénomènes qu'on retrouve dans diverses entreprises : files d'attente, allocation de biens, planification des tâches et des opérations de telle sorte qu'on peut trouver des valeurs optimales de paramètres jugés pertinents. Cependant, il s'agit là d'une action de recherche sur des opérations spécifiques dont il convient en général de trouver un vêtement sur mesure — quitte à se contenter éventuellement, faute de moyens, d'un vêtement de confection emprunté au magasin des modèles disponibles établis déjà pour des cas jugés similaires. Les modèles très spécifiques de la recherche opérationnelle contemporaine se compliquent ainsi

aujourd'hui de plus en plus afin de s'adapter le plus fidèlement possible aux situations techniques et économiques particulières. En conséquence, la mathématisation croissante des modèles représentatifs de ces situations et la spécificité toujours plus grande de ces études les éloignent de plus en plus d'une théorie générale de la commande. Ceci nous rappelle la difficulté sur laquelle butait l'approche simonienne examinée plus haut.

Une science de la commande ne peut donc se confondre avec l'approche de la recherche opérationnelle actuelle. De plus, le fait que celle-ci traite de problèmes économiques spécifiques la conduit à optimiser une variable économique quitte à suboptimiser d'autres critères que le chercheur laisse parfois au client le soin d'optimiser par tâtonnements, par les moyens du bord, et de façon en général très peu scientifique. Et cette optimisation d'un critère économique se déroule sur un plan non humain de la réalité de l'entreprise, car les critères concernant ce dernier plan sont rarement optimisés en même temps que les critères économiques. Si tel est néanmoins le cas, ce n'aura pas été par calcul — les liaisons entre les deux plans étant en effet très mal connues —, témoin cette fameuse querelle sur les rapports entre la satisfaction et la productivité dont nous avons parlé, non résolue depuis la naissance d'une psychosociologie industrielle à partir des célèbres études d'Elton Mayo à la Western Electric vers les années 30 [12].

L'optimisation de certains critères, et en général d'un seul (minimation d'un coût, maximation d'un profit) laisse le chef d'entreprise client devant un problème dont la solution n'a ainsi été que partielle. En effet, il se peut fort bien que, devant la solution optimale proposée par l'ingénieur-économiste, il s'exclame . « Mais ce sera la grève générale! » et que l'ingénieur lui réponde : « Ça, c'est votre problème! » (en sous-entendant : à résoudre par des moyens considérés comme indépendants du sous-système optimisé : pressions sociales du niveau supérieur, interventions psychosociologiques, stimulants divers — congés de compensation, primes spéciales. etc.). D'ailleurs, on a en général signifié au chercheur que son action devrait en tout cas respecter les structures fayoliennes de l'entreprise, qu'il ne pourra sortir du cadre qu'on lui a assigné ni remettre en question la structure juridique de l'entreprise —

quel que puisse être le résultat de sa recherche. Simon s'est d'ailleurs très bien rendu compte qu'optimiser certains critères conduisait à des solutions fréquemment impraticables dans la vie industrielle; il a proposé des modèles mathématiques d'entreprise où l'objectif de l'analyse consiste non pas à trouver des valeurs qui optimisent la fonction de ces variables, mais qui lui font atteindre au moins une certaine valeur minimale, jugée satisfaisante par le dirigeant et correspondant à ce que les psychologues appelleraient son niveau d'aspiration en la matière (ou valeur maximale s'il s'agit d'un plafond à ne pas crever en tout cas) [27].

La tâche d'une technologie et d'une science de la commande consiste précisément à « satisfaire » tous les critères importants à la fois, et à dépasser les problèmes spécifiques d'optimisation d'un ou de plusieurs d'entre eux. Pour ce faire, il lui faudra probablement approcher ces problèmes d'une façon nouvelle, et suivre peut-être l'exemple biologique où l'animal se conduit en fonction de critères généraux de survivance et de croissance, de conquête ou d'adaptation satisfaisante au milieu — ce qui pourra peut-être, par après, ramener l'étude sur un plan plus analytique et éclairer sous un jour nouveau le problème actuellement difficilement soluble de l'optimisation d'un système complet de critères.

En d'autres termes, il convient de satisfaire un critère global, général, qui crée *ipso facto* une bonne solution économique et une bonne solution sur le plan humain, technique et commercial. Devant la difficulté actuelle de recenser tous les critères à satisfaire et de les quantifier, il semble donc plus utile de commencer par une approche non analytique et de partir d'un critère global, tel la « santé générale » de l'entreprise.

L'adoption d'un critère plus général plutôt que d'un critère économique au sens commun du terme, pose un problème éthique; la constitution d'une science de la commande débouche donc sur le problème de sa philosophie de l'action.

Etudes spécifiques et tentative de généralisation

L'élaboration d'une science de la commande pourrait faire supposer qu'il faille disposer immédiatement de données se prêtant à des généralisations — seules propositions valables

pour constituer un corps de connaissances digne du nom de science. Il nous semble néanmoins que la démarche scientifique n'a progressé, au cours de l'histoire, que par des études issues de cas assez spécifiques où, comme nous l'avons remarqué plus haut, le geste technique a échoué [29] et où une représentation abstraite, symbolique de la réalité, a permis une action efficace. Ce n'est que par tâtonnements, par essais et erreurs, que des généralisations ont pu être établies, au prix parfois de modifications diverses apportées à la représentation symbolique de départ : pensons notamment à la loi des gaz parfaits, applicable seulement dans une certaine gamme de pressions et de températures, et ne s'avérant assez générale qu'au prix d'une correction apportée à la loi sous la forme de coefficients empiriques et d'une élaboration plus poussée de la formulation.

De même, l'étude des processus industriels a été faite de façon scientifique par des recherches opérationnelles qui ont été au début des essais de représentation abstraite et simplifiée d'une réalité complexe et mouvante. Ce n'est qu'après plusieurs années d'études variées que des groupements dans ces représentations symboliques, dans ces modèles, ont pu être faits; que certains d'entre eux se sont avérés applicables à une gamme relativement étendue de situations à première vue différentes, mais pourtant représentables par quelques types, quelques gammes de modèles. De là les grandes classes : modèles linéaires, aléas de Poisson, de Gauss, de Bernouilli par exemple, qui traduisent adéquatement des phénomènes appartenant à des domaines à première vue peu apparentés : foules se pressant à des guichets, marchandises à traiter industriellement en attente devant une machine-outil ou dans un magasin de stock. C'est pourquoi il nous semble qu'en un premier temps, une technologie de la commande de l'entreprise pourra se développer si nous prenons la patience de nous pencher sur des entreprises particulières, d'en élaborer des représentations abstraites, des modèles représentant leurs grands mécanismes de commande, les grandes fonctions d'équilibration et d'auto-régulation, et de valider ensuite ces modèles en suivant l'entreprise pendant une certaine période de sa vie. Ceci pourra se faire en faisant par exemple « fonctionner » ces modèles, en les résolvant pour des temps successifs, ou en les simulant sur ordinateur de façon à obtenir

le même résultat — c'est-à-dire des représentations successives dans le futur de la structure, des états jugés pertinents pour représenter l'ensemble du système de commande de l'entreprise.

Ce n'est qu'après avoir dressé et puis validé de telles schématisations que l'on pourra déboucher sur une technologie générale et sur une science de la commande de l'entreprise. Ceci ne se déroulera cependant pas de façon aussi linéaire qu'il n'apparaît plus haut : certains aspects des mécanismes de commande se développeront théoriquement avant d'autres, qui mettront sans doute longtemps avant d'être élucidés. La science de la commande n'a d'ailleurs pas attendu pour se développer : c'est la cybernétique. Mais la cybernétique des entreprises, et donc la science de sa commande naît à peine [6, 7]. Tout comme la recherche opérationnelle ne se développera qu'en menant concurremment des études de cas, du « sur mesure », et en développant des modèles théoriques « en chambre », la science de la commande ne se construira que si se mènent de front des études d'entreprises spécifiques concernant leur système de commande et des développements théoriques de nouveaux modèles — élaborés soit par des mathématiciens, soit par des chercheurs de disciplines éloignées comme la biologie ou la physique. Ces recherches ne seront d'ailleurs pas rigoureusement parallèles, car les praticiens, les chercheurs opérationnels en matière de commande iront puiser dans le magasin actuellement déjà extrêmement riche des théoriciens des diverses disciplines scientifiques. Réciproquement, les seconds travailleront parfois « sur mesure » pour répondre aux besoins des premiers, tout comme les chercheurs opérationnels théoriciens développent aujourd'hui des modèles toujours mieux adaptés aux besoins de leurs collègues ingénieurs-conseils qui se trouvent confrontés à des problèmes nouveaux et complexes de renouvellement de véhicules ou de gestion de stocks.

*Possibilité d'une science de la commande
et langage cybernétique*

Ainsi, ces conceptions partielles de la réalité de l'entreprise et de l'action à exercer sur elle pourraient bientôt être généralisées. L'étude de l'organisme biologique nous guide en la

matière, mais cela ne signifie pas une abdication devant la « réalité biologique » de ces systèmes socio-économiques : le chef d'entreprise ne peut s'incliner passivement devant les faits et doit pouvoir les modifier — d'ailleurs, la connaissance de la physiologie normale a été la condition capitale d'une thérapeutique moderne efficace des cas pathologiques.

Ce parallélisme biologique pourrait peut-être nous tenter de revenir à une conception platonicienne des normes : comme si la santé était une, indiscutable et préexistante. Rappelons simplement d'abord la relativité des normes morales dont l'ethnologie comparée a bien souligné l'importance; rappelons aussi que, si la santé organique semble être indiscutée dans nos civilisations, le concept de santé mentale est en évolution : ce qui était considéré comme normal naguère est parfois taxé aujourd'hui de névrotique et, réciproquement, ce qui était naguère considéré comme une aliénation mentale est parfois considéré aujourd'hui comme une adaptation de l'être humain à la société dans laquelle il est plongé de force.

Cette pensée unificatrice, de nature inductive, fournit donc une norme qui n'est pas contraignante, un objectif que l'on essaie d'atteindre de façon satisfaisante et qui, en cas d'échec patent, est toujours modifiable. C'est donc bien une téléologie ouverte, humaine, terrestre, sans connotation idéaliste et imposée de l'extérieur.

Cette pensée théorique débouche donc éventuellement, en cas de réussite, sur des « principes d'organisation, de direction » tout comme l'idéaliste, mais avec une bien plus grande chance d'efficacité, puisqu'elle se sera inspirée de la réalité humaine, biologique, sociologique et psychologique, dans ses multiples essais d'adaptation au monde.

Nous avons vu que deux langages principaux s'avéraient adéquats dans une approche empiriste, scientifique, du problème du gouvernement de l'entreprise : celui de l'énergétique et celui de la cybernétique; ces deux langages sont loin d'être mutuellement exclusifs; au contraire, c'est vraisemblablement par le truchement de leur emploi conjoint qu'il sera possible de dresser un modèle complet de l'entreprise, modèle doué à la fois de cohérence — ce que réclame la démarche scientifique — et d'efficacité — ce qu'exigent le dirigeant, le praticien, l'homme d'action.

Commande générale et commandement des hommes

A ce propos, la distinction entre commande générale de l'entreprise et commandement des hommes est utile. Elle rappelle d'ailleurs — sans tout à fait la recouper — celle faite depuis longtemps à l'armée entre l'échelon de conception (rôle des officiers supérieurs et d'état-major) et l'échelon d'exécution (rôle des officiers subalternes et des sous-officiers). La commande générale a souvent postulé que le groupe humain en bout de chaîne n'était qu'un instrument passif [19] et que, même s'il fallait les traiter plus « humainement », c'était aux supérieurs immédiats de ces agents à se comporter en bons meneurs d'homme. De là l'importance donnée ces dernières décennies aux qualités de leadership à développer chez les contremaîtres dont c'est bien souvent le sort de résoudre la quadrature du cercle, et de rendre possible l'impossible [21].

Une conception et une technologie cybernétiques de la commande évitera cependant bien des instructions « impossibles », de par le soin donné aux régulations générales, globales, qui, si grossières soient-elles, empêcheront déjà les échelons subalternes, les sous-systèmes humains, de s'écarter de leur zone d'équilibre, de leur « zone d'indifférence », à l'intérieur de laquelle un subordonné accepte, à peu de choses près, n'importe quelle consigne [5].

Les ordres seront donc en principe acceptables, et les contremaîtres, les supérieurs immédiats, n'auront pas à exiger l'impossible de leurs hommes. Cela ne signifie pas qu'à l'échelon supérieur de commande il faille pour autant prévoir les répercussions fines des instructions centrifuges, descendantes. Justement pas. Si les mécanismes de commande ont été élaborés dans une perspective cybernétique, des services entiers seront conceptualisés sous la forme de « boîtes noires » dont l'équilibre dynamique sera assuré par la régulation de l'ensemble de telles boîtes par l'échelon supérieur de commande. Elles seront « noires » pour cet échelon supérieur, et auront ainsi différents comportements internes possibles mais admissibles. A l'intérieur, elles seront évidemment « claires » pour le chef de service et ses hommes. Et le commandement consistera précisément à trouver l'ajustement nécessaire dans ces relations humaines internes afin de demeurer à l'intérieur de limites

permises, mais sans pour cela exiger l'impossible, puisque les limites de tolérance seront déterminées par la régulation convenable de l'ensemble de telles boîtes par la commande supérieure. L'aspect aléatoire du comportement humain (fantaisies, caprices, modifications, initiatives, innovations) sera possible à l'intérieur de chaque boîte noire, ainsi que la souplesse des communications inter-agents. Car c'est précisément une des propriétés caractéristiques d'une boîte noire que sa souplesse et sa multiplicité très grande des interconnexions internes, ainsi que l'aspect probabilitaire du passage des signaux. Ces boîtes noires correspondront à des sous-systèmes autorégulés (à ce que, *grosso modo*, la théorie normative appellerait une « délégation ») — que ce soient des services permanents ou des groupes de travail *ad hoc* auxquels auront été confiées des missions temporaires. Les qualités exigées de leur chef et de leurs membres, en matière d'adaptation réciproque par exemple, resteront importantes, même si la commande générale est adéquate et si l'on ne demande pas l'impossible au groupe. La formation en matière de relations humaines demeurera donc primordiale, et adéquate la traduction de ces phénomènes psychosociologiques en langage de la dynamique des groupes [21, 23, 24].

De plus, la régulation adéquate à l'échelon général de l'entreprise entre, par exemple, les sous-systèmes production (interne) et commercial (externe) donnera toujours lieu à des frictions. Ces homéostats ne se régulent pas sans frottements, sans pertes énergétiques, et là aussi les rôles d'absorbants d'étincelles resteront inévitables — mais la régulation adéquate de l'ensemble les réduira à des « zones d'indifférence » [5]. C'est dans ces termes que l'on pourra dire qu'une certaine dose de conflit est utile et non pas nuisible à l'entreprise; ce conflit ne sera cependant pas là « to keep the personnel on his toes », mais comme le résultat inévitable d'une certaine marge d'incertitude souhaitable, de la plasticité des sous-systèmes. La généralisation de cette conception cybernétique conduira de même à des conflits « supportables » aux échelons de direction et à l'intérieur même de la direction générale, car elle conduira en compensation à une certaine souplesse, à une certaine autonomie, à une certaine plasticité de ces sous-systèmes de plus en plus englobante. Cela créera une atmosphère favo-

nable à des changements éventuels (par exemple des innovations) tout en ne faisant craindre ni sabotage ni « révolution » de la part des différents échelons concernés. En effet, à chaque échelon, le changement éventuel s'inscrira dans les limites de tolérance du service, voire à l'extrême limite — c'est là aussi que les qualités du leader devront jouer : faire passer, sinon l'impossible, du moins l'extrême acceptable! Même si, au niveau de la direction générale, le changement est appréciable, il s'inscrira également à l'intérieur de limites de tolérance permises, puisqu'elle aura pris l'habitude de prévoir de telles limites d'équilibre à l'intérieur desquelles s'inscriront les oscillations des sous-systèmes ainsi régulés en cascade. Non seulement cette régulation absorbera les perturbations occasionnées éventuellement par le changement, mais elle permettra des corrections, des améliorations, des contributions des divers échelons à ces innovations puisqu'elle tolérera et même encouragera une large auto-régulation des sous-systèmes.

*
**

Nous avons ainsi tenté de montrer combien, devant la complexification et le gigantisme croissants des entreprises contemporaines, devant les pressions sociales tant des exécutants que de l'encadrement, les modalités de la commande de l'entreprise sont à reprendre sur de nouvelles bases. Jusqu'ici, seule la conceptualisation et la théorie juridiques ont fourni une certaine aide au chef d'entreprise. Mais les hommes et les machines, tout comme d'ailleurs les groupes sociaux dans la cité, ne se comportent en général guère comme le pouvoir le recommande ou l'impose le droit. Devant la difficulté de l'application de ces modèles juridiques, bien des dirigeants ferment les yeux; ils recommandent ou essaient d'imposer un schéma de commande — dont l'image la plus classique est l'organigramme — sans se faire d'illusions sur ce que la réalité qu'il recouvre est toute autre. Certains autres tentent de compléter ces rouages formels par des mécanismes de compensation, à base d'intervention psychosociologique. D'autres encore tentent d'implanter des systèmes hybrides, dans l'espoir qu'ils s'adapteront mieux que des schèmes doctrinaires et rigides à cette dynamique réalité sociale, matérielle et économique qu'est

l'entreprise dans son marché. Cependant, la plupart de ces théories et des pratiques qui en dérivent ont vu le jour dans les bibliothèques ou les laboratoires. Les travaux *in vivo* sont malheureusement encore rares. Certains chercheurs ont cependant essayé de pallier cette lacune et se sont efforcés de mener des études sur le terrain, en général inspirées des célèbres études sociologiques d'Elton Mayo [12]. Malgré l'arsenal statistique moderne, les variables se laissent néanmoins contrôler difficilement, sont nombreuses, et se prêtent mal à une définition opératoire. Un courant contemporain, la cybernétique d'entreprise, tente de surmonter la difficulté en simplifiant cette complexité — c'est la cybernétique générale qui a créé le concept si utile de « boîte noire ». D'ailleurs cette jeune science s'est tracé comme programme — malgré les divergences de vue des cybernéticiens eux-mêmes quant à l'objet spécifique de leur discipline — d'étudier précisément les mécanismes de la commande et de la communication dans les systèmes, quels qu'en soient le support matériel et la nature animée ou inanimée. Elle complète, en contrepoint, la démarche énergétique qui étudie les phénomènes concernant directement la matière et son mouvement dans l'espace. En effet, son concept central est celui d'information, tout comme naturellement ceux de force et d'énergie charpentent l'énergétique. Mais il y a également place pour une représentation énergétique de l'entreprise — tant en ce qui concerne les phénomènes humains que les phénomènes matériels. Par exemple, les modèles de la dynamique des groupes sont inspirés, comme l'indique le nom de cette discipline, du langage de l'énergétique des solides. Et à l'intérieur des services, des départements, les phénomènes d'influence et de motivation feront sans doute toujours utilement appel à ces modèles pour en représenter les phénomènes majeurs. C'est dans cet esprit que nous pensons adéquat de réserver le terme « commandement » au contrôle de ces mécanismes de la dynamique du groupe.

Nous estimons cependant qu'il convient d'exprimer les liens de régulation entre ces groupes par le truchement d'un langage cybernétique, centré sur la notion d'information — mettant ainsi l'accent sur ce que le rôle majeur du chef d'entreprise et de sa direction générale concerne principalement, selon nous, l'émission et la réception de signaux adéquats propres

à mettre en branle des cellules dont la condition d'efficacité majeure est d'être douée d'automotricité et, dans la mesure du possible, d'auto-régulation (en gros, de ce qui, dans le langage de la théorie normative, correspond à la « délégation de responsabilité et d'autorité »). En effet, cette conception est peu féconde selon laquelle le chef d'entreprise se pense comme le moteur de celle-ci ou comme le cheval qui tire une charrue inerte, aidé éventuellement par quelques rares collaborateurs (citant ainsi les paroles du chef d'une très grosse entreprise). Mais il ne suffit pas de saluer l'adéquation d'un nouveau langage pour résoudre, *ipso facto*, tous les problèmes concernant la commande de l'entreprise. Nous pensons seulement qu'en un premier temps il convient de changer de langage et surtout d'optique philosophique, et d'abandonner en conséquence la perspective idéaliste et normative pour une optique plus empirique — traduite en termes énergétiques et cybernétiques. Ce n'est qu'une fois en possession d'une représentation, d'un modelage adéquat de l'entreprise et de son dynamisme, que l'on pourra alors agir sur elle.

Evidemment, cela supposera résolue l'analyse scientifique de l'éthique comme celle de l'image de l'entreprise sur laquelle cette action éthique voudra s'exercer. Le courant issu de la théorie de la décision rationnelle en est une approche, mais elle se heurte précisément à ce que l'homme n'obéit que bien mal aux postulats de la plupart des théories avancées et notamment à celui de la transitivité des choix [1, 10]. Un autre courant devra donc vraisemblablement se développer dans le cadre de la cybernétique elle-même, et étudier la coordination, la congruence des finalités des sous-systèmes, une fois résolue et quantifiée la finalité du système global. Là aussi sans doute la biologie guidera les chercheurs, puisque la finalité de croissance, de santé et d'adaptation au milieu d'un organisme pris dans sa globalité implique la congruence « d'objectifs » de ses sous-systèmes : homéostasies ou atteinte d'une valeur critique de certains paramètres (tonus musculaire minimum en cas d'action physique prochaine par exemple).

Mais l'élucidation et l'élaboration d'une éthique scientifique ne signifient nullement que l'échelle des valeurs, et donc que la finalité de l'entreprise, seront enfermées dans un carcan de nécessité. Cela signifie simplement que cette élucidation,

tant sur le plan des valeurs que sur celui des mécanismes efficaces, pourra mener à leur intégration harmonieuse parce que fondée; c'est-à-dire à une véritable philosophie de la commande de l'entreprise.

En effet, celle-ci sera ainsi une intégration de ce que le dirigeant estime être le nécessaire et le possible; elle construira la culture de l'entreprise, en intégrant, en réunissant éthique du commandement et de la décision à science de la commande.

Une analyse séparée de ces deux facettes sera néanmoins fort utile si l'on souhaite en arriver à une philosophie fondée de la commande. Cette dissociation de l'aspect scientifique et de l'aspect proprement éthique de la conduite à suivre n'est cependant pas synonyme de délégation nécessaire de ces moments à des tiers : rien n'empêche que, pour certaines conduites, le chef d'entreprise lui-même se dédouble en homme de science et en homme de politique ou qu'il délègue au contraire les moments de récolte d'information à certains collaborateurs et conserve pour lui le jugement éthique.

En tout cas, au moment de la décision, de l'acte, de la conduite à suivre, la synthèse sera d'autant plus facile qu'elle viendra après une analyse lucide — et efficace puisque basée au maximum sur les méthodes efficaces de la science.

Au contraire de la facette scientifique du problème de la commande, l'éthique sera cependant un domaine où ne pourra régner le complet accord, et où il vaudra même mieux qu'il n'y ait pas trop d'unanimité — sinon elle dissimulerait les désaccords qui surgissent nécessairement entre les êtres d'âge, de sexe, de religion, d'opinion politique, de compétence, de domaine d'étude différents. C'est cette éthique qui révélera les points de désaccord éventuel, mais servira de plate-forme de négociation possible et souhaitable — laissant à la technologie et à la science de la commande le soin de constituer un corps de connaissances universellement admises, cohérentes et utiles à l'action de direction.

En bref, l'accord pourra régner sur le mécanisme de commande du système, et les éventuels conflits ne concerneront plus, dès lors, que les objectifs, la finalité à lui imposer.

Nécessité d'une philosophie ne signifie en effet aucunement unicité et universalité nécessaire de philosophie. Car le problème est plus compliqué que l'aphorisme ne le prétend et

selon lequel, en fin de compte, tous les humains souhaiteraient la même chose, et seules les voies d'atteinte différeraient; selon ces vues, les politiques se confondraient avec des stratégies, et les échelles des valeurs finales seraient, à peu de choses près, identiques. Or, comme le souligne excellemment Churchman [10], le désaccord est peut-être précisément profond sur la valeur ultime : les uns recherchant la paix finale à tout prix, y compris par le truchement du conflit; les autres, la possibilité de conflit — entendant par ces termes la possibilité de donner libre cours à leurs aspirations individualistes — en reconnaissant néanmoins que, pour y parvenir, seule une politique de paix peut y conduire, à peine de destruction totale de tous.

A l'échelon plus restreint de l'entreprise, on peut ainsi concevoir une philosophie moniste, idéaliste, mais aussi une philosophie pluraliste; ce qui importe, c'est de dissocier, par une analyse pertinente, ce qui appartient à l'éthique de ce qui relève de la méthode de la science; car ce qui dépend de celle-ci peut mener à un accord général, et le problème se réduit alors à la précision des valeurs recherchées par les parties, les couches sociales de l'opinion : desquelles il sera tenu compte.

C'est une analyse extrêmement difficile à mener, et même celle d'un Churchman n'a conduit, de l'avis même de son auteur, qu'à un bien maigre résultat. Elle aidera néanmoins à restreindre le champ du problème, et à éviter que, devant sa complexité, le dirigeant ne baisse les bras et ne conclue que, tout compte fait, c'est un problème de flair, d'intuition, ou d'art!

REFERENCES

- [1] ACKOFF, R. L., *Scientific Method*, John Wiley, N.Y., 1962.
- [2] ALBERS, H. H., *Organized Executive Action*, John Wiley, N.Y., 1961.
- [3] ALLEN, L., *The Management Profession*, McGraw-Hill, N.Y., 1964.
- [4] AUBERT-KRIER, J., *Gestion de l'entreprise*, P.U.F., Paris, 1962.
- [5] BARNARD, C. I., *The Functions of the Executive*, Harvard University Press, U.S.A., 1966.
- [6] BEER, S., *Cybernetics and Management*, The English University Press, Londres, 1959.
- [7] BEER, S., *Decision and Control*, John Wiley, N.Y., 1966.
- [8] BUCH, H., *La décision* (in *Traité de sciences administratives*), Mouton, Paris, 1966.
- [9] CARTWRIGHT, D. et ZANDER, A., *Group Dynamics*, Tavistock Publications, Londres, 1960.

- [10] CHURCHMAN, C. W., *Prediction and optimal Decision*, Prentice Hall, N.Y., 1961.
- [11] CLEMENS, R., *Contribution à l'étude de l'entreprise et de la distribution des pouvoirs de décision*, Institut de Sociologie de l'Université de Liège, 1961.
- [12] FRIEDMANN, G., *Machine et humanisme* (vol. 2), Gallimard, Paris, 1946.
- [13] FRIEDMANN, G., *Le travail en miettes*, Gallimard, Paris, 1956.
- [14] GAGNE, R. M. (ed.), *Psychological Principles in System Development*, Holt, Rinehart and Winston, N.Y., 1962.
- [15] GÉLINIER, O., *Fonctions et tâches de direction générale*, Hommes et Techniques, Paris, 1963.
- [16] GRANGER, G. G., *Pensée formelle et sciences de l'homme*, Ed. Montaigne, Paris, 1960.
- [17] KOONTZ, H. et O'DONNELL, C., *Principles of Management*, McGraw-Hill, N.Y., 1960.
- [18] LEAVITT, H., *Managerial Psychology*, University of Chicago Press, Chicago, 1958.
- [19] MARCH, J. G. et SIMON, H. A., *Organizations*, John Wiley, N.Y., 1958.
- [20] NEWMAN, W. H. et SUMMER JR., E., *The Process of Management*, Prentice-Hall, N. J., 1961.
- [21] POUSSET, A., *La nature du commandement et ses perspectives de mesure*, Industrie, Bruxelles, septembre 1966.
- [22] POUSSET, A., *La délégation de pouvoirs va-t-elle de pair avec le contrôle centralisé?*, Organisation Scientifique, n° 10, Bruxelles, 1967.
- [23] POUSSET, A., *Examen critique d'une session de formation aux relations de groupe organisée par le Tavistock Institute of Human Relations*, Rev. Belge de Psychol. et de Pédag., XXIX, 119, 1967.
- [24] POUSSET, A., *La Formation des dirigeants et des hauts fonctionnaires par la « méthode des cas »*, Rev. Belge de Psychol. et de Pédag., XXIX, 120, 1967.
- [25] *Rapport du groupe d'enquête sur la délégation dans l'entreprise*, Fondation Industrie-Université, Bruxelles, 1966.
- [26] SAYLES, L. R., *Managerial Behavior*, McGraw-Hill, N.Y., 1964.
- [27] SIMON, H. A., *Models of Man*, John Wiley, N.Y., 1957.
- [28] SIMON, H. A., *Administrative Behavior*, McMillan, N.Y., 1959.
- [29] SIMONDON, G., *Du mode d'existence des objets techniques*, Ed. Montaigne, Paris, 1958.
- [30] URWICK, L., *The Elements of Administration*, Harper and Brothers, N.Y., s.d.

Du nouveau sur Juste Lipse

par **Marie DELCOURT**,
Professeur émérite de l'Université de Liège

Lipse est plus célèbre que connu. Que sait-on de lui, en somme? Qu'il est né en 1547 à Overyssche, qu'il étudia à Louvain et fut secrétaire de Granvelle qui l'envoya à Rome où sa vocation d'historien se précisa au contact des monuments antiques; qu'il enseigna ensuite à Iéna, puis à Leyde d'où il revint en 1591, ayant fait profession de foi catholique, pour retrouver une chaire à Louvain où il mourut en 1606. Voilà les événements. L'arrière-plan psychologique reste mystérieux. Nous avons bien ses éditions, ses ouvrages de philologue et d'archéologue, son *De Constantia*, traité du stoïcisme chrétien tel qu'on le concevait dans la seconde moitié du siècle. Il est des auteurs — Erasme, par exemple, ou More — dont on ne saurait lire une page sans avoir l'impression d'avoir appris quelque chose sur eux-mêmes. Lipse reste distant, opaque, même dans sa correspondance. Grand épistolier, il gardait les minutes de ses lettres et publia de son vivant celles dont il était le plus content. Il les réunit par *Centuries*, d'après la nationalité des destinataires : cent lettres à des Français, cent à des Espagnols, cent à des Belges. Comment retrouver un homme dans ces morceaux de style?, comment lire le dessin d'une vie sous un classement aussi arbitraire?

Aux *Centuries* publiées à Leyde, puis à Anvers, s'ajoutèrent bien d'autres lettres découvertes dans la suite, sans que la figure de Lipse en fût beaucoup éclairée de l'intérieur. Pour composer une unité spirituelle, elles devraient d'abord être ordonnées chronologiquement, au lieu de se trouver battues comme un jeu de cartes. Plusieurs savants songèrent à éditer la correspondance de Lipse, comme M. et M^{me} Allen, avec H. W. Garrod, ont

fait pour celle d'Erasme. Tous ont reculé devant l'énormité d'une tâche que Lipse lui-même a rendue le plus difficile possible. Trois savants belges, MM. Aloïs Gerlo, Nauwelaerts et Vervliet, l'ont enfin entreprise, armés de telle sorte — il y faut autant de ténacité que de méthode et de science — qu'on peut être sûr qu'ils la mèneront à bonne fin.

Un immense travail d'inventaire dès à présent terminé — le volume vient de paraître — a préparé l'édition proprement dite : il a fallu classer les deux mille lettres déjà publiées et les replacer dans leur contexte biographique et historique, retrouver les inédits qui se cachent encore. MM. Gerlo et Vervliet ont accompli cette recherche indispensable.

Dès à présent, voici déjà un volume paru : *La Correspondance de Juste Lipse conservée au Musée Moretus-Plantin*, publiée intégralement avec une introduction et d'excellentes notes par MM. Aloïs Gerlo et Hendrik Vervliet ⁽¹⁾. Le lecteur est tenté de penser : encore une édition partielle ? Pourquoi ne pas joindre ce paquet à la correspondance générale en voie de réunion ? Dès les premières pages, il change d'avis et donne raison aux éditeurs. Non seulement ce volume forme bien un ensemble, mais, de tout ce qui a été publié de Lipse, écrit sur lui, rien ne donne aussi chaleureusement l'impression d'un contact vivant avec un homme qui, toujours, semble s'être dérobé.

Les archives plantiniennes contiennent des lettres déjà connues. Quelques-unes figurent dans la *Correspondance de Christophe Plantin* publiée de 1883 à 1919, assez imparfaitement, par Max Rooses et J. Denucé, complétée en 1955 par M. Van Durme. Le Musée possède l'original de la fameuse lettre que Lipse écrit du couvent des Jésuites de Mayence, le 14 avril 1591, pour annoncer au Père Martin-Antoine Del Rio qu'il rentrait dans le giron de l'Eglise, « malade et oppressé du poids de ses péchés », avec, au verso, le brouillon de la

⁽¹⁾ Anvers, *De Nederlandsche Boekhandel*, 1967, un vol. in-8° de 322 pages, comportant 211 lettres et 45 pièces d'archives et lettres adressées à des tiers, avec plusieurs fac-similés. La typographie, particulièrement difficile, due aux Presses Sainte-Catherine à Bruges, est parfaite. Les éditeurs ont eu pour point de départ un premier déchiffrement d'Irène Vertessen, conservateur-adjoint au Cabinet des Estampes d'Anvers, décédée en 1962. Une première édition des lettres seules, sans commentaires, avait paru en 1964 au Gulden Passer, l'*Inventaire* (1968) aux éditions Erasme, Anvers.

réponse où Del Rio le félicite de sa décision ⁽²⁾. Ces pièces nous apprennent un fait, sans plus. Nous ne saurons pas ce qui a décidé Lipse à s'établir à Leyde, ni les raisons profondes qui l'ont déterminé à quitter la ville à la cloche de bois, en y laissant sa femme, Anna vanden Calstere, comme une sorte d'otage, ni par quelles hésitations il a passé en revenant au catholicisme. *Larvatus prodeo* : aucune devise ne lui aurait mieux convenu. Erasme, même lorsqu'il ment, et il ment avec aisance et allégresse, laisse deviner ce qu'il pense : Lipse reste fermé, même lorsqu'il dit la vérité.

Mais voici deux cents lettres, toutes inédites, échelonnées entre 1591 et 1606, les unes en latin, les autres en français — telle lettre de Moretus, commencée en latin à propos des *Politica*, continue en français pour parler d'un héritage —, deux en néerlandais. On ne connaissait jusqu'à présent que deux lettres françaises de Lipse. Voici un vif et cordial échange entre lui et les Moretus, Jean, l'époux de Martine Plantin, et ses fils, Balthasar, Jean et Melchior : histoire d'une amitié et d'une collaboration entre un homme et une famille entière.

Lipse envoie des manuscrits. Balthasar, respectueusement, signale un lapsus. Son frère expose des problèmes concrets, de papier, de caractères, de titres courants, de tables et d'indices. Quel format faut-il choisir ? Les savants préfèrent l'in-quarto, mais des volumes octavo coûteraient moins cher et seraient plus maniables (Lettre 51). Comment faire pour se défendre des contrefacteurs, toujours à l'affût d'un livre nouveau capable de devenir un best-seller ? aucun privilège, à cette époque, ne protège le premier imprimeur (L. 24). Jean junior prépare pour la foire de Francfort un chargement de livres à vendre (L. 48). Il en revient avec des volumes impatientement attendus. Il rapporte parfois des nouvelles désagréables. On colporte en Allemagne luthérienne (L. 92), sous le titre *Justi Lipsi de duplici concordia oratio*, un discours censément prononcé à Iéna en 1573, très suspect d'hétérodoxie, dont Lipse nia l'authenticité et fit poursuivre l'imprimeur, ce qui provoqua, du côté protestant, quelques réimpressions impossibles à désavouer et fort embarrassantes pour l'humaniste. Dans quelle

(2) Sur la présence à Anvers de ce double document et les différentes versions connues des deux textes, voir p. ix et les notes aux lettres 19 et 21.

mesure fut-il luthérien à Iéna, calviniste à Leyde, catholique à Louvain? Ses propres déclarations se contredisent souvent et persuadent rarement. Il vivait en un temps où les habiles savaient répondre évasivement.

Vous savez, écrit-il à Moretus (L. 141), comment les théologiens et autres se jouent de telles choses, encore que fausses, et certes par ce temps il ne faut avoir nouvelles fâcheries, suffisent les ordinaires. Patience... ⁽³⁾

L'auteur et ses éditeurs, en effet, avaient besoin de beaucoup de patience dans leurs relations avec la censure. Moretus réimprima à partir de 1599 les deux premières *Centuries* parues à Leyde, qui contenaient des lettres adressées à des protestants. Il les munit d'approbations partielles qui en fait ne valaient que pour quelques lettres. Les censeurs furent distraits ou fermèrent les yeux (LL. 64, 84, 91). En revanche, lorsque plus tard Balthasar Moretus demanda une approbation pour le livre de Lipse sur Notre-Dame de Hal, l'autorité fit des objections parce qu'elle jugeait fort suspects des miracles que Lipse avait acceptés sans hésitation (L. 194). Dans quelle mesure la crédulité de sa vieillesse était-elle sincère?

La vie entière d'une maison d'édition qui est en même temps une imprimerie nous est restituée par ces lettres — de vraies lettres, non destinées à la publication —, par les documents publiés à la suite : extraits de comptes, quittances, reconnaissances. Un historien du livre en tirera parti. Bornons-nous à ce qui concerne Lipse.

Il possède toujours sa maison natale à Overysse et il s'inquiète lorsqu'il apprend les mutineries des troupes dont la solde n'est pas régulièrement payée :

Nous avons ici journallement algarades et nouvelles de nos mutinés, lesquels on dit être ores à Wavre et à Issche, de manière qu'attendons d'heure en heure nouvelles si serons brûlés ou non. J'ai là une petite assez commode maison de mes parents, item une cense avec ce peu de terres que j'ai, et quelques rentes. De manière que mon patrimoine est là. Patience (L. 150).

A peine installé à Louvain il s'occupe de son jardin, remercie Moretus pour un envoi de plantes, serait heureux de recevoir *malam citroneam Lusitanicam*, et écrit en marge « un poirier

⁽³⁾ L'édition de MM. Gerlo et Vervliet est scrupuleusement conforme aux manuscrits. Je modernise simplement l'orthographe.

ou pommier de coings du Portugal » (L. 31). Il demande un autre jour « un peu de semence de *Cauli-Flori* » (L. 115). On apprend avec plaisir qu'il aimait le chou-fleur, et à bien manger, et que la table, à la Kammerstraat, était bonne :

J'espère vous venir voir avec mon Senèque environ le carême, pour manger de vos poissons, et boire là-dessus du bon vin et faire bonne chère... (L. 78).

Il vit modestement, mal payé, obligé pour accroître ses ressources de prendre des élèves-pensionnaires dont la présence lui pèse. Ils sont moins des commensaux que des garnisaires, des gardiens (LL. 33, 49). Il est mal payé, et avec retard : « On me doit des gages, voire des commensaux, et j'aurais honte de dire comment qu'ils me délaient ⁽⁴⁾, même en argent déboursé. Patience » (L. 116). Patience est le mot-clé dans les époques troublées. « J'ai vécu », dira Sieyès.

Les lettres à Jean Moretus sont d'une bonhomie qui contraste avec la raideur des épîtres des *Centuries*. La langue en est un peu gauche, un peu provinciale, plaisante par une totale absence d'affectation :

J'espère brief vous venir voir et manger à l'accoutumée. Vraiment je suis astheur pour faire des voyages, car je suis monté à cheval ou plutôt chevalet servant principalement pour exercices et promenades (L. 188).

Il a 57 ans : un peu tard pour se mettre à l'équitation...

Je suis prêt, voire désireux d'être chez vous et me refaire avec les amis, mais ce temps extravagant et les chemins rompus et mauvais me tardent ⁽⁵⁾ (L. 190).

J'ai écrit à votre fils la chute que j'ai faite avec mon petit cheval (mais quoi ? il faut devenir chevalier) et me suis blessé à l'échine plus lourdement que je ne pensais. De sorte que je tiens maison et ne puis bouger ou bien peu de ma chaire. Je crains que ce ne sera encore cette semaine que je pourrai venir, mais bien le commencement de l'autre, selon le dire du chirurgien (L. 191).

Mais la petite plaie qu'il a à la jambe ne se referme pas — il l'écrit, cette fois, en latin (L. 192) — et sa santé souffre de l'immobilité. Moretus le reconforte : pour ce qui concerne

(4) *Délaier*, *dilatare*, faire délai, se dit encore en Berry : « Ces pensées qui m'ont occupée m'ont éloigné et *délayé* celles que j'avais en Provence », écrit M^{me} de Sévigné le 27 octobre 1673.

(5) *Tarder* dans le sens de *retarder* est encore chez Malherbe.

le travail, que Lipse ne s'inquiète de rien. Balthasar enverra les épreuves à corriger et pourvoira à tout (L. 193).

Balthasar, infirme, le côté droit paralysé, était, du vivant même de son père, la tête pensante de l'atelier. Il devait donner au Compas d'Or sa seconde période de splendeur. Ses lettres à Lipse sont toutes en latin. L'une d'elles contient un mot d'une courtoisie charmante : « Je ne t'écris pas afin que tu me répondes... Je considérerai une réponse, non comme un dû, mais comme un cadeau. Et, je t'en prie, uses-en de même avec moi » (L. 146).

Lipse écrit à Moretus, le 16 février 1602 :

On m'écrit que les Hollandais veulent promettre liberté de conscience. S'ils le font, adieu votre ville. En vérité, ce peu de commerce que vous aviez (à mon avis) ne devait être interrompu par suspension des licences. Mais laissons cela aux supérieurs (L. 121).

« Remarque très judicieuse sur l'activité commerciale d'Anvers », notent les éditeurs. Lorsqu'en 1588 Farnèse avait repris la ville, une autorisation de séjour valable pour quatre ans avait été accordée aux protestants, après quoi ceux qui n'étaient pas revenus au catholicisme n'auraient qu'à émigrer. A la fin du quadriennat, l'évêque d'Anvers, Laevinus Torrentius, un bon ami de Plantin et de Lipse, beaucoup moins clairvoyant que celui-ci, s'opposa de toutes ses forces à la prorogation du délai et fit agir le nonce Frangipani afin qu'il dissuadât Farnèse de prendre aucune mesure de tolérance : c'est déjà beaucoup trop que le prince envisage des autorisations individuelles. L'évêque s'applaudit d'avoir fait baptiser des enfants à l'insu de leurs parents, ce qui a provoqué des départs volontaires; il signale avec joie, à l'expiration du délai, quinze cents conversions, sans s'interroger sur leur très suspecte sincérité. Lipse avait des raisons personnelles d'être moins naïf. Torrentius au surplus déplore que tant de bons ouvriers soient forcés d'aller chercher leur pain dans les pays du nord, « grand dommage pour toute la Belgique », mais il ne respire qu'après leur départ ⁽⁶⁾. Dix ans après, Lipse juge les résultats de cette politique : il mesure la richesse que représente pour un pays un afflux de travailleurs attirés par la promesse de la première de toutes les libertés. Il

⁽⁶⁾ Voir DELCOURT-HOYoux, *Correspondance de Torrentius*, Liège, 1954, LL. 504, 621, 622, 628.

déplore l'ordonnance de 1598 qui interdisait le commerce avec les rebelles et qui avait vivement mécontenté les Anversois. L'interdiction fut levée en 1603 et remplacée par un nouveau système de licences à tarif élevé. Comme More et bien mieux qu'Erasmus, Lipse voyait avec réalisme les incidences économiques d'une politique religieuse. Et il savait, en deux phrases, en dire long.

Détail inattendu : cet éditeur de Tacite lisait les gazettes. MM. Gerlo et Vervliet ont eu l'étonnement de trouver ce mot, bien avant la première apparition signalée par Littré, dans une lettre de 1602 où Lipse dit qu'« il s'est ri à pleine gorge du Magnifique Van Hove pour les gazettes ». Ce riche marchand hésitait à s'y abonner. Lipse annonce qu'il paiera 14 florins pour un abonnement, semble-t-il, partagé. « C'est un passe-temps de lecture, que je me laisserai coûter cela » (L. 150). Il les envoie à Moretus et en reçoit de lui (LL. 154, 155, 157, 159, 163, 177). « Hovius oublie de m'envoyer les gazettes. J'à trois semaines que je ne les ai vues » (L. 187). Il faudra donc, disent les éditeurs, revoir l'opinion généralement admise d'après laquelle Abraham Verhoeven d'Anvers serait premier en date des gazetiers d'Europe, alors que le privilège pour les *Nieuwe Tijdingen* est de 1605. Bien des problèmes devront être repris à la lumière de cette publication capitale (?).

Les époux Moretus-Plantin perdirent en 1602 leur plus jeune fille, Adriana, âgée de 16 ans. Lipse écrit au père une lettre en latin (n° 136) criblée d'antithèses et de pointes, dans le meilleur style brillant, cassant, de ses épîtres d'apparat. A Martine il s'adresse en flamand; il fait appel à ses sentiments religieux et aussi à cette *Standvastichheit* inscrite dans la devise des Plantin. Tout cela est encore assez empesé; mais voilà que dans un dernier paragraphe Lipse transmet à Martine les remerciements de sa femme pour des *tourtpannen* reçues en cadeau. Ces tourtières ont le parfum même de la maison de la Kammerstraat...

L'autre lettre néerlandaise (n° 211) est du 23 mars 1606. Moretus, sachant Lipse au plus mal — il mourut ce jour-là —

(?) Voir l'étude récente d'Antoine Seyl sur les *Fugger-Zeitungen* d'Augsbourg (1568-1605) dans *Chronique graphique*, n° 211, avril 1968, pp. 1393-1400.

exhorte Anna vanden Calstere à la résignation et lui offre, avec la sympathie de tous les siens, son aide personnelle, celle de ses enfants et de leurs amis. Rien mieux que cette page, aussi peu littéraire que possible, ne saurait donner le sentiment d'une amitié profonde entre un homme et la totalité d'une famille, une *maison*.

Mais voici qui est étrange. Anna pouvait fort bien ne comprendre que le flamand. Comment admettre en revanche que Martine, fille d'un Français et d'une Française, ait oublié la langue de ses parents, langue que son mari, Jean Moerentorff dit Moretus, lisait et écrivait couramment? On se demande s'il n'y avait pas là une sorte de convention, les femmes étant supposées, *a priori*, savoir uniquement l'idiome local.

Cette publication remarquable débouche sur quantité de problèmes. Dans leurs notes, qui représentent un travail considérable, les savants éditeurs ont amorcé plus d'une solution et, toujours, indiqué la voie. A partir des textes révélés, éclairés par eux, un germaniste, un romaniste, étudieront le néerlandais, le français de Lipse. La prose flamande de cette époque, formée notamment par les mystiques et les polémistes, existait. Mais très rares étaient les Belges qui se risquaient à écrire en prose française. La traduction de la *Descrittione di tutti i Paesi Bassi* de Guichardin, de la *Constantia* et des *Politica* de Lipse furent commandées par des éditeurs flamands à des Français : François de Belleforest, Clovis Hestean de Nuysement, Charles Le Ber, Simon Goulart.

BIBLIOGRAPHIE

Mélanges offerts à G. Jacquemyns, Université Libre de Bruxelles, Editions de l'Institut de Sociologie, 1968, 679 pages.

Les *Mélanges offerts à G. Jacquemyns* présentent un ensemble de contributions exceptionnellement riche et particulièrement varié. Hommage à l'historien, au sociologue, à l'urbaniste, ce volume atteste avant tout du rayonnement et du prestige de celui en l'honneur de qui il a été rédigé. Si parmi les quarante-trois études qui lui sont dédiées bon nombre émanent de professeurs des universités belges, la moitié ont pour auteurs quelques grands noms étrangers, auteurs venus de tous les horizons géographiques, mais aussi politiques et idéologiques.

Leurs personnalités, à elles seules, font augurer un ouvrage remarquable tant par sa valeur que par son intérêt. Quoi qu'il en attende, le lecteur ne sera pas déçu. Il y trouvera, traités avec originalité, les sujets les plus divers, reflets des préoccupations multiples du Professeur G. Jacquemyns.

Quels que soient ses intérêts, l'urbaniste en retirera des enseignements, soit qu'il se préoccupe des problèmes actuels de l'esthétique urbaine (MM. A. Ledent et V. Bure), soit qu'il préfère l'étude de bourgades anciennes (M. P. Lavedan) ou qu'il s'intéresse au traitement scientifique des « archives de pierre » (M. V.-G. Martiny). Le sociologue, lui, se tournera davantage vers les problèmes de morale avec M. J. Fourastié, de doctrines voire d'idéologies en matière sociale avec M. J.-B. Duroselle, en matière économique avec M. J. Halpérin, encore qu'il faille souligner l'osmose constante qui se produit entre sociologie et histoire : le chanoine Aubert ne nous fait-il pas découvrir une histoire religieuse susceptible d'être rénovée par l'apport de méthodes sociologiques ?

Cependant, c'est sans doute à l'historien que ce volume sera le plus utile. Il trouvera nombreuses matières à réflexion à la lecture de ces mises au point, états de question ou hypothèses de travail qui le mèneront du haut moyen âge à nos jours, bien qu'une place prépondérante soit réservée à la période contemporaine. Son attention sera attirée en premier lieu sur les questions de méthode, puisque M. M.-A. Arnould lui propose une manière rigoureuse de calculer l'étendue d'une principauté d'Ancien Régime et qu'il l'applique au Tournaisis. Autre exposé de méthode : celui de M^{me} R. Doehaerd qui traite du commerce pendant le haut moyen âge.

Histoire politique, économique, sociale, financière, militaire, histoire du droit, histoire de la presse, histoire de l'Eglise sont tour à tour

représentées. C'est ce qui explique l'intérêt multiple de ces articles. L'invitation de M. J. Godechot à scruter de plus près les délibérations des conseils généraux ou municipaux pour y déceler sous des éloges flatteurs une opposition au régime napoléonien débouche sur toute une série de problèmes d'ordre politique, mais aussi administratif, économique et financier. Le projet de la « route en fer » reliant Anvers au Rhin, projet qui avait pour but de sauvegarder les intérêts économiques de la Belgique, eut des incidences politiques et diplomatiques insoupçonnées dont M. J. Stengers nous dresse un tableau vivant. L'histoire des congrès d'étudiants décrite par J. Bartier relève autant du politique que du social et l'analyse critique des déclarations des biens et revenus du clergé à la fin de l'Ancien Régime, par M. J.-J. Hoebanx, livre maints renseignements économiques et sociaux, mais donne aussi des précisions sur le clergé, le cadastre, les prix.

De toute manière, on retiendra que les contributions relatives à l'histoire politique concernent plus spécialement la Belgique et on constatera qu'elles présentent — bien par hasard — une certaine continuité. Partant de la révolution de 1830, éclairée d'un jour nouveau par M. J. Gilissen, on aboutit aux visées d'une « grande Belgique », simple souhait d'annexion en 1867 (M. R. Demoulin), véritables revendications territoriales en 1918-1919 (M. R. Devleeshouwer). Et lorsque M. J. Willequet, étudiant l'offre de paix séparée entre l'Allemagne et la Belgique en 1918, évoque d'une part Paul Hymans, d'autre part la note papale de 1917, le lecteur se reportera soit à l'étude de critique de M. H. Haag pour suivre la carrière de l'homme politique, soit à l'analyse nuancée de M. P. Renouvin pour déboucher sur l'attitude de l'Episcopat français et par là d'une partie de l'opinion publique française en cette « année trouble ».

Si les faits politiques décrits concernent surtout la Belgique aux *xix*^e et *xx*^e siècles, les autres matières sont beaucoup plus diversifiées. L'économie et le social y prennent une large part. L'aube industrielle est dépeinte au travers de timides revendications ouvrières (M. Ph. Mouraux), tandis que les origines de la révolution industrielle font l'objet de deux études originales : l'une relative à nos régions (M. J. Craeybeckx), l'autre à la Hongrie (M. G. Merei). Sont également envisagés la politique économique anglaise envers les Pays-Bas autrichiens (M. H. Pavelka), les échanges entre charbonnages belges et du Nord de la France (M. M. Gillet) et les premières grandes lignes de chemins de fer françaises (M. L. Trénard).

Outre les origines du socialisme dans le canton de Vaud (M. A. Lasserre), on découvrira avec intérêt : le statut des lépreux au moyen âge (M. A. Uyttebrouck), le recrutement de la main-d'œuvre dans les colonies espagnoles (M. Ch. Verlinden) et le rôle des femmes de militants de la Première Internationale (M. J. Dhondt).

Les finances font l'objet de quelques exposés fort neufs, comme il se doit dans un volume dédié à l'auteur de *Langrand-Dumonceau, promoteur d'une puissance financière catholique*. Les établissements bancaires ont surtout retenu l'attention de MM. D. Demarco et C. Fohlen ainsi que de M. J. Bouvier qui nous donne un modèle d'analyse de comptabilité. D'autre part, les relations que le gouvernement belge entretenait avec la maison Rothschild sont mises en évidence par M. B. Gille.

En démographie, il faut relever l'enquête approfondie réalisée par M. J. Vidalenc sur les Belges de l'agglomération rouennaise en 1921.

Autre étude de population, celle de M. J. Imbert sur les prélèvements qu'a constitués le recrutement des troupes napoléoniennes. Et celui que ces problèmes intéressent apprendra avec autant de profit que les premières « assurances » avaient trait au remplacement militaire (M. B. Schnapper).

Telle est la multiplicité des aspects envisagés : du droit urbain au XIII^e siècle (M. G. Despy) à la crise de 1929 (M. F. Baudhuin), des aventures parisiennes d'Anglais trop libérales (M. F. Boyer) aux gambettistes (M. J. P. T. Bury), de l'enseignement liégeois (M. E. Halkin) à la presse britannique (M. G. C. Gibbs).

Écrits dans un style agréable, parfois avec humour, souvent avec originalité, toujours avec compétence, la plupart de ces articles constituent des points de départ. Ils soulèvent des problèmes, proposent des hypothèses de travail et ainsi ouvrent la voie à de nouvelles perspectives de recherche.

Liliane VIRÉ.

Guy SPITAEELS, *Le mouvement syndical en Belgique*, éditions de l'Institut de Sociologie, Bruxelles, 1967, 96 pages.

La plaquette que l'Institut de Sociologie de l'Université Libre de Bruxelles vient de consacrer au mouvement syndical belge, sous la plume de Guy Spitaels, reprend en fait un article publié par celui-ci dans les Notes et Etudes documentaires de la Documentation française (n° 3356 du 20 janvier 1967).

Les qualités bien connues de cet auteur, telles qu'elles ont été mises en évidence dans la série des « Années Sociales », se retrouvent dans cette petite étude : clarté et précision du style, objectivité et profondeur de l'analyse, originalité d'une pensée soucieuse des nécessaires nuances.

Elles nous valent une excellente synthèse historique, descriptive et appréciative de la dynamique du mouvement syndical belge, de ses structures, de son acquis, de ses problèmes.

Sur un tel thème, les polémiques et controverses paraissent difficiles à éviter. Guy Spitaels y réussit pourtant dans une large mesure, grâce à une volonté permanente de contrôle, tant dans l'analyse que dans l'expression.

En une seule occasion, cette volonté de contrôle cède la place au sentiment profond du chercheur : lorsque (p. 47) celui-ci décrit la progression des effectifs de la C.S.C. au cours des vingt dernières années comme « un fait sociologique *passionnant* à analyser... », appréciation que nous partageons entièrement.

Pour expliquer cette progression, Guy Spitaels émet un certain nombre d'hypothèses : l'unité d'organisation, le réseau d'encadrement et de recrutement, la jeunesse relative des militants, l'importance accordée à la famille et à la jeunesse, le recrutement de travailleurs jusqu'ici peu sensibles à l'idéal de solidarité, la relative « déconfessionnalisation » du catholicisme.

On s'étonnera de ne point voir énoncée dans cette liste, au demeurant complète et plausible, une hypothèse qui vient presque naturellement à l'esprit : dans la mesure où la croyance au bonheur sur terre grâce à la science et au socialisme, croyance profondément ancrée à la fin du XIX^e siècle, a été irrémédiablement ébranlée par la bombe d'Hiroshima et

par le stalinisme, les travailleurs n'éprouveraient-ils pas le besoin de rechercher dans un autre monde l'espoir d'une compensation à la situation défavorisée qui est la leur dans celui-ci ? Et ceci n'expliquerait-il pas en partie le succès des organisations syndicales chrétiennes qui, en plus d'une action terrestre immédiate, promettent une telle revanche dans l'au-delà ? Sans doute, Guy Spitaels estime-t-il que les facteurs sociologiques l'emportent en l'occurrence sur les facteurs d'ordre philosophique. Faute de recherches concrètes en ce domaine, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier la justesse de ce point de vue : nous ne pouvons qu'espérer, avec lui (p. 66), que de telles recherches puissent être entreprises à l'avenir...

Un autre point de l'exposé suscitera probablement des réactions en sens divers : lorsque l'auteur voit dans les organisations syndicales belges des forces centripètes au sein d'un Etat belge animé surtout de forces centrifuges, et lorsqu'il écrit (p. 82) : « notre sentiment est toutefois que si la rupture intervient, la responsabilité en incombera davantage aux organisations politiques qu'au monde du travail », on ne peut certes que le louer de cette franchise et de ce courage dans le diagnostic. Ce « sentiment » est d'ailleurs étayé par un raisonnement qui ne manque pas d'une certaine logique. Il ne nous a toutefois pas paru entièrement convaincant. Les principales forces centrifuges, en Wallonie tout au moins, sont étroitement liées au mouvement syndical (le M.P.W., Rénovation wallonne) et c'est par l'intermédiaire de celui-ci qu'elles exercent, nous semble-t-il, une pression sur les institutions et organisations politiques. Guy Spitaels n'ignore pas le fait, mais n'estime pas devoir pour cela modifier fondamentalement son diagnostic. Ici aussi, seule une recherche sociologique sur l'importance et la nature réelles des forces centrifuges et des forces centripètes au sein de l'Etat belge pourrait éclairer quelque peu un avenir incertain.

Sur un troisième et dernier point, nous souhaiterions nuancer l'analyse de l'auteur. Celui-ci est convaincu non sans de légitimes raisons, du processus de centralisation qui caractériserait la négociation et la conclusion des accords collectifs de travail (p. 78). Il est vrai, comme il l'écrit, que « c'est au niveau macro-économique que se prennent toutes les décisions importantes et que se jouent l'expansion et le déclin des régions » (p. 89). Il n'empêche. L'évolution en ce domaine nous paraît dialectique plus que linéaire. Les syndicats choisissent, en fonction d'opportunités tactiques, le niveau qui leur paraît le plus favorable pour le développement de leur action, que ce soit celui de l'entreprise, celui de la profession ou celui de la nation. Et, par-delà les accords collectifs sectoriels, les délégations syndicales ne se font pas faute de revendiquer de substantiels avantages auprès des entreprises de pointe...

Voici donc un ouvrage qui, pour le lecteur profane, constitue une excellente initiation au mouvement syndical en Belgique et qui, au lecteur initié, fait découvrir et comprendre ce qu'il croyait savoir. Parce qu'il établit avec rigueur le bilan des connaissances en ce domaine, il porte en filigrane un premier inventaire des recherches sociologiques à entreprendre en un champ d'investigation encore trop peu exploré.

Marcel BOLLE DE BAL.

Marcel BOLLE DE BAL, *La vie de l'entreprise — Suppléments de rémunération et participation ouvrière*, Editions de l'Institut de Sociologie, U.L.B. 1967, 162 pages.

Le petit ouvrage de Marcel Bolle De Bal sur les suppléments de rémunération et la participation ouvrière est le condensé et la conclusion de nombreux rapports et articles que depuis 1959 l'équipe de recherches du Centre de Sociologie du Travail a consacré à ces difficiles problèmes. Ainsi, tous ceux qui n'ont pu lire cette littérature déjà abondante se référeront utilement à cet ouvrage de synthèse, clair dans son articulation, rigoureux dans sa démarche et prudent dans ses leçons.

Nous nous bornerons ici à formuler deux remarques. Dans une partie intitulée modestement « Problèmes terminologiques », Marcel Bolle De Bal établit une grille très complète des diverses formes des compléments et des suppléments de rémunération, les uns et les autres constituant le salaire dit de prestation par opposition au salaire social. Ce tableau nous paraît bon et nous ne l'eussions pas dressé autrement. On notera cependant combien ces exercices lexicologiques peuvent frôler l'arbitraire. C'est ainsi que l'auteur considère la prime d'ancienneté périodique comme un salaire de prestation non lié à la production (p. 20) mais les congés payés ou les pensions complémentaires comme un salaire social visant le consommateur (p. 18). On voit la part que ces distinctions peuvent avoir de conventionnel.

Le chapitre premier de la troisième partie, intitulé « la participation et ses dimensions » retint le plus notre attention. Se situant assez fidèlement dans la ligne des travaux de Michel Crozier, Marcel Bolle De Bal dégage parfaitement les interrelations du concept de « participation » et des notions voisines : la satisfaction, la fixation et l'intégration. Ainsi note-t-il que « la *satisfaction* et la participation évoluent de façon autonome, parfois même en sens contraire : en fait, les individus dont le niveau d'aspirations est relativement peu élevé sont peu participants mais leur satisfaction risque d'être beaucoup plus grande que celle de ceux dont le niveau d'aspiration relativement élevé accroît les risques de déception et d'insatisfaction » (p. 145).

Dans le même sens, l'auteur relève que « *fixé* à son entreprise, le travailleur n'en sera pas pour autant un participant actif » (p. 121) et enfin que « *l'intégration* n'est pas la participation, ni en tout ni en partie mais seulement sa condition psychologique » (p. 122).

De quoi, il se dégage en conclusion qu'à rebours de la fixation (participation passive d'ordre matériel) et de l'intégration (participation passive d'ordre psychologique) (p. 123), la participation réelle suppose l'acceptation des valeurs et des objectifs du groupe et une action en vue de leur réalisation (p. 124). Tout ceci est fort bien défini et laisse, nous semble-t-il, peu d'illusions sur les chances d'une participation active des travailleurs à la vie de l'entreprise. Marcel Bolle De Bal le pense-t-il aussi ? Sa conclusion pourrait le laisser croire, qui met surtout l'accent sur le possible élargissement de la participation sociologique du mouvement ouvrier. Sur ce terrain nous le suivrions volontiers, s'il convenait que le mouvement ouvrier se définît lui-même moins en termes de révolte ouvrière que comme une des composantes de ce parallélogramme de forces que constituent désormais les grandes organisations.

Guy SPITAEELS.

P. Romus, *La Wallonie dans la Communauté européenne*, Editions de l'Institut d'Etudes Européennes, Presses Universitaires de Bruxelles.

La Wallonie, considérée dans l'espace de la Communauté économique européenne, est une région en détresse. Les chiffres que cite P. Romus sont impressionnants : croissance démographique exceptionnellement lente, vieillissement de la population, évolution défavorable du chômage, déclin particulièrement accusé de la production charbonnière, etc. Le tout se traduit finalement par un recul relatif saisissant : le produit brut par habitant, qui était en 1955 de 24 % supérieur à la moyenne de la Communauté était de 14 % inférieur en 1964. Et les années qui se sont écoulées depuis n'ont pu qu'accentuer cette évolution.

La Wallonie a besoin des aides régionales que prévoit la législation belge et de celles des Communautés. S'agissant de ces dernières, elle n'a certainement pas été désavantagée dans le partage des aides de reconversion industrielle et de réadaptation des travailleurs octroyées par la CECA. Mais les aides de la Banque Européenne d'Investissement et du Fonds Social Européen sont surtout allées à l'Italie, le développement de régions retardées étant prioritaire par rapport à la reconversion des régions d'ancienne industrialisation. Par ailleurs, si la Wallonie bénéficiait naguère d'une infrastructure avantageuse, elle n'a pas participé au mouvement de développement de celle-ci et notamment à la création de réseaux d'autoroutes attirant les industries.

P. Romus ne conclut cependant pas que la Wallonie, en dépit de la disparition prévisible de sa production charbonnière, soit nécessairement condamnée à un sombre avenir. Alors que se sont ouvertes les frontières nationales qui la cloisonnaient au sud et à l'est, la Wallonie devrait logiquement bénéficier du Marché Commun bien plus que les régions périphériques. A elle de saisir cette chance.

L. MORISSENS.

370
copie 1



REVUE DE L'UNIVERSITÉ

de Bruxelles

NOUVELLE SÉRIE

(VINGTIÈME ANNÉE)

AOÛT-SEPTEMBRE 1968



5

SOMMAIRE

Ch. PERELMAN, Droit, logique et argumentation	387
P. VAN BEVER, La révolution libérale de Piero Gobetti	399
J. BALLIU, L'aliénation et les avatars de l'ontologie	403
M. BOUSSART-WEYEMBERGH, R. Budzinski, aquarelliste, graveur et écrivain injustement méconnu	420
J. TERRASSE, Notes sur le symbole dans la poésie de Verhaeren	437
Thèses	457
Bibliographie	464



RÉDACTION : 56, AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT, BRUXELLES 5
ADMINISTRATION : 31, AVENUE DES COCCINELLES, BRUXELLES 17

PUBLICATION BIMESTRIELLE

COMITÉ DE RÉDACTION

M^{lle} L. de BROUCKÈRE
(Faculté des Sciences)

M. J. BARTIER
(Faculté des Sciences sociales, politiques
et économiques)

M. P. BERTELSON
(Ecole des Sciences psychologiques
et pédagogiques)

M. C. DELVOYE
(Faculté de Philosophie et Lettres)

M. A. JAUMOTTE
(Faculté des Sciences appliquées)

M. R. PIRSON
(Faculté de droit)

M. P. RIJLANT
(Faculté de Médecine)

M. E. JANSON
(Directeur)

M. E. JANSSENS
(Secrétaire)

La rédaction est établie à Bruxelles, 56, avenue Franklin Roosevelt.

L'administration est assurée par M. E. Janssens, 31, avenue des Coccinelles, Bruxelles 17.

Abonnements :

Les abonnements partent du 10 octobre.

Il y aura cinq numéros par an, espacés d'environ deux mois.

Abonnements annuels (5 numéros) . . . 250 francs

Prix de vente au numéro 70 francs

Numéro double 140 francs

Numéro triple 210 francs

Le prix de l'abonnement doit être versé au compte de chèques postaux n° 3118.71 de M. Janssens, 31, avenue des Coccinelles, Bruxelles 17.

Publiée avec l'appui du Ministère de l'Education nationale

Droit, logique et argumentation (1)

par Ch. PERELMAN,

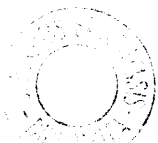
professeur à l'Université Libre de Bruxelles

Si j'ai décidé de préparer une leçon inaugurale pour ce nouvel enseignement dont je viens d'être chargé par l'Université sur proposition de la Faculté de Droit, c'est essentiellement pour marquer ma reconnaissance à l'égard de cette Faculté, et de son président, M. Rens, qui a fait inscrire au programme de la candidature en droit l'enseignement d'une discipline, fondamentale pour la formation des juristes, mais négligée depuis près d'un siècle dans les universités, sauf en Ecosse et dans certaines universités américaines, à savoir la rhétorique.

La rhétorique, en effet, ce n'est pas l'art de former de belles phrases dans un style fleuri et ampoulé : c'est l'art de persuader et de convaincre, qui peut se manifester par un discours ou par un écrit et qui, pour les juristes, consiste essentiellement dans l'usage de l'argumentation. C'est la raison pour laquelle il me semble important, pour la formation des étudiants en droit, de compléter l'enseignement traditionnel de la logique, consacré à la *preuve démonstrative*, par un enseignement de ce qu'Aristote avait qualifié de *preuves dialectiques*, et qui sont des arguments utilisés aussi bien dans un discours que dans une discussion.

L'introduction de ce nouvel enseignement est une manifestation de la profonde transformation qui s'est réalisée, progressivement, dans la conception du droit et, plus spécialement, de l'activité du juge chargé de l'appliquer.

(1) Leçon inaugurale du cours « Logique et argumentation », donnée le 7 février 1968.



Quel est le rôle du juge? En quoi consiste le raisonnement juridique de celui qui doit examiner une affaire qui lui est soumise et rédiger, en conclusion, un jugement motivé?

Si nous nous référons aux symboles qui évoquent la justice un peu partout dans le monde, — je pense en particulier à la statue qui orne la place de la Justice à Berne — nous voyons que la justice est représentée par une femme aux yeux ceints d'un bandeau, avec une balance dans la main gauche et un glaive dans la main droite. Le glaive indique sa détermination à exécuter la sentence, mais ce sont la balance et le bandeau qui symbolisent la manière dont la justice doit être rendue. La balance en équilibre indique avec précision ce qui est dû à chacun, le bandeau signifie que la justice doit être impartiale, qu'elle ne doit pas voir les justiciables, ne se préoccuper ni de leur puissance ni de leur faiblesse, ni de leur richesse ni de leur pauvreté, qu'elle ne doit connaître ni amis ni ennemis : la seule chose qui importe c'est la pesée et le fait d'y conformer la sentence. Le juge doit se comporter comme un instrument de mesure, et sa personnalité propre, avec ses sentiments, ses intérêts et ses passions — qu'il s'agisse de pitié ou de crainte, de sympathie ou d'antipathie — ne doit pas perturber l'opération de justice.

Cet idéal de justice impersonnelle, la même pour tous, stricte application de la loi, constitue une réaction compréhensible à l'égard de ce que l'on craint par-dessus tout, une justice arbitraire et corrompue, qui favorise les puissants au détriment des faibles et qui fait pencher la balance du côté où elle voit son intérêt.

La Révolution française a voulu que le rôle du juge devienne purement passif, qu'il se borne à appliquer la loi, expression claire de la volonté nationale, qu'il soit comme un instrument qui exécute d'une façon impersonnelle et uniforme la volonté du législateur. La Cour de Cassation, quand elle a été instituée, devait jouer simplement le rôle d'un policier chargé par le législateur de veiller à ce que les juges ne s'écartent pas de leur mission, en violant la loi qu'ils sont chargés d'appliquer. On espérait que les décisions de justice seraient aussi impersonnelles et aussi uniformes qu'un calcul ou une pesée, car deux plus deux font quatre pour tout le monde, et le résultat d'une pesée ne peut différer d'une balance

à l'autre. L'intervention du juge est à proscrire, car elle ne peut que fausser le fonctionnement de la justice.

Cette conception du droit, qui a dominé pendant près de cent ans, et n'a commencé à se modifier que vers la fin du siècle dernier, ne pouvait théoriquement faire aucune place à la théorie de l'argumentation, à l'art de persuader et de convaincre, puisque la personnalité du juge ne devait jouer aucun rôle dans l'administration de la justice.

Prenons un exemple, l'article 393 de notre Code pénal, qui se lit : « L'homicide avec intention de donner la mort est qualifié meurtre. Il sera puni de travaux forcés à perpétuité. »

Le rôle du juge consiste à appliquer la loi aux cas particuliers. On analysait son raisonnement comme un syllogisme (ce qui est d'ailleurs inexact techniquement), dont la majeure était fournie par la règle de droit, la mineure par la constatation que, en l'occurrence, les conditions de fait se trouvent ou ne se trouvent pas réalisées, la conclusion fournissant la sentence et, le cas échéant, la condamnation du prévenu. En logique formelle, nous pourrions présenter ce raisonnement de la façon suivante : pour tout x , si fx , alors gx . Or A est dans les conditions qui permettent de le substituer à x , donc fA ; il en résulte gA : c'est-à-dire que la sentence devant se conformer à la loi, A doit être puni de travaux forcés à perpétuité.

Remarquons, en passant, que la formule « sera puni de travaux forcés », quoique énoncée dans la forme d'un indicatif futur, est en réalité une prescription adressée au juge et lui ordonnant de punir le meurtre de travaux forcés à perpétuité.

Le juge, en condamnant l'accusé, a-t-il simplement appliqué les lois de la logique? Evidemment, non, car il a fait plus : il doit constater que telle règle est d'application, que les faits sont établis et qu'ils doivent être qualifiés conformément à la loi; c'est alors seulement qu'il peut appliquer le schéma de raisonnement de la logique formelle. Il existe donc un ensemble de conditions, concernant aussi bien l'établissement des faits que de la règle applicable, qui débordent les cadres de la logique formelle.

Pour que la sentence soit juste, il faut, tout d'abord, que les faits soient établis : il ne suffit pas d'une accusation pour condamner le prévenu; il faut encore prouver les faits qui lui sont imputés : il faudra fournir au juge tous les éléments qui

lui permettront d'acquérir l'intime conviction que les faits allégués se sont effectivement produits, ce qui est essentiellement un problème de preuve.

Nous constatons, à ce propos, qu'il y a une différence technique entre le droit et une science théorique. Quand il s'agit de science, en histoire par exemple, toute assertion doit être prouvée, l'affirmation comme la négation d'un fait non établi étant placées sur un pied d'égalité. Il n'en est pas de même en droit où les présomptions interviennent constamment pour favoriser celui à qui elles profitent. Dans notre droit, tout homme étant présumé innocent jusqu'à preuve du contraire, il n'a pas à prouver son innocence. C'est à l'accusateur, et en général à celui qui veut modifier un état de choses existant, qu'incombe la charge de la preuve.

Par ailleurs, les preuves en droit peuvent différer des preuves scientifiques, que l'on accepterait de la part d'un historien, par exemple.

Il y a des preuves que le juge ne peut admettre, telle celle des faits prescrits par la loi et de ceux relatifs au contenu d'une diffamation. Dans un grand nombre de cas, la preuve est réglementée, certains genres de preuve étant considérés comme inadmissibles : en effet, la stabilité de l'ordre social peut être, dans certains cas, considérée comme plus importante que l'établissement de la vérité.

Il y a des cas où ce qui importe le plus au juge, c'est que sa sentence soit juste, même si ceci ne peut se réaliser qu'au prix d'une affirmation contraire à la vérité. Lors d'un procès retentissant, où une mère était accusée d'avoir, avec la complicité de son médecin, tué son nouveau-né monstrueux, le jury connaissant les faits, qui étaient incontestables, a néanmoins refusé de qualifier comme meurtre l'homicide en question, alors qu'il y avait certainement préméditation, et qu'on aurait pu même dire qu'il s'agissait d'un assassinat. Faut-il dire que le jury s'est trompé ou qu'il a voulu induire la justice en erreur? Certainement pas. Il a qualifié les faits de façon que l'acquittement s'ensuive, ayant surtout pitié de la mère qui a vécu cette affreuse tragédie. Il a eu recours à la fiction, pour obtenir l'acquittement de la mère, en niant sciemment l'existence des conditions qui auraient dû entraîner l'application de la sanction prévue par la loi. C'est ainsi que les tribunaux

anglais, au XVIII^e siècle, quand le vol d'objets valant plus de 40 livres était punissable de la peine de mort, estimaient régulièrement à 39 livres l'importance d'un vol, même si la valeur réelle dépassait ce montant. Ne pouvant modifier la loi, jugée injuste en l'occurrence, le juge recourt à la fiction pour nier l'existence de conditions qui auraient dû entraîner la peine capitale. Dans d'autres cas, il pourra, au contraire, étendre les conditions prévues par la loi à des cas nouveaux. C'est ainsi que, dans l'Allemagne d'avant 1914, était punissable le fait de suivre en cortège un drapeau rouge le jour du premier mai. La police ayant pris l'identité des manifestants, et ayant confisqué leur drapeau, qui devait servir de pièce à conviction, il s'est avéré, le jour du procès, que ce drapeau était rose, et non pas rouge. Fallait-il acquitter les manifestants ou déclarer, au contraire, que ce que la loi voulait punir, c'est la manifestation d'une intention subversive, en suivant en cortège, le premier mai, un drapeau rouge ou d'une couleur assimilable au rouge? Cette dernière interprétation ne respecte pas la lettre de la loi afin d'en étendre les conditions d'application.

Prenons un autre exemple, celui d'un règlement municipal interdisant la circulation des véhicules automobiles dans un parc public. Se basant sur ce règlement, le policier de service doit-il empêcher l'entrée dans le parc d'une ambulance appelée au secours d'un promeneur terrassé par une crise cardiaque? Ce serait le cas s'il devait se tenir à la lettre du règlement. Mais il peut aussi estimer que ce dernier ne doit pas s'appliquer à des cas d'urgence, comme celui que nous venons de mentionner.

Ces divers exemples montrent qu'il ne suffit pas, bien souvent, de constater que les conditions de fait prévues par la loi sont réalisées, pour en tirer, par simple déduction, que les conséquences juridiques doivent s'ensuivre.

Par ailleurs il est indéniable que le juge se contentera, pour dire que les faits sont établis, de preuves bien moindres quand il s'agit de stationnement illégal d'une voiture que quand il s'agit d'une inculpation pour meurtre : il va de soi qu'il sera d'autant plus exigeant quant à la preuve des faits, que les conséquences juridiques qui en découlent sont plus graves.

Tous les exemples que nous venons de donner concernent des textes qui paraissent suffisamment clairs et précis pour que

leur interprétation ne donne guère lieu à contestation sauf dans des cas exceptionnels. Mais bien souvent les textes légaux contiennent des expressions dont le caractère vague et imprécis ne fait de doute pour personne, telles que « *ordre public* », « *équité* », « *faute* », « *état d'ivresse* ». Chaque fois qu'il devra appliquer pareille loi à un cas particulier, le juge devra dire si les faits sont, oui ou non, conformes à l'ordre public ou à l'équité, constituent une faute, permettent d'affirmer que l'inculpé était en état d'ivresse. Plus les termes de la loi sont vagues et imprécis, plus le pouvoir d'interprétation laissé au juge est grand. Si le législateur, au contraire, veut restreindre ce pouvoir, il précisera les termes de la loi, en remplaçant par exemple l'expression vague d'« *état d'ivresse* », par une indication plus précise, de préférence quantitative, telle que le taux d'alcool que l'on peut déceler dans le sang, et ceci à l'aide de tests techniques qui, à moins d'être contestés, ne laissent guère au juge de pouvoir d'appréciation quant à la qualification des faits.

Notons, à ce propos, que l'usage, en droit, de notions vagues n'est pas nécessairement un défaut. La méthodologie des sciences nous a appris à accorder un grand prix à la clarté et à la précision. Et ce sont effectivement des qualités indispensables au langage scientifique, mais qui peuvent présenter des inconvénients quand il s'agit de prescriptions légales.

Un exemple typique nous est fourni par la notion d'urgence telle qu'elle apparaît dans l'article 22 de la loi du 15 mai 1846 ⁽²⁾. Cette loi dispose que « tous les marchés au nom de l'Etat sont faits avec concurrence, publicité et forfait », mais son article 22 prévoit « qu'il peut être traité de gré à gré » dans neuf hypothèses et, notamment « pour les fournitures, transports et travaux qui, dans les cas d'urgence évidente, amenés par des circonstances imprévues, ne peuvent subir les délais des adjudications ». L'administration ayant passé un certain contrat, en violant les règles de l'adjudication publique, des concurrents évincés ont introduit un recours devant le Conseil d'Etat. L'administration se défendit en prétendant qu'elle

⁽²⁾ Cf. l'exposé de G. BOLAND, La notion d'urgence dans la jurisprudence du Conseil d'Etat de Belgique, dans *Le fait et le droit*, Bruxelles, Bruylant, 1961, pp. 175-186.

avait conclu en réalité un marché de gré à gré, à cause de l'urgence, dont elle se considérait seule juge. Cette thèse fut repoussée par le Conseil d'Etat. Remarquons que la loi aurait pu définir la notion d'urgence d'une façon quantitative, en précisant que l'administration peut conclure un marché de gré à gré quand le délai dont elle dispose ne dépasse pas trois jours, ou trois semaines ou trois mois. Mais le législateur a préféré utiliser une expression non quantitative, plus vague, celle d'urgence évidente, ce qui laisse à l'administration une certaine latitude en cette matière car il va de soi que c'est elle, en premier lieu, qui doit apprécier l'urgence lui permettant de passer outre aux précautions habituelles. Mais a-t-elle toute latitude à cet égard? Non, car le Conseil d'Etat doit être à même de contrôler si, sous prétexte de l'urgence, l'administration ne cherche pas tout simplement à se libérer des prescriptions de la loi. L'on voit comment, grâce à des notions comme celle d'*urgence*, on accordera à l'administration un pouvoir d'appréciation, mais le Conseil d'Etat pourra décider que l'administration a ou non abusé de ce pouvoir.

Mais ce sont encore des cas relativement simples. Plus complexes et plus difficiles sont ceux que posent les antinomies en droit et les lacunes de la loi, qui ont été analysés longuement par le Centre national belge de recherches de logique⁽³⁾. On parle d'antinomies, en droit, si des conséquences juridiques incompatibles peuvent être tirées de textes d'un même ordre juridique dans une situation particulière. De pareilles difficultés sont rares, mais elles peuvent néanmoins se présenter plus souvent qu'on ne le pense. Reprenons l'exemple qui a été analysé par notre collègue, le Professeur P. Foriers, dans son bel exposé sur les antinomies⁽⁴⁾. Il s'agissait d'un guérisseur poursuivi pour exercice illégal de la médecine. Il reconnaissait les faits mais plaidait pour sa défense qu'il avait soigné et guéri, en tout cas, des malades en péril de mort pour lesquels les médecins ne pouvaient plus rien; et il résultait en effet des débats qu'il avait préservé d'une issue fatale de jeunes enfants atteints de poliomyélite et de méningite. Le jugement reconnu

(³) *Les antinomies en droit*, Bruxelles, Bruylant, 1965; *Le problème des lacunes en droit*, Bruxelles, Bruylant, 1968.

(⁴) Cf. *Les antinomies en droit*, pp. 30-33.

d'ailleurs qu'on ne pouvait lui reprocher aucun fait de charlatanisme, ni aucun fait contraire à la probité et à l'honnêteté, qu'il avait souvent agi sans esprit de lucre et avec générosité et même qu'il avait « obtenu un grand nombre de guérisons étonnantes ». Un guérisseur doué de qualités aussi extraordinaires, appelé devant le chevet des malades graves doit-il refuser assistance à une personne en péril de mort, ce qui est punissable en vertu de l'article 63 du Code pénal, ou doit-il s'exposer à être poursuivi pour exercice illégal de la médecine, en vertu de l'ordonnance du 24 septembre 1945? A la perplexité du prévenu correspond celle du juge qui se trouve en face d'une véritable antinomie.

Les antinomies sont relativement rares. Mais il n'en est pas de même en ce qui concerne les lacunes de la loi, qui sont innombrables. Sans entrer dans les controverses concernant cette notion très subtile, qu'il suffise de dire que la notion de lacune correspond à ce que l'article 4 du Code civil qualifie de « silence de la loi » dans le texte qui permet de poursuivre le juge, comme coupable de déni de justice, s'il refuse de juger « sous prétexte du silence, de l'obscurité, ou de l'insuffisance de la loi ». Mais s'il doit juger, sa décision, dans des cas qui paraissent à première vue semblables, pourra néanmoins, et pour de fort bonnes raisons, être diamétralement opposée. L'on sait que les conventions constituent la loi des parties. Or si une convention prévoit des intérêts de retard, sans fixer le taux de cet intérêt, le juge décidera de ce taux, en comblant la lacune. Mais si est instituée une taxe sur les spectacles proportionnelle au prix du billet, mais sans que soit mentionné dans le texte le taux de cette taxe, le juge dira que la loi fiscale incomplète doit être considérée comme inexistante.

On voit que, devant une lacune de la loi, deux attitudes sont possibles : on peut combler la loi, on peut aussi déclarer que, dans le silence de la loi, la demande est irrecevable.

Le juge, en effet, n'est pas un automate : on lui accorde un pouvoir d'appréciation, condition de son pouvoir de décision : la qualité qu'on exige de lui est d'avoir du jugement, c'est-à-dire d'être capable d'apprécier les différents aspects d'un problème, de peser le pour et le contre.

Si la justice pouvait se passer de jugement, si on pouvait

la mécaniser, les machines pourraient dire le droit d'une façon beaucoup plus rapide et beaucoup moins coûteuse que l'homme. Mais les machines n'ont pas de jugement, et c'est pourquoi, dans toutes les situations délicates, le recours au juge est indispensable.

Remarquons qu'il ne suffit pas au juge de se fier à son sens de l'équité; il doit, dans la mesure du possible, se conformer à la législation et tenir compte des précédents judiciaires. En effet l'administration de la justice exige que le juge soit guidé par des règles suffisamment précises, sans quoi ses décisions seront influencées par ses conceptions politiques, et l'insécurité qui en résultera donnera à l'ordre juridique toutes les apparences de l'arbitraire. En effet, à côté du souci d'*équité*, inséparable de l'administration de la justice, le droit présente une autre exigence, qui est celle de la *sécurité juridique*.

Il faut que chacun puisse connaître ses droits et les obligations que la loi lui impose. Mais cette condition ne peut se réaliser que si les termes de la loi sont suffisamment précis. Que diriez-vous d'une loi qui punirait de cinq à dix ans de travaux forcés celui qui agirait d'une façon contraire aux intérêts de l'Etat ou de la nation? Le juge devrait, chaque fois qu'il aurait à juger, prendre sur lui de décider si l'action visée était ou non contraire aux intérêts de l'Etat ou de la nation. Il ne ferait plus œuvre de juge, mais de législateur : c'est à ce dernier, en effet, de préciser quelles sont les activités punissables par la loi.

L'on voit que si une justice sans juge, purement mécanique, est une justice sans équité, une justice sans législateur est trop arbitraire, et prive le justiciable de la sécurité juridique. Or, en fait, toute l'administration de la justice est un va-et-vient constant, un compromis incessant entre la sécurité et l'équité, entre la lettre et l'esprit de la loi. Le juge devra tenir compte, chaque fois, de l'élément qui, dans des cas de l'espèce, lui paraît prédominant. Car, dans sa décision, il doit tenir compte non seulement du cas particulier qui lui est soumis, mais de tous les cas de même espèce; en effet, sa décision peut devenir un précédent dont s'inspireront d'autres juges dans leur désir d'observer la *règle de justice*, qui leur enjoint

de traiter de la même façon des cas essentiellement semblables ⁽⁵⁾.

Dans une pareille conception, où l'intervention du juge n'est ni mécanique ni arbitraire, le rôle et la personnalité de celui-ci sont essentiels. Il n'est pas question d'éliminer le juge, car c'est lui qui est au centre du débat judiciaire.

C'est dans cette perspective que la théorie de l'argumentation acquiert l'importance que nous lui accordons. Car, c'est une argumentation qui, le plus souvent, sera déterminante pour établir la conviction du juge, c'est elle qui lui permettra de motiver sa décision.

En effet, si la logique est liée à la vérité, et à la manière dont celle-ci peut être correctement déduite des prémisses vers la conclusion, l'argumentation concerne la pratique, les décisions et la manière de les justifier. Il va de soi que l'activité pratique, celle de décider en matière de justice, ne peut faire fi de la réalité des faits ni de la correction des raisonnements, mais ces faits doivent être *appréciés* pour constituer des raisons, c'est au juge de décider de ce qui est essentiel ou accessoire, de ce qui est pertinent ou irrelevante dans une affaire qui lui est soumise, en un mot, il doit juger.

Or la théorie de l'argumentation se caractérise par le fait qu'elle est élaborée en fonction de l'auditoire qu'il s'agit de persuader et de convaincre, en l'occurrence, le juge qu'il s'agit de gagner à sa cause. C'est dans cette perspective qu'il y a lieu de situer l'activité des avocats des deux parties ainsi que celle de la doctrine, l'ambition des auteurs étant d'influencer la jurisprudence et leur réussite se mesurant à l'autorité qu'ils auront acquise devant les Cours et Tribunaux.

Il est vrai qu'en droit il existe des techniques d'argumentation spécifiques, ce que l'on appelle la logique juridique, qui permettent au juge de fonder ses décisions en droit, car il ne suffit pas aux juges de posséder une sagesse pratique, une prudence, qui leur permettraient de bien juger, conformément au sens commun, mais ils doivent rendre leur sentence en droit, conformément à la jurisprudence, ou à la sagesse pra-

⁽⁵⁾ Cf. Ch. PERELMAN, *La règle de justice, dans Justice et Raison*, Bruxelles, Presses Universitaires de Bruxelles, pp. 224-233.

tique des juristes. La *jurisprudentia* nécessite une connaissance préalable des différentes branches du droit, et c'est la raison pour laquelle l'enseignement de la philosophie du droit et de la logique juridique, dont est chargé mon collègue et ami Paul Foriers, se situe à la fin de vos études.

Mais la logique juridique, pour être bien comprise, doit se situer dans un cadre plus général, qui est celui de la théorie de l'argumentation. L'argumentation intervient, en effet, dans tous les cas où les hommes doivent prendre des décisions, faire des choix réfléchis, chaque fois qu'ils doivent délibérer ou discuter, critiquer ou justifier. C'est pourquoi l'enseignement dont je suis chargé ne se limitera pas à l'exposé des éléments de logique formelle, mais les complétera par des leçons consacrées à l'argumentation.

Ce n'est pas sans raison que l'ouvrage le plus ancien consacré à la formation des juristes, est le traité du juriste Quintilien, appelé *Institution oratoire*. C'est en effet l'un des buts que se propose cette Rhétorique, la plus célèbre après celle d'Aristote.

Mais, sous l'influence du prestige grandissant des sciences mathématiques et naturelles, depuis plus de trois siècles, le modèle déductif et expérimental s'était imposé même à la pensée des juristes, qui avaient perdu de vue la spécificité de leur discipline. L'idée d'un droit naturel qui fournirait la solution objective de tous les problèmes de justice, aussi claire et aussi sûre que celle des problèmes de mathématiques, s'était répandue dès le xvii^e siècle. L'idée que Dieu connaît la réponse exacte à tous les problèmes, y compris ceux de droit, a incité les hommes les meilleurs à rechercher ce qui est juste aux yeux de Dieu et qui devrait s'imposer comme juste à tous les êtres de raison, tout comme le fait que deux plus deux font quatre.

Mais s'il en était ainsi, s'il y avait en matière de justice à chaque problème une solution à la fois nécessaire et unique qui paraîtrait aussi évidente à chaque être doué de raison que celle d'un problème d'arithmétique, chacun arrivant nécessairement à la même réponse, il ne serait pas du tout nécessaire de désigner des juges pour dire le droit.

Mais nous savons combien ces vues sont utopiques. La personnalité des juges joue un rôle essentiel dans l'administra-

tion de la justice, et il faut, dans un Etat bien gouverné, des juges compétents et impartiaux. C'est parce que leur rôle est si important que les Etats démocratiques ont pris des précautions contre l'instauration de tribunaux d'exception, dont les juges pourraient être désignés pour leur dévotion au Pouvoir. Les articles du chapitre III de notre Constitution qui organisent le Pouvoir judiciaire ont pour but de désigner à l'avance les juges compétents pour juger les contestations de toute espèce, et l'article 94 qui interdit la création de tribunaux extraordinaires doit empêcher que le justiciable soit soustrait à son juge naturel.

Cette précaution, dont tout le monde apprécie la sagesse, ne fait que souligner l'importance de la personnalité du juge dans l'administration de la justice.

Chaque fois que le recours à la logique suffit pour connaître la réponse à une question, celle-ci pourrait être fournie par une machine programmée à cet effet, et le recours au juge pourrait être évité. Mais chaque fois qu'une décision de justice doit être à même d'apprécier l'importance des valeurs en jeu, qu'elle doit pouvoir peser le pour et le contre, pour arriver à une décision bien motivée, tenant compte d'une façon équilibrée des exigences de l'équité et de la sécurité juridique, le juge ne pourra pas se limiter au calcul d'un automate, mais devra recourir à toutes les ressources de l'argumentation, à la fois dans sa délibération intime, dans sa prise de décision et dans la rédaction d'un jugement qui engagera sa responsabilité personnelle.

La révolution libérale de Piero Gobetti

par **Pierre VAN BEVER**,

Professeur extraordinaire à l'Université de Bruxelles

Tant que nous n'aurons pas compris que le fascisme, comme le racisme, est une maladie interne de nos sociétés, nous serons désarmés contre lui et, loin de pouvoir lui barrer la route, nous ne saurons même pas le reconnaître alors même qu'il croîtra en force et en folie près de nous.

L'analyse de la naissance du fascisme italien est loin d'être terminée. Les plus habiles parmi ceux qui vécurent le fascisme sans en mourir feignent aujourd'hui de croire que la magie du verbe du bouffon Benito explique tout.

Charmés par sa jactance, conquis par sa manière de penser en public (une manière, comme on l'a dit, de ne pas penser en privé), les Italiens auraient été séduits par les « réalisations » du régime avant de découvrir ses vices dans la guerre, les camps et la défaite. Encore aujourd'hui d'honnêtes bourgeois s'extasient devant les édifices pseudo-romains qui miment si malheureusement la grandiloquence et la vulgarité du tribun auquel ils doivent l'existence.

Si le fascisme pouvait se ramener aux pantalonades mussoliniennes ce ne serait vraiment pas la peine d'en parler ou plutôt il faudrait retrouver la stupéfaction consternée d'Indro Montanelli ⁽¹⁾ pour se demander avec lui comment un peuple aussi sensible et des intellectuels aussi fins que les Italiens ont pu se laisser tromper pendant tant d'années par une telle mystification.

Mais la stupéfaction est superflue. Il y eut sans doute une part de mystification, mais Gobetti l'avait bien vu : le fascisme

(1) Dans le *Corriere della Sera*, déc. 1966.

n'a fait que confirmer dans ses prérogatives abusives et d'une manière plus absolue « l'oligarchie patriotique, courtisane et petite-bourgeoise qui gouverne l'Italie depuis bien des siècles en étouffant toute initiative populaire » (2).

Piero Gobetti voyait trop clair pour vivre longtemps en régime fasciste.

En mai 1924 Mussolini envoyait un télégramme au préfet de Turin pour lui enjoindre de « rendre la vie difficile à cet insipide opposant du gouvernement et du fascisme ».

Pour une fois ce tyran volubile pratiquait la litote. Le 10 juin 1924 ses séides assassinaient le député socialiste Matteotti, le 6 septembre de la même année ils rouaient sauvagement de coups sur le pas de sa porte Piero Gobetti. Le 16 février 1926 Piero Gobetti mourait à Paris où il s'était réfugié pour continuer la lutte; une pneumonie compliquée sans doute par les lésions et les fatigues subies débarrassait ainsi le « duce » d'un de ses plus lucides opposants et lui épargnait le souci de le faire achever, comme plus tard les frères Rosselli, par des assassins à gage.

En un certain sens Gobetti obtenait ainsi la consécration qu'il avait secrètement recherchée, celle du martyr du juste qui témoigne contre l'aveuglement du troupeau : « Dépouillés d'intérêts réels, clairs, nécessaires, les Italiens réclament une discipline et un Etat fort... Il est pénible de devoir songer avec nostalgie à la pensée éclairée et libertaire et aux conjurations. Et pourtant soyons sincères jusqu'au bout, il y en a qui ont attendu avec anxiété que viennent les persécutions personnelles pour que des souffrances renaisse l'esprit, pour que ce peuple se retrouve dans le sacrifice de ses prêtres. Il y a eu en nous, dans notre opposition ferme, quelque chose de donquichottesque. Mais on y présentait aussi une religiosité désespérée. Nous ne pouvons pas nous bercer de l'illusion d'avoir sauvé la lutte politique : nous en avons gardé le symbole et il faut espérer (hélas, avec combien de scepticisme!) que les tyrans soient des tyrans, que la réaction soit réaction, qu'il y en aura qui auront le courage de dresser la guillotine, qu'ils maintiendront leurs positions jusqu'au bout. On peut tirer parti du régime; on peut essayer d'en faire tomber tous les fruits : nous demandons les coups d'étrivière pour que cer-

(2) Piero GOBETTI, *La rivoluzione liberale*, Einaudi, 1950, p. 47.

tains s'éveillent, nous réclamons le bourreau pour qu'on puisse y voir clair (3). »

La politique pour Gobetti était une religion parce qu'il croyait que les hommes comme les nations n'existent que par la liberté : « Le problème italien n'est pas un problème d'autorité, mais d'autonomie : l'absence d'une vie libre fut à travers les siècles l'obstacle fondamental pour la création d'une classe dirigeante, pour la naissance d'une activité économique moderne et d'une classe de techniciens éclairés (4). »

C'est parce qu'elle avait créé une classe dirigeante de techniciens éclairés que Gobetti voyait dans la révolution russe une révolution libérale. Pour lui les vraies révolutions étaient toujours libérales, le fascisme étant le type même de la contre-révolution, barrage inepte que l'inertie oppose au déferlement des énergies nouvelles. Sa collaboration à l'*Ordine Nuovo* du philosophe communiste Gramsci n'étonnera pas quand on sait qu'il voyait dans la lutte des classes le levain du progrès politique et dans le marxisme actif l'élixir de jeunesse du capitalisme : « Le système bourgeois au lieu de s'acheminer vers son déclin sera vivifié précisément par les conspueurs et les fossoyeurs de la bourgeoisie... dans la lutte messianique de deux principes idéaux, l'un vivant en tant que rêve et l'autre en tant que réalité économique et politique, l'histoire n'admet pas de solution de continuité et se sert des mythes, des fois et des illusions pour renaître en sa pérennité. C'est avec cette confiance que le libéral observe la lutte ouverte des classes et des partis : qui sait combattre est digne de liberté (5). »

Libéralisme et marxisme formaient pour Gobetti un couplage dialectique réciproquement bénéfique : « Le libéralisme a perdu son efficacité parce qu'il s'est montré incapable de comprendre le problème de l'unité. Le cléricisme après avoir chanté le *requiem* de l'idée libérale, s'est éteint dans le parti qui poursuit à travers une praxis démocratique des buts conservateurs. Le socialisme qui recélait des éléments propres à enfanter l'avenir, a montré devant l'action la pauvreté de ses attitudes et a exprimé en Turati son impuissance de parti de gouvernement. Il a accepté l'héritage d'une démocratie cor-

(3) P. GOBETTI, *La Rivoluzione liberale*, p. 186.

(4) *Ibid.*, p. 26.

(5) *Ibid.*, p. 153.

rompue au lieu de rester fidèle à la logique révolutionnaire... Le mouvement ouvrier a été cependant après la guerre le premier mouvement laïc d'Italie, capable de porter à ses dernières conséquences la signification révolutionnaire moderne de l'Etat et d'accomplir dans une nouvelle morale et une nouvelle religiosité la lutte contre les religions mortes (*). »

Contre l'esprit de servitude hérité du passé, Gobetti invoque le sens de la dignité du travail et de la dignité humaine qu'il redécouvre dans les élites ouvrières de Gramsci ('): « L'usine donne la vision précise de la coexistence des intérêts sociaux : la solidarité du travail. L'individu s'habitue à se sentir un élément d'un processus productif, une partie indispensable et en même temps insuffisante. Voilà la plus parfaite école d'orgueil et d'humilité... Le paupérisme italien se double de la misère des consciences : celui qui n'a pas conscience de remplir une fonction productive dans le monde moderne, n'aura ni confiance en soi, ni le culte religieux de sa dignité. Voilà comment le problème politique italien, au milieu des opportunistes et de la chasse effrontée aux emplois et de l'abdication devant les classes dominantes, est un problème moral (*). »

« Tout se ramène à un critère de responsabilité humaine; si la lutte terrestre est la seule réalité, chacun vaut en tant qu'il agit et c'est nous qui faisons notre histoire (*). »

La philosophie politique de Gobetti trouva son accomplissement dans le Parti d'Action qui mena dans la Résistance la lutte contre le fascisme et voulut être la « conscience libérale du parti communiste (10). »

La liberté reconquise fut la consécration de cette vérité pressentie par Gobetti que l'esprit de liberté et l'esprit d'égalité pouvaient s'unir pour rendre les hommes plus heureux et meilleurs.

(*) *Ibid.*, p. 48.

(') « Dans les conseils de fabrique, ils tentaient de réaliser une forme d'ordre nouveau dans lequel l'organisation politique adhérerait plastiquement à l'organisation économique. » P. GOBETTI, *Opera critica*, Torino, ed. del Baretto, 1927, I, p. 142.

(*) *Ibid.*, I, pp. 152-154.

(*) *Ibid.*, I, p. 211.

(10) Augusto Monti, le maître de Pavese et de tant d'autres, cité par Sergio Solmi dans *Piero Gobetti*, in *Les Temps modernes*, n° 23-24, août-septembre 1947, p. 273.

L'aliénation et les avatars de l'ontologie

par **Julien BALLIU**,
Assistant à l'Université

Récemment, l'aliénation a de nouveau attiré l'attention, lors de la discussion qui s'est tenue dans la revue *Esprit* entre Domenach et Lefebvre⁽¹⁾. Domenach voulait « en finir avec l'aliénation », ce « concept-hôpital », comme il dit, « où s'accumulent les maladies du siècle et qui ne fait que les aggraver ». Lefebvre, lui, accuse « l'offensive contre l'aliénation », qui se tient actuellement tant à l'Est qu'à l'Ouest, et qui des deux côtés ne peut avoir que des résultats néfastes.

L'aliénation, nous dit Domenach, est devenue mal du siècle; elle n'est plus seulement la réalisation du travail de l'homme dans un produit qui lui devient étranger; elle est sentiment d'étrangeté et d'exil de l'homme moderne par rapport à sa technique, par rapport à la nature, par rapport aux autres hommes. Au cinéma, au théâtre, on nous décrit le sentiment d'un absurde généralisé; l'aliénation devient la matière première de la production littéraire, elle s'introduit dans l'appareil conceptuel des sciences sociales, elle se fait l'idéologie des mouvements nationalistes des peuples opprimés et des minorités croyant l'être. Cette maladie, partout choyée dans tous ses symptômes, est devenue maladie non seulement imaginaire, mais incurable. On s'y *établit*, acceptant l'aliénation comme l'état naturel de l'homme, indispensable condition humaine que la désolation des temps modernes ne fait qu'illustrer. Domenach conclut donc que le concept n'a plus aucun pouvoir critique, qu'il ne peut contribuer qu'à aggraver le mal qu'il prétend guérir, et qu'on ferait mieux de l'abandonner.

(1) DOMENACH, *Esprit*, déc. 1965. — LEFEBVRE et DOMENACH, *Esprit*, mai 1966.

On pourrait renvoyer Domenach au dernier livre de Marcuse, *One-Dimensional Man*, qui décrit cette tendance qu'ont tous les concepts critiques à devenir à la mode, et de perdre par là même leur pouvoir critique. Outre que ceci est dû au développement de la société de consommation, on peut même se demander si la présence dans une société quelconque d'un certain nombre d'aliénations n'implique pas déjà la difficulté à les saisir par des concepts. Comment une société pourrait-elle être aliénée et disposer en même temps d'un concept d'aliénation exactement défini et dont la portée ne prêterait pas à équivoque? Si donc une société entreprend de circonscrire ses aliénations, il faudra bien que ce soit avec des concepts qui participent à cette aliénation même.

Mais Domenach ne critique pas seulement le concept d'aliénation à partir de son rôle historique dans la société moderne, il met aussi en question son fondement ontologique. L'aliénation renvoie, dit-il, à « une essence humaine présumée sans tache, ... à une perfection perdue ». Et comment donc élaborer une théorie de l'essence humaine? « Aucune science de l'homme, dit-il, ne révélera jamais ce que doit être l'homme, ni même ce qu'il peut être⁽²⁾. A la limite, le concept serait donc intenable pour autant qu'il serait logiquement impossible d'élaborer le modèle ontologique qui devrait le fonder.

Henri Lefebvre a entrepris de répondre à Domenach par une définition de l'aliénation et par une description des diverses aliénations de notre temps. Pourtant, il ne semble pas que Lefebvre puisse répondre à l'argument essentiel de Domenach. Il ne faut pas, dit-il, définir l'aliénation en termes purement philosophiques, par une « essence » humaine perdue⁽³⁾, il faut y voir la non-appropriation d'une capacité pratique, d'une possibilité réelle⁽⁴⁾. L'homme aliéné, c'est celui qui ne s'est pas approprié une capacité dont il dispose, ou une capacité dont il ne dispose pas actuellement, mais qui constitue un de ses possibles réels. Or, comment Lefebvre entreprendra-t-il d'établir ce qu'est l'appropriation d'une capacité, ou ce qu'est une possibilité réelle de l'homme, sans disposer d'une

(²) Réponse à Lefebvre. *Esprit*, mai 1966, p. 999.

(³) *Esprit*, mai 1966, p. 983.

(⁴) *Esprit*, mai 1966, p. 989.

« essence » humaine ? Qui dira quels possibles de l'homme sont humains et quels autres ne le sont pas ? L'aliénation n'est-elle pas un *possible réel* de l'homme et qu'il s'est, par-dessus le marché, approprié ?

Ainsi, l'aliénation renvoie à une ontologie de l'aliénation. Sans une théorie de ce qu'est l'être de l'homme, ou sa relation à l'être, il ne saurait être question d'une théorie de l'aliénation. Le débat ne saurait donc se limiter à une évaluation du rôle que ce concept joue dans nos civilisations, il doit se poser au niveau ontologique. Il est incompréhensible que, dans leur discussion, Domenach et Lefebvre n'aient pas tenu compte du fait que la philosophie sartrienne est dans son ensemble une pensée de l'aliénation. Et ceci non seulement en ce sens que Sartre s'est engagé idéologiquement dans une entreprise de dénonciation de l'aliénation partout où elle se présente, mais surtout parce que l'ontologie qui se trouve à la base de sa philosophie, constitue un véritable modèle logique à partir duquel une théorie de l'aliénation devient possible.

Ceci est particulièrement clair dans *L'Etre et le Néant*. Cette conception de l'homme-projet, qui par « nature » tend toujours à se perdre dans l'entreprise de réaliser l'en-soi-pour-soi, qui précisément parce qu'il est projet échoue inévitablement à l'accomplir, et qui est invité à la dernière page du livre à refuser cet échec en prenant la liberté même de son projet pour fin, cette conception de l'homme, c'est la théorie de l'aliénation elle-même, posée au niveau ontologique.

Sur cette dernière page de *L'Etre et le Néant*, on trouve une question significative : « La liberté, en se prenant elle-même pour fin, échappe-t-elle à toute *situation* ? Ou, au contraire, demeure-t-elle située ? » C'est là toute l'évolution ultérieure de Sartre qui se trouve annoncée. Au terme de celle-ci, la *Critique de la raison dialectique* nous apporte une conception de l'homme où le modèle ontologique de l'aliénation est appliqué à la situation concrète du travail. Le projet s'appelle maintenant *praxis*, et les réalisations concrètes dans lesquelles celle-ci s'engage, le monde réel qu'elle construit, se trouve contenir le même danger d'échec : le travail de l'homme isolé se réalise dans des produits qui constituent l'inhumain ; l'activité de formation du groupe porte en elle-même l'échec ontologique du groupe ; voilà les deux moments essentiels

d'une praxis, dont l'aliénation est définie par Sartre à partir de son modèle ontologique initial.

Prenons un seul exemple pour illustrer cette présence dans la *Critique* du modèle ontologique de l'aliénation. Nous y trouvons une longue note, dans laquelle Sartre donne quelques indications au sujet des *valeurs* que la praxis poursuit⁽⁵⁾. Au XIX^e siècle, la machine dite « universelle » engendre une élite ouvrière qui, par son travail qualifié, se distingue du reste du prolétariat. L'élite ouvrière intériorise cette situation en mettant le *travail qualifié* au centre de son système de valeurs. Or, prendre le travail pour une valeur, est pour Sartre une aliénation. Les fins que je poursuis dans mon travail, les résultats que ce travail engendre, on comprend que ce soient des aliénations. Mais que la valeur accordée au fait même que je travaille puisse être une aliénation, comment faut-il l'entendre? Que l'élite ouvrière du XIX^e siècle « identifie l'homme réel, accompli avec l'ouvrier professionnel⁽⁶⁾ », signifie qu'elle ne l'identifie pas avec une praxis qui se prend elle-même pour but. C'est un mode d'être particulier, historiquement daté et économiquement conditionné de la praxis qui devient le but de la praxis. La praxis s'échappe donc à elle-même, elle se perd dans une de ses actualisations concrètes. Bien sûr, la praxis n'existe que sous la forme de ses concrétions partielles, sinon elle serait un pur esprit. Mais ces moments partiels ne trouvent leur sens qu'en elle, et s'ils se posent comme des buts en soi la praxis est aliénée. En devenant valeur, ils se donnent à la praxis comme l'indépassable à réaliser, et la praxis étant *dépassement pur*, ne s'y retrouve plus. Les systèmes de valeurs, qui ne sont que l'intériorisation des *limites* que la praxis rencontre dans le pratico-inerte, il faudrait que la praxis les dépasse continuellement par de *nouveaux* systèmes de valeurs, pour que dans ce dépassement elle puisse se viser elle-même. A partir de là on comprend que Sartre puisse déplorer « le moralisme profond de la société russe », mais on comprend aussi comment toute la *Critique* repose sur un schéma d'aliénation. Que les fins que le travail poursuit et les résultats qu'il accomplit soient nécessairement des aliénations, se fonde sur le fait qu'ils constituent les limites

(5) C.R.D., pp. 301-303.

(6) C.R.D., p. 299.

pratico-inertes posées à toute praxis, les moments indépassables d'un mouvement qui n'est que dépassement pur et qui pourtant emploie toute sa transcendance à s'accomplir dans le fini. Ce n'est qu'en visant sa propre transcendance, en se prenant elle-même comme *fin*, que la praxis dépassera le destin de son aliénation.

On voit comment les schémas de l'aliénation de *L'Etre et le Néant* et de la *Critique* correspondent. Dans les deux cas, la liberté se perd dans chacune de ses entreprises et doit apprendre à se viser elle-même, au-delà de chacun de ses buts finis. Or, cette ontologie de la liberté sur laquelle la théorie de l'aliénation se fonde, c'est avant tout une définition de l'homme : *transcendance*, *projet*, *praxis*, ce sont autant d'affirmations de ce qui est fondamentalement humain dans l'homme, et de ce qui par l'aliénation se trouve continuellement en danger. Aujourd'hui, certaines interprétations du structuralisme nous font assister à un bouleversement des perspectives ontologiques. Selon cette nouvelle mentalité le rapport entre l'humain et l'inhumain se renverse : des forces profondes, inconscientes, impensables, *invisibles* surtout domineraient l'homme, et s'il pouvait encore être aliéné, ce ne serait qu'en étant trop humain, en étant trop peu ouvert à ces forces insaisissables qui le dépassent. Pourtant la méthode de Sartre pose un certain nombre de difficultés, que nous voudrions examiner un instant, et que nous pouvons résumer en disant qu'elle introduit une dimension, qui malgré l'aspect rationnel et humaniste de l'ontologie sur laquelle elle est fondée, n'en constitue pas moins une dimension *invisible*.

Reprenant dans la *Critique* un problème de *L'Etre et le Néant*, Sartre se demande si l'appartenance à une classe sociale ne donne pas à un individu un « caractère » qui le fait agir d'une façon déterminée. Citant Lanzmann, il admet que l'homme « coïncide exactement avec sa réalité objective » pour ajouter immédiatement que cette « réalité objective présente en elle-même une contradiction immédiatement visible : elle est à la fois l'individu et sa prédétermination dans la généralité⁽⁷⁾ ». Or, il semble bien que tout ce qui soit *visible* de cet individu, c'est précisément l'ensemble des déterminations,

(7) C.R.D., p. 289.

des caractères qui le composent, et que ce qui est appelé ici « l'individu » est précisément *l'invisible* : ce pouvoir qu'a l'homme de dépasser toutes les déterminations qui le définissent, mais qui ne se montre dans aucune de celles-ci. De même, appartenir à une classe, c'est beaucoup plus pour Sartre que porter passivement la marque d'une catégorie sociale déterminée, c'est *participer à la praxis de groupe*. Mais cette participation demeure invisible dans chacun des caractères qui sont propres à la catégorie sociale en question. C'est au fond l'impression globale qui se dégage de l'opposition entre les déterminations de la situation d'une part, et la praxis *individuelle* ⁽⁸⁾ ou la praxis *de groupe* ⁽⁹⁾ de l'autre. Ce qui est toujours visible, c'est la suite des déterminations, alors que la praxis, elle, est source de *compréhension* ou d'*intelligibilité*, mais demeure invisible. Ces notions de compréhension et d'intelligibilité figurent souvent dans les analyses sartriennes comme des preuves; elles sont là pour montrer la présence de la praxis, pour nous en donner une saisie immédiate. Pourtant, en lisant par exemple *Question de méthode*, on a plutôt l'impression que « comprendre » signifie expliquer à partir d'une théorie de la libre praxis. « Comprendre », c'est introduire un type d'intelligibilité qui se fonde sur le concept de praxis. Au lieu de nous faire *trouver* la praxis quelque part, la compréhension semble plutôt *s'identifier* avec le type d'intelligibilité donné par le concept de praxis lui-même, et on raisonne donc en cercle. *A la limite : seule la praxis rend les choses intelligibles, car être intelligible signifie être explicable par la praxis*. Il semble impossible de sortir de ce cercle précisément parce qu'il se déroule dans l'invisible.

Tout se passe comme si la réalité d'un individu ou d'un groupe se donnait dans les descriptions de Sartre comme la résultante de deux composants, l'un représentant l'ensemble des déterminations empiriques, de leurs interactions, de leurs transformations dans le temps, l'autre ouvrant la dimension invisible de la praxis, qui n'ajoute *rien* à la série de ces déterminations mais qui constitue leur sens, leur signification, leur intelligibilité — termes qui ne font que renvoyer à cette même praxis.

(8) C.R.D., p. 292.

(9) C.R.D., p. 656.

Ces termes en effet n'expliquent ni ne prouvent la praxis, et ceci précisément parce que la praxis est libre, c'est-à-dire irréductible, et donc réfractaire aux explications et aux preuves. Seule l'intuition peut la saisir, et c'est à l'intuition seule que ces termes font appel : avoir du sens, qu'est-ce sinon être intelligible, c'est-à-dire avoir la signification d'un projet, d'une véritable action, d'une véritable entreprise, d'un véritable travail ; dans lequel je *fais* vraiment quelque chose ; dans lequel je suis réellement *actif* ! Cela, et cela seul peut être nommé praxis.

On sait quelle importance Sartre accorde à la signification intuitive des mots. Dans *L'Être et le Néant* le chapitre sur l'action commence par cette phrase : « Il est étrange qu'on ait pu raisonner à perte de vue sur le déterminisme et le libre arbitre, citer des exemples en faveur de l'une ou de l'autre thèse, sans tenter, au préalable, *d'explicitier les structures contenues dans l'idée même d'action* ⁽¹⁰⁾. » Et dans la démonstration phénoménologique de la liberté qui suit, il est constamment fait appel au contenu intuitif des mots, qui désignent l'action. Dans le dernier chapitre de la *Critique*, où la notion de praxis est appliquée à la lutte des classes, nous trouvons le raisonnement suivant : « J'ai voulu montrer... *qu'il ne faut plus ruser avec ces mots précis et vrais de praxis et de lutte*. Ou bien l'on équivoque à perte de vue, alors praxis signifie tout juste « processus »... en ce cas tout est définitivement obscurci : ni l'action ni l'Histoire n'ont de sens et *les mots ne veulent plus rien dire*. Ou bien l'on rend au discours ses significations et l'on définit la praxis comme projet... Alors *il faut que le mot de lutte des classes prenne son sens le plus plein* ⁽¹¹⁾... » Il faut donc que la lutte des classes soit vraiment comprise comme une *lutte*, c'est-à-dire comme ce qui ne prend son sens qu'à partir d'une *action*, d'une praxis ; et ce sens « actif » du mot lutte, est donné immédiatement à partir de l'intuition même que nous avons de sa signification.

Cet appel à l'intelligibilité intuitive de la notion de praxis devrait certes nous interdire de la réduire à l'invisible. Si Sartre a mis la praxis au centre de sa pensée, c'est précisément pour autant que sa philosophie est le contraire d'une certaine

⁽¹⁰⁾ *E.N.*, p. 508. C'est nous qui soulignons.

⁽¹¹⁾ *C.R.D.*, p. 687. C'est nous qui soulignons.

philosophie structuraliste où l'*invisible* est présent partout. Ces forces sombres de l'*invisible* qui nous domineraient, cette non-pensée qui régirait notre pensée et à laquelle celle-ci devrait s'ouvrir, c'est précisément ce dont Sartre ne veut pas. Mais ce que nous voulons montrer, c'est que, par rapport aux déterminations empiriques sur lesquelles se basent les sciences positives, la dimension intuitive, sur laquelle est fondée l'approche sartrienne, se trouve constituée en dehors de la série totale des objets visibles.

Quand à la fin de la *Critique*, Sartre se trouve en possession des structures de toute praxis individuelle ou collective, il dit ceci : « Nous nous trouvons à présent — non pas devant le véritable concret qui ne peut être qu'historique — mais devant l'ensemble des cadres, courbures, structures et conditionnements formels qui constituent le *milieu formel* dans lequel le concret historique doit nécessairement se produire. Ou plutôt... nous rencontrons enfin l'ensemble des structures de l'*être dépassé* que la praxis historique dépasse en se produisant comme dialectique constituée selon les lois qu'impose la dialectique constituante à partir de *cet être-dépassé*, pour se constituer comme conditions d'une *praxis* nouvelle, avec le même statut d'*être-dépassé* ⁽¹²⁾. » Le concret ce n'est pas l'ensemble des structures, que la *Critique* a décrites, c'est leur *dépassement*. On peut donc se demander en quoi la description de l'histoire de ce dépassement devra nécessairement se distinguer de celle d'une évolution temporelle des structures dépassées. Dans l'espace de l'être dépassé, qui constitue la réalité *entière* — puisque la praxis qui est censée dépasser cette même réalité, ne fait que s'y constituer en nouvelles conditions ayant statut d'être-dépassé — il y a une dimension par laquelle cette réalité prend un sens : une *praxis*, qui n'est nulle part donnée, puisqu'elle ne s'identifie avec aucune des déterminations dans lesquelles elle se trouve engagée, et qu'il faut pourtant parvenir à y saisir intuitivement.

Bien sûr, ce n'est pas seulement à l'intuition que Sartre fait appel pour fonder le contenu de la notion de praxis. Il y a encore la *dialectique*. Mais il est bien clair qu'il ne pouvait reprendre ce terme avec l'ensemble de ses déterminations hégé-

(12) C.R.D., p. 637.

liennes sans rendre ambiguë la notion de praxis elle-même. Dans la pensée hégélienne, en effet, la dialectique sert avant tout à enlever à la praxis cette *autonomie ontologique* que Sartre voudrait lui accorder. Les déterminations de la dialectique hégélienne sont d'ailleurs si complexes que tout le monde y a pu trouver un peu ce qu'il y cherchait. Ainsi pour Merleau-Ponty, la dialectique c'est l'*unité* de l'en-soi et du pour-soi, alors que pour Sartre c'est au contraire l'*opposition* de l'en-soi et du pour-soi, l'opposition entre le mécanisme analytique de l'inerte et la totalisation historique de la praxis. C'est dire que loin de contribuer à l'élucidation de la notion de praxis, la dialectique semble plutôt devoir être fondée sur elle, pour en recevoir la portée *exacte* de son statut ontologique. Ce qui nous renvoie à l'intuition.

Nous voudrions en conclure que la méthode de Sartre pose un certain nombre de difficultés dues à cette dimension intuitive qui par rapport aux données objectives de la description empirique a le statut de l'invisible. On pourrait donc s'attendre à ce que le structuralisme profite de cette situation et oppose à Sartre l'exactitude objective de ses analyses logiques.

On s'étonne par conséquent de constater à l'intérieur du structuralisme un manque d'homogénéité, qui permet à certains des auteurs, qui se revendiquent de ce courant de pensée, d'introduire des méthodes de travail où l'invisible représente un élément particulièrement *irrationnel*.

Tout d'abord le structuralisme se présente alors comme une entreprise d'élimination du sujet. Comme le dit Sebag : « On peut... remarquer que les conséquences philosophiques des recherches structurales sont décisives. Le *décentrement* du sujet qui en découle exclut toute possibilité de constituer le sens à partir d'un lieu absolu, Ego transcendantal, conscience de soi, sujet historique et dialectique qui inscrirait la totalité des significations dans l'Être ⁽¹³⁾. » On peut se demander sur quoi Sebag fonde ce rejet de l'ontologie sartrienne. La *Critique* n'est qu'une vaste description des structures qui *déterminent* le travail isolé et collectif. Seulement pour Sartre les structures sont du pratico-inerte, elles n'éli-

(13) *Marxisme et structuralisme*, p. 117, n. 1.

minent donc pas la praxis, mais la mettent en situation. Si les structuralistes formulent ce même raisonnement pour le travail de l'esprit, pour la pensée telle qu'elle s'exprime dans la langue et dans la culture, en quoi prouvent-ils que ces structures qui déterminent la pensée humaine ne sont pas du pratico-inerte, et éliminent donc le projet? Car il est bien évident que praxis ne signifie pas seulement travail « économique », mais toute l'activité humaine, c'est-à-dire tout rapport d'un projet à une inertie qu'il constitue en situation. Que l'on ait découvert un ensemble structuré d'ordre logique qui constitue la *situation* devant laquelle tout acte de pensée se trouve placé, c'est là une base insuffisante pour affirmer que la pensée n'est pas un projet actif. On ne voit donc pas la raison de refuser à la pensée le statut de praxis, si toute l'argumentation consiste dans la description d'un ensemble de structures qui régissent le développement de la pensée. Quand Sebag dit : « La structure apparaît bien ici comme le véritable sujet puisque c'est elle qui définit les transformations indispensables ⁽¹⁴⁾... », Sartre pourrait aisément répondre que c'est bien ici la *dialectique* qui apparaît comme le véritable sujet, et pour la même raison. S'il ne le dit pas, c'est parce qu'il ne fait pas de la dialectique une force mystérieuse qui, comme la structure, engendre les activités humaines; parce qu'il nous présente la dialectique comme l'interaction du sujet et de sa situation. Le structuralisme, se proposant de s'en tenir aux structures de la situation, comment peut-il savoir qu'elles excluent le sujet?

Mais c'est surtout l'irrationalisme, tel qu'il se présente plus particulièrement dans le structuralisme de Foucault, qui nous semble néfaste. La langue, la vie, le travail, voilà selon Foucault les forces profondes qui nous traversent et qui nous dépassent. Pourtant pour Sartre aussi le travail est une force qui nous dépasse. Quand l'homme travaille il obtient un ensemble de résultats qu'il n'a pas prévus, et il poursuit des buts qui lui sont dictés par les résultats imprévus du travail des générations précédentes, et de l'ensemble de tous les autres qui travaillent au même moment que lui. Quand Foucault pose la question : « Puis-je dire que je suis ce travail que je

(14) *Marxisme et structuralisme*, p. 123.

fais de mes mains, mais qui m'échappe non seulement lorsque je l'ai fini, mais avant même que je l'aie entamé⁽¹⁵⁾ ?», Sartre peut comme lui répondre par la négative. Il écrit précisément que je ne suis pas ce travail, que les structures pratico-inertes qui régissent le travail constituent l'inhumain, dans lequel l'homme au travail se perd toujours. Est-ce à dire que l'homme n'est rien d'autre que ces forces inhumaines qui le traversent, et que donc en tant qu'homme il n'existe pas ? Peut-être, mais il faudrait le prouver. Et on ne voit pas en quoi l'affirmation qu'il y a des structures qui régissent l'humain puisse faire conclure que l'humain n'existe pas.

En même temps, il est clair que l'homme au travail n'a pas dans la dialectique sartrienne une fort bonne connaissance de ce qui se passe. Tant qu'il reste isolé, le travailleur n'a aucune vue d'ensemble sur les conditions qui *déterminent* aussi bien les motifs que les résultats de son travail. Il se trouve donc dans la même situation que le penseur qui selon Foucault ne connaît pas le système du savoir dans lequel il se meut. Pourtant le structuralisme se présente précisément comme la pensée de ce système, tout comme la dialectique sartrienne se donne comme la connaissance des structures du travail. Et c'est ici que se pose la question de la *rationalité*. Dans le livre de Foucault tout se passe comme si le structuralisme ne voulait pas aller au-delà d'une certaine *limite* dans la connaissance des structures. Au lieu de nous en donner une connaissance intégrale, ou du moins une méthode pour y arriver, il insiste au contraire sur leur caractère insaisissable. A partir d'un certain niveau, les structures deviennent ce qui échappe à l'homme, le non-pensé, qu'il s'agit de penser en tant que non-pensé, l'ineffable.

Sans doute tout le monde a été frappé par le fait que le livre de Foucault, en nous décrivant trois structures qui se sont succédé dans l'histoire de la pensée, ne réponde pas à la question du fondement de cette succession. Quand on se demande comment nous passons du préclassique au classique, ou du classique au post-classique, ce que Foucault fait de temps en temps lui-même, son refus d'y répondre constitue en même temps une thèse. Il s'agit chaque fois d'évoquer la

(15) M.C., p. 335.

grande énigme de l'ineffable. Exemple : « Le discontinu — le fait qu'en quelques années parfois une culture cesse de penser comme elle l'avait fait jusque-là, et se met à penser à autre chose et autrement — ouvre sans doute sur une érosion du dehors, sur cet espace qui est, pour la pensée, de l'autre côté, mais où pourtant elle n'a cessé de penser dès l'origine⁽¹⁶⁾. » Autre exemple : « Pour une archéologie du savoir, cette ouverture profonde dans la nappe des continuités, si elle doit être analysée, et minutieusement, ne peut être « expliquée » ni même recueillie en une parole unique... Seule la pensée se ressaisissant elle-même à la racine de son histoire pourrait fonder, sans aucun doute, ce qu'a été en elle-même la vérité solitaire de cet événement⁽¹⁷⁾. » Si le structuralisme veut être la science des structures, pourquoi nous abandonne-t-il ici au mystère, pourquoi ne cherche-t-il pas à connaître les structures qui régissent le développement de l'histoire de la pensée, et donc le passage d'une époque à une autre époque ?

C'est d'ailleurs exactement ce que la dialectique sartrienne a entrepris pour l'histoire du travail et pour la dynamique des groupes. Le développement peut y être suivi pas à pas à partir des structures qui le régissent et qui constituent l'intelligibilité des transformations qui se produisent *nécessairement*. Et si la praxis en tant que telle n'y est à aucun moment visible comme une donnée, elle est par définition une notion translucide donnée sans ambiguïté à la conscience. N'introduisant aucune détermination nouvelle, sa présence invisible ne cache aucune donnée secrète. La praxis n'est rien d'autre que ce par quoi la situation peut valoir comme situation, et à partir de quoi la situation peut être transcendée vers les situations à venir. Le développement, lui, nous est rendu complètement intelligible par l'enchaînement des structures, enchaînement qui, sans éliminer la liberté de la praxis, peut être suivi dans sa nécessité interne et donc dans son entière rationalité. Si Foucault refuse explicitement de s'occuper d'une élucidation des structures qui auraient rendu intelligible l'enchaînement des époques du savoir, c'est qu'au centre de son système la notion de praxis est remplacée par celle d'*inconscient*. Pourtant, identifiée à l'inconscient, la structure semble libérée

(16) M.C., p. 64.

(17) M.C., pp. 229-230.

chez lui de sa tâche d'expliquer les événements dont elle est censée être le fondement. Au lieu de *décrire* les structures on nous renvoie à une force très profonde et très cachée, que même l'archéologie est incapable de saisir. On peut se demander si pour *Freud* précisément l'inconscient n'était pas un concept provisoire destiné à être remplacé par une psychologie neuro-physiologique nouvelle, qui entreprendrait de nous fournir explicitement la *chaîne* des déterminismes, et rendrait intelligible la logique *interne* des conditionnements.

Et justement, on peut se demander si la façon dont Foucault renvoie à l'inconscient ne doit pas se trouver en opposition avec ce que Cl. Lévi-Strauss nous dit au sujet de sa propre méthode. Dans *La Pensée sauvage*, Lévi-Strauss parle d'une « téléologie inconsciente qui... échappe complètement à l'histoire humaine : celle dont la linguistique et la psychanalyse nous dévoilent certains aspects, et qui repose sur le jeu combiné de mécanismes biologiques et psychologiques⁽¹⁸⁾ ». Dans l'introduction à *l'Anthropologie structurale*, où il est question de la méthode à employer pour découvrir les structures inconscientes, l'histoire et la géographie sont considérées comme deux sources importantes. On peut les employer ensemble, car la variation temporelle de l'une, qui se déroule à l'intérieur d'une seule peuplade, ou la variation spatiale de l'autre, qui en compare plusieurs dans le présent, nous donne chaque fois la structure cachée. L'histoire des cultures comme leurs différences constituent un vaste ensemble de variations sur un thème, et c'est en parcourant ces variations que l'on découvrira la structure qui les sous-tend. Or c'est exactement ce que Foucault en renvoyant à l'inconscient ne fait pas. Aucune structure n'est découverte à partir de la variation constituée par l'évolution des périodes préclassique, classique, post-classique. Et la force vague, mystérieuse de l'inconscient se trouve précisément introduite là où ce seraient au contraire les « mécanismes » logiques ou sociologiques ou autres, qui devraient expliquer sur quoi cette force repose, ou qui au moins devraient être acceptés comme pouvant donner cette explication s'ils étaient connus.

Il semble donc que le concept d'inconscient peut être

(18) *La Pensée sauvage*, p. 333.

employé dans deux types de méthodologies très différents, selon qu'il renvoie à un mécanisme structural qui rend compte des phénomènes à expliquer à travers la *nécessité interne* qui la constitue, ou selon qu'il fait appel à une force invisible et ineffable, qui explique les choses un peu comme la vertu dormitive du pavot.

Dans la méthode de Lévi-Strauss cet irrationalisme est absent et il en résulte un tout autre traitement de la *subjectivité*. En quelque sorte sa méthode est *inductive* puisqu'il s'agit de construire des invariants à partir des particularités données et des séries de leurs variations. C'est ainsi précisément qu'elle s'oppose à la méthode de Malinovski. Nous n'aboutissons pas à quelques besoins biologiques universels, mais à une hiérarchie de structures qui saisissent la particularité à ses différents niveaux, pour aboutir finalement à ce que Lévi-Strauss appelle « la structure innée de l'esprit humain », ou « les conditions de toutes les vies mentales de tous les hommes et de tous les temps ». Or, ces différents niveaux structurels constituent l'inconscient à l'intérieur duquel se situe la *subjectivité*. Car celle-ci, et Lévi-Strauss est très net là-dessus, il ne s'agit pas du tout pour lui de l'éliminer. Les citations suivantes, provenant de *L'introduction à l'œuvre de Marcel Mauss*, le prouvent :

« Nous ne pouvons jamais être sûrs d'avoir atteint le sens et la fonction d'une institution, si nous ne sommes pas en mesure de revivre son incidence sur une conscience individuelle. Comme cette incidence est une partie intégrante de l'institution, toute interprétation valable doit faire coïncider l'objectivité de l'analyse historique ou comparative avec la subjectivité de l'expérience vécue » (p. xxvi). « Pour comprendre convenablement un fait social, il faut l'appréhender *totale-ment*, c'est-à-dire du dehors comme une chose, mais comme une chose dont fait cependant partie intégrante l'appréhension subjective (consciente et inconsciente) que nous en prendrions si, inéluctablement hommes, nous vivions le fait comme indigène au lieu de l'observer comme ethnographe » (p. xxviii). « Le psychique est à la fois simple *élément* de signification pour un symbolisme qui le déborde, et seul *moyen de vérification* d'une réalité dont les aspects multiples ne peuvent être saisis sous forme de synthèse en dehors de lui » (p. xxvii).

Et c'est paradoxalement sur le terrain de l'inconscient que Lévi-Strauss voit la meilleure solution de la difficulté d'aborder cette subjectivité :

« Cette difficulté serait insoluble, les subjectivités étant, par hypothèse, incomparables et incommunicables, si l'opposition entre moi et autrui ne pouvait être surmontée sur un terrain, qui est aussi celui où l'objectif et le subjectif se rencontrent, nous voulons dire l'inconscient » (p. xxx).

Lévi-Strauss a en effet proposé, dans un article qui a pour titre : *Les mathématiques de l'homme*, de faire de cet inconscient, qui n'est autre qu'un ensemble de structures, l'objet d'une *mathématique qualitative*. Les subjectivités, pense-t-il, formant chacune un ensemble de particularités qualitatives, pourraient très bien être étudiées en recherchant l'ordre structural ou la taxinomie qui régit les variations de ces particularités. Par là on pourrait unir la rigueur de la nécessité interne des modèles mathématiques à une quête de la subjectivité. Je cite :

« La naissance de mathématiques nouvelles en pleine expansion à l'heure présente (le texte est de 1954), mathématiques qu'on pourrait presque appeler « qualitatives »... Nombreuses sont aujourd'hui les branches des mathématiques... dont l'objet est d'établir des relations rigoureuses entre des classes d'individus séparés les uns des autres par des valeurs discontinues, et cette discontinuité est, précisément, une des propriétés essentielles des ensembles qualitatifs les uns par rapport aux autres. »

On voit combien cette conception de l'inconscient diffère de celle de Foucault, car on conçoit difficilement quelle place dans ces mathématiques qualitatives pourrait être réservée à l'ineffable. En même temps il ne nous semble pas que Lévi-Strauss doive par là se trouver vraiment en opposition avec ce que Sartre a défendu dans *Question de méthode*. Nous avons plutôt l'impression que le rapport entre sujet et objet se trouve élaboré dans les deux cas d'une façon assez analogue. C'est en ce sens que l'on peut comprendre le passage de l'*Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss* où Lévi-Strauss présente le structuralisme comme un nouvel *humanisme*. Si en effet l'attitude humaniste consiste en la reconnaissance des actes d'autrui pour autant

qu'on voit que ce sont des actions universellement humaines qu'on aurait pu faire soi-même, si l'humanisme c'est ce respect de la subjectivité des autres, alors, nous dit Lévi-Strauss, le structuralisme est un humanisme. Car il tend à retrouver la subjectivité dans l'objectivité qu'il étudie. Est *objet* tout ce qui nous est étranger : une société qui diffère de la nôtre, un groupe social auquel nous n'appartenons pas, et toute coutume de notre propre groupe à laquelle nous ne participons pas. Pourtant tous ces objets forment ensemble l'*Objet* de la science, qui entreprend d'y retrouver l'humain; et cela elle ne peut le faire qu'en effectuant le passage de l'objet au sujet et du sujet à l'objet, et c'est ce passage qui est rendu possible, selon Lévi-Strauss, par la méthodologie structuraliste.

Nous nous rendons pourtant compte que dans le courant de cet exposé nous avons progressivement quitté le terrain de l'ontologie pour aborder celui de la méthodologie. C'est qu'en effet nous avons l'impression que comparer Sartre et Lévi-Strauss c'est comparer une théorie ontologique et une méthode scientifique ; Lévi-Strauss ne propose aucune ontologie et c'est là que nous trouvons un problème, que nous formulerons pour conclure. S'il est vrai que Sartre et Lévi-Strauss pourraient être d'accord pour décrire la subjectivité comme un ensemble de *qualités*, il reste que dans l'*ontologie* sartrienne celles-ci figureront toujours comme des qualités pratico-inertes, transcendées constamment par le projet *actif* qui les sous-tend. Cette théorie de l'*action* faisant défaut chez Lévi-Strauss, on ne voit pas comment celui-ci pourrait formuler une théorie de l'aliénation. Lévi-Strauss tient uniquement compte des *conditions* à l'intérieur desquelles l'esprit se déploie, mais on peut se demander si ces conditions sont l'esprit lui-même, ou si au contraire l'esprit est quelque chose qui *agit* à l'intérieur d'un certain nombre de conditions données; action qui introduirait donc un *principe différent* de ces conditions elles-mêmes. Certaines formulations de Lévi-Strauss laissent entendre que pour lui l'action *s'identifie* aux conditions qui la régissent. Par exemple dans l'introduction à *Anthropologie structurale* : « Si, comme nous le croyons, l'activité inconsciente de l'esprit consiste à imposer des formes à un contenu, et si ces formes

sont fondamentalement les mêmes pour tous les esprits, anciens et modernes, primitifs et civilisés... il faut... atteindre la structure inconsciente... » (p. 28). Seulement pour nous cela demeure un problème, le problème de ce qu'est *l'action*, mais que nous laisserons provisoirement en suspens.

R. Budzinski, aquarelliste, graveur et écrivain injustement méconnu

par **M. BOUSSART-WEYEMBERGH,**

Aspirant F.N.R.S.

R. Budzinski fut une de ces victimes de l'histoire : la montée du national-socialisme brisa brutalement une carrière florissante et un renom déjà bien établi. L'artiste avait en effet connu une période de grand succès dans les années vingt et trente, ses gravures et ses aquarelles exposées régulièrement chez Riesemann et Linthaler, à Königsberg, se vendaient bien; les musées de Dresde et de Leipzig possédaient certaines de ses œuvres; mais la guerre en dispersa, en détruisit même un grand nombre. Une partie importante de la production picturale et graphique de Budzinski disparut dans les bombardements de Königsberg.

Son destin est significatif des déchirements et des bouleversements de la guerre et de l'après-guerre. R. Budzinski est un peu le symbole de ces provinces orientales, dont il était originaire et qui, à la charnière de deux mondes, furent brusquement coupées de l'Allemagne. A l'approche de la septantaine, en 1945, lors de l'arrivée des Russes en Prusse, l'artiste dut se détacher du cadre et de l'ambiance qui avaient nourri son art. Il essaya de prendre un nouveau départ en Allemagne de l'Ouest, où la situation de l'immédiat après-guerre l'empêcha cependant de trouver un écho à sa mesure. De 1945 à 1955, il exposa néanmoins régulièrement au musée de Marbourg.

La plupart de ses œuvres picturales et graphiques qui nous furent conservées se trouvent aujourd'hui dans des collections privées et dans les archives qu'a constituées à Marbourg, au

cours de trente-cinq ans d'amitié, celle qui fut la compagne de la fin de sa vie : E. Stern. Les circonstances que nous venons d'évoquer sont à l'origine de l'oubli injustifié, dans lequel est tombée l'œuvre de Budzinski ⁽¹⁾. Aussi voudrions-nous présenter ici la personnalité et les aspects si divers du talent de cet artiste.

Né en 1876 dans un village de Prusse orientale proche de la frontière polonaise (Klein Schläfken, Kreis Neidenburg) et membre d'une famille nombreuse, R. Budzinski était le fils d'un instituteur de campagne ⁽²⁾. Il fréquenta l'académie de Königsberg et ensuite celle de Berlin. Un de ses professeurs de Königsberg suscita son admiration : Max Schmidt. Sa carrière de peintre et de dessinateur commença vers 1895 et ce n'est qu'après la première guerre mondiale qu'il se tourna aussi vers la littérature. Professeur de dessin dans diverses écoles de Prusse orientale (Deutsch Eylau, Konitz), il abandonna bientôt, vers 1918-1919, toute activité professorale pour se consacrer entièrement à son art. R. Budzinski partageait son temps entre sa superbe villa de la Rosenkranzallee à Königsberg et les villages de Mazurie ou la campagne de Prusse orientale. L'artiste n'entreprit aucun grand voyage ou séjour à l'étranger. Cette fidélité au terroir eut aussi son revers : il resta assez isolé dans ces provinces orientales, sans contact immédiat ni personnel avec les grands centres culturels de l'époque, avec l'art français ou italien. En marge des courants artistiques qui se développaient à Munich, à Berlin ou à Dresde, son œuvre ne jouit pas du ferment que représentent pour un artiste le brassage et l'échange des idées, la rencontre d'autres peintres et écrivains. Elle reflète néanmoins, comme nous le verrons, malgré son isolement, les grandes tendances de l'époque. R. Budzinski était cependant à la tête d'une Gilde d'artistes qui s'était consti-

⁽¹⁾ Les publications sur Budzinski sont fort rares. Citons cependant les articles : Fr. KUDNIC, *Der Graphiker R. Budzinski (Ostdeutsche Monatshefte)*, G. Stilke, Danzig, Berlin, 1922, n° 9, p. 411 à 418); H. HEEREN, *R. Budzinski, ein Maler Ostpreussens (Das Bild)*, Karlsruhe, 1938, n° 12).

⁽²⁾ Ces détails biographiques, Budzinski nous les donne lui-même dans une notice autobiographique pleine d'humour parue dans : *Westermanns Monatshefte*, Riesemann und Linthaler, Königsberg, novembre 1929, pp. 317 à 326.

tuée vers 1919 en Prusse, organisait des expositions et publiait une revue : *Der Fackelreiter*.

Les sympathies politiques de Budzinski allaient nettement à la gauche, il était d'ailleurs membre de la socialdémocratie. Ces opinions ainsi que l'attitude de son fils, chef des jeunesses communistes de Prusse orientale, le mirent sérieusement en danger dès 1933. Son meilleur ami, le peintre et graveur E. Stumpp, fut victime des nazis. Budzinski leur échappa; il se réfugiait aux moments critiques dans un village proche de la frontière polonaise : Gottschimm. En août 1944, après les bombardements de Königsberg, il quitta définitivement la ville et fut évacué à Gottschimm. En janvier 1945, devant l'arrivée imminente des Russes, il émigra vers l'Allemagne de l'Ouest. Il fit de fréquents séjours à Warbourg (Westphalie) et s'installa dans la Hesse, d'abord, à Breidenbach (Kreis Biedenkopf), ensuite à Marbourg/Lahn, où il s'éteignit en 1955. Son autoportrait (3) nous le présente de trois quarts, son inséparable pipe aux lèvres. Le sourire de la bouche et des yeux nous révèle son humour, un des traits les plus marquants du personnage. Les dons artistiques de Budzinski s'exprimèrent en des techniques très diverses, aussi bien dans l'aquarelle, la gravure, le dessin à la plume — il n'exécuta que quelques peintures à l'huile — que dans les lettres. C'est cependant dans le domaine de l'aquarelle et plus encore peut-être dans celui de la gravure et du dessin à la plume que Budzinski nous semble avoir donné l'œuvre la plus valable.

L'examen de l'ensemble de la production de l'aquarelliste nous permet de conclure à une très nette évolution. Les premières œuvres de l'artiste, natures mortes et paysages, sont encore d'un style académique ou néo-romantique à la C. D. Friedrich. Cette manière domine jusqu'en 1900 et réapparaît parfois au cours des quinze années suivantes. Le trait est fin et précis, le monde extérieur est rendu avec fidélité et minutie en des tons discrets. Dans les années vingt, l'artiste en vient à une manière plus personnelle, se rapprochant de l'impressionnisme d'abord, de l'expressionnisme ensuite, courant artistique pour lequel Budzinski avait beaucoup d'estime, quoiqu'il y vît certains excès. Les dernières aquarelles, aux

(3) *Autoportrait*, peinture à l'huile, 1952.

environs de 1950, s'acheminent vers le tachisme. Les contours se relâchent et tendent à se dissoudre complètement; les tons deviennent plus violents, l'atmosphère générale plus angoissée. Les fleurs et même les paysages se réduisent à des taches de couleur à la manière de Nolde. Elles tournoient en une roue éclatante qui évoque le tourbillon cosmique (4). L'art de Budzinski s'est transformé continuellement. Il semble avoir fait sien le « *Stirb und werde* » de Goethe, qu'il admirait par-dessus tout. L'évolution générale de son art va dans le sens d'un approfondissement spirituel et stylistique. Avec les années, s'affirme une liberté de plus en plus grande à l'égard des canons esthétiques traditionnels. L'artiste s'est toujours montré sceptique à l'égard des écoles, des crédos et des théories artistiques. C'est avec une certaine modestie et non sans esprit qu'il écrit : « *Erst wenn man sieht, was nicht zu sehen ist, erfühlt, was nicht mit Fingern erreichbar, vergißt, was alle wissen, wiedergibt, was nicht gegeben ist, erst wenn man Formen zerstören kann, um sie sich selber wieder aufzubauen, wenn man das Wollen nicht mehr will und das Können nicht mehr kann, erst wenn die verflucht geschickte Hand ungeschickt wird, erst dann kann es vorkommen, daß bei günstiger Gestirnkonstellation, und wenn man seiner selbst nicht mächtig ist, daß dann ein Strich, ein einziger sich formt, der etwas wert ist* (5). »

Selon lui, l'art ne pouvait s'apprendre; il y voyait le rendu sensuel et plastique d'une réalité spirituelle. La contemplation de la beauté dans les œuvres d'art ou dans la nature constituait, pour Budzinski, l'unique éducation artistique valable (6).

Les sujets d'élection de l'aquarelliste semblent avoir été les fleurs et les nus, comme il nous l'affirme d'ailleurs lui-même (7). L'aquarelle, opérant avec une matière des plus fluides et des plus translucides, convenait bien à ces sujets pour lesquels la peinture à l'huile était, d'après l'artiste, trop maté-

(4) *Anémones* (1954), *Château de Marbourg en automne*, *Château de Marbourg en hiver* (1952).

(5) Notice autobiographique dans *Westermanns Monatshefte*, novembre 1929, n° 879, p. 324.

(6) *Erziehung zur Kunst*, Greifen, Hartenstein S. A., 1920.

(7) Notice autobiographique dans *Westermanns Monatshefte*, 1929, n° 879, p. 324.

rielle et trop lourde. Et en effet, Budzinski réussit admirablement à saisir les tons délicats des fleurs et la carnation nacré des corps de femmes. Il a peint d'innombrables bouquets : fleurs des champs, des jardins et des bois sont rendues avec maîtrise ⁽⁸⁾. La texture même des pétales semble palpable. Une des réussites les plus remarquables de R. Budzinski en ce domaine est sans doute la représentation de fleurs blanches ou roses sur fond clair. C'est là qu'apparaît le mieux tout le savoir-faire et la délicatesse du peintre ⁽⁹⁾. Quant aux nus, un même modèle semble avoir inspiré R. Budzinski au cours des années; une silhouette élancée aux formes chaleureuses, à la chevelure blonde, symbole de la vie épanouie, est partout présente. La femme est souvent associée à la nature et à l'eau ⁽¹⁰⁾. La ligne élégante et pure du dessin évoque admirablement la sinuosité des corps. L'artiste excelle aussi à rendre le mouvement, qui devient chez lui expression de la joie de vivre, comme par exemple dans ses études d'enfants au jeu et de couples dansant ⁽¹¹⁾. Les portraits de l'aquarelliste rappellent par leur technique certaines œuvres impressionnistes : la bouche et les yeux apparaissent primordiaux, le mouvement du pinceau est large et souple ⁽¹²⁾.

Les aquarelles de R. Budzinski constituent surtout un hymne à sa contrée natale. Nous découvrons dans ses multiples paysages les lacs de Mazurie, le « Niedersee », les fleuves, les rivières et les ciels immenses de la Prusse orientale, les bords de la Baltique, les sables de la « Kurische Nehrung » et la côte abrupte du « Samland » ⁽¹³⁾, plus tard, pendant les années d'exil, les bois, les collines et les rivières de la Hesse et de la

⁽⁸⁾ *Fleurs des champs* (1932, 1950), *Fleurs des bois* (1935), *Anémones et pavots* (1954).

⁽⁹⁾ *Pivoines* (1940, 1950), *Lilas* (1941, 1943), *Cerisier en fleurs* (1942), *Poirier en fleurs* (1945).

⁽¹⁰⁾ *Nus au bord de l'eau* (1926), *Nu au bord de l'eau avec poissons* (1942), *Nus dans la nature* (1942), *Nu à l'éponge rouge* (1948).

⁽¹¹⁾ *Jeu d'enfants* (1953), *Couple dansant au bord de la mer* (1952).

⁽¹²⁾ *Ani Bollmann* (1926), *Leni von Dunker* (1942), *Vieille Hongroise* (1948), *Gudula Medding* (1952), *Uta* (1954).

⁽¹³⁾ *Niedersee* (1926, 1934, 1936, ...), *Village de Mazurie* (1926), *Olitzko* (1926), *Kurische Nehrung* (1932), *La Warte* (1932), *La Netze* (1934), *Schwalgendorf* (1937), *Rivière à Gottschimm* (1939), *Château d'Oliva à Zopot* (1941), *Automne flamboyant* (1938), *Bois de bouleaux* (1943), *Gottschimm* (1935, 1938, 1940, 1941, ...).

Westphalie (14). A la fin de sa vie, les méandres de la Lahn et de la Diemel semblent lui avoir été particulièrement chers. Ces paysages aimés, l'artiste les a reproduits et observés aux diverses saisons; il paraît cependant avoir été attiré tout spécialement par l'été et l'automne. Il réussit à rendre l'atmosphère calme et lourde des étés de l'Est, la splendeur mélancolique et douce des automnes, la qualité de l'air et de la lumière aux différentes heures du jour. Ici encore, Budzinski nous fait souvent songer aux pré-impressionnistes et aux impressionnistes, à certains paysages de Boudin, de Jongkind ou de Monet. Comme eux, il fut surtout sensible à l'élément mouvant et fluide de l'eau et des nuages, aux jeux de la lumière sur la mer, les lacs et les rivières. Il excelle à suggérer la transparence de la lumière matinale et de l'air marin (15) et s'attache à saisir l'instant dans ce qu'il a de plus éphémère. C'était là d'ailleurs une des raisons qui motivaient la prédilection de l'artiste pour l'aquarelle, qui fixe le sujet immédiatement, en quelques traits et sans retour possible.

L'œuvre picturale de Budzinski est aussi le reflet des voyages qu'il fit à travers l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, à Vienne, Prague, Danzig (16), dans la Forêt Noire (17), en Bavière (18), à Heidelberg (19), et surtout dans les Alpes (20). Certains de ses paysages de montagnes rappellent, tant dans l'emploi de couleurs franches que dans la vigueur du dessin, les œuvres de L. Corinth, pour qui Budzinski avait une vive admiration, et même celles de Kokoschka. Si réussies que soient ces aquarelles, les paysages d'élection du peintre restent ceux de l'Est, dont il préférait la lumière et les tons plus changeants. Dans ses aquarelles, Budzinski procède tantôt par petites touches de couleur, tantôt par mouvements plus larges. Son lyrisme s'y exprime en des tons aux modulations très riches.

(14) *Breidenbach* (1946), *La Diemel* (1943, 1948, 1950, 1951), *Vaches au bord de la rivière* (1949), *Château de Marbourg* (1948), *Edersee* (1950), *Vieux moulin à eau de Warbourg* (1953).

(15) *Schwalgendorf* (1937).

(16) *Saint-Etienne. Vienne* (1938), *Notre-Dame. Danzig* (1941).

(17) *Titisee* (1928), *Montagnes près de Fribourg* (1936).

(18) *Kochelsee* (1937), *Ruhpolding* (1937), *Walchensee* (1937).

(19) *Heidelberg* (1948).

(20) *Alpes* (1936), *Lac des Alpes* (1937), *Garmisch-Partenkirchen* (1937).

Pendant environ dix ans (de 1916 à 1926), R. Budzinski abandonne la couleur et se consacre à la gravure sur cuivre et sur bois ainsi qu'au dessin à la plume, domaine dans lequel il excellera jusqu'à la fin de sa vie. Il est, à côté de F. Masereel, un des rares artistes modernes qui aient rendu à la gravure sa dignité d'art autonome et souverain et qui y aient découvert de nouvelles possibilités épiques et dramatiques. L'art graphique se prêtera, avec lui, à l'expression de thèmes neufs et contemporains. L'artiste a maintes fois parlé de la jouissance que représentait pour lui la surface lisse et brillante de la plaque de cuivre, le bloc de bois ou de pierre. Il semble connaître à merveille le parti qu'il peut tirer de la matière qu'il traite : à la robustesse, au rythme rude et noueux, à l'atmosphère tourmentée et violente des gravures sur bois s'oppose la composition plus mélodieuse, la finesse et l'apaisement des gravures sur cuivre. En ce qui concerne la xylographie, Budzinski procède, suivant les sujets, par larges surfaces relevées de traits clairs ou sombres pour marquer les volumes ou par hachures courtes et rudes. Dans la gravure sur cuivre, le trait est plus précis, plus nerveux et plus souple. En ce domaine, l'artiste a eu recours à diverses techniques, il a travaillé au burin, à la pointe sèche et à l'eau-forte. Budzinski fait preuve d'un grand talent dans la distribution des ombres et des lumières. Ses gravures sur bois surtout se caractérisent par l'excellent équilibre des noirs et des blancs, par la puissance des contrastes. Le dessin unit, la plupart du temps, la pureté des lignes à la vigueur et à la sûreté du trait. Toutes les planches de Budzinski nous étonnent par le rendu remarquable de la profondeur, de l'atmosphère et des volumes. Il évite l'ornemental et le décoratif et se limite à l'essentiel. Ses gravures sont d'une grande économie de moyens et se caractérisent par l'intensité de l'expression. Les mêmes qualités se retrouvent dans les dessins à la plume.

Nous retrouvons ici les sujets traités dans les aquarelles : portraits ⁽²¹⁾, nus, paysages de Mazurie et de Prusse ⁽²²⁾, scènes

⁽²¹⁾ *M. Weger* (eau-forte, 1916), *Erika* (gravure sur bois, gravure sur cuivre, 1920), *Gerhard Budzinski* (gravure sur bois, 1924-1925), *Repos dans la forêt* (eau-forte, 1940), *Jeunesse, Mer* (gravures sur cuivre, 1922), *Vieux paysan* (1947), *Satanas* (1946), *Viell Hongrois* (1948) (dessins à la plume).

⁽²²⁾ *Niedersee, Baldansee* (1913), *Barques dans la Kurische Nehrung*

de moissons, chevaux ou vaches au gué, types rudes et lourds des paysans de l'Est (23).

L'œuvre graphique révèle mieux que l'aquarelle le penchant de Budzinski à la méditation. L'artiste y traite souvent des thèmes allégoriques ou symboliques tels, vers 1940-1947, l'exil du paradis, l'île des bienheureux, les damnés, l'enfer (24). Les épreuves de la guerre et de l'exil semblent avoir éveillé en lui une certaine inquiétude et la nostalgie d'un paradis, d'une sérénité et d'une pureté perdues. Parmi les motifs favoris du graveur ou du dessinateur, citons en outre le *Gottsucher*, silhouette sombre scrutant du regard le ciel étoilé, et *L'exil des contes* (25), dont l'élément fantastique et caricatural fait songer à J. Ensor. Budzinski y reprend, sur le mode ironique, un thème qui fut cher aux expressionnistes : l'opposition entre la grand-ville, la technique, l'industrie et le monde du rêve et de la féerie. La mort semble avoir obsédé l'artiste. Elle est partout présente, même dans la beauté de la nature et de la femme, qu'elle menace sans cesse (26). Une scène représentant la naissance d'un enfant recueilli par une sage-femme qui a les traits de la mort, est particulièrement significative à ce propos. Elle réapparaît maintes fois dans l'œuvre de Budzinski, tant en gravure qu'en aquarelle ou en peinture à l'huile.

(1936) (eaux-fortes), *Lac de Mazurie, Allenstein* (gravure sur bois), *Soleil des moissons* (1925), *Gottschimm* (1934, 1943), *La Lahn* (1945) (dessins à la plume). Budzinski publia plusieurs cycles de gravures sur bois et de dessins à la plume reproduisant les paysages de son pays natal : *Mein See* (xylographies), *Am Teutoburger Wald* (1920, 6 dessins), *Niedersee* (1924, 10 dessins), *Kreis Rosenberg* (1924, 12 dessins), *Paysages de Prusse orientale* (24 dessins), *Visions de Prusse orientale* (1946, 15 dessins). L'artiste créa aussi plusieurs lithographies, parmi lesquelles le cycle : *Marbourg* (1950), réunissant diverses vues de la ville des bords de la Lahn.

(23) *Paysanne de Mazurie* (gravure sur bois, 1913-1914).

(24) *Les Damnés* (1940), *L'Exil du paradis* (1947), *L'Île des bienheureux* (1947), *Naissance de Vénus* (1947), *Angoisse* (1948), *Le Jour ultime* (1948), *Nouveaux Dieux* (1948), *Hellas* (1948), *Lasciate ogni speranza* (1947), *Atlantis ressuscitée* (1952), *Vers les enfers* (1953) : dessins à la plume, certains rehaussés d'aquarelle.

(25) *L'Exil des contes* (1954).

(26) *Vanitas, Vie et Mort, La Mort* : gravures sur bois faisant partie d'un cycle édité à Leipzig par la U.N.S. Produktivgenossenschaft. *Memento Mori, Enfer* : xylographies du cycle de 12 œuvres intitulé : *Ombres* (Holzwarth, Bad Rothenfelde, 1922).

Une série de neuf xylographies s'intitule *Danse macabre* ⁽²⁷⁾, nouvelle et dernière danse macabre, comme le graveur aimait à le dire, car la vie triomphe ici finalement de la mort, ce qui valut à cet ensemble un destin curieux : il fut pris comme symbole par les groupes les plus divers : ouvriers, médecins... Assez paradoxalement, ce ne sont en fin de compte ni l'amertume ni le désespoir qui dominent chez Budzinski; il s'agit plutôt ici de résignation et d'*amor fati*.

Dans ses gravures, Budzinski excelle à créer des scènes de masses, à rendre le tourbillon cosmique d'une manière tout expressionniste. L'homme est souvent appréhendé comme particule de l'univers et situé parmi les astres, les étoiles et les éléments de la nature. Ceci est apparent dans les gravures sur zinc et sur bois qui illustrent le *Giordano-Bruno-Buch* ⁽²⁸⁾ et dans quelques xylographies du cycle *Antlitz der Menschheit* (« Les visages de l'humanité ») ⁽²⁹⁾. Des grappes de corps minuscules, pareils à des flammes s'agitent autour du visage de Bouddha ou du fondateur de religion ⁽³⁰⁾. L'individu est noyé dans la foule et apparaît comme cellule d'une masse ⁽³¹⁾. Le tout est animé d'un mouvement dionysiaque, pareil au mouvement initial. Ces ensembles révèlent un sens très sûr de la composition, une grande puissance dans le tracé et témoignent d'un réel pouvoir visionnaire.

L'esprit et l'imagination de l'artiste semblent avoir été séduits par le monde du fantastique, du conte et de la féerie. Mais l'humour toujours présent, dans le dessin lui-même ou dans les brèves légendes qui parfois l'accompagnent, joue ici le rôle d'un « *Verfremdungseffekt* ». Le titre que Budzinski donna à une série de gravures sur bois de 1921 est significatif à cet égard : *Geister und Gespensterbuch. Die gebräuchlichsten Geister und Gespenster nach der Natur dargestellt für Dichter, Maler und Brautleute* ⁽³²⁾. Dryades, sylphes, diables, lutins et fées d'une exquise finesse hantent ces pages. Un géant sème la

⁽²⁷⁾ *Danse macabre* (1928).

⁽²⁸⁾ *Giordano-Bruno-Buch*, édité par le frère de l'artiste : R. Budzinski-Wecker, Uranus, Max Duphorn, Bad Oldesloe, 1927.

⁽²⁹⁾ *Antlitz der Menschheit*, Matthes, Leipzig, 1921.

⁽³⁰⁾ *Antlitz der Menschheit : Bach, Bouddha, Fondateur de religion*.

⁽³¹⁾ *Ibid.* : *Communisme*.

⁽³²⁾ E. Matthes, Hartenstein, Leipzig, 1921.

terreur parmi les sirènes, une sorcière s'enfuit sur son balai, des elfes effraient les bourgeois ou glissent sur des rayons de lune. Le *Philisterium* se déroule pareil à un long ver. L'artiste aime se gausser des héros traditionnels; la gravure intitulée *Le héros* représente un boxeur et son ombre, celle-ci ayant la forme d'un âne ⁽³³⁾.

Les deux cycles de gravures sur bois : *Antlitz der Menschheit* (« Visages de l'humanité », 1921) et *Heroika* (1924) nous semblent se situer à un niveau artistique particulièrement élevé. Les 36 planches du premier cycle ne furent vraisemblablement pas conçues d'après un plan d'ensemble préétabli. Une ligne unitaire n'en est pourtant pas absente. Ces gravures illustrent différents aspects du visage de l'humanité : la volupté amoureuse, la joie, le mystère de la nature, de la naissance et de la mort, la violence, le génie scientifique, le sentiment moral et religieux. Elles atteignent parfois au monumental et reflètent la prédilection de l'artiste pour la musique, l'art le plus proche du religieux, selon lui, et son admiration pour quelques grands hommes tels que Bouddha, Moïse, saint François d'Assise, Bach, Goethe... Certaines de ces planches ⁽³⁴⁾ font songer à l'art incisif et violent de Masereel, que Budzinski tenait en haute estime. Elles évoquent l'âge industriel et technique, la monotonie des villes modernes, la misère du prolétariat opposée à l'aisance des classes supérieures, la toute-puissance de la violence et de la guerre. Nous retrouvons ici la révolte passionnée et l'esprit polémique du graveur flamand, tels qu'ils apparaissent dans *Debout les morts*, *Les morts parlent* (1916-1917), *Passion d'un homme* (1918) et *La Ville* (1925). Quant au second cycle de Budzinski, *Heroika* ⁽³⁵⁾, il constitue une interprétation du thème de la lutte héroïque de l'homme contre le monde, le destin et son propre moi.

Vers 1923, Budzinski participa à des éditions d'ex-libris ⁽³⁶⁾. Les gravures sur cuivre et sur bois qu'il créa à cet effet surprennent par la pureté des lignes et l'élégance des mouvements.

⁽³³⁾ *Ombres*, 12 gravures sur bois, Holzwarth, Bad Rothenfelde, 1922.

⁽³⁴⁾ *Ville industrielle, Communisme, Révolution, Notre temps...*

⁽³⁵⁾ *Heroika*, Holzwarth, Rothenfelde, 1924. ...

Ses thèmes favoris restent le nu, la femme et la mort, qui sont ici encore souvent associés.

En 1912, l'artiste avait déjà illustré des recueils de chansons populaires et de légendes de son pays natal. Vers 1917-1918, il illustra encore de dessins à la plume plusieurs ouvrages pour les éditions Matthes (Hartenstein, Saxe), entre autres des nouvelles de Th. Storm et les contes des frères Grimm. En 1927, il collabora à un nouveau recueil de chants populaires (37).

Les gravures et les dessins de Budzinski furent, pour la plupart, publiés dans les *Ostdeutsche Monatshefte* (Danzig), dans l'*Illustrierte ostpreussische Sonntagspost*, dans les périodiques de gauche : *Vorwärts* et *Der Kulturwille* (Dresde), dans les calendriers d'art : *Ostmark* (38), *Kunst und Leben* (39), auquel participait également K. Kollwitz, mais surtout dans la revue bimensuelle que dirigeait à Munich F. Avenarius : *Der Kunstwart* (40). Budzinski y collabora de 1915 à 1921, aux côtés d'artistes tels que K. Kollwitz, L. Corinth, M. Slevogt...

Il importe de souligner ici que R. Budzinski fut l'inventeur d'une nouvelle technique de gravure, qu'il exposa d'ailleurs dans le *Kunstwart* (41). Les circonstances de la première guerre mondiale l'y amenèrent. La pénurie de cuivre de l'époque l'obligea à recourir au linoléum. Cette matière, qui avait jusqu'alors été réservée à l'impression en relief, fut traitée par Budzinski à la manière d'une plaque de cuivre et adaptée à la gravure en creux. Il nous décrit sa façon de procéder : la surface du linoléum doit être polie à l'aide d'eau et d'une pierre à aiguiser, les lignes tracées avec une aiguille à bout carré ou avec un ciseau. L'impression s'effectue de la même manière que lorsqu'il s'agit d'une plaque de cuivre. Pour la gravure à l'eau-forte, le dessin sera exécuté à la plume et on

(36) *Dix Ex-libris*, eaux-fortes, Holzwarth, Bad Rothenfelde, 1923. *Nouveaux Ex-libris (Neue deutsche Akt-Exlibris)*, F. Hanfstaengl, Munich, 1924.

(37) *Chansons populaires de Prusse orientale*, H. Eichblatt, Leipzig, 1927.

(38) *Ostmark*, Editions Calwey, Munich, 1921 à 1927.

(39) *Kunst und Leben*, Editions F. Heyder, Berlin.

(40) *Der Kunstwart*, Editions F. Calwey, Munich.

(41) *Der Kunstwart*, 1916, n° 7, p. 12.

aura recours à une solution de soude caustique qui mordra la surface. Des gradations de tons peuvent être obtenues, puisque ce qui est dessiné en premier lieu s'imprime plus profondément. Budzinski signale aussi la possibilité d'utiliser le pinceau et le vernis d'alcool. Mais ce troisième procédé exige que la surface du linoléum garde une certaine rugosité; ce dernier genre de gravures est, en outre, assez éphémère. La nouvelle matière permet donc de multiples variations; elle présente toutefois certains inconvénients : il est difficile d'arriver à une surface aussi lisse que celle de la plaque de cuivre, d'apporter des améliorations profondes au dessin et d'obtenir de gros tirages, bien qu'une plaque travaillée en profondeur puisse supporter un tirage de plusieurs centaines d'exemplaires.

L'art graphique de Budzinski parcourt des registres très divers : il se fait lyrique dans les paysages, méditatif ou visionnaire dans certains ensembles, parfois même satirique ou polémique. L'œuvre picturale et graphique révèle le panthéisme, le tempérament sensuel de l'artiste, son amour profond de la nature et une sensibilité aiguë aux choses et aux êtres.

L'activité littéraire de R. Budzinski nous semble secondaire. Elle apparaît souvent comme un prétexte à illustrer et constitue en quelque sorte un compromis entre l'œuvre littéraire proprement dite et le roman en images tel que le pratiquait Masereel vers 1918 et dans les années vingt. Elle est néanmoins primordiale pour comprendre la personnalité de l'artiste et la signification de son œuvre picturale et graphique, à laquelle elle est intimement liée. R. Budzinski écrit des romans, des contes et des nouvelles, dont le style reste traditionnel. Sa production littéraire pourrait, à première vue, être rattachée à la « Heimatliteratur ». L'artiste aime en effet évoquer les paysages et l'atmosphère de sa contrée natale; il recourt parfois au dialecte pour esquisser les silhouettes et les types rudes, naïfs et superstitieux de l'endroit. L'*Amtsvorsteher Korn* (42), personnage respectable, victime du schnaps,

(42) Cette nouvelle fait partie d'un recueil dont le titre : *Ostpreußen ruft* est significatif (C. Reissner, Dresde, 1936). Elle est reprise dans le *Jahrbuch der deutschen Dichtung. Vom deutschen Humor* (Verein Raabe Stiftung, Munich, 1938), p. 33 et suiv.

Konopka, le rusé qui se mesure avec le diable, et le Père *Pogorzelski* (43) sont campés avec adresse et vivacité. Les grandes figures de la Prusse telles que E. Th. A. Hoffmann et Kant revivent. L'écrivain nous en donne d'ailleurs une image très personnelle; il dénonce par exemple la froideur et le manque de chaleur humaine de Kant (44). Cependant c'est le monde que Budzinski découvre dans cette Prusse orientale qui lui est si chère, ce sont les forces de la nature en général qu'il glorifie. Il dépasse les cadres habituellement étroits de la « Heimatdichtung » par trois aspects, qui nous paraissent les plus importants de son œuvre et nous retiendront plus spécialement : l'humour, le goût du fantastique, la haine du capitalisme et la sympathie pour le socialisme.

L'humour aimable et léger de l'auteur apparaît dans le récit *Curi-Neru* (45). Il nous conte le voyage de noces d'un jeune couple : Adam et Eve. Budzinski se gausse de l'exotisme et de l'« Europamüdigkeit » qui étaient au goût du jour en Allemagne à cette époque. La jeune femme rêve en effet de pays lointains et Adam emmène finalement son épouse vers une île fabuleuse du Pacifique : « Curi-Neru », en fait la « Kurische Nehrung », cette langue de terre sablonneuse au bord de la Baltique, en Prusse orientale. Tout le récit consiste dans la description des situations critiques, des quiproquos que le subterfuge du jeune homme entraîne, et dans l'évocation d'une vie proche de la nature. Il est, en outre, une aimable satire de l'image conventionnelle de l'amour, de la beauté et de la moralité. Un ton analogue anime le roman, en partie autobiographique et d'ailleurs assez médiocre, *Der Mond fällt auf Westpreußen* (46). Celui-ci a pour objet les avatars d'un jeune couple. L'auteur y ridiculise les conventions bourgeoises dans le domaine du mariage et se moque des mystères de l'administration et de la politique. La nouvelle *Ein Besuch* (47), tableau

(43) *Konopka*, dans *Ostpreußen ruft*, le meilleur recueil de nouvelles de l'auteur, pp. 92 et suiv. P. Fechter reprit d'ailleurs, avec l'assentiment de Budzinski, certaines figures de la nouvelle, qu'il introduisit dans sa comédie *Der Zauberer Gottes*, Bertelsmann, Gütersloh, 1953.

(44) *Kant*, dans *Ostpreußen ruft*, p. 34 à 37.

(45) *Curi-Neru*, Edition C. Reissner, Dresde, 1923.

(46) *Der Mond fällt auf Westpreußen*, C. Reissner, Dresde, 1928.

(47) Cette nouvelle parut, à côté d'œuvres de P. Scheerbart, A. Tchekhov, J. Ringelnatz..., dans : *Das lustige Buch. Sammlung von*

d'une réunion de famille, fourmille de petites observations incisives ironisant la robustesse prussienne, amie du « bien boire et bien manger » et les traditions de « la bonne société ». *Die Entdeckung Ostpreußens* ⁽⁴⁸⁾, le meilleur récit de Budzinski à côté de *Ostpreußen ruft*, rappelle, par certains aspects du texte et des dessins qui l'illustrent, l'humour de *Tristram Shandy*, que l'écrivain admirait d'ailleurs beaucoup. Budzinski semble souvent faire un clin d'œil au lecteur et être en quelque sorte de connivence avec lui. Il entreprend une expédition de reconnaissance vers ce pays inconnu et lointain qu'est la Prusse orientale. Il ne s'agit pas ici de glorification d'une région, mais plutôt d'une présentation ironique de la configuration géographique, de la faune, de la flore, des dieux et des mœurs des habitants, sans pour autant que l'attachement de Budzinski à sa terre natale cesse d'être perceptible. Il évoque les grands hommes et les grandes découvertes que cette contrée donna au monde : le « Skat », le « Kumst », le « Grog »... Il dénonce la lourdeur et l'indifférence des paysans, la présence, à côté des dieux immortels et éternels tels que Donner, Perkunos..., des véritables dieux de l'époque : le Dollar, la Bourse et la Bêtise. L'auteur aime aussi jouer avec les mots et les sons, comme dans cet épisode où il jongle avec les noms pittoresques des localités de la région ⁽⁴⁹⁾. Il semble avoir hérité un peu de l'esprit de H. Heine, l'écrivain auquel, Goethe excepté, allaient ses préférences.

Les récits de Budzinski témoignent d'une imagination et d'une fantaisie très riches. L'artiste aime l'atmosphère du conte et le mystère. Il composa pour ses enfants et petits-enfants des contes charmants accompagnés d'illustrations, tels que *Die Glockenblume* ⁽⁵⁰⁾, histoire d'une fleur des bois qui découvre le monde et les humains, assiste à l'idylle d'un jeune couple, que la guerre séparera, et s'étiolle peu à peu pour réintégrer

Humoresken und Grottesken ausgewählt von A. Goldstein, Bücherkreis GMBH, Berlin, 1929, pp. 29 et suiv.

⁽⁴⁸⁾ *Die Entdeckung Ostpreußens*, 1932. Nouvelle édition : Gräfe und Unzer, Munich, 1958.

⁽⁴⁹⁾ *Die Entdeckung Ostpreußens*, Gräfe und Unzer, Munich, 1958, pp. 38-39.

⁽⁵⁰⁾ *Die Glockenblume*, E. Matthes, Leipzig Hartenstein, 1919.

l'unité du grand tout. *Das Gespensterschloß* ⁽⁵¹⁾ a pour héros un enfant qui, en 1945, quitte son village de Prusse, fuit devant les troupes russes et se réfugie avec une jeune amie et un âne dans un château qui passe pour hanté ⁽⁵²⁾. La qualité du fantastique que nous trouvons chez Budzinski, nous fait souvent songer à la manière de E. Th. A. Hoffmann, pour qui l'auteur avait une prédilection. Le début du roman *Kehr'um* ⁽⁵³⁾ est significatif à cet égard. Le héros, R. Bärting, artiste fortuné et célèbre, est porté disparu. Tout le monde croit à un accident mortel en montagne. Le corps retrouvé est en fait celui d'un bandit qui avait volé les papiers d'identité du peintre. R. Bärting assiste à son propre enterrement et voit dans cette situation inattendue l'occasion de commencer une vie nouvelle. Ce même halo de mystère entoure l'amour longtemps silencieux et lointain du héros pour une jeune femme tuberculeuse : Erika Semper, qui est en quelque sorte son « anima ». Une atmosphère analogue se retrouve dans le récit assez extravagant et quelque peu chaotique : *Die ewige Wiederkehr* ⁽⁵⁴⁾. Un peintre s'imagine avoir vécu déjà, au cours d'une existence antérieure ce qu'il vit dans le présent. Son amie Doris participe à cette aventure spirituelle. Pour elle aussi, une autre vie, plus mouvementée s'ajoute en surimpression à celle qu'elle vit réellement. Les plans de la réalité, du rêve et de l'imagination se confondent. Dans le genre du fantastique, certaines nouvelles de Budzinski sont sans doute plus réussies, et tout particulièrement les trois récits intitulés : *E. Th. A. Hoffmann Phantasien* ⁽⁵⁵⁾. L'écrivain romantique y est évoqué, et avec lui revit le climat de ses histoires mystérieuses, inquiétantes et macabres, de fantômes et de mort. L'une des trois « fantaisies » a pour cadre la « Kurische Nehrung » et se trame autour des villages de jadis et de leurs habitants enfouis sous les sables; elle rappelle l'atmosphère des œuvres de Th. Storm, que Budzinski connaissait bien pour les avoir illustrées. La nouvelle

⁽⁵¹⁾ *Das Gespensterschloß*, Edition Greifen Rudolstadt, 1945.

⁽⁵²⁾ Citons encore les contes : *Teddy-Bär, Regina und Luzian, Rusch und seine Laute*, E. Matthes, Leipzig Hartenstein, 1920.

⁽⁵³⁾ *Kehr'um*, Bücherkreis GMBH, Berlin, 1930.

⁽⁵⁴⁾ *Die ewige Wiederkehr*, Edition « Geister und Gespenster », Königsberg, vers 1933.

⁽⁵⁵⁾ *Hoffmann Phantasien, Ostpreußen ruft*, 1936, pp. 14 et suiv.

Konopka ⁽⁵⁶⁾, basée sur une ancienne légende, est une variation sur le thème bien connu du pacte avec Satan. *Konopka* aide le diable à maîtriser la sorcière; il pourra en revanche passer pour exorciseur et devenir célèbre grâce à l'appui de Satan. La ruse de *Konopka* le soustrait finalement à l'emprise du diable.

Les opinions socialistes de Budzinski se manifestent surtout dans le roman, en grande partie autobiographique, *Kehr'um*. R. Bärting, peintre célèbre et riche capitaliste, commence une existence nouvelle; sous le nom de Xavier Schmid, il partage la vie des ouvriers. Plusieurs militants communistes jouent un rôle dans le livre, et l'ironie de l'auteur ne les épargne d'ailleurs pas tout à fait. Sa sympathie pour un de ces personnages est cependant manifeste : Gerhard, jeune étudiant en architecture, ne veut à aucun prix renoncer à ses convictions socialistes et entre en conflit violent avec la famille de bourgeois aisés et respectables à laquelle il appartient. Le peintre, devenu son confident, conseille au jeune homme, qui, en un geste de révolte, veut se faire ouvrier, de ne pas abandonner ses études; un transfuge servirait moins bien la cause. Xavier Schmid, lui, ne peut se résoudre à s'intégrer au parti, il souffre de ne pas être admis par les ouvriers comme l'un des leurs, malgré les sacrifices consentis. Son existence nouvelle ne le sauvera pas de l'amertume. Le texte de Budzinski, comme les gravures qui l'accompagnent, dénoncent en traits acérés et amers, la misère du prolétariat, les abus du capitalisme, l'indifférence, l'égoïsme et l'esprit de lucre des classes possédantes qui exploitent et oppriment le peuple. Par l'aspect caricatural et provocant de ces illustrations parfois féroces, R. Budzinski rejoint G. Grosz, pour qui il avait une vive admiration, et l'esprit de certaines planches de F. Masereel, telles *L'Ingénieur* (1922), *Le Parvenu* (1922), *Expiation* (1933). En outre, le trait incisif et puissant fait parfois songer à K. Kollwitz, que l'artiste connaissait bien et à qui il avait rendu visite à Berlin. Remarquons encore que la maison Reissner, de Dresde, qui édita jusqu'en 1933 la plupart des œuvres de Budzinski, était d'orientation nettement socialiste. C'est elle qui publiait entre autres les œuvres de Masereel et de K. Kollwitz.

(56) *Konopka, Ostpreußen ruft*, pp. 92 et suiv.

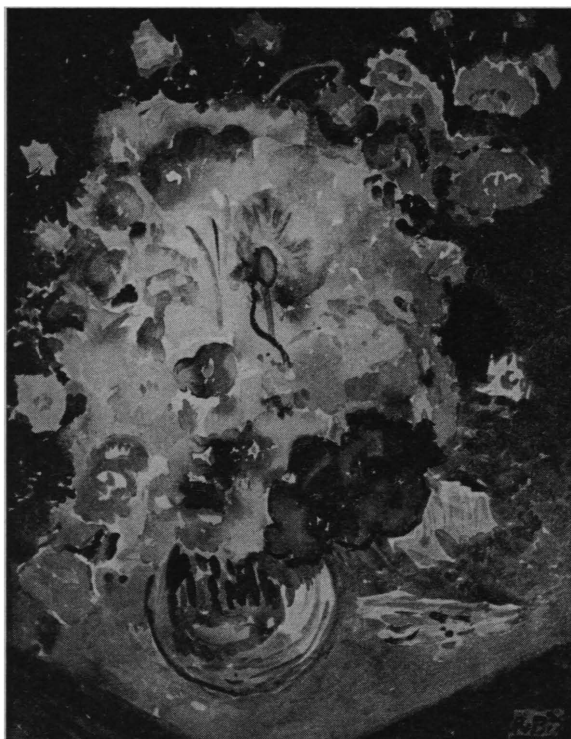
De 1925 à 1933 et moins régulièrement de 1933 à 1943, R. Budzinski publia une revue mensuelle, *Geister und Gespenster*, à laquelle collabora notamment son ami, le peintre, dessinateur et graveur E. Stumpp. La plupart des textes sont des comptes rendus de visites à des peintres célèbres tels M. Slevogt, M. Liebermann, E. Munch, de courts poèmes à la W. Busch, des nouvelles ou des récits de voyage, dont l'humour n'est jamais absent.

Des motifs communs unissent les différentes œuvres littéraires de Budzinski, dans lesquelles l'élément autobiographique joue toujours un rôle important. L'attachement à la nature, la glorification d'une vie proche de celle-ci, le thème de la passion amoureuse et de la mort, souvent conçue comme un retour à l'univers, s'interpénètrent.

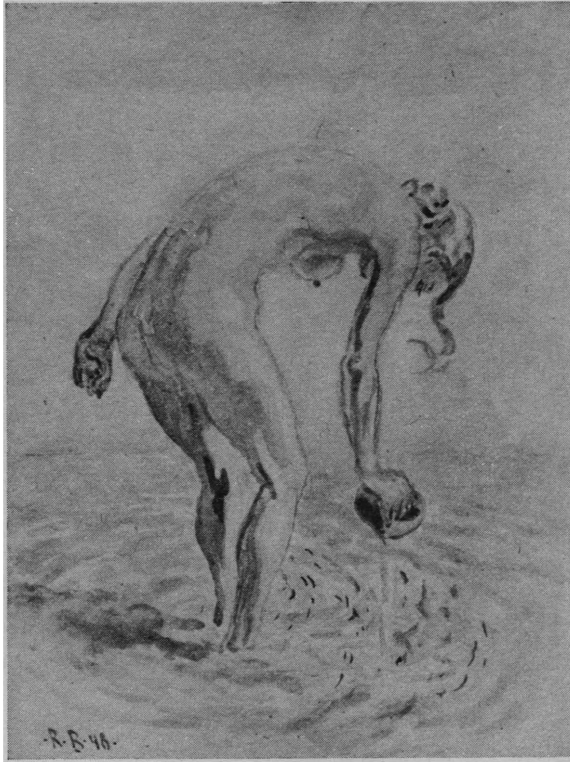
Tous ces ouvrages sont illustrés de la main de l'auteur. Les gravures sur bois, sur cuivre ou sur linoléum et les dessins à la plume qui accompagnent le texte, sont d'une grande qualité, particulièrement dans *Ostpreußen ruft*, *Die ewige Wiederkehr* et *Orpheus und Eurydike* ⁽⁵⁷⁾. Les gravures sur cuivre de ce dernier ouvrage sont d'une noblesse et d'une pureté toutes classiques; la ligne du dessin elle-même se situe dans le sillage de l'art grec. Le texte de *Die ewige Wiederkehr* et de *Orpheus und Eurydike* est gravé, lui aussi. R. Budzinski fut d'ailleurs parfois son propre imprimeur. Il avait en son atelier de Königsberg une grande presse pour les gravures sur cuivre. Il y travaillait nuit et jour, se faisant apporter les repas en son lieu de travail. Cette passion et cet enthousiasme suscitaient l'admiration. L'artiste lui-même était d'une grande modestie. Les discussions ayant trait à son art lui pesaient et les œuvres réalisées ne l'intéressaient plus. Il fit toujours preuve de désinvolture à l'égard de ses créations, se souciant fort peu, trop peu même, de leur survie.

R. Budzinski n'est certes pas un révolutionnaire, ni dans son œuvre graphique ou picturale ni dans son œuvre littéraire. Ses gravures, par exemple, se rapprochent moins du cubisme que celles de Masereel. La géométrisation, le simultanésisme et la stylisation n'y sont pas poussés aussi loin que chez le gra-

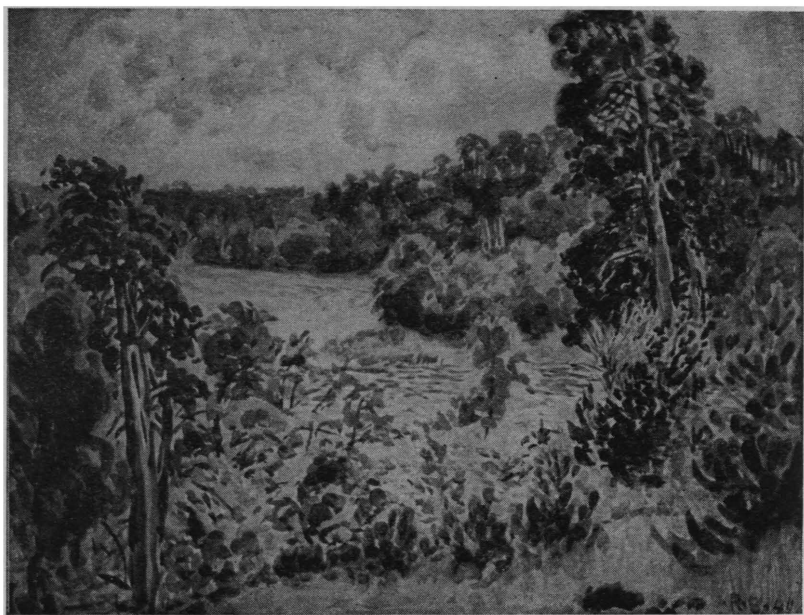
⁽⁵⁷⁾ *Orpheus und Eurydike*, Edition « Geister und Gespenster », Königsberg, 1939.



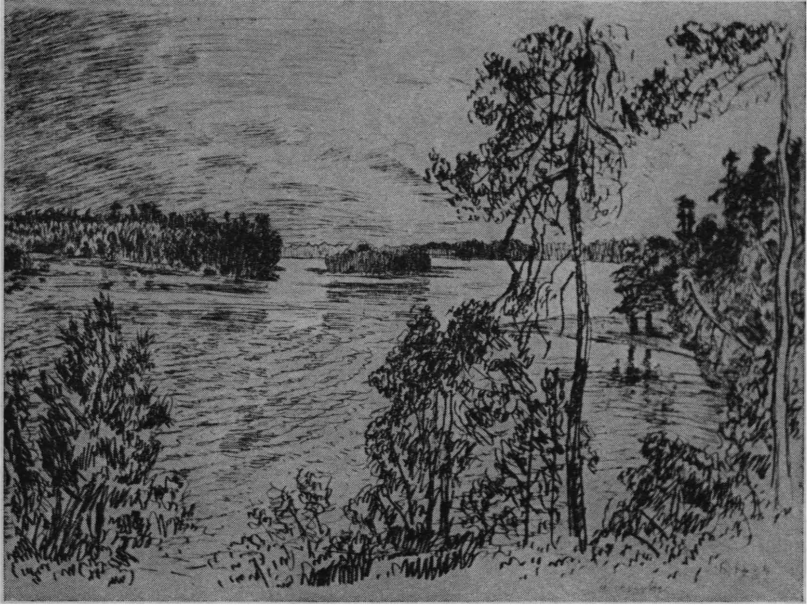
Anémones. Aquarelle, 1954



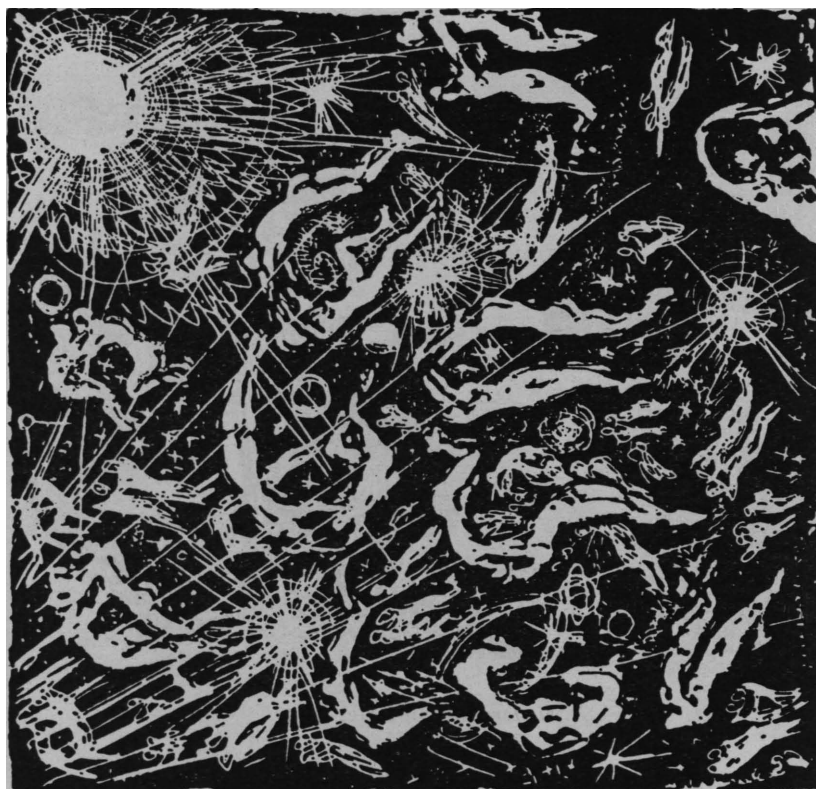
Nu à l'éponge rouge. Aquarelle, 1948



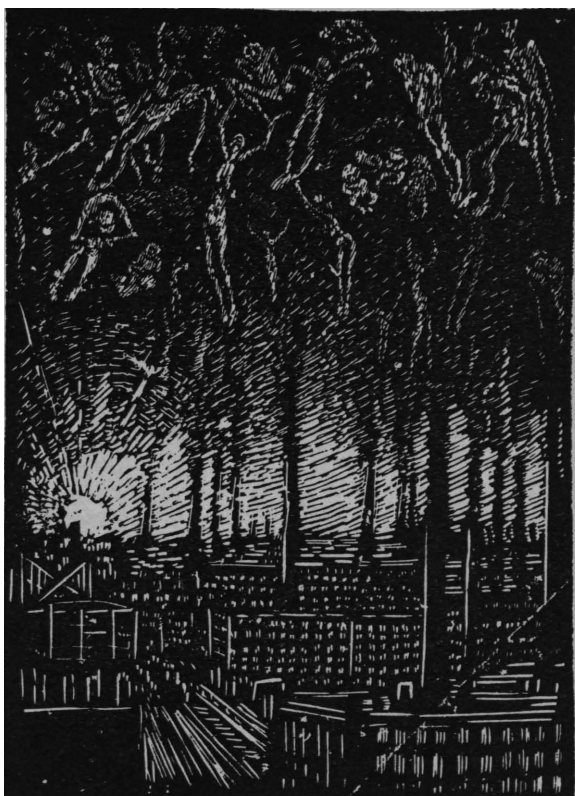
Baie. Aquarelle, 1944



Niedersee. Eau-forte, 1934



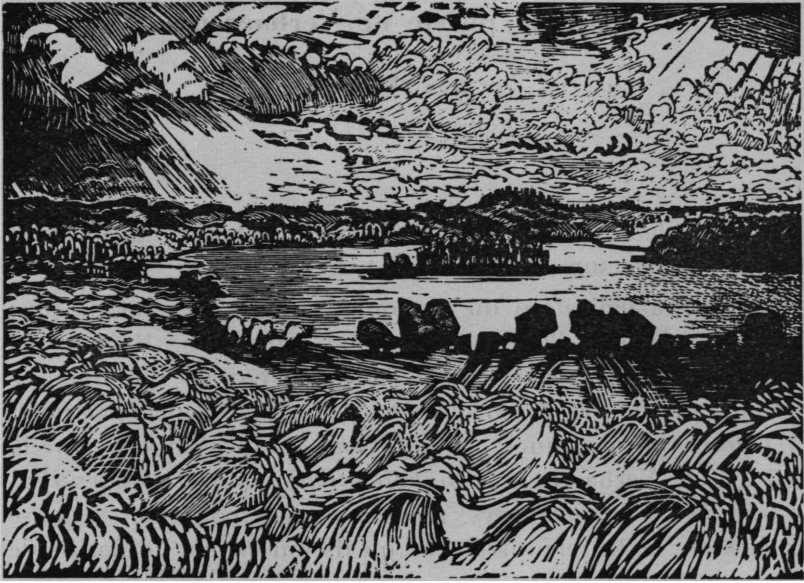
Vision. Eau-forte, « Giordano-Bruno-Buch », 1927



Ville industrielle. Gravure sur bois extraite du cycle :
« Visages de l'humanité », 1921



Bouddha. Gravure sur bois extraite du cycle :
« Visages de l'humanité », 1921



Lac de Mazurie. Gravure sur bois, 1927

Notes sur le symbole dans la poésie de Verhaeren

par Jean TERRASSE,

Aspirant au F.N.R.S.

« *Symbole*, n. m. Objet physique ayant une signification morale fondée sur un rapport naturel. »

C'est la définition du dictionnaire. Elle en vaut de plus savantes, de plus éloquentes, de plus tapageuses. Il faut voir comment ce rapport se grave dans le cœur de l'homme, le retient au monde absent-présent de la conscience poétique. A bâtons rompus, quelques réflexions sur le symbole dans la trilogie de Verhaeren : *Campagnes hallucinées*, *Villages illusionnaires*, *Villes tentaculaires*, recueils choisis pour leur richesse imageante et le retentissement qu'ils eurent sur le destin de leur auteur.

*
* *

La Matière et l'Idée ne sont pleinement que par les liens qui les unissent et leur permettent mutuellement de s'évoquer ou de se susciter. Si bien que l'une, quoique vivant au travers de l'Esprit qui la pose, est pourtant nécessaire à l'autre dont elle supporte l'existence.

Aussi un objet matériel symbolisera-t-il un état d'âme particulier auprès de certains individus, c'est-à-dire qu'il le causera en eux ou qu'il leur rappellera un sentiment éprouvé en des circonstances auxquelles ils se sont trouvés auparavant mêlés. La vue de l'être aimé m'emplit, certes, d'un bonheur immense : mais que me tombe simplement sous la main un objet qui lui appartient, me voilà tout frissonnant et la proie d'une émotion presque aussi délicieuse que la première. Celle

que j'aime est donc représentée par l'objet-souvenir qui, en quelque sorte, réveille ma passion : le symbole se pare d'une charge affective en même temps qu'il renvoie à la personne en qui elle s'est formée (¹). Ce symbole est un symbole riche; d'autres, qui reflètent une réalité exclusivement matérielle, seront ici de moindre importance.

Ceux-ci se bornent à remplacer — d'ailleurs imparfaitement — ce à quoi ils sont associés en dehors de ma volonté et de ma sensibilité : nous pouvons les nommer des pseudo-symboles. Le mot « table », par exemple, pris dans l'abstrait, signifie un objet vis-à-vis duquel je ne ressens, en principe, ni répugnance ni attraction, et me renseigne, par conséquent, sur un monde totalement extérieur à mon « moi » profond; sa caractéristique est d'être, quant à sa forme, arbitraire, et donc interchangeable, puisque son sens procède de la convention. En tant qu'il a pour but la communication, le langage est constitué de ces pseudo-symboles (ou « signes ») dont nous parlons; au philologue échoit la tâche de l'étudier sous cet aspect; nous préférons l'envisager sous l'angle de son expressivité, qui va de pair avec sa richesse symbolique.

L'image poétique — la métaphore — transfigure le réel, en dévoile la beauté (nous ne disons pas qu'elle l'idéalise); elle est, plutôt qu'un symbole, un euphémisme, quand l'âme du poète n'est pas mise en cause ou l'est à peine. Tels vers d'Eluard, extraits du *Blason des fleurs et des fruits* :

Capucine rideau de sable
Bergamotte berceau de miel
Renoncule théâtre blanc
Pamplemousse l'œil de la cible

sont formés d'images purement gratuites, dans la mesure où l'auteur ne semble pas intervenir directement dans ce qu'il décrit. Combien plus « vraie » est la plainte du pauvre Lélian :

Il pleure dans mon cœur
Comme il pleut sur la ville.
Quelle est cette langueur
Qui pénètre mon cœur?

(¹) Cf. CHARLES-BAUDOIN, *Le symbole chez Verhaeren*, 4^e édit., Genève, Mongenet, 1924, p. 12.

Le « moi » devient omniprésent — mais non retranché du contexte sensible par lequel il est, au contraire, valorisé. Des éléments du monde extérieur prennent figure de symboles et entretiennent même, dans le cas présent, la tristesse du poète. Le danger de cette démarche serait de favoriser, en poésie, la vérité (ou la sincérité) aux dépens de la beauté : Verhaeren, Mallarmé y ont très heureusement échappé.

Il faut aussi éviter que le symbolisme ne se transforme en une manière de code ésotérique dont le poète détiendrait seul la clé. Le symbole doit s'universaliser, sa signification être accessible au lecteur. Alors le rapport qui le lie à ce dont il est la représentation revêt un caractère de nécessité qui l'apparente au mythe. « Chez Freud lui-même », écrit Paul Ricoeur, « le symbole ne désigne pas toute représentation qui vaut pour autre chose, qui déguise et dissimule, mais seulement ce secteur de représentations oniriques qui dépassent l'histoire individuelle, l'archéologie privée d'un sujet, et plongent dans le fond imagier commun à toute une culture, voire dans le folklore de l'humanité entière ⁽²⁾. » Il en va de même en poésie. L'arrière-plan mythique des drames de Verhaeren (*Hélène de Sparte*) ne saurait être mis en doute; nous verrons qu'il apparaîtrait en outre — mais plus discrètement — dans les recueils que nous nous proposons d'examiner.

A côté du symbole visuel, le symbole auditif est, de loin, le plus évocateur. Par ce qu'elle révèle de la personne du créateur — de son état psychique — la musique est, entre tous les arts, le seul rigoureusement subjectif; elle est pure expression de l'âme; il n'est pas question, pour elle, de copier la réalité : elle en est tout à fait incapable. Notons en passant que la musique dite « descriptive » marque, à ce titre, un recul considérable. Le « symbolisme » d'un Paul Dukas est moins direct, moins profond que celui, involontaire, d'un Bach ou d'un Mozart. En se voulant impressionniste — ce qu'elle était par définition — la musique a dû renoncer à sa fonction primitive pour imiter la nature, et perdre une partie de sa force symbolique, de son pouvoir de suggestion. Alors que la musique évoluait à rebours, la poésie s'est, elle, « irréalisée ». Au lieu d'imiter le réel, elle l'a rendu présent en des symboles

⁽²⁾ Paul RICŒUR, *Le Symbole donne à penser*, in *Esprit*, juillet-août 1959, p. 62.

tant plastiques que musicaux; et si l'œuvre d'un Verlaine s'inspire de préférence de la musique, et si le Rimbaud des *Illuminations* use volontiers de moyens picturaux, Verhaeren combinera les deux tendances en une synthèse plus ou moins réussie.

Que veulent les symbolistes? Selon eux, « la seule excuse qu'un homme ait d'écrire, c'est de s'écrire lui-même, de dévoiler aux autres la sorte de monde qui se mire en son miroir individuel », nous dit Charles Chassé⁽³⁾, qui cite Mallarmé : « Ce qu'il faut, c'est évoquer petit à petit un objet pour montrer un état d'âme par une série de déchiffrements⁽⁴⁾. » Ainsi l'objet trouve-t-il, à la faveur d'un éclairage particulier, des correspondances mystérieuses avec l'Idée éternelle et immuable que nous découvrons par son truchement. Car si chaque état d'âme est incommunicable dans son entière singularité, ne contient-il pas des éléments susceptibles d'être annexés par n'importe quelle conscience? Sans cela, comment expliquer l'existence d'une conscience collective donnant naissance aux mythes? Mais le symbole est, répétons-le, universel; il fusionne l'Esprit et la Matière; lui seul rend compte enfin de la totalité d'un état d'âme mis en liaison avec le monde sensible qui le modèle et sans lequel il ne se peut comprendre.

Sa richesse dépend naturellement du nombre des éléments qu'il condense, et de leur variété. Voici un exemple de symbole polyvalent :

*Et le moulin tournait au fond des soirs
La croix grande de ses bras noirs*⁽⁵⁾...

Le deuxième vers surtout retiendra notre attention.

La campagne est d'abord, pour le poète, le séjour d'une humanité à jamais hostile aux progrès de la technique et à la vie urbaine. De là naît toute une série d'antithèses : par exemple, la ville, le lieu par excellence de la science et de la civilisation, est opposée à la campagne, qui symbolise le passé avec ses errements : la foi chrétienne, les superstitions, l'inertie. L'homme donc aurait grand avantage à se tourner vers la

⁽³⁾ *Le mouvement symboliste dans l'art du XIX^e siècle*, Paris, Libr. Flourey, 1947, p. 46.

⁽⁴⁾ *Op. cit.*, p. 47.

⁽⁵⁾ *Le Péché (Campagnes hallucinées)*.

ville, en d'autres termes, à sortir de lui-même, à abandonner une résignation, une immobilité hautement nuisibles à son développement. (On se souviendra que Verhaeren eut à lutter personnellement contre une espèce d'engourdissement qui menaçait, entre les années 1887 et 1890, de le paralyser; qu'il perdit, au terme de cette lutte, la foi de son enfance, avant d'accepter résolument l'idéal de science et d'action que lui paraissait imposer la vie de son temps.)

*Et le moulin tournait au fond des soirs
La croix grande de ses bras noirs...*

Nous voyons maintenant ce que c'est que cette croix qui tourne au fond des soirs : elle est l'enfance du poète encore écrasé par le poids de la religion; elle est le « péché » d'hommes et de femmes qui s'obstinent à vivre, à leur détriment, d'un passé révolu, « à contre-flot »; symbole enfin d'une campagne repliée sur elle-même et profondément rétrograde (image du moulin), et symbole de mort (car ses bras sont « noirs »).

Il faut dire quelques mots de la vie du poète, puisqu'est prouvée l'impossibilité d'analyser le symbole dans l'absolu, indépendamment donc de la personne de l'écrivain.

Le père de Verhaeren, Gustave Verhaeren, voulant transmettre à son fils la direction de l'usine qu'il gérait officieusement (le véritable propriétaire était en réalité son beau-frère), le jeune homme commença par se révolter contre sa famille et les valeurs qu'elle paraissait lui proposer : contre l'argent et les activités qui le prennent pour fin. Révolte éperdue, outrancière, contre une société où l'homme d'affaires détrône le poète. Verhaeren oscille entre un mysticisme intégral et une sensualité effrénée, destructrice; l'un et l'autre sont dans sa nature. Comment résoudre cette contradiction (*) ? La crise, sans doute, était inévitable; Verhaeren la subit (1887-1890). Période de souffrance aiguë, où le poète, malade, se recroqueville, où il tue en lui toute vie, où s'effrite son ancienne foi et se brisent ses espérances. L'amour d'une femme le délivre alors de lui-même et de sa solitude. Il ose regarder la lumière; les hommes ne lui font plus horreur : ils deviennent son salut; il ne croit plus en Dieu, mais à l'humanité entière; il aime la

(*) Contradiction dans le christianisme officiel.

vie qu'il exalte sous toutes ses formes, y compris les plus douloureuses. Après la souffrance, la joie, l'élan vital. Le poète, réconcilié avec le monde, sauve son unité. Il se fera prophète.

Entre-temps, le symbolisme de son œuvre a sensiblement évolué. Ce qui fut source d'effroi engendre, à présent, la joie. Le symbole, parce qu'il est vivant, n'a pas de forme fixe; il est toujours foncièrement ambigu. Au reste, qu'importe qu'il ait ou non une signification rigide, quand la beauté reste le but que s'est choisi Verhaeren?

*Et plus haute que n'est la force et la justice,
Par au-delà du vrai, du faux, de l'équité,
Plus loin que l'innocence ou que le vice,
Luit la beauté.
Touffue et claire,
Méduse ténébreuse et Minerve solaire,
Fondant le double mythe en unique splendeur,
Elle épouvante de grandeur (*)*.

*
**

Les *Campagnes hallucinées* datent de 1893. C'est dire qu'elles sont postérieures à la crise. Néanmoins Verhaeren n'a pas encore trouvé, à cette époque, le chemin qui le conduira vers la délivrance. Mais un idéal nouveau se met à poindre confusément, qui se situe, non plus en lui, mais hors de lui.

Telle fut en effet sa tentation : après refus d'accepter le monde comme il était dans la réalité, le façonner à son image, l'absorber dans ses aspirations; peut-être même eût-il préféré l'ignorer, s'abstraire de lui, et se penser, en quelque sorte, isolément; mais si puissante était l'emprise de ce monde abhorré que tout effort pour en éloigner le fardeau était nécessairement voué à l'échec : d'autant plus que le poète venait d'être déçu par les contradictions de son « moi », dont il avait lui-même ébranlé les assises. Parce que la beauté qu'il cherchait dans le monde se dérobaît à lui, Verhaeren maintenait désespérément le regard orienté vers l'intérieur, vers ses propres antinomies : mais le moyen, pour cette nature gloutonne, de se contenter d'une aussi maigre pitance? Restait une solution : s'anéantir. Verhaeren se plut à se détruire lui-même féroce-

(*) *Les Idées (Villes tentaculaires)*.

ment, rageusement : « ce furent là des années de véritable dépression, la crise du sens vital » (8) ; elles eussent abouti au suicide si le poète, brusquement, ne s'était amendé.

Il considère enfin l'absurdité de son attitude, du repli sur soi que la campagne lui semble symboliser, alors que la ville se fait le mœiroir de sa « conversion » (9). Les *Campagnes hallucinées* exhalent tout le climat de putréfaction et de décomposition où un conservatisme séculaire et têtù a plongé nos régions rurales. Déjà pourtant surgit l'espoir d'une vie nouvelle et prospère à souhait :

*Sous les cieux lourds fuligineux et gras,
Avec son front comme un Thabor,
Avec ses suçoirs noirs et ses rouges haleines,
Hallucinant et attirant les gens des plaines,
C'est la ville que le jour plombe et que la nuit éclaire,
La ville en plâtre, en stuc, en bois, en marbre, en fer, en or,
— Tentaculaire (10).*

Ainsi la ville formidable et sordide, brasier de toutes passions lumineuses ou viles, où l'opulence à la misère se mêle, où la beauté et la laideur se côtoient et se fondent, ce magma incroyable de violence et d'harmonie devient par-dessus tout symbole de l'effort, d'une tension sans cesse accrue vers un niveau supérieur — ou plus dense — de la Vie; cet immense grouillement, ce flot torrentueux, fascinant et terrible à la fois, où le poète partout se projette, — dépasse et résout les incompatibilités à la faveur d'une Unité vivante, cosmique, on pourrait presque dire : métaphysique. Et nous verrons comment, eu égard à la complète transformation de la personnalité de Verhaeren, des symboles jadis contraires tendront à fusionner dans les poèmes des *Villes tentaculaires*, publiés en 1895.

Les Villages illusoirs (1894) constituent la transition entre les recueils cités. Verhaeren a maintenant pris conscience claire et nette de son évolution : il sait quelles furent ses fautes, comment il les combat, ce que l'avenir lui réserve.

(8) Stefan ZWEIG, *Emile Verhaeren. Sa vie, son œuvre*, trad. P. Morisse et H. Chevet, Paris, Mercure de France, 1910, p. 79.

(9) CHARLES-BAUDOIN, *Op. cit.*, chap. IV.

(10) *Le Départ (Campagnes hallucinées)*.

*Jadis — c'était la vie errante et somnambule,
A travers les matins et les soirs fabuleux,
Quand la droite de Dieu, vers les Chanaans bleus,
Traçait la route en or, au fond des crépuscules.*

*Voici — c'est un amas de feux qui se démènent
Où des sages, ligués en un effort géant,
Précipitent les Dieux pour changer le néant
Vers où tendra l'élan de la science humaine.*

*Là-haut — parmi les loins sereins et harmoniques,
Un double escalier d'or suspend ses degrés bleus,
Le rêve et le savoir le gravissent tous deux,
Séparément partis vers un palier unique ⁽¹¹⁾.*

La campagne se meurt, la vie ancienne est périmée. Le poète renie tout un passé, dont il se repent. Ne pas s'adonner à la fausse sagesse, aux sciences *illusoires* qu'enseigne l'habitude. A la facilité trompeuse. Mais lutter, aimer, connaître, et vivre, vivre, vivre!

*
* *

Stefan Zweig, dans un passage de son étude consacrée à Verhaeren, refuse d'accorder au poète le qualificatif de *symboliste* ⁽¹²⁾; mais il se contredit bientôt en admettant que « le rouge évoque en lui tout ce qui est passionné; l'or, ce qui est grand et solennel; le blanc, ce qui est doux; le noir, ce qui est hostile » ⁽¹³⁾. Retenons en premier lieu l'opposition de l'or et du noir.

Les réalités qui se rattachent au « noir » sont : la mort, la stérilité, la moisissure et par conséquent l'immobilité, la misère. Ces acceptions relèvent apparemment du sens commun; ou bien elles nous sont à ce point familières que volontiers nous les regardons comme naturelles, attendu qu'elles furent de tout temps ancrées dans notre conscience, archétypes légués par une longue tradition spirituelle. Nous avons coutume de signaler la mort par des habits de deuil — lequel mot

⁽¹¹⁾ *Les Cordiers (Villages illusoires)*.

⁽¹²⁾ Stefan ZWEIF, *Op. cit.*, p. 194.

⁽¹³⁾ *Ibid.*, p. 209.

« deuil » éveille, en Occident, l'idée d'une couleur sombre ou franchement noire. Or la stérilité — ou incapacité irrémédiable d'engendrer la vie — n'est-elle pas pareille à la mort, puisqu'elle est privation d'être, empêche la vie de se perpétuer? Et comme la pourriture en est, en somme, le résultat, la misère n'est-elle pas souvent cause de la mort?

Rien d'arbitraire, donc, dans ce symbole particulièrement accessible. Mais les images qu'il exprime peuvent être associées à d'autres, plus complexes : à l'isolement, aux gestes de pitié, au passé objectif ou subjectif (c'est-à-dire à ce qui est antérieur ou aux attitudes que le poète rejette comme surannées), etc., et c'est en quoi réside l'originalité de Verhaeren, son habileté d'artiste. Les combinaisons de symboles sont alors très fréquentes :

Et le choc noir des détresses charnelles,

lisons-nous dans *La Ville* ⁽¹⁴⁾. Ailleurs encore :

*Le vieux meunier du moulin noir,
On l'enterra... (15)*

Ce qui surprend dans le premier exemple, c'est de constater qu'au substantif abstrait « choc » soit accolée une épithète par laquelle nous qualifions plus habituellement un objet matériel. Rappelons-nous cependant que l'adjectif doit être pris dans son sens symbolique, et que nous pourrions le remplacer éventuellement par « mortel ». De plus, l'idée de choc est, chez Verhaeren, symbole d'inquiétude. Cela étant, pourquoi ne pas écrire : « Et l'inquiétude mortelle que causent les détresses charnelles... »? Simplement parce qu'une telle tournure trahirait l'intention de l'auteur, qu'elle serait a-poétique. Le rapprochement mentionné entre les deux symboles crée en nous précisément une impression de choc; c'est donc par lui que le poète atteint son but. Plus n'est besoin d'insister, à présent, sur le rôle affectif du symbole, ni sur la manière dont il transcende finalement le sens commun.

Le second exemple n'est pas très différent du premier. Le moulin (qui dans les premiers recueils de Verhaeren ⁽¹⁶⁾ sym-

⁽¹⁴⁾ *Campagnes hallucinées.*

⁽¹⁵⁾ *Le Meunier (Villages illusoirs).*

⁽¹⁶⁾ *Les Flamandes.*

bolisait la fécondité) s'est arrêté après la mort de son propriétaire : d'où l'emploi du qualificatif « noir », marquant qu'il est devenu stérile. Pourtant l'image n'a pas l'intensité de la précédente, parce que le support est, cette fois, un mot concret. Un pas de plus, et nous tombons dans la banalité :

Le sol et les germes sont condamnés,

.
Les corbeaux noirs n'en voudront plus (17).

Au demeurant, dans le même poème, l'usage du symbole devient pur procédé; car ne trouvons-nous pas, quelques lignes plus bas :

Les fruits des espaliers se tuméfient;
Dans les feuillages noirs,
Les pousses jeunes s'atrophient...

Nous sommes loin d'avoir épuisé toute la gamme d'idées ou de sentiments traduits par le « noir » dans l'œuvre de Verhaeren. Comme l'a justement noté Stefan Zweig, le symbole revêt toujours une nuance d'hostilité :

Les gens d'ici sont gens de peur
.
Les gens d'ici ont dans leur âme
Deux tisons noirs, mais point de flamme,
Deux tisons noirs en croix (18).

Derechef, la croix doit être comprise dans un sens religieux, ou plus exactement évoque le renoncement, la crainte superstitieuse. Le « noir », certes, est uni à la peur, mais aussi à la mort, dans la mesure où cette peur détruit l'être qu'elle envahit (l'âme des « gens d'ici » est semblable à du bois brûlé, à « deux tisons noirs »). La foi est l'élément hostile à la vie, au progrès, à la prospérité; elle est source d'immobilisme, d'acceptation, de résignation; compagne de la misère, parce qu'elle voit naître avec méfiance, et rejette sans examen les méthodes et les doctrines qui font la guerre à la pauvreté.

Il est rare que Verhaeren ne dégage pas lui-même le sens des symboles qu'il utilise (comme dans les vers que nous

(17) Deuxième *Chanson de Fou* dans les *Campagnes hallucinées*.

(18) *Le Départ* (*Campagnes hallucinées*).

venons de commenter), et ce jusqu'à les rendre parfois entièrement explicites :

*La Mort a mis sur le comptoir
Un écu noir* ⁽¹⁹⁾.

Inutile d'expliquer pourquoi l'écu est « noir » : Verhaeren s'en est chargé pour nous.

Si le symbole du « noir » est assez peu fréquent dans les *Villes tentaculaires*, l'« or » y est surabondant. Qu'est-ce à dire? Arrêtons-nous un moment devant le chef-d'œuvre d'un homme qui, comme Verhaeren ou comme Nietzsche, reçut le don de vivre « clair » : Vincent Van Gogh. Ce que nous y voyons : un champ de blé. Ce que nous respirons : une richesse, une profusion de vie intolérables. Nous suffoquons. La vie nous brûle et nous vole à nous-mêmes. Ce qui domine : un jaune cru, immodeste, exubérant. La nature a donc fourni à l'homme ce que son art visait à suggérer; elle est devenue symbole.

De même, Verhaeren s'est d'abord servi du blé pour évoquer la fécondité. Puis il en a isolé la couleur, qu'il a plaquée sur des objets divers, et qui, par un heureux hasard, est également celle du métal le plus précieux, le plus convoité qui soit au monde : l'or, — l'or vers qui convergent et se meuvent les énergies; l'or magnétique, signe indubitable de la richesse, moteur de toute activité :

*L'or énorme! comme des tours, là-bas.
Avec des millions de bras vers lui,
Et des gestes et des appels la nuit
Et la prière unanime qui gronde,
De l'un à l'autre bout des horizons du monde* ⁽²⁰⁾!

Verhaeren n'a jamais considéré l'argent, Dieu merci, comme une fin en soi, ni comme une valeur sacrée. Et gardons-nous bien d'interpréter son attitude comme une approbation de la finance et de l'espèce d'individus qui y puisent à deux mains leur respectabilité et leur intelligence; n'oublions pas que l'or n'est rien de plus qu'un symbole, et qu'à lui seul il résume toutes sortes de richesses, matérielles ou spirituelles,

⁽¹⁹⁾ *Le Fléau (Campagnes hallucinées)*.

⁽²⁰⁾ *La Bourse (Villes tentaculaires)*.

que la ville en son sein recèle et prodigue à ses habitants; l'appauvrissement des campagnes étant, selon Verhaeren, inévitable quand l'économie agricole, victime de techniques péri-mées, commence à être concurrencée si dangereusement par l'industrie. D'un autre côté, l'or est, pour le poète, la découverte d'un monde distinct de lui, qui, faisant contrepoids à sa tension intérieure, allait lui assurer enfin un équilibre, une stabilité durables; de là, la jubilation dont cet accord l'emplit, car qu'importent alors

... les maux et les heures démentes,
 Et les cuves de vice où la cité fermente
 Si quelque jour, du fond des brouillards et des voiles
 Surgit un nouveau Christ, en lumière sculpté,
 Qui soulève vers lui l'humanité
 Et la baptise au feu de nouvelles étoiles (21).

Dieu est mort : un idéal terrestre a pris sa place dans le cœur du poète. Banni de l'humanité tendue vers l'arbre de la science. Dieu est mort, mais non l'espoir. Un Rédempteur viendra pour nous purifier de l'autre, nous laver de son sang. Il répandra la lumière et la joie. La terre se peuplera de millions de Dieux, qui furent hommes un jour, et que la souffrance éleva : — ainsi parlait Zarathoustra.

Verhaeren consacra l'espoir en des symboles d'or.

Les pierres précieuses, les images de clarté et de transparence, les cristaux, les couleurs vives, le soleil même et l'éclair figureront semblablement le bonheur, la prospérité, l'essor; au lieu que le ciel gris, l'obscurité, le trouble, l'indécis exprimeront la tristesse, la pauvreté, la mort.

Le « chaud » et le « froid » sont à ranger respectivement dans la première et dans la deuxième catégorie :

La neige tombe, indiscontinûment,

Froide d'amour, chaude de haine (22).

L'ensemble du poème montre que la neige n'est nullement, chez Verhaeren, un symbole positif. C'est d'après ce contexte que nous devons interpréter les deux images, d'ail-

(21) *L'Ame de la Ville (Villes tentaculaires).*

(22) *La neige (Villages illusoirs).*

leurs assez précieuses, que nous venons de reproduire. La neige est « froide d'amour » : autant dire qu'elle en est dépourvue; mais elle est « chaude de haine », ou si l'on préfère, hostile, désagréable (littéralement : chargée de haine). Ces symboles sont d'utilisation courante dans la langue quotidienne. Ne déclarons-nous pas qu'une peinture est « froide » lorsqu'elle nous laisse insensibles? En distinguant des tons « chauds » et des tons « froids », nous joignons à nos sensations purement visuelles des impressions tactiles. Pareillement, Verhaeren associe au « noir » la « froideur », au « chaud » la couleur jaune (ou la couleur rouge); en quoi il se montre à nouveau très proche du sens commun.

Voilà donc définies — combien schématiquement — les deux grandes classes de symboles verhaereniens telles qu'elles se manifestent dans la trilogie dont nous nous occupons. Rappelons qu'au sommet de chaque pyramide se trouvent d'une part l'idée de la mort (représentée par le « noir »), d'autre part celle de prospérité, symbolisée par l'« or », dont nous avons énuméré les variantes. Reste à examiner les innombrables symboles qui tombent plus ou moins exactement sous le concept de mort. Enfin nous aurons à analyser toute une série de symboles intermédiaires, suggérant pour la plupart l'inertie et la stagnation.

*
**

... la croix

Choit au brasier, qui tord et broie

Ses bras chrétiens, comme une proie ⁽²³⁾.

A deux reprises, nous avons mentionné le symbole de la croix. Celui-ci, avons-nous constaté, condensait à la fois le sentiment religieux et l'idée du passé. Dans ce troisième exemple, la croix qui surmontait la tour du sonneur s'écroule avec l'édifice calciné par l'incendie; ce qui signifie que la religion, ayant perdu sa raison d'être dans notre monde de la technicité, s'effondre enfin, pour être remplacée par la science, dont les propositions sont du moins contrôlables. Tout le sens se dégage donc du contexte. Mais il arrive que le symbole renferme en lui-même un jugement de valeur, indépendamment des éléments qui l'entourent :

⁽²³⁾ *Le Sonneur (Villages illusoires).*

Ils n'ont même guère épargné les églises : il n'y a plus de Dieu pour les campagnes, plus d'espoir pour les paysans, qui préfèrent présentement partir, partir pour la ville, pour la ville « riche en or ».

Les loques et haillons, les chiffons et les toiles expriment doublement la misère et le recroquevillement, en bref, tous les états préluant à la mort. Repli à l'extrême des campagnes, renoncement du poète claquemuré dans une solitude atroce, autodestruction de la Vie.

Quant aux gares, aux ponts, roues, essieux, charrettes, tintamarres, grincements, fracas, gibets, marteaux, ils appartiennent plus spécifiquement encore à la mythologie intime de Verhaeren. Charles-Baudouin a montré⁽²⁷⁾ combien le poète avait été, enfant, fasciné par cette catégorie d'objets qui geignent, hurlent — ou tuent; et comme, très tôt, ils s'étaient mêlés à des visions de mort, de violence ou d'angoisse. Quoiqu'il en soit, ils sont parmi les symboles les plus fréquents et les plus importants que nous trouvions dans l'œuvre de Verhaeren. Ce fait est trop connu pour qu'il soit nécessaire de l'illustrer par des exemples. Mais il est intéressant de voir comment de tels symboles, d'abord cauchemardesques, se sont chargés ensuite d'un sens nouveau. Si l'invention récente de la locomotive coïncide, en effet, avec l'avènement d'une civilisation moderne, comment Verhaeren, qui avait foi en la science et au progrès, persisterait-il à la regarder comme une découverte inquiétante, démoniaque, dont il lui siérait de se défier? Ouvrons les *Villes tentaculaires*, et cherchons ce qui s'est produit. Bien qu'ils n'aient pas perdu leur aspect satanique, les trains, ponts, etc., ne symbolisent pas moins l'effort, la montée en flèche fulgurante d'une technique hier encore tâtilonne, et qui aujourd'hui contribue tant à nous faciliter la vie :

O les Babels enfin réalisées!
Et les peuples fondus et la cité commune...

Dites, les docks bondés jusques au faite!

Dites, leurs blocs d'éternité : marbres et bois,
Que l'on achète,

(27) *Op. cit.*, pp. 42 et suiv.

*Et que l'on vend au poids,
Et puis dites! les morts, les morts, les morts
Qu'il a fallu pour ces conquêtes.*

Verhaeren n'a sans doute pas oublié le côté négatif de ces « conquêtes » (28), mais tout sert d'aliment à la Vie. A la vie multiforme et incompréhensible, mystérieuse et souterraine, — tentaculaire.

Le poète ne s'arrête pas, en effet, à des impressions accidentelles qui n'ont de sens qu'en vertu d'un jugement d'ensemble. En chaque chose il s'applique à discerner une composante nécessaire et complémentaire de la vie, un matériau destiné à cimenter un édifice qui serait le Grand Tout. S'il lui arrive d'entrevoir des éléments susceptibles d'entraver cette harmonie universelle qui résorbe en elle tant de contradictions en apparence irréductibles, il cesse de s'en détourner avec dégoût pour essayer, plutôt, de les améliorer, de les hausser jusqu'à la dignité de leur fonction. De là son adhésion à un socialisme qu'il estimait capable d'humaniser une plèbe dont le sort menaçait de faire outrage à la vie.

Outre les trains, les câbles, les nœuds, les enlacements inextricables évoqueront la vie sournoise, bourdonnante et morbide, de la ville :

*La rue — et ses remous comme des câbles
Noués autour des monuments —
Fuit et revient en longs enlacements;
Et ses foules inextricables*

*.
Happent des dents le temps qui les devance (29).*

En revanche, l'inertie et la monotonie seront symbolisées par des images de lune, de miroitement, de reflet. Ces symboles sont fort riches parce qu'encore une fois ambivalents. Parce qu'ils reproduisent l'aspect intime du poète exilé des hommes et du monde; et celui des campagnes abandonnées par la vie, vidées de leur sève. Le miroir n'a pas cessé d'être réel; il est conscience de l'être effectif et insaisissable dont il renvoie l'image, l'absolue transparence opposée à l'opacité constitutive, impénétrable de l'être. De même, Verhaeren,

(28) Voir *L'Usine (Villes tentaculaires)*.

(29) *La Ville (Campagnes hallucinées)*.

séparé de l'univers, n'était que la conscience ou le reflet de son « être-pour-autrui », mais que plus tard il rejoindra en se projetant, en quelque sorte, hors de lui-même, en se fondant avec l'objet qui miroitait en lui. Quoi d'étonnant, dès lors, à ce que le reflet symbolise l'absence de l'être à la pensée qui le connaît, ou la monotonie d'une conscience réduite à elle-même, parce que détachée du monde?

*Les vents mêmes ne remuent point les branches
Des vieux mélèzes, qui se penchent
Là-bas, où se mirent, en des marais,
Obstinément, des yeux abstraits* ⁽³⁰⁾.

Et, plus explicitement encore :

*Le cheval pâit l'herbe d'automne
Près d'une mare monotone* ⁽³¹⁾.

D'abord le miroitement, puis la surface plane (étang, marais) qui le capte, enfin l'objet y reflété (étoiles, lune) symbolisent donc, d'une manière générale, l'uniformité, l'inertie. On dit que la solitude effraie. Ainsi de la monotonie. Un paysage terne, immobile absolument, est souvent lourd d'angoisse. On songe à une conspiration du silence, à la présence secrète de forces terrifiantes et obscures. On s'en inquiète. On a peur. Le symbole, perdant de sa « neutralité », se charge tout naturellement d'affectivité :

*Les gens d'ici ont peur de l'ombre sur leurs champs,
De la lune sur leurs étangs* ⁽³²⁾.

Survient le dégoût :

*L'heure est venue...
.....
Où les marais visqueux et blancs
.....
Brassent les fièvres empoisonnées* ⁽³³⁾.

Suivant la loi de ressemblance ou d'association, d'autres symboles acquerront mêmes valeurs, et leur évolution séman-

⁽³⁰⁾ *Le Silence (Villages illusoires)*. Les « yeux abstraits » sont ceux du Silence.

⁽³¹⁾ *Le Donneur de mauvais conseils (Campagnes hallucinées)*.

⁽³²⁾ *Le Départ (Campagnes hallucinées)*.

⁽³³⁾ *Les fièvres (Ibid.)*.

tique sera identique. Ce sont : les yeux, les lucarnes, les fenêtres, horloges, cadrans et tours. Charles-Baudouin ⁽³⁴⁾ les explique par la forte influence qu'aurait exercée sur le poète déjà mûr un souvenir de la prime enfance, d'ailleurs rapporté par Verhaeren lui-même. Ce dernier, longtemps fasciné par la vitrine de l'horloger de son village, se décida un jour à pénétrer dans la boutique, où le mystérieux bonhomme lui permit d'admirer les trésors qui l'avaient si vivement intrigué et qui deviennent, dès ce moment, sa hantise. Il va de soi que cette explication n'exclut pas celle que nous avons formulée. Mais elle prouve tout au moins que le symbole n'est jamais arbitraire, que s'il ne s'inscrit pas dans l'un des mythes de l'humanité, il doit ou surgir de l'expérience personnelle du poète, ou dériver, plus simplement, du sens commun, ainsi que nous l'avons vu.

Dans les *Villes tentaculaires*, les lucarnes et les horloges ont été remplacées par des formes symétriques : rectangles, cubes, etc. Un tel transfert est parfaitement compréhensible, l'objet du poème empêchant ici l'utilisation des symboles antérieurs, qui subsistent pourtant par endroits :

*Se regardant de leurs yeux noirs et symétriques,
Par la banlieue, à l'infini,
Ronflent le jour, la nuit,
Les usines et les fabriques* ⁽³⁵⁾.

*
**

On ne saurait assez distinguer mythe et symbole. De tous temps la poésie s'est incorporé le mythe sans qu'elle fût pour autant « symboliste », au sens historique du mot; car ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle qu'elle s'en est servi en l'interprétant et en le transformant, c'est-à-dire en opérant délibérément un certain choix parmi les éléments qui le composent. Ces derniers sont de nature allégorique ou symbolique, encore qu'ils ne s'insèrent même pas nécessairement dans l'une ou l'autre classe. L'allégorie, à l'inverse du symbole, va de l'universel au particulier, part de l'abstrait pour aboutir à la chose

⁽³⁴⁾ *Op. cit.*, pp. 45 et suiv.

⁽³⁵⁾ *Les Usines (Villes tentaculaires)*.

concrète qu'elle veut atteindre; son emploi est surtout abondant dans les anciennes religions, puis dans la poésie « classique » spécialement farcie de mythologie grecque et latine. Mais la légende a également utilisé le symbole, et c'est en quoi elle nous intéresse ici. Ainsi la lune, symbole de mort (notamment) dans la poésie de Verhaeren, tire manifestement son symbolisme du vieux mythe d'Hécate. Nous savons d'ailleurs que le « noir » ou la « croix » appartiennent au symbolisme chrétien. Une étude pourrait être poursuivie dans ce sens : soyons prudents, toutefois. Il faudrait être psychanalyste pour expliquer pareillement chaque symbole; de plus, semblable recherche échapperait fatalement au domaine littéraire; et c'est aussi pourquoi nous nous en abstenons.

Il semble que des légendes ou souvenirs folkloriques transparaissent çà et là dans la poésie de Verhaeren, — sans apporter cependant le moindre enrichissement à une analyse du symbole. Des poèmes comme *L'Aventurier* (dans *Les Villages Illusoires*), ou la première *Chanson de Fou des Campagnes hallucinées* frôlent, en effet, l'allégorie; en sorte que nous n'y découvrons que les symboles habituels à l'intérieur d'une structure que nous avons cru bon de négliger, dans la mesure où elle n'influe pas sur le contenu.

Ceci, encore : nous pardonnera-t-on d'être sorti quelquefois de la notion de symbole jusqu'à n'en plus considérer que les rapports avec le sens profond de l'œuvre? Mais si le symbole constitue l'un des termes A et B d'une relation, lesquels ne cessent d'interagir et de se modifier, pouvons-nous réellement l'isoler, l'abstraire du contexte d'où il surgit, au lieu de l'appréhender à l'instant même de son jaillissement? La présence de Verhaeren était trop essentielle dans sa poésie, pour que nous pussions l'ignorer ou la reléguer dans l'ombre.

Verhaeren, dont c'est peu dire qu'il connut la grandeur. Qui fit de ses souffrances, sa Joie, en les voulant fortes et pures, sources de son immense orgueil.

Lui qui sut se forger un destin, et l'aimer. Etre ce que les hommes ont désiré qu'il fût, — rien d'autre que sa nécessité, et l'aimer.

Etre cause de soi, — et vaincre la Fatalité, se cachât-elle sous son masque de Mort, en la prévenant et s'infligeant ce qu'elle ordonne : voilà le secret de la Vie.

THÈSES

Préface de l'ouvrage *Eléments pour une théorie générale de la formation des dirigeants*, thèse présentée par J. VAN DEN BROECK en 1966, pour l'obtention du titre de Docteur en Sciences politiques et administratives.

Le problème de la formation des dirigeants des entreprises et des administrations publiques figure au premier plan des préoccupations de tous ceux qui, dans l'économie, assument des responsabilités de gestion.

Trop souvent malheureusement, ce problème est traité d'une manière superficielle, traditionnelle et conformiste. Tel n'est pas le reproche qui peut être fait à l'important ouvrage que vient de rédiger M. Joseph Van den Broeck, sous le titre : *Eléments pour une théorie générale de la formation des dirigeants*.

Ce texte est celui de la thèse présentée en 1966 par son auteur en vue de l'obtention du titre de Docteur en Sciences politiques et administratives de la Faculté des Sciences politiques, économiques et sociales de l'Université Libre de Bruxelles.

M. Van den Broeck a complété, depuis des années, les connaissances qu'il a acquises au cours de ses études universitaires par l'expérience accumulée dans l'exercice de fonctions importantes au service du personnel et des relations sociales de la Sabena.

Il a conquis en outre le titre de Conseiller d'Organisation de l'Ecole d'Ergologie de Bruxelles et a participé à de nombreuses missions officielles à l'étranger, organisées par la Fondation Industrie-Université et par l'Office belge pour l'Accroissement de la Productivité.

Le travail qu'il présente, il l'a conçu en songeant aux problèmes des dirigeants des entreprises et des administrations, mais ce travail intéressera tous ceux qui, à quelque titre que ce soit, se préoccupent de la question de la formation à la direction.

Dans une première partie, M. Van den Broeck rappelle la position de l'entreprise dans le contexte économique et social. Dans une deuxième partie, il tente de définir le métier de dirigeant, tandis que, dans la troisième partie, il dégage les besoins et les qualités de ceux-ci. Enfin, la quatrième partie, qui constitue le centre même de sa thèse, passe en revue les moyens à mettre en œuvre.

Sur base de la très nombreuse documentation qu'il a réunie, M. Van den Broeck trace une synthèse extrêmement intéressante des opinions et des tendances en matière de formation des dirigeants.

La bibliographie qui figure en annexe est fort complète et constituera une référence permanente pour ceux qui désirent approfondir l'un ou l'autre aspect du problème. Mais l'auteur prend aussi position sur

différents points qui le préoccupent plus particulièrement. Je ne puis que le rejoindre lorsqu'il met en garde les chefs d'entreprise contre une croyance trop absolue dans les vertus de la seule formation à la direction, considérée indépendamment de l'ensemble des problèmes de gestion.

Cette formation n'est qu'un des aspects — essentiels sans doute, mais insuffisant par lui-même — des nombreuses tâches qui pèsent sur les épaules de ceux qui ont en mains des responsabilités de direction. Vouloir « sous-traiter » cette responsabilité de formation à des institutions extérieures à l'entreprise conduit inmanquablement à un échec. Comme le souligne M. Van den Broeck, la formation à la direction est un processus d'apprentissage permanent. Son fondement se trouve à l'intérieur même de l'entreprise ou de l'administration. Le comportement des chefs d'entreprise et des directeurs, l'exemple qu'ils donnent à leurs collaborateurs, le souci qu'ils manifestent de permettre à ceux-ci, non seulement de parfaire leurs connaissances mais surtout d'appliquer dans le travail quotidien les principes nouveaux qu'ils ont assimilés : autant d'éléments essentiels à l'amélioration des attitudes et des qualifications de ceux qui ont en charge la gestion de nos entreprises et de nos administrations. Ceux-ci tireront le plus grand profit de la lecture de l'important travail de M. Van den Broeck.

Emile DASSEL,
Professeur à l'Université Libre
de Bruxelles.

Conclusions de la thèse *Eléments pour une théorie générale de la formation des dirigeants*, présentée par J. VAN DEN BROECK en 1966, pour l'obtention du titre de Docteur en Sciences politiques et administratives.

Activement impliqué pendant plusieurs années dans des actions de formation de dirigeants, nous avons été continuellement confronté avec un nombre de situations sinon contradictoires du moins équivoques et/ou illogiques.

Parmi ces situations, nous relevons :

- a) Que ce ne sont pas nécessairement les pays qui font le plus gros effort dans le domaine de la formation des dirigeants qui occupent la meilleure position sur le plan des résultats économiques et sociaux;
- b) Qu'il n'y a pas une corrélation positive entre le pourcentage de dirigeants universitaires occupés et les résultats des entreprises;
- c) Qu'il existe des entreprises qui n'ont entrepris aucun effort systématique de formation et dont les dirigeants sont en moyenne plus compétents que les dirigeants d'autres entreprises déployant un effort énorme de formation;
- d) Que de plus en plus de chefs d'entreprise sont d'avis qu'il faut aux universitaires entrant dans les affaires une large formation de base alors que la quasi-totalité des universitaires continue à être recrutée par les entreprises pour ses connaissances techniques;
- e) Qu'en même temps que les chefs d'entreprise se plaignent du manque de formation des dirigeants, ces derniers se plaignent de la non utilisation de leurs connaissances et aptitudes au sein des entreprises;

f) Que l'opinion sur la meilleure préparation à l'administration des affaires varie beaucoup selon la préparation reçue par la personne qui émet l'opinion.

De telles situations contradictoires, équivoques et/ou illogiques — pouvant conduire d'aucuns à faire le procès de la formation des dirigeants — nous ont amenés aux conclusions suivantes :

— Il y a lieu de n'accorder qu'une valeur relative à l'influence de la formation des dirigeants sur les résultats économiques immédiats des entreprises;

— Il y a un besoin impératif pour mieux connaître cette valeur relative de même que celle des autres facteurs qui interviennent dans les résultats de la gestion des entreprises;

— A cause de sa valeur relative, la formation des dirigeants ne peut être conçue et poursuivie valablement au niveau des entreprises que comme une composante de la gestion d'ensemble et ne peut en être dissociée.

L'erreur de plusieurs chefs d'entreprise fut sans doute d'accorder une valeur trop absolue à la formation conçue comme un moyen non intégré à la gestion.

Aussi sommes-nous personnellement convaincus qu'à court terme la qualité de la gestion d'une entreprise a un poids infiniment plus faible sur les résultats de l'entreprise que son produit ou service et la place occupée sur le marché. A court terme, les entreprises ayant une « mauvaise gestion » peuvent avoir de très bons résultats avec un « bon produit ». Comme le « bon produit », la « bonne conjoncture », le « bon marché », sont également des notions relatives et éphémères, le succès de l'entreprise dépendra cependant à moyen et à long termes de « bonnes décisions » et de « bonnes options fondamentales ».

Si le poids de la qualité de la haute gestion de l'entreprise est donc plus faible à court terme que son produit ou son marché, il peut par contre être déterminant à moyen et à long termes. En fait, la valeur des dirigeants supérieurs peut se mesurer plus valablement aux résultats de l'entreprise à moyen terme qu'à court terme. Dans la pratique cette confrontation à moyen terme ne se fait cependant quasi pas, l'ensemble des observations restant généralement centrées pour tous les aspects sur le présent. La seule constatation que l'on puisse régulièrement faire dans ce domaine est de voir que beaucoup d'entreprises se trouvent en difficulté et que beaucoup disparaissent dès que leur produit n'est plus « bon » ou que la conjoncture leur est défavorable.

Cette constatation confirme d'une part le poids important du produit à court terme et permet de conclure d'autre part — assez négativement d'ailleurs — que peu d'entreprises ont la qualité de gestion voulue pour s'adapter en temps utile à des difficultés mettant la survie de l'entreprise en danger.

Dans ces conditions, si c'est une erreur d'accorder à la formation une valeur trop absolue, il va de soi que ce serait une aussi grande erreur de la négliger complètement.

Etant donné les difficultés de mesure de l'influence spécifique de la formation sur les résultats de l'entreprise, il n'est cependant pas étonnant d'arriver à un illogisme des situations évoquées et à des conclusions aberrantes tant du point de vue des besoins que des moyens de formation des dirigeants.

C'est pourquoi nous estimons qu'une explication complète des faits s'impose et, bien que la complexité des variables soit énorme, nous pensons avoir apporté un nombre important d'éléments pour étayer la thèse que pour aboutir à des résultats positifs dans cette matière au niveau des entreprises, la formation des dirigeants ne peut être conçue et poursuivie que comme un aspect intégré, comme une composante de la gestion d'ensemble de l'entreprise, soulignant ainsi la valeur relative qu'il y a lieu de lui accorder à côté de tous les autres facteurs qui interviennent dans les résultats de la gestion des entreprises.

*
* *

A notre point de vue, concevoir la formation des dirigeants comme une composante de la gestion de l'ensemble implique avant tout de délimiter son champ d'application et ses objectifs dans le cadre des résultats à atteindre à court et à moyen terme sur le plan de la gestion générale.

La fixation précise des résultats à atteindre nécessite une option quant au rôle et à la finalité de l'entreprise. En effet, une claire connaissance de l'option de la finalité choisie aura une répercussion automatique sur un ensemble de politiques, de principes directeurs et résoudra d'emblée un nombre de problèmes de la formation des dirigeants. C'est une des raisons qui expliquent que l'on peut trouver des dirigeants plus compétents dans des entreprises où aucun effort de formation formelle n'est fait que dans d'autres où un tel effort est fourni.

Le champ d'application et les objectifs de la formation seront ensuite délimités par les besoins généraux et spécifiques qui découleront pour chaque poste de dirigeant des activités nécessaires pour atteindre les résultats. Ces besoins ne sont aucunement statiques et évoluent et se créent sous la pression de l'évolution intense du contexte économique, social et technologique.

Un nombre de besoins sont communs à la plupart des emplois de dirigeants et les analyses du métier de dirigeant peuvent utilement éclairer les entreprises et les milieux enseignants à ce sujet. Pour rencontrer ces besoins communs une aide peut être apportée par la formation extérieure à l'entreprise, qu'elle soit préalable ou postérieure à l'entrée des cadres dans l'entreprise. Cette aide peut être grande sur le plan des connaissances, moins grande sur le plan des aptitudes et attitudes.

Un nombre de besoins sont cependant spécifiques à chacun des postes de dirigeants.

Cette spécificité des besoins, l'évolution constante de ceux-ci et le fait que plusieurs nécessitent le développement d'aptitudes et d'attitudes font que la grande part de la formation devra être réalisée dans la fonction exercée et que toute formation complémentaire n'aura de signification que dans la mesure où elle pourra rapidement se traduire dans l'exécution pratique des tâches de dirigeants.

Une notion importante donnant lieu à pas mal de confusion à l'intérieur des entreprises est que la formation a à faire face à des besoins découlant de l'exercice d'une fonction déterminée et, d'autre part, la préparation à l'exécution de fonctions autres que celle actuellement exercée.

Dans les deux cas la formation pose le problème de l'évaluation des performances et des capacités des dirigeants.

Dans le premier cas, l'évaluation permettra de prendre les mesures adéquates pour répondre aux besoins de la fonction actuellement remplie. Ces mesures peuvent être des actions de formation et de perfectionnement si les lacunes des dirigeants peuvent être comblées. Elles devront être d'une autre nature (réorganisation, mutation, etc.) au cas où le potentiel des dirigeants ne permet pas de combler les lacunes. Ce dernier point souligne donc à nouveau le besoin impératif de ne pas considérer la formation des dirigeants au niveau de l'entreprise comme un problème en soi puisqu'il ne peut dans ce cas précis apporter la solution appropriée.

Le problème de la préparation de l'exécution des fonctions supérieures ou autres fonctions se pose dans l'ensemble plus en termes de capacités potentielles qu'en termes de formation proprement dite.

Les entreprises devront de ce fait accorder une attention particulière au choix des dirigeants sachant d'avance que si ceux-ci n'ont pas un potentiel de qualités nécessaires pour s'adapter à toutes les situations évolutives et pour maîtriser l'ensemble des variables qui interviennent dans la situation déterminée, les moyens de formation seront impuissants pour combler les lacunes.

La notion de devoir faire face du point de vue formation aux deux problèmes qui se superposent, impliquant entre autres la nécessité d'une évaluation régulière et d'une sélection valable des dirigeants, soulève un autre point important, à savoir que l'étude des qualités des dirigeants doit elle aussi se faire sur deux plans différents :

1° Le niveau des qualités spécifiques nécessaires pour exercer la fonction de dirigeant dans une situation spécifique déterminée;

2° Le niveau des qualités nécessaires pour pouvoir exercer une fonction de dirigeant dans n'importe quelle ou du moins dans un très grand nombre de situations différentes, aussi bien dans l'espace que dans le temps.

Le manque de distinction de ces deux plans, difficile à opérer de par leur interférence et l'absence de perspective, est à son tour à l'origine de pas mal de situations contradictoires et/ou illogiques, de beaucoup de mauvais choix et de mauvaises promotions et de dépenses inutiles d'énergie et d'argent sur le plan de la formation.

Un dernier élément qui nous apparaît comme indispensable pour la fixation de lignes de conduite valables pour une action de formation des dirigeants est la nécessité d'un climat propice dans l'entreprise.

Ce climat propice dépend largement de :

- a) La confiance dans les objectifs de l'entreprise;
- b) La foi dans l'intégrité basée elle-même principalement sur les attitudes et le comportement des chefs;
- c) L'acceptation de hauts standards de performance.

L'absence de ce climat propice peut annihiler tout effort de formation.

En définitive, il est suffisamment évident pour tout le monde que le problème de la formation et du perfectionnement des dirigeants doit, dans le contexte économique-social actuel, être une préoccupation particulière des entreprises et des milieux enseignants.

Toutefois, il est également évident que la formation des dirigeants en elle-même — envisagée séparément de l'ensemble des variables qui interviennent dans la gestion des entreprises — n'est pas le facteur déterminant de l'amélioration de cette gestion.

Or, les tendances des entreprises depuis la dernière guerre mondiale se résument souvent soit à attendre trop des résultats de la formation des dirigeants, soit à y accorder trop peu d'importance.

L'ensemble des éléments que nous avons avancés incitent à éviter l'un et l'autre de ces extrêmes et à considérer que la formation des dirigeants est un moyen qui peut utilement aider ceux-ci à mieux diriger la production et la distribution de biens et de services dans l'intérêt le mieux équilibré de tous les hommes et groupes d'hommes qui forment l'ensemble dans lequel l'entreprise doit s'intégrer, à la condition d'accorder à la formation la valeur relative que l'on peut lui accorder selon le lieu, le temps et la situation, comme une composante nécessaire mais insuffisante de la gestion d'ensemble des entreprises.

Eléments pour une théorie générale de la formation des dirigeants.

Thèse présentée par J. VAN DEN BROECK en 1966, pour l'obtention du titre de Docteur en Sciences politiques et administratives, sous la direction du professeur A. Doucy.

L'objet du travail est une tentative de dégager de l'ensemble des apports des dernières années, souvent partiels, parfois contradictoires, une synthèse débouchant sur un essai d'établir une théorie générale de la formation des dirigeants.

Le sujet est développé dans sa majeure partie dans la perspective de l'entreprise et du chef d'entreprise.

Les éléments apportés conduisent l'auteur à défendre la thèse que pour aboutir à des résultats positifs dans cette matière au niveau de l'entreprise, la formation des dirigeants ne peut être conçue et poursuivie que comme un aspect intégré, comme une composante de la gestion d'ensemble de l'entreprise, soulignant ainsi la valeur relative qu'il y a lieu d'accorder à la formation à côté de tous les autres facteurs qui interviennent dans les résultats de la gestion des entreprises.

L'auteur a été amené à conclure qu'il y a lieu de n'accorder qu'une valeur relative à l'influence de la formation des dirigeants sur les résultats économiques des entreprises et en conséquence à la nécessité de concevoir la formation au niveau de l'entreprise comme une composante de la gestion d'ensemble, à partir de l'analyse d'un nombre de situations souvent contradictoires, équivoques et/ou illogiques :

- a) Que ce ne sont pas nécessairement les pays qui font le plus gros effort dans le domaine de la formation des dirigeants qui occupent la meilleure position sur le plan des résultats économiques et sociaux;
- b) Qu'il n'y a pas une corrélation positive entre le pourcentage de dirigeants universitaires occupés et les résultats des entreprises;
- c) Qu'il existe des entreprises qui n'ont entrepris aucun effort systématique de formation et dont les dirigeants sont en moyenne plus compétents que les dirigeants d'autres entreprises déployant un effort énorme de formation, etc.

L'essai d'explication complète des variables impliquées dans la formation des dirigeants, conçue comme une composante de la gestion d'ensemble de l'entreprise, est développée en quatre parties :

1. La première partie est consacrée à la position de l'entreprise dans le contexte économique et social actuel; la nécessité, le but et la définition de la formation des dirigeants;

2. La deuxième partie rappelle les différentes analyses du « métier » de dirigeant;

3. La troisième partie dégage les besoins et qualités des dirigeants;

4. La quatrième partie est centrée sur les moyens à mettre en œuvre avant et après l'entrée dans l'entreprise, en envisageant au-delà des moyens de formation proprement dits, les conditions nécessaires pour atteindre les objectifs à poursuivre.

Les sources littéraires sont complétées par des informations multiples que l'auteur a recueillies auprès de professeurs, spécialistes et praticiens, dans l'exercice de sa fonction de délégué à la formation à la Sabena de 1957 à 1964 et au cours de voyages d'études — aux USA, en Suisse, en Grande-Bretagne et en Italie — qui furent organisés sous les auspices de l'Office Belge pour l'Accroissement de la Productivité et de la Fondation Industrie-Université.

BIBLIOGRAPHIE

Mélanges offerts à G. Jacquemyns. Bruxelles, Editions de l'Institut de Sociologie de l'Université Libre de Bruxelles, 1968, 1 vol in-8° de xxxii-680 pages, 2 planches et 1 hors-texte.

Pour honorer la carrière d'historien et de sociologue du professeur Guillaume Jacquemyns, ses collègues, amis et anciens élèves lui ont dédié le présent volume de *Mélanges*. On y trouve des contributions touchant à l'histoire générale, politique, diplomatique, économique et sociale, aux techniques de l'histoire, à l'histoire des villes, à l'urbanisme et au domaine des organisations internationales.

Après une brève biographie (pp. ix-xiii) et une bibliographie (pp. xv-xxi) de G. Jacquemyns, dont l'œuvre a été couronnée par l'attribution du Prix quinquennal d'Histoire nationale pour la période 1961-1965, vient la liste des souscripteurs (pp. xxiii-xxxii).

M. Maurice-A. Arnould étudie d'abord *La superficie du Tournaisis à l'époque moderne* (pp. 1-19). On sait que, sous l'Ancien Régime, les hommes de gouvernement ne se souciaient pas d'évaluer avec précision l'étendue des territoires qu'ils administraient. L'auteur considère ici le Tournaisis tel qu'il était de 1521-1522 à 1669. Après avoir minutieusement passé en revue les localités entièrement tournaisiennes, les localités partagées et les enclaves en terre étrangère, M. Arnould aboutit à la conclusion que Tournai et le Tournaisis couvraient ensemble 349 km².

M. Roger Aubert s'occupe de *L'apport des méthodes historiques nouvelles à l'histoire du premier concile du Vatican* (pp. 21-34). Il évoque trois façons d'aborder l'étude du premier concile du Vatican — dont la décision la plus spectaculaire fut la définition de l'infaillibilité pontificale le 18 juillet 1870 — qui permettent d'en renouveler partiellement l'histoire : le recours plus intensif aux papiers privés, l'utilisation de la presse — source irremplaçable pour l'historien du xix^e siècle — et l'appel aux méthodes sociologiques. En ce qui concerne ce dernier point, l'historien peut faire un certain nombre de recherches statistiques intéressantes. On constate, par exemple, que les Pères venus d'autres continents que l'Europe représentaient près du tiers de l'assemblée (245 sur 793). Cependant un grand nombre de Pères « extra-européens » étaient originaires d'Europe ou y avaient reçu une bonne partie de leur formation. Les Italiens avaient une nette prépondérance au concile puisqu'ils représentaient plus de 35 % de l'Assemblée.

M. John Bartier s'intéresse aux *Etudiants et mouvement révolutionnaire au temps de la première Internationale* (pp. 35-60). En 1865, un tumultueux congrès des étudiants se tient à Liège et groupe quatorze cents participants en majorité belges et français qui examinent les problèmes d'enseignement universitaire. Les débats sont, toutefois,

dominés par des éléments minoritaires socialistes et athées. En 1867, un second congrès estudiantin a lieu à Bruxelles mais ne réunit qu'environ cinq cents étudiants dont une poignée d'étrangers. On y décide la création d'une « Fédération internationale des Ecoles ». On y constate aussi que les étudiants d'extrême gauche se rapprochent de plus en plus de l'Internationale. En 1868, un troisième congrès estudiantin se déroule à Gand mais groupe seulement deux cents participants. Ses orateurs se proclament en majorité athées et révolutionnaires. Ils traitent principalement de « la question de l'enseignement dans ses rapports avec la question sociale ». Au cours des années suivantes, le mouvement révolutionnaire estudiantin recule tandis que l'influence de la première Internationale s'estompe en Belgique.

M. Fernand Baudhuin traite de *La crise de 1929* (pp. 61-75). Il rappelle que celle-ci a, en fait, duré plus de dix ans. Elle n'a pas limité ses effets au domaine économique mais a influencé profondément la politique des nations. La cause profonde de la crise est monétaire : « elle fut avant tout un accès de déflation, consécutive à l'inflation antérieurement pratiquée par le mécanisme de l'étalon de change-or » (p. 64). Aucun signe prémonitoire, en dehors de la hausse de la Bourse de Wall Street de 1926 à 1929, n'a annoncé ce grave événement. La déflation a transformé une récession cyclique en une crise catastrophique. La crise de 1929 aurait pu être évitée si les Etats ne s'étaient pas obstinés à maintenir l'or à son taux d'avant-guerre. A l'heure actuelle, la sous-évaluation de l'or est plus marquée qu'en 1929. Pour faire l'économie d'une crise comparable à celle de 1929, nos dirigeants actuels devraient procéder immédiatement à la réévaluation de l'or.

M. Jean Bouvier analyse les *Charges, recettes, bénéfices dans la comptabilité bancaire* et donne *L'exemple de l'exercice 1891 au Crédit Lyonnais* (pp. 77-85). « Cette rapide analyse des documents comptables internes du *Crédit Lyonnais* donne quelque idée de l'empirisme et des combinaisons qui accompagnent la mise en forme des résultats d'exercice. Mais son intérêt réside surtout en ce qu'elle permet de reconnaître les divers types d'opérations des établissements de crédit à la fin du XIX^e siècle, et au début d'une décennie qui commençait mal pour les « affaires extraordinaires » — mais qui finira fort bien » (p. 85).

M. Ferdinand Boyer envisage *Réfugiés italiens et Anglaises libérales à Paris sous la Restauration* (pp. 87-92). Des documents inédits, tirés des Archives de la Police, fournissent des informations sur la Comtesse de Bruce, la Comtesse de Boorke, la Comtesse d'Oxford et Lady Anna Hely Hutchinson qui accueillaient dans leurs salons des opposants français au gouvernement de Louis XVIII et des réfugiés des Etats italiens. Tullio Dandolo s'est fait, dans ses *Mémoires*, le chroniqueur de la vie de ces familles britanniques à Paris.

M. Victor Bure dans son exposé sur *Commerce et urbanisme* (pp. 93-97), donne les bases d'une collaboration permanente entre les spécialistes de la distribution et les techniciens de l'urbanisme.

M. J. P. T. Bury étudie *Le gambettisme depuis Gambetta* (pp. 99-114). Le gambettisme est un phénomène à plusieurs aspects : au dedans, il vise au triomphe de la République et préconise une politique d'entente et d'union républicaine ; il estime que la séparation des Eglises d'avec l'Etat est une nécessité d'ordre politique et social ; au dehors, il poursuit la républicanisation de l'armée en cherchant à intégrer la société militaire dans la nation ; il veut sortir la France de son isolement, lui faire

rendre l'Alsace-Lorraine et favoriser son expansion en Afrique du Nord. La réussite du gambettisme « atteint son apogée avec la victoire de 1918 qui, tout en augmentant l'étendue de l'empire colonial et en lui rendant les provinces perdues, semblait affermir le régime » (p. 114).

M. Jean Craeybeckx examine *Les débuts de la révolution industrielle en Belgique et les statistiques de la fin de l'Empire* (pp. 115-144). On constate en Belgique une croissance discontinue à partir de la fin de l'Ancien Régime. On se contente d'abord d'améliorer les anciennes techniques. Dans la sidérurgie, les nouveaux procédés n'ont été introduits qu'à la fin du régime hollandais. « Loin d'avoir été un pays économiquement retardé, nos régions apparaissent comme la partie de l'Empire la plus fortement et la plus harmonieusement développée. Dans la plupart des cas, on a construit sur des bases déjà solidement établies à la fin de l'Ancien Régime. Grâce à l'introduction du machinisme par des hommes entreprenants et audacieux dans plusieurs branches de l'industrie textile, Verviers et surtout Gand ont fait un grand bond en avant. Il faudrait faire une étude plus approfondie de l'application du machinisme aux mines et à diverses autres branches de l'industrie. Si l'Empire et plus spécialement le Blocus continental ont stimulé certaines industries et même provoqué des réveils inattendus mais passagers, ils ont aussi freiné d'autres branches et même précipité la décadence, souvent inévitable, de certaines d'entre elles. Le jugement sur ce premier démarrage de la révolution industrielle devra donc être fort nuancé (p. 144).

M. Domenico Demarco s'occupe d'*Un projet de banques en province dans le Royaume de Naples à la veille de la Révolution française* (pp. 145-161). Au XVIII^e siècle, le Royaume de Naples manquait d'instituts de crédit. Un auteur anonyme propose en 1789 d'instituer des banques en province qui auraient servi, comme celles de Naples, de « dépôt », de « circulation » et de « gages ». Ces banques auraient eu un intérêt tout particulier à favoriser l'amélioration de l'agriculture et de l'industrie; elles auraient pu s'occuper de loyers, d'adjudications, de grandes œuvres d'utilité publique, de rentes viagères; elles se seraient réglées d'après les banques publiques napolitaines. L'auteur anonyme prévoit certaines difficultés pour la réalisation de ce projet : difficulté de faire accepter le principe de la solidarité internationale; répartition des bénéfices entre actionnaires et déposants, etc. On ne devait cependant pas craindre un monopole commercial de la part des banques. Enfin, l'auteur anonyme envisageait les systèmes de votes, les propositions d'actions et de dépôts collectifs, la péréquation économique régionale d'œuvres publiques et concluait sur la nécessité d'augmenter la richesse nationale.

M. Robert Demoulin traite de *Léopold II et le Grand-Duché de Luxembourg au printemps de 1867* (pp. 163-189). Après Sadowa et la dissolution de la Confédération germanique en 1866, le sort du Luxembourg préoccupe les chancelleries. En mars 1867, des rumeurs envisagent une cession de ce territoire à la France. Au début d'avril, Léopold II pense à profiter de la rivalité franco-prussienne pour obtenir la restitution du Luxembourg à la Belgique. Il se rend à Paris et à Berlin pour y exposer son plan. Il cherche aussi à se concilier les Luxembourgeois. Il est même disposé à payer une large indemnité au Roi des Pays-Bas. Mais, au début de mai, Léopold II doit abandonner son projet. « Il avait livré un premier grand combat sur le champ de bataille de la diplomatie. La leçon ne fut pas oubliée. Elle lui servit lorsqu'il nourrit des desseins plus

vastes et lorsqu'il manœuvra avec une habileté consommée, entre les Grandes Puissances, pour fonder l'Etat Indépendant du Congo » (p. 189).

M. Georges Despy analyse *A propos du droit urbain de Louvain au XIII^e siècle, l'exemple de la « ville » de Wavre* (pp. 191-205). L'auteur estime que, contrairement aux vues de Pirenne, Wavre est « une ville sortie d'un village » et que c'est dans un contexte à la fois rural, artisanal et commercial qu'il faut situer vers 1200 la formation d'un *burgus*. En 1222, Wavre reçut le droit de Louvain mais ne devint jamais une véritable ville puisque « le duc de Brabant garda toujours ses droits « hautains » sur la *franke ville* qui n'accéda jamais à l'autonomie administrative et financière » (p. 205).

M. Robert Devleeshouwer s'intéresse à *L'opinion publique et les revendications belges à la fin de la première guerre mondiale (1918-1919)* (pp. 207-238). Dès la fin de 1918, la presse belge revendique les anciens territoires belges (rive gauche de l'Escaut, nord du Limbourg et enclave de Maestricht) occupés par les Hollandais en 1839. Toutefois, les dirigeants du mouvement flamand et les socialistes s'opposent à cette politique expansionniste. L'intérêt belge se porte également sur le Luxembourg séparé de la Belgique en 1839. Mais les prétentions belges se heurtent à la France. D'autre part, aucun mouvement populaire ne se manifeste au Luxembourg pour un retour à la Belgique; le 28 septembre 1919, la population luxembourgeoise se prononcera par référendum pour le maintien de la grande-duchesse sur le trône et pour l'union économique avec la France. La presse belge se préoccupe, enfin, du problème des cantons de l'Est, détachés en 1815 au profit de la Prusse. L'opinion belge se montre assez indifférente à ces revendications malgré les appels d'une partie de la presse. A la Conférence de la Paix de 1919, la Belgique, puissance secondaire, n'obtient que des satisfactions mineures. On lui accorde les seuls territoires de Moresnet et des cercles d'Eupen-Malmédy et de Saint-Vith.

M. Jean Dhondt, dans *Les femmes et la première Internationale en Belgique* (pp. 239-250), cherche à connaître le rôle des femmes dans les premières phases du mouvement ouvrier. A part quelques cas isolés, le monde masculin de l'Internationale paraît hostile à la femme en tant que militante. « On ne rencontre pas, à quelque niveau que ce soit, des femmes dans les organismes directeurs de la première Internationale, et je n'en ai même trouvé que très rarement parmi les membres des sections » (p. 244). Mais le rôle des femmes se situe sur un autre plan : elles sont avant tout les compagnes courageuses et dévouées des grands militants socialistes.

M^{me} Renée Doehard rédige une *Note à propos d'un point de méthode sur l'histoire économique du haut moyen âge* (pp. 251-266). Pour cet auteur, « l'existence dans la société occidentale des VIII^e et IX^e siècles de marchands en service auprès de certains puissants, qui les protègent et leur assurent une situation fiscale privilégiée, ne constitue pas une structure commerciale nouvelle d'abord; elle n'est pas, en outre, de nature telle qu'on puisse légitimement en induire des hypothèses sur l'état quantitatif des transactions et de la classe marchande dans cette société. On ne peut pas plus voir dans la présence de marchands du Palais à la Cour le Louis le Débonnaire la marque d'une régression, que celle d'un renouveau économique carolingien » (p. 266).

M. J.-B. Duroselle envisage *Personnalités et sociétés dans la naissance des idéologies* (pp. 267-274) et retient que « l'homme individuel est

bien insignifiant sans la société des hommes, mais que les individus ne sont pas interchangeables » (p. 274).

M. Claude Fohlen décrit *Une expérience de crédit foncier : la Banque territoriale (an VII-an XI)* (pp. 275-285). L'échec de cette entreprise semble avoir été provoqué par l'hostilité de la haute banque et par le manque de capitaux : on n'avait pas encore, à cette époque, trouvé le moyen de mobiliser la propriété foncière.

M. Jean Fourastié se préoccupe de *L'évolution économique contemporaine et la morale* (pp. 287-292). « La société traditionnelle reposait sur deux piliers : la morale du patrimoine et la morale des mœurs. La morale économique était liée à la disette et aux famines : nous avons *l'abondance*. La morale sexuelle était liée à la procréation : nous avons la *pilule* contraceptive » (p. 287).

M. G. C. Gibbs, dans *Newspapers, Parliament and Foreign Policy in the Age of Stanhope and Walpole* (pp. 293-315), montre que l'existence d'une presse d'information et la liberté de discuter en public de politique étrangère, particulièrement durant les dernières années du règne de Georges I^{er} et les premières années de celui de Georges II, ont eu d'importantes conséquences à la fois sur la formulation et sur l'exécution de la politique étrangère de la Grande-Bretagne.

M. John Gilissen étudie *Un procès de pillages commis à Bruxelles au début de la Révolution de 1830 : l'affaire Londens et consorts* (pp. 317-345). L'auteur essaie d'analyser et de comprendre les pillages du 26 août 1830 et leur répression. Il est assez tenté de croire que c'est un mobile révolutionnaire qui a poussé les prévenus à s'emparer de sarraus bleus dans des magasins de vêtements situés dans le quartier du Marché aux Charbons et de la Petite Ile. Néanmoins aucun des combattants de septembre, même appartenant à la classe ouvrière, n'a défendu les accusés. La justice a donc suivi normalement son cours jusqu'à la fin de la procédure.

M. Bertrand Gille s'occupe de *La Maison Rothschild et l'emprunt belge de 1873* (pp. 347-359). Cet emprunt devait être de 300 millions de capital nominal, soit 240 millions de capital effectif. Les Rothschild figuraient au contrat pour 25 millions mais, redoutant une crise financière, ils en avaient cédé la moitié à la Société Générale. La souscription publique ouverte le 12 mai 1873 dépassa à peine 65 millions. D'octobre à décembre 1873, les difficultés pour la vente des titres de l'emprunt ne cessèrent de croître et l'échec de l'emprunt justifia les craintes de Rothschild.

M. Marcel Gillet s'intéresse aux *Charbonnages belges et charbonnages du Nord de la France aux XVIII^e et XIX^e siècles* (pp. 361-384). L'auteur insiste sur le rôle joué par les Belges et leurs capitaux dans l'essor des charbonnages du Nord de la France. Ce rôle est, toutefois, inférieur à celui représenté par les investissements français en Belgique. La concurrence entre charbonnages belges et français a constitué un grand stimulant pour les houillères des deux pays mais a été plus bénéfique pour les charbonnages du Pas-de-Calais.

M. Jacques Godechot traite de *L'opposition au premier Empire dans les conseils généraux et les conseils municipaux* (pp. 385-391). Selon lui, « une étude attentive des délibérations des conseils municipaux, généraux et d'arrondissement de France permettrait, sans doute, de se faire une idée plus juste de l'opinion publique française, entre 1800 et 1814, que la

lecture de proclamations et d'adresses dithyrambiques, qui ne sont qu'œuvres de façade et masquent les sentiments réels des Français » (p. 391).

M. Henri Haag analyse *La démission de Paul Hymans et la fin du second gouvernement Delacroix (juillet-novembre 1920)* (pp. 393-413). La démission de Paul Hymans du gouvernement Delacroix, le 24 août, n'a pas provoqué à elle seule la démission du cabinet. Elle était, en effet, une condition suffisante mais pas nécessaire « puisque nous savons présentement grâce à des témoignages nouveaux, qu'une autre condition suffisante, la flamandisation de l'université de Gand, aurait très probablement remplacé la première au cas où celle-ci n'aurait pas rempli son office » (p. 412).

M. Léon-E. Halkin décrit *La section liégeoise de la Ligue de l'Enseignement en 1865-1866* (pp. 415-419) qui devait trouver un vigoureux appui dans les rangs libéraux. Sa création témoigne de la fermentation idéologique exceptionnelle qui anime à cette époque tous les partis.

M. Jean Halperin, dans *L'organisation internationale agit-elle sur la pensée et les politiques économiques contemporaines?* (pp. 421-432), estime que la prise de conscience croissante de l'unité du monde « pourrait bien être la révolution décisive de notre temps » (p. 430). L'ONU essaie, en effet, de provoquer à l'échelle mondiale, un esprit international véritable transcendant les égoïsmes nationaux.

M. Jean-Jacques Hoebanx rédige une *Note sur la déclaration des biens et revenus du clergé brabançon en 1787* (pp. 433-445). Dans cette première approche d'un fond d'archives très important de la Chambre des Comptes, l'auteur met en relief l'immense intérêt des déclarations des biens et revenus du clergé brabançon en 1787.

M. Jean Imbert, dans *Economie et guerre : les « militaires aux armées » en 1806* (pp. 447-460), affirme que, dans l'ensemble, les villes ont fourni aux armées de Napoléon I^{er} un contingent supérieur à celui des campagnes. « Dans tous les départements incorporés, comme ceux de Belgique, d'Allemagne ou d'Italie, la proportion de mobilisés est inférieure à celle des départements français. Pour les départements de l'intérieur, la proportion des hommes enlevés à leur activité économique habituelle pour des raisons militaires est d'environ 2 % par rapport à la population totale; dans les départements incorporés, elle est d'environ 1 %. « On peut conclure que les guerres du début de l'Empire n'ont pas eu d'incidence réelle sur la vie économique française » (pp. 459-460).

M. André Lasserre envisage *Les origines du socialisme dans le canton de Vaud* (pp. 461-476). A partir de 1880, l'action ouvrière s'organise dans ce canton peuplé de 235 000 habitants. L'influence belge y apparaît plus nettement que l'influence française. De 1880 à 1900, les ouvriers vaudois évoluent de plus en plus dans le sens de la doctrine prônée par le socialisme international.

M. Pierre Lavedan s'occupe *De la Belgique aux Pyrénées au xiv^e siècle* (pp. 477-482). Dans le Sud de la France, les petites agglomérations de la série des *bastides* à toponyme belge (Gand, Bruges, Tournai) ne doivent à la Belgique que leur nom.

M. Alfred Ledent, dans *Silhouettes urbaines et problème des gratte-ciel* (pp. 483-497), souligne la nécessité de prévoir et les possibilités d'adaptation de l'urbanisme. Il distingue huit formes d'adaptation : les zones visuelles ou de perspective, les zones de cas particuliers, dites exceptionnelles, les zones de masse dispersées, les zones de patrimoine

artistique ou de protection, les zones annulaires ou de banlieue, les zones segmentaires ou angulaires, les zones satellites ou de villes neuves et les zones urbanistiques ou de logique et de bon sens.

M. Victor-G. Martiny étudie *Les monuments historiques : un des facteurs déterminants de l'établissement de plans particuliers d'aménagement urbanistique* (pp. 499-506). Il est, selon lui, « urgent de dresser un inventaire des monuments et ensembles urbains dignes d'être conservés, comme il est urgent de dresser des plans particuliers d'aménagement protégeant ces mêmes éléments recensés des fautes de goût autant que des effets souvent néfastes de la spéculation foncière » (p. 505).

M^{me} Gyulia Merai s'intéresse à *L'essor de l'industrie capitaliste en Hongrie au cours de la première moitié du XIX^e siècle* (pp. 507-525). Les débuts de la révolution industrielle remontent en Hongrie aux années 1840. « Le fait que cette révolution n'a pas suivi le chemin classique de l'Europe occidentale et qu'elle a commencé dans l'industrie agricole et non dans l'industrie textile, est une des particularités de la situation économique arriérée de type agraire et de la situation de dépendance économique et politique de la Hongrie » (p. 525).

M. Philippe Moureaux analyse *Truck-system et revendications sociales dans la sidérurgie luxembourgeoise du XVIII^e siècle* (pp. 527-530). En 1754, une note de protestation contre certaines pratiques utilisées pour frustrer les ouvriers luxembourgeois d'une partie de leur salaire est envoyée à Bruxelles. Le gouvernement ordonne une enquête qui confirme la méthode du *truck-system* dans la sidérurgie luxembourgeoise.

M. Hedwig Pavelka, dans *Englands Wirtschaftsbeziehungen zu den Habsburgischen Niederlanden im Achtzehnten Jahrhundert : ein Gutachten des Committee of Privy Council of Trade vom 6. Jänner 1791* (pp. 531-549), montre les avantages que la Grande-Bretagne espérait retirer d'un traité de commerce anglo-autrichien.

M. Pierre Renouvin décrit l'attitude de *L'épiscopat français devant l'offre de paix du Saint-Siège (août 1917)* (pp. 551-561). La proposition de paix de compromis du pape Benoît XV, favorable aux Puissances Centrales, n'a généralement pas rencontré l'approbation de l'épiscopat français, acquis, en grande majorité, aux thèses du nationalisme et du patriotisme. Cependant, les évêques français, tout en tenant généralement la note pontificale pour inopportune, ont cherché à ne pas compromettre l'autorité morale du Saint-Siège.

M. Bernard Schnapper traite de *Deux entreprises de remplacement militaire à Bordeaux (1822-1851)* (pp. 563-572). A cette époque, le service militaire obligatoire ne pesait que sur une petite minorité tirée au sort de jeunes gens âgés de plus de 20 ans. Les appelés pouvaient encore présenter un remplaçant choisi parmi les anciens militaires ou les libérés par le sort, auquel ils payaient une indemnité. Certaines agences s'étaient spécialisées dans le remplacement militaire. L'auteur reconstitue l'activité de deux des agences de ce type installée à Bordeaux. Il conclut justement que « l'histoire du remplacement n'est pas seulement celle d'un trafic d'hommes, mais aussi celle de l'assurance à ses débuts » (p. 572).

M. Jean Stengers étudie *Léopold I^{er} et le chemin de fer d'Anvers au Rhin* (pp. 573-599). Dès les premiers mois de 1831, un projet de liaison ferroviaire d'Anvers au Rhin commence à être étudié dans certains ministères belges. Léopold I^{er}, au moment où les plénipotentiaires de Londres préparent les XXIV Articles, s'efforce vainement de sauver la route initia-

lement prévue pour le chemin de fer. Dès lors, les ingénieurs belges revisent leurs plans et mettent au point un nouvel itinéraire. La Belgique sera le premier pays d'Europe à se donner un réseau de chemins de fer.

M. Louis Trenard, dans *Salvandy et la création du réseau ferré* (pp. 601-614), montre que Salvandy (1795-1856) participe activement, au cours de sa carrière parlementaire, à la discussion des lois qui ont permis l'établissement des lignes Paris-Versailles en 1836, Bordeaux-Bayonne et Paris-Le Havre en 1842, Paris-Rennes en 1844.

M. André Uyttebrouck rédige une note intitulée *Séquestration ou retraite volontaire? Quelques réflexions à propos de l'hébergement des lépreux à la léproserie de Terbank-lez-Louvain* (pp. 615-632). Contrairement à l'opinion traditionnelle selon laquelle les maladreries sont créées en vue d'y séquestrer les malades pour protéger de la contagion le restant de la population, l'auteur démontre que les léproseries sont des établissements de caractère plus ou moins religieux réservés à une partie seulement de la population malade d'une région et qu'elles ne constituent pas un lieu de séquestration obligé.

M. Charles Verlinden évoque *Le « Repartimiento » de Rodrigo de Albuquerque à Española en 1514. Aux origines d'une importante institution de l'Empire colonial espagnol* (pp. 633-646). « Ce document jette sur les origines et les effets du système de l'*encomienda-repartimiento* ainsi que sur la société coloniale pendant les vingt premières années de la colonisation espagnole une lumière plus précise qu'aucun autre » (p. 646).

M. Jean Vidalenc envisage *Les Belges dans l'agglomération rouennaise en 1921* (pp. 647-659). En 1911, la colonie belge des six cantons de Rouen groupait 307 Belges. En 1921, le nombre de Belges recensés à Rouen atteint 1 200. Il faut y ajouter les Belges installés dans les soixante-cinq communes des cantons environnants, soit 1 591 personnes. « La colonie belge de l'agglomération rouennaise semble ainsi avoir réuni en 1921 des originaires de toute la Belgique, en proportion variable selon les provinces, mais aussi, comme un véritable microcosme, des représentants des professions les plus variées, dispersées sur le plan professionnel comme sur le plan topographique, aussi bien en Belgique qu'en France » (p. 659).

Enfin, M. Jacques Willequet analyse les *Sondages de paix en 1918 : la dernière mission du Comte Toerring* (pp. 661-675). Le comte Toerring, beau-frère de la Reine Elisabeth, devait rencontrer à plusieurs reprises le Ministre de Belgique à Berne pour lui faire part des intentions de l'Allemagne à l'égard de la Belgique. Ces démarches d'un médiateur honnête et loyal n'aboutirent pas.

La parution de ces études remarquables par la diversité et l'intérêt des problèmes qui y sont abordés prouve le rayonnement considérable exercé par l'étonnante personnalité de Guillaume Jacquemyns tant en Belgique qu'à l'étranger.

Pierre SALMON.

Florilège des Sciences en Belgique (Académie Royale de Belgique, 1067 pages, 54 photographies). Office international de Librairie, 30, avenue Marnix, Bruxelles 5.

Un *Florilège des Sciences en Belgique* pendant le xix^e siècle et le début du xx^e vient de paraître sous l'égide de la Classe des Sciences de l'Académie Royale de Belgique et avec l'appui de la Fondation Francqui.

Il s'agit d'une histoire des diverses disciplines scientifiques pendant cette période : l'Astronomie, les Mathématiques, la Physique expérimentale, la Chimie, la Géologie et la Paléontologie, la Cartographie, la Géographie sous tous ses aspects, la Botanique et la Biologie végétale, la Zoologie et la Biologie animale.

Chacune de ces sciences est illustrée par la vie de ses plus éminents représentants. Une quarantaine de notices biographiques, accompagnées de photographies, sont réunies en cet ouvrage.

Le *Florilège des Sciences en Belgique* présente ainsi un double caractère : scientifique et éducatif. C'est une contribution à l'histoire des sciences par le récit du renouveau scientifique qui se produisit en notre pays, alors qu'il venait d'accéder à l'indépendance et après la longue stagnation intellectuelle où les provinces belges furent plongées pendant le xviii^e siècle..., « le siècle des Lumières » !

C'est un hommage de reconnaissance rendu aux Maîtres dont les vies exemplaires peuvent provoquer et fortifier des vocations.

Le but de cet ouvrage est d'éveiller, chez les jeunes chercheurs, le goût pour l'Histoire des Sciences si souvent méconnue, sans laquelle cependant il n'est pas de culture générale, indispensable en quelque discipline que ce soit. Le présent est fonction du passé, en sciences plus qu'en tout autre domaine. Il est indispensable de le bien connaître afin de mieux situer les études actuelles et d'en percevoir la véritable signification dans l'ensemble du savoir humain.

Le *Florilège des Sciences* s'intègre dans un chapitre de l'histoire nationale dont est curieuse toute personne soucieuse du destin de notre pays. Au moment où tant de passions concourent à le déchirer, il n'est pas inutile de rappeler le souvenir de ceux qui l'ont bâti, les savants autant que les artistes et les hommes d'Etat.

Le renouveau scientifique qui se manifeste au xix^e siècle et au début du xx^e en nos provinces et qui assure son essor actuel, est l'œuvre des Maîtres à qui nous devons ce que nous sommes : Adolphe Quetelet, astronome, anthropologiste, sociologiste, en tout domaine le rénovateur de la culture en Belgique; Charles Houzeau, dont l'âme fut aussi noble que sa science prestigieuse; le grand mathématicien Charles de la Vallée-Poussin; Joseph Plateau, l'étonnant expérimentateur aveugle à qui l'on doit le principe du cinéma, les propriétés des liquides en apesanteur; Emile Henriot, l'inventeur de l'ultracentrifugeuse, l'initiateur du microscope électronique, ces deux appareils aujourd'hui à la base de la biologie contemporaine; Zénobe Gramme, le menuisier rampiste, génial constructeur de la dynamo qui marque notre civilisation; Jean-Servais Stas, le maître incomparable de la chimie; Ernest Solvay, dont les usines sont répandues en tous les pays; Omalius d'Halloy, fondateur de la géologie; le cartographe P. Vandermaelen, la pléiade admirable de nos Biologistes, Botanistes, Zoologistes, Paléontologistes, Cytologistes,

Embryologistes, Physiologistes, Bactériologistes: Léo Errera, Jean Massart, Louis Dollo, Pierre-Joseph et Edouard Van Beneden, le baron Edmond de Sélys-Longchamps, Paul Pelseneer, Auguste Lameere, Léon Frédéricq, Albert Brachet, notre illustre Jules Bordet... et combien d'autres qui, par leur génie, leur noblesse, leur volonté, leur désintéressement ont placé notre pays dans le courant scientifique international.

Le *Florilège* est œuvre collective. Il fut réalisé par les membres d'une commission instituée au sein de la Classe des Sciences de l'Académie Royale de Belgique et auxquels se sont associés des professeurs de nos Universités qui ont accepté de prendre part, avec talent et autorité, à cet hommage de reconnaissance nationale.

P. B.

Paul DELSEMME, *Teodor de Wyzewa et le cosmopolitisme littéraire en France à l'époque du Symbolisme*. Travaux de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'U.L.B., XXXIV, Presses universitaires de Bruxelles, 1967, 2 vol., XIII-391 et 135 pages.

Absent du *Petit Larousse*, mais consciencieusement cité par tous ceux qui s'intéressent au Symbolisme, affleurant à la mémoire des non-spécialistes comme traducteur et wagnérien de la première heure, Teodor Wyzewski, qui se fit Wyzewa, est le modèle de ces hommes qui, connus de leur temps, sombrent, quelques décades plus tard, dans l'obscurité. C'est donc à une sorte de résurrection que nous fait assister M. Delsemme.

Il importait avant tout de faire mieux connaître ce Polonais, né sur les bords du Dniester en 1862 et venu en France dès sa sixième année. L'ouvrage de M. Delsemme débutera donc par une biographie qui a le mérite, non seulement d'apporter toutes les précisions souhaitables quant aux faits — l'auteur n'y a pas ménagé sa patience —, mais aussi d'esquisser le portrait intellectuel de Wyzewa. A travers ses lectures de jeunesse (Dickens, Taine, Michelet, Renan, France), à travers les témoignages de ses amis (Leconte de Lisle, Jacques-Emile Blanche, Mallarmé), on découvre une personnalité complexe, un caractère souvent difficile, une sensibilité aiguë, une intelligence rare, une curiosité jamais satisfaite. Utilisant des lettres, des récits, le *Journal intime* de Wyzewa, M. Delsemme reconstitue, avec tact et finesse, ce que fut l'homme; se défendant de tout parti pris, il fait justice de telle calomnie ou de tel éloge, attentif à éclairer son personnage sans nous aveugler. Déjà dans cette biographie apparaît tout l'intérêt de Wyzewa pour l'historien littéraire : critique illustre de son temps, théoricien du Symbolisme, ami de Mallarmé, collaborateur de premier plan de la *Revue Wagnérienne*, de la *Revue Bleue*, de la *Revue des Deux Mondes*, biographe de Mozart, musicologue averti et critique d'art, romancier même, Wyzewa est partout présent et agissant. Talent protéiforme, peut-être trop riche et que guette l'éparpillement, cosmopolite décidé, Wyzewa trouve ici un biographe précis sans myopie, favorable sans indulgence.

Le portrait intellectuel de cette « éminence grise du Symbolisme » n'est pas moins passionnant. Ardent wagnérien et partisan de l'art total, apologiste du vers libre, Wyzewa fut, au moins sur le plan des principes, un pionnier de la mise en valeur du subconscient par l'invention d'un langage émotionnel apte à traduire la parole intérieure. Il

posait ainsi des jalons sur la route que devaient suivre, dès 1887, son ami Edouard Dujardin et, plus tard, James Joyce. Enfin, alors qu'il devait évoluer, au fil des ans, vers un anti-intellectualisme assez peu compatible avec cette littérature cérébrale, Wyzewa fut aussi un précurseur brillant de l'exégèse mallarméenne.

Restait encore à « situer » Wyzewa dans son temps : c'est à quoi M. Delsemme, avec une rare maîtrise, s'attache dans la seconde partie de son livre. Après avoir concentré l'attention sur Wyzewa lui-même, l'auteur brosse à présent un large panorama de la période symboliste. Loin de s'en tenir à évoquer les personnalités illustres, M. Delsemme a préféré faire un tableau de l'époque entière, et nous n'y perdons rien. Toute une génération littéraire retrouve ici sa densité et sa complexité, cent ombres viennent hanter la scène, parmi lesquelles, certes, Ch. Maurras ou Brunetière, mais aussi Arvède Barine, André Hallays, Jacques du Tillet ou Henri Albert. Minutie d'érudit ? Non pas : M. Delsemme a vu que le survol des seuls sommets ne donnait jamais qu'une image déformée d'une réalité qui fut toujours plus riche et plus complexe, et que les « obscurs », s'ils ne donnent pas à une époque littéraire son éclat, lui confèrent du moins son épaisseur, sa troisième dimension. Aussi son chapitre consacré à la querelle du cosmopolitisme (pp. 201-231) est-il un des mieux venus et des plus riches.

Pour finir, nous apprendrons encore à connaître le Wyzewa préfacier, traducteur et diffuseur des cultures étrangères. Polyglotte exceptionnel, esprit ouvert à toutes les formes d'expression, Wyzewa a consacré des articles à maintes littératures, de l'Allemagne aux Pays-Bas, de l'Italie à la Russie; il a parlé de Heine et de Gontcharov, de C. Buysse et de Fogazzaro, de Michiewicz et de Carlyle; il a traduit une quarantaine de volumes, d'Emily Brontë à la *Légende dorée*, de François d'Assise à Tolstoï. Prodigeux touche-à-tout, intelligence généreuse et souple, Wyzewa se révèle ainsi une figure essentielle au cœur du cosmopolitisme de l'époque symboliste.

Au total, le livre de M. Delsemme est l'œuvre d'un biographe intelligent et sensible. Il a tracé le portrait d'un curieux personnage qui ne s'est fixé sur rien mais a laissé son empreinte sur tout. Avec sympathie mais aussi avec humour, il nous a peint un être chétif et frileux qui se disait dolent et inactif comme Oblomov, mais dont la vie fut singulièrement remplie et le rôle singulièrement important. Comme doit l'être un bon biographe, M. Delsemme fut aussi historien, toujours attentif à brosser, par-delà son personnage, un large arrière-plan idéologique et culturel, soucieux d'inscrire Wyzewa dans le contexte qui fut le sien et n'hésitant pas, pour y parvenir, à faire sortir de l'ombre une foule de revues, de traducteurs, de vulgarisateurs et d'auteurs de second ordre. Ajoutons enfin la vertigineuse bibliographie de Wyzewa, établie avec soin, rigueur et clarté, et qui nous donne la mesure d'une œuvre que M. Delsemme nous a appris à connaître dans un livre capital.

R. TROUSSON.

La population active et sa structure, sous la direction de M. BAIROCH, par T. DELDYCKE, H. GELDERS et J.-M. LIMBOR, avec la participation de G. LEFEVERE, G. THORN et G. VANDENABEELE, dans *Statistiques internationales rétrospectives*, vol. 1. Editions de l'Institut de Sociologie de l'Université Libre de Bruxelles, 1968. 1 volume in-4° de 244 pages.

Cet ouvrage, rédigé en français et en anglais, est le premier d'une collection qui espère donner, pour tous les territoires et pour toutes les périodes pour lesquelles on trouve des données disponibles, des séries historiques aussi homogènes que possible concernant les divers aspects de la structure et de l'activité économiques et sociales.

Le présent volume est consacré à la population active et à sa structure. Les statistiques qui y sont réunies se rapportent aux populations actives de la plupart des pays du monde, telles qu'elles se sont généralement présentées tous les dix ans, depuis les premiers relevés effectués jusqu'aux recensements les plus récents.

La première partie (pp. 3-124) comprend deux tableaux donnant respectivement la population active totale par sexe et la répartition de cette population par grands secteurs d'activité économique. Le classement des pays suit l'ordre alphabétique des noms français des continents et des pays et territoires. On peut regretter de ne pas y voir figurer de statistiques concernant la République de Chine Populaire.

La seconde partie (pp. 125-219) est consacrée à une description statistique des huit pays suivants : Allemagne, Belgique, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Inde, Japon et U.R.S.S. Chacune des huit sections comprend plusieurs tableaux qui fournissent des données concernant la population active par sexe et taux d'activité correspondants, le taux d'activité par âge et par sexe, la répartition de la population active féminine d'après l'état-civil, la structure de la population active par branche d'activité par sexe et la répartition selon la situation dans la profession et par grands secteurs d'activité. Chaque section est précédée d'une brève introduction destinée à indiquer les sources et à donner quelques explications.

La troisième partie (pp. 221-236) contient une bibliographie générale comportant plus de 450 titres sur les problèmes de population active et de main-d'œuvre dans les pays du monde entier.

Cet ouvrage, qui rassemble des données souvent peu accessibles et dispersées dans de nombreuses publications, constitue un précieux instrument de travail tant pour les chercheurs, professeurs et étudiants spécialisés en sciences sociales que pour les démographes, économistes et hommes d'affaires qui y trouveront une documentation à la fois complète et succincte.

Pierre SALMON.

Jacques VANDERLINDEN, *Le concept de code en Europe occidentale du XIII^e au XIX^e siècle. Essai de définition*, dans *Etudes d'histoire et d'ethnologie juridiques*. Editions de l'Institut de Sociologie de l'Université Libre de Bruxelles, 1967, 1 vol. in-8° de 500 pages.

Dans son avant-propos (pp. 9-17), Jacques Vanderlinden rappelle que le code, phénomène de la vie juridique, peut être étudié sous l'aspect

réal ou sous l'aspect idéal. Ici, l'auteur limite son objet à l'aspect idéal, c'est-à-dire à la représentation dans l'esprit de l'individu. Son but est de définir un concept de code en Europe occidentale du XIII^e au XIX^e siècle.

Dans son introduction, l'auteur (pp. 19-65) montre que « les auteurs et les formes des manifestations de l'idée de code sont aussi divers que de valeur inégale; souvent plusieurs formes se combinent et il est parfois difficile de connaître avec précision l'auteur exact d'une idée. Il n'empêche que dans chaque cas, quelle que soit la forme de l'idée ou la personnalité de son auteur, celle-ci est exprimée de manière non équivoque, et peut servir de point de départ à la définition du concept et à la recherche des variantes que ses caractères essentiels recouvrent » (p. 65).

Jacques Vanderlinden envisage d'abord la forme du code (pp. 67-87) : après en avoir fait l'analyse, il passe de l'*idée nommée* à l'*idée innommée*, puis il étudie les facteurs explicatifs et les phénomènes distincts de la codification par leur forme.

Il s'intéresse ensuite au contenu du code (pp. 91-159) et examine successivement le contenu proprement dit du code et la force obligatoire qui doit s'y attacher, passe de l'*idée nommée* à l'*idée innommée*, puis il étudie les facteurs explicatifs et les phénomènes distincts du code par leur contenu.

L'auteur examine enfin les attributs du code (pp. 161-225) qui permettent une meilleure connaissance du droit : la perfection du code (pas toujours absolue), la cohérence du code, la diffusion et la publicité du code, la maniabilité du code, la structure du code, la clarté du code, l'absence de contradiction dans le code, la conformité du code au droit réel et le caractère complet du code. Il étudie également les effets des attributs du code (possibilité ou impossibilité de connaître le droit), passe de l'*idée nommée* à l'*idée innommée*, puis il étudie les facteurs explicatifs et les phénomènes distincts de la codification par leurs causes.

Dans ses conclusions (pp. 227-243), Jacques Vanderlinden constate que « le concept de code, tel qu'il se manifeste en Europe occidentale avant le XIX^e siècle, se dégage de l'analyse des *idées nommées*, pour s'enrichir ensuite par l'apport des *idées innommées* qui permet d'augmenter le nombre de variantes incluses dans le concept et de montrer l'existence de ce dernier aux époques et dans les endroits où l'*idée nommée* ne se manifeste pas » (p. 229). Il examine aussi les facteurs expliquant les traits essentiels du concept de code et les phénomènes distincts de la codification dans leurs traits essentiels. Il remarque qu'on peut aussi conférer à la définition d'un concept de code une valeur fonctionnelle car elle permet de distinguer la codification de la législation, de l'unification et de la réforme du droit. « La codification trouve ainsi sa place dans l'histoire du droit de l'Europe occidentale entre le XIII^e et le XIX^e siècle à côté des autres phénomènes de la vie juridique dont elle se distingue par des traits qui font son originalité et sont le reflet de la vocation éternelle de l'homme à la sécurité juridique » (p. 243).

En annexes, on trouve une table chronologique des manifestations de l'idée de code (pp. 247-464) qui a pour objet de présenter les principaux textes sur laquelle la présente étude du concept de code est fondée, une bibliographie (pp. 465-483), une table des noms propres cités dans le texte et dans les annexes (pp. 485-495) et une table des matières (pp. 497-500).

Dans ce travail clair, consciencieux et original, Jacques Vanderlinden démontre avec brio qu'il existe en Europe occidentale entre le XIII^e et le XIX^e siècle un concept de code applicable à l'ensemble des idées qui se manifestent pendant cette période. Son ouvrage est appelé à rendre de grands services à tous les spécialistes de droit comparé et d'histoire du droit.

Pierre SALMON.

De l'indépendance politique à la liberté économique et à l'égalité sociale en Asie du Sud-Est, Colloque tenu à Bruxelles les 25, 26 et 27 novembre 1964, dans « Collection du Centre d'étude du Sud-Est asiatique », 4, Editions de l'Institut de Sociologie de l'Université Libre de Bruxelles, 1966, 266 pages.

M. Pierre Feldheim souligne dans son allocution d'accueil (pp. 11-14) la difficulté de sensibiliser une partie de l'opinion publique aux problèmes du Sud-Est asiatique. Il rappelle que le but de ce colloque est d'ouvrir un large débat sur la dynamique de l'évolution économique et sociale de l'Asie du Sud-Est depuis la décolonisation. Son objectif est d'« arriver à définir ce que les pays du Sud-Est asiatique attendent de leur développement socio-économique, tenter de l'exprimer sous forme de buts à atteindre, et dresser l'inventaire sommaire des moyens qu'ils comptent employer afin de pouvoir en déduire une stratégie et une tactique aussi productives que possible pour l'assistance technique que, dans la mesure de nos ressources limitées, nous voudrions leur accorder » (p. 14).

M. Hugh Tinker, dans *Approches towards Independence of Countries in Southeast Asia* (pp. 15-24), estime que la Grande-Bretagne a accordé aux pays asiatiques une indépendance politique inconditionnelle. La base de Singapour n'est actuellement maintenue que conformément au désir de la Malaisie.

M. Hemen Ray, dans *Communist Influence on the Social and Political Developments in Southeast Asia* (pp. 25-47), rappelle que les communistes du Sud-Est asiatique ont établi des contacts permanents avec les communistes russes après la révolution de 1917. Mais les partis communistes du Sud-Est asiatique ont connu des destins différents. C'est ainsi que le premier parti communiste de cette région, le parti indonésien, était très puissant vers 1920 alors que le parti communiste vietnamien ne fut fondé en Chine du Sud qu'en 1930 et que le parti communiste birman ne fut créé que peu avant la seconde guerre mondiale. « De façon générale, l'influence des partis communistes semble avoir été principalement politique et économique. Politique, du fait de l'accent mis par les communistes chinois sur la lutte anti-impérialiste qui eut une résonance énorme dans tous les pays sous tutelle. Economique, du fait que, indépendamment des sacrifices que cela comporte, les pays communistes, Chine, Corée du Nord, Viet-Nam du Nord... furent dans l'ensemble à peu près les seuls à faire démarrer leur économie » (p. 47).

M. Günther Doeker, dans *Federalism, Human Rights and the Protection of Minorities in South and South East Asia* (pp. 49-62), démontre que le fédéralisme est principalement issu des réalités historiques, économiques et sociologiques. « Ainsi, en Malaisie, non seulement la dualité ethnique militait en faveur d'une constitution fédérale mais encore le fait que les Chinois détiennent la puissance économique, les Malais

l'autorité politique et que le pouvoir résiduel des anciens sultans restait assez puissant a forcé les chefs de gouvernement à chercher un terrain d'entente » (p. 61).

M. Sarkisyanz, dans *Religious Influences on National Emancipation and Socialist Movements in South-East Asia* (pp. 63-74), constate que contrairement aux royaumes du Cambodge, du Laos et de la Thaïlande, l'indépendance du Viet-Nam, de l'Indonésie et de la Birmanie a été conquise par des mouvements révolutionnaires. Actuellement le bouddhisme se préoccupe plus de la libération de la souffrance sociale que de la délivrance de la souffrance cosmique. En Birmanie, le bouddhisme et le marxisme sont finalement parvenus à coexister et à influencer ensemble la manière d'agir et de penser du peuple birman. « Mais le bouddhisme et l'autoritarisme en Thaïlande ont pu également coexister. Il est évident que la plupart des religions mondiales peuvent s'adapter plus ou moins bien à des situations différentes et qu'elles font l'effort d'adaptation voulu en cas de nécessité politique ou économique » (p. 74).

M. Paul Mus envisage ensuite « *Cosmodrames* » et politique en Asie du Sud-Est (pp. 75-98). Il estime que la religion n'a pas été un simple élément d'explication mais bien l'ordre même des civilisations de l'Asie du Sud-Est établi à trois niveaux : le monde et ses dieux, l'état et son administration, l'homme et ses comportements. Le bouddhisme demeure donc l'un des facteurs essentiels de toute rénovation de l'Asie du Sud-Est. En effet, malgré la montée du marxisme, l'ancienne conception religieuse du monde imprègne encore les masses asiatiques.

M. Amal Mukherjee, dans *The Role of Trade Unions towards Economic Freedom and Social Equality* (pp. 99-107), remarque que la tâche primordiale des trade unions en Asie du Sud-Est est de veiller à ce que les travailleurs qu'ils représentent ne soient en aucun cas frustrés des fruits de leur travail pour l'industrialisation de leurs pays. Ils cherchent dès lors à réaliser une plus haute productivité pour atteindre un meilleur degré de rentabilité. Cependant, il serait nécessaire, pour accélérer le progrès social, de libérer les trade unions de lois restrictives. En effet, les masses pauvres (paysans et main-d'œuvre salariée) constituent 90 à 95 % de la population totale du Sud-Est de l'Asie.

M. W. F. Wertheim, dans *Evolution and Revolution in Southern Asia* (pp. 109-121), constate qu'on est de plus en plus conscient qu'un progrès économique rapide est difficilement réalisable dans les pays en voie de développement. Il n'est pas possible, en effet, de prendre simplement comme modèle les pays occidentaux du fait de la grande pauvreté agricole et de l'accroissement de la population des pays en voie de développement. En vue de combattre cette pauvreté, la solution du « pari sur les forts » fut adoptée : celle-ci tend à introduire des innovations en agriculture en proposant le modèle de fermiers pilotes. Mais cette solution s'étant bientôt révélée impossible, on préfère aujourd'hui parier sur la masse, c'est-à-dire sur ceux qui croient en l'homme désormais émancipé comme en Chine de toute forme d'asservissement.

M. W. Brand, dans *Observations on Trade, Aid and Development with special reference to Southeast Asia* (pp. 123-136), pense qu'il est tragique que la structure actuelle du commerce mondial soit plutôt défavorable au développement des pays pauvres par suite de la transformation de la structure économique des pays industriels qui parviennent à se suffire pratiquement à eux-mêmes. Avant de penser à accroître leur assistance, ces pays industriels doivent avant tout obtenir

des pays en voie de développement une plus grande stabilité politique et économique, des réformes agraires et fiscales ainsi que des programmes sociaux favorisant des investissements économiques productifs.

M. Malcolm Subhan, dans *Southeast Asia at the United Nations Conference on Trade and Development* (pp. 137-150), est d'avis que l'indépendance politique des anciennes colonies n'entraîne pas leur libération économique vis-à-vis de l'ancienne métropole. En vue d'améliorer et de favoriser l'indépendance économique des nations décolonisées, la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement réclame une nouvelle division du travail et prévoit de nouvelles bases de production et d'échange en faveur des pays en voie de développement. L'assistance des pays industrialisés peut être particulièrement efficace en cas de chute soudaine des exportations, résultant de la chute des prix sur les marchés internationaux, et en cas d'amointrissement à long terme du pouvoir d'achat des pays en voie de développement. La Conférence des Nations Unies décide également que les relations économiques entre nations seront basées sur le respect des principes d'égalité et de souveraineté des Etats ainsi que sur les principes de non-intervention et d'autodétermination de tous les peuples dans leurs affaires intérieures.

M. Jean Weiller s'intéresse aux *Liens entre les plans ou programmes de développement et les conditions de participation aux échanges internationaux* (pp. 151-163). Il croit que « l'appel à l'aide extérieure doit permettre de rectifier en théorie et en pratique les formules trop générales relatives aux *combinaisons de facteurs* les plus appropriés pour ces économies sous-développées » (p. 152). Selon lui, « il faut mettre au point les procédures de la *négociation internationale* pour une coordination des investissements, programmes et plans de développement selon une stricte définition de la *coopération économique intergouvernementale* » (p. 162).

M. Lê Thânh Khôi traite d'*Education et développement en Asie orientale* (pp. 165-172). Il estime que l'éducation joue un rôle important dans la croissance économique. Aujourd'hui, dans les pays du Sud-Est asiatique, l'éducation doit permettre l'intégration nationale, créer un milieu favorable à la modernisation et servir à la formation de cadres économiques, techniques et administratifs. L'éducation doit enfin être planifiée en fonction du développement économique et social.

M. C. J. L. Bertholet, dans *Community Development in the « Land of the Free »* (pp. 173-191), se préoccupe du développement communautaire de la Thaïlande, seul pays de l'Asie du Sud-Est qui n'ait pas subi la domination coloniale. On s'efforce actuellement d'y créer un système d'extension agricole et d'y encourager l'industrialisation. Quatre facteurs sont responsables de l'insuccès du développement communautaire en Thaïlande : 1° le manque de coopération, de coordination et de collaboration parmi les différentes agences de développement; 2° l'incapacité de faire un usage approprié des énergies cachées et des ressources de la population rurale; 3° l'absence de lien entre le programme général de développement imposé par le Gouvernement et les besoins ressentis par la population; 4° la lente ouverture d'esprit du peuple thaïlandais. En fait, pour réussir le programme de développement communautaire, les techniciens devraient être bien formés et posséder d'amples connaissances concernant les coutumes et traditions locales.

M. Harry J. Benda étudie *Le problème de la décolonisation en Indo-*

nésie (pp. 193-212) en insistant sur les éléments de continuité et de changement dans le contexte spécifique de cette décolonisation. Il précise qu'« on a exagéré l'intensité et l'extension de l'occidentalisation sur l'évolution sociale, politique et idéologique indonésienne. Parler de l'intellectuel indonésien comme d'un Hollandais de couleur, comme les *colons* le firent parfois dans leurs clubs par dérision ou par condescendance, ou le qualifier — dans le jargon scientifique de notre époque — de déraciné, sans racine dans sa propre culture, ne peut constituer au mieux que des demi-vérités. Ces dernières négligent le fait que ce furent la force et la pression artificielle de l'infrastructure coloniale qui forcèrent l'intelligentsia dans une impasse psychologique et politique » (p. 209).

M. Nguyen Tien Lang pense à *Refaire le Viet-Nam* (pp. 213-223) et examine l'évolution de la situation politique et l'état d'esprit devant l'enlèvement de la guerre. « Si la tradition vietnamienne demeure valable, si la culture vietnamienne existe vraiment comme valeur originale, distincte et spécifique — et pour nous, elle est bien telle —, si cette tradition et cette culture, malgré les influences étrangères, malgré les évolutions inéluctables, conditionnent, en définitive, un mode de vie, proposent un idéal de vie qui méritent qu'on se sacrifie pour les défendre, alors ni le communisme, ni l'anticommunisme ne peuvent être vainqueurs, — mais pour que cette chance nous demeure ouverte, serait-ce trop demander, que de souhaiter que nulle solution *trop simple* ne soit, d'emblée, applaudie ? » (pp. 221-222).

M. A. Gledhill, dans *The Twilight of India's Fundamental Rights* (pp. 225-255), constate que les lois votées sous la colonisation britannique étaient pour la plupart des lois britanniques adaptées aux coutumes indiennes. En 1944, l'Assemblée Constituante décide d'élire un comité chargé d'établir un rapport sur les droits fondamentaux de l'Inde (protection des groupes minoritaires, remboursement des personnes expropriées, liberté d'expression, etc.). La constitution de l'Inde est promulguée le 26 novembre 1949 et, en 1950, les droits fondamentaux entrent en vigueur. Depuis cette date, ils donnent lieu à de nouvelles discussions concernant le remboursement des personnes expropriées ainsi que les libertés d'expression, d'association, de propriété et de religion. En effet, au moment où des modifications s'opèrent, les lois ne parviennent pas toujours à éviter des abus. Un temps d'adaptation est nécessaire pour que ces réformes puissent être entièrement appliquées.

M. Ludo Rocher, en conclusion (pp. 257-264), pense que dans les années à venir, les pays en voie de développement devraient montrer plus de bonne volonté à prendre les décisions requises pour accélérer leur développement économique. Les pays industrialisés devraient s'efforcer d'envoyer en Asie du Sud-Est des techniciens expérimentés, ayant une connaissance approfondie des coutumes et traditions locales. Ces derniers pourraient acquérir plus facilement la confiance des masses et contribuer ainsi à l'industrialisation de ces régions.

Les participants à ce colloque cherchent à démontrer que l'aide internationale envers les pays du Sud-Est asiatique ne peut sous sa forme actuelle résoudre les multiples problèmes économiques et sociaux. Des adaptations intellectuelles et sociales s'avèrent donc nécessaires pour éviter la révolution et promouvoir une évolution pacifique dans un développement harmonieux des institutions.

Pierre SALMON.

Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires publiées par l'Université libre de Bruxelles et mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », publiées par l'Université Libre de Bruxelles, ci-après ULB, et mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB, ci-après A&B, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique mise en ligne par les A&B. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -. Les A&B déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les A&B ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des 'Archives & Bibliothèques de l'ULB' et de l'ULB, ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

3. Localisation

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les A&B encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

Utilisation

4. Gratuité

Les A&B mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires publiées par l'ULB : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

5. Buts poursuivis

Les copies numériques peuvent être utilisées à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux Archives & Bibliothèques de l'ULB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).

Demande à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Archives & Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles.
Courriel : bibdir@ulb.ac.be.

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

7. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

8. Sous format électronique

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre *base de données*, qui est interdit.

9. Sur support papier

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

10. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références à l'ULB et aux Archives & Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.